



Publics populaires : Logiques de participation et production des positions sociales au sein des classes populaires urbaines

Marion Lang

► To cite this version:

Marion Lang. Publics populaires : Logiques de participation et production des positions sociales au sein des classes populaires urbaines : Une comparaison entre Barcelone et Marseille. Science politique. Université Jean Monnet (Saint-Etienne), 2020. Français. NNT : 2020LYSES051 . tel-03587526

HAL Id: tel-03587526

<https://shs.hal.science/tel-03587526>

Submitted on 13 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives| 4.0 International License



N°d'ordre NNT : 2020LYSES039

THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE LYON
opérée au sein de **l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne**
École doctorale 483 Sciences sociales – UMR Triangle 5206
Discipline : Science politique

THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITAT AUTONOMA DE BARCELONA
Institut de Govern i Politiques Públiques
Spécialité : *Politics, Policies and International Relations*

Soutenue publiquement le 6 novembre 2020 par :

Marion Lang

PUBLICS POPULAIRES

Logiques de participation et production des positions sociales au sein des classes populaires urbaines.

Une comparaison entre Barcelone et Marseille

Devant le jury composé de :

Ismael Blanco, maître de conférences en science politique, Université Autonome de Barcelone, co-directeur de thèse

Sophie Béroud, professeure de science politique, Université Lumière Lyon 2, examinatrice

Loïc Blondiaux, professeur de science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, rapporteur

Marisol García, professeure de sociologie, Université de Barcelone, rapportrice

Héloïse Nez, maîtresse de conférences en sociologie, Université de Tours, examinatrice

Valérie Sala Pala, professeure de science politique, Université Jean Monnet de Saint-Etienne, co-directrice de thèse

Julien Talpin, chargé de recherches au CNRS, Université de Lille, examinateur

Remerciements

Au moment de clôturer ce travail, mes remerciements vont à toutes les personnes qui, durant ces cinq années, m'ont accompagné dans cette thèse.

Je remercie tout d'abord Valérie Sala Pala, ma co-directrice de thèse qui m'a soutenue dès les prémices de cette recherche. Sa disponibilité, sa bienveillance et son souci de la rigueur m'ont permis d'avancer sereinement dans les différentes étapes de ce travail. Merci également à Ismael Blanco d'avoir accepté la co-direction de cette thèse et de m'avoir guidée sur le terrain barcelonais. Son enthousiasme et ses conseils ont été précieux tout au long de ce travail.

Merci à Sophie Bérout, Loïc Blondiaux, Marisol García, Héloïse Nez et Julien Talpin d'avoir accepté de participer à mon jury de soutenance.

Cette thèse n'aurait pu être menée et achevée sans le soutien financier de différentes institutions. J'ai pu bénéficier d'un contrat doctoral octroyé par l'Université Jean Monnet, d'un poste d'ATER à mi-temps à Sciences Po Lyon ainsi que de bourses de mobilité internationale de la Casa de Velázquez à Madrid et de l'Université de Lyon.

J'ai découvert le monde de la recherche au contact de nombreuses personnes chaleureuses et investies. Je remercie tous les chercheurs et chercheuses qui ont discuté mon travail durant des congrès, séminaires, journées doctorales ou comité de thèse. Je tiens à remercier le directeur du laboratoire Triangle, Claude Gautier, et son secrétaire général Pascal Allais, pour leurs appuis dans mes différentes démarches. Merci à Montserrat Emperador Badimon, Julien Barrier, Pascal Bonnard, Charlotte Dolez, Guillaume Gourgues, Aisling Healy et Rachel Vanneuville pour nos échanges lors de séminaires ou de pauses café qui ont grandement servi à la construction de mon travail.

À Barcelone, l'accueil au sein du laboratoire IGOP m'a permis de réaliser cette thèse dans un excellent environnement de travail. Je remercie son directeur ainsi que Dolores Martinez-Quintanilla et Charlotte Fernandez, pour leur disponibilité. Merci à Margarita Léon, coordinatrice du programme de doctorat, pour son aide dans les différentes démarches administratives. Merci à Jaime Palomera, Helena Cruz et Alice Lancien pour nos échanges. Merci aux doctorantes locales et en visite pour la bonne ambiance toujours présente : Carolina Muñoz, Iolanda Bianchi, Yuni Salazar et Janaina Ruviano.

À Lyon, la « salle des doctorants au fond du couloir » a été un lieu de découvertes et d'apprentissages insoupçonnés. Merci à Olivier Quéré, Clément Coste, Marie Lauricella et Julie Vaslin d'avoir éclairé ma lanterne et répondu à mes nombreuses questions. Merci à Henri Briche, Morane Chavanon et Gabriel Montrieux ainsi qu'à Mellila Bakha et Karol Fayolle Cortes pour l'antenne stéphanoise du labo !

Aux côtés d'Antoine Lévêque, Christophe Parnet et Jean-Baptiste Devaux, l'ambiance était parfois détendue, mais toujours stimulante. Enfiler un gilet jaune et mener une enquête collective avec vous, et Valentin Thomas, au moment d'écrire sa thèse, fut une expérience intense et enrichissante, bien qu'un peu chronophage ! Comme le dit si bien l'adage, les plus belles amitiés se nouent lors des réunions de présentation des ressources informatiques d'aide à la recherche. Ce fut un immense honneur de partager ces années de thèse à tes côtés JB !

La réalisation de cette thèse m'a conduite à naviguer entre Marseille et Barcelone durant plusieurs années. Je tiens à remercier chaleureusement tous les enquêtés rencontrés sur le terrain pour le temps qu'ils m'ont consacré. Certaines personnes ont particulièrement contribué au bon déroulé de ma recherche. À Marseille, je tiens à remercier Patrick pour avoir toujours soutenu mon travail. Merci également à Fatima, malgré nos désaccords, notre rencontre et nos échanges m'ont beaucoup marquée. À Barcelone, je tiens à remercier Ernesto, Charo et Xavier pour leur accueil qui a largement dépassé le cadre de ce travail. J'ai pu séjourner de nombreuses fois à Barcelone grâce à des hôtes de qualité : merci à Iolanda, Carolina et Yuni de m'avoir accueillie. À Marseille, Aurore et Hakim ont accompagné mon enquête au quotidien et je les en remercie.

Merci à mes formidables relectrices et relecteur : Mellila Bakha, Juliette Cantet, Gaëlle Ronsin et Jean-Baptiste Devaux.

Durant ces cinq années, cette thèse a souvent dépassé le cadre professionnel. J'ai pu compter sur mes amis et ma famille, qui par leurs questions (ou leurs non-questions), leur intérêt et leurs encouragements m'ont toujours témoigné leur soutien. Un grand merci aux amis marseillais Juliette, Maureen, Paul, Patrick, Pierre-Yvon et Sue. Merci à la fanfare Tahar Tagl pour tous les bons moments musicaux passés ensemble.

C'est à Saint-Etienne qu'est née et qu'a grandi cette thèse. Merci à Astrid de m'avoir fait découvrir les trésors de la ville et de ses alentours. Merci à Mathilde et aux Altervillois avec qui j'ai eu plaisir à prendre mes marques. À Sophie. Les joyeuses explorations du massif du Pilat aux côtés d'Irati et Maialen ont été des respirations indispensables. Avec Popi, Axel, François et les autres musiciens complètement *tabazut* que ce fût agréable de découvrir d'autres morceaux que Hot Stuff ! Merci à Gaëlle R., Gaëlle G. et Maud.

Merci à Alice, Lauriane et Amélie pour leur amitié durant toutes ses années.

Les dernières semaines passées dans les hauteurs foréziennes, aux côtés d'une grande et belle famille, m'ont permis de clôturer ce travail au grand air. Merci à Véro, Pauline, Marie et Agathe. Merci aussi à Christophe, Anne-Hélène et Joseph pour leur intérêt envers mon travail. À Lucas.

Merci à mes parents, Annette et Dominique, de m'avoir transmis le goût de la politique, de la lecture et tant d'autres choses essentielles à mon parcours. Merci à mon frère, Samuel, d'avoir toujours le mot pour rire. Merci à mon grand-père, René, pour son affection et ses encouragements malgré la distance.

Enfin, un immense merci à Antoine de m'avoir appris à prendre les matchs les uns après les autres pour arriver le plus loin possible. Son soutien, son attention et son humour ont été indispensables à l'accomplissement de cette thèse.

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	1

PREMIERE PARTIE. LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES DE PARTICIPATION ET LEURS APPROPRIATIONS PAR LES ACTEURS ASSOCIATIFS DES QUARTIERS POPULAIRES	61

Chapitre 1. Construction et recompositions des politiques de participation à Barcelone et Marseille (1970-2019)	67

1/ La diffusion de la participation comme catégorie d'action publique à Barcelone	73

2/ Les politiques de participation à destination des quartiers populaires à Marseille : entre injonction nationale et résistance locale	115

Chapitre 2. Transformations des classes populaires urbaines à Ciutat Meridiana et Malpassé	151

1/ Transformations sociodémographiques et stratifications dans les quartiers populaires.....	157

2/ Évolutions du rapport au politique des classes populaires urbaines	217

Chapitre 3. Organisation d'espaces locaux de participation autour d'entrepreneurs	237

1/ Appropriations locales des politiques de participation au sein du tissu associatif	243

2/ Sociologie des entrepreneurs de participation	289

3/ La formalisation d'espaces locaux de participation.....	309

DEUXIEME PARTIE. TROIS LOGIQUES DE PARTICIPATION CHEZ LES CLASSES POPULAIRES URBAINES.....	333
Chapitre 4. Logiques de mobilisation du public ordinaire	339
1/ La mobilisation sélective du public par les entrepreneurs.....	343
2/ La distribution de rôles comme encadrement du public ordinaire	381
Chapitre 5. Logiques de démobilisation des fractions précaires du public ordinaire	413
1/ À Barcelone, la disqualification de la cause des expulsions comme tactique de démobilisation.....	419
2/ La démobilisation des fractions précaires des classes populaires et ses effets à Marseille	445
Chapitre 6. Logiques de contournement par les fractions supérieures du public ordinaire	485
1/ L'espace local de participation comme ressource pour de nouvelles mobilisations	491
2/ Le contournement des normes de participation	511
CONCLUSION GENERALE.....	549

INTRODUCTION GENERALE

« À Ciutat Meridiana, la participation est très très basse et c'est extrêmement difficile de mobiliser les habitants. [...] La norme ici c'est que tu produis un bien et l'habitant le consomme. Faire participer les habitants pour élaborer un projet ou une activité c'est bien plus compliqué. »

Ana F., 56 ans, présidente d'une association d'aide à la parentalité
à Ciutat Meridiana, 19/04/2016

Le 17 mai 2017, l'association de voisins de Ciutat Meridiana organise une manifestation devant le guichet de la banque BBVA pour dénoncer des expulsions de logement à venir. Une trentaine de personnes sont présentes. Quatre membres historiques de l'association, espagnols, âgés et retraités organisent la répartition dans l'espace et la distribution des banderoles. Le reste du groupe est composé de douze jeunes femmes sud-américaines, venues pour certaines avec leurs enfants en bas âge, d'un groupe d'hommes nigériens âgés et de quelques femmes gitanes.

Extrait du carnet d'enquête, 17/05/2017

« Les habitants des quartiers prioritaires marseillais affichent souvent une posture de méfiance et de distance envers l'institution. Ce constat rappelle que la mobilisation des habitants pour un dialogue avec les institutions repose sur une confiance réciproque, qui n'est pas "donnée" d'emblée, mais qui nécessite d'être construite et alimentée. Certes, le contexte socio-économique des quartiers fabrique des logiques d'exclusion difficiles à renverser, mais l'expérience locale montre cependant qu'il existe un intérêt pour la chose publique et que les habitants répondent présents pour échanger, même au-delà des problématiques du quartier. »

GIP POLITIQUE DE LA VILLE MARSEILLE, *Contrat de ville de Marseille Provence Métropole 2015-2020* [Rapport], Marseille, 2016, p.53.

Le 14 octobre 2016, les équipes de la politique de la ville de Malpassé organisent un atelier « Gestion urbaine de proximité » en présence, exceptionnellement, d'habitantes du quartier suite à une mobilisation menée pour dénoncer l'état de l'espace public. Plusieurs services municipaux (voirie, éclairage) ont été invités ainsi que le bailleur social et des associations du quartier. Les femmes mobilisées au sein de la table de quartier ont été invitées accompagnées de Najet M., animatrice de ce dispositif participatif, salariée du centre social. Trois habitantes du quartier sont donc présentes : toutes les trois maghrébines, elles ont entre 40 et 50 ans et sont mères au foyer. Elles fréquentent le centre social depuis de nombreuses années et ont activement participé aux ateliers et à la mobilisation de la table de quartier. La cheffe de projet politique de la ville, du groupe ethnique majoritaire, introduit la réunion en se félicitant de la présence des habitantes : « *le but de cet atelier c'est de pouvoir croiser les regards entre habitants, associations et professionnels* ».

Extrait du carnet d'enquête, 14/10/2016

Les extraits d'enquête présentés soulèvent différents types de questionnements quant à la participation des classes populaires. Ils mettent premièrement en perspective les discours portés par des acteurs institutionnels et associatifs sur la participation des « habitants » avec des observations de protagonistes effectivement mobilisés dans différents espaces de participation. À Barcelone comme à Marseille, les classes populaires urbaines sont décrites par des acteurs institutionnels, mais également associatifs, comme étant difficile à mobiliser dans les structures de participation du quartier. Ce constat renvoie à un lieu commun qui fait des quartiers populaires des « déserts politiques »¹. Mais la mise en regard de ces discours sur les classes populaires urbaines avec des scènes effectives de mobilisation ou de participation locales donne à voir une autre réalité. Dans les deux cas, des mobilisations existent à l'échelle de quartiers populaires même si elles ne prennent pas la même forme dans les cas barcelonais et marseillais.

Deuxièmement, ces différentes scènes donnent à voir des groupes sociaux hétérogènes. À Barcelone, j'observe un groupe d'habitants traversé par des frontières ethniques et de genre emmené par un groupe de militants, eux, caractérisés par des traits homogènes en termes sociaux, ethniques, de genre et générationnels. À Marseille, c'est un public aux traits genrés et ethniques homogènes qui est accompagné par une actrice aux propriétés proches face à des acteurs institutionnels appartenant au groupe ethnique majoritaire et extérieurs au quartier. Cette mise en regard de l'homogénéité supposée des « habitants » par les catégorisations institutionnelles avec les caractéristiques sociales, ethniques, d'âge

¹ Abdellali HAJJAT, « Révolte des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme », in Abdellali HAJJAT et Ahmed BOUBEKER (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France 1920-2008*, Paris, Editions Amsterdam, 2008, pp. 249-264.

et de genre des populations présentes lors des deux scènes illustre, à plusieurs titres, l'objet de cette thèse.

Ces deux constats vont guider cette recherche, qui vise, à déconstruire l'homogénéité supposée des publics de la participation ainsi que les représentations sur leur faible mobilisation dans les quartiers populaires. Par « participation », je fais référence à l'ensemble des dispositifs participatifs institutionnels existants, mais aussi aux organisations militantes et/ou associatives qui cherchent à les investir. Les publics de la participation sont les individus engagés dans ces espaces, majoritairement à titre individuel, selon des modalités d'engagement et de mobilisation spécifiques. Quels groupes des classes populaires urbaines sont investis dans la participation ? Comment sont-ils mobilisés ? Les publics de la participation sont traversés, nous le verrons, par des frontières multiformes.

Comprendre les contours sociologiques des publics invite dans un second temps, à questionner les publics absents de la participation. Comment expliquer que certains groupes soient mobilisés dans la participation et d'autres non ? Quels sont les éléments qui expliquent cette absence ? Y a-t-il des conditions sociales qui rendent possibles la mobilisation de certains groupes et qui font obstacle à la mobilisation d'autres groupes ?

Ces deux premières interrogations sont imbriquées dans un troisième questionnement, plus large, sur la composition des classes populaires urbaines en France et en Espagne. La comparaison entre discours et scènes à Barcelone et Marseille montre des similitudes, quant aux discours produits sur les classes populaires urbaines, mais aussi des différences, relatives au public mobilisé ainsi qu'aux modes de participation, qui seront au cœur de ce travail.

Dans cette introduction, je présente cette recherche en cinq temps. Les deux premières parties présentent le cadrage théorique de ce travail qui consiste à articuler de façon originale la sociologie des publics de la participation avec une approche intersectionnelle de la sociologie des classes populaires. Cette revue de la littérature me permet de présenter les principales notions mobilisées à savoir politiques de participation, publics ordinaires, intermédiaires de participation ainsi que classes populaires et intersectionnalité. La troisième partie s'attache à construire une problématisation originale à partir de ces deux cadres théoriques qui, dans une perspective relationnelle, propose d'analyser les différentes logiques de participation et leurs effets sur les positions sociales localisées au sein des classes populaires. Dans un quatrième temps, je présente la méthodologie ethnographique et comparative en revenant sur les implications de la

comparaison et en proposant un retour réflexif sur le positionnement adopté durant l'immersion ethnographique. Enfin, j'expose la structure retenue pour cette thèse.

1/ LES LOGIQUES SOCIALES DES POLITIQUES DE PARTICIPATION

L'ambition de cette recherche est de comprendre les logiques sociales sous-jacentes à la participation ou la non-participation de franges spécifiques des classes populaires urbaines. Depuis les années 1970, la thématique de la participation est au cœur des mutations de l'action publique à travers le monde, jusqu'à constituer un « impératif participatif »¹. Elle implique la création d'espaces et dispositifs de participation aux formes variées², la professionnalisation d'acteurs d'accompagnant ces démarches³ ainsi qu'un intérêt renouvelé pour les associations ainsi que les figures des « habitants » ou des « citoyens »⁴ comme parties prenantes de l'action publique.

L'émergence et l'institutionnalisation de la participation ont conduit à la multiplication des travaux de recherche sur ces questions dans des directions variées. L. Blondiaux et J.-M. Fourniau notent, en 2011, l'éclatement des travaux portant sur la participation que ce soit « *les références, les concepts et les buts visés* »⁵. Ils identifient huit axes principaux de recherche qui témoignent de la variété des angles d'analyse : l'impact sur la décision, la transformation des individus, les effets structureaux et substantiels de la participation, la place du conflit, l'influence du dispositif, la mise en institution de la participation, la professionnalisation et la redéfinition de l'expertise. Parmi eux, ils soulignent l'accent mis par un certain nombre de travaux sur les « *effets structureaux et substantiels de la participation* » à savoir « *les changements qui affectent les rapports de force entre groupes et les représentations sociales d'un problème* »⁶. Autrement dit, ces travaux

¹ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008.

² Archon FUNG et Erik Olin WRIGHT, *Deepening Democracy : Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, Verso, 2003.

³ Magali NONJON, *Quand la démocratie se professionnalise : enquête sur les experts de la participation*, Thèse pour le doctorat de science politique, Lille, Université Lille 2, 2006.

⁴ Catherine NEVEU, « Habitants, citoyens: interroger les catégories », in Marie-Hélène BACQUE et Yves SINTOMER (dir.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 39-51.

⁵ Loïc BLONDIAUX et Jean-Michel FOURNIAU, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 2011, vol. 1, n° 1, pp. 8-35.

⁶ *Ibid.*

s'interrogent sur les possibilités de reproduction ou transformation des rapports de pouvoir par la participation. Les recherches poursuivant ces perspectives ont particulièrement porté sur les relations entre groupes sociaux et action publique. Étudiant les mouvements de contestation dans le domaine nucléaire, S. Topçu montre les processus de renforcement des rapports de force initiaux offerts par les procédures participatives jusqu'à pointer les possibilités d'un « gouvernement de la critique »¹. Moins de travaux en revanche, ont analysé les effets structuraux et structurants de la participation chez les publics qu'elle vise, c'est-à-dire les modalités par lesquelles elle façonne les groupes sociaux.

Réfléchir à l'ancrage social de la participation et ses logiques invite à orienter les questionnements dans deux directions. En premier lieu, la notion de participation est à circonscrire, en tant que catégorie d'action publique à l'interface entre champ politique, espaces sociaux et militants. En second lieu, notre attention se porte plus spécifiquement sur les publics de la participation. Les rapports de domination qui traversent les différents groupes sociaux induisent des rapports différenciés à la participation et un accès inégal aux ressources matérielles et symboliques qu'elle peut offrir.

1.1 La participation comme politique imbriquée dans les espaces sociaux et militants

J'envisage la participation comme une catégorie d'action publique ancrée socialement et imbriquée dans l'espace militant. L'appréhension de la participation comme catégorie d'action publique invite à se défaire d'une analyse normative des liens entre participation et démocratie pour s'intéresser davantage à l'ancrage social et aux acteurs qui fondent les dispositifs et organisations de la participation. De plus, cette approche permet d'étudier les modalités d'interpénétration entre action publique participative et mobilisations collectives.

1.1.1 Au-delà de la « démocratie participative », la participation au concret

Dès les premières théorisations, la notion de participation est pensée à partir des écueils de la démocratie libérale. Le travail fondateur de C. Pateman² critique les théories élitistes

¹ Sezin TOPÇU, « Nucléaire : de l'engagement « savant » aux contre-expertises associatives », *Natures Sciences Sociétés*, 2006, vol. 14, n° 3, pp. 249-256.

² Carole PATEMAN, *Participation and democratic theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

de la démocratie¹ et, dans une perspective normative, propose que la participation des citoyens constitue le cœur des régimes démocratiques pour pallier aux inégalités induites par le système représentatif et au fossé entre gouvernants et gouvernés. De la même manière, l'échelle de participation de S. Arnstein illustre différents stades de participation en plaçant au sommet le contrôle citoyen du gouvernement². L'idéal démocratique de la participation irrigue, par la suite, de nombreux travaux, qui au travers de l'analyse de différents outils et dispositifs, cherchent à déterminer les effets de la participation en matière d'« approfondissement de la démocratie »³. À l'inverse, d'autres travaux critiquent une participation qui ne conduirait qu'au renforcement de la légitimité de la démocratie représentative⁴. Penser ensemble participation et démocratie implique de questionner les effets des dispositifs participatifs sur le processus décisionnel et l'action gouvernementale. Ainsi pour G. Gourgues, « *la démocratie participative est l'ensemble des dispositifs institutionnels, officiellement mis en œuvre par les autorités publiques, à toutes les échelles, dans le but d'associer tout ou une partie d'un public à un échange de la meilleure qualité possible, afin d'en faire des parties prenantes du processus décisionnel dans un secteur déterminé d'action publique* »⁵. Outre le parti-pris normatif d'une telle entreprise, il me semble que cette analyse met particulièrement l'accent sur l'implication des citoyens dans les processus de décision au détriment d'autres angles de recherche.

En me détachant de la question de la portée démocratique de la participation, je cherche à éclairer les modalités pratiques de la participation et ses effets concrets sur les publics qu'elle vise. G. Gourgues propose ainsi de dépasser la notion de « démocratie participative » par celle de « participation publique » qu'il définit comme « *un ensemble d'expériences, d'institutions, de démarches, bref de dispositifs concrets qui visent à provoquer une forme institutionnelle et officielle de participation* »⁶. L'intérêt de cette conception de la participation est qu'elle permet de se détacher du présupposé démocratique pour se concentrer sur les formes concrètes de la participation organisée par l'action publique. De plus, elle permet d'étudier l'association d'une diversité

¹ Joseph SCHUMPETER, *Capitalisme socialisme et démocratie*, 2e édition [1942], Paris, Payot, 1984.

² Sherry ARNSTEIN, « A Ladder Of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, 1969, vol. 35, n° 4, pp. 216-224.

³ Archon FUNG et Erik Olin WRIGHT, *Deepening Democracy*, *op. cit.*

⁴ Sandrine RUI, « Quand l'individu (se) débat avec le citoyen. Langages de l'engagement et effets de la participation institutionnalisée », in Marion CARREL, Jacques ION et Catherine NEVEU (dir.), *Les intermittences de la démocratie : formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville.*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 77-87.

⁵ Guillaume GOURGUES, *Les politiques de démocratie participative*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013, p.13.

⁶ *Ibid*, p.21.

d'expériences et d'acteurs — pas nécessairement venant de l'action publique — autour des normes institutionnelles de participation. L'accumulation et la généralisation des expériences et dispositifs participatifs, dans un contexte d'impératif participatif¹, conduisent l'auteur à mobiliser la notion de « politiques de participation »². Cette conception³ que nous adoptons nécessite d'être approfondie en la reliant aux travaux sur l'ancrage social de la participation.

1.1.2 L'ancrage social de la participation

Les analyses des dispositifs participatifs ont particulièrement porté sur l'étude des procédures et l'explication de leurs effets. Une typologie dominante des dispositifs présentée dans l'ouvrage dirigé par M.-H. Bacqué, H. Rey et Y. Sintomer permet, à partir d'outils techniques formalisés et standardisés, de questionner les effets de ces derniers sur la participation, les publics et la décision⁴. Pour A. Mazeaud, ce « *tropisme procédural tend à autonomiser la procédure par rapport à l'espace de politique publique dans lequel il s'insère* »⁵. En autonomisant la procédure du contexte social et politique dans lequel elle s'inscrit, tout se passe comme si les dispositifs et techniques de participation devenaient les seules variables explicatives des résultats observés. Or, comme elle le montre, dans le cas des budgets participatifs lycéens, les effets observés s'expliquent moins par les dispositifs que par les contextes de mise en œuvre, les publics mobilisés et l'organisation et les luttes locales existantes⁶. A. Mazeaud, M.-H. Sa Vilas Boas et G. Berthomé prônent ainsi une analyse contextualisée de la participation :

« La première orientation consiste en une analyse contextualisée de la participation. Elle ré-encastre le dispositif dans "la structure feuilletée du social" (Revel, 1996) et de la fabrique de l'action publique pour mettre au jour

¹ Loïc BLONDIAUX et Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *Politix*, 2002, vol. 15, n° 57, pp. 17-35.

² Guillaume GOURGUES, « Des dispositifs participatifs aux politiques de la participation. L'exemple des conseils régionaux français », *Participations*, 2012, vol. 2, n° 1, pp. 30-52.

³ Si G. Gourgues mobilise utilise l'expression « participation publique », je préfère mobiliser uniquement le terme de « participation » pour souligner l'appropriation de la notion de participation en dehors de l'action publique, notamment dans l'espace associatif et militant

⁴ Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER, « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique? », in Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 9-46.

⁵ Alice MAZEAUD, « L'instrumentation participative de l'action publique : logiques et effets. Une approche comparée des dispositifs participatifs conduits par la région Poitou-Charentes », *Participations*, 2012, vol. 2, n° 1, pp. 53-77.

⁶ *Ibid.*

les conditions de déploiement de la participation et les modalités de son articulation aux processus de mise à l'agenda, de transformation des représentations, de rapports de force, etc. Il s'agit ici de décentrer l'analyse des dispositifs participatifs, car la quête des effets ne peut s'arrêter aux frontières du dispositif. » ¹

L'intérêt de cette approche consiste à dépasser les « frontières » des dispositifs pour les réinscrire dans une approche contextualisée. Pour ces auteurs, cette orientation s'avère féconde pour intégrer l'étude de la participation dans l'analyse séquentielle de l'action publique.

Dans le cas de cette recherche, la mobilisation d'une approche contextualisée permet de questionner la participation à l'aune des rapports sociaux dans lesquels elle s'inscrit et pas uniquement la fabrique de l'action publique. Analyser l'ancrage social de la participation a permis d'éclairer les conditions d'investissement des publics et les effets au-delà des seuls dispositifs participatifs. M.-H. Sa Vilas Boas, dans sa thèse², questionne l'investissement des classes populaires dans les conférences de femmes brésiliennes. Elle montre comment des entrepreneures de participation, des femmes des classes populaires investies dans des dispositifs participatifs et mobilisatrices d'autres femmes, se constituent du fait de leur multipositionnement dans plusieurs sphères (sociabilités, associatives, travail) dans un quartier et comment leur position de représentante leur permet d'accéder à des formes de rétribution, notamment dans le champ politique³. Le cas des politiques de participation indiennes étudiées par S. Tawa-Lama constitue un apport aux analyses de l'ancrage social de la participation⁴. Prenant à contrepied les travaux français mettant en avant les liens entre participation et démocratie, elle montre qu'en Inde le développement des dispositifs participatifs ne conduit pas à un approfondissement de la démocratie, mais à son contournement. Les élites urbaines investissent ces dispositifs afin de pouvoir passer outre les élus locaux (majoritairement élus par les classes populaires)⁵. L'ancrage social des dispositifs et leurs appropriations

¹ Alice MAZEAUD, Marie-Hélène SA VILAS BOAS et Guy-El-Karim BERTHOME, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participations*, 2012, vol. 2, n° 1, pp. 5-29.

² Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, Thèse pour le doctorat de science politique, Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, 2012.

³ Marie Hélène SA VILAS BOAS, « L'ancrage social de la représentation », *Revue française de science politique*, 2016, vol. 66, n° 1, pp. 71-89.

⁴ Stéphanie TAWA-LAMA REWAL, *Les avatars de la participation: forme et ambiguïtés de la démocratie participative en Inde*, Vulaines-sur-Seine, Editions du Croquant, 2018.

⁵ *Ibid*, p.30.

dans un contexte de rapports de pouvoir inégalitaires entre groupes sociaux permettent d'expliquer les effets sociaux et politiques de la participation. Ces travaux invitent à porter notre attention sur l'encastrement social des politiques de participation, mais aussi sur l'interface de ces dernières avec l'espace militant.

1.1.3 Des politiques de participation à l'interface avec l'espace militant

On l'a dit, la notion de participation rassemble une diversité d'expériences et de dispositifs visant à « *provoquer une forme institutionnelle et officielle de participation* »¹. L'accumulation des outils a conduit à la généralisation de politiques de participation qui peuvent se trouver à l'interface avec certains segments de l'espace militant. Dans la continuité de l'intérêt que je porte à l'analyse contextualisée de la participation, les différents outils ou espaces de participation existants invitent à questionner l'encastrement de ces politiques dans l'espace militant.

Une typologie très répandue et synthétisée par M.-H. Bacqué et Y. Sintomer distingue les dispositifs en fonction de leur origine : soit une origine descendante des institutions (*top-down*) ou ascendante impulsée par le mouvement social (*bottom-up*)². Ils précisent que dans certains contextes plus rares, les dispositifs participatifs peuvent s'intégrer dans une double démarche *bottom-up* et *top-down* à l'instar du budget participatif de Porte Alegre. Cette typologie promeut une partition binaire entre dispositifs institutionnels et mobilisations collectives qui vise à expliquer les conditions de mise en œuvre et les effets selon l'origine des outils. Pourtant, beaucoup de filiations existent entre participation et mobilisations collectives. C. Neveu³ réfute ainsi l'opposition binaire à la lumière de travaux mettant en avant leurs influences croisées⁴. Elle propose ainsi :

« [...] pour saisir les relations entre démocratie participative et mouvements sociaux, d'une part de situer ces deux ensembles de processus sociaux et politiques dans une historicité et une complexité plus amples ; et d'autre part de dépasser une vision binaire attribuant un ensemble de vices ou de vertus, selon les points de vue, à l'un ou l'autre, et qui reste du même coup prisonnière

¹ Guillaume GOURGUES, *Les politiques de démocratie participative*, op. cit., p.21.

² Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER, « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique? », op. cit.

³ Catherine NEVEU, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, 2011, vol. 1, n° 1, pp. 186-209.

⁴ Marie-Hélène BACQUE et Yves SINTOMER, *La démocratie participative: histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011.

d'alternatives trop simplistes pour rendre compte de la richesse des phénomènes à l'œuvre. »¹

En effet la généalogie du développement des dispositifs participatifs invite à se pencher sur les mouvements autogestionnaires des années 1960 et 1970² comme sur les luttes urbaines³. Néanmoins, si des filiations entre participation et mobilisations collectives existent il me paraît important de garder en tête la prégnance institutionnelle de la participation, en tant que politique. Ainsi plutôt que de chercher la participation « *dans d'autres espaces et selon d'autres modalités, y compris au sein de mouvements ou de collectifs peu visibles ou se tenant volontairement à distance desdites institutions* »⁴, il me semble plus judicieux d'étudier l'imbrication des politiques de participation avec les mobilisations collectives⁵. En effet, dans d'autres champs, l'interpénétration croissante entre action publique participative et mobilisations collectives façonne les politiques publiques de l'environnement⁶ ou de la mémoire de l'immigration⁷. Les politiques de participation s'encastrent dans certains contextes et à certains moments, dans l'espace militant. Autrement dit, il s'agit de circonscrire la participation aux politiques du même nom en étant attentive aux imbrications avec l'espace militant et l'ancrage dans les rapports sociaux. Comprendre les relations entre les dispositifs participatifs et leurs contextes invite à questionner la construction des publics.

1.2 L'entrée par les publics de la participation

Les publics constituent un des éléments de définition même de l'action publique. Toute politique publique « *véhicule implicitement ou explicitement une segmentation des*

¹ Catherine NEVEU, « Démocratie participative et mouvements sociaux », *op. cit.*

² Hélène HATZFELD, « De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie », *op. cit.*

³ Joan FONT, Donatella DELLA PORTA et Yves SINTOMER, *Participatory democracy in Southern Europe: causes, characteristics and consequences*, London, Rowman & Littlefield International, 2014.

⁴ Catherine NEVEU, « Démocratie participative et mouvements sociaux », *op. cit.*

⁵ Cette proposition se restreint à l'étude des imbrications de la participation avec les mobilisations collectives et ne vise pas à subordonner, de manière systématique, l'étude des mouvements sociaux à celle de la participation.

⁶ Claire DUPUY et Charlotte HALPERN, « Les politiques publiques face à leurs protestataires », *Revue française de science politique*, 2009, vol. 59, n° 4, pp. 701-722.

⁷ Morane CHAVANON, *La guerre des mémoires n'aura pas lieu ! Construction d'une demande sociale de mémoire rapportée à l'immigration et nouvelles luttes symboliques. Une comparaison des villes de Saint-Etienne et Villeurbanne.*, Thèse pour le doctorat de science politique, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2019.

publics », c'est-à-dire « cible des ressortissants »¹. Pour G. Gourgues et A. Mazeaud, « *le public de l'action publique est bien plus qu'une "cible" et peut occuper une place essentielle et active dans la mise en œuvre des politiques publiques* »². La perspective d'analyse de l'action publique à partir de ses publics s'avère féconde dans l'étude des publics de la participation. Elle permet d'appréhender les effets de l'action publique participative sur les rapports de dominants entre groupes sociaux.

1.2.1 Les publics de l'action publique

Chaque politique publique véhicule une partition du monde social à travers des processus de catégorisation, tels que l'invention des « chômeurs »³ ou des « immigrés »⁴. Ces catégories administratives finissent par devenir des éléments d'identité que s'approprient les individus ou les groupes⁵. En mobilisant la notion de « public » comme un outil analytique, on peut ainsi questionner les opérations de catégorisation des publics « imaginés » par les gouvernants⁶. Autrement dit, comprendre la manière dont l'action publique propose des visions normées de ce que devrait être le public. A. Flamant montre ainsi comment, dans les dispositifs participatifs « conseils municipaux de résidents étrangers », les publics sont catégorisés selon une conception ethnicisée de la catégorie d'étrangers⁷. Pour G. Gourgues et A. Mazeaud questionner les modes de catégorisation des publics nécessite de s'interroger sur les instruments de l'action publique⁸, dans une perspective foucaldienne. En effet, selon eux :

¹ Jean-Claude THOENIG, « Politique publique », in Laurie BOUSSAGUET, Sophie JACQUOT et Pauline RAVINET (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, 3e édition, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, pp. 420-427.

² Guillaume GOURGUES et Alice MAZEAUD (dir.), *L'action publique saisie par ses « publics » : gouvernement et (dés)ordre politique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018, p.5.

³ Christian TOPALOV, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994.

⁴ Sylvain LAURENS, *Une politisation feutrée: les hauts fonctionnaires et l'immigration en France, 1962-1981*, Paris, Belin, 2009.

⁵ Guillaume GOURGUES et Alice MAZEAUD (dir.), *L'action publique saisie par ses « publics »*, op. cit, p.2.

⁶ Loïc BLONDIAUX, « Publics imaginés et publics réels: la sollicitation des habitants dans les politiques locales », in Daniel CÉFAÏ et Dominique PASQUIER (dir.), *Les sens du public*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, pp. 313-328.

⁷ Anouk FLAMANT, « Donner la parole aux étrangers ? De la création d'une participation politique à l'usage ethnicisé de la catégorie d'« étranger » par les municipalités », *Participations*, 2016, n° 14, pp. 237-264.

⁸ Pierre LASCOUMES et Patrick LE GALES (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Po, 2004.

« [Les catégorisations administratives] sont rarement explicites. Le plus souvent, elles sont incorporées, façonnées, véhiculées dans les instruments de l'action publique ; ce qui nous conduit inévitablement à être attentifs à la dimension ingénierique de l'action publique et aux logiques politiques, administratives, professionnelles, économiques de la production et de la circulation de ces instruments. De ce point de vue, une telle analyse est indissociable d'une sociologie des acteurs : suivre les publics est aussi le moyen d'accéder à la manière dont les élites politiques et administratives se représentent le monde qui les entoure et les problèmes qui l'affectent, en dehors de ce qu'ils peuvent en dire par ailleurs, notamment en situation d'entretien. »¹

Deux méthodologies découlent de leur analyse des publics de l'action publique : l'une attentive à l'ingénierie de l'action publique et notamment aux instruments et l'autre, aux publics de ces politiques, ce qui m'intéresse directement. Les travaux récents sur les publics ont permis de dépasser l'opposition entre le public de la politique électorale (l'opinion publique ou les citoyens) et les publics cibles des politiques publiques². La principale critique faite à cette partition est qu'elle distingue des catégories « actives » de public (les électeurs ou citoyens) et d'autres plus « passives » (les publics de l'action publique). À l'inverse, l'entrée par les publics a permis de saisir les rapports ordinaires au politique. Pour O. Borraz et V. Guiraudon, les « publics des politiques » constituent un enjeu transversal à de nombreuses politiques sectorielles. Selon eux, analyser la place des publics permet d'interroger la capacité de l'action publique « à *modeler les comportements sociaux et donc la société* »³. L'étude des rapports ordinaires des individus à l'action publique permet ainsi de dépasser l'opposition actif/passif pour démontrer que ceux-ci sont davantage intermittents et qu'ils peuvent alterner entre acceptation, résignation et refus⁴. De plus, au-delà des appropriations individuelles des politiques, l'entrée par les publics permet de questionner la formation des groupes organisés à l'interface entre sociologie de l'action collective et de l'action publique⁵. Les

¹ Guillaume GOURGUES et Alice MAZEAUD (dir.), *L'action publique saisie par ses « publics »*, op. cit, p.25.

² Daniel CÉFAÏ et Dominique PASQUIER (dir.), *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2003 ; Jean-Gustave PADIOLEAU, *L'Etat au concret*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.

³ Olivier BORRAZ et Virginie GUIRAUDON, « Les publics des politiques », in Olivier BORRAZ et Virginie GUIRAUDON (dir.), *Politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, pp. 11-27.

⁴ Lorenzo BARRAULT, *Gouverner par accommodements. Stratégies autour de la carte scolaire*, Dalloz-Sirey, 2013; Alexis SPIRE, « État des lieux. Les policy feedbacks et le rapport ordinaire à l'État », *Gouvernement et action publique*, 2016, vol. 5, n° 4, pp. 141-156.

⁵ Christine MUSSELIN, « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : deux approches pour un même objet ? », *Revue française de science politique*, 2005, vol. 55, n° 1, pp. 51-71.

travaux de J. Dewey apportent des éléments pour appréhender la mobilisation des publics en questionnant la manière dont se forme une « *communauté citoyenne qui prend part* » à la résolution des problèmes publics¹. G. Gourgues et A. Mazeaud insistent sur l'importance de faire « *faire la sociologie [du public], afin de saisir les asymétries de ressources et l'inégale répartition des capacités de mobilisation* »². De plus, l'étude sociologique des publics s'imbrique dans celle de l'action publique qui participe à l'inégale répartition des ressources matérielles et symboliques.

1.2.2 Appréhender les publics de la participation à partir des rapports de domination

Dans les dispositifs participatifs, cinq catégories de publics peuvent être distinguées selon la typologie de M.-H. Bacqué, H. Rey et Y. Sintomer : les secteurs sociaux (dans une perspective néocorporatiste), les citoyens organisés, les citoyens mobilisés, l'échantillon de citoyens et l'ensemble des citoyens³. Ce découpage cache toutefois l'importance de l'ancrage de la participation dans les rapports sociaux, qui est pourtant présent dans le reste des travaux présentés par ces auteurs. L'étude des publics de la participation au prisme des rapports sociaux de domination permet ainsi d'outiller la réflexion en l'inscrivant dans l'héritage des travaux portant sur les rapports différenciés au politique.

En science politique, des travaux fondateurs ont montré comment se reproduisent des inégalités sociales dans la participation électorale. À partir d'une enquête quantitative, S. Verba illustre en 1987 que le degré de participation électorale est lié au statut socio-économique⁴. D. Gaxie, dans une perspective critique, a également démontré l'existence d'inégalités dans le rapport au politique — un « cens caché »⁵ — selon la classe sociale d'appartenance, expliqué notamment par les inégalités scolaires. Ces travaux ont rendu légitime l'approche par l'ancrage social de la participation électorale⁶. Plus récemment, d'autres travaux ont précisé — dans des perspectives risquant moins de verser dans un

¹ John DEWEY, *Le public et ses problèmes*, Joëlle ZASK (trad.), Paris, Gallimard, 2010.

² Guillaume GOURGUES et Alice MAZEAUD (dir.), *L'action publique saisie par ses « publics »*, *op. cit.*, p.21.

³ Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER, « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique? », *op. cit.*

⁴ Sidney VERBA et Norman H. NIE, *Participation in America: Political Democracy and Social Equality*, Chicago, University of Chicago Press, 1987.

⁵ Daniel GAXIE, *Le cens caché: inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1978.

⁶ Daniel GAXIE, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, 2002, vol. 52, n° 2, pp. 145-178.

écueil légitimiste qui ferait du vote le principal indicateur de la participation politique¹ et davantage ancrées spatialement — les rapports différenciés à la participation politique. En France, concernant les classes populaires du périurbain, V. Girard analyse l'émergence d'un vote Front national (FN) à l'aune des transformations du rapport au travail des fractions supérieures des classes populaires². Elle montre que la déstructuration des collectifs de travail dans le milieu ouvrier conduit à l'émergence d'un vote FN chez les fractions supérieures des ouvriers, notamment ceux ayant des fonctions d'encadrement (contremaîtres). C. Braconnier et Y. Dormagen ont également montré les déterminants sociaux de la démobilisation électorale dans les quartiers populaires³. Ces travaux permettent d'asseoir une analyse du rapport au politique ancrée socialement.

Appliquée à l'étude des politiques de participation, cette approche a permis de montrer que, dans de nombreux cas, les dispositifs participatifs existants contribuent davantage à reproduire les inégalités sociales⁴ dans le rapport au politique qu'à les diminuer. Les modalités de recrutement des participants, le fonctionnement et les objectifs des dispositifs ainsi que la faible prise en compte par les gouvernants des décisions ou prises de position sont autant d'éléments qui éloignent les groupes sociaux dominés de ces espaces. Pour L. Blondiaux, elles engendrent ainsi une « *double marginalisation des groupes les plus défavorisés, absents des circuits de représentation politique traditionnels, mais aussi des dispositifs participatifs supposés les rapprocher du pouvoir* »⁵. En contre-exemple, les expériences latino-américaines se caractérisent par l'investissement d'une majorité de classes populaires⁶, à l'image du budget participatif de Porto Alegre au Brésil⁷, bien que les modes d'organisation conduisent à l'exclusion des franges les plus précarisées de certaines instances au profit des fractions plus stables

¹ Annie COLLOVALD et Frédéric SAWICKI, « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1991, vol. 13, n° 4, pp. 7-20.

² Violaine GIRARD, « Sur la politisation des classes populaires périurbaines », *Politix*, 2013, vol. 1, n° 101, pp. 183-215.

³ Céline BRACONNIER et Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention: aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.

⁴ J'emploie l'expression « inégalités sociales » dans deux conceptions différentes selon les cas de figure. Lorsqu'il est employé seul, le terme « social » désigne l'ensemble des rapports sociaux de domination à savoir la classe, le genre ou l'ethnicité notamment. Lorsqu'il est employé aux côtés d'autres rapports de domination comme le genre ou l'ethnicité, il désigne spécifiquement les inégalités liées à la classe sociale.

⁵ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie*, op. cit, p.73.

⁶ Archon FUNG et Erik Olin WRIGHT, *Deepening Democracy*, op. cit.

⁷ Rebecca ABERS, *Inventing Local Democracy: Grassroots Politics in Brazil*, Lynne Rienner Publishers, 2000.

des classes populaires¹. Les expériences européennes sont en revanche dominées par la reproduction du « cens caché » dans la participation. Dans les conseils de quartiers² ou les budgets participatifs³, le public dominant est composé de personnes âgées souvent retraitées, des classes moyennes intellectuelles disposant des ressources culturelles, d'engagements associatifs préexistants et du temps nécessaire à un tel investissement. Si les femmes sont souvent présentes dans les dispositifs⁴, des mécanismes de délégitimation de leur parole conduisent à renforcer les inégalités de genre⁵. De manière générale, des travaux d'inspiration pragmatiste ont montré que les normes délibératives de la participation pouvaient être des facteurs d'exclusion de certains publics. S'inspirant des travaux sur les publics de J. Dewey⁶, M. Carrel montre comment l'organisation des dispositifs de concertation conduit à la « passivité » du public en raison des modes d'organisation de l'espace (gouvernants et organisateurs sur une estrade face au public) ou les registres discursifs des échanges (délégitimation du registre individuel ou profit d'un discours mettant en avant l'intérêt collectif)⁷. Pour J. Talpin, les normes délibératives qui s'apparentent à une « grammaire publique » sanctionnent les comportements des publics selon leur adéquation avec le modèle du « bon citoyen »⁸. Au sein des publics de la participation, on assiste donc à la reproduction d'inégalités sociales multiformes.

En ancrant l'analyse des publics dans les rapports sociaux de domination, ces différents types de travaux ont permis de montrer les mécanismes de reproduction d'un « cens caché », mais aussi ses alternatives, c'est-à-dire les conditions sociales de possibilité de transformation des rapports de domination. La diversité des résultats invite à prendre en compte les contextes nationaux et locaux observés pour éviter de réifier les catégories sociales dans l'étude des publics de la participation. L'intérêt que je porte à l'inégale répartition des ressources dans la structuration des publics de la participation invite à s'interroger plus généralement sur les mécanismes de différenciation sociale et la manière dont ceux-ci sont activés dans l'action publique participative. L'entrée par la sociologie

¹ Marion GRET et Yves SINTOMER, *Porto Alegre: l'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte, 2002.

² Héloïse NEZ, *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et de Cordoue*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, Université Paris 8, 2010.

³ Alice MAZEAUD et Julien TALPIN, « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, 2010, vol. 1, n° 3, pp. 357-374.

⁴ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie*, op. cit., p.71.

⁵ Yves RAIBAUD, « La participation des citoyens au projet urbain : une affaire d'hommes ! », *Participations*, 2015, vol. 12, n° 2, p. 57.

⁶ John DEWEY, *Le public et ses problèmes*, op. cit.

⁷ Marion CARREL, *Faire participer les habitants?*, op. cit., p.83.

⁸ Julien TALPIN, « Jouer les bons citoyens », *Politix*, 2006, vol. 75, n° 3, pp. 11-31.

des classes populaires, dans une perspective intersectionnelle, permet de saisir les mécanismes de stratification sociale.

2/ LES ENJEUX D'UNE SOCIOLOGIE INTERSECTIONNELLE DES CLASSES POPULAIRES

L'ambition de ce travail étant d'analyser ce que font les politiques de participation à l'organisation des classes populaires urbaines, il paraît nécessaire d'ancrer théoriquement cette approche dans la sociologie des classes populaires. Mais elle ne saurait se résoudre à mobiliser uniquement la variable de classe : les classes populaires, à l'instar de tous les groupes sociaux, sont traversées par d'autres lignes de différenciation telles que le genre, l'ethnicité ou la génération. L'adoption d'une perspective intersectionnelle vise à complexifier l'analyse sociologique, en articulant les différents rapports de domination (classe, genre, ethnicité notamment), tout en évitant l'hyperfragmentation des groupes étudiés. Plutôt, l'intersectionnalité permet d'articuler ces différents éléments dans une perspective relationnelle.

En premier lieu, je reviens sur les analyses classiques de la stratification sociale au sein des classes populaires. Puis, je montre les apports des analyses des rapports sociaux, ethniques et de genre, ainsi que leurs résistances, qui me conduisent à l'adoption d'une perspective intersectionnelle.

2.1 Les analyses de la stratification sociale des classes populaires

La sociologie des classes populaires après avoir été délaissée dans les années 1990 et 2000 a connu un regain d'intérêt ces dernières années. L'effacement d'une lecture en termes de classes dans les années 1990 au profit d'autres analyses en termes de stratification sociale ne conduit pas à un abandon du terme de classe, mais à un

relâchement de son usage¹. La récente publication de numéros de revues², d'ouvrages, en France³ et en Espagne⁴ et d'un manuel⁵ portant sur la sociologie des classes populaires illustre ce regain d'intérêt pour la notion qui ne s'est pas fait sans des transformations quant à sa compréhension. L'exploration de la diversité des classes populaires contemporaines — comme historiques — constitue l'un des apports centraux de cette approche renouvelée.

2.1.1 De la sociologie de la « classe ouvrière » à la sociologie des classes populaires

L'étude des groupes sociaux et de leur formation constitue un objet historique de la sociologie. Dans *Économie et société*⁶, M. Weber conteste la vision matérialiste des classes sociales proposées par K. Marx. Il distingue plusieurs facteurs de constitution d'une classe sociale parmi lesquels la richesse, le pouvoir et le prestige. En mobilisant la notion de « groupes de statut » il insiste sur l'ordre symbolique dans le processus de distinction des classes sociales. Pour M. Weber, contrairement à Marx, il n'existe pas deux classes antagonistes, mais différentes classes inégalement valorisées selon les axes économiques et culturels. Cette conception multidimensionnelle de la stratification entre classes sociales est par la suite développée et approfondie par P. Bourdieu dans *La distinction*⁷ et invite à interroger les distinctions internes aux classes sociales en distinguant quatre types de capitaux.

La « renaissance » de la sociologie française après la Seconde Guerre mondiale est marquée par une focalisation sur l'étude des ouvriers et notamment la formation de ce groupe social⁸. D'inspiration marxiste, la grande majorité de ces travaux s'inscrivent dans ce que l'on nommera plus tard une forme « d'ouvriérisme » qui conduit à la « fiction

¹ Yasmine SIBLOT, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLET et Nicolas RENAHY, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2015, p.25.

² Sans être exhaustive, on peut notamment citer les numéros suivants : Lise BERNARD, Olivier MASCLET et Olivier SCHWARTZ, *Classes populaires d'aujourd'hui. Questions de morphologie et de styles de vie*, Sociétés contemporaines, vol.114, n° 2, 2019,; Amélie BEAUMONT, Raphaël CHALLIER et Guillaume LEJEUNE, *En bas à droite*, Politix, vol.122, n° 2, 2018; Antony BURLAUD et Gérard MAUGER, *Les classes sociales en question (1)*, Savoir/Agir, vol.48, n° 2, 2019,.

³ Sophie BEROUD, Paul BOUFFARTIGUE, Henri ECKERT et Denis MERKLEN, *En quête des classes populaires: un essai politique*, Paris, La Dispute, 2016.

⁴ Marina SUBIRATS, *Barcelona: de la necesidad a la libertad. Las clases sociales en los albores del siglo XXI*, Barcelone, Editorial UOC, 2012.

⁵ Yasmine SIBLOT, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLET et Nicolas RENAHY, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, op. cit.

⁶ Max WEBER, *Économie et société, tome 1. Les catégories de la sociologie*, 3e édition [1921, trad. 1971], Paris, Plon, 2003.

⁷ Pierre BOURDIEU, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

⁸ Gérard NOIRIEL, *Les ouvriers dans la société française*, 3e édition [1986], Paris, Le Seuil, 2012.

unitaire de la classe ouvrière »¹ et évacue les questions ethniques et de genre de l'analyse. Certaines analyses cherchent néanmoins à se détacher de cette vision unifiée de la classe ouvrière. Le travail de D. Kergoat, toujours dans une filiation marxiste, sur la spécificité de la condition des femmes en usine², est sur ce point éclairant. Mais c'est à partir des années 1970, que la sociologie prend vraiment à corps de s'interroger sur la diversité des classes populaires. Deux ouvrages majeurs inaugurent ce renouveau : *La distinction* de P. Bourdieu³ et *La culture du pauvre* de R. Hoggart⁴. Malgré des différences⁵ quant aux approches méthodologiques (données statistiques principalement pour l'un et ethnographie pour l'autre) et des échelles d'analyse (espace social d'un côté, analysée localisée d'une fraction de classe de l'autre), ces deux ouvrages ont contribué à la diffusion de l'usage de la notion de « classes populaires ». L'apport commun à ces deux travaux et de se défaire d'une vision des classes populaires centrée uniquement sur le travail. Plutôt, ils mettent en lien diverses dimensions de l'existence des individus par l'analyse de l'univers local et familial. P. Bourdieu propose un tableau du style de vie des classes populaires (au sein duquel il inclut les ouvriers et les agriculteurs, mais pas les employés) qu'il qualifie de « goût de la nécessité »⁶, c'est-à-dire le fait d'avoir développé un goût pour les pratiques et biens accessibles dans un contexte de contraintes matérielles. R. Hoggart montre, lui, les différences internes au groupe ouvrier à l'aune des liens familiaux et de proximité qu'ils entretiennent⁷. Par la suite, plusieurs recherches vont s'atteler à explorer les « mondes populaires » au-delà de la classe ouvrière. Des travaux vont, d'une part, s'intéresser au groupe des employées⁸ comme une des recompositions centrales des classes populaires⁹. D'autre part, l'accent va être mis sur l'étude des « à-

¹ Yasmine SIBLOT, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLÉ et Nicolas RENAHY, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, op. cit., p.15.

² Danièle KERGOAT, *Se battre, disent-elles ...*, Paris, La Dispute, 2012.

³ Pierre BOURDIEU, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, Le Sens commun, 1979.

⁴ Richard HOGGART, *La culture du pauvre: étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éd. de Minuit, Le sens commun, 1981.

⁵ Ces différences ont par ailleurs conduit C.Grignon et J.-C. Passeron à opposer ces deux analyses en déplorant le misérabilisme de l'ouvrage de Bourdieu et en valorisant l'approche de Hoggart. Claude GRIGNON et Jean Claude PASSERON, *Le savant et le populaire: misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard, 1989.

⁶ Pierre BOURDIEU, *La distinction: critique sociale du jugement*, op. cit., p.433.

⁷ Richard HOGGART, *La culture du pauvre*, op. cit.

⁸ J'emploie le terme « employées » au féminin pour souligner la composition majoritairement féminine de ce groupe de professions.

⁹ Nicolas RENAHY, Yasmine SIBLOT, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT et Olivier MASCLÉ, « De la sociologie de la classe ouvrière à la sociologie des classes populaires », *Savoir/Agir*, 2016, vol. 34, pp. 55-61.

côté »¹ du travail, le « monde privé » des ouvriers². Ces travaux invitent ainsi à englober différentes facettes du « monde des classes populaires » pour saisir les contours de ce groupe, mais aussi ses recompositions.

Dans un texte publié en 2011, issu de son Habilitation à diriger des recherches de 1998, O. Schwartz explicite les enjeux liés à l'utilisation sociologique de la notion de classes populaires³. Sa définition comporte deux éléments indissociables :

« Je propose donc de considérer que la notion de “classes populaires”, prise en tant que catégorie sociologique, fait référence à des groupes qui se définissent par la conjonction d’une position sociale dominée et de formes de séparation culturelle. »⁴

D’une part, tout en dénonçant le risque de misérabilisme associé, O. Schwartz caractérise les classes populaires par la dépendance ou l’assujettissement économiques. Il note en effet, dans les travaux historiques comme plus récents sur les classes populaires, la prégnance d’une « *vulnérabilité des conditions d’existence, qui n’est pas nécessairement la misère, mais qui signifie assurément l’exposition récurrente au manque de ressources ou à l’insécurité* »⁵. Il considère que cette caractéristique, bien que prenant des formes différentes, est commune aux membres du milieu populaire et constitue un « trait d’union » entre les individus.

D’autre part, les classes populaires se caractérisent par ce qu’il nomme une forme de « séparation culturelle » vis-à-vis des normes dominantes. O. Schwartz note en effet la présence d’une « discontinuité culturelle » par rapport aux normes culturelles des autres classes. L’idée de séparation culturelle des classes populaires renvoie à deux éléments. D’un côté, le phénomène de dépossession des éléments culturels symboliques dominants. C’est, par exemple, ce que montre B. Lahire dans ses travaux sur les inégalités à l’école où il explique que la logique de l’écrit, les « compétences scripturaires », sont des éléments centraux de la réussite dans l’univers scolaire et sont particulièrement

¹ Florence WEBER, *Le travail à-côté: étude d’ethnographie ouvrière*, 2e édition [1989], Paris, Editions de EHESS, 2005.

² Olivier SCHWARTZ, *Le monde privé des ouvriers: hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990.

³ Olivier SCHWARTZ, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 13 septembre 2011, URL complète en biblio.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

défavorables aux enfants des classes populaires¹. Cependant, O. Schwartz note que cette séparation n'est pas uniquement subie par les membres des milieux populaires, mais comporte également des mécanismes de séparation volontaire par la valorisation d'autres normes culturelles s'accordant mieux à leurs conditions d'existence et leurs expériences du monde social. Cette séparation n'est pourtant pas totale et O. Schwartz précise que les « *formes culturelles dominantes sont toujours partiellement apprises, assimilées, intériorisées par les membres des groupes dominés* ». Un troisième élément me semble mériter d'être ajouté à cette définition : la construction politique des classes populaires. En effet, le travail politique d'unification politique de la « classe ouvrière » mené par les grands partis de masse et les syndicats à partir du début du XXe siècle a permis l'accès à la représentation politique de ces groupes. Il s'est petit à petit érodé conduisant à l'éclatement des classes populaires et à leur éloignement des structures politiques partisans et de la représentation².

À partir de ces éléments de définition, O. Schwartz définit les grandes orientations des recherches sur les classes populaires tout en précisant que celles-ci doivent s'interroger sur les caractéristiques spécifiques des sociétés d'étude. L'étude des contextes sociaux doit permettre de prévenir des risques inhérents à une telle entreprise de définition catégorielle. Il existe des ambiguïtés quant à la compréhension de la position dominée. L'opposition dominants-dominés, est trop simple pour rendre compte des multiples situations de domination. Cette critique a déjà été soulevée par P. Bourdieu qui propose une analyse à partir de différents types de capitaux soulignant par là l'hétérogénéité des dominants et des dominés. Pour O. Schwartz, la notion de classes populaires doit se comprendre comme un continuum au sein duquel se situe une stratification interne aux logiques spécifiques. Ces éléments invitent ainsi à questionner les lignes de stratification des classes populaires.

2.1.2 Des analyses attentives aux stratifications sociospatiales

Analyser les classes populaires comme un ensemble multidimensionnel permet de penser les différentes lignes de fracture. La sociologie française des classes populaires s'est principalement intéressée à la stratification sociale interne aux classes populaires ainsi

¹ Bernard LAHIRE, *Culture écrite et inégalités scolaires: sociologie de « l'échec scolaire » à l'école primaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993.

² Rémi LEFEBVRE et Frédéric SAWICKI, « Le peuple vu par les socialistes » in Frédérique MATONTI (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, pp. 69-96; Julian MISCHI, *Le communisme désarmé: le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*, Marseille, Agone, 2014.

qu'à la répartition spatiale de ces groupes sociaux, notamment à travers des travaux de sociologie urbaine.

O. Schwartz, en schématisant, distingue, en 1990, « trois strates fondamentales » au sein des classes populaires : la strate prolétarienne, la strate issue de la « déprolétarianisation », c'est-à-dire l'élévation sociale et de niveau de vie, et celle de la précarisation¹. Des travaux plus récents proposent un clivage entre les catégories des fractions stables et celles des fractions précaires des classes populaires². Cette division oppose, d'un côté, les fractions précarisées qui sont la majeure partie des classes populaires, celle du secteur privé qui est « décrochée » dans l'espace social et subit les conséquences des mutations du capitalisme³. D'un autre côté, on retrouve les fractions plus stables, souvent du secteur public qui sont perçues comme privilégiées en raison de la sécurité de leur emploi, malgré une importante dégradation de leurs conditions de travail, et plus mobilisées syndicalement⁴. Cette configuration duale produit une différenciation objective entre ces fractions qui ne disposent pas des mêmes ressources, conditions d'existence et modes de vie⁵. De plus, elle conduit à des affiliations subjectives différenciées chez les catégories stables et l'essor de ce qu'O. Schwartz a nommé une « conscience triangulaire » soit la mise à distance du monde des catégories dominantes, mais aussi des fractions précarisées des classes populaires, notamment dans les cités HLM, perçues comme des « assistées »⁶.

La stratification sociale interne aux classes populaires fait également l'objet d'une analyse en termes spatiaux⁷. O. Schwartz, suivant les travaux localisés de R. Hoggart⁸, accorde une place importante à l'espace local, le quartier, dans l'analyse des stratifications internes⁹. En effet, à partir des années 1960, avec l'apparition de la notion

¹ Olivier SCHWARTZ, *Le monde privé des ouvriers*, op. cit, p.12.

² Sophie BEROUD, Paul BOUFFARTIGUE, Henri ECKERT et Denis MERKLEN, *En quête des classes populaires*, op. cit, p.112.

³ Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, 2e édition [1995], Paris, Gallimard, 1999.

⁴ Stéphane BEAUD et Michel PIALOUX, *Retour sur la condition ouvrière: enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, 2e édition [1999], Paris, Fayard, 2005.

⁵ Louis CHAUVEL, *Le destin des générations: Structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

⁶ Annie COLLOVALD et Olivier SCHWARTZ, « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », *Vacarme*, 2006, n° 37, n° 4, pp. 50-55.

⁷ Isabelle BACKOUCHE, Fabrice RIPOLL, Sylvie TISSOT et Vincent VESCHAMBRE (dir.), *La dimension spatiale des inégalités: regards croisés des sciences sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011; Anne CLERVAL, Antoine FLEURY, Julien REBOTIER et Serge WEBER (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

⁸ Richard HOGGART, *La culture du pauvre*, op. cit.

⁹ Olivier SCHWARTZ, « Peut-on parler des classes populaires ? », op. cit.

de « quartiers populaires », l'analyse des classes populaires est approfondie par la dimension spatiale. L'étude d'H. Coing sur la rénovation d'un îlot dans le 13^{ème} arrondissement de Paris¹ a ouvert la voie à l'étude des spécificités des quartiers à dominante ouvrière. En s'intéressant aux réseaux de sociabilité, aux activités collectives et à l'entraide, ces travaux mettent en avant la solidarité ouvrière et qualifient ces espaces intégrateurs de « villages »². Les transformations de la répartition des populations qui ont lieu à partir des années 1960 avec les politiques de construction des grands ensembles s'accompagnent de travaux mettant en avant les divisions entre les groupes des classes populaires. Le travail de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire montre ainsi l'accroissement de la « distance sociale » entre les fractions des classes populaires des grands ensembles³. Les classes populaires résidant dans les grands ensembles font ainsi l'objet de nombreuses recherches, qui portent sur les sociabilités et solidarités⁴ ou sur l'encadrement politique de ces espaces⁵. De la même manière, dans la littérature espagnole, on assiste à un intérêt pour les classes populaires urbaines depuis les années 2000 et notamment suite à la crise économique de 2007⁶. En France, l'exploration de la stratification sociospatiale des classes populaires se renouvelle également avec l'essor de travaux portant sur les quartiers résidentiels périurbains populaires. Ces espaces accueillent les fractions plus stables des classes populaires qui accèdent à la propriété⁷ et mobilisent particulièrement une « conscience triangulaire »⁸. De plus, l'étude des espaces ruraux populaires⁹ donne à voir d'autres éléments de différenciation au sein de ce groupe comme le rapport au travail informel, à la structure familiale ou le rapport à l'espace urbain.

¹ Henri COING, *Rénovation urbaine et changement social : l'îlot n°4, Paris 13ème*, Paris, Éditions ouvrières, 1966.

² Yasmine SIBLOT, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLÉ et Nicolas RENAHY, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, op. cit, p.154.

³ Jean-Claude CHAMBOREDON et Madeleine LEMAIRE, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 1970, vol. 11, n° 1, pp. 3-33.

⁴ Marie-Hélène BACQUE et Yves SINTOMER, « Affiliations et désaffiliations en banlieue. Réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers », *Revue française de sociologie*, 2001, vol. 42, n° 2, pp. 217-249.

⁵ Olivier MASCLÉ, *La gauche et les cités : Enquête sur un rendez-vous manqué*, 2e édition, Paris, La Dispute, 2006.

⁶ Monica Montserrat DEGEN, Marisol GARCIA et Leonardo CAVALCANTI, *La metaciudad, Barcelona: transformación de una metrópolis*, Barcelone, Anthropos, 2008; Ismael BLANCO et Oriol NEL·LO (dir.), *Barrios y crisis: crisis económica, segregación urbana e innovación social en Cataluña*, Valencia, Tirant lo Blanch, 2018.

⁷ Anne LAMBERT, « Tous propriétaires ! » : *l'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Le Seuil, 2015.

⁸ Violaine GIRARD, « Sur la politisation des classes populaires périurbaines », op. cit.

⁹ Nicolas RENAHY, *Les gars du coin: enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2010; Benoît COQUARD, *Ceux qui restent: Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte, 2019.

La sociologie des classes populaires insiste donc sur les stratifications internes et la diversité des groupes étudiés. L'étude des logiques de stratifications sociales verticales entre fractions précarisées et stables a été approfondie par l'analyse d'ancrages spatiaux différenciés de ces franges. Cette attention portée aux enjeux de différenciation des sous-groupes des classes populaires invite maintenant à questionner les apports d'analyses d'autres rapports sociaux, notamment de genre et d'ethnicité, ainsi que les résistances à ces sujets au sein des champs académiques français et espagnols.

2.2 De l'étude des rapports sociaux ethniques et de genre à l'intersectionnalité

Si les travaux de sociologie des classes populaires ont souligné la diversité interne à ce groupe social, la mobilisation d'autres variables telles que le genre ou l'ethnicité fait l'objet de résistances. L'incorporation d'une sociologie attentive aux inégalités et frontières de genre ou ethniques dans l'étude des classes populaires reste un enjeu pour l'étude de ce groupe social¹. L'adoption d'une perspective intersectionnelle n'est, par ailleurs, pas réservée à l'étude des classes populaires. De nombreux travaux ont souligné la force analytique d'une telle approche permettant de rendre compte de la complexité des rapports sociaux qui se jouent au sein d'un groupe social. En revenant sur les apports et les résistances à l'analyse des milieux populaires en termes de genre et d'ethnicité, je montre comment une approche intersectionnelle arrimée à l'étude des classes populaires s'avère féconde pour penser l'articulation des rapports sociaux de domination.

2.2.1 Apports et résistances aux analyses en termes de genre et d'ethnicité

La prise en compte des rapports sociaux de genre et d'ethnicité dans l'étude des classes populaires n'est pas nouvelle. Cependant cette approche fait toujours l'objet de controverses académiques.

L'articulation entre rapports sociaux de classe et de genre a fait l'objet d'analyses dès les premiers travaux sur les classes populaires. En France, D. Kergoat étudie les divisions genrées du travail au sein du monde ouvrier². Plus récemment, des travaux se sont

¹ Christelle AVRIL, Nicolas JOUNIN, Cédric LOMBA, Olivier MASCLET et Fanny VINCENT, « Travail et intersectionnalité dans la pratique sociologique de spécialistes des classes populaires », *Mouvements*, 2019, vol. 100, n° 4, pp. 100-110.

² Danièle KERGOAT, « Des rapports sociaux de sexe et de la division sexuelle du travail », *Les Cahiers du Genre*, 1992, vol. 3, n° 1, pp. 23-26; Danièle KERGOAT, *Se battre, disent-elles ...*, *op. cit.*

intéressés aux divisions genrées du travail et à l'émergence de la figure des employées¹ ainsi que les conséquences sur la structuration des familles de type « ouvrier-employée »². L'organisation du « monde privé » des ouvriers est également étudiée sous l'angle du genre dans le travail d'O. Schwartz³. D'autres recherches ont porté sur les femmes des classes populaires et la construction des normes de genre⁴. L'analyse des rapports sociaux de genre, dans une perspective matérialiste, s'est donc constituée comme un objet d'étude légitime dans le sillage d'une approche attentive aux stratifications internes aux classes populaires.

La prise en compte des rapports sociaux ethnicisés dans l'étude des classes populaires — et de manière générale dans l'analyse des groupes sociaux — fait, en revanche, davantage l'objet de résistances. En France, chez les spécialistes des classes populaires, la question ethnique, liée à l'origine réelle ou supposée des individus, est mobilisée principalement à travers la catégorie des « immigrés »⁵, qui repose sur une construction politique⁶, et conduit à contourner la question des rapports de domination ethniques et de leur reproduction⁷. L'usage de l'ethnicité fait craindre à ces auteurs⁸ le déplacement d'une approche matérialiste vers une autre identitaire, qui occulterait les inégalités sociales⁹ en

¹ Alain CHENU, *Sociologie des employés*, La Découverte, 2005 ; Anne-Marie ARBORIO, *Un personnel invisible: les aides-soignantes à l'hôpital*, Paris, Économica : Anthropos, 2012; Thomas AMOSSE, « Professions au féminin », *Travail, genre et sociétés*, 2004, n° 1, pp. 31-46.

² Thomas AMOSSE et Sophie PONTHEUX, « Les individus font-ils bon ménage? », *Travail, genre et sociétés*, 2011, n° 2, pp. 19-22.

³ Olivier SCHWARTZ, *Le monde privé des ouvriers*, op. cit.

⁴ Beverley SKEGGS, *Formations of Class & Gender: Becoming Respectable*, London, SAGE, 1997; Marie-Clémence LE PAPE, « Les ambivalences d'une double appartenance : hommes et femmes en milieux populaires », *Sociétés contemporaines*, 2006, vol. 62, n° 2, pp. 5-26.

⁵ Voir notamment Gérard NOIRIEL, *Longwy: Immigrés et prolétaires : 1880-1980*, Paris, PUF, 1984; Stéphane BEAUD et Michel PIALOUX, *Retour sur la condition ouvrière*, op. cit. Voir plus récemment Stéphane BEAUD, *La France des Belhoumi: Portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte, 2018; Olivier MASCLLET, « Du "bastion" au "ghetto" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2006, vol. 159, n° 4, pp. 10-25; Yasmine SIBLOT, « Entretenir un rapport mobilisé à sa condition sociale en milieu populaire », *Sociétés contemporaines*, 2018, vol. 1, n° 109, pp. 65-92.

⁶ Alexis SPIRE, « De l'étranger à l'immigré », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1999, vol. 129, n° 1, pp. 50-56.

⁷ Patrick SIMON, « Les jeunes issus de l'immigration se cachent pour vieillir. Représentations sociales et catégories de l'action publique », *VEI enjeux*, 2000, vol. 121, pp. 23-38.

⁸ On peut, par exemple, citer les travaux de G. Noiriel, S. Beaud et O. Masclet qui réfutent l'usage de l'ethnicité. Stéphane BEAUD, *La France des Belhoumi*, op. cit.; Olivier MASCLLET, *La gauche et les cités*, op. cit.; Gérard NOIRIEL, *Longwy*, op. cit.

⁹ Didier FASSIN, « Du déni à la dénégation. Psychologie politique de la représentation des discriminations », in Didier FASSIN et Eric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 133-157.

les individualisant. Cette position conduit à la délégitimation des discriminations comme objet d'étude¹. Cette réticence à propos des classes populaires s'inscrit plus largement s'inscrit dans un contexte académique français, qualifié par E. Fassin d'« aveugle au racisme »². Pourtant, le discours politique autour d'un « modèle républicain universaliste » français qui serait aveugle à l'ethnicité se heurte aux transformations de la société française et de ses institutions autour de ces questions avec depuis les années 2000 une cristallisation « identitaire et morale »³ autour de la notion de laïcité. Néanmoins, il est encore largement repris par un certain nombre de chercheurs en sciences sociales pour disqualifier l'utilisation de la sociologie de l'ethnicité dans le contexte français. Les travaux portant sur les rapports de domination genrés et ethnicisés pointent pourtant l'impasse d'une telle approche⁴.

En Espagne, l'étude des rapports sociaux ethnicisés reste aussi minoritaire. Les travaux théoriques sur l'ethnicité ont été importés davantage dans le champ hispanophone par la sociologie latino-américaine et notamment mexicaine⁵. Au cours des années 2000, différents travaux, s'inspirant de la perspective développée par A. Sayad, ont mobilisé la notion d'« immigrés » pour analyser les transformations de la société espagnole⁶. La sociologie espagnole travaille peu la question des rapports sociaux d'ethnicité, mais se concentre plutôt sur l'étude des relations entre groupes sociaux sous l'angle de l'interculturalité. L'interculturalité ou l'intégration interculturelle se conçoit comme une variante du multiculturalisme. Les promoteurs de l'interculturalité se basent sur plusieurs

¹ Elise PALOMARES, « Le racisme : un hors-champ de la sociologie urbaine française ? », *Métropolitiques*, 2013, URL complète en biblio; Geneviève ZOÏA, « Faut-il avoir peur de l'ethnicité ? Le cas français », *Anthropologie et Sociétés*, 2010, vol. 34, n° 2, pp. 199-223.

² À propos des travaux de Dominique Schnapper, Alain Fienkelkraut, etc., voir Eric FASSIN, « Aveugles à la race ou au racisme ? », in Didier FASSIN et Eric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 106-130.

³ Christophe BERTOSSI, « Et si le modèle républicain n'existait pas ? Retour sur la « crise de l'intégration » en France, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne », in Esther BENBASSA (dir.), *Minorités visibles en politique*, Paris, CNRS éditions, 2011, pp. 53-69.

⁴ Christine DELPHY, *Un universalisme si particulier : Féminisme et exception française*, Paris, Editions Syllepse, 2010.

⁵ Voir la traduction de l'ouvrage de F. Barth en 1976 notamment. Fredrik BARTH, *Los grupos étnicos y sus fronteras*, n° 6, Mexico, Fondo de cultura económica, 1976; Gilberto GIMENEZ, « El debate contemporáneo en torno al concepto de etnicidad », *Cultura y representaciones sociales*, 2006, vol. 1, n° 1, pp. 129-144.

⁶ Manuel Hernández PEDREÑO et Andrés Pedreño CANOVAS (dir.), *La condición inmigrante: exploraciones e investigaciones desde la Región de Murcia*, Murcia, Universidad de Murcia, 2005; COLECTIVO IOE, *Inmigrantes, trabajadores, ciudadanos. Una visión de las migraciones desde España* [Rapport], Valencia, Universitat de Valencia, 1999.

travaux occidentaux dont celui du politiste italien Giovanni Sartori¹ qui propose l'utilisation du concept d'interculturalité pour pallier les limites du multiculturalisme. Il souligne par là l'importance des interactions entre groupes culturels dans le processus d'intégration. Cette conception scientifique est devenue dominante en Espagne depuis les années 2000 avec pour objectif d'analyser les conséquences sociales des flux migratoires internationaux à destination de l'Espagne depuis la fin des années 1990². Les théories interculturelles espagnoles catégorisent les groupes ethniques minorisés en distinguant les immigrés (*inmigrantes*) ou étrangers (*extranjeros*) des minorités ethniques (*minorías étnicas*) dont l'unique exemple donné est le cas des populations gitanes³. Ces travaux fournissent des explications basées sur des traits culturels qui ne s'appliquent uniquement qu'aux groupes ethniques minorisés, les majoritaires blancs étant absents de l'analyse. De plus, l'analyse en termes d'interculturalité ne fait pas de lien avec les rapports sociaux de classe. Bien qu'elle fasse l'objet de résistances différentes dans les deux cas, l'approche sociologique de l'ethnicité permet d'approfondir l'étude des rapports de domination.

Le vocabulaire de l'ethnicité

Dans ce travail, j'ai choisi de mobiliser la sociologie de l'ethnicité et le vocabulaire qui lui est associé. La notion d'ethnicité renvoie à la catégorisation des individus selon le critère de l'origine réelle ou supposée. Bien qu'il soit impossible de choisir une catégorie « juste »⁴, j'ai fait le choix de préférer le terme d'ethnicité à celui de « race » — parfois critiqué pour son risque d'essentialisation⁵. Je mobilise la dichotomie « minoritaires/majoritaire » définie par C. Guillaumin⁶ et reprise par de V. De Rudder, C. Poiret et F. Vourc'h⁷, pour analyser les logiques de participation dans les quartiers populaires. Les termes « majoritaire » et « minoritaires » sont utilisés dans une conception sociologique à l'aune des rapports de domination et non pas dans une conception démographique. Le « majoritaire » n'est pas le groupe le plus

¹ Giovanni SARTORI, *La sociedad multiétnica. Pluralismo, multiculturalismo, extranjeros e islámicos*, Madrid, Taurus, 2001.

² Joaquín BELTRAN ANTOLIN, *La interculturalidad*, Barcelona, Editorial UOC, 2015.

³ Graciela MALGESINI et Carlos GIMENEZ, *Guía de conceptos sobre migraciones, racismo e interculturalidad*, Madrid, Libros de la Catarata, Libros de la catarata, n° 108, 2000.

⁴ Véronique DE RUDDER, François VOURC'H et Christian POIRET, *L'inégalité raciste: l'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p.29.

⁵ Loïc WACQUANT, « For an Analytic of Racial Domination », *Political Power and Social Theory*, 1997, vol. 11, pp. 221-234.

⁶ Colette GUILLAUMIN, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Nice, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 1972.

⁷ Véronique DE RUDDER, François VOURC'H et Christian POIRET, *L'inégalité raciste*, op. cit.

important quantitativement, mais celui qui détient les positions de pouvoir. Cette division majoritaires/minoritaires permet de comparer les situations des relations ethniques dans deux contextes nationaux différents et mobilisant des groupes différents exposé à la « minorisation » : Sud-Américains, Nigériens, Pakistanais, Marocains, etc. à Barcelone et Maghrébins, Comoriens, Gitans et musulmans à Marseille.

La catégorie « groupes ethniques minorisés » permet d’englober un spectre plus large que les catégories statistiques. Dans le cas français comme espagnol, les recensements font la distinction entre « immigrés/non immigrés » et « nationaux/étrangers » ce qui ne permet pas d’intégrer les générations ultérieures. La mobilisation des termes « immigrés » ou « étrangers » fera référence aux données statistiques. Les données recueillies en entretien, notamment les récits de vie, ont permis d’affiner l’appartenance ethnique des enquêtés au-delà des catégories statistiques.

Cet outil permet d’abandonner toute définition substantialiste de l’ethnicité selon laquelle les groupes ethniques existent par eux-mêmes puis, éventuellement, établissent des contacts, au profit d’une perspective relationnelle : un groupe ne devient ethnique que lorsque ses membres viennent à se distinguer en revendiquant pour eux, ou en assignant à d’autres individus, une origine commune¹.

En France, les analyses des relations interethniques ont permis d’approfondir l’étude des relations sociales et des groupes sociaux à partir d’une lecture non essentialiste de l’ethnicité grâce à la notion dynamique de « frontières ethniques »², à savoir la construction et les transformations de lignes de différenciation entre groupe ethnique majoritaire et groupes ethniques minorisés. Les analyses qui la mobilisent permettent d’« *unir à l’intérieur du même univers symbolique minoritaires et majoritaire* »³ et de questionner les rapports de domination dans leurs dimensions tant matérielles que symboliques. Les logiques imbriquées de domination ainsi que les possibilités de remise en question voire de résistance à l’ordre social inégalitaire⁴ sont alors mises en évidence. Concernant l’étude des classes populaires, cette perspective s’est avérée fructueuse pour

¹ Philippe POUTIGNAT et Jocelyne STREIFF-FENART, *Théories de l’ethnicité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

² *Ibid.*; Véronique DE RUDDER, François VOURC’H et Christian POIRET, *L’inégalité raciste*, op. cit.

³ Danielle JUTEAU, *L’ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 1999, p.135.

⁴ Nicolas JOUNIN, Élise PALOMARES et Aude RABAUD, « Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires », *Sociétés contemporaines*, 2008, vol. 70, n° 2, pp. 7-23.

problématiser les relations ethniques dans les transformations du travail ouvrier¹, mais aussi la construction des catégories et stéréotypes dominants sur certains groupes comme les « garçons arabes »², les musulmans³ ou sur l'organisation sociale des quartiers populaires⁴. Pour approfondir ces articulations entre les rapports sociaux de domination, la notion d'intersectionnalité se révèle particulièrement utile.

2.2.2 Articuler les rapports de domination : le concept d'intersectionnalité

La notion d'intersectionnalité émerge dans les années 1970 dans le sillage des travaux des féministes matérialistes. Plusieurs autrices explorent les inégalités matérielles produites par les rapports sociaux de genre et d'ethnicité. En France, D. Kergoat illustre l'imbrication des rapports de classe et genre au sein du monde ouvrier⁵, mais aussi d'ethnicité⁶ en montrant comment l'organisation du travail au sein de l'usine Bulledor est liée aux rapports sociaux de genre et d'ethnicité. C. Guillaumin a également démontré que ces deux rapports de pouvoir – qui instituent les uns majoritaires, les autres minoritaires sur la base de marques physiques ou culturelles - légitiment dans un système de référence symbolique, un ordre hiérarchique. Ce dernier se concrétise par un accès moindre aux ressources matérielles ainsi que par l'éviction des minoritaires des lieux de pouvoir et de la production des connaissances.

Aux États-Unis, l'essor du *black feminism* dans les années 1980 conduit également à un renouvellement des questionnements autour des rapports sociaux de domination. Deux critiques sont adressées aux mouvements sociaux : d'un côté l'indifférence au racisme du mouvement féministe et de l'autre l'absence de problématisation du sexisme dans le mouvement antiraciste⁷. En 1989, K. Crenshaw propose le concept d'intersectionnalité pour comprendre la marginalisation des femmes de couleur des mouvements politiques

¹ Nicolas JOUNIN, *Chantier interdit au public: enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 2008.

² Nacira GUENIF SOUILAMAS et Éric MACE, *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour-d'Aigues, Editions de l'Aube, 2006.

³ Nancy VENEL, *Musulmans et citoyens: appropriations, usages et agencements des appartenances chez les jeunes français d'origine maghrébine*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

⁴ Didier LAPEYRONNIE, *Ghetto urbain: ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 2008.

⁵ Danièle KERGOAT, « Des rapports sociaux de sexe et de la division sexuelle du travail », *op. cit.*; Danièle KERGOAT, *Se battre, disent-elles ...*, *op. cit.*

⁶ Danièle KERGOAT, « Une sociologie à la croisée de trois mouvements sociaux », *L'Homme & la Société*, 2010, vol. 176-177, n° 2, pp. 27-42.

⁷ Sirma BILGE, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogenes*, 2009, vol. 225, n° 1, pp. 70-88.

féministes, car de couleur, et antiracistes, car femmes¹. L'intersectionnalité vise à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales². L'adoption d'une perspective intersectionnelle nécessite de porter son attention sur les débats internes à la compréhension du concept.

Le premier enjeu d'une analyse intersectionnelle des rapports de domination réside dans l'adoption d'une approche constructiviste. L'enjeu est de comprendre la constitution des catégories sociales que sont la classe, le genre, le groupe ethnique par les rapports de pouvoir. L'approche constructiviste invite à se défaire d'une approche identitaire en termes de genre, de classe ou d'ethnicité, et à privilégier l'analyse des rapports de pouvoir qui, chacun, instituent des majoritaires et des minoritaires. Chacun de ces rapports de pouvoir a des conséquences matérielles et sa propre historicité. L'approche constructiviste implique de ne pas reléguer le genre et l'ethnicité au registre idéologique et suppose de penser ensemble les inégalités complexes et les différences qu'elles produisent³.

Les enjeux d'imbrication des rapports sociaux de domination sont au cœur des débats. Plusieurs postures ont été identifiées par S. Bilge⁴ : la critique d'une approche additive superficielle des rapports de domination a laissé la place à une approche multiplicative. Celle-ci permet de rendre compte de l'interaction (pas uniquement dans le sens d'un renforcement) entre les axes de domination⁵. Cependant cette approche a fait l'objet de critiques en raison de son postulat d'une séparabilité des axes de domination. D. Kergoat

¹ Kimberle CRENSHAW, « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », in Martha ALBERTSON FINEMAN et Rixanne MYKITIUK (dir.), *The Public Nature of Private Violence*, New York, Routledge, pp. 93-118. Voir aussi sa traduction en français : Kimberlé Williams CRENSHAW, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, 2005, n° 39, n° 2, pp. 51-82.

² Kimberle CRENSHAW, « Mapping the Margins », *op. cit.*; Patricia Hill COLLINS, *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge, 2000.

³ Elise PALOMARES et Armelle TESTENOIRE, « Indissociables et irréductibles : les rapports sociaux de genre, ethniques et de classe », *L'Homme et la société*, 2011, n° 176-177, pp. 15-26.

⁴ Sirma BILGE, « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme & la Société*, 2010, vol. 176-177, n° 2, pp. 43-64.

⁵ Ange-Marie HANCOCK, « When Multiplication Doesn't Equal Quick Addition: Examining Intersectionality as a Research Paradigm », *Perspectives on Politics*, mars 2007, vol. 5, n° 1, pp. 63-79; Sirma BILGE, « De l'analogie à l'articulation », *op. cit.*

pointe ainsi le risque de dissocier des rapports sociaux de domination qui ne le sont pas dans l'expérience des individus, et préfère mobiliser le terme de consubstantialité des rapports de domination¹. L'approche holiste de l'intersectionnalité répond à cette critique en appréhendant l'analyse des rapports de domination comme un système complexe où les différents éléments sont liés et ne peuvent être dissociés. Pour S. Bilge, cette conception de l'intersectionnalité « *semble plus prometteuse pour en capter le rapport constitutif, c'est-à-dire pour offrir une analyse qui ne porte pas sur des catégories préexistantes qui s'influencent par la suite mutuellement, mais sur des processus de leur co-construction* »². L'approche intersectionnelle fait l'objet de critiques relativement similaires à celles énoncées à l'encontre de la sociologie de l'ethnicité : c'est d'ailleurs principalement la variable ethnique qui cristallise les oppositions³. E. Lépinard et S. Mazouz recensent trois principales critiques de la part des sociologues français opposés « aux conflits identitaires »⁴. D'abord, l'intersectionnalité cristallise des oppositions chez certains chercheurs qui ne se détachent pas du discours politique autour de « l'universalisme républicain » français pour intégrer à leurs analyses les travaux sur les catégorisations et identifications ethniques. De plus, la critique formulée à la notion est qu'elle « *prendrait mal en compte les identités* » et chercherait à les « réifier ». Enfin, elle privilégierait le genre et l'ethnicité sur la classe sociale⁵. Ces critiques disqualifient la notion d'intersectionnalité sans aborder frontalement les nombreux travaux historiques et sociologiques existants sur ce sujet. L'approche constructiviste de l'intersectionnalité permet, pourtant, d'envisager une « *interdépendance inégale entre les rapports de domination* »⁶ selon les contextes sociaux et historiques. Elle permet de conjuguer de manière relationnelle l'étude des différents rapports de domination dans l'étude des classes populaires et d'affiner ainsi l'étude des stratifications internes à ce groupe.

¹ Danièle KERGOAT, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », in Elsa DORLIN (dir.), *Sexe, race, classe: pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France; Danièle KERGOAT, « Une sociologie à la croisée de trois mouvements sociaux », *op. cit.*

² Sirma BILGE, « De l'analogie à l'articulation », *op. cit.* Voir également Baukje PRINS, « Narrative Accounts of Origins: A Blind Spot in the Intersectional Approach? », *European Journal of Women's Studies*, 2006, vol. 13, n° 3, pp. 277-290.

³ Farinaz FASSA, Eléonore LÉPINARD et Marta ROCA I ESCODA, *L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, La Dispute, 2016 ; Eleonore LÉPINARD et Sarah MAZOUZ, « Cartographie du surplomb. Ce que les résistances au concept d'intersectionnalité nous disent sur les sciences sociales en France », *Mouvements*, 2019, URL complète en biblio.

⁴ Dans cette introduction de dossier, les auteurs reviennent sur les propos disqualifiant la notion d'intersectionnalité formulés par G. Noiriel. Voir Abdellali HAJJAT et Silyane LARCHER, « Intersectionnalité », *Mouvements*, 2019, URL complète en biblio.

⁵ Eleonore LÉPINARD et Sarah MAZOUZ, « Cartographie du surplomb. Ce que les résistances au concept d'intersectionnalité nous disent sur les sciences sociales en France », *op. cit.*

⁶ Sirma BILGE, « De l'analogie à l'articulation », *op. cit.*

3/ POUR UNE ANALYSE RELATIONNELLE ET LOCALISEE DES LOGIQUES DE PARTICIPATION

Le parti pris de cette thèse est d'articuler une sociologie des publics de la participation avec une sociologie intersectionnelle des classes populaires pour comprendre comment les politiques de participation contribuent à la construction et à la transformation des positions sociales au sein des classes populaires urbaines. Mon analyse cherche concrètement à éclairer les logiques différenciées d'investissement des classes populaires dans les politiques de participation. Pour ce faire, je propose d'adopter une perspective relationnelle et localisée dans l'étude des logiques de participation afin d'interroger conjointement les publics engagés ou non dans la participation et les raisons sous-jacentes à leur (non) participation.

3.1 La production de positions sociales localisées par l'action publique

Si historiquement les travaux sur les rapports de classe et la stratification sociale ont été pensés à l'échelle macro et de manière quantitative, de récents travaux ont mené un questionnement sur la production des positions sociales dans une perspective relationnelle et localisée. Les auteurs de l'ouvrage *Mondes ruraux et classes sociales* montrent l'enjeu d'appréhender la stratification sociale à l'échelle locale où les groupes sont en interaction. Selon eux :

« C'est de cette manière que l'on peut saisir les positions sociales dans un ensemble de relations incarnées, ensemble qui est lui-même le produit d'une histoire sociale singulière et qui détermine en partie les ressources que les individus et groupes peuvent (ou non) accumuler au cours de leurs trajectoires. [...] Saisir ce que cette construction doit aux configurations locales permet de réinterroger les positions sociales et leur pouvoir explicatif des pratiques et représentations. »¹

¹ Ivan BRUNEAU, Gilles LAFERTE, Julian MISCHI et Nicolas RENAHY, « Introduction : Saisir l'espace social à une échelle locale. Une enquête collective au sein des campagnes françaises », in Ivan BRUNEAU, Gilles LAFERTE, Julian MISCHI et Nicolas RENAHY (dir.), *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Editions EHESS 2018, pp. 13-14.

La perspective localisée des positions sociales permet d'affiner l'analyse relationnelle des groupes sociaux¹ en donnant davantage d'importance à sa dimension spatiale². En prenant acte que les mécanismes de production des positions sociales sont spatialement situés, l'analyse localisée des positions sociales porte son attention sur les rapports de pouvoir qu'entretiennent concrètement les groupes sociaux, dans une perspective attentive aux configurations³. Elle permet ainsi de s'interroger sur les processus de transformation des classes populaires, comme le propose O. Schwartz :

« Une sociologie des classes populaires ne peut pas faire l'économie d'une interrogation globale sur la manière dont divers processus en jeu dans les sociétés contemporaines transforment les univers de vie populaires. Elle ne peut pas ne pas placer au centre de ses préoccupations la question de savoir ce qu'il advient de ceux-ci lorsqu'ils sont travaillés par des phénomènes acculturatifs puissants ». ⁴

Parmi ces « phénomènes acculturatifs », l'action publique et les institutions occupent une place centrale. Les rapports qu'entretiennent les classes populaires aux institutions oscillent entre imprégnation d'une culture légitime⁵ et, d'autre part, appropriation et socialisation aux normes administratives⁶. L'approche localisée des positions sociales permet d'étudier les effets concrets matériels et symboliques des « phénomènes acculturatifs » dans la production de la stratification des classes populaires, mais aussi dans leur rapport à la politique. A. Spire mobilise la notion de *policy feedbacks* pour analyser les effets des politiques publiques sans les réduire à un questionnement en termes d'efficacité socioéconomique, « mais à travers leur propension à changer les rapports politiques »⁷. Il s'agit ainsi de :

¹ Pierre BOURDIEU, « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1984, vol. 52, n° 1, pp. 3-14.

² Fabrice RIPOLL, « Quelle dimension spatiale des structures sociales chez Bourdieu ? Localisations résidentielles et jeux d'échelles dans "La distinction" », in Philippe COULANGEON et Julien DUVAL (dir.), *Trente ans après La distinction*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 365-377.

³ Norbert ELIAS et John SCOTSON, *Logiques de l'exclusion: enquête sociologique au coeur des problèmes d'une communauté*, 2e édition [1965], Paris, Fayard, 1997.

⁴ Olivier SCHWARTZ, « Peut-on parler des classes populaires ? », *op. cit.*

⁵ Claude GRIGNON et Jean Claude PASSERON, *Le savant et le populaire*, *op. cit.*; Richard HOGGART, *La culture du pauvre*, *op. cit.*

⁶ Olivier Schwartz montre notamment comment, à travers les entretiens institutionnels au cœur des politiques sociales, les classes populaires acquièrent des « ressources communicationnelles » liées à la diffusion de la psychologie dans les institutions. Olivier SCHWARTZ, *Le monde privé des ouvriers*, *op. cit.* ; Olivier SCHWARTZ, « La pénétration de la « culture psychologique de masse » dans un groupe populaire : paroles de conducteurs de bus », *Sociologie*, 2011, Vol. 2, n° 4, pp. 345-361.

⁷ Alexis SPIRE, « État des lieux. Les policy feedbacks et le rapport ordinaire à l'État », *op. cit.*

« [...] comprendre comment les politiques publiques (*policies*) façonnent le rapport au politique (*politics*), à la fois au niveau macro, par le biais des relations entre institutions et groupes sociaux, et au niveau micro en considérant leurs effets sur le rapport à la politique des citoyens.»¹

L'analyse des effets ou « conséquences » des politiques publiques permet d'approfondir un sujet de recherche peu investi par les travaux de science politique selon P. Duran². Concernant la politique de rénovation urbaine des quartiers politiques de la ville français, P. Gilbert a montré les conséquences de cette politique publique sur la stratification sociale interne aux classes populaires, les trajectoires résidentielles ainsi que l'appropriation de l'espace privé³. L'adoption de la perspective des effets de l'action publique couplée à l'étude localisée des mécanismes de production des positions sociales me permet alors d'interroger les conséquences des politiques de participation sur la stratification sociale des classes populaires urbaines. Elle doit permettre de proposer une analyse sociologique des publics présents et absents de la participation dans une perspective relationnelle. En reprenant le couple acculturation/appropriation des normes institutionnelles, on peut questionner les effets de l'injonction à la participation des classes populaires urbaines. J'ai déjà mentionné les analyses mettant en avant l'exclusion des classes populaires des espaces participatifs par leur non-maîtrise des normes délibératives en vigueur⁴. D'autres travaux montrent également qu'une appropriation de l'injonction participative a des conséquences sur les trajectoires individuelles des participants. Différents travaux mettent en avant les possibilités d'émancipation par la participation qui rendent possibles des transformations des trajectoires individuelles notamment chez les groupes sociaux dominés⁵. Celle-ci est étroitement liée aux

¹ *Ibid.*

² Patrice DURAN, *Penser l'action publique*, Paris, LGDJ, 1999.

³ Pierre GILBERT, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine : transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2014.

⁴ Julien TALPIN, « Jouer les bons citoyens », *op. cit.*; Marion CARREL, *Faire participer les habitants?*, *op. cit.*

⁵ Marie-Hélène BACQUE, « Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néolibéralisme? Empowerment zones aux Etats-Unis et politique de la ville en France », in Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, Découverte, 2005, pp. 81-100 ; Marie-Hélène BACQUE et Carole BIEWENER, « Empowerment, développement et féminisme : entre projet de transformation sociale et néolibéralisme », in Marie-Hélène BACQUE et Yves SINTOMER (dir.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 82-101.

dynamiques de politisation individuelle observées du fait de l'investissement dans la participation¹.

L'entrée par les positions sociales localisées doit permettre de comprendre quelles configurations sociales et interactionnelles rendent possibles ces phénomènes. Cette attention portée aux effets des politiques de participation sur les positions sociales au sein des classes populaires se couple d'un intérêt pour l'analyse relationnelle des investissements différenciés des publics dans la participation.

3.2 La dimension relationnelle des logiques de participation

Un des objectifs de ce travail est de rendre compte des mécanismes qui conduisent à l'absence de certains groupes dans les organisations et dispositifs participatifs. Pour ce faire, je mobilise la notion de logiques de participation, comme configurations relationnelles², afin d'analyser l'engagement et l'absence d'engagement des publics dans les politiques de participation de façon plurielle. Cette perspective permet de se défaire d'un intérêt uniquement porté sur les publics présents dans les dispositifs participatifs, comme l'ont démontré des travaux précédents. M. Carrel a développé une approche « écologique » pour comprendre les effets de l'engagement des associations dans le débat public en fonction des espaces géographiques dans lesquels ils s'inscrivent. Elle montre que « *la prise en compte de l'environnement conduit à relativiser la toute-puissance des procédures, dispositifs et méthodologies sur la réalité sociale* »³. Les travaux de M.-H. Sa Vilas Boas ont, eux, montré l'intérêt d'une approche attentive aux contextes sociaux et militants dans lesquelles des femmes des classes populaires brésiliennes s'investissent dans la participation⁴. En mettant en avant les différents espaces sociaux de la participation, qu'elle nomme « jeu participatif », elle montre que celle-ci dépasse les frontières des dispositifs institutionnels et inclut les relations de sociabilités locales. Je cherche ici à prolonger cette perspective relationnelle en questionnant les relations entre

¹ Julien TALPIN, « L'essentiel n'est pas de participer. Engagement associatif et transformation personnelle », *La Vie des Idées*, 1 décembre 2011, URL complète en biblio ; Marion CARREL, « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire », *Politix*, 2009, n° 75, pp. 33-51.

² Norbert ELIAS, *What Is Sociology?*, Columbia University Press, 1984.

³ Marion CARREL, « La citoyenneté plurielle. Appréhender les dispositifs participatifs dans leur environnement », in Marion CARREL, Catherine NEVEU et Jacques ION (dir.), *Les intermittences de la démocratie. formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.99.

⁴ Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, op. cit.

des groupes sociaux, aux ressources et à l'engagement différenciés, dans l'espace de la participation. Mobiliser la notion de logiques de participation vise ainsi à questionner de concert les mécanismes d'engagement, de désengagement et d'absence d'engagement des classes populaires urbaines dans la participation.

La sociologie du militantisme s'est beaucoup penchée sur les mécanismes et raisons de l'engagement dans les mobilisations collectives. En analysant l'engagement dans sa dimension processuelle¹, elle a mis en évidence les dispositions sociales propices à l'engagement (qui varient selon les contextes les causes) notamment les ressources sociales et culturelles détenues par les individus, la manière dont les modes d'organisation rendent propices l'investissement de certains individus et groupes selon les ressources qu'ils disposent² et les rétributions du militantisme dans les trajectoires individuelles ou dans le champ militant ou politique³. Pour J. Ion, les modes d'engagement des individus dans les mouvements sociaux ont évolué à partir des années 1980 passant d'un « engagement militant » au sein des mouvements de masse à un « engagement distancié » plus individualisé et compatible avec d'autres sphères de vie⁴. La question du désengagement a, en revanche, fait l'objet de moins d'analyses. En suivant le modèle d'A. Hirschman⁵, O. Fillieule propose d'analyser le désengagement dans une perspective processuelle⁶. L'intérêt d'une approche par le désengagement est de « *poser de manière renouvelée la question du militantisme comme activité sociale spécifique, avec ses phases de recrutement et ses moments de déprise* »⁷. Ainsi, le désengagement permet d'étudier « en creux » les mécanismes et trajectoires d'engagement militant. La notion de désengagement s'avère féconde pour questionner les publics de participation et mérite d'être approfondie. D'une part, si les analyses de la sociologie du militantisme se sont concentrées sur des organisations et mobilisations visibles et historiques, mon propos vise davantage à interroger les organisations moins formalisées et davantage ancrées dans l'action publique. De plus, la notion de désengagement mobilisée par O. Fillieule s'intéresse spécifiquement aux trajectoires de sortie du militantisme, celle de l'absence

¹ Olivier FILLIEULE, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1, pp. 199-215.

² Emmanuel PIERRU, « Organisations et ressources », in Éric AGRIKOLIANSKY, Isabelle SOMMIER et Olivier FILLIEULE (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, pp. 19-38.

³ Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 1977, vol. 27, n° 1, pp. 123-154.

⁴ Jacques ION, *La fin des Militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997.

⁵ Albert O. HIRSCHMAN, *Exit, voice, and loyalty: responses to decline in firms, organizations, and states*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

⁶ Olivier FILLIEULE (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.

⁷ *Ibid*, p.11.

d'engagement ou des contraintes extérieures qui pèsent sur l'engagement restent à développer. L'adoption d'une perspective relationnelle à partir du couple engagement/désengagement permet de questionner les différentes modalités d'investissement (ou non) dans la participation et les mécanismes sociaux sous-jacents.

La théorie de la mobilisation des ressources¹ a permis de comprendre le rôle des « entrepreneurs de cause » qui permettent de structurer et mobiliser un groupe dans la défense d'une cause. Dans le cas des politiques de participation, on peut également questionner les acteurs qui jouent un rôle dans la mobilisation de certains publics et permettent l'appropriation des normes de participation. L'« acculturation » institutionnelle des classes populaires à la participation passe, plutôt par des « acteurs intermédiaires », au cœur de cette thèse. Mais en France, l'étude des intermédiaires entre champ politique et classes populaires a surtout permis de montrer les mécanismes de l'éloignement de ces groupes des structures militantes et partisans censées les représenter par la transformation des profils sociaux des cadres de ces organisations². En Espagne, d'autres travaux ont mis en avant le rôle d'intermédiaires politiques, entre gouvernants et gouvernés, joué par les associations de voisins dans les quartiers populaires³. De plus, le développement de la participation a conduit à la professionnalisation de ce secteur d'activité. Différents travaux se sont attelés à étudier ces groupes professionnels qu'ils soient « experts »⁴ ou « artisans »⁵ de la participation en montrant comment ces acteurs façonnent les dispositifs participatifs et leurs logiques. La question de l'appropriation des politiques de participation va au-delà de la professionnalisation de la participation. En effet, elle invite à questionner plus largement les logiques d'intermédiation⁶ entre, d'une part les politiques de participation et l'espace militant et, d'autre part, les dispositifs participatifs et leurs publics. C'est ce qui guide le travail de M.-H. Sa Vilas Boas à propos des conférences de femmes au Brésil. Elle distingue deux profils d'« entrepreneures de participation » chez les femmes de classe populaire, l'un caractérisé par un engagement dans le tissu associatif local et l'autre par

¹ John D. MCCARTHY et Mayer N. ZALD, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, 1977, vol. 82, n° 6, pp. 1212-1241.

² Julian MISCHI, *Le communisme désarmé: le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*, op. cit. ; Rémi LEFEBVRE et Frédéric SAWICKI, « Le peuple vu par les socialistes », op.cit.

³ Marc ANDREU, *Barris, veïns i democràcia : el moviment ciutadà i la reconstrucció de Barcelona (1968-1986)*, Barcelona, L'Avenç, 2015.

⁴ Magali NONJON, *Quand la démocratie se professionnalise : enquête sur les experts de la participation*, op. cit.

⁵ Marion CARREL, *Faire participer les habitants?*, op. cit.

⁶ Olivier NAY et Andy SMITH, « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », in *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 2002, pp. 47-86.

un investissement de longue date dans les dispositifs participatifs. Elle montre que les « entrepreneurs de participation » sont multipositionnées dans l'espace militant, les relations de sociabilités locales des classes populaires et le champ politique¹. Ainsi, l'adoption d'une perspective contextualisée des politiques de participation, à travers l'analyse de l'ancrage social et des logiques d'imbrication avec l'espace militant, permet de rendre compte des différentes facettes du « jeu participatif ». Les intermédiaires jouent ainsi un rôle primordial dans l'appropriation des politiques de participation et la mobilisation de certains publics.

L'objectif de mon travail est de prolonger les travaux existants sur les intermédiaires de participation en questionnant leur rôle dans les logiques de participation des classes populaires urbaines et notamment dans les mécanismes de mobilisation (ou non) des publics. En somme, la notion de logiques de participation permet d'appréhender les mécanismes d'engagement, d'absence d'engagement ou de contraintes à l'engagement des publics dans la participation ainsi que le rôle d'acteurs intermédiaires dans ces processus.

3.3 Problématique et hypothèses de travail

Le point de départ de cette thèse était la déconstruction de l'homogénéité supposée des classes populaires comme publics de la participation. En s'inscrivant à la fois dans la sociologie des classes populaires attentive à une approche intersectionnelle ainsi que dans la sociologie des publics de la participation, cette thèse contribue à affiner le regard sur les mécanismes qui conduisent à l'engagement de certains groupes des classes populaires dans les espaces participatifs, et, en retour, à l'absence d'autres groupes. Pour ce faire, elle mobilise deux partis pris : d'une part mon travail vise à analyser les effets de la participation comme action publique dans la production des positions sociales au sein des classes populaires urbaines. L'ancrage localisé de l'analyse permet de questionner les effets de cette politique publique à une échelle où différents groupes sont effectivement en interaction. D'autre part, l'analyse mobilise la notion de « logiques de participation » afin de penser de manière relationnelle des investissements différenciés dans les politiques de participation et les acteurs permettant (ou non) l'appropriation des normes de participation. De ces deux partis pris découle la problématique au cœur de cette thèse : dans quelle mesure l'appropriation locale des politiques de participation contribue à la

¹ Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, op. cit.

reproduction et/ou à la transformation de positions sociales localisées au sein des classes populaires urbaines ?

Trois sous-problématiques en résultent : d'une part, qui sont les publics mobilisés dans les organisations locales de participation et qui sont les absents ? Comment la mobilisation d'un public ordinaire ou son absence participe à la construction, et à la transformation, de multiples frontières au sein des classes populaires ?

De là découle un autre questionnement sur les acteurs intermédiaires de la participation, dont la littérature a montré le rôle clé. Comment le public est-il mobilisé ? Qui le mobilise et comment ? Comment les acteurs associatifs locaux — ou investis dans la participation — façonnent-ils le public mobilisé ? Comment s'approprient-ils les catégorisations institutionnelles du public de la participation ?

Enfin, dans quelle mesure les contextes nationaux et locaux de participation influencent les logiques de participation des classes populaires ? Les modes de catégorisation institutionnels du public sont-ils similaires en France et en Espagne, à Marseille et à Barcelone ? Comment sont-ils appropriés localement ? Les compositions locales des classes populaires influencent-elles l'organisation de la participation ?

L'hypothèse centrale de cette thèse est que l'appropriation des politiques de participation par les classes populaires se fait de manière différenciée et contribue à la hiérarchisation sociale, par la reproduction et le renforcement des frontières entre groupes sociaux. Les différentes logiques de participation (mobilisation, démobilisation, contournement) sont associées à des groupes aux ressources spécifiques et contribuent à la reproduction des positions sociales localisées des classes populaires urbaines. Ces logiques sont marquées par les configurations locales où les modes de catégorisation du public, les stratifications des classes populaires et l'organisation locale de la participation sont différents et révèlent des nuances entre les cas de Barcelone et Marseille.

Deux sous-hypothèses permettent d'affiner cette hypothèse générale. En premier lieu, l'appropriation locale des politiques de participation se fait de manière indirecte et différenciée. Elle est rendue possible par des entrepreneurs de participation, qui se positionnent comme acteurs intermédiaires entre les habitants des quartiers populaires et les acteurs institutionnels et politiques. Les réceptions par les publics ordinaires sont également différenciées selon les positions sociales occupées par les individus. Trois logiques de participation peuvent ainsi être observées : la mobilisation, la démobilisation et le contournement. Le travail de constitution et de mobilisation du public par les entrepreneurs passe par des processus de sélection qui restreignent le public ordinaire au prisme des rapports de domination différents selon le contexte social localisé. En retour, ce travail de mobilisation du public ordinaire conduit à l'émergence d'autres logiques de

participation (démobilisation et contournement) de la part d'autres fractions des classes populaires qui peuvent s'avérer concurrentes selon les positions sociales et le rapport au politique. Les trois logiques de participation sont imbriquées entre elles selon des modalités différentes selon les contextes.

En second lieu, les appropriations et réceptions différenciées des politiques de participation contribuent à la hiérarchisation des positions sociales au sein des classes populaires urbaines. Dans des contextes localisés marqués par des formes de stratification multiples (sociale, ethnique, de genre et générationnelle), l'organisation locale de participation et les logiques de participation des publics conduisent à la reproduction et au renforcement des frontières multiformes entre groupes sociaux.

4/ UNE METHODOLOGIE COMPARATIVE ET ETHNOGRAPHIQUE

Ce travail de recherche repose sur la comparaison des logiques de participation des classes populaires urbaines dans deux cas : à Barcelone et Marseille. La méthodologie choisie pour cette enquête est ethnographique et comparative et a donc consisté à réaliser des monographies comparatives.

En revenant sur les différentes implications de la comparaison entre les cas de Barcelone et Marseille, je montre premièrement que mon travail s'inscrit dans une démarche caractéristique des études urbaines. Puis je présente le déroulement de l'enquête ethnographique et ses implications.

4.1 Les implications d'une comparaison entre les cas de Barcelone et Marseille

Dans le champ interdisciplinaire des études urbaines, la comparaison — *a fortiori* internationale — s'est imposée comme un outil d'analyse particulièrement pertinent. Les travaux de P. Le Galès ont érigé les villes européennes comme véritables catégories d'analyse des changements politiques et sociaux de villes partageant des critères historiques et socioéconomiques¹. La comparaison internationale permet de saisir la

¹ Patrick LE GALES, *Le retour des villes européennes: sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Science Po, 2003.

diffusion des modèles urbains dans un contexte mondialisé et de distinguer les influences respectives des différentes échelles territoriales sur les dynamiques urbaines contemporaines. L'approche comparative prônée dans ces travaux se distingue des approches causalistes qui, dans une perspective hypothético-déductive, cherchent à tester des variables sur un grand nombre de cas¹. Plutôt, le champ des études urbaines mobilise la comparaison à rebours d'une conception totalisante, comme le souligne P. Le Galès :

« Bienvenue dans le monde des comparaisons urbaines imparfaites, articulées à plusieurs échelles, prenant en compte les interdépendances et les processus de mondialisation, et des tentatives visant à « comparer l'incomparable. »²

Le recours à la comparaison en sociologie urbaine a également permis de déconstruire le caractère exceptionnel de certaines villes³ souligné par certaines approches monographiques dans la tradition des écoles sociologiques de Chicago. Pour J. Robinson⁴, quelle que soit leur taille ou leur histoire, toutes les villes peuvent être des points de départ pour la théorisation. J. Robinson invite les recherches à se pencher sur des « villes ordinaires », à l'inverse des villes connues par leur extraordinaireté quant au développement de certains phénomènes politiques et sociaux à l'échelle urbaine comme la gentrification ou la décroissance urbaine. La démarche comparative, entre les cas de Barcelone et Marseille, au cœur de cette thèse s'inscrit dans cette perspective. Elle porte son attention sur l'articulation de plusieurs échelles et leurs effets sur les phénomènes étudiés. En choisissant de mobiliser la méthode des monographies comparées, mon travail permet de considérer les spécificités des logiques de participation dans les quartiers populaires à Barcelone et Marseille tout en désingularisant ces contextes locaux. Cette méthode me permet également de souligner les logiques similaires et différenciées de participation et leurs effets, et d'inscrire, ainsi, ces cas dans des processus sociaux et politiques plus généraux.

¹ Gilles PINSON, « Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées », in Jean-Yves AUTHIER, Vincent BAGGIONI, Bruno COUSIN, Yankel FIJALKOW et Lydie LAUNAY (dir.), *D'une ville à l'autre*, Paris, La Découverte, 2019, pp. 43-66.

² Patrick LE GALES, « Les études urbaines contre la comparaison », *E-prints - Centre d'études européennes et de politique comparée*, 2018, URL complète en biblio.

³ Patrick LE GALES, « Pourquoi si peu de comparaison en sociologie urbaine ? », in Jean-Yves AUTHIER, Vincent BAGGIONI, Bruno COUSIN, Yankel FIJALKOW et Lydie LAUNAY (dir.), *D'une ville à l'autre*, Paris, La Découverte, 2019, pp. 21-41.

⁴ Jennifer ROBINSON, « Cities in a World of Cities: The Comparative Gesture », *International Journal of Urban and Regional Research*, 2011, vol. 35, n° 1, pp. 1-23.

4.1.1 L'inscription des cas de Barcelone et Marseille dans une comparaison multi-niveaux

Les villes de Barcelone et Marseille partagent une situation géographique similaire (elles sont toutes deux des villes portuaires de la Méditerranée) et une importance semblable dans leurs contextes nationaux (elles sont toutes deux les secondes métropoles de leur pays). Pour autant, la place occupée par Barcelone en Espagne diffère largement de celle de Marseille dans le contexte français. Barcelone est une métropole de 1,6 million d'habitants et constitue le principal pôle économique du pays quand Marseille compte 860 000 habitants et reste une ville plus marginale dans l'économie nationale. Surtout, ces deux villes diffèrent quant à leur inscription dans l'espace économique mondialisé : depuis les années 1990, Barcelone est devenue un symbole du renouveau urbain emmené par le tourisme de masse et les aménagements associés¹. Marseille ne dispose pas d'un statut équivalent, bien que de récents aménagements cherchent à transformer l'attractivité économique et les représentations de la ville², et reste une ville marquée par un déclin économique depuis la désindustrialisation des années 1970³. Comme on le verra par la suite, les gouvernements et politiques municipaux diffèrent également : au moment du choix des terrains, en 2015, Jean-Claude Gaudin (UMP), célèbre ses vingt années en tant que maire de Marseille (il a été réélu pour un quatrième mandat en 2014) quand, à Barcelone, Ada Colau remporte les élections municipales pour la plateforme politique Barcelona en Comú soutenue par le jeune parti de gauche radicale Podemos. En ce qui concerne les politiques de participation, à Barcelone elles sont inscrites dans une longue histoire de la ville depuis la transition démocratique, alors qu'à Marseille, Jean-Claude Gaudin y est ouvertement défavorable.

Si ces différences tendent à éloigner les deux villes en termes de dynamiques macroéconomiques et politiques, d'autres raisons m'ont pourtant poussé à envisager leur comparaison. Ces deux villes sont des espaces qui accueillent une part importante de groupes ethniques minorisés, elles ont constitué et constituent encore des territoires d'arrivée de flux migratoires internationaux. L'immigration internationale, plus ancienne à Marseille, est marquée par l'histoire de la colonisation, puis de la décolonisation, françaises. Marseille accueille en effet, une part importante de populations originaires

¹ Monica Montserrat DEGEN, Marisol GARCIA et Leonardo CAVALCANTI, *La metaciudad, Barcelona*, op. cit.

² L'ouverture du musée du Mucem, le développement d'équipements culturels dans le cadre du projet urbain Euroméditerranée et l'organisation de Marseille Capitale Européenne de la Culture en 2013 témoignent de ces orientations politiques.

³ Marcel RONCAYOLO, *L'imaginaire de Marseille: Port, ville, pôle*, 2e édition [1996], Lyon, ENS Éditions, 2014.

d'anciennes colonies françaises (Algérie, mais aussi Maroc, Tunisie et plus récemment les Comores) ainsi que des flux migratoires d'autres régions. Pour autant, à rebours des clichés sur le cosmopolitisme de la ville, la situation de Marseille n'a rien d'exceptionnel et reste comparable aux autres grandes agglomérations françaises¹. En Espagne, les flux migratoires internationaux sont plus récents, du fait de la progressive ouverture du pays suite à la fin de la dictature franquiste, et se concentrent dans les grandes agglomérations (Madrid et Barcelone en tête). À Barcelone, le contexte régional particulier de la Catalogne et des identités culturelles et linguistiques qui lui sont associées, rend plus complexe l'étude des relations interethniques en comparaison du cas marseillais. Néanmoins dans les deux cas, les flux migratoires et plus largement les groupes ethniques minorisés présents dans les territoires s'inscrivent dans des rapports Nord/Sud puisqu'ils sont issus de pays « du Sud » et sont travaillés par des rapports de domination de classe et d'ethnicité. Comparer ces deux villes aux temporalités migratoires différentes me permet ainsi de questionner les transformations des classes populaires, notamment à l'aune de la variable ethnique, dans des contextes qui diffèrent quant à l'historicité de la présence des groupes ethniques minorisés de classe populaire. C'est donc l'entrée par l'étude des transformations des classes populaires urbaines, notamment travaillées par l'ethnicité, qui a justifié le choix de ces deux cas d'étude urbains. Ainsi présentée, la comparaison entre Barcelone et Marseille se révèle pertinente et « imparfaite », selon ce que propose P. Le Galès, mais ne permet pas de démontrer l'intérêt de l'étude des politiques de participation. C'est l'articulation de la comparaison des cas locaux avec les contextes nationaux qui justifie la comparaison des politiques de participation.

La comparaison des cas de Barcelone et Marseille s'articule avec la comparaison des politiques de participation à destination des classes populaires urbaines dans les deux contextes nationaux. Le point de départ de cette démarche comparative est celui de questionner les politiques de participation à destination des quartiers populaires dans le cadre de la politique de la ville française. Dans le cadre de mon mémoire de master 2², j'avais étudié le démarrage d'un dispositif participatif expérimental, les tables de quartier, dans deux quartiers populaires marseillais. Il me semblait important de questionner le rôle prépondérant de la politique de la ville française, et donc de l'État français, dans la construction des politiques de participation à destination des classes populaires. M. Carrel avait ébauché une tentative de comparaison avec le cas néerlandais³ et différents travaux

¹ Chantal BRUTEL, « La localisation géographique des immigrés », *Insee Première*, 19 avril 2016, n° 1591, URL complète en biblio.

² Marion LANG, *Participer pour s'émanciper ? L'expériences des tables de quartier à Marseille*, Mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Valérie Sala Pala, Université de Saint-Etienne / Sciences Po Lyon, 2015.

³ Marion CARREL, *Faire participer les habitants?*, *op. cit.*

s'étaient penchés sur les questions de participation dans les quartiers populaires en Angleterre ou en Allemagne¹. Si les expériences participatives dans différentes villes espagnoles avaient été étudiées², ces travaux avaient examiné la dimension locale et municipale de telles politiques, mais ne questionnaient pas spécifiquement les classes populaires urbaines. Les travaux francophones portant sur les quartiers populaires espagnols étaient limités, portaient principalement sur les quartiers centraux soumis à des processus de gentrification³ et ne croisaient pas politiques de participation et transformations des classes populaires dans les quartiers périphériques. La réalisation de cette thèse en cotutelle avec l'Université Autonome de Barcelone au sein du laboratoire IGOP m'a permis de décentrer le regard en identifiant les travaux espagnols portant sur la participation dans les quartiers populaires barcelonais. Au-delà des questions de participation, la politique de la ville française a largement façonné les représentations sociales sur les quartiers populaires périphériques⁴. L'absence d'une politique équivalente en Espagne m'invitait ainsi à questionner le rôle des politiques publiques dans la construction politique et sociale des quartiers populaires.

Le choix d'un quartier populaire comme cas d'étude dans chaque ville m'a permis d'observer l'appropriation des politiques de participation et les transformations des classes populaires à une échelle où ces différents groupes d'acteurs sont effectivement en interaction⁵. Les éléments justifiant la comparaison que j'ai présentés m'ont conduite à étudier les quartiers de Ciutat Meridiana à Barcelone et Malpassé à Marseille. En effet, ces deux territoires sont des quartiers populaires périphériques des deux villes qui accueillent une population de classes populaires et de groupes ethniques minorisés. Le quartier Malpassé est un quartier historique d'accueil des groupes ethniques minorisés depuis la fin des années 1960 et l'arrivée de rapatriés algériens. En revanche, Ciutat Meridiana s'inscrit dans les transformations récentes des classes populaires liées aux flux migratoires internationaux. La population de ce quartier historiquement ouvrier s'est

¹ Cécile CUNY, *Appropriation de l'espace et prise de parole : enquête socio-ethnographique sur la participation des habitants dans un quartier de grand ensemble à Berlin-Est*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, Université Paris 8, 2009.

² Julien TALPIN, *Schools of democracy: how ordinary citizens (sometimes) become competent in participatory budgeting institutions*, Colchester, ECPR Press, ECPR monographs; 2011; Héloïse NEZ, *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et de Cordoue*, op. cit.

³ Hovig TER MINASSIAN, *Changer Barcelone: politiques publiques et gentrification dans le centre ancien (Ciutat Vella)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail-Toulouse, 2013.

⁴ Sylvie TISSOT, *L'État et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Le Seuil, 2007.

⁵ Ivan BRUNEAU, Gilles LAFERTE, Julian MISCHI et Nicolas RENAHY (dir.), *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Editions EHESS, 2018, p.13.

transformée avec l'arrivée importante de groupes ethniques minorisés. Ce quartier constitue un cas paradigmatique des transformations contemporaines des classes populaires espagnoles. La comparaison permet donc de questionner la production des positions sociales localisées dans deux contextes où la stratification sociale est travaillée par des variables similaires (classe, genre, ethnicité, génération), mais selon des temporalités et modalités différentes. De plus, Ciutat Meridiana comme Malpassé constituent des points privilégiés d'observation des logiques de participation ordinaires. Suivant la proposition de J. Robinson de comparer les « villes ordinaires » et les critiques faites à des travaux qui portent trop souvent sur les expériences de participation « réussies » ou « extraordinaires »¹, le choix de ces deux quartiers a été motivé par le souci de questionner les logiques de participation des classes populaires en dehors de dispositifs exceptionnels. Bien sûr, ces deux quartiers abritent des expériences participatives originales, mais ils ne sont pas considérés par les observateurs comme les chercheurs comme des lieux « exemplaires » en termes de participation². Il m'est donc apparu pertinent de questionner les effets des politiques de participation sur la stratification des classes populaires urbaines dans des situations plus ordinaires — bien que spécifiques — qu'exceptionnelles en termes de participation.

Ainsi la comparaison entre les cas de Barcelone et Marseille permet de mettre en regard l'importance de l'échelle nationale dans la construction de la participation française avec la construction municipale de la participation dans les villes espagnoles. Elle entend également répondre à un manque quant à l'étude des transformations des quartiers populaires en Espagne en intégrant la variable ethnique à l'analyse. Elle cherche également à décentrer le regard des quartiers populaires français construits par les politiques publiques en les confrontant au cas espagnol. Pour articuler ces trois niveaux d'analyse dans la compréhension des logiques de participation à Ciutat Meridiana et Malpassé, j'ai eu recours à des monographies comparées.

¹ Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, op. cit.

² À Marseille, d'autres quartiers populaires à proximité de Malpassé (les Flamants, la Busserine) sont présentées comme des foyers de mobilisation. À Barcelone, Ciutat Meridiana est souvent considéré comme un quartier de faible participation à l'inverse d'autres quartiers comme Roquetes ou Trinitat Nova érigés en modèles de réussite. Voir Virginie BABY-COLLIN et Stéphane MOURLANE, « Histoire et mémoire du Grand Saint Barthélémy à Marseille, entre immigration, politique de la ville et engagement associatif », *Diasporas, histoire et sociétés*, 2011, n° 17, pp. 26-41; Ana Belén CANO HILZ et Marisol GARCIA CABEZA, « Políticas de acción comunitaria en las periferias urbanas. Problemas de transferibilidad. », *Gestión y Política Pública*, 2012.

4.1.2 Les monographies comparées comme méthode

Pour articuler les différentes échelles des comparaisons « imparfaites » en études urbaines, G. Pinson invite à mobiliser la méthode des monographies comparées. Elle se distingue d'une part des comparaisons causalistes qui sélectionnent un grand nombre de cas pour tester des variables prédéfinies et d'autre part des approches monographiques. La méthode des monographies comparées se base sur un nombre réduit de cas et permet d'articuler l'approfondissement monographique du terrain étudié avec l'étude des processus qui expliquent les différences et similitudes observées :

« Il s'agit de travaux qui procèdent, d'une part, à la réalisation d'études de cas fouillées sur des quartiers, des groupes sociaux urbains, des dispositifs de politiques urbaines, de systèmes de gouvernance urbaine, des configurations d'acteurs liés à un domaine de l'activité urbaine. Ils ont recours le plus souvent à des méthodes qualitatives impliquant un degré minimal d'immersion personnelle pour saisir la trame complexe des facteurs, des configurations, des représentations, des relations, des données historiques qui constituent une situation urbaine. [...] Pour autant, ces travaux ne s'en tiennent pas à une démarche strictement idiographique. Ils visent aussi à comparer des situations urbaines relevant de villes différentes, parfois situées dans des contextes nationaux différents, et à identifier en quoi ces situations se ressemblent ou divergent, ainsi que les facteurs qui les font éventuellement diverger. Dans cette démarche, la comparaison peut aussi servir à identifier des mécanismes générateurs de situations et de phénomènes qui seraient communs à leurs différents terrains. »¹

L'approche des monographies comparées est apparue particulièrement pertinente pour questionner les logiques de participation à Barcelone et Marseille. Elle permet en effet d'approfondir les mécanismes de transformations des classes populaires par la participation, avec le souci d'une approche par cas² afin de faire lien entre les faits observés et les contextes de production. La dimension comparative permet d'éviter l'écueil de singulariser les contextes — de faire une *marseillologie* ou une *barcelonología*. En effet certains travaux monographiques tendent à singulariser les cas étudiés. Pour ce qui est de Marseille, différents travaux monographiques³ ont fait l'objet

¹ Gilles PINSON, « Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées », *op. cit.*

² Camille HAMIDI, « De quoi un cas est-il le cas ? », *Politix*, 2013, vol. 100, n° 4, pp. 85-98.

³ Michel PERALDI et Michel SAMSON, *Gouverner Marseille*, 2e édition [2005], Paris, La Découverte, 2006.

de critiques quant à la faiblesse de leur désingularisation¹ notamment à propos d'un supposé « modèle d'intégration marseillais ». Il est justifié par différents facteurs plus ou moins mythifiés comme le développement du tissu associatif, la force du sentiment d'appartenance territoriale des habitants au-delà des clivages ethniques, la présence d'espaces urbains favorisant la mixité sociale et ethnique, tels que le stade, la plage ou encore la Canebière. Ce discours, largement repris par les médias et les chercheurs en sciences sociales, vient étayer l'idée d'un « modèle marseillais d'intégration » qui expliquerait l'absence d'émeutes urbaines à Marseille et permet de justifier l'inaction des institutions locales². L'approche monographique peut tout de même permettre de dépasser cet écueil comme le montre C. Mattina dans son travail sur le clientélisme municipal à Marseille³.

En ce qui concerne Barcelone, j'invente le terme *barcelonología*, qui n'est pas utilisé dans la littérature scientifique espagnole. Il me semble néanmoins que certains travaux portant sur Barcelone tendent à singulariser certains traits et mécanismes urbains, notamment en rapport avec l'existence d'un « modèle urbain barcelonais » en termes de politiques publiques (notamment les partenariats publics-privés), d'aménagements urbains (grands équipements sportifs et culturels) ainsi que de marketing territorial (organisation de grands événements comme les JO en 1992 ou le Forum des Cultures en 2004) depuis le renouveau d'attractivité urbaine de la ville des années 1990⁴. Face à ces écueils, l'approche par monographies comparées cherche à faire émerger des concepts qui serviront à expliquer les différences ou les similitudes des cas étudiés.

La démarche des monographies comparées s'inscrit dans une perspective méthodologique inductive. Plutôt que de chercher à isoler des variables permettant d'identifier les mécanismes des phénomènes étudiés, cette démarche part du postulat que le chercheur n'a qu'une connaissance partielle des variables à étudier au moment du choix des cas⁵. Dans mon travail, le choix des cas d'étude au début de l'enquête s'est effectivement fait avec une connaissance limitée des situations locales. En complément

¹ Gilles PINSON, « Michel Peraldi, Michel Samson : Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais », *Pôle Sud*, 2006, vol. 24, n° 1, pp. 164-166.

² Valérie SALA PALA, *Politique du logement social et construction des frontières ethniques. Une comparaison franco-britannique*, Thèse pour le doctorat de science politique, Rennes, Université de Rennes-1, 2005, p.212.

³ Cesare MATTINA, *Clientélismes urbains : gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.

⁴ Pour une critique de cette notion voir Manuel DELGADO, *La Ciudad mentirosa: fraude y miseria del « modelo Barcelona »*, Madrid, Libros de la Catarata, 2007; Horacio CAPEL, *El modelo Barcelona: un examen crítico*, Barcelona, Ediciones del Serbal, 2005.

⁵ Gilles PINSON, « Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées », *op. cit.*, p.29.

des éléments de justification apportés plus haut, le choix des quartiers de Malpassé et Ciutat Meridiana a répondu également à des considérations pratiques. Dans le cadre de mon master 2, en 2014-2015, j'avais déjà mené une enquête ethnographique de six mois dans le quartier Malpassé à Marseille où il existait un dispositif participatif spécifique, la table de quartier. Ma connaissance du terrain et des principaux acteurs associatifs locaux facilitait la poursuite de l'enquête. Dans le cas de Barcelone, j'ai fait le choix d'enquêter à Ciutat Meridiana au vu des similitudes avec le cas de Malpassé (quartier populaire périphérique, de grands ensembles, forte proportion de groupes ethniques minorisés). De plus, la relative accessibilité des premiers enquêtés (des acteurs associatifs locaux) et l'existence de travaux sur l'organisation sociale et associative du quartier¹ ont confirmé l'intérêt de choisir ce cas. Ce cheminement dans le choix des cas étudiés rend bien compte de l'importance d'une méthodologie inductive dans la construction de la comparaison.

Le choix méthodologique des monographies comparées implique également une démarche spécifique dans l'écriture comme étape de l'analyse à part entière². G. Steinmetz propose une démarche d'écriture propre aux monographies comparées³ : l'écriture de monographies provisoires individuelles. Ceci est un prérequis pour l'analyse comparative des deux cas et la montée en généralité permettant d'identifier les mécanismes causaux. Suivant cette proposition, j'ai ainsi rédigé une monographie provisoire pour chacun des cas d'étude ce qui m'a permis d'analyser mes données de terrain et de construire l'argumentaire de la comparaison entre les cas de Barcelone et Marseille⁴. En mobilisant la méthode des monographies comparées, j'ai ainsi pu réinscrire les dynamiques de participation dans leur contexte politique et social de production et ainsi analyser les logiques de participation et les mécanismes similaires ou différents qui les fondent dans les deux cas.

¹ Jaime PALOMERA, *Reciprocity and Conflict: The Urban Poor in a Bubble-and-Bust Economy*, Barcelone, Universitat de Barcelona, 2013; Ismael BLANCO et Margarita LEON, « Social innovation, reciprocity and contentious politics: Facing the socio-urban crisis in Ciutat Meridiana, Barcelona », *Urban Studies*, 2016; Ana CANO et Marisol GARCIA, « Políticas de acción comunitaria en las periferias urbanas. Problemas de transferibilidad. », *op. cit.*; IGOP, *Barri i crisi: Estudi de cas de Ciutat Meridiana* [Rapport], Bellaterra, IGOP - UAB, 2014.

² Émilie COURTIN, Bleuwenn LECHAUX, Élise ROULLAUD et Marianne WOOLLVEN, « Démêler les fils du récit comparatif », *Revue internationale de politique comparée*, 2012, vol. 19, n° 1, pp. 7-17.

³ George STEINMETZ, « Odious Comparisons: Incommensurability, the Case Study, and "Small N's" in Sociology », *Sociological Theory*, 2004, vol. 22, n° 3, pp. 371-400.

⁴ Vincent BÉAL, « Résoudre les tensions entre généralisation et singularité par l'écriture comparative ? », *Revue internationale de politique comparée*, 2012, vol. 19, n° 1, pp. 39-59.

4.2 La démarche ethnographique

L'enquête menée est ethnographique. Cherchant à analyser les effets des politiques de participation sur la stratification au sein des classes populaires, l'immersion dans le quartier d'étude et l'implication dans les différentes organisations de participation locale constituaient deux prérequis à la collecte du matériau empirique. Après être revenue sur les différents moments et lieux de mon enquête ethnographique, je montre comment son ancrage dans la théorie féministe m'a permis d'affiner mes analyses. Enfin je reviens sur mon positionnement en tant qu'enquêtrice.

4.2.1 Les ethnographies de l'enquête

Si l'ethnographie est une méthode d'enquête qualitative, toute enquête qualitative n'est pas forcément ethnographique. S. Beaud et F. Weber mobilisent plusieurs critères pour définir la méthode ethnographique : « *il faut enquêter sur un milieu d'interconnaissance, il faut que vos enquêtés soient en relation les uns avec les autres et non pas choisis sur des critères abstraits* »¹. L'immersion de longue durée dans un milieu d'interconnaissance permet à l'enquêteur d'observer directement son objet d'étude. Inspirée par le travail historique de W. Foote Whyte², j'ai mené une enquête au long cours à Ciutat Meridiana et Malpassé.

Ma présence dans les quartiers ne s'est pas faite selon les mêmes modalités, principalement quant à mon lieu de résidence : j'ai résidé pendant six mois à Ciutat Meridiana, mais jamais à Malpassé. En effet, loger dans le quartier marseillais était très difficile (voire impossible) : une grande partie des logements du quartier étant des HLM, il ne m'était pas possible de faire une demande de logement social dans la temporalité de l'enquête. À Marseille, je n'ai donc pas résidé dans mon quartier d'enquête et j'ai fait le choix d'un autre mode d'entrée sur le terrain. Dans le cadre de mon master 2, j'avais effectué un stage au centre social associatif du quartier et avait gardé contact avec plusieurs salariées et le directeur de la structure. Au démarrage de mon enquête, je négociais avec lui d'accompagner bénévolement le dispositif participatif de la table de quartier (qui constituait déjà mon travail lors du stage) en échange de pouvoir effectuer des entretiens dans les locaux du centre social. Si le directeur du centre social se montra

¹ Stéphane BEAUD et Florence WEBER, *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2003, p.12.

² William FOOTE WHYTE, *Street corner society: The social structure of an Italian slum*, 3e édition [1943], Chicago, University of Chicago Press, 1993.

très enthousiaste à mon projet de recherche, j'eus beaucoup de mal à véritablement mener cette activité bénévole auprès de la table de quartier (voir infra). Néanmoins ce point d'ancrage au centre social me permit de me rendre quasi quotidiennement à Malpassé et d'investir le quartier en dehors d'événements organisés.

À Ciutat Meridiana, c'est avec enthousiasme que j'ai choisi de m'installer dans le quartier. Mes échanges avec Jaime Palomera, anthropologue ayant mené une enquête ethnographique dans ce quartier¹, m'avaient largement convaincu de l'intérêt et de la faisabilité d'une telle démarche. À la différence de Malpassé, Ciutat Meridiana dispose de commerces de proximité et d'un accès à un espace naturel, ce qui rendait plus agréable mon installation dans le quartier. La situation immobilière du quartier est différente de celle de Malpassé puisque les logements sont exclusivement de type privé. De plus, le contexte économique a conduit une partie des habitants à louer une chambre de leur logement. Il me fut donc relativement facile de trouver une (petite) chambre à louer qui, dans un contexte d'augmentation des prix de l'immobilier à Barcelone, se révéla être une opportunité peu chère pour se loger dans la ville. Résider à Ciutat Meridiana m'a permis d'expérimenter les conditions de logement dans ce quartier et de multiplier les points d'observation de l'organisation sociale du quartier.

Au-delà de l'ethnographie de la vie quotidienne des quartiers, qui a constitué un des éléments de l'enquête (notamment à Ciutat Meridiana), celle-ci s'est davantage centrée sur l'organisation locale de la participation. En 2012, plusieurs auteurs faisaient le constat que les travaux français portant sur la participation mobilisaient peu la méthode ethnographique² et davantage celle de l'entretien. Différents travaux ont pourtant souligné l'intérêt d'ethnographier la participation³ afin de dépasser les matériaux d'ordre déclaratif produits par les entretiens, mais aussi de décroiser l'analyse des seuls dispositifs⁴. Dans mon enquête, j'ai cherché à m'investir dans différentes organisations de participation locale pour multiplier les points d'observation et décentrer l'analyse de

¹ Jaime PALOMERA, *Reciprocity and Conflict: The Urban Poor in a Bubble-and-Bust Economy*, op. cit.

² Daniel CEFĂI, Marion CARREL, Julien TALPIN, Nina ELIASOPH et Paul LICHTERMAN, « Ethnographies de la participation », *Participations*, 2012, vol. 4, n° 3, pp. 7-48.

³ On peut notamment citer Marion CARREL, *Faire participer les habitants?*, op. cit. ; Julien TALPIN, *Schools of democracy*, op. cit. ; Héloïse NEZ, *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif: regards croisés sur les expériences de Paris et de Cordoue*, op. cit.

⁴ Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, op. cit. ; Laetitia OVERNEY, *Par-delà « la participation des habitants » : pour une sociologie des épreuves de vigilance à La Duchère*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2011.

l'étude seule des dispositifs participatifs institutionnels. À Malpassé, mon entrée initiale était centrée sur le dispositif de table de quartier organisée au sein du centre social qui m'a amené à observer les événements liés à ce dispositif et à d'autres gravitant autour. À Ciutat Meridiana, je me suis investie dans deux associations du quartier. À partir de ces associations, j'ai observé différents événements collectifs et participé à des dispositifs de participation variés. Ce double ancrage s'est révélé particulièrement pertinent pour comprendre les clivages au sein du tissu associatif local.

Si l'enquête ethnographique a été essentielle pour construire la comparaison, l'inverse est également vrai. En effet, les aller-retour entre les deux terrains m'ont permis d'engager très tôt la comparaison entre les deux cas. Mon enquête de terrain s'est déroulée en trois temps où j'ai, à chaque fois, navigué entre les deux terrains. La première année de thèse (2015-2016), j'ai effectué un terrain exploratoire : à Marseille, il s'agissait de reprendre contact avec les travailleurs sociaux et acteurs associatifs que je connaissais. À Barcelone, le mois de mars 2016 a été dédié au choix de Ciutat Meridiana comme cas d'étude : j'ai réalisé plusieurs entretiens avec des leaders associatifs de différents quartiers populaires de la ville avant de concentrer mon choix sur Ciutat Meridiana. La fin de la première année de thèse et la seconde année (2016-2017) a été le moment de l'immersion ethnographique. Ma résidence durant une année à Marseille puis six mois à Barcelone a constitué le cœur du travail de récolte des données. Durant cette année et demie, j'ai effectué de nombreux aller-retour entre les deux villes me permettant de continuer à maintenir un lien avec mes enquêtés. Enfin, la troisième année de thèse (2017-2018) m'a permis de consolider ma base empirique : j'ai effectué un séjour long d'un mois à Barcelone et différents courts séjours afin de compléter l'ethnographie par des entretiens. J'ai également effectué un séjour d'un mois à Marseille dans le même but cette année-là. Ma présence alternée entre les deux terrains m'a permis d'effectuer mon enquête en ayant en tête les spécificités de chaque cas. Mon enquête ethnographique se nourrit des différents espaces enquêtés (la vie quotidienne du quartier et la participation) ainsi que de l'approche comparée présente dès le début de l'enquête.

4.2.2 Une enquête ancrée dans la théorie féministe

En choisissant d'inscrire mon approche théorique dans la perspective intersectionnelle des rapports de domination, j'ai également ancré mon enquête dans les travaux féministes. La théorie féministe a, en effet, permis de renouveler les questionnements autour de la place du chercheur en sciences sociales. La proposition de S. Harding de redéfinir les critères de scientificité et notamment la supposée « neutralité axiologique » conduit les théoriciennes féministes à revendiquer la prise en compte de la position sociale occupée par la chercheuse pour en faire une ressource. En effet, pour S. Harding, un savoir

« intéressé » est capable d’engendrer une « objectivité forte » et donc des résultats moins faux que ce qui est produit en cherchant la neutralité axiologique¹. Les travaux féministes ont ainsi permis de produire des connaissances nouvelles notamment sur les groupes sociaux dominés (à commencer par les femmes) en renouvelant le regard sociologique². Pour I. Clair, « faire du terrain en féministe » implique d’avoir en tête plusieurs questionnements : elle cite notamment « [...] prendre garde à ne pas remiser le terrain du “privé” dans le hors-sujet, interroger la position de pouvoir que l’on est susceptible d’occuper quand on enquête sur autrui [...] »³. Cette perspective a nourri mon recueil de données sur le terrain. Durant l’enquête, je me suis efforcée de questionner ma place en tant qu’enquêtrice, de chercher à prendre en compte l’espace privé voire l’investir dans le cas de certains enquêtés avec qui j’entretenais de bonnes relations.

La notion d’intersectionnalité ayant été forgée par les théoriciennes féministes, elle implique des partis-pris et questionnements méthodologiques relativement similaires. La principale critique adressée à cette notion est celle d’une analyse des rapports de pouvoir qui demeurerait trop abstraite et sans historicité⁴. L’approche ethnométhodologique de C. West et S. Fenstermaker a permis de montrer le caractère concret de la notion : elles montrent que c’est dans les interactions que se réalisent les rapports de classe, de genre et d’ethnicité⁵. Si leur approche interactionniste ne permet pas de prendre en compte l’historicité des rapports de pouvoir, elle ouvre néanmoins la voie à des travaux méthodologiques sur la perspective intersectionnelle⁶. Pour S. Mazouz, la méthode ethnographique, complétée par une approche historique, permet d’approcher les questions intersectionnelles. Selon elle :

« Elle s’attache à mettre en relation les formes de classement que mettent en œuvre *in situ* les personnes observées en mobilisant les catégories qui circulent sur leur lieu de travail, dans les diverses institutions qui les administrent et plus largement, dans le débat public et médiatique. Elle montre ainsi comment c’est

¹ Sandra HARDING, *Feminism and Methodology: Social Science Issues*, Bloomington, Indiana University Press, 1987.

² Isabelle CLAIR, « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016, vol. 213, n° 3, pp. 66-83.

³ *Ibid.*

⁴ Farinaz FASSA, Eléonore LÉPINARD et Marta ROCA I ESCODA, *L’intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, *op. cit.*

⁵ Candace WEST et Sarah FENSTERMAKER, « Doing Difference », *Gender & Society*, 1995, vol. 9, n° 1, pp. 8-37.

⁶ Sarah MAZOUZ, « Faire des différences. Ce que l’ethnographie nous apprend sur l’articulation des modes pluriels d’assignation », *Raisons politiques*, 2015, vol. 58, n° 2, pp. 75-89.

dans le va-et-vient entre ces différents niveaux que se dessine un ordre racial, sexué et de classe »¹.

Cette autrice, à partir d'une enquête ethnographique sur les politiques de naturalisation en France, montre comment l'analyse du caractère dynamique des relations de pouvoir par la démarche ethnographique permet de détailler les différentes formes que peut prendre l'articulation entre ces rapports de domination. L'enquêteur joue un rôle particulier dans ce travail dans la mesure où sa présence perturbe les rapports ordinaires entre individus et permet d'explicitier des positionnements. S. Mazouz montre ainsi comment sa présence sur le terrain conduit ses interlocutrices à expliciter les positions sociales et raciales qu'elles occupent. En prolongeant la théorie féministe, l'approche ethnographique de l'intersectionnalité permet de questionner l'imbrication des rapports de pouvoir, sans risquer de les essentialiser, et en restituant leur contexte historique et social de genèse. Cette approche m'a permis, au cours de l'enquête, de questionner véritablement l'articulation des rapports de pouvoir et de sélectionner ceux pertinents pour l'analyse. Dans le projet de thèse initial, j'avais identifié des manques dans la littérature sur les publics de participation en termes de genre et surtout d'ethnicité et c'est avec ces variables en tête que j'ai commencé mon travail. Au fil de l'enquête, plusieurs événements m'ont amené à questionner la génération ainsi que la classe sociale, celle-ci devenant finalement un aspect central — mais loin d'être unique — de mon analyse. C'est à partir de ces quatre rapports de pouvoir asymétriques que j'ai construit mon analyse des publics de la participation. Ma position d'enquêtrice m'a particulièrement permise de mettre au jour l'articulation de ces différents rapports de domination en verbalisant certains non-dits intégrés par les acteurs que je vais maintenant présenter.

4.2.3 L'enquêtrice derrière l'enquête

L'enquêtrice joue un rôle central dans la construction de l'investigation et des matériaux récoltés. Suivant la perspective féministe, il semble plus fructueux de questionner l'impact que ma présence a pu avoir sur le terrain plutôt que de chercher à démontrer la « neutralité axiologique » de mon positionnement. Durant l'enquête, j'ai participé à des événements de nature très différente (réunions de dispositifs participations, actions militantes, permanences, événements festifs, repas informels, etc.) grâce à certaines de mes dispositions. Par exemple, à Ciutat Meridiana, j'ai fréquenté à plusieurs occasions à des ateliers de couture au sein de l'association de voisins où j'ai pu échanger avec les participantes sur des techniques pratiques tout en négociant des entretiens. Plus

¹ *Ibid*, p.32.

largement, ma position sociale, mon statut ou mes dispositions ont été des ressources ou des freins durant l'enquête.

Mon entrée sur le terrain à Malpassé et à Ciutat Meridiana s'est faite par l'intermédiaire d'acteurs associatifs locaux. À Malpassé, j'avais une connaissance préalable du quartier et des acteurs associatifs locaux. J'ai poursuivi mon entrée par le centre social, grâce à son directeur. Ayant son accord, ma présence régulière dans le quartier et au centre social a été bien acceptée puisque, par ailleurs, la structure accueille souvent des extérieurs (travailleurs sociaux, éducateurs de rue). Mon statut de doctorante « en visite » ne m'a tout de même pas permis d'ouvrir les portes de certaines activités ordinaires du centre. À Ciutat Meridiana, mon entrée sur le terrain a été relativement facile puisque deux associations du quartier m'ont ouvert leurs portes. Je me suis investie dans l'association de voisins et plus particulièrement dans sa mobilisation contre les expulsions de logement. Après avoir rencontré le président de l'association, j'ai obtenu sans difficulté son accord pour participer aux différentes activités de l'association. J'ai également participé activement au sein d'une autre association du quartier (El Camí) à l'organisation d'événements interculturels. L'entrée dans l'association El Camí s'est construite petit à petit à la suite de ma rencontre avec certains de ses membres durant un atelier d'un dispositif participatif.

Le matériau empirique que j'ai récolté est composé d'une combinaison d'observations et d'entretiens ethnographiques. Mon ancrage dans différentes associations ou dispositifs du quartier m'a permis d'observer directement les moments collectifs publics, mais aussi de préparation au sein de chaque organisation. À Malpassé, ma présence régulière au centre social m'a conduite à participer à différents ateliers (notamment du secteur « Famille ») et à la table de quartier. J'ai participé au travail de préparation de certaines réunions, aux réunions publiques et à la rédaction de certains comptes-rendus écrits. J'ai été invitée à plusieurs réunions impulsées par la politique de ville : réunion de gestion urbaine de proximité, cycle de concertation sur l'aménagement urbain, réunion sur l'avancée des travaux de la rénovation urbaine. J'ai pu également observer d'autres moments collectifs plus informels : lors de fêtes du quartier ou de manière plus régulière aux abords de la mosquée ou des écoles. À Ciutat Meridiana, j'ai participé à toutes les activités des associations où j'étais investie. Au sein de l'association de voisins, j'ai observé les réunions hebdomadaires, les permanences deux fois par semaine et participé aux actions militantes. L'intérêt et la curiosité des membres d'El Camí pour mon travail m'ont également permis de participer rapidement à toutes les réunions de l'association, à l'organisation des événements et à de nombreux moments informels. J'ai également observé toutes les réunions publiques de la politique municipale de participation (conseils de quartier, de district, cycle de concertation). De manière plus poussée qu'à Malpassé,

j'ai pris part à la vie du quartier : j'ai participé aux événements festifs et développé des formes de sociabilité plus informelles avec des habitants du quartier.

En complément de ces observations répétées et étalées sur plusieurs années, j'ai effectué des entretiens ethnographiques avec différents types d'acteurs du quartier. Comme le suggère S. Beaud¹ ces entretiens ont été multipliés au cours de l'enquête et au gré des affinités que je nouais avec les enquêtés et de l'intérêt que je voyais à mobiliser leur discours. La majorité des entretiens a été effectuée dans la seconde partie de l'enquête (à part les entretiens exploratoires à Barcelone) et certains lors du dernier séjour. À Ciutat Meridiana, j'ai réalisé 37 entretiens avec des acteurs associatifs, des habitants, des techniciens municipaux ou des élus locaux². À Malpassé, j'ai réalisé 34 entretiens avec des habitants, des leaders associatifs, des chargés de mission (politique de la ville, rénovation urbaine et du bailleur social) et une élue. Les entretiens ont duré entre une heure et trois heures, la majorité une heure et demie. Ils ont tous fait l'objet d'un enregistrement et d'une retranscription intégrale³. Pour contextualiser l'enquête ethnographique, j'ai mobilisé des sources historiques (notamment à Barcelone) et journalistiques ainsi que différents documents écrits (ou filmiques) produits par les associations et dispositifs participatifs. Dans le cas de Malpassé, j'ai également mobilisé une partie du matériau récolté durant mon terrain de master 2 (deux entretiens avec les animatrices et des comptes-rendus d'observation des réunions) principalement en ce qui concerne la genèse de la table de quartier.

Sans être propre au milieu populaire, toute enquête ethnographique implique un retour réflexif de l'enquêteur sur sa propre position, mais une enquête auprès des classes populaires charrie avec elle une articulation des rapports de domination spécifique⁴. Tout au long de l'enquête, je me suis présentée comme étudiante de doctorat auprès de mes interlocuteurs. À Ciutat Meridiana, mon statut d'étudiante étrangère française a été une ressource pour créer des relations avec certains habitants francophones (des Espagnols âgés de plus de 60 ans et des habitants originaires de pays d'Afrique francophone). Ma présence extérieure au quartier a, la majorité du temps, été accueillie avec sympathie. Si mon âge et appartenance de genre ont été des ressources pour participer à des réunions informelles de groupe de femmes ou accéder à de jeunes enquêtés, mon appartenance au groupe ethnique majoritaire a parfois pu susciter de la prudence dans certains propos sur

¹ Stéphane BEAUD, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1996, vol. 9, n° 35, pp. 226-257.

² Voir Liste des enquêtés p. 607.

³ J'ai également réalisé des entretiens informels au cours de l'enquête qui n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement et ne sont pas comptabilisés ici mais viennent abonder l'analyse.

⁴ Gérard MAUGER et Marie-Pierre POULY, « Enquêter en milieu populaire », *Sociologie*, 2019, vol. 10, n° 1, pp. 37-54.

les discriminations. Mais c'est davantage mon statut d'observatrice lié à ma position sociale qui a conduit à certains refus d'enquête. Dans les deux cas, j'ai dû faire face à des refus d'entretiens, particulièrement marqués dans le cas marseillais du fait de ma position de dominante bien plus marquée que dans le cas barcelonais où mon extranéité atténuait la domination sociale et ethnique. À Malpassé, une salariée du centre social animatrice de la table de quartier a difficilement accepté ma présence en tant qu'observatrice. Sans avoir signifié son refus directement, elle a cherché à me décourager dans mon enquête et a encouragé plusieurs enquêtés à refuser des entretiens avec moi. Une situation de conflit explicite a permis de faire surgir les raisons de sa méfiance :

À la suite d'un entretien avec Nesrine H., jeune salariée du centre social en charge du secteur « Enfance », nous croisons Najet M., l'animatrice de la table de quartier à l'accueil. Hanane, avec qui j'avais parlé de la table de quartier vient la voir :

Nesrine H. : « Najet, c'est quand la prochaine réunion de la table de quartier ? Parce que là en discutant avec Marion je me suis rendu compte que je m'investissais pas assez dans le quartier et j'ai envie de faire plus.

Najet M. : Écoute, tu as pas besoin de Marion pour te dire qu'il faut t'investir dans le quartier. Tu as pas besoin de gens comme elle pour t'émanciper. C'est à toi de le faire.

N. H : Non, mais en discutant avec elle, j'ai pris conscience que je pouvais faire des choses, ça m'a fait prendre du recul.

N.M : Mais c'est pas à Marion de te dire comment faire, tu peux parler avec des gens des quartiers qui font déjà mille choses pour améliorer notre situation. Y'en a marre que ça soit des chercheurs qui viennent nous dire comment faire, nous on sait très bien comment faire, on est là et on se bat tous les jours, on a pas besoin de vous. »

Sur ce, Najet quitte le centre social sans avoir donné la prochaine date de la réunion de la table de quartier.¹

En suivant ces échanges informels, il me semble qu'une des critiques formulées à mon encontre porte sur mon extériorité (sociale, territoriale et ethnique) au quartier. Ce refus de terrain au cours de l'enquête, m'a conduit à réorienter à partir de 2017 mon enquête

¹ Observation informelle suite à l'entretien avec Hanane, 12/12/2016.

vers d'autres acteurs associatifs du quartier et à chercher d'autres interlocuteurs au sein du centre social. La comparaison avec un refus, d'une portée moins importante, à Ciutat Meridiana m'a également permis d'approfondir cette analyse. Lors d'un entretien avec la technicienne municipale chargée de la coordination des activités associatives du quartier, celle-ci me fit remarquer que selon elle, trop de travaux s'intéressaient au quartier et aux habitants et qu'elle ne pouvait donc me conseiller de nouveaux interlocuteurs. Cette critique récurrente, également entendue à Malpassé, invite à questionner la place du chercheur et de ses travaux dans le monde social. Comme le montre F. Chabrol, le surinvestissement de certains terrains par les chercheurs conduit à des ajustements méthodologiques¹. Si cette critique est relativement vraie dans le cas de Ciutat Meridiana, où plusieurs projets de recherche ont porté sur le quartier dans les dernières années, elle ne l'est pas pour Malpassé où peu de littérature scientifique a été produite. Néanmoins l'investissement d'acteurs extérieurs au quartier (travailleurs sociaux, urbanistes et chercheurs) conduit les acteurs associatifs locaux à cette représentation de leur quartier comme laboratoire d'étude². Dans les deux cas, cette critique a été formulée par des actrices qui occupaient des positions relativement élevées au sein de l'espace associatif local, pouvant mobiliser des habitants et ayant accès aux acteurs institutionnels et élus locaux relativement facilement. À l'inverse, d'autres enquêtés ne disposant pas d'une telle position ont été plus enthousiastes à participer à l'enquête. Ces refus ou difficultés de terrain éclairent finalement tant l'articulation des rapports de domination entre l'enquêtrice et ses enquêtés que la position sociale localisée occupée par celles réticentes à ce travail. Ma position d'observatrice « dérangeante » a cependant été une ressource pour comprendre l'organisation locale des acteurs de la participation.

5/ STRUCTURE DE LA THESE

Le propos de cette thèse vise à démontrer l'existence de différentes appropriations de la participation chez les classes populaires urbaines. Pour ce faire, la structure de présentation retenue est composée de deux parties de trois chapitres chacune. La première partie analyse la construction et les appropriations des politiques de participation dans les

¹ Fanny CHABROL, « Enquêter en milieu convoité. Les terrains surinvestis de l'anthropologie », in *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, pp. 229-244.

² De plus, d'autres quartiers populaires ont effectivement été des « laboratoires des sciences sociales » comme le quartier des Minguettes à Vénissieux par exemple. Voir Pierre GILBERT, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine*, op. cit, p.219.

quartiers populaires à Barcelone et à Marseille. Au sein des politiques de participation et de leurs recompositions, on retrouve dans les deux cas des modes de catégorisation du public spécifiques pour les habitants des quartiers populaires. Cette partie met en lumière le rôle central des acteurs associatifs locaux dans l'appropriation locale de la participation et de ces catégorisations. La seconde partie examine la réception des politiques de participation, grâce notamment aux acteurs associatifs locaux, chez les classes populaires urbaines. Elle démontre l'existence de trois logiques de participation distinctes, mais aussi concurrentes (mobilisation, démobilisation et contournement) selon la position sociale localisée occupée par les acteurs et les ressources détenues. Elle permet de comprendre comment la participation contribue à la reproduction et au renforcement de la hiérarchisation sociale et des frontières multiformes au sein des classes populaires urbaines. Ces deux parties permettent de souligner que les réceptions différenciées de la participation au sein des classes populaires passent par une appropriation des politiques de participation par certains acteurs associatifs locaux qui encadrent les logiques de participation des publics.

La première partie s'ouvre avec une analyse sociohistorique des politiques de participation dans les deux villes. Le premier chapitre examine la construction et les recompositions des politiques de participation à Barcelone et à Marseille. Il met en lumière l'attention particulière portée aux quartiers populaires et à leurs habitants dans les deux cas et souligne les différences quant aux échelles institutionnelles promotrices de la participation : municipale à Barcelone et nationale dans le cas marseillais. Il permet de souligner les injonctions à la participation et modes de catégorisation du public vis-à-vis des classes populaires urbaines.

Le deuxième chapitre propose de revenir sur la composition sociale des deux quartiers étudiés et le rapport au politique. Dans une perspective historique, j'analyse les évolutions des classes populaires urbaines, et de leurs stratifications, dans ces deux quartiers où la dimension ethnique des logiques de peuplement se révèle saillante. Le renouvellement générationnel massif propre à Ciutat Meridiana se révèle plus nuancé dans le cas de Malpassé, qui constitue davantage un quartier d'ancrage des groupes ethniques minorisés de classe populaire. L'analyse du rapport au politique des habitants de ces quartiers montre la progression de l'abstention, mais aussi des dynamiques associatives historiques à Ciutat Meridiana. Ce chapitre permet de comprendre les contextes locaux, marqués par des formes de stratifications multiformes, dans lesquels les politiques de participation sont mises en œuvre.

Dans le troisième chapitre, je m'intéresse à l'appropriation des politiques de participation par les acteurs locaux en montrant le rôle prépondérant d'entrepreneurs de participation

joué par certains acteurs associatifs. L'interdépendance entre ces derniers et les acteurs institutionnels locaux (différents dans les deux cas) conduit à la constitution d'un espace local de participation abritant diverses organisations et procédures participatives à l'échelle du quartier. À l'issue de ce chapitre, on comprend que les entrepreneurs de participation jouent un rôle prépondérant dans l'appropriation locale des politiques de participation dans les quartiers populaires.

Dans la seconde partie, je démontre l'existence de trois logiques de participation : la mobilisation, la démobilisation et le contournement qui contribuent à la hiérarchisation sociale au sein des quartiers populaires. Dans le quatrième chapitre, je montre comment les entrepreneurs de participation mobilisent et encadrent un public ordinaire populaire. Les trajectoires sociales des entrepreneurs de participation et les catégories institutionnelles du public, que je reconstitue, se révèlent centrales dans la constitution du public ordinaire dans les deux cas. À Barcelone, le public ordinaire est constitué d'habitants de groupes ethniques minorisé et mobilisé au prisme d'un idéal de « vivre ensemble ». Dans le cas marseillais, ce sont des femmes de groupes ethniques minorisés valorisant leur environnement résidentiel qui sont impliquées. Dans les deux cas, le public ordinaire mobilisé est fortement encadré par les entrepreneurs qui lui distribuent des rôles spécifiques dans l'espace local de participation selon les ressources militantes ou professionnelles détenues. Ce chapitre permet de comprendre les raisons sous-jacentes à la présence de fractions spécifiques des classes populaires dans les organisations de participation.

Dans le cinquième chapitre, j'analyse comment les logiques de démobilisation d'autres groupes d'habitants, issus des fractions précaires et ethnicisées des classes populaires, conduit au renforcement et à la transformation des frontières sociales, ethniques et de genre. En mobilisant la notion de tactiques de démobilisation, je démontre comment, dans le cas de Ciutat Meridiana, la disqualification de la lutte contre les expulsions portée par l'association de voisins, par un projet participatif concurrent, conduit au renforcement de frontières sociales et ethniques au sein du quartier. Dans le cas de Malpassé, j'analyse les tactiques de démobilisation de deux groupes d'hommes des fractions basses des classes populaires (les hommes maghrébins et les Gitans), par les entrepreneurs de participation, et les effets sur les frontières de genre au sein du public ordinaire. La démobilisation de ces publics les conduit à adopter des stratégies d'*exit* de l'espace local de participation grâce à l'accompagnement d'acteurs spécifiques comme les éducateurs de rue à Marseille. Ce chapitre met en lumière les contraintes extérieures qui pèsent sur l'engagement participatif des fractions les plus précaires des classes populaires et leurs conséquences en termes de renforcement des frontières multiformes.

Le sixième chapitre analyse la troisième logique de participation, le contournement, par des habitants aux propriétés sociales proches du public ordinaire, mais appartenant aux fractions supérieures des classes populaires, et cherchant à se détacher des normes dominantes de participation promues par les entrepreneurs de participation. Cette participation « autrement » est rendue possible par des ressources issues à la fois de l'espace local de participation et de celles personnelles du public « contournant ». Dans les deux cas, les rapports au politique et à l'environnement résidentiel se révèlent saillants pour comprendre des logiques de distinction vis-à-vis du public ordinaire. Ce dernier chapitre permet de souligner l'appropriation et la critique des normes de participation par des individus appartenant aux fractions supérieures des classes populaires et de démontrer les modalités de distinction sociale au sein de l'espace de participation.

PREMIERE PARTIE

LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES DE PARTICIPATION ET LEURS APPROPRIATIONS PAR LES ACTEURS ASSOCIATIFS DES QUARTIERS POPULAIRES

La première partie de ce travail teste l'hypothèse du rôle central des acteurs associatifs dans l'appropriation locale des politiques de participation. Différents travaux mettent en avant les relations entre association et politiques de participation. M. Barthélémy pointe les risques d'instrumentalisation des associations par le pouvoir institutionnel et le contrôle social des mobilisations qui passe notamment par le développement de la participation¹. L'étude de l'investissement des associations dans les dispositifs participatifs a montré que celles-ci peuvent entretenir un rapport conflictuel² ou d'« adhésion distanciée »³ au fonctionnement des dispositifs. Il peut également permettre le renforcement de l'expertise associative et la constitution de contre-pouvoirs⁴. Ces travaux pointent les différents positionnements des associations dans les dispositifs participatifs, mais la question de leur rôle dans la mise en œuvre locale de la participation reste en suspens.

G. Petit analyse l'appropriation locale de l'offre institutionnelle de participation et montre que les politiques de participation « *ne s'imposent pas de manière homogène à la population et à ceux qui y prennent part, mais s'inscrivent dans un contexte et dans une rencontre avec des pratiques préexistantes* »⁵. L'appropriation se révèle différenciée selon l'offre et la demande de participation ainsi que les trajectoires des publics investis⁶. Il spécifie que l'investissement dans une association est un facteur central dans l'engagement participatif⁷. La mobilisation des associations dans les dispositifs participatifs pose la question des relations entre acteurs associatifs et « citoyens ordinaires » et révèle des tensions autour des questions de représentation sociale et

¹ Martine BARTHELEMY, *Associations, un nouvel âge de la participation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

² Ernesto MORALES, Ernesto GANUZA et Héloïse NEZ, « The Struggle for a Voice: tensions between associations and citizens in participatory budgeting. », *International Journal of Urban and Regional Research (IJURR)*, 2014, vol. 38, n° 6, pp. 2274-2291.

³ Sandrine RUI et Agnès VILLECHAISE-DUPONT, « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée », *Espaces et sociétés*, 2005, vol. 4, n° 123, pp. 21-36.

⁴ Héloïse NEZ, « De l'expertise associative à la constitution d'un contre-pouvoir. Action collective et concertation à Paris Rive Gauche », *Espaces et sociétés*, 2012, vol. 151, n° 3, pp. 139-154.

⁵ Guillaume PETIT, « Participations ordinaires et extraordinaires. Des appropriations différenciées d'une offre institutionnelle de participation municipale », *Participations*, 2014, vol. 10, n° 3, pp. 85-120.

⁶ *Ibid.*

⁷ Julien TALPIN, « Pour une approche processuelle de l'engagement participatif : les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d'institutions de démocratie participative », *Politique et Sociétés*, 2008, vol. 27, n° 3, pp. 133-164.

politique¹. À la suite de ces travaux, cette partie questionne le rôle des acteurs associatifs dans l'appropriation des politiques de participation auprès des classes populaires et, en retour, la manière dont la participation façonne l'organisation associative locale. Pour ce faire, j'analyse la construction des politiques de participation et leurs appropriations par les acteurs associatifs dans les quartiers populaires à partir d'un découpage en trois temps.

Le premier chapitre revient, à l'aide du récit sociohistorique, sur la construction et les recompositions des politiques de participation à Barcelone et Marseille à partir des années 1970, en se focalisant particulièrement sur l'attention portée aux quartiers populaires. Dans les deux cas, cette décennie correspond au démarrage de politiques de participation, dans le cadre de la transition démocratique en Espagne et des luttes urbaines en France. Les politiques de participation n'apparaissent pas portées par les mêmes échelles de gouvernement dans les deux cas : alors qu'à Barcelone elles sont quasi-exclusivement municipales, à Marseille c'est dans le cadre de la politique de ville nationale qu'elles se déploient. Ces politiques impliquent des cadrages des publics de la participation et plus particulièrement des classes populaires urbaines : dans le cas barcelonais, la notion de « communauté » est mise en avant pour désigner la proximité spatiale des habitants du quartier, mais aussi les « communautés culturelles » comprises comme les groupes ethniques minorisés. À Marseille, la politique de la ville mobilise la catégorie des « habitants » qui conduit à homogénéiser et territorialiser les classes populaires et groupes ethniques minorisés dans un contexte local où ils sont exclus des instances d'intermédiation politique.

Face à ces modes de catégorisation du public englobants, le deuxième chapitre analyse la diversité sociale et ethnique des classes populaires urbaines dans les deux quartiers d'étude : Ciutat Meridiana et Malpassé. À partir de sources historiques, statistiques et ethnographiques, le chapitre donne à voir en détail les transformations des groupes sociaux résidant dans ces quartiers populaires et leurs effets sur le rapport au politique des classes populaires. Il met au jour différentes formes de stratification (sociale, résidentielle, générationnelle, de genre, et ethnique) au sein des classes populaires urbaines. À Ciutat Meridiana, elles sont le fruit de la transformation récente de la population du quartier avec l'arrivée de populations de groupes ethniques minorisés plus jeunes. Dans le cas de Malpassé, l'organisation urbaine du quartier – impactée par le projet de rénovation urbaine – conduit à des stratifications résidentielles doublée d'une organisation sociale et ethnique. Dans les deux cas, la précarisation des habitants de ces

¹ Héloïse NEZ, « Qui est légitime pour représenter les intérêts de la population ? Lutttes urbaines et institutions participatives en France et en Espagne », *Revue internationale de politique comparée*, 2013, vol. 20, n° 1, p. 7.

quartiers influence le rapport au politique marqué une histoire de mobilisations collectives, principalement dans le cas barcelonais, et par une abstention électorale.

Enfin, le troisième chapitre permet de plonger dans les appropriations concrètes des politiques de participation dans les espaces associatifs des deux quartiers. Alors que les modes de catégorisation du public de la participation tendent à homogénéiser les « habitants », l'appropriation de ces politiques par certains acteurs associatifs locaux montre que les individus du groupe ethnique majoritaire jouent un rôle prépondérant – notamment dans le cas de Ciutat Meridiana – dans l'organisation locale de la participation. Certains acteurs associatifs endossent un rôle d'entrepreneurs de participation par leur capacité à mobiliser un public et à se positionner comme intermédiaires entre institutions et public ordinaire : si à Ciutat Meridiana ils sont des acteurs associatifs historiques, appartenant au groupe ethnique majoritaire, à Malpassé ce sont des femmes des groupes ethniques minorisés socialisées au travail social. La position d'intermédiaires occupée par ces entrepreneurs et leur légitimité auprès d'acteurs institutionnels locaux (élus et techniciens communautaires à Barcelone, techniciens de la politique de la ville à Marseille) conduit à la formalisation d'un espace local de participation caractérisé par l'interdépendance entre acteurs associatifs et institutionnels.

À la lecture de ces trois chapitres, on comprend ainsi que la mise en œuvre des politiques de participation dans les quartiers populaires, aux contextes locaux marqués par différentes formes de stratification, implique une appropriation par les acteurs associatifs locaux et qu'il en ressort une recomposition de l'espace associatif sous l'effet des cadrages propres à la participation. Le chapitre consacré à l'organisation locale de la participation aborde la question des frontières sociales, de genre et ethniques explorées chez les acteurs associatifs locaux et entrepreneurs de participation ce qui permet d'introduire la partie suivante portant sur les logiques de participation des publics ordinaires.

Chapitre 1

Construction et recompositions des politiques de participation à Barcelone et Marseille (1970-2019)

Ce premier chapitre revient sur la construction sociohistorique des politiques de participation à Barcelone et Marseille. J'envisage la participation comme une catégorie d'action publique dont il convient de retracer le parcours et les implications en termes de cadrage du public. Plus précisément, ce chapitre vise à interroger les cadrages des publics de la participation dans les quartiers populaires et leurs transformations historiques.

Différents travaux de sociologie de l'action publique se sont attachés à questionner l'émergence et la consolidation de certaines catégories comme la culture¹ ou les quartiers². V. Dubois souligne ainsi qu'étudier la construction de catégories d'intervention publique permet de comprendre comment « *cette catégorisation de l'action publique participe à la spécification d'un ordre de problèmes, d'une classe d'objets, de groupes sociaux et des relations qu'ils entretiennent, et partant de la mise en ordre de l'espace social et de la formation de sa représentation légitime* »³. À propos de l'essor de la participation, plusieurs travaux ont cherché à se défaire d'une conception substantialiste pour questionner la construction de cette catégorie. Dans la lignée de ces travaux sociohistoriques, C. Blatrix revient sur le développement des dispositifs participatifs en montrant comment celui-ci s'inscrit dans une évolution à la fois des répertoires d'action collective et des référentiels de l'action publique⁴. Cette perspective s'avère particulièrement féconde pour M.-H. Sa Vilas Boas qui, étudiant la construction de la démocratie participative au Brésil, montre que celle-ci constitue moins une « innovation démocratique » qu'une « nouveauté relative »⁵ largement institutionnalisée sous le régime militaire⁶. Suivant cette perspective, je cherche à questionner les différents cadrages induits par la construction de la participation comme catégorie d'action publique. D. Céfaï montre en effet que la constitution des problèmes publics passe par des « opérations de cadrage »⁷ qui déterminent les frontières des catégories d'action

¹ Vincent DUBOIS, *La politique culturelle*, Paris, Belin, Socio-Histoire, 1999.

² Sylvie TISSOT, *L'État et les quartiers*, op. cit.

³ Vincent DUBOIS, « La sociologie de l'action publique. De la socio-histoire à l'observation des pratiques (et vice-versa) », in Pascale LABORIER et Danny TROM (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, 2003, p.350.

⁴ Cécile BLATRIX, *La démocratie participative, de mai 68 aux mobilisations anti-TGV: processus de consolidation d'institutions sociales émergentes*, op. cit, p.16.

⁵ Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, op. cit, p.109.

⁶ *Ibid*, p.109.

⁷ Daniel CÉFAÏ, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 1996, vol. 14, n° 75, pp. 43-66.

publique. De plus pour V. Dubois « *l'étude des formes de catégorisation de l'action publique permet donc également de contribuer à l'analyse de l'action publique en train de se faire : notamment en éclairant les matrices à partir desquelles les problèmes et objets sont politiquement construits et en restituant les catégories à partir desquelles les producteurs de politiques donnent sens à leurs pratiques* »¹. Le recours à un détour historique me permet ainsi de comprendre la genèse et les évolutions des cadrages institutionnels de la participation et des catégorisations des publics.

L'approche sociohistorique invite également à se défaire d'une approche culturelle dans l'analyse de la participation. M.-H. Sa Vilas Boas montre que les travaux mettant l'accent sur les « cultures politiques » différenciées des États, négligent « *le cadre institutionnel au sein duquel les dispositifs sont instaurés* »². Dans notre cas, le détour historique sur la construction de la participation permet d'envisager la comparaison entre les cas barcelonais et marseillais à l'aune des contextes locaux de production de cette catégorie d'action publique. Si les travaux classiques de l'approche sociohistorique se sont particulièrement intéressés aux contextes nationaux, ce chapitre vise à analyser comment s'articulent les différentes échelles (nationales, locales) de construction de ces catégories d'action publique à Barcelone et Marseille. Ce faisant, cette approche me permet de souligner les cadrages des publics et leurs transformations historiques dans les deux cas. Si mon approche se veut sociohistorique, il faut néanmoins souligner qu'elle est incomplète. L'analyse que je propose reprend principalement des sources et travaux déjà existants pour questionner l'évolution des cadrages des publics de la participation dans les quartiers populaires. Je mobilise néanmoins des documents produits par les administrations nationales ou locales ou des rapports de recherche à destination des décideurs publics. J'ai recours à des entretiens, dans le cas de Barcelone³, pour compléter les données écrites et de seconde main.

¹ Vincent DUBOIS, « La sociologie de l'action publique. De la socio-histoire à l'observation des pratiques (et vice-versa) », *op. cit.*, p.353.

² Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, *op. cit.*, p.147.

³ Comme le souligne M.-H. Sa Vilas Boas, l'analyse comparative implique de prendre en compte l'asymétrie des données récoltées. Dans mon cas, l'absence de travaux socio-historiques sur la participation (et notamment l'action communautaire) à Barcelone m'a conduit à mener une enquête originale sur ces questions. À l'inverse, dans le cas français, j'ai mobilisé les travaux déjà existants. Marie-Hélène SA VILAS BOAS, « Écrire la comparaison lorsque les données sont asymétriques. Une analyse de l'engagement dans les dispositifs participatifs brésiliens », *Revue internationale de politique comparée*, 2012, vol. 19, n° 1, pp. 61-74.

Dans un premier temps, j'analyse la construction des politiques de participation à Barcelone (1) en montrant la diffusion de la participation dans la sphère décisionnelle municipale (1.1) comme dans les politiques sociales (1.2). À la suite du mouvement 15M, la participation s'impose comme une catégorie d'action publique transversale (1.3) à différents secteurs, mais spécifiquement cadrée en ce qui concerne les quartiers populaires. Puis j'analyse les spécificités du cas marseillais (2) au regard du cadrage des publics de la participation par la politique de la ville française (2.1). Les réticences des élus locaux à la mise en œuvre de politiques de participation couplées à la stigmatisation des quartiers populaires des arrondissements nord conduisent à l'éviction des classes populaires et groupes ethniques minorisés de la politique municipale (2.2). Les politiques de participation mises en œuvre dans les quartiers populaires sont principalement le fait des directives nationales de la politique de la ville.

1/ LA DIFFUSION DE LA PARTICIPATION COMME CATEGORIE D'ACTION PUBLIQUE A BARCELONE

À Barcelone, la participation se développe comme une catégorie d'action publique au sortir de la dictature franquiste. Les quartiers populaires constituent des espaces particulièrement investis par cette nouvelle catégorie d'action publique. Dans un premier temps, l'institutionnalisation des luttes urbaines des quartiers ouvriers conduit à l'entrée au gouvernement municipal des leaders du mouvement associatif (1.1). Puis, à partir des années 1990, on assiste au développement de politiques sociales participatives qui ciblent d'abord les quartiers populaires (1.2). L'entrée à la municipalité de la liste citoyenne Barcelona en Comú en 2015 renforce la diffusion de la participation dans les politiques municipales (1.3).

1.1 Le développement de la participation par l'institutionnalisation des luttes urbaines (1970-2002) ?

Sous la dictature franquiste (1939-1977), les associations de voisins organisées dans les quartiers ouvriers jouent un rôle dans la résistance au régime. La transition démocratique et les premières élections municipales de 1979 conduisent à leur institutionnalisation dans le gouvernement municipal barcelonais sous la forme d'une « démocratie associative » locale.

1.1.1 Les quartiers ouvriers comme supports des luttes urbaines

Les luttes urbaines qui se développent dans les années 1970 à Barcelone, comme dans d'autres villes en Espagne, s'inscrivent dans un contexte de croissance urbaine rapide liée à l'industrialisation, mais aussi de résistances à la dictature.

1.1.1.1 Industrialisation et urbanisation à Barcelone : naissance du district de Nou Barris

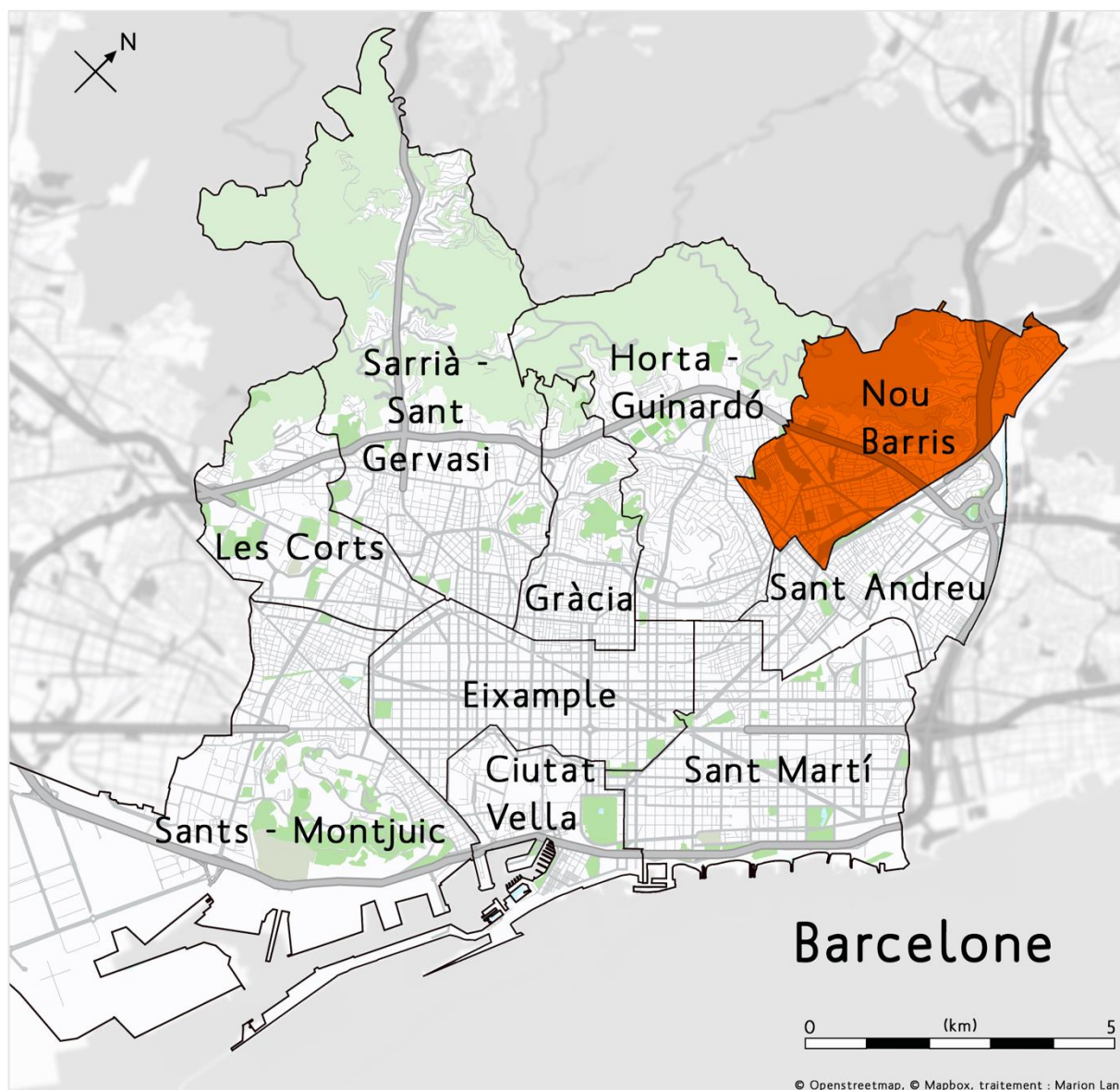
Dès les années 1920, l'industrialisation pionnière de la Catalogne en Espagne fait de Barcelone une destination privilégiée pour les travailleurs peu qualifiés en quête d'un emploi dans le secteur industriel. En 1959, l'approbation de différentes mesures, les Plans de stabilisation, ouvrant la voie à la libéralisation de l'économie (*desarrollismo*), conduit à un développement de l'industrie, dans un contexte de forte croissance économique¹. Les flux d'immigration de travail à l'intérieur du pays s'accroissent en provenance de régions rurales, comme l'Andalousie et l'Estrémadure, et en direction des grands centres urbains et industriels, comme Barcelone. Les travailleurs et leurs familles s'installent dans des conditions très précaires aux abords de la ville, à proximité des usines. À Barcelone, le district de Nou Barris² (voir Carte 1) est d'abord une agrégation de bidonvilles et d'habitat informel dans un contexte de carence en logement. Entre 1956 et 1958, de grandes opérations immobilières sont réalisées pour combler ce manque : on assiste à la construction de grands immeubles de logement collectif. Cette politique de construction de grands ensembles s'intègre dans le modèle franquiste qui souhaite créer une société de petits propriétaires³. Le district de Nou Barris regroupe à la fois les grands ensembles récemment construits, dans lesquels se sont installées des familles ouvrières, mais aussi les nombreux quartiers de bidonvilles qui n'ont pas été détruits (notamment les zones de Roquetes, Torre Baró et Vallbona, voir Carte 2)⁴.

¹ Ricard FERNANDEZ VALENTI, *Así era Nou Barris*, Madrid, Tempora, 2013.

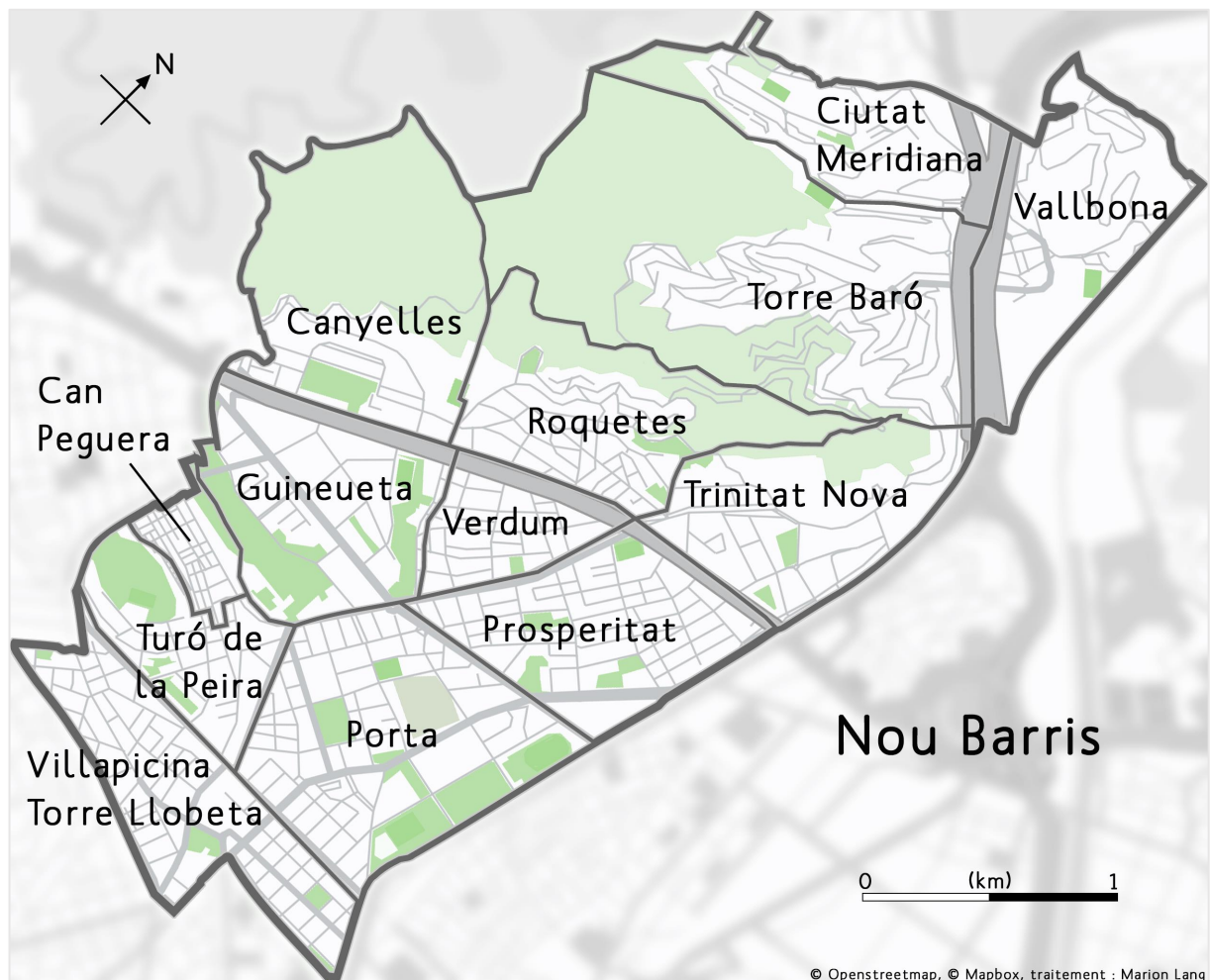
² La ville de Barcelone est divisée en dix districts administratifs regroupant différents quartiers. Chaque district dispose d'un conseil de district présidé par un élu municipal responsable du district. Nou Barris constitue l'un des dix districts de Barcelone et signifie en catalan à la fois « Neuf quartiers » et « Nouveau quartier ».

³ Laurent COUDROY DE LILLE, Céline VAZ et Charlotte VORMS (dir.), *L'urbanisme espagnol depuis les années 1970: la ville, la démocratie et le marché*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

⁴ Ricard FERNANDEZ VALENTI, *Así era Nou Barris*, op. cit.



Carte 1 : Situation du district de Nou Barris à Barcelone (2020).



Carte 2 : Les différents quartiers de Nou Barris (2020).

1.1.1.2 Les luttes urbaines des associations de voisins

L'installation des travailleurs dans les quartiers périphériques de la ville amène la création d'associations de voisins (*asociaciones de vecinos*) comme lieux de résistance rassemblant des militants de différents partis et syndicats de gauche, interdits par le régime, autour de luttes politiques et urbaines. Les associations de voisins sont autorisées par la loi sur les associations de 1964, mais la majorité d'entre elles naissent à partir de 1975¹. M. Castells analyse les associations de voisins de Madrid comme le support d'une mobilisation politique basée sur l'échelle du quartier et permettant un front uni des

¹ Alice Gail BIER, « "Vox Populi": El desarrollo de las asociaciones de vecinos en España », *Papers: revista de sociologia*, 1979, n° 11, pp. 169-183.

résistances à la dictature¹. Pour J. Alguacil Gomez², ce courant de mobilisation s'explique par la convergence de trois facteurs qui permettent l'articulation entre environnement urbain et participation citoyenne. D'abord, la périphérie connaît à cette époque une croissance rapide et désordonnée qui provoque de nombreux dysfonctionnements. Les nouveaux quartiers sont sous-équipés, mal reliés au reste de la ville, peu dotés en espaces verts, l'habitat se dégrade rapidement. À l'origine, les mouvements portés par les habitants d'un quartier se limitent à un territoire précis, mais l'aboutissement des revendications nécessite un espace de dialogue qui n'existe pas sous le franquisme. Aussi, les revendications urbaines se prolongent dans celles d'une démocratisation du régime. Il s'agit d'ouvrir la participation politique des citoyens et de créer des structures démocratiques au sein des institutions. La forte cohésion du mouvement vécinal³ repose sur l'homogénéité sociale et sur la densité des relations de voisinage. Les luttes urbaines menées par les associations de voisins se basent sur une double logique où s'entrecroisent le développement des quartiers périphériques et la démocratisation du système politique. Plusieurs mobilisations constituent ainsi des mythes fondateurs (voir encadré ci-dessous) du mouvement des associations de voisins qui créent une identification collective aux quartiers périphériques⁴.

Encadré 1 : Des luttes urbaines comme mythes fondateurs

La contre-expertise citoyenne du réseau associatif de Nou Barris (1969-1970)

En 1969, des militants des associations de voisins de Nou Barris, des militants communistes et des professionnels de l'urbanisme s'organisent pour proposer un plan alternatif de planification urbaine pour différents quartiers de Nou Barris dans le cadre d'un concours : le *Plan Parcial Torre Baro-Vallbona-Trinitat*. Ce travail collectif remporte la seconde place du concours et débouche sur la création du réseau d'associations de voisins de Nou Barris⁵. L'adoption par la municipalité d'un autre plan urbain prévoyant notamment l'expulsion de

¹ Manuel CASTELLS, *The City and the Grassroots: A Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements*, University of California Press, 1983.

² Julio ALGUACIL GOMEZ, « La mobilisation citadine dans la transformation des quartiers périphériques de Madrid », in Laurent COUDROY DE LILLE, Céline VAZ et Charlotte VORMS (dir.), *L'urbanisme espagnol depuis les années 1970: la ville, la démocratie et le marché*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, pp. 85-98.

³ J'utilise l'expression « mouvement vécinal » pour désigner soit le mouvement social des associations de voisins, soit l'ensemble des associations de voisins. C'est une traduction de l'expression espagnole « *movimiento vecinal* ».

⁴ Maïté JUAN, *Sociologie des initiatives culturelles citoyennes : le pouvoir d'agir entre démocratie participative et économie solidaire*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, CNAM, 2018, p.131.

⁵ Marc ANDREU, *Barris, veïns i democràcia*, op. cit.

plus de 4000 habitants, vivant dans des logements auto-construits illégalement, provoque une forte opposition populaire, animée par l'association de voisins de Nou Barris, et débouche sur une grande manifestation le 11 mai 1970. Le lendemain, le maire Porcioles est destitué et le plan finalement retiré.

Les luttes pour les transports publics

De manière plus anecdotique, une mobilisation pour l'accès aux transports publics des habitants de Nou Barris est également un moment fondateur des luttes urbaines. Au début des années 1960, des habitants d'un quartier de Nou Barris (Roquetes ou Torre Baró selon les versions) se mobilisent pour obtenir l'arrivée des transports publics. La situation escarpée du quartier rend impossible l'accès des bus, selon leurs pouvoirs publics locaux. Les habitants du quartier organisent une manifestation avec la participation d'un conducteur de bus qui réussit à gagner le sommet de la colline¹. Cette mobilisation débouche sur le développement des transports publics dans les quartiers périphériques. Cet événement reste très présent dans les mémoires locales, notamment chez les militants des associations de voisins. Une peinture murale illustre cet événement, dans le quartier de Ciutat Meridiana.

Le développement des associations de voisins dans les quartiers ouvriers se poursuit particulièrement à partir de la transition démocratique et des premières élections municipales.

1.1.2 Construction et dilution d'une « démocratie associative » locale

La période de transition démocratique (1977-1978) qui suit la dissolution du régime franquiste, constitue un moment d'institutionnalisation des associations de voisins et de construction de la participation comme catégorie d'action publique, à travers l'édiction d'un règlement de la participation citoyenne à Barcelone.

¹ Mariela IGLESIAS, Miquel GARCIA et Pere LLIBRE, *Gent de Nou Barris: 1897-2007, la transformació a ciutat*, Barcelona, Ayuntamiento de Barcelona, Dirección de Servicios Editoriales, 2007.

1.1.2.1 La transition démocratique et l'institutionnalisation des associations de voisins

Au-delà des mobilisations à l'échelle du quartier, les associations de voisins sont très impliquées dans la transition démocratique à l'échelle municipale. Dès 1977, organisées en fédération (la FAVB pour Fédération des associations de voisins de Barcelone), elles font partie de commissions municipales de transition et rédigent un manifeste intitulé « *La Fédération des associations de voisins et la transition démocratique* ». La fédération propose un plan de travail pour l'équipe municipale à venir dont les propositions sont reprises par la mairie provisoire¹. En 1979, les premières élections municipales ont lieu : à Barcelone elles sont remportées par le Parti Socialiste Catalan (PSC) et Narcis Serra est désigné maire de la ville. La décentralisation des pouvoirs est un des enjeux centraux du retour à un système démocratique, ce qui donne lieu à un intérêt marqué pour la participation citoyenne comme moyen de conduire des réformes dans divers domaines, dont l'urbanisme. En matière d'urbanisme, les associations de voisins sont consultées sur le dessin des plans urbains de 1976 et 1983 visant à encadrer l'expansion de la ville.

Les associations de voisins sont des instances de représentation des classes populaires de la ville. En effet, implantées dans les quartiers populaires, elles sont investies par des ouvriers en majorité originaires des régions rurales d'Espagne, travaillant dans le secteur industriel et sympathisants ou partisans des syndicats et partis de gauche. Si les leaders des associations sont majoritairement des hommes, des femmes militent également dans ces associations. Avec la transition démocratique, les classes populaires résidant dans les quartiers périphériques occupent une place importante dans le gouvernement municipal à Barcelone, mais aussi dans d'autres villes espagnoles. Elles peuvent ainsi peser dans la construction des instances municipales d'intermédiation politique, à commencer par celles en charge du développement des politiques de participation.

1.1.2.2 Le développement de la participation comme « démocratie associative »

À partir de 1986, la participation devient une catégorie d'action publique locale encadrée par différents règlements municipaux. Le développement de conseils et procédures participatives municipaux en lien avec les associations, notamment de voisins, façonne un modèle local présenté comme une « démocratie associative ».

¹ Marc ANDREU, *Barris, veïns i democràcia*, op. cit, p.260.

L'apparition de la participation comme catégorie d'action publique : le règlement de 1986

En 1986, la promulgation d'un règlement encadrant la création de différents conseils participatifs constitue le premier moment où la participation se constitue comme catégorie d'action publique. Ce texte est présenté par Jordi Borja, adjoint municipal communiste, et vise à encadrer la décentralisation et à instaurer différents dispositifs participatifs. Bien qu'ambitieux en matière de délégation de pouvoir aux associations, ce règlement est fortement rejeté par la FAVB. Ceci s'explique en partie par le fait que son adoption coïncide avec l'approbation de l'organisation des Jeux Olympiques de 1992 à Barcelone à laquelle la FAVB est opposée. Ce premier règlement encadrant la participation met en place plusieurs conseils consultatifs dont les représentants sont élus au suffrage universel direct, et offre la possibilité à la société civile d'organiser des consultations citoyennes.

Encadré 2 : Présentation du règlement de la participation institutionnelle de 1986

Le règlement de 1986¹ institutionnalise les instances de participation citoyenne à l'échelle municipale. Ce décret instaure différentes formes de référendums citoyens (*iniciativa ciutadana, referendum ciutadan*). Les espaces participatifs sont conçus à l'échelle de la ville ou des districts, il n'existe pas de participation formalisée à l'échelle du quartier.

Le conseil consultatif d'organisation de la ville (*consell consultiu d'entitats de ciutat*) est la plus haute structure qui réunit le maire, les représentants des associations et des représentants de chaque conseil consultatif de district. Au sein des conseils consultatifs municipaux, les organisations de la société civile peuvent faire des propositions au pouvoir municipal.

La participation est également conçue de manière sectorisée à travers les conseils sectoriels (*consells sectorials*). Chaque district détermine ses organes de participation sectoriels. À l'échelle de la ville, le conseil municipal au bien-être (*consell municipal de benestar social*) est créé pour encadrer le développement des politiques sociales municipales. Il regroupe les élus, des associations nominées, des acteurs du secteur privé et des universités.

Les audiences publiques, troisième « pilier » de ces espaces participatifs, sont l'instance de participation où les citoyens peuvent proposer à l'administration,

¹ AJUNTAMENT DE BARCELONA, *Normes reguladores de la participació ciutadana [1986]*, 1986, URL complète en biblio.

de manière plus directe, des ajouts ou modifications via les initiatives citoyennes. C'est aussi le principal canal d'information de la politique menée.

L'institutionnalisation de la participation passe par une valorisation des acteurs organisés en associations qui seules peuvent être membres des conseils participatifs. Les associations de voisins sont les principaux acteurs organisés présents dans ces dispositifs jusque dans les années 2000. Malgré tout, les différents conseils mis en place restent consultatifs et n'ont aucun pouvoir contraignant. Leur influence dépend du volontarisme politique de l'équipe municipale.

La « démocratie associative » et ses évolutions

Le développement des instances locales de participation se construit d'abord à l'échelle de la ville ou des districts. L'apparition d'une participation associative n'est pas propre à Barcelone, mais commune à la majorité des villes espagnoles qui, au cours des années 1980, développent des conseils participatifs similaires¹. Pour C. Navarro, le modèle de participation qui s'institutionnalise en Espagne est une « démocratie associative » ou corporative qui complète les mécanismes de participation électorale par une inclusion des associations dans la gestion locale². Les associations de voisins sont les principales organisations investies dans la participation municipale. En effet, elles disposent d'une légitimité historique acquise durant la transition démocratique ainsi que d'une organisation territoriale calquée sur l'organisation administrative de la ville, ce qui les rend visibles et facilement mobilisables. Ainsi, dans les années 1980, les quartiers populaires restent représentés dans les instances participatives municipales bien que le modèle des associations de voisins se soit étendu à tous les quartiers de la ville dans une conception corporatiste. On peut faire l'hypothèse que la généralisation de ce modèle va

¹ Joan FONT et Ricard GOMA, « Mecanismos y modelos de participación ciudadana en los municipios españoles », in *Ciudadanos y decisiones públicas*, Barcelone, Ariel, 2001, pp. 69-75.

² Clemente NAVARRO, « El sesgo participativo : introducción a la teoría empírica de la democracia participativa », *Papers : revista de sociologia*, 2000, n° 61, pp. 11-37.

de pair avec une transformation du profil des militants, notamment des leaders, qui sont davantage issus des classes moyennes que populaires¹.

Le modèle participatif barcelonais se distingue, par son échelle et ses modalités de fonctionnement, de celui de la démocratie de proximité prépondérante en France². En effet, dans le cas français, le terme de « démocratie de proximité » est utilisé contre celui de « démocratie participative » pour signifier le cantonnement de la participation à sa seule échelle micro-locale et dans une dynamique purement consultative voire communicationnelle³. En Espagne, à l'inverse, la multiplication des échelles de participation au-delà du niveau micro-local, et le développement de différentes formes d'implication des associations dans l'action publique municipale rendent possibles, dans certaines conditions, des formes de co-gestion de l'action publique. Au cours des années 1980 et 1990, d'autres formes d'implication des associations émergent dans les villes espagnoles : la gestion associative de programmes et de services municipaux, la gestion des centres civiques (*centros cívicos*)⁴ ou l'élaboration de plans de quartier⁵. Des conseils de quartier sont également mis en place, complétant l'offre participative par une échelle plus locale. Les conseils de quartier sont les dispositifs de proximité des politiques de participation barcelonaises : ouverts à tous les habitants du quartier, ce sont principalement des instances consultatives voire de communication politique des élus locaux, à l'instar de ceux existant en France⁶.

En parallèle, les associations de voisins, historiquement proches des partis de gauche, obtiennent des résultats à une grande partie de leurs revendications. Sous le mandat du maire socialiste Pasqual Maragall (1982-1997), une attention particulière est portée aux

¹ Cette hypothèse mériterait néanmoins d'être approfondie et étayée empiriquement par un travail de sociologie des profils des membres et leaders des associations de voisins.

² Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, Découverte, 2005; Christian le BART et Rémi LEFEBVRE, *La proximité en politique: Usages, rhétoriques, pratiques*, Presses universitaires de Rennes, 2015.

³ Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER, « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique? », in Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, Découverte, 2005, p.14.

⁴ Les centres civiques sont des équipements municipaux de proximité répartis dans chaque quartier d'une ville. Ils accueillent les activités de différentes associations locales et proposent également un accès à certains services publics ainsi que des activités de loisirs (cours de langue, sport, etc.)

⁵ Héloïse NEZ, *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et de Cordoue*, Paris 8, 2010, p. 44.

⁶ Marion PAOLETTI, « La démocratie locale française. Spécificité et alignement », in *La démocratie locale: représentation locale, participation et espace public*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, pp. 45-61.

quartiers périphériques de la ville et on assiste à une amélioration des transports publics, des équipements collectifs (centres de santé, bibliothèques, parcs, etc.) et de l'habitat¹. À partir de cette époque, le mouvement des associations de voisins décline en termes de mobilisation principalement pour deux raisons. On assiste au vieillissement des militants historiques des associations sans qu'il n'y ait de renouvellement générationnel. De plus, les revendications historiques des associations concernant l'environnement résidentiel et la démocratisation ont été en grande partie entendues. Les associations de voisins, marquées par l'idéologie marxiste, ne se saisissent pas des nouvelles formes de revendications qui émergent (autour des luttes féministes, des mouvements antiracistes, des questions écologiques, etc).

1.1.2.3 Dilution de la « démocratie associative » et transformation du modèle de participation

À partir des années 2000, plusieurs réformes municipales des procédures participatives transforment le modèle participatif espagnol et contribuent à diminuer la place accordée aux associations. La participation mixte (entre citoyens organisés en associations et non organisés) et individuelle devient une nouvelle norme dans la diffusion de pratiques de participation à l'échelle municipale, à l'instar d'autres pays européens². Cette transformation s'inscrit dans un contexte de critiques quant à la représentativité des associations, qui est vue comme occasionnant un « biais participatif »³ bénéficiant à certains groupes à un moment où la coalition originale entre associations de voisins et partis de gauche s'effrite dans un contexte d'éloignement du Parti socialiste et des classes populaires⁴. Dans ce contexte, à Barcelone, le règlement de participation de 2002⁵ modifie celui de 1986 dans cet esprit en octroyant plus de pouvoir aux citoyens non organisés dans les différentes assemblées consultatives. Le règlement de 2002 instaure également l'organisation de processus participatifs ponctuels dans différents domaines de compétences municipales comme l'urbanisme. De manière générale en Espagne, on assiste à cette époque à la mise en place de nouvelles formules de participation tournées vers les citoyens non organisés⁶ face aux critiques à l'égard de la « démocratie

¹ Monica Montserrat DEGEN, Marisol GARCIA et Leonardo CAVALCANTI, *La metaciudad, Barcelona*, op. cit.

² Joan FONT, Donatella DELLA PORTA et Yves SINTOMER, *Participatory democracy in Southern Europe*, op. cit.

³ Clemente NAVARRO, « El sesgo participativo », op. cit.

⁴ *Ibid.*

⁵ AJUNTAMENT DE BARCELONA, *Normes reguladores de la participació ciutadana [2002]*, 2002, URL complète en biblio.

⁶ Joan FONT et Ismael BLANCO, « Participación local. Más allá de la democracia asociativa », *Revista de Estudios de la Administración Local y Autonómica*, 2011, n° 290, pp. 175-197.

associative ». À Barcelone, l'élaboration d'un plan local d'urbanisme ou d'un Agenda 21 local¹ font partie de ces nouvelles initiatives. La diffusion de la participation dans l'action publique locale dépasse les dispositifs participatifs ordinaires et ne se fait pas spécifiquement à l'échelle des quartiers. Plutôt, le déclin des associations de voisins à partir du milieu des années 1990 et la dilution de la « démocratie associative » locale conduisent à un déplacement de la participation à l'échelle municipale et une moindre focalisation sur les quartiers populaires. Ces phénomènes couplés aux profondes transformations urbaines de Barcelone transforment les groupes sociaux dominants au sein du gouvernement municipal. La montée en puissance du secteur privé dans les politiques municipales² (grands projets urbains, organisation des Jeux Olympiques, événements de marketing urbain comme le forum World Mobile, etc.) rebat les cartes des groupes sociaux dominants dans le gouvernement municipal : les associations de voisins, historiquement représentantes des classes populaires, déclinent au profit de différents secteurs privés comme le tourisme, notamment sous le mandat de droite conservatrice de Xavier Trias (2011-2015). Néanmoins, dans le même temps, la thématique de la participation se diffuse dans l'action sociale et touche particulièrement les quartiers populaires.

1.2 Une politique sociale participative : l'action communautaire

La diffusion et la transformation de la participation comme catégorie d'action publique, au cours des années 1990, passent également par le développement d'une politique sociale municipale dédiée aux quartiers populaires et intitulée « action communautaire ». Cette politique publique locale est sous-tendue par une conception de la participation spécifique qui participe à la diffusion de cette catégorie dans l'action publique municipale. Cette politique sociale commence par une expérimentation dans les quartiers populaires barcelonais puis s'institutionnalise à l'échelle municipale. Sa diffusion conduit également au développement d'une action sociale communautaire et interculturelle au début des années 2010.

¹ Ricard GOMA et Joan FONT, « La democracia local: un mapa de experiencias participativas », *Ciudadanos y decisiones públicas*, 2001, pp. 61-76; Ismael BLANCO et Ricard GOMA (dir.), *Gobiernos locales y redes participativas*, Barcelona, Ariel, 2002.

² Monica Montserrat DEGEN, Marisol GARCIA et Leonardo CAVALCANTI, *La metaciudad, Barcelona: transformación de una metrópolis*, op. cit. ; Mariona TOMAS et Emmanuel NEGRIER, « Existe-t-il un modèle barcelonais ? Retour sur quarante années de politiques urbaines à Barcelone (1976-2016) », *Métropoles*, 25 avril 2018, n° 22.

1.2.1 Genèse et expérimentation dans les quartiers populaires (1985-1999)

L'action communautaire se met en place à Barcelone, à partir du milieu des années 1990 dans différents quartiers populaires. Politique sociale partenariale mise en place à l'échelle d'un quartier, elle partage plusieurs points communs avec les politiques de « développement communautaire » initiées aux États-Unis. En revenant sur la genèse de cette politique publique locale, je montre ici qui sont les promoteurs de cette action sociale et quelles sont les orientations prises par cette politique publique locale.

1.2.1.1 Genèse de l'action communautaire par le travail social (1985-1999)

L'action communautaire naît de la mobilisation d'acteurs du travail social qui rejoignent les mobilisations des associations de voisins des quartiers populaires et s'inspirent de travaux d'éducation populaire. La notion de communauté est mobilisée dans un sens proche de la notion anglo-saxonne de *community*. Malgré les débats qu'elle suscite, les travaux sur l'action communautaire s'accordent autour de deux éléments de définition de la notion de « communautaire ». Elle renvoie à l'existence de liens unissant des individus dans un collectif et vis-à-vis de leur environnement¹ notamment à l'échelle du quartier².

La construction d'un « travail social communautaire »

Au milieu des années 1980, plusieurs initiatives locales de travailleurs sociaux, municipaux ou indépendants, mobilisent les notions de « développement communautaire » et de participation dans leurs pratiques au contact des habitants des quartiers populaires. À Barcelone, les mobilisations menées par les associations de voisins pour l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers ouvriers sont investies par des travailleurs sociaux. Ils participent aux mobilisations et travaillent à la construction de réponses institutionnelles avec les pouvoirs publics locaux. Marco Marchioni, travailleur social indépendant, joue un rôle central dans l'institutionnalisation de ce « travail social communautaire » à partir des années 1990.

¹ Ernesto MORALES MORALES, *Empoderamiento y transformación de las relaciones de poder. Un análisis crítico de los procesos institucionales de participación ciudadana*, Thèse pour le doctorat de science politique, Barcelone, Universitat Autònoma de Barcelona, 2016, p.49.

² Oscar REBOLLO et Ernesto MORALES MORALES, « Hacia una política pública de acción comunitaria: límites y oportunidades », in Ramon CANAL (dir.), *Ciudades y pueblos que puedan durar: políticas locales para una nueva época*, Madrid, Icaria, 2013, p.304.

Encadré 3 : Trajectoire de Marco Marchioni¹

Né en 1937 en Italie, Marco Marchioni est diplômé de l'école de travail social de Rome en 1956. Il commence sa carrière en Italie et effectue plusieurs missions en Espagne. Au cours des années 1960-70, il s'investit dans les mobilisations de résistance à la dictature et notamment dans le mouvement vécinal. À partir des années 1980, il participe à plusieurs expérimentations de développement communautaire, d'abord dans des zones rurales d'Andalousie, avec le soutien des gouvernements locaux socialistes. Entre 1985 et 1986, il donne plusieurs conférences dans les écoles de travail social de Madrid et Barcelone autour des notions de « développement communautaire » et de « participation » à partir de ses expériences. À Barcelone, la Fédération des associations de voisins et la mairie du district de Nou Barris portent un intérêt particulier à sa méthodologie et lui commandent une étude sur la création d'un plan communautaire à Trinitat Nova, quartier de Nou Barris. Expert reconnu sur ces questions, il conseille de nombreuses mairies sur le développement de plans communautaires². En 2004, il fonde l'Institut « Marco Marchioni Comunidad Participación y Desarrollo » qui promeut le développement de la perspective communautaire dans les politiques et interventions sociales³. Il a écrit de nombreux ouvrages sur la question du développement communautaire à partir de ses différentes expériences⁴.

Marco Marchioni contribue à la diffusion de la notion de développement communautaire dans le travail social et les institutions municipales notamment à Barcelone. En 1996, à l'occasion de la célébration des vingt-cinq ans des luttes des associations de voisins de Nou Barris, Marco Marchioni est invité par le président de la Fédération des associations de Nou Barris, Diosdado Rebollo, à donner une conférence sur la « planification communautaire »⁵. Marchioni s'entoure alors de figures d'experts locaux sur ces

¹ Victorio PERERA CARDENES, « Entrevista a Marco Marchioni », *Revista Comunidad*, Abril 2010, URL complète en biblio.

² Marco MARCHIONI, « Plan Comunitario de Carabanchel Alto de Madrid », *Carabanchel Alto: Una Hipótesis de trabajo comunitario. Madrid.(inédito)*, 1997, in Ismael BLANCO, *Governance urbana i polítiques d'inclusió socio-espacial*, Thèse pour le doctorat de science politique, Barcelone, Universitat Autònoma de Barcelona, 2004, p. 238.

³ Pedro Javier Hernández CORREA, « Educación y desarrollo comunitario: Dialogando con Marco Marchioni », *Cuestiones Pedagógicas. Revista de Ciencias de la Educación*, 2007, vol. 0, n° 18, pp. 285-300.

⁴ Voir notamment Marco MARCHIONI, *Comunidad, participación y desarrollo: Teoría y metodología de la intervención comunitaria*, Madrid, Edición Popular, 1999 et Marco MARCHIONI, *La acción social en y con la comunidad*, Zaragoza, Libros Certeza, 2004.

⁵ Ismael BLANCO, *Governance urbana i polítiques d'inclusió socio-espacial*, op. cit., p.236.

questions, notamment Oscar Rebollo, professeur de sociologie à l'Université Autonome de Barcelone, fils du président de la Fédération d'associations des voisins de Nou Barris et habitant du quartier de Trinitat Nova. En février 1996, Marco Marchioni rédige un rapport sur le développement communautaire dans ce quartier, intitulé « *Reflexions et propositions pour un programme de développement social et communautaire à Trinitat Nova* »¹ qui donnera lieu aux premières expérimentations.

L'infusion des courants pédagogistes dans le travail social

Ces premiers travaux sur le développement communautaire sont marqués par l'influence des courants pédagogistes dans la conception du travail social. Deux auteurs en particulier sont mobilisés par les promoteurs du développement communautaire, et présents dans les ouvrages rédigés par Marco Marchioni : Francisc Ferrer i Guardia et Paulo Freire. Le premier, Ferrer i Guardia (1859-1909) est un pédagogue anarchiste espagnol dont l'œuvre porte sur l'éducation des classes ouvrières. Au début du 19^e siècle, il fonde l'*Escuela moderna* (l'École moderne), un centre de formation pour les travailleurs (qui ferma en 1906). Paulo Freire (1921-1997), pédagogue brésilien du 20^e siècle, a également travaillé sur la question de la formation des adultes des classes ouvrières. Sa méthodologie et ses ouvrages² ont influencé le développement de l'éducation populaire au Brésil, mais aussi en Espagne. Les travaux fondateurs de l'action communautaire s'inspirent de ces auteurs pour concevoir les expérimentations. D'une part, on retrouve des références explicites aux travaux de Paulo Freire dans les ouvrages de Marco Marchioni³. La méthodologie de l'éducation populaire est également visible dans les principes qui guident l'action communautaire. Basée sur un mode d'apprentissage « démocratique et coopératif » qui allie les méthodes classiques d'éducation avec un travail de « conscientisation » des publics, l'éducation populaire s'adresse aux classes populaires⁴.

¹ Marco MARCHIONI, « Reflexiones y propuestas para un programa de desarrollo social y comunitario en Trinitat Nova », 1996, in Ismael BLANCO, *Governance urbana i polítiques d'inclusió socio-espacial*, op. cit., p.238.

² Paulo FREIRE, *Pédagogie des opprimés*, Martial LEFAY et Lucille LEFAY (trad.), Paris, France, Maspero, 1974.

³ Marco MARCHIONI, *Comunidad, participación y desarrollo: Teoría y metodología de la intervención comunitaria*, op. cit.

⁴ Ernesto MORALES, *Empoderamiento y transformación de las relaciones de poder. Un análisis crítico de los procesos institucionales de participación ciudadana*, op. cit.

1.2.1.2 Le plan de développement communautaire de Trinitat Nova comme première expérimentation

La première expérimentation de l'action communautaire a lieu à partir de 1996 dans le quartier de Trinitat Nova (district de Nou Barris). Dans ce quartier populaire périphérique de grands ensembles, de nombreuses mobilisations ont lieu, menées notamment par l'association de voisins locale (à l'instar d'autres quartiers de Nou Barris). Le président de la fédération d'associations de voisins (Diasdado Rebollo) de Nou Barris réside dans ce quartier. La coopération entre les militants locaux, les travailleurs sociaux comme Marco Marchioni et des sociologues de l'UAB (Oscar Rebollo et Fernando Pindado) conduit à une réflexion autour d'actions communautaires. Ces acteurs rédigent plusieurs rapports et études¹ qui débouchent en 1996 sur la création du premier plan de développement communautaire à Barcelone avec le soutien de la Généralité de Catalogne² et la mairie de Barcelone. Cette coopération se poursuit dans la rédaction en 1997 d'une « convention de quartier » (*conveni de barri*) entre l'association de voisins de Trinitat Nova, la Direction générale des services communautaires (DGSC) de la Généralité de Catalogne et la mairie du district de Nou Barris³ qui financent le projet. Durant cette période d'expérimentation, les administrations municipales et régionales financent le projet tout en restant dans une posture d'observatrices des développements pratiques du dispositif⁴.

Le plan de développement communautaire (PDC) de Trinitat Nova est une instance partenariale réunissant l'association de voisins, les habitants du quartier et les services publics. Si les institutions locales financent le projet, elles ne gèrent pas les orientations du PDC et prennent place, en retrait, dans une commission de suivi technique (voir ci-dessous). Une équipe de développeurs communautaires, composée de trois salariés de la municipalité, travaille avec l'association de voisins et œuvre à la mise en relation des différents acteurs et à l'organisation des projets⁵. Le premier directeur du plan

¹ Marco MARCHIONI, « Diagnóstico comunitario de la Trinitat Nova », *Barcelona*.(inédito), 1997 cité dans Ismael BLANCO, *Governance urbana i polítiques d'inclusió socio-espacial*, op. cit, p.238..

² La Généralité de Catalogne est l'organisation politique de la communauté autonome catalane. Elle est composée d'un parlement, d'un conseil exécutif et d'une présidence. Elle met en œuvre la politique régionale dans différents domaines selon les compétences prévues par le statut de communauté autonome de la Catalogne (2006).

³ « *Conveni de Barri – AVTN/ DGSC/ Ajuntament de Barcelona- Juliol 1997* » cité dans Ismael BLANCO, *Governance urbana i polítiques d'inclusió socio-espacial*, op. cit, p.333.

⁴ Ernesto MORALES, « Los Planes de Desarrollo Comunitario como política pública para la transformación social. Las experiencias de Barcelona (1997-2015) », *Pedagogia i Treball Social: revista de ciències socials aplicades*, 2015, vol. 4, n° 2, pp. 34-60.

⁵ Ismael BLANCO, *Governance urbana i polítiques d'inclusió socio-espacial*, op. cit., p.245.

communautaire est Fernando Pindado, puis Oscar Rebollo prendra la suite. Ils sont tous deux assistés par Marco Marchioni.

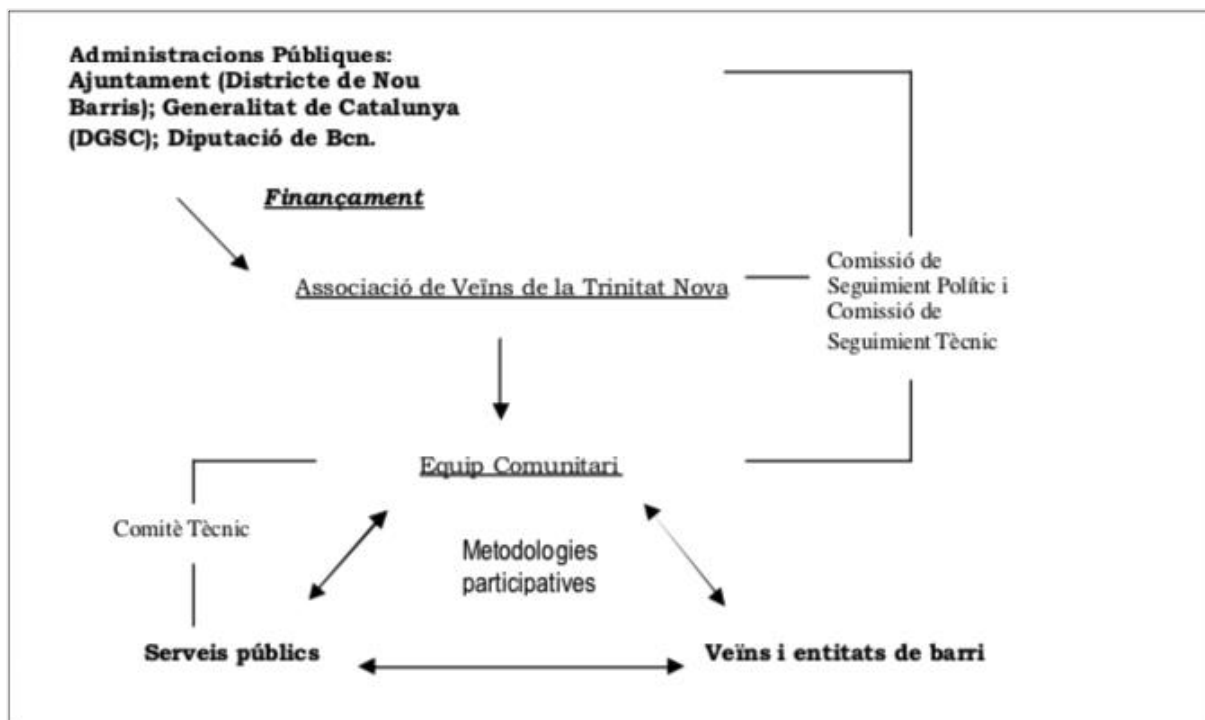


Schéma 1 : Organisation des instances du PDC de Trinitat Nova¹.

Entre 1996 et 2003, l'expérimentation du PDC donne lieu à plusieurs actions dans différents champs. Dans le domaine urbanistique, le PDC crée un groupe de « transformation urbaine » (*remodelación urbana*) qui organise différents dispositifs participatifs (enquêtes, ateliers, assemblées) pour construire un plan de rénovation du quartier. Une commission socio-éducative est également mise en œuvre où sont représentées les crèches, les écoles publiques et plusieurs autres institutions pour mettre en lien les différentes structures éducatives locales. Cette première expérimentation est considérée par ses promoteurs comme une réussite. Plus que les résultats concrets de l'expérimentation, ce sont le degré d'implication des habitants du quartier et la démarche partenariale poussée entre organisations locales qui sont valorisés. Ces éléments posent les cadres pour l'institutionnalisation de l'action communautaire.

1.2.2 Le temps de l'institutionnalisation (1999-2009)

Entre 1999 et 2009, plusieurs institutions se saisissent des expérimentations d'action communautaire pour construire une politique diffusée à différents quartiers. L'institutionnalisation de l'action communautaire conduit à la définition de principes et

¹ Ibid, p.246.

d'une méthodologie où la participation occupe une place centrale. Si cette politique est présentée comme appartenant au secteur social et territorialisée, le cadrage qu'elle fait des quartiers populaires se révèle ambigu.

1.2.2.1 L'action communautaire légitimée par les institutions locales

À partir de 1999, plusieurs institutions se saisissent des premières expériences de développement communautaire pour en faire des programmes plus pérennes. D'un côté, la Généralité ouvre un programme d'aide au développement des plans communautaires au sein de la Direction générale des services communautaires (DGSC) du Département du « bien-être social » (*Departament de Benestar Social*). Ce programme est conçu comme un « *programme de lutte contre l'exclusion sociale dans les aires urbaines qui souffrent de processus de dégradation* »¹. Les principes qui guident ce programme mettent en avant la notion d'exclusion sociale et celle de « territoires prioritaires d'intervention », à savoir les espaces qui concentrent des phénomènes d'exclusion sociale. L'usage de ce cadrage des inégalités sociales à partir de la notion d'exclusion est directement inspiré des travaux d'Alain Touraine, qui sont cités dans certaines publications de Marco Marchioni. Une dizaine d'années après l'institutionnalisation de la politique de la ville en France comme politique de lutte contre l'exclusion sociale à partir des travaux de l'école tourainienne², on assiste à Barcelone à une mobilisation de ces mêmes références. Néanmoins, l'action communautaire mise en œuvre à cette époque ne saurait être interprétée comme un équivalent de la politique de la ville française, car de nombreuses différences subsistent (voir infra). Plusieurs départements académiques et structures de recherche des universités publiques de Barcelone accompagnent le développement de l'action communautaire.

Encadré 4 : L'expertise académique au service de l'action communautaire

Plusieurs universités publiques barcelonaises ont assisté le développement de l'action communautaire, à commencer par l'Université Autonome de Barcelone (UAB). Au sein du département de sociologie, plusieurs chercheurs ont accompagné le PDC de Trinitat Nova dès la fin des années 1990. La création du *postgrado* (équivalent du master 1) « Participation et Développement durable » par les départements de sociologie et de science politique de l'UAB en partenariat avec le conseil de la province de Barcelone (*la Diputació*)

¹ *Ibid*, p.238.

² Sylvie TISSOT, « Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des "quartiers sensibles" », *Genèses*, 2005, vol. 60, n° 3, pp. 57-75.

constitue un premier moment de formalisation de cette coopération. D'autres chercheurs du département de sociologie de l'Université de Barcelone (UB) participent également à des travaux de recherche-action.

Le laboratoire de recherche IGOP (Institut de Govern i Politiques Públics) de l'Université Autonome de Barcelone (UAB) joue, par la suite, un rôle central dans l'accompagnement de l'action communautaire à Barcelone. Créé en 2002, il est composé de chercheurs et enseignants-chercheurs en sociologie, science politique et géographie. Ses thèmes de travail sont : la gouvernance et l'innovation démocratique, l'analyse et la gestion des politiques publiques et les réseaux sociaux et les biens communs. Son premier directeur est Joan Subirats (professeur de science politique à l'UAB) et les promoteurs de l'approche communautaire à Trinitat Nova sont également parties prenantes de cette structure. Oscar Rebollo (professeur de sociologie à l'UAB) en sera le secrétaire général puis le directeur de 2013 à 2016. Dès sa création, le laboratoire IGOP place la recherche-action au cœur de ses activités, en ouvrant une école de formation continue sur les thématiques de l'action communautaire. À partir de 2007, le laboratoire participe à de nombreux projets de recherche-action cofinancés par la mairie de Barcelone ou la Généralité dans le cadre d'une convention de collaboration¹ dans différents secteurs : l'action communautaire, la participation ou l'économie sociale et solidaire².

La période de 2005 à 2011 constitue, pour E. Morales, le moment de l'expansion institutionnelle de l'action communautaire³. À partir de 2005, la mairie de Barcelone s'engage également, au-delà de l'expérimentation de Trinitat Nova, dans la systématisation de l'approche de l'action communautaire. Le document-cadre de 2005 intitulé « Cadre municipal pour l'action communautaire »⁴ présente ainsi les objectifs du deuxième plan d'action pour la période 2005-2010, à savoir la généralisation des plans communautaires aux dix districts de Barcelone et le développement de différentes autres initiatives communautaires⁵. Les différents projets d'action communautaire sont gérés,

¹ Oscar REBOLLO et Ernesto MORALES MORALES, « Hacia una política pública de acción comunitaria: límites y oportunidades », in Ramon CANAL (dir.), *Ciudades y pueblos que puedan durar: políticas locales para una nueva época*, Madrid, Icaria, 2013, p.303.

² INSTITUT DE GOVERN I POLITIQUES PUBLICAS, *Memòria 2010-2014: Generem i compartim coneixement per al progrés de la societat*. [Rapport], Barcelone, IGOP-UAB, 2013.

³ Ernesto MORALES, « Los Planes de Desarrollo Comunitario como política pública para la transformación social. Las experiencias de Barcelona (1997-2015) », *op. cit.*

⁴ SECTOR DE SERVEIS PERSONALS et DIRECCIO DE BENESTAR SOCIAL, « Marc Municipal per a l'Acció Comunitària : informe », 2005, URL complète en biblio.

⁵ *Ibid*, p.3.

au sein de la mairie de Barcelone, par les services de la « Direction du bien-être social » (*Direcció de benestar social*). Le rapport de 2005 mentionne alors l’existence de onze PDC, dont quatre nouveaux, répartis dans les différents districts de Barcelone (voir tableau ci-dessous).

<i>N ú m .</i>	<i>Districte</i>	<i>PDC</i>	<i>Situació actual</i>
1.	Ciutat Vella	Pla Integral del Casc Antic (PICA)	Continua
2.	Ciutat Vella	Pla Integral de Gent Gran de la Barceloneta	Nou (2005)
3.	Sants-Montjuïc	Pla Comunitari del Poble Sec	Nou (2005)
4.	Gràcia	Pla Comunitari del Barri de la Salut	Nou (2005)
5.	Horta-Guinardó	Pla Comunitari “Carmel amunt”	Continua
6.	Nou Barris	Pla Comunitari de Roquetes	Continua
7.	Nou Barris	Pla Comunitari de Trinitat Nova	Continua
8.	Nou Barris	Pla Comunitari de Verdum	Continua
9.	Nou Barris	Pla Comunitari de Torre Baró	Actualització
10.	Sant Andreu	Pla Comunitari de Baró de Viver	Continua
11.	Sant Martí	Pla Comunitari “Fem Besòs, fem ciutat”	Nou (2005)

Tableau 1: Répartition des plans de développement communautaires à Barcelone en 2005¹.

Ce renforcement de la méthodologie communautaire s’accompagne d’une mise en place de financements publics importants. En 2005, le financement total des PDC s’élève à 1 million d’euros, financé à hauteur de 40% par la Généralité, 40% par la mairie de Barcelone et 20% par des sources autres (des fondations philanthropiques notamment)². En 2009, le financement de l’action communautaire est légèrement supérieur, passant à 1,2 million d’euros quand le nombre de PDC est porté à dix-sept³. Ce budget est principalement dédié à la rémunération des salariés des plans communautaires et au financement des actions associatives portées par les PDC dans différents secteurs.

¹ *Ibid*, p.29.

² *Ibid*, p.29.

³ Sur ce budget, plus de 800 000 euros sont dédiés aux plans communautaires, le restant permettant le financement d’autres projets. Voir ÀREA D’ACCIO SOCIAL I CIUTADANIA, *Barcelona per l’acció comunitària : plans, projectes i accions comunitàries* [Rapport], 2010, URL complète en biblio, p.16.

1.2.2.2 Cadrages et principes de l'action communautaire

L'action communautaire se développe, au sein des politiques de participation, autour de trois principes qui guident les actions mises en œuvre : le partenariat, la participation et la communauté¹.

Le partenariat est au cœur de l'action communautaire. Il est présent dans les documents de cadrage de la Généralité dès 1999 comme un élément central du programme, dans les termes suivants : « *le partenariat le plus grand possible, qui facilite l'implication et la participation des citoyens en tant que sujets et non objets des politiques sociales* »². Par la suite, les nombreux guides d'action communautaire rédigés par la mairie de Barcelone mettent également en avant le travail conjoint entre institutions publiques et acteurs privés (fondations, associations, entreprises de l'économie sociale et solidaire)³. La mobilisation de la notion de partenariat s'inscrit dans les transformations structurelles de l'action publique en Espagne comme en France. La dimension partenariale est également centrale dans la politique de la ville française⁴.

Au sein de l'action communautaire, la participation se distingue de la « démocratie associative » historique tout en en portant les héritages. La dimension partenariale entre associations locales, habitants et institutions domine la conception de la participation. Dans les documents de cadrage, on retrouve l'idée que l'action communautaire doit se distancier du militantisme local incarné par les associations de voisins :

« Lorsque nous parlons d'action communautaire, nous parlons d'une manière de participer, mais d'une participation qui implique des professionnels et des services publics divers. Dans un sens large, l'on pourrait penser à des actions communautaires développées de manière autonome, indépendantes de l'action des institutions publiques. Mais les actions communautaires auxquelles nous pensons dans ce guide se caractérisent par la présence et l'appui des institutions publiques à travers l'action que font les différents services et professionnels impliqués. Nous pensons, donc, à des équipes ou des professionnels des services publics qui participent à ou promeuvent des projets communautaires et non à une action communautaire entendue exclusivement comme "action entre

¹ Óscar REBOLLO, « La transformación social urbana: La acción comunitaria en la ciudad globalizada », *Gestión y política pública*, 2012, vol. 21, pp. 159-186.

² Ismael BLANCO, *Governance urbana i polítiques d'inclusió socio-espacial*, op. cit, p.238.

³ Moisés CARMONA et Óscar REBOLLO, *Guia operativa d'acció comunitària*, Barcelona, Acció Social i Ciutadania, Ajuntament de Barcelona, 2009.

⁴ Renaud EPSTEIN, « Politiques de la ville : bilan et (absence de) perspectives », *Regards croisés sur l'économie*, 2011, n° 9, pp. 203-211.

voisins'' : ceci serait un des premiers éléments de définition de l'action communautaire telle qu'elle est entendue et pratiquée à Barcelone : organisation et participation des voisins et travail conjoint entre les habitants et les services publics à travers l'implication des administrations publiques, notamment au niveau local. »¹

Ainsi, l'action communautaire se détache de l'héritage historique de la démocratie associative pour privilégier une action en partenariat avec les institutions locales. Cette conception de la participation met à distance la dimension conflictuelle des rapports entre organisations militantes et institutions publiques, déjà à l'œuvre dans la dilution de la « démocratie associative » dans les normes municipales de participation citoyenne. Elle se détache également de ces racines de l'éducation populaire de Freire ou Ferrer i Guardia. Certains auteurs mettent d'ailleurs en avant la notion de « proximité » pour appréhender la participation de l'action communautaire².

Enfin, la notion de communauté recoupe une définition très large. Pour les promoteurs de l'action communautaire, elle se comprend comme « *les relations qui peuvent exister entre un groupe de personnes qui partagent un territoire, des conditions de vie, des valeurs, origines et aspirations pour des transformations profondes* »³. On retrouve ici une définition extensive de la notion de communauté qui rapproche l'approche communautaire barcelonaise des approches anglo-saxonnes.

Ces trois mots d'ordre de l'action communautaire s'inscrivent dans les transformations de l'action publique notamment à destination des classes populaires. Si ces éléments conduisent à rapprocher l'action communautaire de la politique de la ville française, on assiste cependant à des différences dans le traitement des quartiers populaires, qui ne repose pas sur un zonage précis dans le cas espagnol.

1.2.2.3 Une politique pour les quartiers populaires ? Ambiguïtés et diffusion de l'action communautaire

L'action communautaire est-elle une politique à destination des quartiers populaires ? Si elle est une politique sociale territorialisée à l'échelle du quartier, la référence aux quartiers populaires demeure peu présente dans les documents de cadrage rendant ambiguë la définition des territoires destinataires de cette politique publique.

¹ Óscar REBOLLO, Ernesto Morales MORALES et Sheila GONZALEZ, « Guía operativa de evaluación de la acción comunitaria », IGOP - Universitat Autònoma de Barcelona, 2016, p.45.

² Óscar REBOLLO, « La transformación social urbana », *op. cit.*

³ Moisés CARMONA et Óscar REBOLLO, *Guia operativa d'acció comunitària*, *op. cit.*, p.78.

Les premiers documents de cadrage, notamment de la Généralité, mettent en avant les notions d'exclusion sociale ou de « territoires prioritaires d'intervention », mais celles-ci disparaissent rapidement par la suite. Dans les documents de cadrage de la mairie de Barcelone comme les guides opérationnels produits à partir des années 2000, les références à ces deux expressions sont complètement absentes.

Dans le document-cadre de 2005¹, le terme de quartier (*barri*) apparaît à douze reprises souvent accolé au terme de territoire (*territori*). Dans le document-cadre de 2010², le terme de quartier est utilisé exclusivement pour désigner les entités administratives. Les espaces de mise en œuvre de l'action communautaire sont uniquement désignés sous le terme de territoire. Dans les deux rapports, les termes « populaire » ou « inégalités » n'apparaissent à aucun moment. L'action communautaire n'est pas présentée comme une politique publique pour les quartiers populaires ou de lutte contre les inégalités sociales.

Pour autant, au-delà des termes utilisés dans les documents de présentation, l'analyse de la répartition effective des projets relevant de l'action communautaire montre que celle-ci est d'abord, au cours des années 2000, une politique à destination des quartiers populaires. En 2005, les PDC sont inégalement répartis sur le territoire : on en compte quatre dans le district de Nou Barris alors que les autres districts en ont un (parfois deux comme à Ciutat Vella, district comprenant également des quartiers populaires centraux). En 2010, la répartition des différents projets financés par l'action communautaire à l'échelle de la ville renforce également cette tendance, puisque sur 548 d'entre eux, 117 (soit 21%) se situent dans le district de Nou Barris (loin devant les autres districts qui comptent moitié moins de projets)³.

L'action communautaire ressemble à une politique pour les quartiers populaires qui ne dit pas son nom. La disparition de l'attention spécifique portée aux quartiers populaires s'inscrit dans un contexte d'expansion de cette politique sociale à partir de 2011⁴. Par ailleurs, à l'inverse du cas français, les quartiers populaires et leurs habitants barcelonais ne font pas l'objet de représentations stigmatisantes. L'absence de construction des « quartiers populaires » comme une catégorie d'action publique spécifique⁵, à l'inverse du cas de la politique de la ville française, et la transformation récente des populations

¹ SECTOR DE SERVEIS PERSONALS et DIRECCIO DE BENESTAR SOCIAL, « Marc Municipal per a l'Acció Comunitària », *op. cit.*

² ÀREA D'ACCIÓ SOCIAL I CIUTADANIA, *Barcelona per l'acció comunitària*, *op. cit.*

³ *Ibid*, p.15.

⁴ Ernesto MORALES, « Los Planes de Desarrollo Comunitario como política pública para la transformación social. Las experiencias de Barcelona (1997-2015) », *op. cit.*

⁵ Sylvie TISSOT, *L'État et les quartiers*, *op. cit.*

qui y résident (notamment en termes ethniques) et l'existence d'un tissu associatif historiquement reconnu par les institutions sont autant d'éléments qui distinguent la situation des quartiers populaires barcelonais du cas français. On peut ainsi faire l'hypothèse que la diffusion de l'action communautaire au-delà des quartiers populaires a eu tendance à gommer les spécificités des territoires historiquement destinataires de ces politiques, et n'a pas contribué à l'unification et à la stigmatisation de ces espaces.

À partir des années 2010, le développement de l'action communautaire conduit à sa diffusion à tous les districts barcelonais et au renforcement de certaines thématiques dans les quartiers populaires, comme la dimension interculturelle.

1.2.3 Vers une action communautaire interculturelle (2010-2019)

À partir de 2010, l'action communautaire s'ouvre à une approche interculturelle de l'action sociale. L'ouverture à l'immigration internationale dans les années 1990 conduit à une augmentation de la population immigrée dans la société espagnole, qui s'installe notamment dans les grands centres urbains (Madrid et Barcelone sont les villes comptant le plus de populations immigrées)¹. Dans ce contexte, la notion d'interculturalité émerge, tant dans le champ scientifique qu'administratif, comme outil de cadrage des transformations sociales en Espagne. Les acteurs de l'action communautaire investissent particulièrement cette notion qui infuse dans différents projets et donne lieu à la constitution d'un dispositif d'action communautaire spécifique.

1.2.3.1 L'interculturalité : une catégorie d'action publique ?

L'interculturalité (*interculturalidad*) est un modèle d'intégration des « immigrés »² qui s'est développé en Espagne depuis le début des années 2000. Sur le modèle du multiculturalisme³, il vise à valoriser la reconnaissance des « cultures nationales » des populations « immigrées » et de la société d'accueil. La montée en puissance de ce modèle d'intégration s'inscrit dans un contexte de construction de l'immigration comme un « problème » pour la société espagnole, auquel le modèle interculturel doit répondre.

¹ COLECTIVO IOE, *Inmigrantes, trabajadores, ciudadanos. Una visión de las migraciones desde España* [Rapport], Valencia, Universitat de Valencia, 1999, p.49.

² J'utilise le terme « immigrés » entre guillemets car il ne fait pas partie de mon analyse mais constitue la catégorie mobilisée dans les théories multiculturelles et interculturelles.

³ La principale différence entre les notions de multiculturalisme et d'interculturalité réside dans le degré d'intégration des « cultures autres » dans la culture nationale. Alors que le multiculturalisme promeut la coexistence des différentes cultures, pour les défenseurs de l'interculturalité, il faut aller plus loin dans l'intégration des « cultures » minorisés à la culture nationale.

Suivant les travaux de A. Sayad en France, des chercheurs montrent la cristallisation d'une « question immigrée » en Espagne et la construction des « immigrés » comme « nouvelle classe dangereuse »¹. En février 2000, les émeutes racistes d'El Ejido (petite ville agricole de la province d'Almería en Andalousie accueillant une forte proportion de travailleurs agricoles marocains) ont un écho national². Suite au meurtre d'habitants espagnols de la ville par un jeune homme marocain déséquilibré, les lieux de vie de la communauté marocaine de la ville (commerces, mosquée) sont vandalisés et incendiés par un groupe d'habitants espagnols. À partir de cet événement, des réflexions s'engagent sur « l'intégration des immigrés » dans la société espagnole, et a fortiori des musulmans et Maghrébins³. Le modèle multiculturel ou interculturel est mobilisé en 2004 dans le cadre du forum des cultures à Barcelone, événement international qui participe à l'imposition d'une lecture culturelle des relations entre les « immigrés » et la société d'accueil. L'interculturalité constitue tant une catégorie savante, dominante dans le champ scientifique espagnol, qu'une catégorie administrative, qui s'impose à partir des années 2000.

La notion d'interculturalité devient la grille de lecture dominante dans certains champs des sciences sociales espagnoles dans les années 2000. Plusieurs auteurs participent à l'importation de cette catégorie savante dans le domaine de l'action communautaire. Carlos Giménez, professeur d'anthropologie sociale à l'Université Autonome de Madrid mobilise cette notion dans le champ du travail social et participe à la circulation de cette catégorie du champ scientifique au champ administratif. Le postulat de l'intégration interculturelle a été diffusé dans plusieurs champs de politiques publiques : l'école⁴, le travail social⁵ et les politiques urbaines⁶. À Barcelone, en 2009, un numéro spécial de la

¹ Iñaki GARCIA BORREGO, « La construcción social de la inmigración : el papel de la Universidad », in Manuel Hernández PEDREÑO et Andrés Pedreño CANOVAS (dir.), *La condición inmigrante: exploraciones e investigaciones desde la Región de Murcia*, Murcia, Universidad de Murcia, 2005, pp. 19-32.

² Tereixa CONSTENLA et Ana TORREGROSA, « Vecinos de El Ejido armados con barras de hierro atacan a los inmigrantes y destrozan sus locales », *El País*, 6 février 2000, URL complète en biblio.

³ Pedro ALBITE, « ¿ Integrados o interrogados ? La integración de los colectivos musulmanes en España en clave de sospecha », in Jordi MORERAS et Andrés Pedreño CANOVAS (dir.), *La condición inmigrante: exploraciones e investigaciones desde la Región de Murcia*, Murcia, Universidad de Murcia, 2005, pp. 227-240.

⁴ María José PASTOR ALFONSO et Francisco ALMARCHA MARTINEZ (dir.), *Interculturalidad: comunicación y educación en la diversidad*, Barcelona, Icaria, 2011.

⁵ Carlos GIMENEZ ROMERO, « Pluralismo, Multiculturalismo E Interculturalidad », *Educación y futuro: revista de investigación aplicada y experiencias educativas*, 2003, n° 8, pp. 11-20.

⁶ Miquel Àngel ESSOMBA, *Inmigración e interculturalidad en la ciudad: principios, ámbitos y condiciones para una acción comunitaria intercultural en perspectiva europea*, Barcelona, Graó, 2012.

revue *Barcelona Societat*, une revue municipale de diffusion de la recherche, porte sur le thème de l'interculturalité, qui revient à la fois sur l'évolution de la population étrangère à Barcelone¹ et les références théoriques de l'interculturalité². Il prépare le lancement du « plan interculturel » de la ville, en 2010, qui se présente comme un outil permettant « d'intégrer le regard interculturel dans les différentes sphères des politiques publiques face à la reconnaissance des défis découlant de l'émergence de la diversité culturelle dans notre ville »³. L'intérêt de la mairie de Barcelone pour la catégorie d'action publique de l'interculturalité croise le développement d'un projet participatif et interculturel d'envergure nationale : le projet ICI.

1.2.3.2 Le développement d'une participation interculturelle : le projet ICI

Le projet Initiative Communautaire Interculturelle (ICI) est un projet d'action communautaire qui débute en 2010 à l'échelle de tout le territoire espagnol. Ce projet est porté par la fondation d'une banque espagnole, La Caixa, qui finance des projets interculturels sur des territoires sélectionnés par un comité scientifique suite à un appel à candidatures. En 2010, le projet ICI est déployé sur dix-sept quartiers de grandes villes espagnoles (Madrid, Valence, Cordoue, etc.), dont deux à Barcelone (seule ville à accueillir plus d'un projet). Puis en 2014, une seconde phase d'appel à candidatures porte le nombre de territoires accueillant un projet à trente-six. Tous les territoires sélectionnés sont des quartiers populaires qui accueillent une population de groupes ethniques minorisés conséquente.

Le projet ICI s'inscrit pleinement dans la méthodologie de l'action communautaire et ce à différents titres. D'abord, il est soutenu scientifiquement par plusieurs promoteurs de l'action communautaire. Au sein du conseil scientifique du projet, on retrouve ainsi Marco Marchioni, pionnier de l'approche de développement communautaire en Espagne, ainsi que Carlos Giménez, dont les travaux d'anthropologie ont contribué à la diffusion de cette notion dans le champ du travail social. Le fonctionnement inhérent au projet lui-même valorise la dimension partenariale entre acteurs privés (la fondation de La Caixa) et organisations associatives locales, à l'instar du cas étatsunien où les fondations

¹ Sarai SAMPER et Raquel MORENO, « Integració i interculturalitat: anàlisi de les trajectòries migratòries i de la integració subjectiva de la població estrangera extracomunitària a la ciutat de Barcelona », *Barcelona Societat: revista d'informació i estudis socials*, 2009, n° 16, pp. 5-31.

² Carlos GIMENEZ ROMERO, « Interculturalisme. Definició, especifi citat i dimensions. », *Barcelona Societat: revista d'informació i estudis socials*, 2009, n° 16, pp. 32-41.

³ OBSERVATORI SOCIAL DE BARCELONA, « Presentació », *Barcelona Societat: revista d'informació i estudis socials*, 2009, n° 16, p.7.

philanthropiques prennent une grande place dans l'action sociale¹. Dans chaque territoire, le projet est porté par une ONG d'échelle nationale ou une fondation et plus rarement une petite association de quartier qui se voient octroyer un budget permettant le recrutement de travailleurs sociaux et la mise en œuvre de projets, indépendamment de financements locaux.

Les objectifs du projet ICI sont présentés par les promoteurs dans un rapport de cadrage :

« Depuis 2010, le projet ICI a été développé dans dix-sept territoires de grande diversité culturelle, proposant un modèle d'intervention sociale et de gestion de la diversité centré sur la participation des communautés locales qui cherche à gérer de manière organisée, efficace et positive le défi crucial de la coexistence et de la cohésion sociale. En juillet 2014, le projet ICI a été étendu à quarante territoires. Sans relation, la coexistence n'est pas possible. Pour cette raison, le projet ICI promeut, avec les administrations locales et les entités du territoire, la création d'espaces de rencontres, de relations et d'interactions positives entre les personnes d'origines et d'appartenances culturelles et religieuses différentes, afin de faciliter l'inclusion sociale, l'égalité des chances, la cohésion sociale et la promotion de la coexistence. Et c'est à partir de ce travail collectif que le projet ICI promeut la coexistence et vise à améliorer la qualité de vie d'un territoire. »²

Ce document de cadrage reprend plusieurs catégories pratiques de l'action communautaire comme la « communauté » et les « interactions sociales positives » en rajoutant les catégories propres à l'interculturalité à savoir les « appartenances culturelles et religieuses différentes » et la « coexistence ». Plus précisément, les objets du projet ICI se découpent en trois axes : l'espace socio-éducatif, la santé communautaire et les « relations citoyennes ». Les actions menées sont très diverses, allant de la prévention des grossesses précoces dans les collèges à l'organisation d'événements festifs célébrant la diversité culturelle du quartier en passant par des ateliers d'aide à la parentalité. Au sein de ces trois axes, les objectifs sont la promotion de la participation et des relations entre « communautés culturelles ». Le sens de la notion de communauté évolue ici en passant de la communauté de proximité à celle définie par la culture. Il est précisé que l'axe concernant les « relations citoyennes » vise à « *favoriser la participation citoyenne tant de la population autochtone (autóctona) que de la population étrangère dans le but de*

¹ Nicolas DUVOUX, *Les oubliés du rêve américain: philanthropie, État et pauvreté urbaine aux États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015.

² Marco MARCHIONI, Luz MORIN, Carlos GIMENEZ et José RUBIO, *Juntos por la Convivencia. Claves del Proyecto de Intervención Comunitaria Intercultural* [Rapport], Obra Social « la Caixa », 2015, p.5.

permettre l'inclusion sociale et le développement du pouvoir d'agir (empoderamiento) »¹. Le projet ICI s'inscrit donc pleinement dans la dimension participative des projets d'action communautaire et mobilise la notion d'*empowerment* dans une perspective devenue une catégorie dominante dans le cadrage de la participation des classes populaires et le travail social². Les différents cadrages du projet ICI : les territoires sélectionnés et les objectifs pratiques du projet invitent à analyser ce dispositif comme un projet relevant spécifiquement de la participation des classes populaires urbaines et des groupes ethniques minorisés.

Des années 1990 au début des années 2010, les institutions locales barcelonaises s'intéressent à l'action communautaire. Son développement s'inscrit dans les transformations de l'action publique et de la participation comme catégorie d'action publique. En effet, les différents documents de cadrage analysés montrent bien que tous les mots d'ordre dominants sont repris par les différents dispositifs (partenariat, participation, communauté, interculturalité). L'institutionnalisation de l'action communautaire (voir schéma ci-dessous) passe par une dilution des références émancipatrices initiales dans une organisation partenariale qui conduit à la déconflictualisation des relations entre associations locales et institutions municipales. Pour E. Morales, bien qu'un des piliers de l'action communautaire soit le développement du pouvoir d'agir, les différents projets mis en œuvre ne conduisent pas à une transformation profonde des relations de pouvoir³. L'action communautaire s'inscrit pleinement dans les transformations de la participation à Barcelone et des publics de la participation. Elle promeut une participation mixte (individuelle et collective) qui valorise les groupes informels et les associations autres que les associations de voisins. L'action communautaire se déploie particulièrement dans les quartiers populaires, cherchant à toucher les classes populaires urbaines et les groupes ethniques minorisés (notamment dans le projet ICI) sans que cette catégorie territoriale ne soit mise en avant.

¹ Extrait de la vidéo de présentation du projet ICI : PROYECTO INTERVENCION COMUNITARIA INTERCULTURAL GRANADA, *Proyecto ICI presentación* [Image], URL complète en biblio.

² Marie-Hélène BACQUE et Carole BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013, p.21.

³ Il précise également que les effets concernant l'amélioration des conditions de vie des classes populaires reste peu documenté. Voir Ernesto MORALES, *Empoderamiento y transformación de las relaciones de poder. Un análisis crítico de los procesos institucionales de participación ciudadana*, Barcelone, Universitat Autònoma de Barcelona, 2016, p. 154.

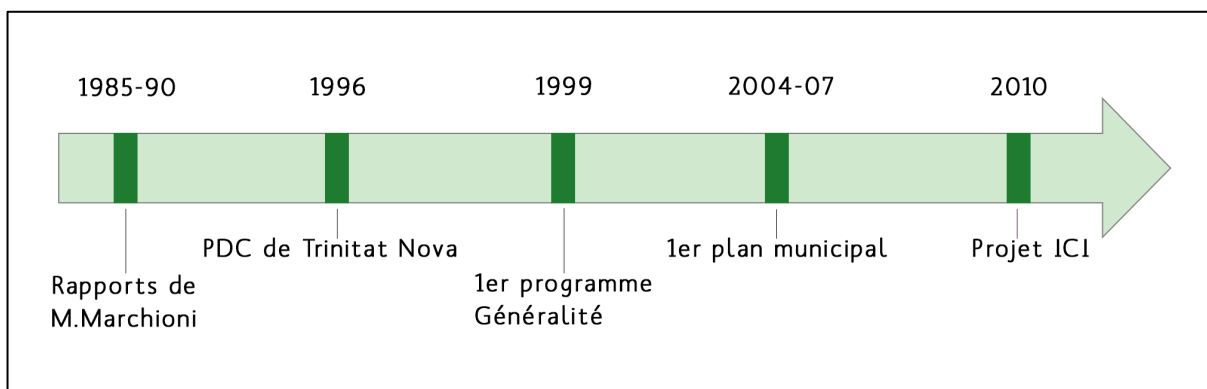


Schéma 2 : Chronologie du développement de l'action communautaire à Barcelone (1985-2010).

1.3 Du 15M aux « municipalités du changement » : l'approfondissement de la participation comme enjeu de gouvernement municipal (2011-2019)

En 2015, la victoire de la liste citoyenne Barcelona en Comú (BeC, Barcelone en commun) aux élections municipales s'inscrit dans un contexte de transformation du paysage politique espagnol. Du mouvement du 15M (ou mouvement des Indignés) de 2011 à la victoire municipale de 2015, la trajectoire de la plateforme politique BeC révèle l'institutionnalisation rapide d'un mouvement social en parti de gouvernement municipal. La période 2015-2019 constitue le premier mandat de cette liste citoyenne, après un mandat de 2011-2014 marqué par le retour de la droite conservatrice indépendantiste (CiU, *Convergència i Unió*), dans une ville historiquement socialiste (PSC) depuis la transition démocratique. Au cours de ce mandat, la participation apparaît comme une des clés de voûte du programme politique visant à institutionnaliser le mouvement social. En réinscrivant les transformations à l'œuvre à cette période dans l'histoire de la participation comme catégorie d'action publique nous verrons que celles-ci se situent dans le prolongement des orientations déjà engagées, mais que le volontarisme politique des nouveaux élus semble également conduire à certaines ruptures.

Après être revenue sur la trajectoire de BeC et son arrivée au gouvernement municipal, je montre comment la municipalité d'Ada Colau systématise et développe l'action communautaire à différentes échelles. Enfin, j'analyse la modification des modalités de participation citoyenne en montrant que le modèle de démocratie associative est partiellement remis en cause.

1.3.1 Du mouvement social au gouvernement municipal : trajectoire de Barcelona en Comú

La liste citoyenne BeC symbolise l'institutionnalisation d'un mouvement social en une formation politique qui réussit à investir la pratique du pouvoir politique. Des crises qui conduisent au mouvement social de 2011 à son institutionnalisation en une formation politique, je reviens sur la constitution de cette liste.

1.3.1.1 Le 15M : un mouvement social en réponse à des crises économiques et politiques

Le mouvement social du 15M qui débute le 15 mai 2011 à Madrid constitue un moment de remobilisation militante en Espagne, en réponse à deux crises : économique, puis politique.

D'une crise économique à une crise politique (2008-2011)

Entre 2008 et 2011, une crise économique puis une crise politique s'enchaînent, conduisant à un mouvement social sans précédent en Espagne.

Les crises financière puis économique qui débutent en 2007 ont des conséquences à l'échelle mondiale et entraînent la mise en place de politiques d'austérité dans de nombreux États. En Espagne, la crise économique entraîne l'augmentation massive du chômage¹, notamment dans le secteur de la construction, dont le développement dans les années 2000 a été largement alimenté par la formation d'une bulle immobilière². En effet, des incitations fiscales basées sur un système d'hypothèques³ ont été généralisées, permettant à 80% de la population espagnole de devenir propriétaire. Par ailleurs, entre 1996 et 2007 on assiste à une augmentation de 200% des prix de l'immobilier. L'explosion de la bulle immobilière a conduit à une paupérisation des personnes les plus

¹ Le nombre de chômeurs double entre 2008 et 2009 et passe de 9% de la population à 17%. Il augmente continuellement jusqu'au premier trimestre de 2013 pour atteindre près de 27%. Voir OBSERVATORIO SOCIAL DE ESPAÑA, « Mercado de trabajo "Banco de Datos" », URL complète en biblio.

² Quentin RAVELLI, *Les briques rouges: logement, dettes et luttes sociales en Espagne*, Amsterdam, Éditions Amsterdam, 2017.

fragiles économiquement et de surcroît issues de vagues d'immigration récentes¹. Le boom économique qui précède la crise a rendu l'Espagne attractive pour les travailleurs étrangers, ce qui a conduit à une augmentation de 2,3% à 11,4% du nombre d'étrangers et immigrés en Espagne entre 2000 et 2008². À partir de 2008, on assiste également à une baisse de la croissance démographique et notamment à un renversement des flux migratoires qui sont désormais au départ de l'Espagne (arrêt de l'immigration internationale et forte augmentation de l'émigration). Ces travailleurs, qui occupaient pour une grande partie des emplois peu qualifiés, notamment dans le secteur de la construction, ont été les premiers touchés par la crise. L'explosion de la bulle immobilière couplée à la montée du chômage a eu pour conséquence l'impossibilité pour de nombreuses familles de rembourser leur hypothèque et *in fine* l'expulsion de leur logement. Cette situation donne lieu à des mobilisations collectives dès 2009, notamment par la fondation de la Plateforme des Affectés par l'Hypothèque (PAH) à Barcelone.

Encadré 5 : La Plataforma de los Afectados por la Hipoteca (PAH)

La PAH (Plateforme des Affectés par l'Hypothèque) est une association créée en février 2009 à Barcelone pour lutter contre les expulsions de logement dont sont victimes des ménages propriétaires ne pouvant rembourser leur hypothèque auprès des banques. La PAH se définit comme un mouvement horizontal, non violent, assembléiste et non-partisan. La porte-parole du mouvement est Ada Colau, maire de Barcelone depuis 2015. Organisée de manière décentralisée à l'échelle du quartier, la PAH organise des assemblées hebdomadaires où les « affectés » peuvent venir témoigner et chercher de l'aide juridique et un soutien. Les actions de la PAH consistent à empêcher, par des actions de désobéissance civile, les expulsions en bloquant l'accès des logements aux autorités. En 2011, la PAH organise une manifestation nationale, le 25 septembre, demandant un changement de loi afin de freiner les expulsions liées à la crise économique. En 2013, la PAH, représentée par Ada Colau, utilise la procédure d'initiative législative citoyenne pour présenter, devant le Congrès espagnol, une proposition de loi visant à encadrer les hypothèques immobilières.

¹ Georgia ALEXANDRI et Michael JANOSCHKA, « Who Loses and Who Wins in a Housing Crisis? Lessons From Spain and Greece for a Nuanced Understanding of Dispossession », *Housing Policy Debate*, 2018, vol. 28, n° 1, pp. 117-134.

² En 2005, les trois principaux pays d'origine des immigrés en Espagne sont le Maroc (12,7%), l'Équateur (11,1%) et la Roumanie (7,1%). C'est une immigration de travail qui se distingue des vagues précédentes qui concernaient davantage une immigration intra-européenne (notamment d'Allemagne ou de France en 2000). Source : INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICA., « Estadística de migraciones », INE, URL complète en biblio.

En dehors des mobilisations dans la lutte contre les expulsions, les politiques d'austérité menées par le gouvernement socialiste du PSOE (gouvernement de José-Luis Zapatero de 2004 à 2011) puis par la droite du Partido Popular (gouvernement de Mariano Rajoy à partir de 2011) renforcent la précarité des Espagnols. La défiance des citoyens face aux gouvernements successifs s'accroît à la lumière de différentes affaires de corruption et d'abus de biens sociaux qui touchent les plus hauts dirigeants des deux grands partis historiques¹. Le monde politique espagnol est discrédité et vu comme le responsable de la situation d'austérité que vivent les Espagnols. À partir de 2008, des manifestations ont lieu régulièrement pour dénoncer les politiques d'austérité et se maintiennent à un niveau très élevé jusqu'en 2013².

Le mouvement du 15M : un mouvement social extraordinaire ?

La manifestation du 15 mai 2011 s'inscrit dans ce mouvement de contestation tout en s'en distinguant à plusieurs égards. Pour M. Cruells et P. Ibarra, elle marque un tournant majeur dans la vie politique et sociale espagnole³. Ses origines sont en effet singulières : elle n'est pas convoquée par les organisations politiques traditionnelles comme les syndicats pour les partis politiques, mais par des collectifs comme Juventud Sin Futuro, Attac-Espagne et d'autres groupes réunis au sein de la plateforme «¡ Democracia Real Ya ! » (Démocratie réelle maintenant !). Leur appel à mobilisation, diffusé sur les réseaux sociaux, dénonce la corruption et la responsabilité de la classe politique dans la crise économique et sociale en Espagne⁴. Des milliers de personnes descendent dans les rues de plusieurs villes espagnoles : les participants au mouvement du 15M sont plutôt des jeunes diplômés du supérieur, investis dans le milieu associatif et militant⁵. À Madrid, à la fin de la manifestation un groupe de jeunes reste camper sur la place de la Puerta del Sol, qui deviendra le lieu d'un campement autogéré pendant près d'un mois⁶. Ces campements se diffusent dans d'autres quartiers et d'autres villes espagnoles. À Barcelone, le mouvement social a également un fort retentissement avec l'installation

¹ Héloïse NEZ, *Podemos: de l'indignation aux élections*, Paris, Les Petits Matins, 2015, p.64.

² Ramón ADELL ARGILES et Alberto OLAYO-YESTERA, « De la dignidad al poder de la ciudadanía. Balance de la protesta 2014 », *Anuario del Conflicto Social*, 2014, vol. 0, n° 4, URL complète en biblio.

³ Pedro IBARRA GÜELL et Marta CRUELLS (dir.), *La democracia del futuro: Del 15M a la emergencia de una sociedad civil viva*, Barcelona, Icaria editorial, 2013.

⁴ Héloïse NEZ, *Podemos*, op. cit, p.65.

⁵ Eva ANDUIZA, Araceli MATEOS et Irene MARTIN, « Las consecuencias electorales del 15M en las elecciones generales de 2011 », *Arbor. Ciencia, Pensamiento y Cultura*, 2012, vol. 188, n° 756.

⁶ Héloïse NEZ, « “No es un botellón, es la revolución !” », *Mouvements*, 7 juin 2011, URL complète en biblio.

d'un campement sur la place de Catalogne dans la nuit du 16 au 17 mai 2011, à la suite du campement madrilène. Tout comme à Madrid, le campement catalan s'est rapidement organisé en commissions qui ont produit plusieurs manifestes politiques. Pour E. Ramonos, une des spécificités du mouvement du 15M est d'ouvrir des espaces de délibération en dehors des cercles militants¹. De plus, E. Ganuza et H. Nez analysent les spécificités de « l'esprit 15M », qui se caractérise par une participation plus individuelle que collective, l'absence de programme et de leaders, et la place centrale accordée à l'horizontalité et à la démocratie interne (délibération, prise de décisions par consensus)². À Madrid, la fin du campement a été décidée collectivement pour continuer la mobilisation dans les quartiers³. À Barcelone, le mouvement s'est petit à petit distendu, chaque association renouant avec ses priorités dans son quartier⁴. Dans tous les cas, ce mouvement a permis de retisser des liens entre collectifs militants, de renouveler certaines formes de militantisme, et a également eu un impact sur le paysage électoral.

1.3.1.2 Barcelona en Comú au pouvoir municipal

La création de la plateforme électorale Barcelona en Comú et sa victoire aux élections municipales de 2015 constituent une trajectoire exceptionnelle d'institutionnalisation d'un mouvement social. Si BeC est une entité locale distincte du parti Podemos, son essor est lié à ce jeune parti qui la soutient.

En octobre 2014, le parti Podemos est créé (lors du congrès de « Vistalegre » les 18 et 19 octobre 2014) par des universitaires engagés (jeunes professeurs et étudiants en sciences politiques de l'université Complutense de Madrid) et des militants d'*Izquierda anticapitalista*⁵. La stratégie de mobilisation électorale adoptée par les leaders du parti pour les élections municipales à venir consiste alors à encourager des coalitions entre partis et militants à l'échelle locale à qui Podemos veut apporter son soutien durant la

¹ Eduardo ROMANOS, « Les Indignés et la démocratie des mouvements sociaux », *La Vie des idées*, 18 novembre 2011, URL complète en biblio.

² Héloïse NEZ et Ernesto GANUZA, « Among militants and deliberative laboratories: The Indignados », in Benjamin TEJERINA et Perrugoria IGNACIA (dir.), *Crisis and Social Mobilization in Contemporary Spain*, New York, Routledge, 2017, pp. 15-35.

³ Héloïse NEZ, « Le mouvement des indignés s'ancre dans les quartiers de Madrid », *Métropolitiques*, 29 juin 2011, URL complète en biblio.

⁴ Mertixell PAUNE, Albert DOMENECH, Jesus SANCHO, Jaume PI, Juan Manuel GARCIA, Asier MARTIARENA et Silvia COLOME, « El legado de las acampadas: Todo sobre el 15M, 5 años después », *La Vanguardia*, 2016, URL complète en biblio.

⁵ Héloïse NEZ, *Podemos*, op. cit., p.26.

campagne¹. À Barcelone émerge la plateforme *Guanyem* (Gagnons). Face au constat de la relative faiblesse de Podemos dans la région, des universitaires, militants et leaders de partis de gauche décident de monter une plateforme de mobilisation électorale devant perdurer au-delà des élections. *Guanyem* est fondée par trente personnalités de la sphère militante tels Ada Colau de la PAH, Lluís Rabell, président de la FAVB ou du champ académique comme Joan Subirats de l’UAB, qui engagent par la suite des négociations avec différents partis de gauche : *Iniciativa per Catalunya Verds* (ICV), *Esquerra Unida i Alternativa* (EUiA) et Podemos. Pour J. Font et P. García-Espin, si BeC se présente comme une « candidature citoyenne », la plateforme émerge en réalité de leaders politiques ou militants².

Le 24 mai 2015, BeC remporte les élections municipales avec une majorité simple de 11 sièges sur 41. Tout comme Madrid ou Valence, Barcelone fait partie des « mairies du changement », ces villes où des formations politiques présentées comme citoyennes et soutenues par Podemos remportent les élections³. BeC doit en partie sa victoire au district de Nou Barris, où les habitants ont voté à plus de 38% pour cette formation. Ses élus appartiennent à des formations politiques de gauche (pour 6 d’entre eux), aux mouvements sociaux locaux (4, notamment PAH, FAVB) et au champ académique pour l’un d’entre eux. Grâce au soutien d’autres formations politiques de gauche⁴, Ada Colau a été élue maire de Barcelone le 13 juin 2015. Le gouvernement municipal passe par des négociations avec ces formations qui disposent des sièges nécessaires à l’obtention d’une majorité, notamment un fragile accord avec le PSC⁵. Dans ces conditions, la nouvelle municipalité cherche à mettre en œuvre un programme de « gauche radicale »⁶ dans un contexte institutionnel instable.

¹ Joan FONT et Patricia GARCÍA-ESPÍN, « From Indignad@s to mayors ? Participatory dilemmas in Spanish municipal movements », in Cristina FLESHER FOMINAYA et Robert FEENSTRA (dir.), *Routledge Handbook of Contemporary European Social Movements*, London/New York, Routledge, 2019.

² *Ibid.*

³ Ludovic LAMANT, *Squatter le pouvoir: les mairies rebelles d’Espagne*, Montréal, Lux Éditeur, 2016.

⁴ Ada Colau est élue grâce au soutien des élus du Parti Socialiste Catalan (PSC), de la formation indépendantiste *Esquerra Republicana de Catalunya* (ERC) et du parti anticapitaliste CUP.

⁵ Ismael BLANCO, Yunailis SALAZAR et Iolanda BIANCHI, « Urban governance and political change under a radical left government: The case of Barcelona », *Journal of Urban Affairs*, 2020, vol. 42, n° 1, p.30.

⁶ *Ibid.*

1.3.2 La participation comme mode de gouvernement (2015-2019)

Le programme politique de BeC met au cœur de son action la notion de participation qui se déploie dans différents secteurs de politique publique. Le cadrage de la participation opéré par l'équipe municipale s'inscrit dans la définition historique de cette catégorie d'action publique tout en l'approfondissant dans différentes directions. De ce point de vue là, les quartiers populaires font l'objet d'une attention particulière. Après être revenue sur la manière dont les membres de BeC conçoivent la participation, j'insiste sur les principales mises en œuvre pratiques qui prennent place dans les quartiers populaires. La municipalité approfondit la démocratie participative à l'échelle municipale et développe l'action communautaire avec un regain d'intérêt explicite pour les quartiers populaires.

1.3.2.1 La conception de la participation portée par Barcelona en Comú

Le succès aux élections de BeC marque la transition d'un modèle de gouvernance urbaine structuré autour du paradigme de la « ville créative » et des partenariats publics-privés vers un modèle de gauche radicale, renouant dans une certaine mesure avec les mandats socialistes historiques. Pour M. Tomàs, les objectifs de BeC se centrent sur la lutte contre les inégalités sociales (en particulier liées au logement) et sur la « régénération démocratique »¹. Celle-ci est basée sur deux grands principes : la transparence du gouvernement et la participation citoyenne². Joan Subirats, professeur de science politique à l'UAB et pilier de BeC, mobilise l'expression de « coopération conflictuelle » pour désigner la conception de la participation³. Selon lui, les associations doivent être les partenaires principaux de la co-construction de l'action publique sans pour autant devenir des rouages du pouvoir municipal. Différents garde-fous doivent être mis en place pour que les associations puissent garder leur expression critique et revendicatrice. C'est dans cette optique qu'a lieu la rénovation des normes de participation citoyenne.

1.3.2.2 L'approfondissement de la « démocratie participative » avec la société civile

La mise en pratique de ces conceptions de la participation passe par un approfondissement de la « démocratie participative », à travers le développement de nouveaux dispositifs

¹ Mariona TOMÀS, « Le gouvernement du changement ? L'approche de Barcelona en Comú de la gouvernance métropolitaine », *Pôle Sud*, 2019, n° 51, n° 2, pp. 43-60.

² Santiago EIZAGUIRRE, Marc PRADEL-MIQUEL et Marisol GARCÍA, « Citizenship practices and democratic governance: 'Barcelona en Comú' as an urban citizenship confluence promoting a new policy agenda », *Citizenship studies*, 2017, vol. 21, n° 4, pp. 425-439.

³ Joan SUBIRATS, *El poder de lo próximo: las virtudes del municipalismo*, Madrid, Catarata, 2016.

participatifs , ainsi que la redéfinition des règlements juridiques qui doivent permettre la mise en œuvre des principes de gouvernement. Les associations locales, partenaires historiques du gouvernement municipal, voient leur rôle redéfini par ces nouvelles politiques de participation.

« *Decidim Barcelona* » : vers une co-construction des politiques municipales ?

Dès le début du mandat d'Ada Colau, un nouveau dispositif participatif voit le jour : la plateforme en ligne « Decidim Barcelona »¹. En mars 2016, à l'occasion de la rédaction du nouveau schéma directeur de la ville et des districts (PAM-PAD, *Pla d'Actuació Municipal- Pla d'Actuació de Districte*), l'équipe municipale met en œuvre un nouveau dispositif visant à la co-construction des politiques municipales. Celui-ci est directement inspiré de l'expérience madrilène. En 2015, un conseiller municipal de la liste citoyenne *Ahora Madrid*, Pablo Soto, met en place une plateforme de participation en ligne « Madrid Decide »² dont le fonctionnement est repris par différentes mairies dont celle de Barcelone³. Inspirée directement des *civic techs*, cette plateforme permet une participation individuelle selon des conditions précisées par les organisateurs. En 2016, dans le cadre du PAM-PAD, les habitants de Barcelone peuvent faire des propositions écrites relevant de différentes thématiques choisies par la mairie (droits sociaux, urgence climatique, progrès économiques, droit à la ville, gouvernance). La mairie organise en complément des ateliers thématiques de recueil des propositions dans les différents quartiers de la ville. Le protocole de la plateforme prévoit qu'une fois les propositions reçues, celles-ci soient analysées par les élus et qu'un retour aux habitants soit fait quant aux choix effectués. Sans être réellement dans la co-construction, cette plateforme s'inscrit dans la lignée d'autres dispositifs participatifs antérieurs. Néanmoins, à Barcelone, cette procédure devient un outil privilégié par la municipalité pour différents projets. Lancée comme premier outil de redéveloppement de la participation à Barcelone, la plateforme « Decidim Barcelona » héberge régulièrement d'autres processus participatifs dans une optique de co-construction des politiques municipales. Surtout, elle inaugure une réflexion de l'équipe municipale autour des outils participatifs disponibles.

¹ En catalan, « Nous décidons Barcelone ».

² Pablo SOTO, Ernesto GANUZA, Héloïse NEZ, Yves SINTOMER et Irène JAMI, « Oui, on peut concilier démocratie radicale et gestion efficace », *Mouvements*, 18 juin 2018, n° 94, n° 2, pp. 66-74.

³ Héloïse NEZ, « La démocratie participative à Madrid (2015-2019). Entre héritages des mouvements sociaux et influences internationales », *Pole Sud*, 2019, n° 51, n° 2, pp. 23-41.

La redéfinition des normes de participation : le retour des associations ?

En octobre 2017, l'approbation du nouveau règlement de la participation citoyenne¹ acte les nouvelles orientations municipales en matière de participation. Ce règlement est présenté par le commissaire à la Participation, Fernando Pindado. Nommé par Ada Colau, Fernando Pindado a une longue expérience dans les politiques de participation : il a géré le plan communautaire de Trinitat Nova entre 1997 et 2004 puis a été sous-directeur à la Participation citoyenne au sein de la Généralité dans les années 2000². Il a, par ailleurs, participé à différentes recherches-actions aux côtés de chercheurs de l'IGOP. Le nouveau texte réglementaire organise les modalités de participation à différentes échelles, dans l'esprit des textes antérieurs tout en s'en détachant sur certains points.

Encadré 6 : Les orientations du règlement de participation de 2017

Le 6 octobre 2017, une nouvelle version des « normes régulatrices de la participation citoyenne » vient remplacer le précédent règlement datant de 2002. Le document vise à approfondir et à diversifier l'offre de participation. Il est le fruit du travail participatif sur un an d'une commission moteur regroupant des membres de BeC, les différents groupes politiques de la municipalité (Ciudadanos, PP, CiU, ERC), des réseaux associatifs et quatre experts³.

Dans son préambule, le nouveau règlement invite à « reconnaître le rôle central que les associations citoyennes ont joué à Barcelone et l'énorme capacité et énergie qu'elles contiennent qui, sûrement, amèneront le développement de nouvelles actions améliorant la qualité de vie dans notre ville. Un tissu associatif qui a été capable d'incorporer une activité économique reliée à son projet social, lui permettant de disposer d'un niveau plus élevé d'autonomie. Qui a su organiser un code éthique propre pour établir l'éventail de valeurs sur lequel se fonde son activité »⁴. Il précise que la participation citoyenne doit « permettre de proposer, discuter, débattre et coproduire les politiques publiques ».

Le règlement de 2017 consolide les trois grands types de dispositifs participatifs déjà présents dans celui de 2002 : les organes permanents de participation, les processus participatifs cycliques (par exemple pour renouveler le plan urbain)

¹ AJUNTAMENT DE BARCELONA, *Reglamento de participación ciudadana [2017]*, 2017.

² Entretien avec Fernando Pindado, commissaire à la participation à la mairie de Barcelone, 05/04/2018.

³ Maïté JUAN, *Sociologie des initiatives culturelles citoyennes*, op. cit.

⁴ AJUNTAMENT DE BARCELONA, *Reglamento de participación ciudadana [2017]*, op. cit, p.7.

et les dispositifs participatifs ponctuels. Plusieurs changements sont également apportés vis-à-vis des règlements antérieurs : d'abord, l'initiative citoyenne est reconnue comme levier privilégié de participation politique aux côtés des dispositifs institutionnalisés (le conseil municipal, les conseils citoyens de district et audiences publiques de district, les conseils de quartier, les pactes et accords de dialogue et de participation, les consultations citoyennes, etc.). Un autre apport réside dans l'introduction de la « plateforme digitale de participation », et de manière générale le développement d'une participation en ligne, ainsi que du concept de « processus participatifs », pouvant être mis en œuvre par une initiative citoyenne, le conseil municipal, les conseils de district ou par la municipalité. Au sein des conseils de quartier, instances historiques de participation, les citoyens et associations acquièrent plus de pouvoir (ordre du jour, convocation extraordinaire).

Le règlement de 2017, tout en s'inscrivant dans la lignée de l'organisation historique des politiques de participation, impulse de nouveaux dispositifs participatifs et de nouvelles procédures. Outre la multiplication des dispositifs et de leurs échelles, on retiendra surtout la place spécifique dévolue aux associations locales. En effet, on remarque que leur rôle est limité par ce texte dans différentes instances au profit d'une participation à titre individuel. De plus, Fernando Pindado est très attentif à la place occupée par les associations dans l'organisation de la participation :

« Avant, sous le précédent gouvernement, il y avait déjà un commissaire à la participation, mais la différence c'est qu'il s'appelait "commissaire à la participation citoyenne et à l'associationnisme". Moi je n'aime pas qu'on allie les deux. La participation ce sont les différentes relations entre les personnes. S'ils peuvent s'organiser, c'est mieux, mais ce n'est pas obligatoire. L'important c'est de concevoir la participation pas uniquement comme un associationnisme.»¹

La vision qui prévaut est celle d'une place particulière occupée par les associations qui doivent pouvoir laisser la place aux initiatives citoyennes individuelles. J. Font et P. García-Espin, dans leur comparaison entre les politiques de participation à Madrid et Barcelone, notent que le cas barcelonais correspondrait à un modèle de participation dit « *council-based* » c'est-à-dire basé sur les institutions municipales qui multiplient les dispositifs participatifs dans l'optique de construire un réseau de structures participatives

¹ Entretien avec Fernando Pindado, commissaire à la participation à la mairie de Barcelone, 04/05/2018.

permettant un engagement politique important de la part des citoyens¹. Ils notent qu'à l'inverse du cas madrilène, la situation barcelonaise met davantage en avant les associations dans ce processus. La place des associations dans l'organisation de la participation citoyenne municipale apparaît ainsi paradoxale. D'un côté, on assiste à un renforcement de la dilution de la « démocratie associative » par la place accordée à la participation individuelle qui, sans exclure l'organisation associative, leur donne un poids équivalent. De l'autre, les associations sont vues comme des interlocuteurs privilégiés dans la logique de « coopération conflictuelle » mobilisée par BeC. Il s'agit alors de voir, au-delà des conceptions théoriques et juridiques, comment ces nouvelles normes de participation vont se mettre en place sur le terrain.

1.3.2.3 Systématisation et développement de politiques sociales participatives

Dans le champ des politiques sociales, l'action communautaire constitue également l'axe principal de développement. En 2018, l'équipe municipale met en place un plan d'action communautaire municipal² visant à la systématisation de cette approche. De plus, le développement de l'action communautaire vise également à mettre en œuvre de nouvelles politiques spécifiques en direction des quartiers populaires (*Pla de barris*).

La systématisation de l'action communautaire

Le plan municipal d'action communautaire de 2018 approfondit les orientations des plans précédents en cherchant à systématiser l'approche communautaire dans les différentes politiques sociales. Il rompt avec l'idée de l'action communautaire comme secteur d'action publique pour en faire une approche guidant l'ensemble des politiques municipales, intitulée « système communautaire des politiques sociales ».

« Durant la décennie 2020, l'incorporation de la perspective communautaire dans l'ensemble des politiques municipales permet de concevoir des réponses collectives aux défis et problèmes sociaux : tant sous la forme de projets spécifiques que comme une transformation des manières de faire et de travailler par la mise en relation des acteurs institutionnels, des acteurs communautaires,

¹ Joan FONT et Patricia GARCÍA-ESPÍN, « From Indignad@s to mayors ? Participatory dilemmas in Spanish municipal movements », *op. cit.*

² DIRECCIO D'ACCIO COMUNITARIA, *Pla Municipal d'Acció Comunitària 2018-2022* [Rapport], Barcelone, Ajuntament de Barcelona, 2018.

et des équipes et services municipaux, pour qui le travail communautaire devient ordinaire. »¹

L'infusion de l'action communautaire dans l'ensemble des politiques municipales s'accompagne d'un développement des dispositifs déjà existants comme les plans de développement communautaire qui ont vocation à être mis en place dans l'ensemble des quartiers de Barcelone.

Surtout, le nouveau cadrage définit l'action communautaire comme une politique de lutte contre les inégalités à l'échelle du quartier, qui devient l'objectif principal. Le premier constat du document de cadrage est l'existence d'inégalités sociales :

« En termes généraux, dans les quartiers mieux intégrés où résident les groupes sociaux les plus favorisés, l'action communautaire n'aura pas le même sens que quand elle se développe dans les quartiers plus vulnérables où la population peut davantage manquer de ressources économiques, culturelles et relationnelles, mais cela ne la rend ni indispensable ni superflue. »²

Dans ce cadrage, l'approche retenue des quartiers populaires est celle les caractérisant comme manquant de ressources, à l'instar des développements de la politique de la ville française. L'articulation de la lutte contre les inégalités avec la diffusion à l'ensemble des quartiers de la ville passe par la distinction entre des approches et projets à destination des différents quartiers et d'autres, plus spécifiquement destinés aux quartiers populaires.

Des politiques sociales territorialisées : le Pla de Barris (2016-2020)

Le *Pla de barris* (Plan des quartiers) constitue la première politique à destination des quartiers populaires à Barcelone et l'un des piliers de l'action communautaire sous le premier mandat d'Ada Colau. Il est inspiré par le programme européen « Urban »³ pour les quartiers populaires, lui-même issu des expériences de la politique de la ville française et du programme « New Deals for Communities » britannique. Pour I. Blanco *et al.* c'est

¹ *Ibid*, p.19.

² *Ibid*, p.8.

³ Susanne FRANK, « The European Union and the European Cities: Three Phases of the European Urban Policy », in Uwe ALTROCK, Simon GÜNTER, Sandra HUNING et Deike PETERS (dir.), *Spatial Planning and Urban Development in the New EU Member States: From Adjustment to Reinvention*, Burlington, Ashgate Publishing, 2006, pp. 39-54.

également l'une des actions phares du premier mandat de BeC¹. Ce projet est appuyé par des chercheurs de l'UAB, notamment Oriol Nel·lo, professeur de géographie, ainsi que par le projet collectif de plusieurs chercheurs de l'IGOP, « Barrios y crisis », sur les effets de la crise économique dans les quartiers populaires en Catalogne².

Le *Pla de barris*, d'un budget total de 150 millions d'euros, prévoit le financement de différentes actions dans des quartiers populaires. Les quartiers sélectionnés sont au nombre de seize (dont cinq à Nou Barris) et sont tous des quartiers populaires où de nombreux projets d'action communautaire existaient déjà. Plusieurs critères ont orienté les choix : l'indicateur principal est celui du revenu disponible par ménage couplé à d'autres données sur la santé ou les activités économiques.

Les thématiques de travail sont présentées comme étant : droits sociaux, éducation, activités économiques et écologie urbaine, à l'instar des orientations de l'action communautaire. De plus, le *Pla de barris* est construit dans une logique intersectorielle et partenariale chère aux promoteurs de l'action communautaire ainsi que dans une logique de coproduction avec les habitants et acteurs associatifs. En effet, en 2017, lors de la première phase du plan, différents ateliers ont eu lieu dans tous les quartiers afin de définir les thématiques de travail avec habitants et associations. Un comité de suivi composé de techniciens, d'habitants et d'associations volontaires suit l'avancée des projets. Le *Pla de barris* constitue une politique sociale territorialisée qui s'inscrit dans l'action communautaire avec un objectif de lutte contre les inégalités qui fait écho à la politique de la ville française bien qu'elle ne soit pas de la même envergure.

L'arrivée au pouvoir municipal de BeC conduit à un approfondissement de la participation qui, tout en reprenant les orientations déjà présentes, nourrit l'ensemble des politiques municipales mises en œuvre. La participation est présentée comme la catégorie d'action publique centrale du projet politique de BeC. Cette conception s'inscrit à la fois dans les transformations contemporaines de la participation (plus individualisée, par les *civic tech*), mais aussi dans une conception de la participation renouant avec les mobilisations collectives.

¹ Ismael BLANCO, Yunailis SALAZAR et Iolanda BIANCHI, « Urban governance and political change under a radical left government: The case of Barcelona », *op. cit.*

² Ismael BLANCO et Oriol NEL·LO (dir.), *Barrios y crisis*, *op. cit.*



À Barcelone, la participation s'impose comme une catégorie d'action publique rapidement après la transition démocratique. L'institutionnalisation des mouvements sociaux (notamment des associations de voisins) en une « démocratie associative » se retrouve par la suite diluée dans une conception de la participation plus individuelle d'une part et plus partenariale d'autre part. La diffusion de la participation comme catégorie d'action publique donne lieu à un répertoire participatif regroupant des dispositifs divers cherchant à concilier des objectifs de démocratie directe, de gestion communautaire et d'organisation associative. En particulier, l'essor de l'action communautaire symbolise les transformations de l'action publique en répondant aux mots d'ordre de participation, partenariat et communauté.

Certains publics et certaines échelles se révèlent privilégiés par les différentes politiques de participation qui émergent. La « démocratie associative » se constitue d'abord à l'échelle des districts ou à l'échelle municipale avant de se développer également à l'échelle des quartiers, sans pour autant devenir uniquement une « démocratie de proximité ». Le quartier est l'échelon privilégié pour les politiques sociales d'action communautaire dans une logique de développement communautaire à l'anglo-saxonne, où la communauté se définit d'abord par la proximité, puis sous l'impulsion de l'interculturalité, dans une dimension plus culturelle. La définition de l'échelle de mise en œuvre des projets d'action communautaire impacte également le cadrage des publics. En effet, si l'action communautaire se développe d'abord dans des quartiers populaires, elle n'est pas explicitement présentée comme telle avant 2015. Sous le mandat d'Ada Colau, l'action communautaire devient à la fois une approche générale des politiques municipales, mais aussi le cadre de politiques sociales spécifiquement à destination des quartiers populaires comme le *Pla de barris*. Ce cadrage des quartiers populaires comme bénéficiaires explicites de politiques sociales est relativement nouveau dans le contexte barcelonais et espagnol et invite à une mise en regard avec le cas marseillais, où les quartiers populaires font l'objet d'autres cadrages plus anciens.

2/ LES POLITIQUES DE PARTICIPATION A DESTINATION DES QUARTIERS POPULAIRES A MARSEILLE : ENTRE INJONCTION NATIONALE ET RESISTANCE LOCALE

En France, la participation s'est imposée comme une catégorie d'action publique d'abord à destination des quartiers populaires dans le cadre de la politique de la ville, avant d'être généralisée à d'autres territoires et secteurs de politique publique. Le cadrage de cette catégorie et les dispositifs pratiques induits ont évolué depuis les années 1970. L'objet de cette partie est, dans un premier temps, de revenir sur les évolutions de la conception de la participation dans la politique de la ville (2.1) afin de rendre compte de l'infusion de cette catégorie dans la construction du « problème des quartiers », mais aussi de voir dans quelles mesures les transformations contemporaines de la participation autour de la notion de pouvoir d'agir s'inscrivent en rupture des cadrages passés.

Cette injonction à la participation rencontre des résistances de la part des municipalités, comme l'illustre le cas marseillais. À Marseille, en effet, les dispositifs institutionnels de la « démocratie de proximité » ne sont pas ou peu mis en œuvre. En revanche, d'autres structures d'intermédiation politiques locales existent où les classes populaires et les groupes ethniques minorisés sont particulièrement tenus à distance. Le second temps de cette partie revient sur les cadrages historiques des classes populaires et groupes ethniques minorisés dans la politique municipale marseillaise (2.2) en montrant les différents mécanismes de gouvernement qui conduisent à leur mise à distance des instances municipales.

2.1 La participation dans la politique de la ville : construction et évolution d'une « injonction participative » (1970-2019)

La participation constitue un pilier historique de la politique de la ville sous le terme « participation des habitants ». Après être revenue sur les cadrages de cette catégorie durant les différentes périodes de cette politique publique, je montre comment les publics de la participation y sont appréhendés. Puis je reviens sur le cadrage de la participation

dans la réforme de 2014 qui cherche à intégrer la notion de « pouvoir d’agir » dans les dispositifs.

2.1.1 Construction et errements de la participation dans la politique de la ville (1970-2014)

La politique de la ville a fait l’objet de nombreuses études quant à sa construction, sa mise en œuvre et ses effets. Laboratoire des transformations de l’action publique¹, elle a initialement pour objectif la mobilisation transversale des ressources de différentes politiques sectorielles afin de lutter contre « l’exclusion sociale » des populations des quartiers populaires selon la formule d’Alain Touraine². En m’appuyant particulièrement sur deux analyses chronologiques de la politique de la ville, je montre comment la participation comme catégorie d’action publique y émerge et se transforme. M. Carrel revient sur les évolutions de la participation dans cette politique publique³. R. Epstein et T. Kirzbaum proposent, eux, une chronologie des évolutions de la politique de la ville⁴. À partir de ces deux travaux de périodisation, je présente les transformations de la participation dans la politique de la ville. Je montre que la demande sociale des luttes urbaines s’efface rapidement au profit d’une injonction participative qui ne s’accompagne pas d’une véritable offre institutionnelle de participation.

2.1.1.1 Les prémices de la participation dans les quartiers populaires (années 1960-70)

La période 1960-1970 constitue un moment de demande sociale de participation⁵. Dans un contexte de fonctionnement technocratique de l’État, notamment en matière d’aménagement urbain, plusieurs mobilisations collectives émergent en contestation de

¹ Renaud EPSTEIN, « Politiques de la ville », *op. cit.*; Sylvie TISSOT, *L’état et les quartiers*, *op. cit.*

² Sylvie TISSOT, « Les sociologues et la banlieue », *op. cit.*

³ Marion CARREL, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d’agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS, Gouvernement en question(s), 2013.

⁴ Renaud EPSTEIN et Thomas KIRSZBAUM, « Ces quartiers dont on préfère ne plus parler : les métamorphoses de la politique de la ville (1977-2018) », *Parlement[s], Revue d’histoire politique*, 2019, N° 30, n° 3, pp. 23-46; Renaud EPSTEIN, « La "nouvelle politique de la ville" au prisme des évaluations du passé », in Thomas KIRSZBAUM (dir.), *En finir avec les banlieues ? Le désenchantement de la politique de la ville*, La Tour d’Aigues, Éd. de l’Aube, 2015, pp. 158-175.

⁵ Marion CARREL, *Faire participer les habitants ?*, *op. cit.*, p.34.

ce modèle de planification urbaine¹. M. Castells présente plusieurs cas de « luttes urbaines » dans les villes de Madrid, Québec ou Nanterre, où différents collectifs revendiquent une prise en compte de leurs intérêts dans des projets de développement urbains². En France, le cas de la mobilisation dans le quartier de l'Alma-gare à Roubaix illustre cette tendance et est devenu le symbole des luttes urbaines des quartiers populaires des années 1960-70. Dans ce quartier ouvrier, la mobilisation conjointe d'habitants, d'architectes et de travailleurs sociaux a permis de concurrencer le projet de rénovation urbaine municipal par un projet co-construit par ces différents acteurs³. M. Carrel concède tout de même que qualifier ce moment de « forte demande de participation » reste discutable, car cette les militants investis dans les mobilisations et dont émane la demande appartiennent surtout aux classes moyennes⁴. L'expérience de l'Alma-gare est, en tout cas, mobilisée par la suite dans l'instauration de dispositifs de concertation : elle constitue, pour les promoteurs de la participation, un modèle d'une expérience participative réussie, et pour d'autres, qui craignent de donner trop de pouvoirs à la population, elle fait figure de repoussoir⁵. Certaines expériences comme les Groupes d'action municipale (GAM) à Grenoble s'inscrivent dans ce projet de mobilisation des habitants.

C'est dans ce contexte qu'émerge la thématique de la participation des habitants au sein de la politique de la ville française. À partir de 1977, la création du groupe « Habitat et vie sociale » (HVS) impulse les premières opérations de requalification urbaine selon une démarche d'animation sociale concertée et de « participation active des habitants »⁶ sans obtenir de résultats probants⁷. Dans le même temps, le mouvement de départ des classes

¹ Hélène HATZFELD, « De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie », in Marie-Hélène BACQUE et Yves SINTOMER (dir.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 51-64 ; Marie-Hélène BACQUE, « Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néolibéralisme ? Empowerment zones aux Etats-Unis et politique de la ville en France », in Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 81-100.

² Manuel CASTELLS, *The City and the Grassroots*, *op. cit.*

³ Paula COSSART et Julien TALPIN, *Lutte urbaine : participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2015.

⁴ Marion CARREL, *Faire participer les habitants ?*, *op. cit.*, p.35.

⁵ Catherine NEVEU, *Citoyenneté et espace public : habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2003; Rémi LEFEBVRE, « Retour sur les années 1970. Le Parti socialiste, l'autogestion et la démocratie locale », in Marie-Hélène BACQUE et Yves SINTOMER (dir.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 65-81.

⁶ Marion CARREL, *Faire participer les habitants ?*, *op. cit.*, p.36.

⁷ Renaud EPSTEIN et Thomas KIRSZBAUM, « Ces quartiers dont on préfère ne plus parler », *op. cit.*

moyennes des grands ensembles s'accélère, alors qu'elles portaient l'essentiel de la vie associative et des luttes urbaines.

2.1.1.2 La « participation des habitants », pilier du développement social des quartiers (1981-1990)

En 1981, la création de la Commission nationale de développement social des quartiers (CNDSQ) constitue le début de la première période de la politique de la ville pour R. Epstein¹. Alors qu'une période de révoltes urbaines a embrasé le quartier des Minguettes à Vénissieux dans la banlieue lyonnaise, l'État lance un programme de « Développement social des quartiers » (DSQ) où la participation occupe une place centrale.

Le DSQ promeut l'échelle du quartier comme espace de mobilisation collective. Les opérations menées se basent sur une valorisation du quartier et de ses ressources, au nombre desquelles figurent l'engagement associatif et la participation.

Le rapport Dubedout de 1983² remis au Premier ministre réaffirme l'importance de la participation et de faire des habitants « les acteurs du changement » :

« La conduite des opérations doit reposer sur la volonté de prendre appui sur les identités sociales et culturelles des différentes couches sociales, sur la reconnaissance des habitants comme partenaires, dotés d'un véritable pouvoir, sur leur participation réelle aux décisions. »³

Ce rapport tire également les enseignements des échecs du programme HVS :

« Une des raisons qui peut être ainsi avancée au sujet du semi-échec de certaines opérations HVS est précisément le centrage trop exclusif de la concertation sur le monde associatif, mieux connu des pouvoirs publics locaux, mais aussi doté d'une insuffisante capacité d'innover la société de quartier. »⁴

Cependant, au-delà de ce rapport, l'offre de participation réellement développée sera davantage axée sur l'attente d'interlocuteurs associatifs organisés que sur

¹ Renaud EPSTEIN, « La "nouvelle politique" de la ville au prisme des évaluations du passé », *op. cit.*

² Hubert DUBEDOUT, « Ensemble refaire la ville » *Rapport au premier ministre du Président de la Commission Nationale pour le développement social des quartiers* [Rapport], Paris, La documentation française, 1983.

³ *Ibid*, p.12.

⁴ *Ibid*, p.37.

l'encouragement à l'auto-organisation des habitants¹. Plus qu'une réelle mobilisation des habitants, la thématique de la participation dans le DSQ joue surtout un rôle pilote dans l'avènement de la « démocratie de proximité », davantage consultative et à une échelle micro-locale, à partir des années 1980².

2.1.1.3 Institutionnalisation de la politique de la ville et injonction participative (1990-2014)

À partir des années 1990, la politique de la ville s'institutionnalise comme une politique publique nationale. L'enjeu de la participation des habitants y est toujours présent, mais finit de se transformer en une « injonction participative », selon M. Carrel.

L'inscription de la politique de la ville dans la « démocratie de proximité » (1990-2003)

En 1990, la création du ministère de la ville conduit à l'institutionnalisation de la ville au niveau national. Comme le montrent les travaux de S. Tissot, c'est un moment de construction de la catégorie des « quartiers sensibles », qui regroupe des quartiers populaires aux réalités sociales diverses derrière une unification statistique³. L'enjeu n'est plus alors de mobiliser la société, mais de renforcer le pouvoir de l'État, principe présent dans le discours de François Mitterrand aux Assises de Bron en 1990. La solution des problèmes des habitants serait à trouver dans les institutions qui les auraient « abandonnés ». L'échelle d'action se déplace alors du quartier vers la ville (puis vers l'agglomération avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000) : la politique de la ville doit mobiliser toutes les institutions locales pour agir sur les causes structurelles d'exclusion dont les quartiers ne sont qu'une manifestation localisée. L'Etat n'est qu'un animateur⁴ de cette politique et délègue le dialogue avec les collectivités locales aux services déconcentrés (sous-préfectures surtout). R. Epstein et T. Kirszbaum notent que les effets de cette organisation sont limités puisque la politique de la ville pèse difficilement dans les politiques sectorielles ni ne s'impose comme interlocuteur vis-à-vis des collectivités locales⁵.

¹ Marion CARREL, *Faire participer les habitants?*, op. cit p.38.

² Renaud EPSTEIN et Thomas KIRSZBAUM, « Ces quartiers dont on préfère ne plus parler », op. cit p.29.

³ Sylvie TISSOT, *L'État et les quartiers*, op. cit.

⁴ Jacques DONZELOT et Philippe ESTEBE, *L'état animateur: essai sur la politique de la ville*, Paris, Editions Esprit, Ville et société, 1994.

⁵ Renaud EPSTEIN et Thomas KIRSZBAUM, « Ces quartiers dont on préfère ne plus parler », op. cit.

Malgré une injonction à la participation toujours présente, celle-ci ne s'accompagne pas d'une offre institutionnelle précise, mais est laissée à la discrétion des collectivités locales qui y attachent plus ou moins d'importance. Pour répondre à cette injonction à la participation, elles font appel à des consultants extérieurs, dont l'engagement militant a décliné au profit d'une professionnalisation de la participation¹. Par ailleurs, l'offre institutionnelle de participation s'organise en une « démocratie de proximité » sans influence sur la décision². Dans ce contexte, la conception qui prédomine dans les quartiers populaires est celle de l'injonction à la participation : « *faire participer les habitants est devenu davantage un objectif d'éducation des populations que de transformation des modes d'élaboration des politiques publiques* »³. L'objectif n'est pas d'intégrer habitants et associations aux décisions publiques, mais de pacifier les quartiers d'habitat social face aux risques d'émeutes.

La rénovation urbaine contre la participation (2003-2014)

La troisième période de la politique de la ville, pour R. Epstein et T. Kirszbaum, débute avec la loi du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine – dite loi Borloo. Cette période se caractérise par un nouveau changement d'échelle vers celle de la « zone à normaliser ». La loi Borloo replace le quartier comme échelle d'action, mais selon une définition uniquement basée sur leurs handicaps, se traduisant dans une sélection nationale des quartiers. La politique de la ville devient une politique de zonage, comme le montre la terminologie de « zones urbaines sensibles » employée⁴. La priorité est d'injecter de la « mixité sociale » dans les quartiers prioritaires et de disperser autant que possible les habitants originels des quartiers populaires par des

¹ Sylvie TISSOT, « Reconversions dans la politique de la ville : l'engagement pour les "quartiers" », *Politix*, 2005, n° 70, n° 2, pp. 71-88; Magali NONJON, « De la « militance » à la « consultance » : les bureaux d'études urbaines, acteurs et reflets de la « procéduralisation » de la participation », *Politiques et management public*, 2012, vol. 29, n° 1, pp. 79-98.

² Loïc BLONDIAUX et Sandrine LEVEQUE, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XX^{ème} arrondissement de Paris », in *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 67-82 ; Marion PAOLETTI, « La démocratie locale française. Spécificité et alignement », in *La démocratie locale: représentation locale, participation et espace public*, Paris, Presse Universitaires de France, 1999, pp. 45-61.

³ Marion CARREL, *Faire participer les habitants?*, op. cit, p.40.

⁴ Dans leur article de 2019, R. Epstein et T. Kirszbaum distinguent la première période de la politique de ville où la territorialisation à l'échelle du quartier s'accompagne d'une valorisation des ressources locales, de la troisième phase qu'ils nomment « zonage » où le découpage territorial en quartier s'accompagne uniquement de politiques visant à lutter contre les « manques ». Voir Renaud EPSTEIN et Thomas KIRSZBAUM, « Ces quartiers dont on préfère ne plus parler », op. cit.

opérations de rénovation urbaine censées attirer de nouveaux ménages des classes moyennes.

Toutes ces opérations de démolition ou rénovation prévoient des dispositifs de concertation. Mais le souci d'aboutir à des réalisations rapides et visibles les rabat le plus souvent sur de simples opérations de « communication » ou de « pédagogie »¹. Face à une rénovation urbaine qui inquiète les populations, l'enjeu de ces opérations de « concertation » est avant tout de calmer leurs angoisses et de leur faire accepter les projets de démolition². La rénovation urbaine, en mettant en second plan le volet social des inégalités au profit du seul volet urbain, renforce encore une injonction à la participation déconnectée d'une demande sociale. La procéduralisation de la participation, ouverte dans des dispositifs et temporalités spécifiques, ne permet pas une mobilisation des habitants et associations locales sur les enjeux centraux du projet (le choix des immeubles détruits, les plans des nouveaux reconstruits par exemple), mais sur d'autres de second plan (aménagement des espaces urbains et verts laissés vacants). À l'exception de rares mobilisations collectives comme dans le quartier du Petit-Bard à Montpellier³ ou des Flamants à Marseille⁴, la plupart des habitants des quartiers populaires sont « désarmés » face à cette politique bulldozer et à l'individualisation de la participation via le processus de relogement des ménages⁵.

L'effacement de la participation derrière l'approche sécuritaire (2005-2012)

Suite aux révoltes urbaines de l'automne 2005, menées par des jeunes des groupes ethniques minorisés dans les quartiers populaires des grandes villes françaises, la réponse politique apportée par Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur du gouvernement Fillon, est exclusivement sécuritaire. Dans cette approche, que R. Epstein qualifie de « néo-

¹ Jacques DONZELOT et Renaud EPSTEIN, « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit*, 2006, vol. 7, p. 5.

² Renaud EPSTEIN, *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

³ Isabelle BERRY-CHIKHAOUI, Dominique CHEVALIER et Lucile MEDINA, « Le quartier du Petit-Bard dans la rénovation urbaine: la double peine de la discrimination ethnique et territoriale », in Claire HANCOCK, Christine LELEVRIER, Fabrice RIPOLL et Serge WEBER (dir.), *Discriminations territoriales: Entre interpellation politique et sentiment d'injustice des habitants*, Paris, L'œil d'or, pp. 217-239.

⁴ ASSOCIATION ARENES, *Les Flamants: mémoires d'hier à aujourd'hui*, Marseille, Arènes, 2016.

⁵ Pierre GILBERT, « Fragmenter la population et défaire les collectifs militants. La rénovation urbaine comme dispositif de désarmement des mobilisations collectives », in Stéphanie DECHEZELLES et Maurice OLIVE (dir.), *Politisation du proche: les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, pp. 85-105.

conservatrice »¹, le quartier est vu uniquement sous l'angle d'une menace, notamment « communautariste », allant contre les valeurs de la République. La mobilisation du registre « communautaire » se fait dans une conception opposée à celle promue dans le cas barcelonais : en effet, dans le cas français le communautarisme est vu comme un risque pesant sur l'unité de la société française² et non comme une ressource. Les politiques menées dans les quartiers populaires visent au maintien de l'ordre public et social : elles passent par le renforcement du traitement sécuritaire et répressif des habitants des quartiers (création des zones sécuritaires prioritaires et suppression des polices de proximité) et l'exfiltration des « méritants » par la création d'internats d'excellence par exemple. Le soutien aux associations locales et à la participation diminue fortement en même temps que l'approche centrée sur le bâti de la rénovation urbaine monte en puissance³. Les habitants des quartiers populaires sont alors exclusivement vus sous les angles des « manques » et de la menace, à l'opposé des approches plus « communautaires » des débuts de la politique de la ville.

Laboratoire des transformations de l'action publique, la politique de la ville l'est également quant à la construction de la « participation à la française ». Les premières expérimentations issues des luttes urbaines cèdent rapidement le pas à une « démocratie de proximité » où les habitants des quartiers populaires et les associations locales sont peu associés aux décisions qui les concernent. Alors que la construction de la politique de la ville passe par la mobilisation de différentes échelles d'action successives (quartier, ville, zone), la participation induit également des cadrages des publics.

2.1.2 Cadrages institutionnels des publics de la participation

La construction de la participation dans la politique de la ville passe également par des opérations de cadrages des différents publics attendus ou non. Ces cadrages évoluent avec les transformations des échelles et objectifs de cette politique publique. Deux catégories en particulier apparaissent saillantes : les publics de la participation sont rassemblés derrière la catégorie des « habitants » et la participation se donne pour objectif la fabrique du « lien social ».

¹ Renaud EPSTEIN, « Politiques de la ville », *op. cit.*

² Fabrice DHUME-SONZOGNI, *Communautarisme: enquête sur une chimère du nationalisme français*, Paris, Demopolis, 2016.

³ Renaud EPSTEIN, « La «nouvelle politique de la ville» » au prisme des évaluations du passé », *op. cit.*

2.1.2.1 Naissance de la catégorie des « habitants »

Avec le développement de la politique de la ville, une nouvelle catégorie apparaît pour désigner les populations qui vivent dans les quartiers populaires : les habitants. Si cette catégorie est utilisée pour désigner de manière générale les résidents urbains, elle acquiert un sens particulier dans le cas des quartiers populaires. Loin d'être anodine, cette mise en catégorie des groupes sociaux résidant dans ces territoires rend compte du regard que portent les promoteurs de la politique de la ville sur ces populations et, *in fine*, explique les politiques mises en œuvre.

L'émergence de cette catégorie s'inscrit d'abord dans l'analyse proposée par Alain Touraine et d'autres sociologues autour du paradigme de « l'exclusion », comme le montre bien S. Tissot¹. La théorisation proposée est celle d'une opposition entre exclus (les populations des quartiers populaires) et inclus (le reste de la société), dans un contexte de transformations du monde ouvrier où la contestation ne pourrait plus être prise en charge par le mouvement social ouvrier et déboucherait sur de la violence, ce que F. Dubet décrit comme le monde de la « galère »². La mobilisation de cette grille de lecture, au détriment d'autres approches, dont celle des classes sociales, conduit à la mobilisation de la catégorie « habitants » permettant l'unification de groupes sociaux divers. Derrière cette catégorie se cachent plusieurs cadrages implicites des populations :

« En 1991, tout se passe comme si les populations urbaines, à l'instar des territoires, s'étaient fondues dans une catégorie unique et reprise par tous, définie par des critères entremêlés : sociaux ("populations défavorisées", "populations en difficulté"), mais surtout d'âge ("jeunes" et "jeunes de banlieue") et d'origine géographique et ethnique, au détriment des divisions de classes. »³

L'imposition de la catégorie « habitants » recouvre trois caractéristiques qui constituent les « trois dangers » du « problème des quartiers ». D'abord cette population est jeune (les « jeunes des quartiers ») et subit les transformations du monde du travail. Ensuite, elle est immigrée (ou descendante d'immigrés) ou ethnicisée (populations originaires des départements français d'outre-mer). La présence de groupes ethniques minorisés dans les grands ensembles est présentée comme l'élément principal du problème des banlieues au sommet de l'État⁴, et la territorialisation des problèmes urbains va de pair avec une ethnicisation au nom de laquelle les populations apparaissent comme de « nouvelles

¹ Sylvie TISSOT, « Les sociologues et la banlieue », *op. cit.*

² François DUBET, *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

³ Sylvie TISSOT, *L'État et les quartiers*, *op. cit.*, p.33.

⁴ *Ibid*, p.38.

classes dangereuses »¹. Enfin, ces populations sont présentées comme trop concentrées dans ces espaces. La « mixité sociale » est alors brandie comme le nouveau mot d'ordre devant guider les politiques urbaines². La catégorie « habitants » conduit à considérer les populations des quartiers populaires sous l'angle de l'homogénéité, alors même que d'autres travaux mettent en avant l'hétérogénéité des groupes sociaux y résidant³. Surtout, les « habitants » sont vus uniquement sous l'angle du manque, qui est à la fois économique, social et culturel. Cette mise en catégorie conduit à rendre visibles certains groupes et à en invisibiliser d'autres : les « jeunes » font l'objet d'un traitement central, de même que les « immigrés », quand d'autres sont absents (comme les femmes, les Blancs, les travailleurs, les personnes âgées, etc.).

2.1.2.2 Le « lien social » comme mot d'ordre de la participation

La mise en catégorie des « habitants » influence la conception de la participation promue par la politique de la ville. On l'a dit, la participation est une thématique centrale de la politique de la ville qui s'institutionnalise sous la forme d'une injonction participative « de proximité », ne s'accompagnant pas d'une offre institutionnelle conséquente. Surtout, elle prend rapidement comme mot d'ordre le « lien social », qui s'impose aux habitants comme aux associations.

Le « lien social » comme encadrement de la participation des habitants

La mobilisation de la grille de lecture de « l'exclusion sociale » oriente la politique de la ville, en tant que réponse institutionnelle à celle-ci, comme ayant pour objectif de recréer le « lien social », à savoir d'acculturer les « exclus » aux normes sociales des « inclus ». Aux côtés de mesures d'insertion sur le marché de l'emploi (contrats aidés, ZFU, etc.) et de soutien à l'éducation (zones prioritaires d'éducation, etc.), la participation poursuit également cet objectif. Elle se défait rapidement de sa dimension contestatrice et devient un moyen de pacification des relations sociales et d'éducation aux normes dans les quartiers :

¹ Stéphane BEAUD et Michel PIALOUX, *Violences urbaines, violences sociales. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003.

² Eric CHARMES et Marie-Hélène BACQUE, *Mixité sociale, et après ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016.

³ Jean-Claude CHAMBOREDON et Madeleine LEMAIRE, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *op. cit.*

« La réforme se construit sur des schèmes classificatoires qui permettent de distinguer entre les “bonnes” et les “mauvaises” manières de faire. Il ne s’agit plus de mobiliser les habitants contre des politiques injustes et technocratiques, sourdes aux demandes de ces derniers, mais bien plutôt d’organiser et de contrôler, une participation susceptible d’œuvrer à la modernisation de services publics. »¹

En distinguant une « bonne » et une « mauvaise » participation, les promoteurs valorisent les modalités de participation qui s’inscrivent dans le projet de la politique de la ville comme opération de reconstruction de lien social. Un nouveau groupe professionnel voit le jour, qui prend en charge le développement du « lien social » : les équipes de développement social urbain (DSU). L’institutionnalisation de ce groupe passe par l’effacement de sa posture militante au profit d’une acceptation des mots d’ordre de la politique de la ville et notamment celui d’une « participation raisonnable »².

La participation est également un outil d’« intégration » des groupes ethniques minorisés. Sans être un modèle figé, la conception française « républicaine » dominante est celle d’un modèle visant à l’intégration des groupes ethniques minorisés dans la société française³. Cette conception des relations entre groupes ethniques minorisés et société d’accueil diverge de l’approche qui domine dans le cas barcelonais, l’interculturalité. Néanmoins, dans les deux cas, les politiques de participation jouent un rôle dans la mise en œuvre de ces « modèles ». M. Doytcheva montre comment l’ethnicité est mobilisée par les promoteurs de la participation comme étant au service de l’« intégration » : la mobilisation des caractéristiques ethniques des populations est vue comme une source de « lien social » et comme un facteur d’« intégration »⁴.

Les associations comme opératrices du lien social

Les associations sont également amenées à jouer un rôle dans ce projet autour du « lien social ». Rapidement, leur place est marginalisée dans les instances de pilotage du développement social des quartiers. Elles sont cantonnées à un rôle d’opérateur chargé de mettre en œuvre les différents mots d’ordre de la politique de la ville, notamment la

¹ Sylvie TISSOT, *L’État et les quartiers*, op. cit, p.246.

² Sylvie TISSOT, « Reconversions dans la politique de la ville », op. cit.

³ Christophe BERTOSSI, « Et si le modèle républicain n’existait pas ? Retour sur la « crise de l’intégration » en France, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne », op. cit.

⁴ Milena DOYTCHÉVA, « Une reconnaissance paradoxale : ethnicité et participation dans les politiques de la ville », in Manuel BOUCHER (dir.), *Penser les questions sociales et culturelles contemporaines : quels enjeux pour l’intervention sociale ?*, Paris, L’Harmattan, 2010, pp. 175-195.

fabrique du « lien social » entre les habitants¹. Elles sont ainsi valorisées, non pas pour ce qu'elles font, mais pour les publics qu'elles touchent, et notamment les populations « en difficultés ». L'encadrement des associations évolue avec l'apparition du mot d'ordre de « mixité sociale » au début des années 2000. Les associations doivent justifier de la diversité de leurs publics et de leur ouverture sociale et ethnique².

La diffusion du mot d'ordre de la participation s'inscrit dans la catégorisation des classes populaires urbaines comme « habitants » caractérisées par les manques, et notamment un déficit de « lien social » auquel la participation doit répondre. Au nom de la fabrique du « lien social », on assiste à un certain cadrage de la participation des habitants et des associations. La quatrième phase qui s'ouvre avec la réforme de la politique de la ville invite à questionner les transformations de ces mots d'ordre.

2.1.3 Renouveler la participation par l'*empowerment* ? Essor et expérimentations d'une nouvelle catégorie (2014-2019)

La réforme de la politique de la ville de 2014 introduit un nouveau mot d'ordre dans la conception de la participation, celui du pouvoir d'agir. Après être revenue sur les transformations induites par cette réforme, je montre comment la catégorie de pouvoir d'agir est appréhendée dans la politique de la ville.

2.1.3.1 La réforme Lamy de 2014 : une tentative de synthèse ?

Pour R. Epstein, la réforme de 2014 se présente comme une tentative de synthèse des différentes approches historiques de la politique de la ville³. Cette réforme remet au centre l'échelle du quartier : dans une perspective qu'il qualifie de jacobine, c'est-à-dire d'un quartier caractérisé par les manques contre lesquels il convient de lutter par une normalisation urbaine et sociale. Ainsi, un nouveau programme de rénovation est mis en œuvre, mais de moindre ampleur. Cependant le quartier est également présenté comme une ressource avec notamment la réaffirmation de la participation comme objectif (voir infra). Enfin, la réforme de 2014 reprend l'approche réformiste des années 1990 avec le retour des contrats de ville liant les différents partenaires institutionnels (État, collectivités locales, agglomérations). Les piliers des nouveaux contrats de ville sont ainsi définis comme étant les suivants : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement

¹ Renaud EPSTEIN et Thomas KIRSZBAUM, « Ces quartiers dont on préfère ne plus parler », *op. cit.*

² Milena DOYTCHIEVA, « Une reconnaissance paradoxale », *op. cit.*

³ Renaud EPSTEIN, « La «nouvelle politique de la ville» » au prisme des évaluations du passé », *op. cit.*

urbain et le développement économique et l'emploi. En mars 2015, à la suite des attentats de janvier, un comité interministériel, sous le gouvernement de Manuel Valls, intitulé « Égalité et Citoyenneté : la République en actes » donne lieu à l'ajout d'un quatrième pilier « citoyenneté et valeurs de la République » qui « *assimile implicitement le terrorisme islamiste et les déficits de citoyenneté aux quartiers populaires* »¹ renouant avec l'approche néo-conservatrice à l'œuvre sous le mandat de Nicolas Sarkozy. La réforme de 2014 s'inscrit dans la continuité des orientations précédentes de la politique de la ville, qu'elle tente de synthétiser tout en cherchant à apporter (timidement) un regard neuf sur la participation.

2.1.3.2 Le temps du pouvoir d'agir : de l'essor à l'expérimentation d'une nouvelle catégorie pratique

La réforme de 2014 tente de se saisir de la catégorie du pouvoir d'agir² pour renouveler l'approche de la participation qui passe surtout par des expérimentations locales.

Le pouvoir d'agir comme catégorie pratique

En 2013, un rapport rédigé par la sociologue et urbaniste Marie-Hélène Bacqué et le militant associatif Mohammed Mechmache, intitulé « *Ça ne se fera pas sans nous. Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires* »³ et basé sur des rencontres avec des associations et habitants des quartiers populaires de toute la France, est remis au ministre de la ville. Le rapport dresse plusieurs constats critiques du développement de la participation dans la politique de la ville depuis le rapport Dubedout. Ses auteurs notent que la politique de la ville est avant tout décidée « par le haut » et que malgré des effets en termes d'aménagements urbains ou de renforcement des services publics de proximité, elle n'a pas permis d'engager une véritable dynamique sociale entre acteurs associatifs des quartiers, professionnels et élus. Ils constatent que de nombreux dispositifs participatifs ont été expérimentés dans les

¹ Renaud EPSTEIN, « Le « "problème des banlieues" » après la désillusion de la rénovation », *Métropolitiques*, 18 janvier 2016, URL complète en biblio.

² Concernant les termes utilisés, plusieurs travaux ont souligné les difficultés de traduction d'*empowerment* en français. Cependant, prenant ce terme non pas comme une notion mais comme une catégorie mobilisée par les acteurs, j'utiliserai les termes choisis par ces derniers à savoir « pouvoir d'agir » et « empowerment » de manière équivalente. Sur les traductions du terme « empowerment », voir Yann LE BOSSE, « De l'"habilitation" au "pouvoir d'agir": vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment », *Nouvelles pratiques sociales*, 2003, vol. 16, n° 2, pp. 30-51.

³ Marie-Hélène BACQUE et Mohamed MECHMACHE, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera pas sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. [Rapport], Paris, Éditions du CGET, 2013.

quartiers populaires, mais sans mener à des généralisations et à une transformation des cultures professionnelles. Concernant les dispositifs participatifs existants, ils dressent quatre constats critiques : l'absence des publics les plus précaires et des jeunes ; l'enfermement dans la proximité ; l'instrumentalisation des associations et l'absence de règles claires quant aux enjeux de la participation¹.

Suite à ces constats, les propositions des auteurs sont orientées autour d'une stratégie principale, celle d'une « politique d'*empowerment* à la française » :

« Une politique d'*empowerment* à la française suppose que la participation ne soit pas conçue comme un moyen d'accompagner la disparition des moyens, de remplacer le droit commun ou les services publics : au contraire, elle s'accompagne d'une intensification des politiques publiques, mais de politiques publiques co-élaborées et qui s'appuient sur les initiatives citoyennes.[...] On comprendra que l'*empowerment*, c'est-à-dire le pouvoir d'agir dont il s'agit ici, est bien différent des catégories d'autonomie, d'activation, de responsabilité ou de motivation telles qu'elles sont généralement mobilisées par le travail social, dans les démarches de projet ou de contrat individuel. L'enjeu est d'encourager l'autonomie de la société civile, grâce à des garanties procédurales, des moyens, en favorisant l'existence d'un réseau associatif et de collectifs mobilisés dans une perspective de changement social et d'émancipation. »²

Les orientations de ce rapport s'inscrivent dans un contexte de popularisation de la notion de pouvoir d'agir. À partir des années 2010, plusieurs productions scientifiques analysent des expériences militantes de développement du pouvoir d'agir, notamment la pratique du *community organizing* étatsunien à Los Angeles³, mais aussi à Londres⁴. Cette importation des notions de pouvoir d'agir et de *community organizing* donne lieu à des expérimentations portées par des collectifs militants comme l'Alliance citoyenne à Grenoble. En 2013, la publication d'un ouvrage consacré à l'*empowerment* comme « pratique émancipatrice »⁵ renforce encore l'appropriation française de cette notion comme catégorie pratique.

¹ *Ibid*, p.4.

² *Ibid*, p.23.

³ Julien TALPIN, *Community organizing : de l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Raisons d'agir, 2016.

⁴ Hélène BALAZARD, *Quand la société civile s'organise : l'expérience démocratique de London Citizens*, Thèse pour le doctorat en science politique, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2012.

⁵ Marie-Hélène BACQUE et Carole BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, op. cit.

La référence à l'*empowerment* développée dans le rapport Bacqué-Mechmache se situe dans une conception radicale selon M.-H. Bacqué et C. Biewener. En effet, les autrices distinguent plusieurs conceptions de la notion : un modèle social-libéral, néolibéral et radical. Elles définissent ce dernier comme « *un processus présenté comme égalitaire, participatif et local, par lequel les [individus] développent une “conscience sociale” ou une “conscience critique” leur permettant de développer un “pouvoir intérieur” et d’acquérir des capacités d’action, un pouvoir d’agir à la fois personnel et collectif tout en s’inscrivant dans une perspective de changement social* »¹. À travers ce rapport, il s’agit donc de plaider pour l’institutionnalisation du pouvoir d’agir comme catégorie d’action publique dans la politique de la ville. On retrouve ici un registre proche de celui développé par les promoteurs de l’action communautaire à Barcelone, notamment les références de départ aux courants pédagogistes et à l’éducation populaire.

Expérimentation et tentative d’institutionnalisation du pouvoir d’agir

La diffusion de la catégorie de pouvoir d’agir dans la réforme de la politique de la ville se traduit surtout par une évolution des discours sur les quartiers populaires et leurs habitants. Ils ne sont plus présentés comme la cause des problèmes, mais comme des acteurs de leur résolution². En revanche, la mise en place de dispositifs participatifs inspirés des différentes propositions reste en deçà des attentes du rapport. Pour T. Kirsbaum, la majorité des propositions du rapport risquent d’aboutir difficilement, car elles s’appuient sur des prérogatives de politiques sectorielles sur lesquelles la politique de la ville a peu d’influence³.

La seule proposition retenue par le ministère de la ville est celle de la mise en place de conseils citoyens devant œuvrer à la « co-construction » des contrats de ville avec les habitants. Le document-cadre⁴ régissant la création de ces instances participatives reste très flou sur l’organisation concrète ce qui conduit à donner toute latitude aux élus locaux sans pour autant leur octroyer de moyens spécifiques.

¹ *Ibid*, p.8.

² Renaud EPSTEIN, « La «nouvelle politique de la ville» » au prisme des évaluations du passé », *op. cit.*

³ Thomas KIRSZBAUM, « Vers un empowerment à la française ? À propos du rapport Bacqué-Mechmache », *La Vie des Idées*, 12 novembre 2013, URL complète en biblio.

⁴ MINISTERE DES DROITS DES FEMMES, DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *Conseils citoyens : cadre de référence*, 2014.

Encadré 7 : Les conseils citoyens : trajectoire d'un dispositif participatif

Les conseils citoyens sont inscrits dans la loi Lamy de 2014. Le cadre de référence des conseils citoyens les définit comme des instances devant *« conforter les dynamiques citoyennes existantes et [...] garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants »*¹. Pour le ministère, la création des conseils citoyens s'inscrit dans la lignée du rapport Bacqué-Mechmache. Cependant, la proposition d'un tel dispositif n'apparaît pas telle quelle dans le rapport. Les auteurs proposent, dans l'axe « Soutenir la création d'espaces citoyens et les reconnaître », la création de « tables locales de concertation », réunissant associations et collectifs organisés à l'échelle du quartier, pour piloter l'action associative. L'initiative de leur création revient aux associations locales².

La mise en place des conseils citoyens – couplée à l'expérimentation des tables de quartier – ne reprend pas totalement la proposition des auteurs du rapport. En effet, les conseils citoyens sont composés des acteurs institutionnels de la politique de la ville, des associations locales et d'habitants. Les objectifs sont la co-construction des contrats de ville ainsi que le soutien aux initiatives citoyennes. Le document-cadre est très peu contraignant et laisse le champ libre aux acteurs publics locaux pour mettre en œuvre ces dispositifs.

À Marseille, les conseils citoyens sont au nombre de dix répartis dans de grandes zones rassemblant différents quartiers populaires³. Les conseils sont composés de trente-deux membres répartis dans deux collèges : seize membres du collège des acteurs associatifs et locaux comprenant les associations, mais aussi les acteurs économiques, choisis sur candidature par les équipes municipales de la politique de la ville. Le second collège est le collège des habitants composés de seize habitants tirés au sort sur les listes électorales.

Au-delà de la mise en place des conseils citoyens, le rapport Bacqué-Mechmache s'est traduit par le financement d'un dispositif intitulé tables de quartier. Cette

¹ *Ibid*, p.3.

² Marie-Hélène BACQUE et Mohamed MECHMACHE, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera pas sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires.*, op. cit., p.47.

³ GIP POLITIQUE DE LA VILLE DE MARSEILLE, *Charte des conseils citoyens*, 2015, URL complète en biblio.

expérimentation, d'une durée de trois ans, est lancée conjointement par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), qui regroupe des centres sociaux associatifs, et la coordination nationale « Pas sans nous », née à la suite du rapport Bacqué-Mechmache, qui regroupe des militants associatifs et se présente comme un « syndicat des quartiers populaires »¹.

La FCSF est partie prenante de cette expérimentation, car, depuis les années 2000, elle cherche à réaffirmer la participation et la lutte contre les inégalités comme thématiques majeures des missions des centres sociaux².

Encadré 8 : Les centres sociaux associatifs : évolutions d'une organisation de la participation dans les quartiers populaires

Le développement des centres sociaux associatifs a principalement lieu en France à partir des années 1960 où le développement de l'État social passe par le financement de programmes visant à « *équiper et animer la vie sociale* »³. Dès 1954, ces centres sont agréés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et dépendent presque uniquement de subventions publiques. L'idéal participatif et d'éducation populaire – qui constitue moins une catégorie figée qu'un ensemble de doctrines et pratiques plus ou moins militantes⁴ – chères aux travailleurs sociaux s'estompe encore davantage au fur et à mesure de leur institutionnalisation. Les centres sociaux deviennent progressivement des espaces prodiguant des services aux habitants qui sont considérés par les salariés du centre davantage comme des usagers que comme des individus parties prenantes des projets. Les habitants gravitant autour du centre se retrouvent séparés en deux groupes : les membres du conseil d'administration bénévoles⁵ et les usagers du centre social qui souvent ne sont pas les mêmes. Les habitants-usagers participent aux activités offertes dans une logique de consommation de services.

¹ Jérémy LOUIS, « Un contre-pouvoir financé par l'État ? Les tables de quartier, une expérimentation à mi-chemin entre dispositif institutionnel et mouvement social », *Participations*, 2019, vol. 24, n° 2, pp. 195-216.

² Régis CORTESERO, *Les centres sociaux, entre participation et cohésion sociale* [Rapport], Bordeaux, Caisses d'allocations familiales, 2013.

³ Francis LEBON, *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte, 2009, p.11.

⁴ Laurent BESSE, Frédéric CHATEIGNER et Florence IHADDADENE, « L'éducation populaire », *Savoirs*, 2016, vol. 3, n° 42, pp. 11-49.

⁵ Neveu Catherine, « Des relations de travail sous tension : administrateur.e.s et salarié.e.s des centres sociaux », *Mouvements*, 29 janvier 2015, n° 81, pp. 84-89.

Cette évolution de la manière dont la participation des habitants est saisie par les centres sociaux témoigne d'un changement plus large dans le travail social et conditionne le fonctionnement, les réussites et échecs des activités qui y sont menées. En effet, à partir des années 1970, ces structures associatives se sont institutionnalisées, suivant deux logiques. D'une part dans leur fonctionnement et les activités proposées : l'arrivée de travailleurs sociaux salariés en charge de l'organisation des différentes activités a eu pour conséquence une institutionnalisation du fonctionnement des centres sociaux (horaires d'ouverture, nouveaux locaux, fermeture durant certaines vacances...). D'autre part, ces organisations entretiennent des relations très étroites avec les institutions qui les financent (CAF, État, conseils départementaux) et d'autres structures publiques de travail social. Cette institutionnalisation a eu pour conséquence un affaiblissement de la dimension participative au sein des centres sociaux. Face au constat d'un essoufflement de la participation des habitants, dès les années 2000, la Fédération des centres sociaux a voulu réaffirmer l'importance de cette dimension dans le travail social. Les centres sociaux ont réaffirmé leur attachement à la notion de participation dans la Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France en 2000. Ainsi, pour ces structures, ce sont les habitants qui sont au cœur des projets développés : « *Que ce soit en tant qu'adhérents, administrateurs ou partenaires d'un centre social, les habitants participent à la vie de leur quartier et favorisent le développement social. Vivre ensemble et prendre en compte les envies de chacun implique que les habitants soient engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets* »¹.

De plus, le projet fédéral adopté en 2014 se centre autour de l'objectif de « développer le pouvoir d'agir » des habitants². La participation est envisagée sous l'angle d'une « *responsabilisation des personnes face aux enjeux du quotidien et aux réalités vécues par les habitants d'un territoire* »³. Alors qu'en parallèle la participation se professionnalise comme un secteur à part entière⁴, les centres sociaux cherchent à réaffirmer leur savoir-faire en la matière.

¹ FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE, *Charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France, adoptée à l'assemblée générale d'Angers (17-18 juin 2000)*, 2000, URL complète en biblio.

² Louis Jérémy, « Un contre-pouvoir financé par l'État ? Les tables de quartier, une expérimentation à mi-chemin entre dispositif institutionnel et mouvement social », *Participations*, 2019, vol. 24, n° 2, pp. 195-216.

³ FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE, *La fabrique des possibles : projet fédéral 2014-2022*, 2014, p.6.

⁴ Nonjon Magali, *Quand la démocratie se professionnalise : enquête sur les experts de la participation*, thèse pour le doctorat de science politique, Université Lille 2, 2006.

La prise en charge de l'expérimentation des tables de quartier s'inscrit alors pleinement dans leurs objectifs de « développement du pouvoir d'agir ». Inspirées d'une expérience québécoise¹, les tables de quartier françaises ont vocation à organiser les habitants et associations à l'échelle du quartier. L'équipe coordinatrice de la Fédération des centres sociaux produit un document de cadrage intitulé « kit d'appui » à destination des tables de quartier locales. Ce document formalise les modalités de fonctionnement et les attendus du dispositif en ce qui concerne tant les réalisations que le public.

« Une table de quartier réunit les associations et collectifs d'habitants organisés à l'échelle du quartier. C'est un lieu de débats et d'actions dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie dans le quartier, notamment des personnes les plus fragilisées. Pour cela, la table développe une démarche de concertation qui part du vécu, des ressources, des envies d'agir et des intérêts communs des habitants du quartier. Ce mouvement ascendant met la parole des habitants et leur expertise au cœur même de la démarche. »²

L'expérimentation des tables de quartier se déploie sur douze sites en France, à partir de 2014 : six sont gérées par un centre social associatif et six par une association de quartier. À Marseille, deux centres sociaux sont sélectionnés pour porter une table de quartier (Malpassé et Saint-Gabriel).

La réforme de la politique de la ville de 2014 ne constitue pas une révolution dans l'approche des quartiers populaires, mais s'inscrit dans la synthèse des orientations précédentes. La participation reste un objectif affiché de cette politique publique sans que des dispositifs de participation ambitieux voient réellement le jour. L'expérimentation de dispositifs de développement du pouvoir d'agir comme les tables de quartier témoigne d'une appropriation de cette catégorie par plusieurs acteurs gravitant autour des classes populaires urbaines (universitaires, militants associatifs, travailleurs sociaux). La catégorie de la participation dans la politique de la ville prend surtout la forme d'une injonction à destination des classes populaires urbaines et d'une participation « de proximité » sans influence sur la décision. Les élus locaux, partenaires de la politique de ville, ont toute la latitude pour mettre en œuvre les différents dispositifs. Plusieurs propositions du rapport Bacqué-Mechmache, qui visaient à limiter le poids des élus locaux dans la participation et à sortir du registre de la proximité, n'ont, par ailleurs, pas

¹ Gilles SENEAL, Geneviève CLOUTIER et Patrick HERJEAN, « Le quartier comme espace transactionnel : L'expérience des Tables de concertation de quartier à Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, 2008, vol. 52, n° 146, p. 191.

² FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE, *Expérimentation des Tables de quartier. Kit d'appui*, 2015, p.3.

été retenues. C'est le cas d'une proposition de création d'un fonds « d'interpellation citoyenne » de financement des associations par les ressources des députés par exemple. Dans ce contexte, la mise en œuvre d'une participation des habitants se heurte à des résistances locales, comme c'est le cas à Marseille.

2.2 Des quartiers populaires oubliés de la politique municipale marseillaise

La thématique de la participation au sein de la politique de la ville donne lieu à peu de mises en pratique à Marseille. Le gouvernement municipal passe en effet par l'exclusion des classes populaires et des groupes ethniques minorisés de différentes instances d'intermédiation, dans un contexte de diversité des espaces de résidence des classes populaires urbaines.

La ville de Marseille compte différents ensembles de quartiers populaires où résident des populations hétérogènes en termes sociaux et ethniques. S. Mazzella et P.-P. Zalio, dans leur étude de la structure urbaine sur laquelle s'opère l'urbanisation de l'après-guerre, distinguent plusieurs pôles de quartiers populaires¹. Dans la vieille ville, plusieurs quartiers (le Panier, Hôtel-de-ville, Sainte-Barbe, Belsunce) accueillent les travailleurs étrangers en transit. En s'éloignant du centre, des faubourgs industriels en voie de désindustrialisation accueillent également une main-d'œuvre ouvrière (la Belle-de-Mai et Saint-Mauront au nord, Menpenti et la Capelette au sud, la Blancarde à l'est). La banlieue industrielle est localisée au nord le long de la rade du port (l'Estaque) et le long de la vallée de l'Huveaune. Enfin, plus au nord les territoires historiques des propriétés rurales (les bastides) sont les espaces de lotissement de grande banlieue où s'érigent les grands ensembles.

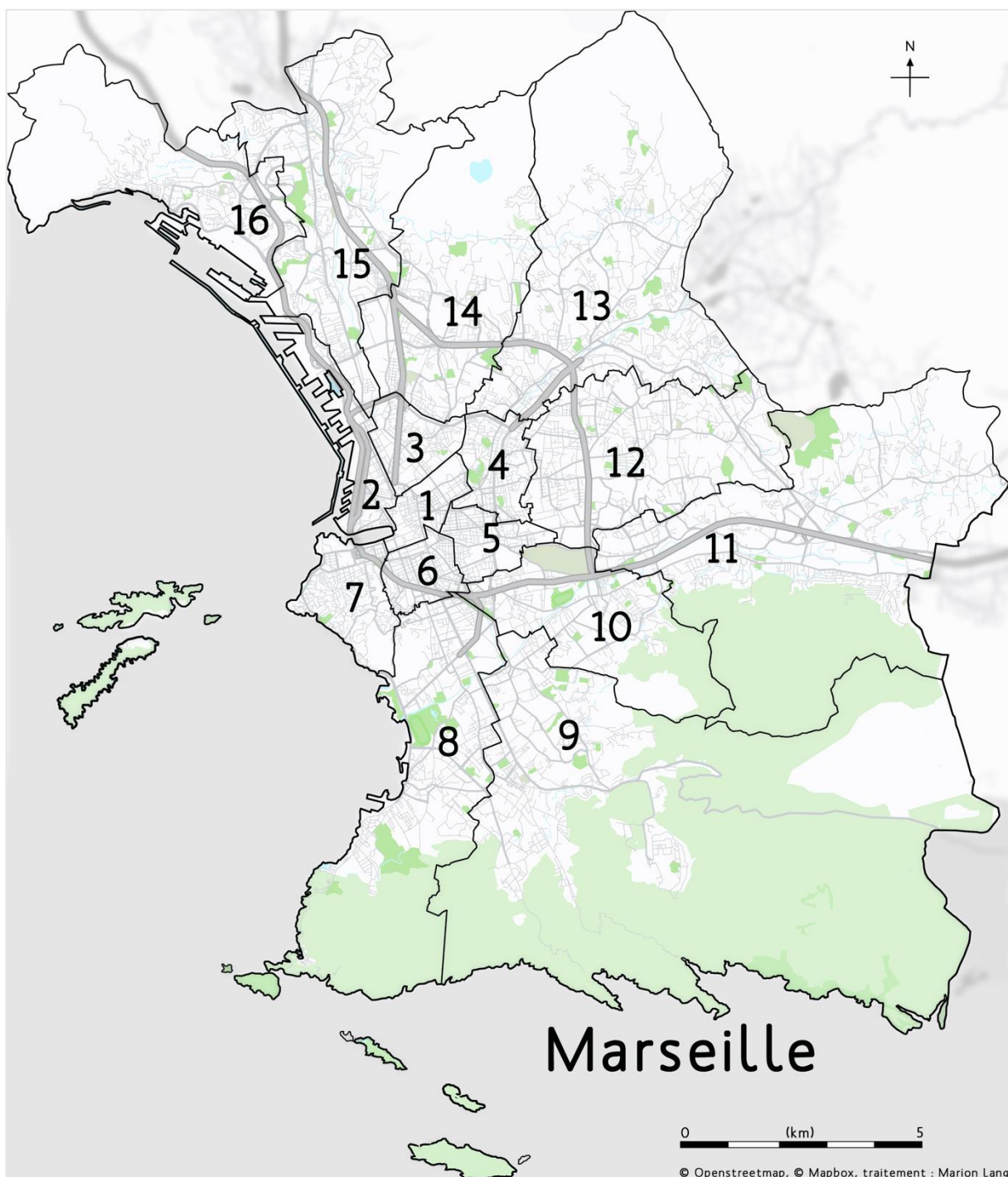
Après être revenue sur la construction des « quartiers nord » comme un espace stigmatisé, je m'intéresse aux mécanismes d'exclusion des classes populaires et des groupes ethniques minorisés du gouvernement municipal. Je montre que l'appropriation de la participation par les élus marseillais passe par l'exclusion des classes populaires et groupes ethniques minorisés sont des principales instances d'intermédiations politiques locales.

¹ Sylvie MAZZELLA et Pierre-Paul ZALIO, *Cinquante ans de recherche urbaine à Marseille: bilan bibliographique (1945-1995)* [Rapport], Paris, Plan urbain, 1995, pp.14-15.

2.2.1 La construction des « quartiers nord » comme espace stigmatisé

M. Roncayolo¹ montre que la division de l'espace urbain marseillais est un processus de longue date. Il identifie trois temporalités associées à trois développements urbains successifs : la ville-port, la ville industrielle et la ville-campagne. La ville-port (ou centre) est le noyau historique de la ville, lieu du commerce et port unique (le Vieux-Port) jusqu'au milieu du 19^e siècle. Il devient au 20^e siècle un espace habité par les classes populaires. La ville industrielle s'implante au nord le long du nouveau port construit à l'extérieur de la ville. C'est là que s'installent les industries et les quartiers ouvriers. La ville-campagne, au sud, est celle d'une société bourgeoise qui tourne le dos au port (voir Carte 3 pour le découpage administratif de la ville). Pour M. Roncayolo, cette structuration de l'espace urbain résulte d'un modèle d'urbanisation libéral qui conduit à un divorce entre la ville et le port. La Canebière, avenue centrale de la ville, constitue à la fois une frontière et un lieu d'acculturation entre le nord et le sud. Il montre que dès les années 1830 la division de l'espace est très présente dans les représentations, et s'accroît au fil du développement urbain de la ville : la construction des « quartiers nord » comme un espace unifié et stigmatisé s'inscrit dans ce processus.

¹ Marcel RONCAYOLO, *L'imaginaire de Marseille: Port, ville, pôle*, [2e éd. 1996], Lyon, ENS Éditions, 2014.



Carte 3 : Découpage administratif des arrondissements à Marseille.

2.2.1.1 Diversité urbaine, sociale et ethnique des « quartiers nord »

Dans les arrondissements du nord de la ville (13^e, 14^e, 15^e et 16^e), on retrouve un bâti diversifié qui accueille des populations hétérogènes socialement et ethniquement. On peut distinguer quatre types d'habitats : les « grandes cités dispersées », la ZUP (zone à urbaniser en priorité), les copropriétés dégradées et les noyaux villageois.

Avant les années 1960, Marseille dispose d'un parc de logements sociaux très restreint. La majeure partie de son parc social se construit en quinze ans entre 1960 et 1975. Durant cette période, 70% du parc social de la ville est érigé¹. M. Peraldi et M. Samson notent que la majorité des « grandes cités » marseillaises sont dispersées dans les 13^e, 14^e et 15^e arrondissements et ne forment pas un espace continu et unifié. Ces cités accueillent chacune cinq cents à mille logements maximum². V. Sala Pala montre que dans ces « grandes cités » du nord de la ville, les groupes ethniques minorisés sont surreprésentés, notamment dans les cités les plus défavorisées. D'autres programmes de logements sociaux, plus petits et mieux côtés, sont également mis en œuvre dans les arrondissements du sud et du centre, espaces urbains plus désirables, où les groupes ethniques minorisés sont sous-représentés³.

La construction, à partir de 1960, de la ZUP n°1 constitue une exception à cet habitat social dispersé. Située entre les quartiers du Canet (14^e) et du Jarret (actuel Malpassé, 13^e), cette vaste opération de planification urbaine comporte un ensemble d'une dizaine de cités regroupant des milliers de logements et accueillant jusqu' à 60 000 habitants, longé par une rocade et où s'installe le grand centre commercial et culturel du Merlan. La ZUP accueille des populations immigrées arrivant des anciennes colonies : Algérie, Indochine, mais aussi Afrique subsaharienne, qui vivaient jusque-là dans des bidonvilles.

Un certain nombre de copropriétés dégradées construites dans les années 1960-1970 jouent le rôle de parc social de fait et certains groupes ethniques minorisés y sont surreprésentés. Le parc de copropriétés est numériquement plus important que le parc HLM à Marseille et un quart de ces logements sont considérés dans une situation difficile. Les copropriétés sont concentrées dans les 14^e et 15^e arrondissements et accueillent les familles exclues du parc HLM et appartenant souvent à des groupes ethniques minorisés⁴.

Enfin, le quatrième type de bâti rencontré dans les arrondissements du nord est les noyaux villageois historiques qui souvent donnent leur nom au quartier. Ces espaces abritent majoritairement des petites classes moyennes ou des classes populaires, à l'exception de

¹ Michel PERALDI et Michel SAMSON, *Gouverner Marseille*, [2e éd. 2005], Paris, La Découverte, 2006, p.227.

² *Ibid*, p.228.

³ Valérie SALA PALA, *Politique du logement social et construction des frontières ethniques. Une comparaison franco-britannique*, Rennes, Université de Rennes-1, 2005, p.181.

⁴ *Ibid* p.182.

certains quartiers (Château-Gombert par exemple)¹. Les groupes ethniques minorisés y sont sous-représentés.

La diversité du parc de logement dans les arrondissements du nord de Marseille conduit à l'implantation de populations diversifiées dans ces espaces. Pourtant, les « quartiers nord » font l'objet d'une représentation homogénéisante et stigmatisante.

2.2.1.2 La construction des « quartiers nord » comme espace stigmatisé et ethnicisé

Dans les représentations sociales, les « quartiers nord » désignent l'espace marseillais des classes populaires et des groupes ethniques minorisés auquel sont associés la pauvreté, la délinquance et le trafic de drogue. Pour M. Anselme, la construction sociale des « quartiers nord » se joue dans les années 1960², bien qu'elle s'inscrive dans des logiques de différenciation urbaine et sociale plus anciennes. Plusieurs processus conduisent à une représentation homogénéisante et stigmatisante de cet espace.

En premier lieu, elle est la conséquence de la concentration des logements sociaux dans le nord de la ville. Les différentes politiques de tri dans les attributions de logements sociaux analysées par V. Sala Pala conduisent à une concentration des groupes ethniques minorisés de classe populaire les moins « désirables » (populations maghrébines, gitanes et comoriennes)³. Celles-ci sont le fait d'une gestion ethnicisée du peuplement de leur parc par les organismes HLM, d'une gestion clientélaire du parc social municipal par les élus – les populations minorisées ethniquement pouvant rarement voter, elles ne constituent pas un foyer électoral – et de stratégies résidentielles des classes moyennes qui quittent ces quartiers à partir de la fin des années 1970.

La stigmatisation des « quartiers nord » et des populations qui y vivent est également le résultat d'un investissement particulier de la « nébuleuse de l'action sociale » sur ces territoires. Dès les premières constructions de logements HLM, plusieurs structures d'action sociale se créent pour éduquer ou acculturer les groupes ethniques minorisés aux normes de leur nouvel habitat⁴. Dès 1959, à l'initiative de Lucien Weygand, adjoint aux

¹ Michel PERALDI, Claire DUPORT et Michel SAMSON, *Sociologie de Marseille*, Paris, Découverte, 2015, p.54.

² Michel ANSELME, « La formation des nouveaux territoires urbains et leur crise: les quartiers Nord de Marseille », in *Gérer les crises urbaines ? Le cas de quelques métropoles de la Méditerranée occidentale*, Marseille, CERFISE, Acte du colloque des 21-23 octobre 1987, pp. 121-134.

³ Valérie SALA PALA, *Politique du logement social et construction des frontières ethniques. Une comparaison franco-britannique*, op. cit, p.198.

⁴ Michel PERALDI et Michel SAMSON, *Gouverner Marseille*, op. cit, p.230.

affaires sociales de Gaston Deferre, plus de cent cinquante lieux collectifs sont créés et gérés par la Fédération des centres sociaux. La multiplication des dispositifs d'action sociale conduit au développement massif d'emplois combinant bénévolat et précarité salariale au sein du monde associatif des arrondissements du nord¹. En 1994, dans le quartier de Frais Vallon, on compte un travailleur social pour cinq ménages. Comme le soulignent M. Peraldi et M. Samson : « *l'action pédagogique, disciplinaire ou émancipatrice a son revers, qui est la stigmatisation : pour qu'une population soit "éducable", il faut qu'elle ait été, au préalable, désignée par ses carences* »². Les dispositifs d'action sociale mis en place ne s'adressent pas à tous les quartiers des arrondissements du nord de la ville. La majorité des emplois se concentrent sur quelques grandes cités, notamment du parc social, au détriment du parc privé des copropriétés dégradées. Certaines cités deviennent des vitrines de l'action sociale et sont les premières investies par le DSQ puis la politique de la ville (la Castellane, Frais Vallon, les Flamants) quand d'autres sont ignorées de ces dispositifs (Kallisté, les Cèdres-Cypres).

La différenciation de l'espace urbain marseillais conduit à la concentration des quartiers d'habitat social dans les arrondissements du nord de la ville. La construction des « quartiers nord » comme espace unifié et stigmatisé résulte de plusieurs processus qui conduisent à associer les groupes ethniques minorisés de classe populaire à cet espace, et par là à homogénéiser ces populations au détriment des lignes de fracture existantes, mais aussi à produire une représentation ethnicisée de ces territoires. C'est ce que note J. Césari à propos de la forte fragmentation de l'espace urbain marseillais et des représentations sociales qui y sont associées. La différenciation sociale entre le nord et le sud de la ville se transforme en une différenciation ethnique conduisant à considérer les quartiers nord comme l'espace des immigrés et *a fortiori* des Arabes³. La stigmatisation des quartiers populaires marseillais contraste avec l'absence de représentations négatives des quartiers populaires à Barcelone. La construction des « quartiers nord » comme espace stigmatisé et ethnicisé a des conséquences sur les groupes sociaux qui y résident, notamment quant à leur légitimité au sein des instances d'intermédiation politique locales.

¹ Claire DUPORT, *Notables, militants, entrepreneurs: une histoire sociale du militantisme dans les cités*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2007.

² Michel PERALDI et Michel SAMSON, *Gouverner Marseille*, op. cit, p.231.

³ Jocelyne CESARI, « Les quartiers Nord de Marseille: ni banlieues, ni ghettos », *Panoramix*, 1993, vol. 2, n° 12.

2.2.2 Classes populaires et groupes ethniques minorisés exclus du gouvernement municipal

Les classes populaires et les groupes ethniques minorisés, qui résident dans les arrondissements du nord, mais pas uniquement – on retrouve une forte proportion de ces populations dans le centre-ville – sont exclus des instances de gouvernement municipal et plus spécifiquement des différents espaces d’intermédiation politique entre élus et administrés, c’est-à-dire de l’ensemble des espaces et mécanismes qui mettent en relation l’offre politique et les divers groupes sociaux qui participent, même indirectement, aux activités politiques¹.

D’une part, les pratiques ordinaires de gouvernement avec la société urbaine marseillaise excluent les classes populaires et les groupes ethniques minorisés : c’est le cas du clientélisme municipal et des instances de gouvernement des « communautés ». De plus, l’appropriation de la thématique de la participation passe par la valorisation du modèle local des comités d’intérêt de quartier (CIQ) au détriment des dispositifs participatifs institutionnalisés. Ce modèle local d’intermédiation politique tient à distance les quartiers populaires et ses habitants.

2.2.2.1 Classes populaires et groupes ethniques minorisés : les oubliés des pratiques de gouvernement local

Le fonctionnement du gouvernement municipal à Marseille repose sur des mécanismes permettant aux classes moyennes de se maintenir comme groupe hégémonique avec lequel les élus locaux font différentes sortes d’échanges et de tractages politiques et de ressources. Les classes populaires et les groupes ethniques minorisés se révèlent oubliés des pratiques de gouvernement avec la société urbaine, notamment le clientélisme municipal et le gouvernement des milieux communautaires.

Le clientélisme municipal sans les classes populaires

C. Mattina, à partir de son travail de thèse sur le clientélisme municipal à Marseille, a montré que cette pratique ordinaire du gouvernement municipal n’est pas celle d’une demande individualiste des classes populaires, idée qui constitue un lieu commun répandu, mais celle des classes moyennes². À partir des années 1960, plusieurs facteurs

¹ Olivier NAY et Andy SMITH, « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d’institutions », *op. cit.*

² Cesare MATTINA, *Clientélismes urbains*, *op. cit.*

conduisent à l'affirmation d'un système clientéliste déjà structuré. Sous le gouvernement socialiste de Gaston Deferre (1953-1986), un système de distribution de ressources par les élus se met en place dans un contexte d'urbanisation rapide et de désindustrialisation précoce conduisant à une montée du chômage. Les élus locaux disposent de plusieurs types de ressources à distribuer aux populations : logements sociaux et emplois publics notamment. En retour, ce système de satisfaction des demandes individuelles de certains groupes sociaux permet aux élus municipaux de s'assurer le maintien de foyers électoraux mobilisables en période d'élections. En raison de la désindustrialisation qui touche Marseille dès les années 1960, le secteur tertiaire s'y développe fortement. Plus que les classes ouvrières, ce sont les classes moyennes ou petites classes moyennes qui accèdent le plus aux biens issus du système clientéliste, notamment des emplois publics. L'apogée du système clientéliste se situe entre 1965 et 1989 et que les classes populaires en profitent tout de même également dans les années 1960-1970¹. Cette division sociale des groupes « gagnants » et « perdants » du système clientéliste se double d'une division spatiale. En effet, les tractations entre élus et administrés ont davantage lieu dans les arrondissements sud et est de la ville que dans ceux du nord, ce qui recoupe les dynamiques de fragmentation de l'espace urbain observées. À partir des années 1990, le système clientéliste s'affaiblit, notamment faute de biens publics à distribuer, mais il reste mobilisé par le maire de droite Jean-Claude Gaudin (1995-2020) comme une pratique affichée qui lui permet de maintenir l'hégémonie des classes moyennes dans les instances d'intermédiation politique et d'en exclure durablement les classes populaires².

Le gouvernement des communautés contre les groupes ethniques minorisés

L'exclusion des classes populaires des groupes sociaux hégémoniques dans le gouvernement urbain se double d'une éviction des populations issues des groupes ethniques minorisés, surreprésentés parmi les classes populaires urbaines. Derrière le mythe du « cosmopolitisme marseillais », se cachent en réalité des mécanismes de construction et de légitimation de communautés³. Certaines d'entre elles, plutôt intégrées aux classes moyennes urbaines, participent au gouvernement municipal, quand celles appartenant aux classes populaires n'ont pas accès à ces ressources. Les communautés « gagnantes » de l'espace politique marseillais se forment par des processus de construction mémorielle et victimaire communs aux « Arméniens », « Juifs » et « rapatriés ». Ces communautés sont légitimées par le pouvoir municipal, car elles représentent un vivier d'électeurs. Certains dirigeants associatifs sont recrutés comme

¹ *Ibid*, p.187.

² *Ibid*, p.362.

³ *Ibid*, p.223.

intermédiaires politiques, et d'autres membres de ces groupes accèdent à des fonctions électives¹.

À l'inverse, les groupes ethniques minorisés surreprésentés dans les classes populaires comme les Maghrébins et les Comoriens sont exclus des instances d'intermédiation. Ces groupes ethniques sont stigmatisés et leurs espaces de résidence sont ethnicisés (centre-ville et arrondissements du nord). De plus, plusieurs facteurs expliquent les difficultés à se constituer comme communautés légitimes. D'abord, la difficile construction d'une communauté unie, notamment pour les Maghrébins dont la communauté est traversée par des lignes de fracture liées aux origines nationales diverses. Les Comoriens et les Maghrébins sont exclus de la régulation clientélaire et obtiennent peu de logements sociaux dans le cadre des procédures de relogement. Si ces communautés sont reconnues par le pouvoir municipal, elles le sont en tant que communautés dont les membres sont subordonnés à des rôles de leaders associatifs ethnicisés et circonscrits à l'échelle du quartier². Cela conduit à un quasi-enfermement de ces associations dans les logiques de quartier, et à un renforcement de la dimension ethnique par le développement d'associations culturelles centrées sur le pays d'origine. La place de l'Islam est également peu légitimée en comparaison des autres religions, bien que V. Geisser note une structuration institutionnelle au cours des années 1980. Plusieurs éléments l'expliquent : d'une part parce que l'Islam est la religion des groupes ethniques « perdants », mais aussi parce que le pouvoir municipal a longtemps sous-estimé la part de musulmans dans la population de la ville. Enfin, l'absence d'une représentation musulmane unitaire est un frein aux négociations avec les élus. V. Geisser montre que cette absence de légitimation de l'islam conduit à la constitution d'un Islam « communautarisé malgré lui », car le fait musulman est traité dans sa dimension communautaire imposée par les institutions municipales et conçu comme minoritaire par rapport au culte catholique majoritaire³.

Les classes populaires et les groupes ethniques minorisés surreprésentés dans les arrondissements nord se retrouvent exclus des instances d'intermédiation politique existantes à Marseille. La mobilisation de la participation comme dispositif d'intermédiation se fait également à distance de ces groupes sociaux. La situation marseillaise se distingue du cas de Barcelone, où les classes populaires ont longtemps

¹ Cesare MATTINA, « Gouverner la ville avec des milieux « communautaires ». Construction et légitimation des « communautés » gagnantes dans l'espace public marseillais », *Métropoles*, 2016, n° 19.

² Jocelyne CESARI, « Les leaders associatifs issus de l'immigration maghrébine : intermédiaires ou clientèle », *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, 1993, vol. 20, n° 1, pp. 80-95.

³ Vincent GEISSER, « Immigration et mobilisations musulmanes à Marseille. L'éveil d'un « islam paroissial » (1945-2008) », *Cahiers de la Méditerranée*, 2009, n° 78, pp. 13-31.

occupé des places privilégiées dans les instances d'intermédiation politique municipales, notamment via les dispositifs participatifs.

2.2.2.2 L'appropriation de la participation à distance des quartiers populaires

À Marseille, les dispositifs de « démocratie de proximité » ne font pas l'objet d'une appropriation locale. Loin d'être spécifique au cas marseillais, la méfiance des élus vis-à-vis du développement de la « démocratie participative » touche diversement les municipalités françaises où les édiles font « *marginale*ment le jeu du débat »¹. À Marseille, d'autres dispositifs d'intermédiation, les CIQ, sont privilégiés, conduisant au maintien des groupes sociaux hégémoniques. Alors que la participation constitue une injonction de la part de la politique de la ville à destination des quartiers populaires, les élus marseillais opposent des résistances, et un modèle bicéphale de participation se constitue.

Les CIQ comme organisations intermédiaires de participation privilégiées

Les comités d'intérêt de quartier constituent une instance historique de régulation clientélaire apparue dès les années 1870-1880. Après la Seconde Guerre mondiale, leur rôle d'intermédiaires, entre demande croissante des administrés vers la municipalité et intérêt des élus pour constituer des foyers électoraux, a eu pour conséquence l'établissement durable de lieux d'échange entre certains groupes sociaux et les élus municipaux². Si historiquement ces comités apparaissent dans les quartiers ouvriers, à partir des années 1960 ils sont les lieux où se consolide le bloc social defferriste constitué des classes moyennes du secteur tertiaire et de la fonction publique où l'on retrouve des groupes ethniques valorisés – issus de l'immigration européenne et française. Les CIQ sont donc des lieux investis par les classes moyennes au détriment des classes populaires. Cette division se double également d'une division spatiale spécifique dans les arrondissements du nord. Les CIQ sont localisés dans les noyaux villageois et non dans les cités. Cette division spatiale conduit à renforcer l'hégémonie des classes moyennes urbaines et l'exclusion des classes populaires du gouvernement urbain. D'autant qu'à partir des années 1960 les CIQ deviennent les interlocuteurs les plus légitimes des élus locaux, notamment sur les questions d'aménagement urbain, au détriment d'autres

¹ Rémi LEFEBVRE, « Les élus : des acteurs peu dialogiques du débat public », in Cécile BLATRIX, Loïc BLONDIAUX, Jean-Michel FOURNIAU et Martine REVEL (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007, p. 208.

² Cesare MATTINA, « Gouverner la démocratie locale urbaine: comités de quartier et conseils de quartier à Marseille, Toulon et Nice », *Sociologie du travail*, 2008, vol. 50, n° 2, pp. 184-199.

associations. Les classes populaires et les habitants des quartiers populaires en sont durablement exclus. Les CIQ marseillais partagent plusieurs points communs avec les associations de voisins de Barcelone (contexte de création, organisation territoriale). Cependant, alors que l'hégémonie des associations de voisins est remise en cause à Barcelone à partir des années 1980, les CIQ restent dominants dans le cas marseillais. Surtout, les groupes sociaux représentés par ces associations diffèrent : si on peut faire l'hypothèse d'une transformation des membres des associations de voisins espagnols qui passe par un affaiblissement des classes populaires, ces dernières y sont plus présentes que dans les CIQ.

À partir des années 1990, les CIQ se mobilisent principalement sur les thématiques d'insécurité urbaine, de propreté ou d'immigration¹, faisant parfois ouvertement le lien entre les trois. Dans ce contexte, l'arrivée de dispositifs de « démocratie de proximité » se heurte à ces instances installées de longue date.

L'échec de la démocratie de proximité à Marseille

La loi Vaillant de 2002, qui instaure l'obligation de créer des conseils de quartier dans les villes de plus de 80 000 habitants, constitue une étape de l'institutionnalisation de la démocratie de proximité en France. À Marseille, celle-ci n'est pas appliquée, Jean-Claude Gaudin justifiant cette décision par la présence et l'organisation historiques des CIQ². En effet, la mise en œuvre de dispositifs participatifs remet en cause les différentes légitimités des CIQ. D'une part, le découpage territorial en quartiers historiques (chaque quartier a son CIQ) serait remis en cause par l'implantation de conseils de quartier. De plus, la mise en œuvre des conseils de quartier pourrait altérer la légitimité institutionnelle des CIQ en permettant à d'autres associations d'y siéger, ce qui déstabiliserait les rapports privilégiés entre les comités et la municipalité.

À Marseille, la participation relève donc uniquement des dispositifs de la politique de la ville, face à un rejet par les élus municipaux des outils de démocratie participative. Le modèle de participation qui se crée à Marseille est bicéphale, entre d'un côté une « démocratie locale » concentrée entre les mains des CIQ, et de l'autre l'injonction participative de la politique de la ville qui s'impose aux classes populaires urbaines.

¹ Cesare MATTINA, « L'intermédiation politique des présidents de comités d'intérêt de quartier : le territoire de la notabilité », in Pierre FOURNIER et Sylvie MAZZELLA (dir.), *Marseille, entre ville et ports*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 82-96.

² Cesare MATTINA, « Gouverner la démocratie locale urbaine : comités de quartier et conseils de quartier à Marseille, Toulon et Nice », *op. cit.*

Les classes populaires et les groupes ethniques minorisés des quartiers populaires sont tenus durablement à distance des instances d'intermédiation politique locale. Le maintien des classes moyennes comme groupe social hégémonique dans la société urbaine marseillaise renforce l'exclusion des classes populaires urbaines de différentes instances. La participation rejetée par le pouvoir municipal apparaît comme une injonction s'imposant uniquement aux habitants des quartiers populaires. L'appropriation locale de la participation à Marseille révèle et renforce la fragmentation sociale et ethnique de l'espace urbain.



En France, c'est dans le cadre de la politique de la ville que la participation est expérimentée, avant d'être institutionnalisée et généralisée plus largement dans différents secteurs de politiques publiques et territoires. Les quartiers populaires constituent des laboratoires des politiques de participation. Les objectifs initiaux de co-construction de la politique de la ville avec les habitants et associations locales laissent rapidement place à un cadrage de la participation comme devant permettre de « retisser le lien social ». Au fil des évolutions de la politique de la ville, les expériences de participation menées se cantonnent au registre de la proximité, voire jouent contre certains segments de la population, comme dans le cas de la rénovation urbaine. Dès le départ, en revanche, les classes populaires et groupes ethniques minorisés de ces territoires sont catégorisés derrière le terme « habitants » qui unifie des groupes sociaux rapidement décrits par leurs manques ou leur déviance. La réforme Lamy de 2014 cherche à renouer avec les ambitions initiales de la participation dans la politique de la ville, en mobilisant la catégorie de pouvoir d'agir sans réellement sembler y parvenir.

L'appropriation locale d'une politique nationale dont les institutions municipales (ou les agglomérations) sont les principaux partenaires est différenciée selon les contextes locaux. À Marseille, le contexte local est celui d'une fragmentation sociale et ethnique de l'espace urbain dans lequel des instances de gouvernement municipal excluent durablement les classes populaires et les groupes ethniques minorisés. La participation de proximité est rejetée et cantonnée aux dispositifs participatifs de la politique de la ville qui se mettent en place sans véritable volontarisme politique.

CONCLUSION DU CHAPITRE 1

À l'issue de ce premier chapitre, plusieurs dynamiques de recomposition des politiques de participation apparaissent communes aux deux cas d'étude.

La première dynamique de recomposition est celle des échelles de mise en œuvre. La participation a été construite comme une catégorie d'action publique dont les quartiers populaires semblent être des territoires de destination privilégiés. C'est dans ces quartiers que sont expérimentés des dispositifs avant d'être généralisés. Dans le cas barcelonais, l'action communautaire – et les dispositifs participatifs associés – se développe d'abord dans les quartiers populaires avant d'être généralisée à d'autres territoires et secteurs d'action publique. Dans le cas français, la politique de la ville a constitué un laboratoire de transformation des politiques publiques, et notamment du mot d'ordre de la participation.

De plus, la constitution de politiques de participation passe par une territorialisation de l'action publique donnant plus ou moins lieu, selon les cas et les dispositifs, à une « démocratie de proximité ». À Barcelone, le quartier comme lieu historique des luttes urbaines reste l'échelon central des politiques de participation, couplé à d'autres échelles administratives (district, ville). Dans le cas marseillais, le quartier est autant l'échelle valorisée par les CIQ que celle construite par la politique de la ville.

Le ciblage particulier des quartiers populaires commun aux deux cas est pourtant porté par des institutions différentes. Dans les deux cas, les institutions promotrices de la participation ne sont pas les mêmes. À Barcelone, c'est l'institution municipale qui construit quasi exclusivement cette catégorie. L'échelon national joue un rôle bien moindre (comme dans le projet ICI par exemple). À Marseille, en revanche, l'initiative revient davantage à la politique de la ville nationale, la thématique de la participation rencontrant des résistances dans son appropriation locale. L'opposition entre échelon national et local est exacerbée dans le cas marseillais alors qu'à Barcelone c'est le niveau local qui domine. Néanmoins ces situations ne constituent pas des exceptions nationales. La défiance des élus marseillais à l'égard de la participation est également visible dans

d'autres municipalités¹. En Espagne, de manière générale la participation est portée par les échelons locaux et notamment les municipalités².

En second lieu, on assiste à une recomposition du rôle des acteurs intermédiaires représentant les classes populaires dans le développement des politiques de participation. À Barcelone, la demande sociale de participation, portée par les associations de voisins, émerge dans les quartiers populaires dans un contexte de transition démocratique. Les associations de voisins, représentants des intérêts des classes populaires, jouent un rôle prépondérant dans le gouvernement municipal barcelonais jusque dans les années 1990. La dilution de la « démocratie associative » historique, par le pouvoir municipal, vers une organisation plus mixte entre participation associative et individuelle affaiblit leur position, tout comme la montée en puissance d'autres acteurs, notamment du secteur privé. De plus, les mouvements sociaux et urbains se transforment autour de nouvelles problématiques urbaines (notamment le logement) et politiques (renouvellement de la classe politique, lutte contre la corruption), notamment à partir de 2008. À Marseille, on ne trouve pas une telle demande de participation. Dans certaines villes françaises, des luttes urbaines émergent au début des années 1960. Le départ des classes moyennes des quartiers d'habitat social déconnecte la construction de la participation d'une réelle demande sociale. Les classes populaires et groupes ethniques minorisés portent pourtant d'autres revendications, notamment d'égalité (marche pour l'égalité et le racisme de 1983) ou contre les violences policières (révoltes urbaines, entre autres, de 1981, 1990 et surtout 2005). Les politiques de participation apparaissent donc davantage déconnectées d'une demande sociale dans le cas marseillais que barcelonais. À Marseille, les groupes sociaux hégémoniques dans le gouvernement municipal ne sont pas les classes populaires et les groupes ethniques minorisés alors que les classes populaires ont pu l'être à un moment donné à Barcelone. Le poids historique des CIQ dans les instances d'intermédiation politique, qui ne représentent pas, dans la majorité des cas, les intérêts des habitants des quartiers populaires, participe à exclure les classes populaires urbaines du gouvernement municipal et freine le développement local des politiques de participation.

Enfin, les politiques de participation induisent des cadrages spécifiques des classes populaires urbaines. La mise en catégorie des classes populaires passe, dans les deux cas, par une dimension spatiale avec la catégorie de « quartiers », et par une dimension

¹ Rémi LEFEBVRE, « Les élus : des acteurs peu dialogiques du débat public », in Cécile BLATRIX, Loïc BLONDIAUX, Jean-Michel FOURNIAU et Martine REVEL (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 207-218.

² Héloïse NEZ, *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et de Cordoue*, op. cit.

sociale avec les catégories d'« habitants » ou de « communautés » selon les cas. À Barcelone, l'action communautaire catégorise les classes populaires urbaines à l'aune d'un cadrage spatial, plus ou moins mis en avant selon les périodes, et social avec la catégorie de « communautés ». La conception de la « communauté » évolue au sein des politiques de participation, passant d'un cadrage par la proximité géographique à une dimension « culturelle » avec l'arrivée des projets interculturels. La mobilisation de cette catégorie, aux sens fluctuants, s'ajuste aux transformations des classes populaires urbaines. À Marseille, le développement de la politique de la ville mobilise la catégorie de « quartiers sensibles » puis « prioritaires » pour désigner les quartiers populaires¹, en les homogénéisant, ainsi que celle d'« habitants » pour nommer des populations rapidement définies par des « manques ». Cette mise en catégorie des publics de la participation rencontre un contexte marseillais particulier où la construction des « quartiers nord » comme espace stigmatisé et ethnicisé conduit à une exclusion des classes populaires et groupes ethniques minorisés du gouvernement urbain. Dans les deux cas, les cadrages institutionnels du public tendent à figer des catégories homogènes comme « habitants » ou « communautés » sur des classes populaires diverses, traversées par des lignes de fracture², qu'il convient de caractériser.

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des politiques de participation à l'égard des classes populaires urbaines

	Barcelone	Marseille
Institutions promotrices de la participation	Municipalité et Généralité Plus marginalement échelon national (projet ICI)	Politique de la ville dans les quartiers populaires Pas de prise en charge par les élus locaux
Place des classes populaires dans le gouvernement municipal	Représentées par les associations de voisins, puis déclin à partir des années 1990	Classes populaires et groupes ethniques minorisés absents du gouvernement municipal
Modes de catégorisation des classes populaires urbaines	« Communauté de quartier » puis « communautés culturelles » dans l'action communautaire	« Habitants » dans la politique de la ville

¹ Sylvie TISSOT, *L'État et les quartiers*, op. cit.

² Camille PEUGNY, « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires », *Revue française de science politique*, 2016, vol. 65, n° 5, pp. 735-759.

Chapitre 2

Transformations des classes populaires urbaines à Ciutat Meridiana et Malpassé

Les classes populaires constituent le groupe social majoritaire quantitativement en France¹ comme en Espagne². Elles représentent, en 2017, 43% de la population européenne³. Si les indicateurs statistiques permettent de dresser un portrait de l'inégale répartition des groupes sociaux, ils risquent pourtant d'unifier des situations hétérogènes. Pour O. Schwartz, la notion de « classes populaires » repose implicitement sur « *le présupposé selon lequel il est possible d'unifier l'ensemble des groupes dominés sous une dénomination commune. Ce présupposé ne va nullement de soi et comporte un danger d'homogénéisation* »⁴. Loin d'être homogènes, les classes populaires sont traversées par des lignes de fracture. L. Chauvel parle d'un « écartèlement des classes populaires »⁵, qui s'explique par les réalités sociales diverses auxquelles sont confrontés ces individus selon leur genre, leur âge, leur génération, le type d'emploi ou de contrat qu'ils détiennent ou encore leur lieu de résidence. C. Peugny⁶, analysant la diversité du rapport au politique des classes populaires, utilise quinze indicateurs pour rendre compte des différents groupes de professions chez les ouvriers et employées. Il montre ainsi que le milieu professionnel des employés influence leur participation électorale ou leur abstention, ou que l'organisation du travail (solitaire, en groupe) impacte le rapport au politique. Ces travaux se centrent sur les caractéristiques du rapport au travail pour questionner les lignes de fracture des classes populaires. Pourtant, suivant la proposition de O. Schwartz, l'analyse de ces groupes sociaux ne saurait se résoudre à cette seule dimension, l'étude du « monde privé »⁷ et les activités « d'à-côté »⁸ des classes populaires donnant également des clés pour comprendre ces catégories.

En ce qui nous concerne, l'analyse des populations des quartiers populaires, que nous nommerons « classes populaires urbaines », invite à souligner les spécificités de ces groupes au sein des classes populaires, sans tomber dans l'écueil d'une posture

¹ Yasmine SIBLOT, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLÉ et Nicolas RENAHY, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2015, p.45.

² Marina SUBIRATS, *Barcelona: de la necesidad a la libertad. Las clases sociales en los albores del siglo XXI*, op. cit.

³ Cédric HUGREE, Étienne PENISSAT et Alexis SPIRE, *Les classes sociales en Europe: tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Agone, 2017, p.72.

⁴ Olivier SCHWARTZ, « Peut-on parler des classes populaires ? », op. cit.

⁵ Louis CHAUVEL, *Le destin des générations*, op. cit.

⁶ Camille PEUGNY, « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires », op. cit.

⁷ Olivier SCHWARTZ, *Le monde privé des ouvriers*, op. cit.

⁸ Florence WEBER, *Le travail à-côté*, op. cit.

fragmentionniste¹. La cristallisation des conflits sociaux dans une « question urbaine »², du fait de la perte de vitesse du monde industriel, a contribué à l'essor de travaux sur les quartiers populaires, en même temps que le développement de politiques publiques territorialisées. La construction sociale et politique des quartiers populaires a contribué à masquer la diversité de ces espaces. Pour M. Kokoreff, cette diversité est à la fois interne aux quartiers (et aux différents groupes sociaux qui y résident) et externe (les contextes locaux et nationaux singularisent ces espaces)³. Dans l'étude des quartiers populaires, la tension entre misérabilisme et populisme⁴ est forte, du fait des nombreuses ambivalences des phénomènes structurels qui touchent les groupes y résidant et peuvent être interprétées comme des contraintes ou des ressources. Si différents travaux se sont attachés à montrer la désaffiliation sociale⁵ des habitants des quartiers populaires, celle-ci se joue en même temps qu'une réaffiliation territoriale. D. Merklen montre ainsi comment le « quartier » devient un support de mobilisation et d'identité collective remplaçant le travail⁶. Poursuivant ces perspectives, ce chapitre vise à questionner les transformations des classes populaires urbaines à Barcelone et Marseille en étant attentif aux lignes d'écartèlement de ces groupes, notamment l'ethnicité et la génération.

Les politiques de participation se focalisent particulièrement sur les quartiers populaires et les populations qui y résident. Elles mobilisent des modes de catégorisation de ces publics qui valorisent certains groupes et/ou certaines pratiques d'organisation ou d'actions collectives. S'intéresser à l'appropriation de la participation dans les quartiers populaires suppose de dépasser les modes de catégorisations institutionnelles du public pour questionner la réalité historique et sociale de ces espaces. L'objectif de ce chapitre est de dresser un portrait sociologique des deux cas d'étude, Ciutat Meridiana et Malpassé, pour comprendre dans quels contextes locaux les politiques de participation étudiées sont mises en œuvre. À partir des données historiques, démographiques, de travaux de recherches existants et de mes propres observations ethnographiques, j'analyse la diversité des classes populaires urbaines, et leurs spécificités, au prisme des contextes sociaux localisés. L'étude des stratifications internes aux classes populaires urbaines

¹ Yasmine SIBLOT, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLÉ et Nicolas RENAHY, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, op. cit, p.37.

² Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, op. cit.

³ Michel KOKOREFF, « Pauvres quartiers ! Complexité de l'objet et ambivalence des phénomènes », in Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUE et France GUERIN-PACE (dir.), *Le quartier*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 242-252.

⁴ Claude GRIGNON et Jean Claude PASSERON, *Le savant et le populaire*, op. cit.

⁵ Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris, Gallimard [1995], 1999; François DUBET et Didier LAPEYRONNIE, *Les quartiers d'exil*, Editions du Seuil, 1992.

⁶ Denis MERKLEN, *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, Dispute, 2009.

m'amène à questionner les ressorts de leurs transformations ainsi que les effets de ces stratifications sur le rapport au politique des classes populaires.

Dans un premier temps, je reviens sur les transformations sociodémographiques des classes populaires urbaines et les différentes formes de stratification dans les deux quartiers (1). Je montre que celles-ci sont à la fois sociales, résidentielles et ethniques. À Ciutat Meridiana, j'analyse le récent renouvellement de population sous l'effet des mouvements migratoires des années 2000. Je montre comment ces nouveaux habitants issus des groupes ethniques minorisés sont particulièrement touchés par la crise économique de 2007 (1.1). À Malpassé, je montre comment la ségrégation ethnique des arrondissements du nord de Marseille se traduit par une stratification résidentielle et ethnique au sein du quartier. Le projet de rénovation urbaine en cours vient particulièrement affecter l'organisation urbaine de ce quartier qui abrite une part importante de ménages précarisés (1.2). Puis, dans un second temps, je montre comme les conditions économiques précaires auxquelles sont soumis les habitants des deux quartiers ont un impact sur leur rapport au politique (2), notamment sur la démobilisation électorale. À Ciutat Meridiana, les transformations de la population du quartier renouvellent les mobilisations collectives historiques¹(2.1). À Malpassé, la faible histoire des mobilisations collectives locales me conduit à me focaliser sur le rapport au vote des habitants du quartier (2.2).

¹ Je reviendrai dans le chapitre 3 sur les mobilisations collectives récentes à Malpassé.

1/ TRANSFORMATIONS SOCIODEMOGRAPHIQUES ET STRATIFICATIONS DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

En Espagne comme en France¹, les quartiers populaires constituent des espaces des classes populaires urbaines. Depuis la construction et le peuplement de ces espaces, ces groupes sociaux ont subi des transformations. Le déclin du monde industriel, l'essor du chômage structurel² et les processus migratoires sont autant d'éléments qui ont renouvelé les frontières de ce groupe social. Au-delà de ces éléments généraux de transformations, l'étude monographique de quartiers permet d'affiner l'analyse des mécanismes de transformation des classes populaires. En étudiant ces transformations à Ciutat Meridiana et Malpassé, cette partie analyse quelles sont les évolutions des classes populaires dans une perspective comparative. L'étude plus particulière des différentes formes de stratification (sociale, générationnelle, ethnique ou résidentielle) permet de se détacher d'une vision englobante de ce groupe social.

En revenant sur le cas de Ciutat Meridiana (1.1), je montre d'abord comment le peuplement de ce quartier historique ouvrier s'est renouvelé sur les plans générationnel et ethnique du fait des migrations internationales de travail. Les habitants des nouvelles vagues d'installation ont subi de plein fouet la crise économique de 2007, qui a contribué à la précarisation d'une grande partie d'entre eux. À Malpassé, les groupes ethniques minorisés sont installés historiquement dans ce quartier populaire (1.2). On observe plusieurs formes de stratification résidentielles, sociales et ethniques imbriquées entre elles. La précarisation des conditions de vie des habitants semble être renforcée par le projet de rénovation urbaine en cours de réalisation sur le quartier.

¹ Cédric HUGREE, Étienne PENISSAT et Alexis SPIRE, *Les classes sociales en Europe*, op. cit.

² Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris, Gallimard [1995], 1999; Marina SUBIRATS, *Barcelona: de la necesidad a la libertad. Las clases sociales en los albores del siglo XXI*, Editorial UOC, 2012.

1.1 Renouveau générationnel et ethnique des classes populaires à Ciutat Meridiana

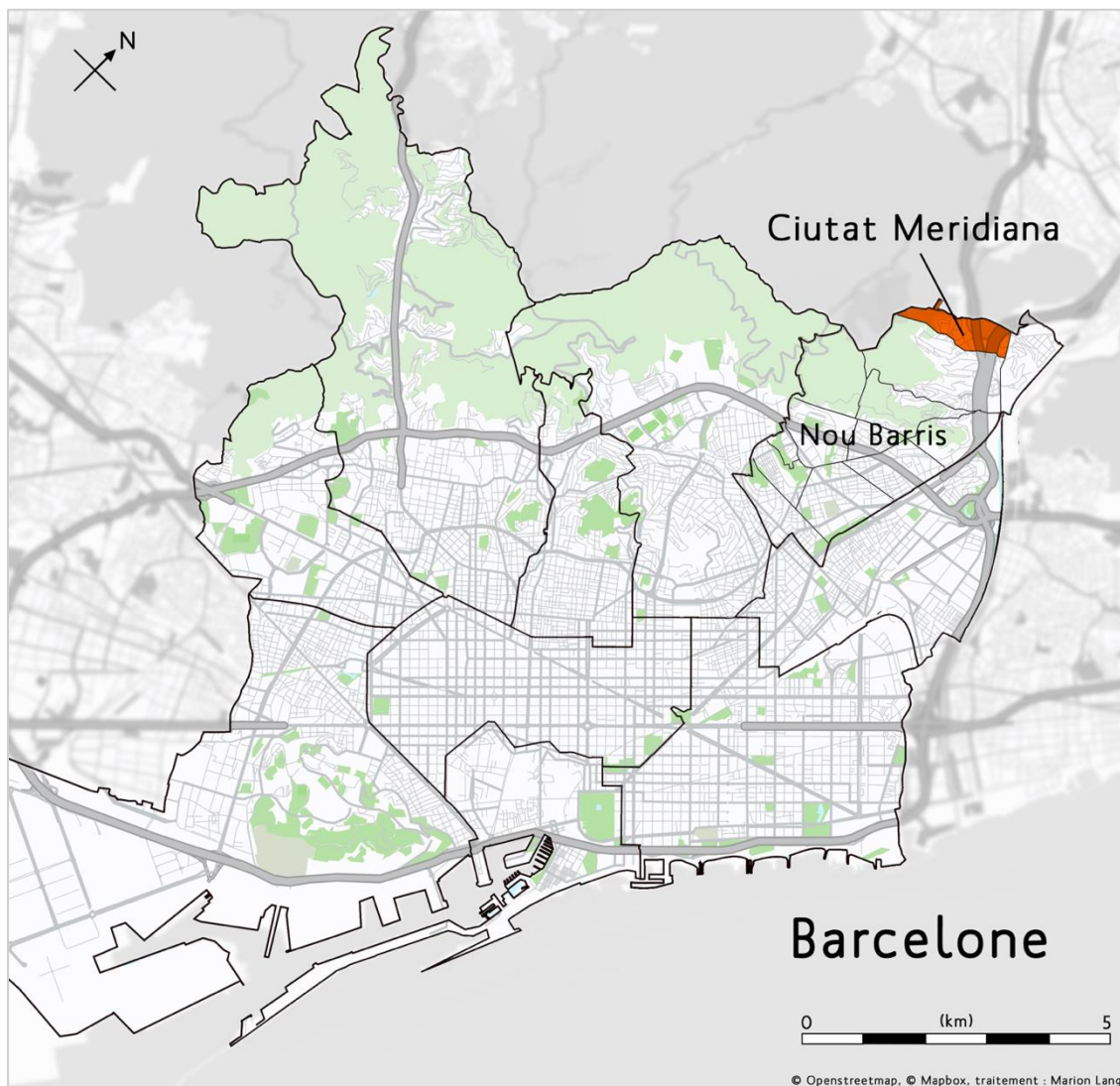


Photographie 1 : Vue de Ciutat Meridiana depuis Torre Baró (2017)

Le quartier de Ciutat Meridiana est situé dans le district de Nou Barris, à la limite nord de la ville de Barcelone et de la ville de Montcada i Reixac, dont il est séparé par une autoroute permettant d'entrer dans l'agglomération (voir Photographie 1).

Ciutat Meridiana est relativement isolé du reste de Barcelone (voir carte suivante). En effet, il est l'un des rares quartiers orientés vers la terre, quand la ville est tournée vers la mer. Le parc naturel de la Collserola entoure le quartier ce qui le rend isolé du reste du district de Nou Barris. Ciutat Meridiana est un espace au relief accidenté rendant difficile l'accès à certaines zones. Quartier périphérique construit dans les années 1960, il constitue un point d'observation privilégié pour analyser les transformations des classes populaires urbaines espagnoles, du fait de la saillance et la rapidité de celles-ci.

En revenant sur les transformations sociodémographiques du quartier, Ciutat Meridiana symbolise la diversification des classes populaires urbaines. Je reviens d'abord sur les transformations d'un quartier ouvrier à un quartier populaire entre 1960 et 2007. Puis, je montre les effets qu'ont eus la crise et l'après-crise sur la structuration du quartier entre 2007 et 2019.



Carte 4 : Situation de Ciutat Meridiana à Barcelone

1.1.1 D'un quartier ouvrier à un quartier populaire (1960-2007)

M. Subirats, dans son travail sur les transformations des classes sociales dans la région de Barcelone au début du 21^e siècle¹, montre que le déclin de la société industrielle et l'ouverture économique de l'Espagne conduisent à une diversification des classes populaires. Elle identifie trois couches distinctes de ce qu'elle nomme la classe laborieuse (*clase trabajadora*)². Le principal groupe est la classe ouvrière âgée issue des flux migratoires infranationaux de l'après-guerre. Le deuxième groupe est celui d'une classe

¹ Marina SUBIRATS, *Barcelona: de la necesidad a la libertad. Las clases sociales en los albores del siglo XXI*, op. cit.

² *Ibid*, p.313.

ouvrière jeune et adulte, la mieux intégrée sur le marché du travail, originaire de Catalogne. Enfin, les « immigrés récents » constituent selon elle le troisième groupe des classes populaires. Si cette lecture permet d'esquisser la complexité des classes populaires contemporaines « de papier », elle mérite néanmoins d'être approfondie et confrontée à une lecture plus intersectionnelle et à un cas d'étude comme le quartier de Ciutat Meridiana. Les transformations dans ce quartier s'inscrivent dans ces changements démographiques structurels, mais deux groupes apparaissent plus distinctement : la classe ouvrière âgée et les groupes ethniques minorisés de classe populaire. Le second groupe identifié par M. Subirats, la classe ouvrière jeune mieux intégrée sur le marché du travail, est également présente mais dans une proportion moindre. Les différentes phases de peuplement et de transformations socio-démographiques du quartier illustrent ces renouvellements de population.

1.1.1.1 Construction et peuplement d'un quartier ouvrier

À la fin des années 1960, Ciutat Meridiana est l'un des quartiers de Nou Barris construits pour loger les classes ouvrières. Face à une carence en logements, plusieurs opérations immobilières voient le jour en périphérie de la ville. Le quartier de Ciutat Meridiana est bâti dans un environnement plutôt hostile (terrain accidenté, instabilité du sol, humidité, etc.) sous forme de logements collectifs de petite hauteur et de quelques grandes tours, le tout pouvant accueillir 15 000 personnes¹ (voir photographie ci-après). Ce quartier de grands ensembles (*polígonos de vivienda*) est un symbole de la période de développement économique (*desarrollismo*) que l'on retrouve également dans d'autres grandes villes espagnoles. Ces nouveaux quartiers sont prévus pour accueillir les ménages de classe ouvrière qui travaillent dans les industries de la région de Barcelone (textile notamment). Construits par un promoteur immobilier privé, les nouveaux logements sont destinés à l'achat pour les ménages ouvriers, dans un contexte politique d'incitation à l'accession à la propriété. Le gouvernement de la dictature franquiste souhaite, en effet, créer une société espagnole de « petits propriétaires ». Les grands ensembles sont labellisés *protegidas* (protégés du marché privé), car construits dans le cadre de la loi *Viviendas de rentas limitadas* (Logements pour revenus limités) de 1954. Cette loi permet le financement public des opérations immobilières à hauteur de 60% et garantit la baisse du prix des logements par rapport au marché immobilier. De plus, l'État espagnol crée les

¹ Ismael BLANCO et Oriol NEL·LO (dir.), *Barrios y crisis: crisis económica, segregación urbana e innovación social en Cataluña*, Valencia, Tirant lo Blanch, 2018, p.181.

conditions favorables à l'emprunt des classes ouvrières en garantissant leurs prêts¹. Cependant, la construction de ces nouveaux logements ne s'accompagne pas de celle d'équipements collectifs (écoles, commerces, etc.) qui seront développés par la suite, notamment grâce aux mobilisations collectives locales (voir infra).

Jusque dans les années 1990, Ciutat Meridiana est un quartier peu attractif par sa situation géographique comme par la qualité de ces logements qui s'est rapidement dégradée : on peut notamment citer la taille réduite des appartements, l'absence de chauffage, d'espaces extérieurs et d'ascenseurs. De plus, il se caractérise par un manque d'investissements dans les équipements collectifs durant la période franquiste, aggravé par les premiers gouvernements démocratiques : le quartier fait, à cette époque, l'objet de peu d'investissements publics en comparaison d'autres quartiers populaires de la ville. En effet, dans les années 1980 et 1990, la préparation des Jeux Olympiques de 1992 conduit à la concentration des moyens vers la réhabilitation des quartiers populaires centraux comme Ciutat Vella ou le Raval². Pour autant, Ciutat Meridiana est moins un quartier stigmatisé que méconnu et oublié de l'action publique jusque dans les années 2000.

Le développement d'équipements collectifs à Ciutat Meridiana est intimement lié à l'histoire des mobilisations collectives (voir 2.1.1). Si jusque dans les années 1990 le développement d'équipements collectifs fait suite à des luttes urbaines, à partir des années 2000, plusieurs institutions (municipalité, Généralité) investissent dans le développement d'équipements à Ciutat Meridiana. L'arrivée du métro à Ciutat Meridiana, en 2004, dans le cadre du plan de transports de la ville, désenclave le quartier. Durant cette même période, plusieurs équipements socio-culturels sont construits, comme le centre civique, ou fortement soutenus par la mairie (par exemple une école de formation d'adultes) (voir Carte 5). De plus, dans le cadre d'une politique de rénovation urbaine de la Généralité (*la ley de barrios*), des investissements sont faits pour améliorer l'accessibilité et la circulation dans le quartier : construction d'escaliers mécaniques, de voies piétonnes entre les immeubles et d'un ascenseur. Enfin, sans que cela soit lié à l'action publique, le quartier dispose d'un nombre conséquent de commerces de proximité (banques, commerces alimentaires) et d'un marché couvert.

¹ Jaime PALOMERA, « How did finance capital infiltrate the world of the urban poor? Homeownership and social fragmentation in a Spanish neighborhood », *International Journal of Urban and Regional Research*, 2014, vol. 38, n° 1, pp. 218-235.

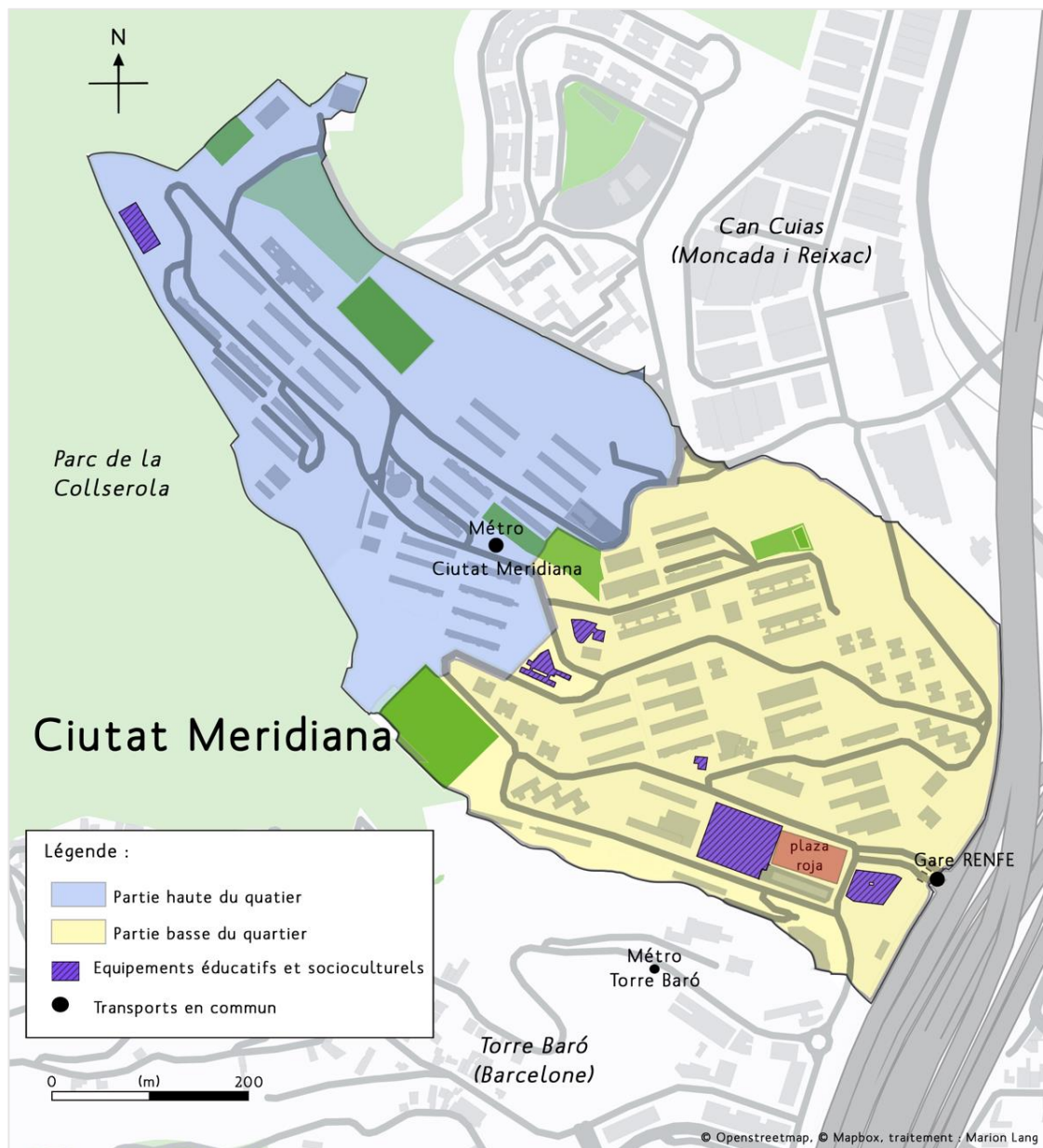
² Monica Montserrat DEGEN, Marisol GARCIA et Leonardo CAVALCANTI, *La metaciudad, Barcelona: transformación de una metrópolis*, op. cit. ; Hovig TER MINASSIAN, *Changer Barcelone: politiques publiques et gentrification dans le centre ancien (Ciutat Vella)*, op. cit.

Concernant la littérature scientifique sur le quartier, celle-ci se développe en même temps l'intervention publique dans le quartier. En effet, avant les années 2000, on trouve très peu de travaux sur ce quartier. Le développement de l'action communautaire dans les années 2000 amène la réalisation de différentes enquêtes à Ciutat Meridiana¹, mais c'est surtout à partir de la crise économique de 2007 que le quartier devient un lieu d'observation privilégié pour les chercheurs en sciences sociales. La thèse de J. Palomera² sur l'acculturation des classes populaires au capitalisme financier est basée sur une enquête ethnographique dans ce quartier. Plusieurs projets de recherche collectifs³ choisissent Ciutat Meridiana pour enquêter sur les effets de la crise sur le tissu associatif.

¹ Ana CANO et Marisol GARCIA, « Políticas de acción comunitaria en las periferias urbanas. Problemas de transferibilidad. », *op. cit.*

² Jaime PALOMERA, *Reciprocity and Conflict: The Urban Poor in a Bubble-and-Bust Economy*, *op. cit.*

³ Voir Ismael BLANCO et Oriol NEL·LO (dir.), *Barrios y crisis: crisis económica, segregación urbana e innovación social en Cataluña*, Valencia, Tirant lo Blanch, 2018; Ismael BLANCO et Ricard GOMA, *El Municipalisme del bé comú*, Icaria., Barcelona, 2016; Ismael BLANCO et Margarita LEON, « Social innovation, reciprocity and contentious politics: Facing the socio-urban crisis in Ciutat Meridiana, Barcelona », *Urban Studies*, 26 juillet 2016.



Carte 5 : Organisation urbaine du quartier de Ciutat Meridiana (2017)



Photographie 2 : Immeubles bordant la place centrale du quartier (Plaza Roja) (2016)



Photographie 3 : Immeubles autour de la place haute du quartier (Plaza Verde) (2016)



Photographie 4 : Voie de circulation dans le quartier (2017)



Photographie 5 : Voies de circulation piétonnes entre les immeubles (2017)

1.1.1.2 Bulle immobilière et transformation du peuplement du quartier

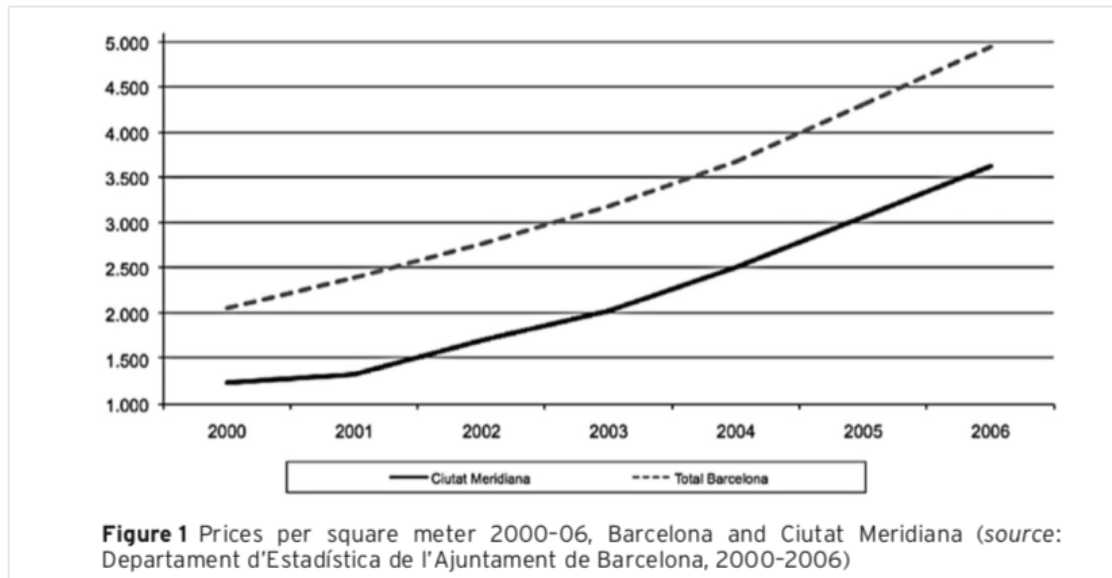
La bulle immobilière qui se développe en Espagne au cours des années 2000 conduit à une hausse de la demande en biens immobiliers, à l'essor du secteur de la construction¹ et à l'augmentation des prix des logements. Ces transformations affectent profondément la population de Ciutat Meridiana. Dans un premier temps, les transformations du marché liées à la bulle immobilière rendent attractif le quartier à de nouvelles populations, notamment des groupes ethniques minorisés. La population se renouvelle de manière importante au profit de ces nouveaux groupes, ce qui conduit à la cohabitation entre deux principaux groupes de populations.

La bulle immobilière à Ciutat Meridiana

À la fin des années 1990, Ciutat Meridiana devient un quartier attractif pour les spéculateurs immobiliers. La croissance économique rapide de l'Espagne attire des flux d'immigration de travail notamment en provenance des pays du Sud. Ces nouvelles populations, aux conditions de travail précaires, ont des difficultés à se loger dans un contexte d'augmentation des prix de l'immobilier. Contrairement aux années 1960, la solution proposée par l'État espagnol ne consiste pas en une intervention permettant d'encadrer le secteur immobilier, mais en une dérégulation des dispositions fiscales jusque-là existantes. Ainsi, la production massive de crédits permet une augmentation conjointe des prix de l'immobilier et de la demande, malgré des salaires qui stagnent. Ce phénomène d'augmentation des prix des logements à Ciutat Meridiana se fait de manière similaire au reste de la ville de Barcelone tout en restant en deçà de la moyenne du marché immobilier :

¹ Quentin RAVELLI, *Les briques rouges*, op. cit.

Graphique 1 : Évolution des prix au m² à Ciutat Meridiana et Barcelone (2000-2006).



Source : Jaime Palomera¹

Dans un tel contexte, les strates les plus précaires des classes populaires, et notamment celles issues des récentes vagues d'immigration internationale en provenance d'Amérique du Sud notamment, sont en mesure d'acheter des biens immobiliers et deviennent les cibles privilégiées des banques et agences immobilières. La dérégulation de ce secteur permet aux banques de proposer à ces ménages des montages financiers spécifiques, voire illégaux, qui par la suite se révéleront discriminatoires et très difficiles à rembourser². Cette nouvelle demande augmente au cours des années 1990 à mesure que les restrictions d'accès aux crédits sautent, à destination surtout de logements localisés dans des quartiers populaires. Ciutat Meridiana, peu connu et aux prix immobiliers bas, devient un quartier convoité. Entre 2002 et 2007, à Ciutat Meridiana, sept agences immobilières ont ouvert dans un quartier qui n'en comptait aucune auparavant³. Certaines se définissent comme « spécialisées pour les acheteurs immigrés ». L'intérêt des nouveaux acheteurs des groupes ethniques minorisés pour Ciutat Meridiana se développe au cours des années 2000, à mesure que les premiers ménages s'y installent. Le quartier ne fait cependant l'objet d'aucun programme de rénovation majeur et, bien que de nombreux équipements collectifs soient déjà présents (écoles, transports en commun, équipements à vocation sociale, commerces), les logements sont déjà anciens et en mauvais état.

¹ *Ibid*, p.230.

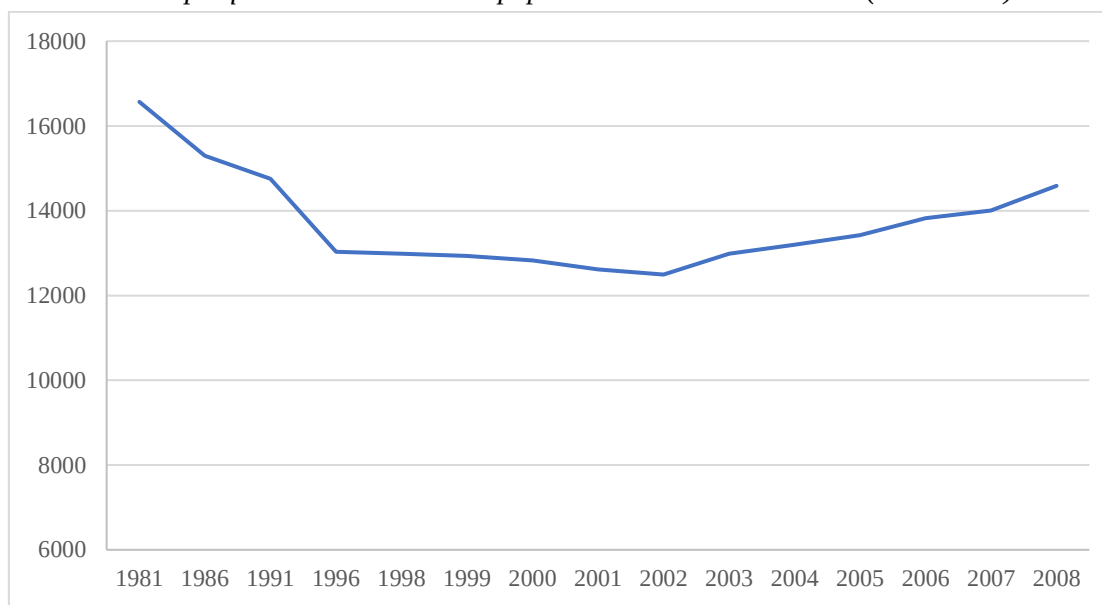
² Luis DIAZ-SERRANO et Josep M. RAYA, « Mortgages, immigrants and discrimination: An analysis of the interest rates in Spain », *Regional Science and Urban Economics*, 2014, vol. 45, pp. 22-32.

³ *Ibid*, p.232.

Un renouvellement partiel de la population du quartier

La population du quartier évolue. Depuis les années 1980, elle était en baisse, passant de 16 560 habitants en 1981 à 12 600 en 2000. À partir de 2002, le nombre d'habitants remonte doucement jusqu'en 2009, atteignant plus de 14 500 (voir ci-dessous).

Graphique 2 : Évolution de la population à Ciutat Meridiana (1981-2008)



Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona 1981-2007.

L'augmentation de la population est particulièrement due à l'attractivité résidentielle de Ciutat Meridiana pour les groupes ethniques minorisés de classe populaire. En effet, entre 1996 et 2011, la part des personnes nées à l'étranger augmente de 2 à 40% de la population, un ratio bien supérieur au reste de la ville (voir Tableau 3). Cette nouvelle demande pour l'immobilier à Ciutat Meridiana se combine avec les possibilités de mobilité résidentielle pour les classes populaires historiques du quartier. Un grand nombre d'habitants du quartier vendent leur logement pour s'installer dans des banlieues résidentielles plus attractives. Ce phénomène est comparable au mouvement de périurbanisation en France lié au départ des classes moyennes des grands ensembles à partir des années 1970. Cependant, comme le notent les auteurs de l'enquête « Barrios y crisis », ce phénomène de départ des quartiers populaires n'a pas lieu partout avec la même intensité : s'il est très fort à Ciutat Meridiana, il l'est beaucoup moins dans d'autres quartiers populaires de villes de Catalogne, comme à l'Hospitalet par exemple¹. Pour les

¹ Ismael BLANCO et Oriol NEL·LO (dir.), *Barrios y crisis*, op. cit.

auteurs, au-delà de la situation économique favorable à leur départ, c'est la désaffection pour Ciutat Meridiana qui explique le nombre important de ménages quittant le quartier.

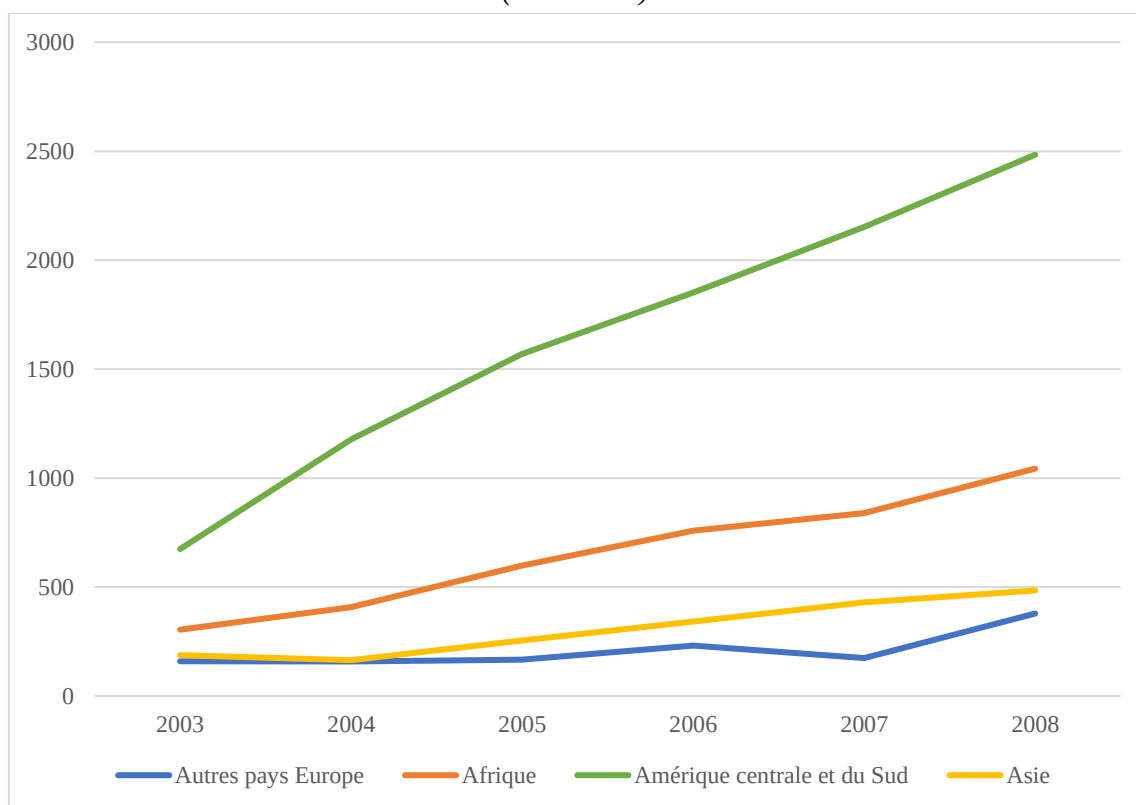
Tableau 3 : Évolution du lieu de naissance des personnes résidant à Ciutat Meridiana et Barcelone en % (1996-2011)

Année	Ciutat Meridiana			Barcelone		
	Catalogne	Reste de l'Espagne	Étranger	Catalogne	Reste de l'Espagne	Étranger
1996	55	43	2	67	29	4
2000	55	41	4	67	26	7
2001	53	41	6	66	26	8
2003	52	37	11	63	24	13
2004	50	35	15	63	23	14
2005	47	33	20	61	23	16
2006	60	31	24	60	22	17
2007	43	28	27	60	22	18
2008	41	26	31	59	21	20
2009	41	26	32	59	20	21
2010	37	25	38	59	20	21
2011	36	24	40	59	20	21

Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 1996-2011.

Les groupes ethniques minorisés de classe populaire constituent donc les principaux nouveaux habitants du quartier. Comme le montre le graphique suivant, le changement de composition sociale et ethnique du quartier se caractérise par sa grande rapidité et intensité. En effet, la population des habitants de Ciutat Meridiana nés à l'étranger triple entre 2003 et 2008.

Graphique 3 : Évolution de la population selon le continent de nationalité¹ à Ciutat Meridiana (2003-2008)



Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona 2003-2008.

Parmi les nouveaux ménages nés à l'étranger s'installant à Ciutat Meridiana, on note d'abord une arrivée importante de populations d'Amérique centrale et du Sud (principalement Équateur, mais aussi Colombie et République dominicaine). La population de nationalité d'un pays d'Afrique augmente beaucoup également, originaire principalement du Maroc, mais aussi d'Afrique subsaharienne notamment du Nigéria. Enfin, des ménages en provenance d'Asie et plus particulièrement du Pakistan s'installent également dans le quartier. L'immigration européenne (principalement d'Europe de l'Est) reste plus basse (voir Tableau 4).

¹ Ce graphique a été construit en regroupant les nationalités en trois groupes : « Autres pays d'Europe » qui comprend toutes les nationalités sauf espagnole, « Afrique », « Asie » qui comprennent tous les nationalités de ces deux continents et « Amérique centrale et du Sud » qui comprend toutes les nationalités du continent américain, sauf Canada et États-Unis, non significatives. Ces données sont disponibles à partir de 2003 à l'échelle des quartiers.

Tableau 4 : Cinq premières nationalités présentes à Ciutat Meridiana (2003-2008)

2003		2005		2008	
Nationalité	Population	Nationalité	Population	Nationalité	Population
Équateur	375	Équateur	894	Équateur	524
Maroc	208	Maroc	340	Pakistan	318
Pakistan	141	République dominicaine	180	Maroc	296
Colombie	110	Pakistan	169	République dominicaine	190
République dominicaine	67	Nigéria	124	Nigéria	187

Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona 2003-2008.

La présence des groupes ethniques minorisés de classe populaire à Ciutat Meridiana est principalement liée à une immigration de travail. Dans les années 2000, les groupes ethniques minorisés travaillent dans différents secteurs selon leur origine ethnique ou nationale¹. Le secteur de la construction est particulièrement investi par les hommes marocains et dans une moindre mesure latino-américains. Le collectif Ioé note que les Latino-Américains travaillent également beaucoup dans le secteur de l'hôtellerie dans les régions touristiques comme Barcelone². Les femmes latino-américaines travaillent dans le secteur du nettoyage, avec des conditions de travail très précaires, voire informelles. Dans tous les cas, ces secteurs d'emploi n'offrent pas des conditions économiques stables pour ces populations³.

Par ailleurs, les transformations du peuplement du quartier conduisent à la cohabitation de deux groupes de classes populaires.

Les nouvelles frontières entre « autochtones » et « nouvinguts »

La population du quartier se transforme en deux principaux groupes, non homogènes : les habitants de classe ouvrière historique qui sont restés, et les habitants des groupes ethniques minorisés de classe populaire. Les représentations sociales des habitants du quartier et des acteurs mobilisent cette partition entre les « autochtones », les habitants de longue date, et les « nouvinguts » (nouveaux venus). Au-delà de cette partition duale,

¹ COLECTIVO IOE, *Inmigrantes, trabajadores, ciudadanos. Una visión de las migraciones desde España*, op. cit.

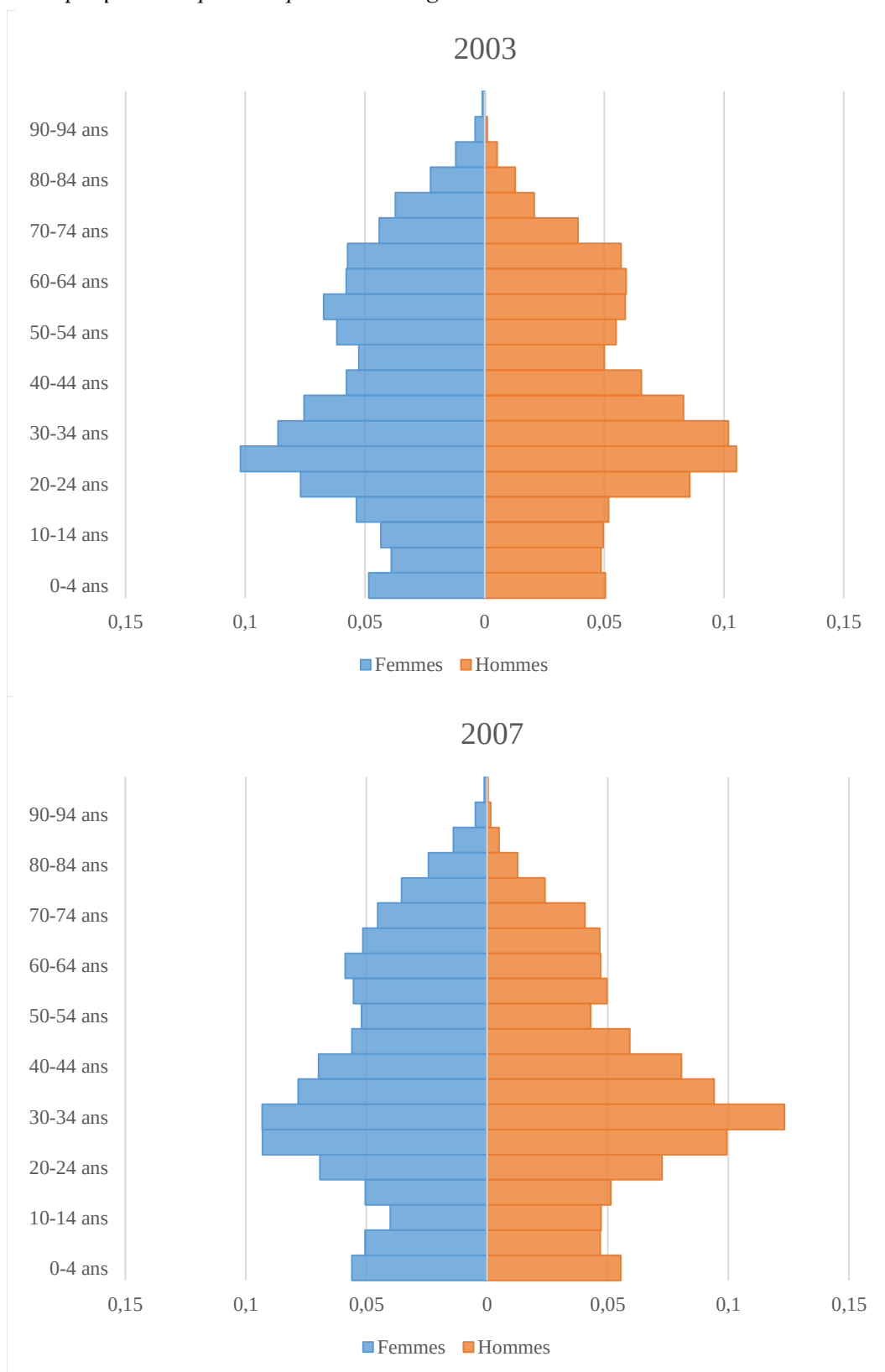
² COLECTIVO IOE, *Inmigrantes, trabajadores, ciudadanos. Una visión de las migraciones desde España* [Rapport], Valencia, Universitat de Valencia, 1999, p.111.

³ Manuel Hernández PEDREÑO et Andrés Pedreño CANOVAS (dir.), *La condición inmigrante*, op. cit.

l'analyse sociodémographique montre qu'il y a également des lignes d'écartèlement au sein des nouveaux habitants du quartier comme des anciens.

D'une part, on assiste à un rajeunissement de la population dû à l'arrivée de nouveaux habitants plus jeunes. Comme le montrent les graphiques suivants, la part de la population entre 20 et 44 ans augmente (particulièrement chez les hommes) entre 2003 et 2007. On peut faire l'hypothèse que l'immigration de travail étant très masculine, une part importante des nouveaux habitants des groupes ethniques minorisés sont des hommes. De fait, les observations menées montrent qu'une part importante d'hommes seuls des groupes ethniques minorisés résident dans le quartier. Il y a également plus de naissances et davantage d'enfants dans la population entre ces deux dates. En parallèle, le départ des habitants historiques du quartier se matérialise par une baisse de la part des 55-74 ans dans la population.

Graphique 4 : Population par classe d'âge à Ciutat Meridiana en 2003 et 2007

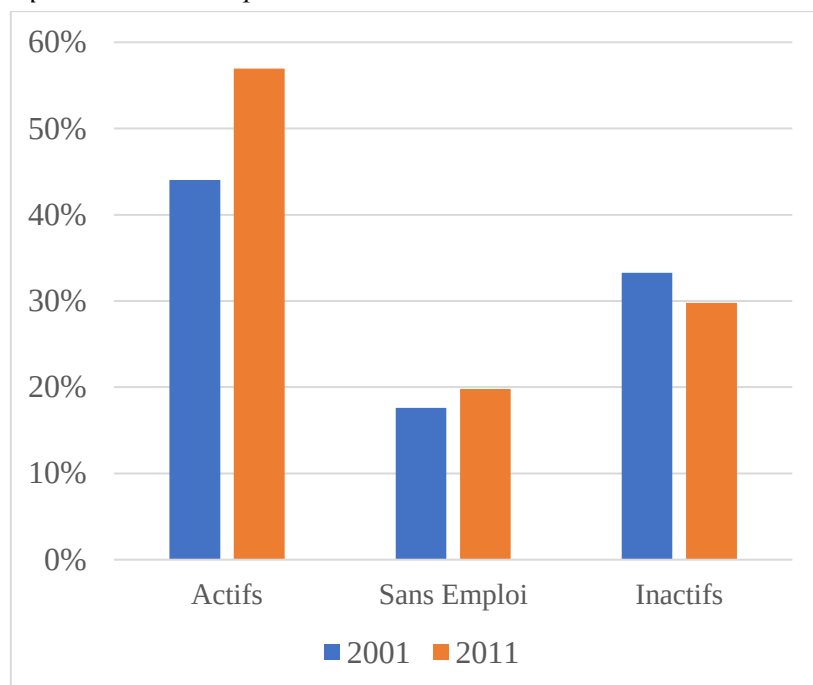


Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 2003-2007.

De plus, le rajeunissement de la population conduit à une transformation socioprofessionnelle du quartier. La part des actifs augmente de manière significative de

44 à 57% entre 2001 et 2011 (voir ci-dessous). La part des ménages sans emploi augmente très légèrement, tout comme celle des inactifs (en 2001, les retraités représentent 17% de la population du quartier¹).

Graphique 5 : Statut d'emploi des habitants de Ciutat Meridiana en 2001 et 2011

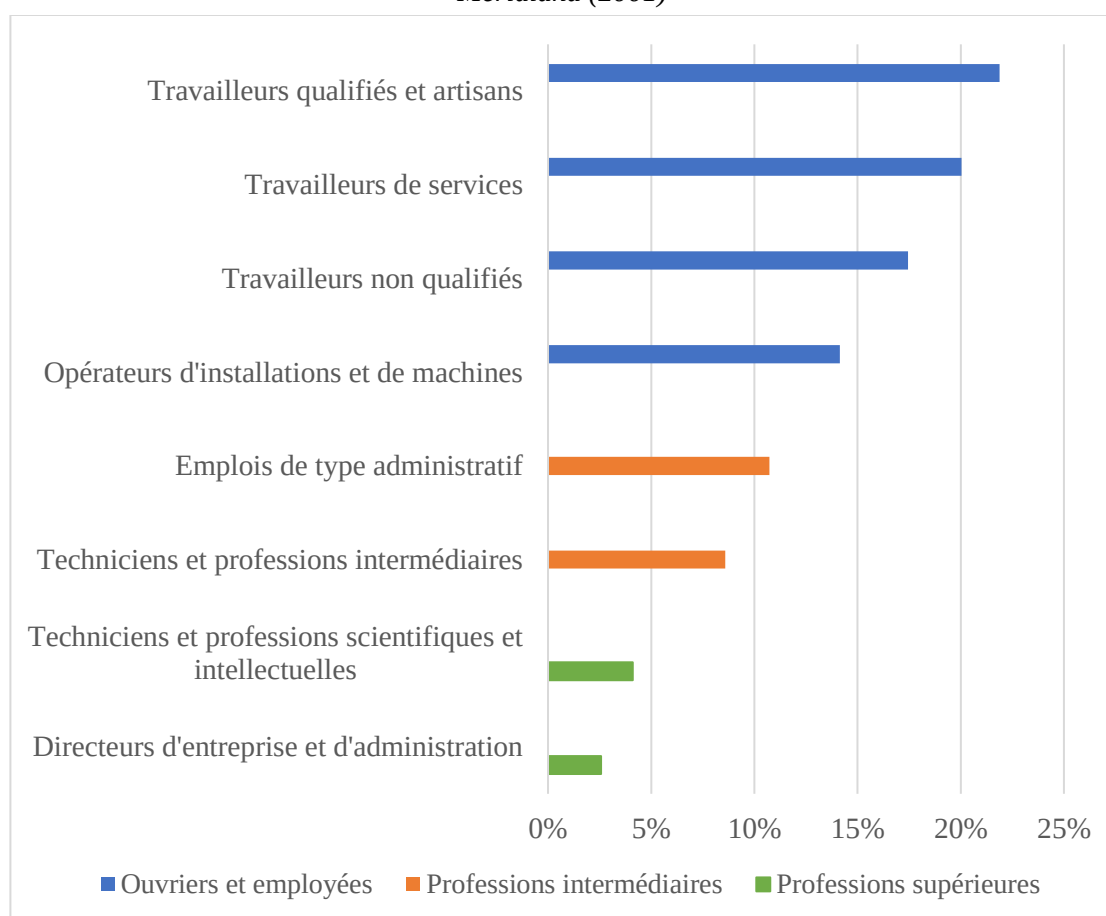


Source : Censos de Población y Viviendas de 2001 et 2011, Instituto Nacional de Estadística.

Concernant les catégories socioprofessionnelles, le graphique suivant montre qu'en 2001, Ciutat Meridiana est un quartier de classes populaires. Elles travaillent dans leur grande majorité comme ouvriers ou employées : 74% de la population active appartient à l'une des catégories socioprofessionnelles que je regroupe au sein du groupe « ouvriers et employées ». L'absence de données dans le recensement de 2011 ne permet pas d'établir une comparaison.

¹ Chiffres non disponibles dans le recensement de 2011 au niveau des *secciones censales* (section du recensement, équivalent des IRIS français) pour Ciutat Meridiana.

Graphique 6 : Répartition des catégories socioprofessionnelles chez les actifs à Ciutat Meridiana (2001)¹



Source : *Censos de Población y Viviendas de 2001, Instituto Nacional de Estadística.*

Les transformations du marché rendent Ciutat Meridiana accessible à de nouveaux ménages au début des années 2000. Cela contribue à accentuer la transformation d'un quartier ouvrier à un quartier de classes populaires. Comme le montre M. Subirats², cette évolution s'inscrit dans des changements structurels des champs économiques et politiques en Espagne. Plusieurs éléments montrent, en effet, que Ciutat Meridiana n'est plus uniquement un quartier d'ouvriers : la diversification des statuts d'emploi et des catégories socioprofessionnelles par exemple. Alors que M. Subirats identifie trois sous-groupes aux classes populaires contemporaines, à Ciutat Meridiana, deux apparaissent réellement importants : les habitants ouvriers du groupe ethnique majoritaire³ âgés et les

¹ Les catégories utilisées sont celles présentes dans le recensement de 2001. J'ai regroupé ces catégories en trois groupes : « ouvriers et employées », « professions intermédiaires » et « professions supérieures » qui n'apparaissent pas comme tels dans les données du recensement.

² Marina SUBIRATS, *Barcelona: de la necesidad a la libertad. Las clases sociales en los albores del siglo XXI*, op. cit.

³ Il est important de noter que dans les quartiers populaires barcelonais, ceux qui appartiennent au groupe ethnique majoritaire ne sont pas d'origine catalane mais du reste des régions espagnoles et parlent le castillan.

nouveaux ménages installés dans le quartier, majoritairement des groupes ethniques minorisés. La stratification sociale et ethnique qui s'opère à cette période ne se double pas d'une stratification résidentielle réellement figée à l'intérieur du quartier (*a contrario* du cas marseillais). Si les immeubles du haut du quartier (voir Carte 5) accueillent davantage de nouveaux ménages des groupes ethniques minorisés, le renouvellement de la population du quartier se fait dans tous les sous-espaces. Durant mon enquête, je n'ai pas observé de regroupements communautaires de certains groupes ethniques dans des sous-espaces spécifiques du quartier. La distinction entre ces deux groupes d'habitants reste néanmoins schématique et porte le risque d'être simplificatrice. J. Palomera, dans son enquête sur l'appropriation du modèle immobilier financiarisé par les classes populaires à Ciutat Meridiana, montre comment ces normes économiques conduisent à une fragmentation des classes populaires et plus particulièrement des groupes ethniques minorisés du quartier. L'accès à la propriété de certains nouveaux ménages se fait dans des conditions précaires, et leur statut économique les conduit à louer des chambres de leur logement à d'autres ménages pour rembourser leur prêt. La cohabitation entre propriétaires et locataires des groupes ethniques minorisés, qui partagent des conditions de vie précaires, donne lieu à des stratégies de distinction de la part des propriétaires, qui stigmatisent leurs locataires¹. En 2007, la crise économique fragilise les nouveaux ménages du quartier tout en renforçant la distinction entre les deux groupes d'habitants.

1.1.2 Crise et après-crise à Ciutat Meridiana (2007-2019)

La crise économique de 2007 a des conséquences sur l'organisation sociale et la démographie à Ciutat Meridiana. Deux périodes se dessinent. Entre 2007 et 2014, la récession économique bouleverse les dynamiques de peuplement jusque-là observées, car la crise affecte intensément les ménages des groupes ethniques minorisés installés dans les années 2000. À partir de 2015, si les effets de la récession semblent s'atténuer de manière générale à Barcelone, à Ciutat Meridiana, on observe une nouvelle transformation de la population. Le quartier devient le lieu d'installation des ménages les plus pauvres, exclus d'autres segments du marché immobilier.

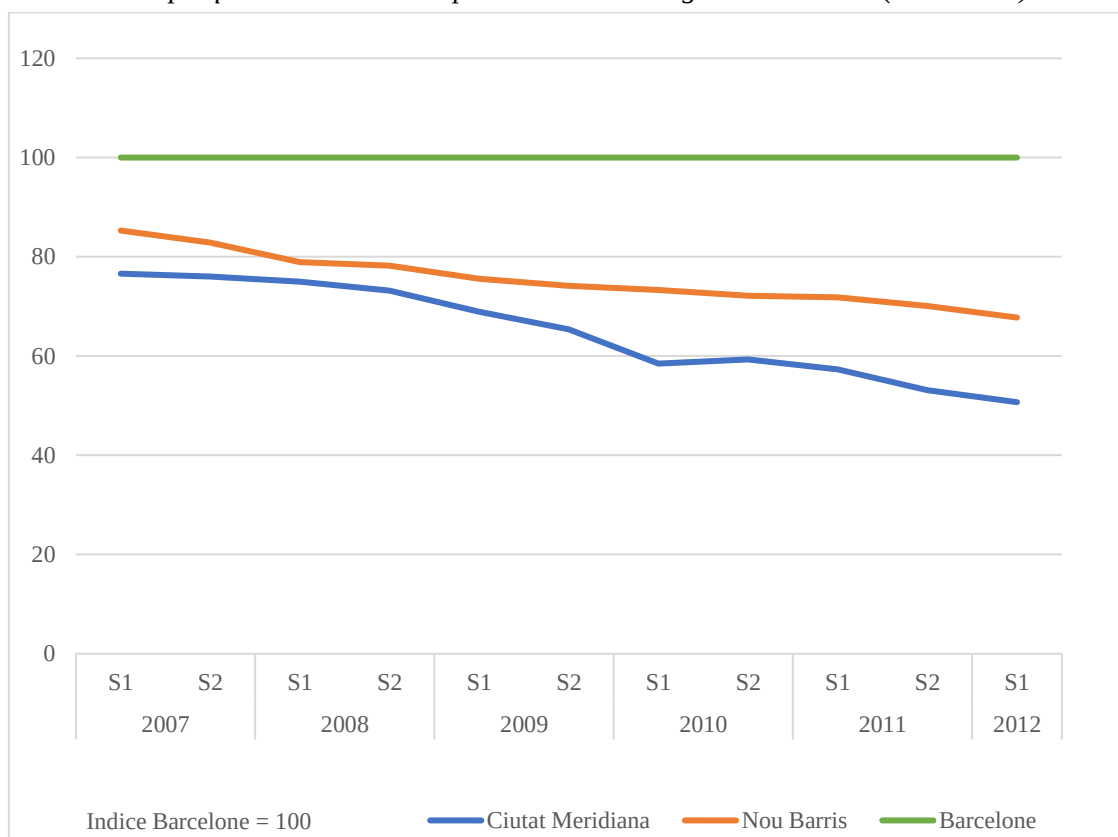
1.1.2.1 Un quartier frappé par la crise économique de 2007

À Barcelone, la crise économique touche particulièrement les quartiers populaires. Si l'ensemble du marché immobilier à Barcelone est impacté, la baisse des prix est particulièrement accentuée à Ciutat Meridiana. Comme le montre le graphique suivant, à

¹ Jaime PALOMERA, « How did finance capital infiltrate the world of the urban poor? Homeownership and social fragmentation in a Spanish neighborhood », *op. cit.*

partir de 2007 les prix de vente des logements du quartier décrochent des moyennes de la ville et du district.

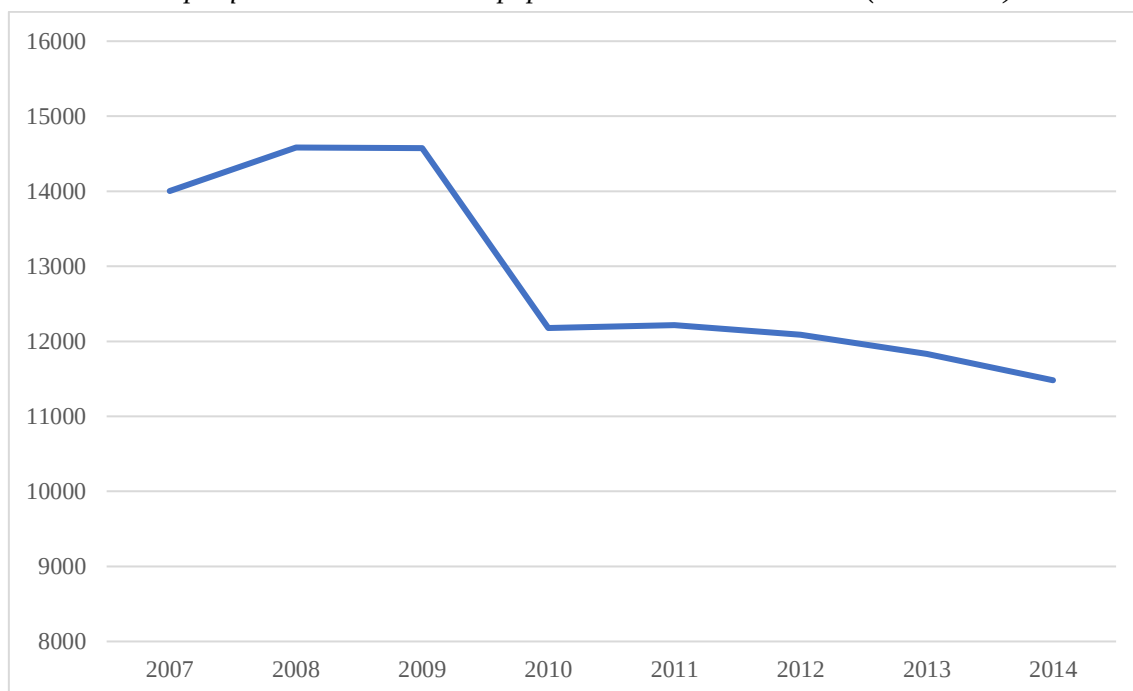
Graphique 7 : Évolution du prix de vente des logements anciens (2007-2012)



Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 2007-2012.

Les effets de la baisse des prix immobiliers sont visibles dans la rapide baisse de la population. Entre 2009 et 2010, la population passe de 14 600 à 12 200 habitants et continue de diminuer jusqu'en 2014.

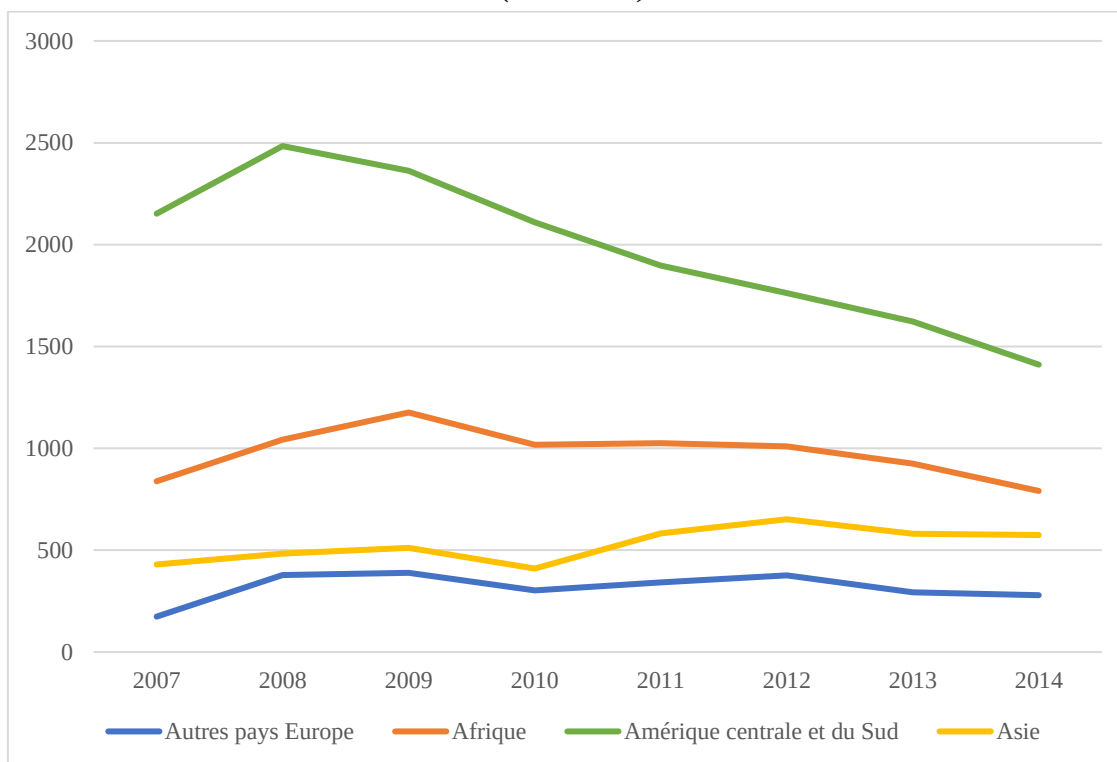
Graphique 8 : Évolution de la population à Ciutat Meridiana (2007-2014)



Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 2007-2014.

Derrière cette baisse de la population, plusieurs mouvements démographiques sont à noter. À partir de 2008, le solde des changements de domicile entrants et sortants de Ciutat Meridiana devient négatif. De plus, le solde migratoire diminue à partir de cette même année bien que restant positif (l'immigration vers le quartier continue). Comme le montre le graphique suivant, à partir de 2008 le nombre de ménages de nationalité étrangère diminue fortement et de manière continue. Cette baisse est particulièrement visible chez les ménages originaires d'Amérique centrale et du Sud. Le taux d'émigration du quartier est de 64‰ en 2009 à Ciutat Meridiana alors qu'il est de 36‰ à l'échelle de Barcelone. On peut faire plusieurs hypothèses quant aux raisons de ces départs. Pour les ménages récemment arrivés en Espagne et touchés par la crise, le retour dans le pays d'origine (notamment pour les Latino-Américains) constitue une solution face à la crise. D'autres ménages quittent le quartier à cause des expulsions de logements.

Graphique 9 : Évolution de la population selon le continent de nationalité à Ciutat Meridiana (2007-2014)



Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona 2007-2014.

La crise a pour conséquence le départ de nombreux ménages, notamment ceux récemment installés, comme le montre l'évolution des ménages de nationalité étrangère ainsi que les soldes migratoires et de changement de domicile. Pour autant, tous les ménages ne quittent pas le quartier. Ceux qui restent sont particulièrement précarisés à partir de 2007.

1.1.2.2 Les nouveaux résidents touchés par la crise

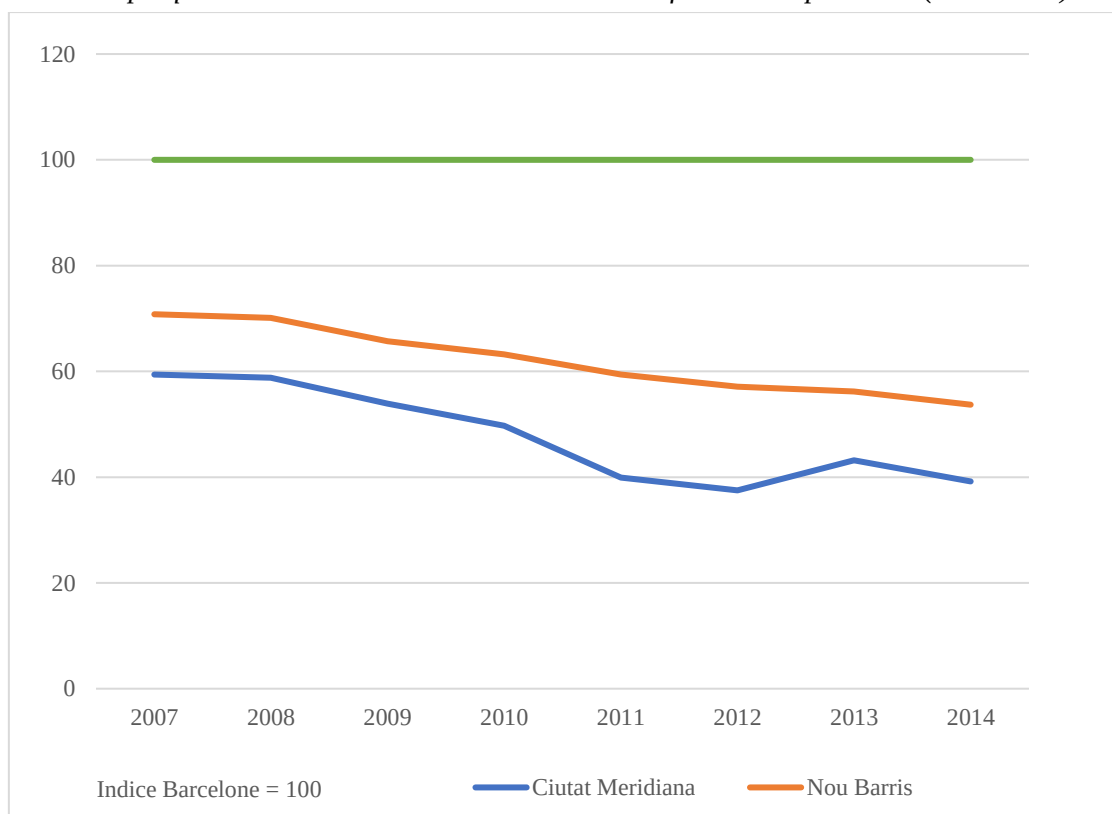
Les nouveaux habitants de Ciutat Meridiana, dont une partie appartient aux groupes ethniques minorisés, sont affectés par les conséquences de la crise économique. D'une part les indicateurs montrent une augmentation de la précarité sociale ; d'autre part, le quartier devient le théâtre d'expulsions de logement à partir de 2007.

Une précarisation croissante des nouveaux habitants

Les conséquences matérielles de la crise économique touchent tous les habitants du quartier, mais ceux qui en sont le plus affectés restent les ménages récemment arrivés et

en âge de travailler. L'évolution de l'indicateur « *renda familiar disponible* » (RDF)¹ permet d'attester de l'augmentation de la pauvreté relative du quartier suite à la crise. Sur le graphique suivant, on observe que pour la période 2007-2014, cet indicateur est en baisse à Ciutat Meridiana par rapport à la moyenne de Barcelone.

Graphique 10 : Évolution de l'indicateur « *renda familiar disponible* » (2007-2014)



Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona 2007-2014.

De plus, si l'on s'intéresse à la distribution territoriale de l'indicateur RDF, Ciutat Meridiana se place en quatrième position des indicateurs les plus bas de la ville. Ainsi, au-delà d'une paupérisation sociale généralisée, la crise creuse les inégalités sociales et fragilise surtout les classes populaires.

¹ L'indicateur « *renda familiar disponible* » (revenu des ménages disponible) a été construit pour pallier au manque, jusqu'en 2020, des données du revenu brut des ménages à l'échelle du quartier. Il permet de comparer la situation des différents quartiers de Barcelone par rapport à la moyenne de la ville (Indice = 100) où les quartiers plus pauvres que la moyenne sont en dessous de 100 et ceux plus riches au-dessus. Il est construit à partir d'une combinaison de variables : le revenu des ménages à l'échelle du district, le niveau d'étude de la population, la situation relative à l'emploi et les prix du marché immobilier du quartier. Cet indicateur reste insatisfaisant pour analyser l'évolution réelle de la pauvreté (au-delà de sa position relative par rapport à moyenne de la ville).

Les chiffres du chômage chez les 16-64 ans sont également en augmentation, comme le montre le tableau suivant : à Ciutat Meridiana le chômage concerne 19,4% de la population en 2013, ce qui est bien supérieur aux moyennes de Barcelone et Nou Barris.

Tableau 5 : Évolution du taux de chômage chez les 16-64 ans¹ (en %)

	Ciutat Meridiana	Nou Barris	Barcelone
2012	18,5	18,5	10,5
2013	19,4	15,2	10,5
2014	19,2	14,4	9,9
2015	18,2	13,2	9,0
2016	16,5	11,7	7,9
2017	14,2	10,4	7,1

Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona 2012-2017.

La crise a pour conséquence une paupérisation croissante des ménages à Ciutat Meridiana, notamment des nouveaux venus qui travaillaient dans le secteur de la construction ou occupaient un emploi informel. Plus spécifiquement, elle conduit à la multiplication des expulsions de nombreux ménages de leur logement.

Les expulsions de logement

Une des conséquences de la crise de 2007 spécifique au cas espagnol est l'apparition de situations d'expulsion pour des ménages ne pouvant rembourser leur hypothèque. Ciutat Meridiana constitue un cas paradigmatique de ce phénomène tant par le nombre de cas que leur médiatisation. S'il est difficile de construire un recensement exhaustif à l'échelle du quartier, plusieurs éléments permettent de saisir l'ampleur du phénomène. Dans un article de 2014, la PAH de Barcelone dénombrait 41 000 expulsions liées à des hypothèques pour la période 2007-2014, à l'échelle de la ville, dont trente par jours en moyenne en 2013, les trois quarts concernant des logements en location².

¹ Cet indicateur du taux de chômage à l'échelle du quartier est uniquement disponible pour la population en âge de travailler (16-64 ans). Aussi, les chiffres sont plus bas que pour les indicateurs prenant en compte la population active en âge de travailler (qui travaille ou cherche du travail). À titre de comparaison en 2012, le taux de chômage au sein de la population active était de 14,3% à l'échelle de Barcelone.

² Clara BLANCHAR, « Barcelona reconeix que no fa prou per afrontar els desnonaments », *El País*, 13 novembre 2014, URL complète en biblio.

À l'échelle du district de Nou Barris, plusieurs indicateurs éclairent la situation de précarité résidentielle d'une partie des ménages résidant dans l'arrondissement. En 2015, 5,8% des ménages du district sollicitaient un hébergement d'urgence (*habitatge amb protecció oficial*) ce qui représente 14% des demandes à l'échelle de Barcelone. Cette même année, la mairie de Barcelone avait connaissance de 227 expulsions de logement qui affectaient 861 personnes¹. Ces chiffres restent parcellaires au vu de la diversité des situations d'expulsions et de leur inégale prise en charge par les services sociaux municipaux ou les organisations militantes comme la PAH.

À Ciutat Meridiana, l'association de voisins qui soutient les ménages affectés par les expulsions donnait, en 2014, le chiffre d'un ménage sur cinq impliqué dans une procédure d'expulsion (propriétaire ou locataire)², sans que ce chiffre puisse être vérifié. Sur son blog, l'association fait régulièrement des campagnes de médiatisation de certains cas d'expulsion (mais pas tous)³. À partir des articles publiés, entre 2014 et 2019, on dénombre 94 expulsions qui concerneraient 320 personnes. Pour l'année 2015 seule, 43 expulsions sont mentionnées qui concerneraient 146 personnes, ce qui représenterait 19% des expulsions ayant eu lieu à Nou Barris cette même année (quand la population de Ciutat Meridiana représente 6% de celle du district). De plus, dans un rapport de 2017, l'étude du taux d'expulsions par quartier montre que Ciutat Meridiana se situe dans la catégorie la plus haute, entre 14,3 et 61,7 expulsions pour mille habitants⁴. Cette situation a fait l'objet d'une visibilité médiatique à partir de 2013 : de nombreux articles de journaux nationaux et internationaux mettent en lumière la situation⁵.

La crise économique de 2007 touche donc particulièrement les classes populaires urbaines à Ciutat Meridiana. Plus précisément, ce sont les nouveaux ménages résidant dans le quartier, dont la majorité appartient aux groupes ethniques minorisés, qui souffrent de la récession économique. Durant mon enquête, la quasi-totalité des

¹ AJUNTAMENT DE BARCELONA, *Pla pel dret a l'habitatge 2016-2025. Part 3 - La situació als districtes*, 2016, URL complète en biblio, p.310.

² ALABAO, NURIA, « La organización de los nuevos pobres », *Periódico Diagonal*, 3 mars 2014, URL complète en biblio.

³ « Associació de Veïns de Ciutat Meridiana », *avvcmeridiana*, URL complète en biblio.

⁴ María Pilar GARCIA ALMIRALL, Gemma VILA, Montserrat MOIX BERGADA, Ma Remei FERRER et Sara VIMA, *Estudi i detecció a la ciutat de Barcelona d'àmbits de vulnerabilitat residencial* [Rapport], Barcelone, Foment de Ciutat, SA, 2017, URL complète en biblio, p.16.

⁵ On peut citer par exemple Clara BLANCHAR, « Ciutat Meridiana, ciudad desahucio », *El País*, 22 juillet 2012, URL complète en biblio; Patricia GABANCHO, « Balada trista de Ciutat Meridiana », *El País*, 7 décembre 2014, URL complète en biblio; Stefania GOZZER, « "Esta es una lucha económica entre dos gobiernos de derecha para tapar su corrupción": cómo se ve el independentismo de Cataluña en el barrio más pobre de Barcelona », *BBC Mundo*, 2 novembre 2017, URL complète en biblio.

expulsions de logements observées concernait des habitants des groupes ethniques minorisés. La question du logement devient un enjeu sensible de la précarisation des classes populaires urbaines, qui reste important dans les années de l'après-crise.

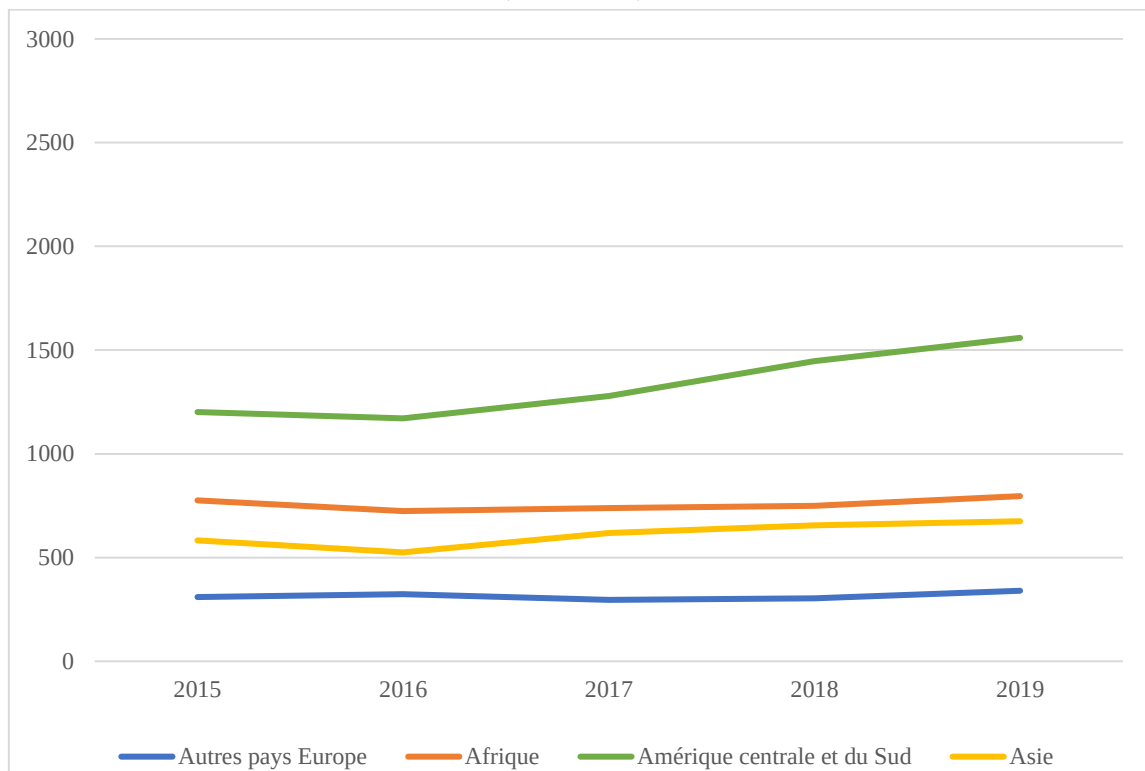
1.1.2.3 De l'atténuation des effets de la crise aux transformations de la pauvreté (2015-2019)

À partir de 2015, on assiste à une atténuation des effets de la crise à Barcelone. Le chômage, dans la population en âge de travailler, passe sous la barre des 10% à partir de 2015 et n'est plus que de 7% en 2017 (voir Tableau 5). Nou Barris reste le district le plus populaire, l'indicateur RDF y est de 53,8 en 2015 (par rapport à la moyenne de la ville qui est de 100, voir infra). Les quartiers populaires sont donc durablement touchés par la crise de 2007. Ciutat Meridiana redevient un quartier d'installation pour de nouveaux ménages affectés par les effets de la crise. Ainsi, alors que les différents indicateurs montrent une atténuation des difficultés économiques et sociales à Barcelone, celles-ci se cristallisent particulièrement à Ciutat Meridiana où la pauvreté devient de plus en plus informelle.

Nouvelle vague d'installations des ménages les plus précarisés

Ciutat Meridiana joue un rôle d'accueil des ménages les plus précarisés à partir de 2015, notamment des groupes ethniques minorisés (voir Graphique 11). Entre 2016 et 2019, on assiste en effet à une reprise légère de l'arrivée de ménages des groupes ethniques minorisés (+1252 en 2019) après une baisse de la population entre 2007 et 2015. La population du quartier augmente légèrement de 2015 à 2019 pour atteindre 12 200 habitants.

Graphique 11 : Évolution de la population selon le continent de nationalité à Ciutat Meridiana (2015-2019)

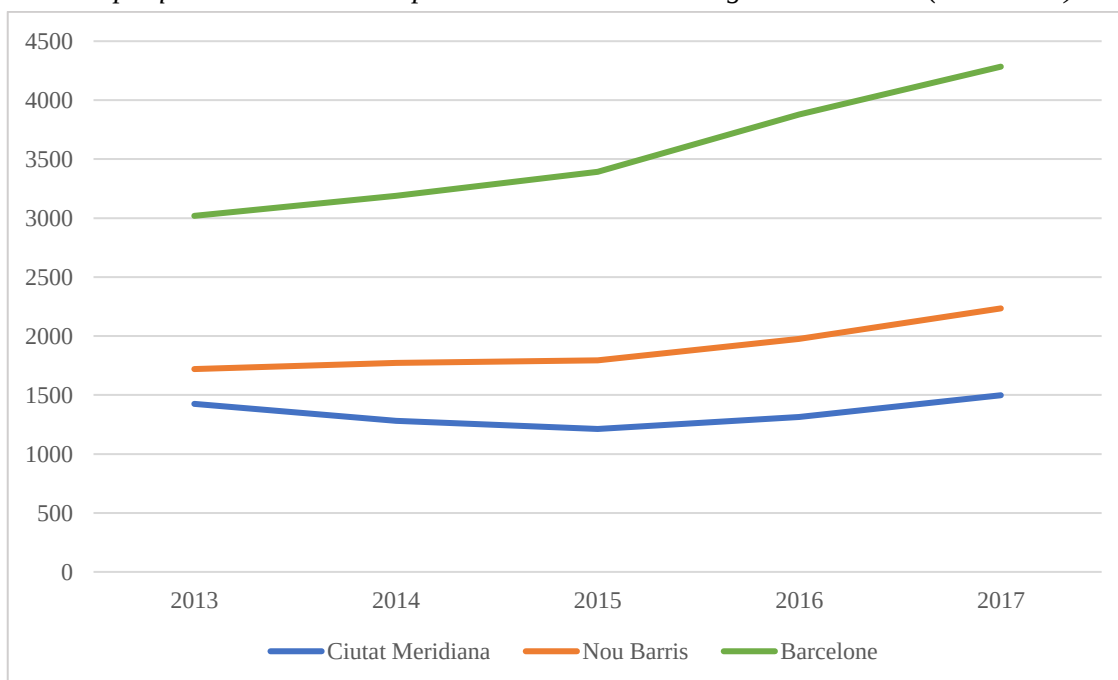


Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona 2015-2019.

De plus, en 2019, 62% de la population du quartier est de nationalité étrangère et 42% est née à l'étranger. Ciutat Meridiana est donc un quartier résidentiel pour les groupes ethniques minorisés de classe populaire.

Dans un contexte de récession généralisée, les prix immobiliers rendent le quartier abordable pour les groupes ethniques minorisés de classe populaire (voir ci-après). Malgré quelques légères augmentations, les prix de vente des logements anciens à Ciutat Meridiana restent les plus bas du marché immobilier de Barcelone.

Graphique 12 : Évolution du prix du m² des ventes de logements anciens (2013-2017)



Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 2013-2017.

La nouvelle vague d'installations dans le quartier provient surtout des faibles prix locatifs de Ciutat Meridiana. En effet, la récession économique postérieure à la crise et ses conséquences rendent plus difficile l'accession à la propriété et au logement de manière générale. Ciutat Meridiana reste un des quartiers les plus abordables de Barcelone, malgré une augmentation des loyers entre 2015 et 2019 (voir ci-dessous).

Tableau 6 : Évolution des prix locatifs à Ciutat Meridiana et position relative (du plus cher au moins cher) aux autres quartiers (2015-2019)

Année	Loyer mensuel moyen (en euros)	Position (sur 73 quartiers)
2015	396,4	69
2016	402,6	69
2017	435,4	70
2018	506,4	70
2019	558,4	70

Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 2015-2019.

La nouvelle vague d'installations dans le quartier est davantage le fait de ménages de classe populaire exclus d'autres segments du marché immobilier, en raison de leurs conditions économiques et sociales. Ici, l'approche quantitative du peuplement de Ciutat Meridiana montre ses limites puisqu'un certain nombre de ces ménages occupent des logements de manière informelle et échappent ainsi aux recensements. Une partie de ces

nouveaux ménages occupent illégalement des logements vacants¹. Durant mon enquête, j'ai rencontré plusieurs familles dans cette situation : la grande majorité d'entre elles était issue des groupes ethniques minorisés et en situation d'immigration irrégulière. Leur installation dans le quartier avait été rendue possible par des intermédiaires (membres de famille ou réseaux plus informels) qui leur avaient trouvé un logement vacant à occuper. D'autres ménages faisaient partie de la vague antérieure d'arrivée dans le quartier et, après avoir perdu leur emploi, ont continué d'occuper leur logement illégalement.

La nouvelle vague d'installation dans le quartier n'implique pas un retour à une situation similaire à celle antérieure à la crise. Plutôt, un nouveau type de ménages de classe populaire et appartenant aux groupes ethniques minorisés s'installe dans le quartier. Ces ménages rencontrent des problématiques différentes de ceux qui ont accédé à la propriété dans les années 2000. L'arrivée de ces nouvelles populations modifie les stratifications résidentielles existantes, entre habitants historiques du groupe ethnique majoritaire et nouveaux propriétaires des groupes ethniques minorisés. Les nouveaux habitants des groupes ethniques minorisés sont plus souvent locataires (légalement ou illégalement) que propriétaires. À l'instar des propriétaires des groupes ethniques minorisés, ils résident plutôt dans la partie haute du quartier, mais pas dans des immeubles spécifiques. La stratification résidentielle se fait de manière verticale : les ménages les plus précaires louent les appartements en rez-de-chaussée et entresol, qui disposent de très peu de luminosité. Leur situation sociale et économique est très instable : un certain nombre sont en situation d'immigration irrégulière, travaillent informellement et n'ont pas accès aux aides sociales. Une partie d'entre eux sont des femmes appartenant aux groupes ethniques minorisés, et qui sont mères célibataires d'enfants en bas âge. Dans un tel contexte, la précarité demeure importante à Ciutat Meridiana au cours des années 2015-2019.

Une précarité plus informelle

Plusieurs indicateurs permettent de noter que, si on observe une atténuation des effets de la crise à partir de 2015 à Barcelone, à Ciutat Meridiana la précarité reste élevée. Sur le tableau suivant, l'indicateur RDF montre que la précarité économique augmente en 2017 après avoir diminué : à Ciutat Meridiana l'indicateur baisse à 34,3 en 2016, puis remonte légèrement (38,6) en 2017.

¹ Ces occupations illégales ou squats sont appelées *okupas* en espagnol.

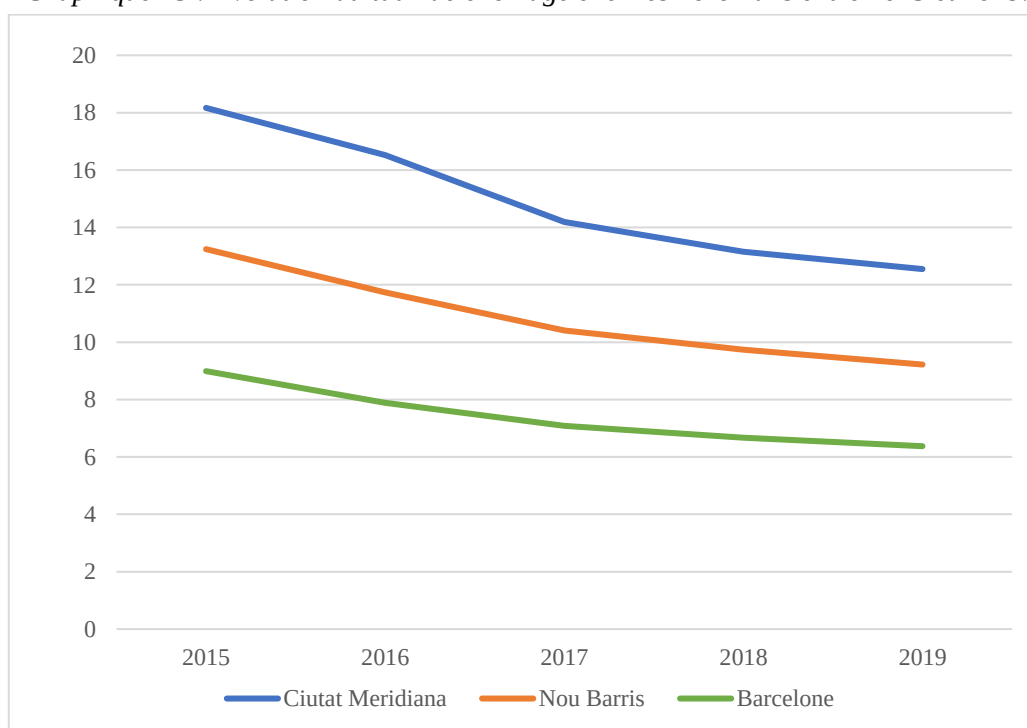
Tableau 7 : Évolution de l'indicateur RDF entre 2012 et 2017.

Indice Barcelone = 100	Ciutat Meridiana	Nou Barris
2012	37,5	57,1
2013	43,2	56,2
2014	39,2	53,7
2015	34,5	53,8
2016	34,3	55
2017	38,6	55

Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 2012-2017.

On observe une baisse continue du chômage (voir Graphique 13), mais qui ne signifie pas forcément une atténuation de la crise. Le taux de chômage passe de 18,2% en 2015 à 12,6% en 2019.

Graphique 13 : Évolution du taux de chômage chez les 16-64 ans entre 2015 et 2019.



Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 2015-2019.

La baisse du taux de chômage observée peut sembler indiquer une atténuation des effets de la crise sur les conditions de vie des habitants de Ciutat Meridiana. Néanmoins, l'arrivée de nouveaux ménages plus précarisés et exclus du marché de l'emploi (car en situation irrégulière) conduit à une augmentation de la pauvreté informelle, difficile à objectiver par les données statistiques.

La crise économique de 2007 et ses effets contribuent à la transformation sociodémographique de Ciutat Meridiana. Les premières années post-crise, on assiste en effet au départ des ménages de groupes ethniques minorisés arrivés dans les années 2000. Néanmoins tous ne quittent pas le quartier, et ceux qui restent sont particulièrement touchés par les conséquences sociales de la crise. Durant la période d'atténuation des effets de la crise, qui s'ouvre à partir de 2015 à Barcelone, de nouvelles installations de ménages particulièrement précarisés des groupes ethniques minorisés de classe populaire ont lieu dans le quartier. Si quelques indicateurs semblent montrer une légère amélioration de la situation à Ciutat Meridiana, il convient de bien prendre en compte la dimension informelle des conditions de vie des nouveaux arrivants. Dans le quartier, la précarité évolue en des formes informelles davantage qu'elle ne s'atténue.

L'étude des transformations récentes des classes populaires urbaines, qui prend notamment la forme d'un renouvellement ethnique à Barcelone, invite à une comparaison avec la situation marseillaise, où les groupes ethniques minorisés sont ancrés historiquement dans les quartiers populaires.

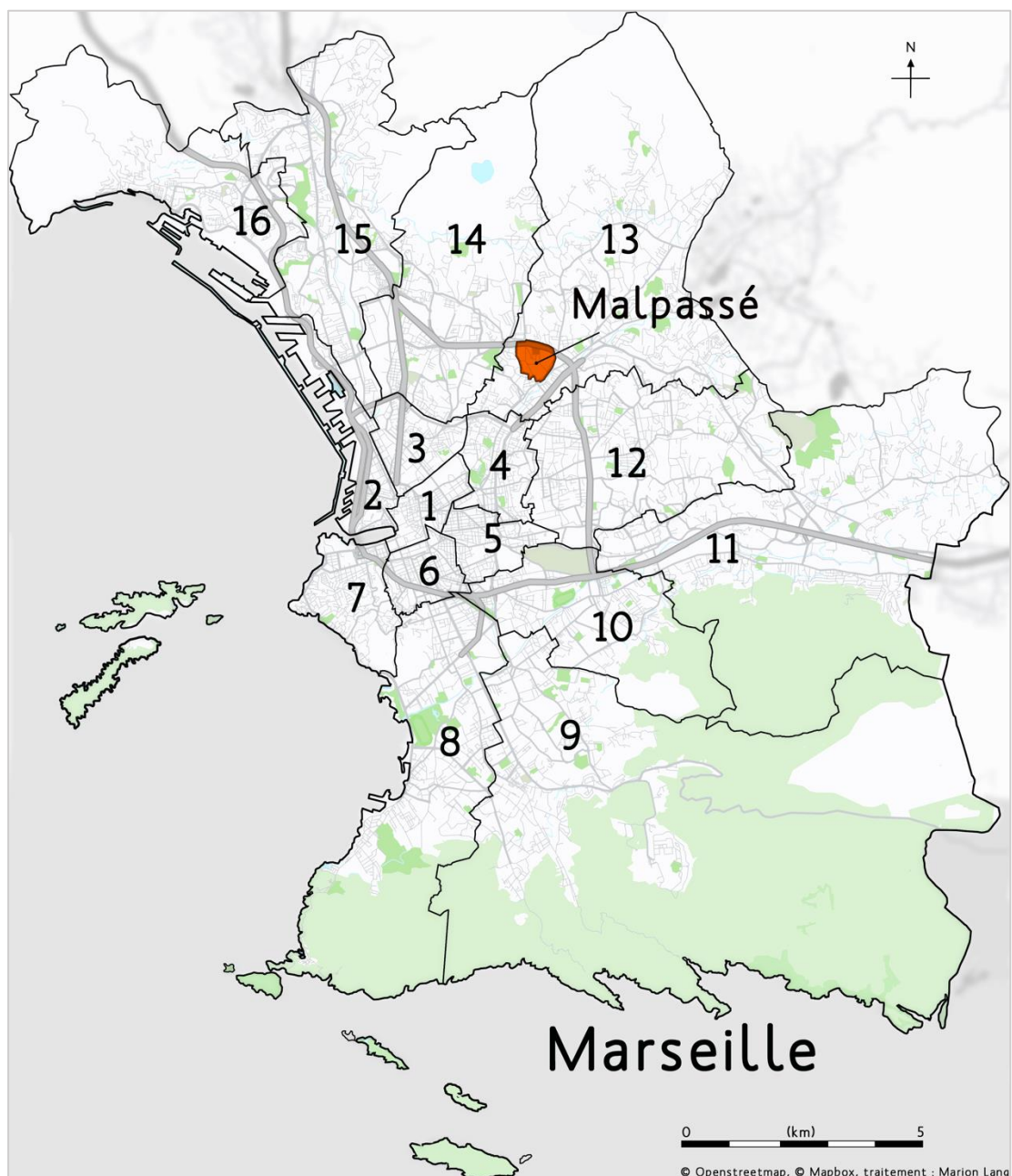
1.2 À Malpassé, ancrage des groupes ethniques minorisés de classe populaire



Photographie 6: Le vallon de Malpassé en 2012¹

Le quartier de Malpassé est situé dans le 13^e arrondissement de Marseille et appartient (en partie) à la ZUP du Canet-Malpassé, construite à partir de 1960. Ce quartier est situé au nord-est de la ville et entouré de plusieurs axes routiers majeurs notamment la rocade périphérique L2 (voir Carte 6). C'est le plus vaste quartier d'habitat social de la ville phocéenne avec 3 500 logements (soit environ 12 000 habitants) répartis en plusieurs groupes, concentrés sur 1 km². Situé entre Saint-Barthélemy, Saint-Just, La Rose et Montolivet, il s'agit d'un espace urbain dense où se côtoient différents types d'habitats (voir Photographie 6).

¹ Source : MARSEILLE RENOVATION URBAINE, *Vallon de Malpassé* [Image], 2012, URL complète en biblio.



Carte 6 : Situation du quartier de Malpassé à Marseille

Ce quartier s'inscrit dans l'espace stigmatisé et ethnicisé des « quartiers nord » et constitue un espace des classes populaires et des groupes ethniques minorisés hétérogènes. La littérature scientifique sur Malpassé est quasiment inexistante, à l'exception d'une étude menée par N. Venel en 2005¹. À l'inverse, d'autres quartiers limitrophes à Malpassé, appartenant à l'espace urbain du Grand Saint-Barthélemy, ont fait l'objet de travaux conjoints entre chercheurs en sciences sociales et acteurs

¹ Nancy VENEL et Fährad KHOSROKHAVAR (PREFACE), *Communauté et communautarisme au Val Fourré et dans les quartiers nord de Marseille* [Rapport], Paris, EHESS, 2005.

associatifs, notamment autour des questions de mémoire¹. Les sources mobilisées pour analyser la transformation des classes populaires à Malpassé sont principalement les données statistiques produites par l'INSEE, le rapport de N. Venel et mes propres observations. J'ai cherché à mettre en perspective les éléments propres à Malpassé avec des travaux sur d'autres quartiers populaires en rénovation urbaine. P. Gilbert, dans sa thèse, étudie les transformations du peuplement des Minguettes à Vénissieux et en tire plusieurs enseignements. À partir des années 1990, le peuplement du quartier se stabilise et est marqué par le vieillissement de la population, le ralentissement des mobilités résidentielles et l'ancrage local de la population². Il montre que ce quartier de grands ensembles accueille des populations diverses selon une stratification résidentielle où chaque sous-espace du quartier occupe une place différente. L'étude des transformations sociodémographiques du quartier de Malpassé montre des similitudes avec les constats dressés par P. Gilbert, notamment en ce qui concerne l'ancrage local des populations.

Dans un premier temps, je reviens sur l'organisation urbaine de Malpassé en analysant la construction du quartier et les mécanismes de stratification sociale et résidentielle qui y ont pris place. Puis, je montre que Malpassé constitue un quartier d'ancrage des groupes ethniques minorisés de classe populaire qui se renouvelle partiellement dans le cadre de la politique de rénovation urbaine.

1.2.1 Organisation urbaine et stratifications résidentielles au sein du quartier

Le quartier de Malpassé constitue un ensemble d'habitats hétérogènes où se joue une stratification résidentielle. Les limites administratives du quartier sont différentes selon les institutions (INSEE, politique de la ville, municipalité). Après avoir précisé le découpage retenu, on étudiera la diversité des sous-espaces de Malpassé et leurs caractères isolés et éclatés.

1.2.1.1 Quel quartier « de papier » ? Enjeux de description

Le découpage territorial des quartiers est un enjeu pour l'action publique comme pour la description statistique. La mobilisation d'indicateurs statistiques précis a permis la constitution et l'unification de territoires divers derrière la catégorie « quartiers

¹ Virginie BABY-COLLIN et Stéphane MOURLANE, « Histoire et mémoire du Grand Saint Barthélémy à Marseille, entre immigration, politique de la ville et engagement associatif », *op. cit.*

² Pierre GILBERT, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine : transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2014, p.256.

prioritaires de la politique de la ville »¹. Le travail d'unification statistique derrière la catégorie de « quartiers sensibles » (ou aujourd'hui « quartiers prioritaires ») conduit à porter un regard misérabiliste sur ces espaces vus uniquement à travers des indicateurs soulignant leurs manques. Cette analyse invite alors à se défaire du découpage territorial de la politique de la ville, d'autant plus qu'il constitue une « pensée d'État » sur les quartiers populaires. De plus, la géographie de la politique de la ville délimite les quartiers populaires périphériques en prenant en compte essentiellement les ensembles d'habitat social et logements collectifs privés, ce qui exclut d'autres types d'habitats, notamment les zones pavillonnaires. À Malpassé, le découpage de la politique de la ville englobe quatorze cités d'habitat social et un ensemble de copropriétés dégradées (Corot), mais exclut les zones pavillonnaires limitrophes du quartier d'habitat social (voir Carte 7). Ce périmètre correspond seulement en partie au terrain d'enquête réalisé puisqu'une partie (pas la majorité) des enquêtés résidaient dans le noyau villageois.

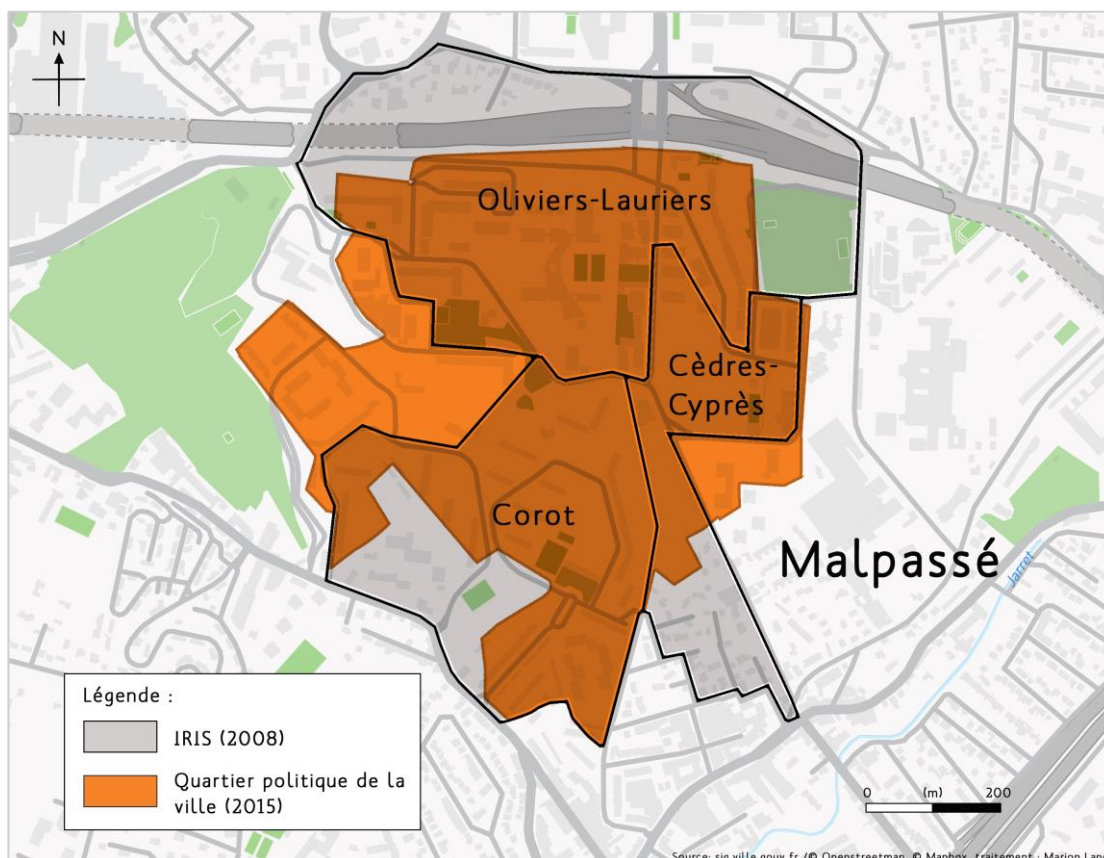
Tableau 8 : Répartition géographique des enquêtés résidant à Malpassé dans les sous-espaces du quartier

Sous-espace	Type d'habitat principal	Nombre d'enquêtés
Oliviers-Lauriers	Logements sociaux	10
Cèdres-Cyprés	Logements sociaux et logements pavillonnaires	11
Corot	Copropriétés dégradées	3

Le choix de mobiliser un découpage en IRIS², différent du périmètre politique de la ville, comporte également des points négatifs, car il comprend des sous-espaces du quartier éloignés du cœur de Malpassé (notamment au sud-est de l'IRIS Corot). Néanmoins, le recours à un découpage du quartier de Malpassé basé sur trois IRIS (Oliviers-Lauriers, Cèdres-Cyprés et Corot) permet davantage de rendre compte de la diversité urbaine et sociale des sous-espaces qui composent ce quartier. À partir de ce découpage, j'ai construit une représentation statistique de Malpassé. Elle diffère partiellement de celle proposée par le découpage de la politique de la ville, ce qui me permet d'être particulièrement attentive aux spécificités propres à chaque IRIS où dominant un bâti et un peuplement spécifiques.

¹ Sylvie TISSOT, « Identifier ou décrire les « quartiers sensibles » ? », *Genèses*, 2004, vol. 54, n° 1, pp. 90-111.

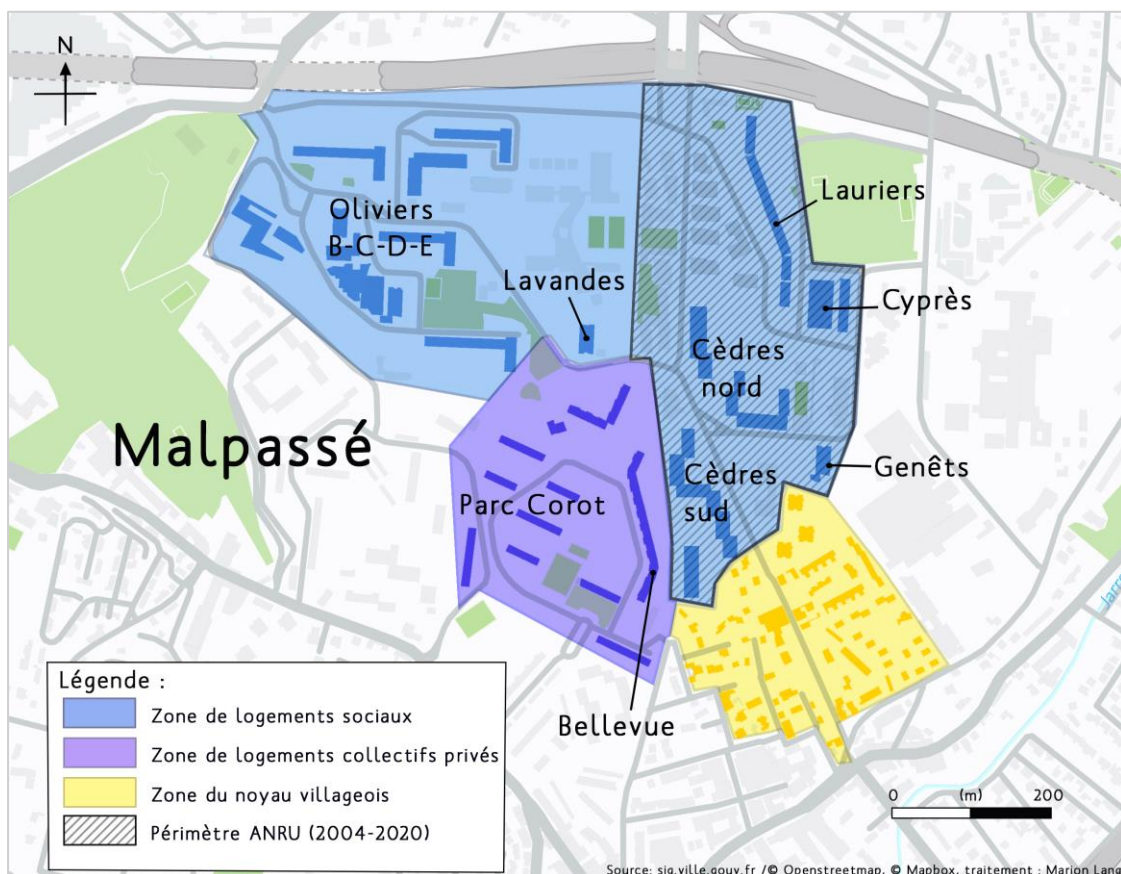
² Îlots Regroupés pour l'Information Statistique (IRIS) qui rassemblent une population entre 1 800 et 5 000 habitants et sont dessinés afin d'être homogènes quant au type d'habitat.



Carte 7 : Découpage en IRIS et découpage en quartier politique de la ville de Malpassé

1.2.1.2 Un quartier au bâti diversifié

Malpassé constitue un ensemble regroupant les différents types de bâti caractéristiques des arrondissements du nord de Marseille. Le quartier est composé d'une partie de la ZUP n°1 de dix cités d'habitat social (selon le découpage des IRIS), toutes gérées par le bailleur Habitat Marseille Provence (HMP) : les Lauriers, les Genêts, les Cyprès, les Cèdres sud et nord, les Oliviers B-C-D-E et les Lavandes (voir carte suivante). À l'ouest du quartier, on retrouve un ensemble de logements collectifs privés, des copropriétés dégradées, le parc Corot et Bellevue. Enfin au sud, on trouve une partie du noyau villageois historique du quartier, fait de petites maisons individuelles souvent mitoyennes et de petits immeubles de deux étages dans des rues étroites.



Carte 8 : Les différents sous-espaces de Malpassé (2016)

Les différents types de bâti sont relativement anciens (voir tableau ci-dessous). Les maisons du noyau villageois (IRIS Cèdres-Cypres en partie) ont été construites à partir des années 1930, même si la majorité date de l'après 1945. Les grands ensembles de la ZUP (IRIS Oliviers-Lauriers et une partie de Cèdres-Cypres) ont été construits entre 1960 et 1975 d'abord pour loger les rapatriés d'Algérie. Enfin, les copropriétés de Corot datent également des années 1960. Au total, 55% de la zone a été construite entre 1946 et 1970.

Tableau 9 : Date de construction des résidences principales en 2016

	Oliviers-Lauriers	Les Cèdres-Cypres	Corot
Avant 1919	0%	3%	0%
De 1919 à 1945	5%	2%	1%
De 1946 à 1970	56%	41%	67%
De 1971 à 1990	35%	51%	31%
De 1991 à 2005	0%	3%	1%
De 2006 à 2013	4%	0%	0%

Source : Insee, recensement 2016.

L'ensemble de Malpassé est composé à 91% de logements collectifs. L'IRIS des Cèdres-Cypres est celui où la part des maisons est la plus élevée (24%). Les deux IRIS de grands ensembles comprennent uniquement des logements collectifs. Au-delà de la diversité du bâti, on observe également à Malpassé des logiques de fonctionnement relativement cloisonnées entre les différents espaces.

1.2.1.3 Sous-espaces du quartier et stratifications résidentielles

Les différents sous-espaces de Malpassé s'avèrent relativement autonomes tant entre les différents types de bâtis qu'au sein des cités d'habitat social. Plusieurs éléments peuvent expliquer cela.

D'abord, Malpassé se caractérise par l'absence de centralité. Les différents bâtiments sont construits le long de longues rues, il n'y a pas de places avec commerces et institutions qui pourraient être des lieux de rencontre. Plutôt, les rares commerces (deux snacks et une petite épicerie) qui subsistent depuis le développement du centre commercial du Merlan, à quelques centaines de mètres, sont dispersés et relativement cachés dans le quartier. Aucun espace principal de convivialité avec commerces et institutions ne vient rendre l'ensemble homogène ou favoriser l'émergence d'une identité globale de quartier. Dans son étude de la zone d'habitat social, N. Venel note que Malpassé se présente comme un ensemble éclaté de groupes d'immeubles avec chacun leur identité propre et fonctionnant de manière autonome¹. Durant mon enquête, plus de dix ans après, ce constat s'est avéré toujours prégnant, et renforcé par les travaux de rénovation urbaine en cours. Le cloisonnement entre les sous-espaces du quartier est particulièrement visible, avec d'une part les zones d'habitat social collectif ou les copropriétés dégradées, et d'autre part les zones plus pavillonnaires. Ces dernières sont davantage tournées vers le quartier résidentiel de Saint-Just et le centre de la ville. À l'inverse, les zones de grands ensembles sont tournées vers le centre commercial du Merlan et les autres quartiers au nord (Saint-Barthélemy, Frais Vallon).

De plus, les différentes cités d'habitat social ne constituent pas un ensemble homogène, mais abritent des logiques de stratification résidentielle au niveau de chaque groupe d'immeuble. Contrairement au cas de Ciutat Meridiana où la stratification résidentielle était plutôt faible et organisée de manière verticale (les ménages les plus précarisés dans les appartements en bas des immeubles), à Malpassé celle-ci est plus prégnante. La stratification résidentielle se fait entre les sous-espaces du quartier et entre les différents

¹ Nancy VENEL et Fährad KHOSROKHAVAR (PREFACE), *Communauté et communautarisme au Val Fourré et dans les quartiers nord de Marseille*, op. cit.p.29.

immeubles. L'inscription spatiale des groupes se traduit dans le langage, chacun ayant tendance à s'identifier par son appartenance à un sous-quartier, un groupe d'immeubles (« les Lavandes », « les Oliviers B », « les Cèdres », « Corot »). La stratification résidentielle à l'intérieur du quartier se traduit par des atmosphères différentes selon les immeubles où résident des populations hétérogènes socialement et ethniquement (voir 1.2.2.3).

Le programme de rénovation urbaine qui démarre en 2004 vient, en partie, bousculer cette organisation urbaine.

1.2.1.4 L'impact de la rénovation urbaine sur l'organisation du quartier

Une partie du quartier de Malpassé fait partie des quatorze quartiers politique de la ville sélectionnés par le premier programme national de rénovation urbaine (PNRU1) à Marseille, pour la période 2003-2015. Ce projet de rénovation urbaine n'a pas d'équivalent dans le cas barcelonais, où les politiques de réhabilitation menées dans les années 2000 sont d'une ampleur bien moindre. Le projet de rénovation du quartier comprend la démolition de plusieurs immeubles (tour des Cypres, Cèdres), des réhabilitations et résidentialisations d'autres cités (Lauriers, Genêts, Cypres B), et la construction de nouveaux logements (Cèdres nord), mais pas d'intervention sur les copropriétés dégradées. La construction d'un centre social ainsi que d'un bâtiment rassemblant commerces et activités médicales est prévue. Des aménagements urbains de voirie, de place et de circulations piétonnes font également partie du projet (voir Illustration 1). En 2015 ce projet a été retenu pour être poursuivi dans le cadre du PNRU2 jusqu'en 2020.

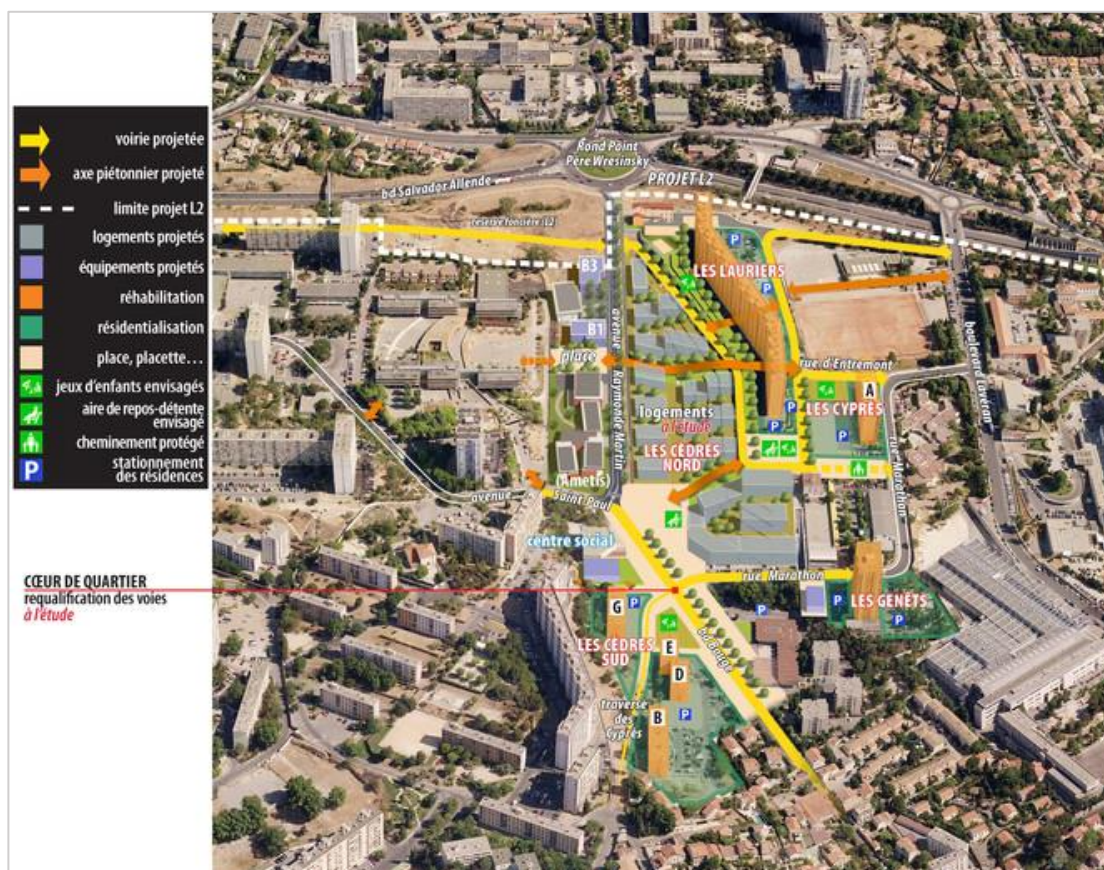
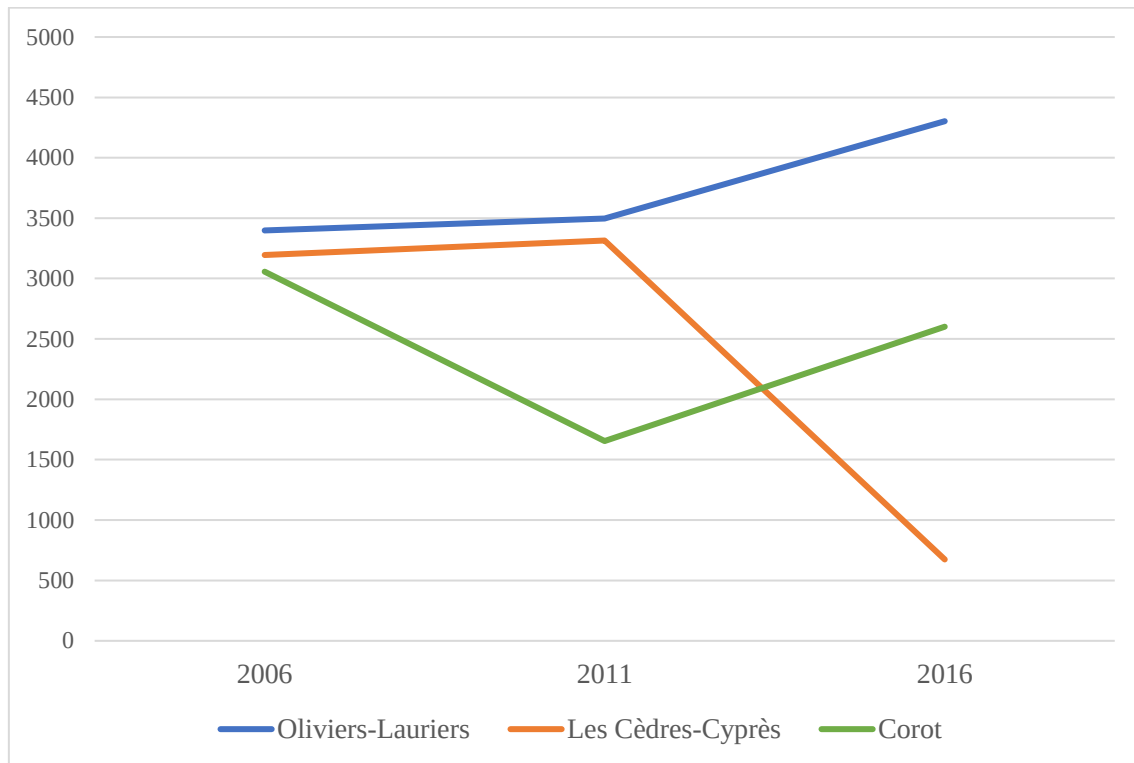


Illustration 1 : Projet de renouvellement urbain de Marseille Rénovation Urbaine pour Malpassé (2012)¹

Le projet de rénovation urbaine a d'importantes conséquences sur l'organisation urbaine et sociale à Malpassé. Sur le plan social tout d'abord, les programmes de démolition de plusieurs immeubles du quartier conduisent à une baisse de la population. Cette baisse est visible dans la population globale de Malpassé, puisqu'entre 2006 et 2016 on passe de 9 650 à 7 580 habitants. Si on s'intéresse à l'évolution de la population à l'échelle de chaque IRIS (voir Graphique 14), on remarque que la population des Cèdres-Cypres diminue fortement entre 2011 et 2016. Elle passe de 3 315 à 674 habitants, soit une perte de 80% de la population. Cette baisse s'explique par le départ des habitants des cités visées par la démolition, relogés dans d'autres cités (les Oliviers notamment, mais aussi dans des quartiers voisins comme Frais-Vallon). En 2016, les nouveaux immeubles ne sont dans la majorité pas encore construits (excepté ceux aux Cèdres nord dont l'emménagement s'est fait au printemps 2017).

¹ MARSEILLE RENOVATION URBAINE, *Projet de renouvellement urbain de Malpassé* [Image], 2019, URL complète en biblio.

Graphique 14 : Évolution de la population selon les IRIS entre 2006 et 2016



Source : Insee, recensements 2006, 2011 et 2016.

Sur le plan urbain, ensuite : au moment de l'enquête, les travaux sont en cours depuis une dizaine d'années. Plusieurs nouveaux équipements sont achevés : le nouveau bâtiment du centre social est construit en 2008, la maison départementale des services rassemblant divers guichets est ouverte, ainsi que différents locaux dédiés à des activités commerciales. La réhabilitation de deux immeubles, les Genêts et les Cyprès B, est terminée en 2015. De plus, de nouveaux immeubles de logements sociaux aux Cèdres nord sont livrés début 2017, pour accueillir des habitants du quartier souhaitant y être relogés, et de nouveaux locataires. Cependant, le quartier d'habitat social de Malpassé reste un quartier en chantier permanent. La démolition en juillet 2016 de la tour des Cyprès, par implosion, provoque un important nuage de poussière durant plusieurs semaines. L'espace vacant laissé fera l'objet d'un travail de concertation avec les habitants en vue de son futur aménagement fin 2016. D'importants travaux ont lieu dans la barre des Lauriers. Des immeubles des Cèdres sud en attente de démolition sont murés. De manière générale, la circulation piétonne dans le quartier est difficile et les espaces publics peu entretenus.



Photographie 7 : Bâtiments des Cèdres nord murés en vue de leur démolition (2016)



Photographie 8 : Voies de circulation devant le centre social, au second plan la barre Bellevue et la tour des Lavandes (2016)



Photographie 9 : Nouveaux immeubles de logements sociaux construits aux Cèdres nord à côté de la barre des Lauriers (2016)



Photographie 10 : Espaces verts à proximité de l'ancien centre commercial fermé (2016)

L'organisation urbaine et sociale du quartier, qui se caractérisait déjà par une absence de centralité et un fonctionnement cloisonné entre sous-espaces, se trouve donc bousculée par les nombreux travaux induits par le projet de rénovation urbaine. Cette politique impacte également la composition sociodémographique du quartier.

1.2.2 Un quartier des groupes ethniques minorisés de classe populaire

Malpassé est un quartier accueillant une large part de groupes ethniques minorisés de classe populaire. La ségrégation urbaine à l'œuvre dans l'espace marseillais a conduit depuis les années 1960 à une concentration des groupes ethniques minorisés de classe populaire dans les arrondissements du nord de la ville. Concernant les transformations sociodémographiques, Malpassé se révèle être un quartier relativement vieillissant qui abrite des classes populaires parfois éloignées de l'emploi. Des disparités entre les sous-espaces permettent néanmoins d'apporter des touches de nuance. De plus, l'organisation urbaine du quartier en sous-espaces se double d'une organisation hiérarchisée socialement et ethniquement.

1.2.2.1 Des classes populaires installées à l'épreuve de la rénovation urbaine

Les classes populaires constituent la grande majorité des habitants de Malpassé. Plusieurs lignes d'écartèlement se dessinent au sein de ce groupe social. J.-C. Chamboredon et M. Lemaire ont montré que les quartiers de grands ensembles accueillent, à l'origine, différents types de populations¹. Ils proposent de les caractériser en deux idéaux-types : les « passants », de jeunes ménages des fractions les plus stabilisés des classes populaires pour qui l'installation dans le quartier constitue un tremplin pour une mobilité sociale et résidentielle ascendante, et les « sédentaires », qui font partie de fractions plus précarisées des classes populaires. Cette typologie s'avère toujours fructueuse pour P. Gilbert, qui la mobilise pour le cas de la rénovation urbaine aux Minguettes². De plus, dans le cas des copropriétés dégradées, R. Habouzit montre comment le processus de relogement, en induisant une modification des stratégies résidentielles et professionnelles, vient transformer les positions sociales occupées par les habitants relogés³. À Malpassé, le projet de rénovation en cours impacte particulièrement les franges les plus précaires des

¹ Jean-Claude CHAMBOREDON et Madeleine LEMAIRE, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *op. cit.*

² Pierre GILBERT, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine*, *op. cit.*, p.163.

³ Rémi HABOZIT, « Positions résidentielles, positions professionnelles et division sexuée des rôles : analyse des différences internes aux habitant-e-s dans un quartier populaire en rénovation urbaine », *SociologieS*, 2019, URL complète en biblio.

classes populaires dominantes dans le quartier, et transforme le peuplement de certains sous-espaces du quartier.

Différentes temporalités d'installation dans le quartier

Une part importante des habitants du quartier de Malpassé y est installée de longue date. En 2006, 46% des ménages résidaient dans le quartier depuis au moins 1996. La part des ménages anciens augmente avec le temps, mais la rénovation urbaine a conduit au départ, en 2011, de ménages installés depuis longtemps. Ainsi, la part des ménages installés depuis plus de 10 ans a diminué de 7 points entre 2011 et 2016 (voir Tableau 10). L'étude de l'ancienneté des habitants du quartier montre des groupes distincts en fonction de spécificités résidentielles. Une partie des habitants de Malpassé est installée depuis longtemps dans le quartier. Ce trait est commun aux sous-espaces d'habitat social (Oliviers-Lauriers) comme au noyau villageois (Cèdres-Cyprés). En effet, la moitié des ménages de ces deux sous-espaces y est installée depuis plus de 10 ans. Cependant, une part non négligeable réside dans le quartier depuis moins de dix ans, témoignant du renouvellement de la population. Ce taux est particulièrement élevé dans les copropriétés dégradées (IRIS Corot), où le taux de ménages installés depuis moins de deux ans était de 12% en 2006 et 16% en 2016.

Tableau 10 : Évolution de la date d'emménagement des ménages par IRIS (en %)

		Moins de 2 ans	Entre 2 et 4 ans	Entre 5 et 9 ans	Depuis 10 ans et plus
2006	Malpassé (moy)	10	15	29	46
	Oliviers-Lauriers	7	15	32	46
	Cèdres-Cypres	13	7	28	53
	Corot	12	21	26	41
2011	Malpassé (moy)	7	16	18	59
	Oliviers-Lauriers	7	17	18	57
	Cèdres-Cypres ¹	n.s.	9	7	83
	Corot	11	18	23	48
2016	Malpassé (moy)	9	16	23	52
	Oliviers-Lauriers	5	13	21	61
	Cèdres-Cypres	1	15	27	58
	Corot	16	21	25	38

Source : Insee, recensements 2006, 2011 et 2016.

Les habitants de Malpassé sont principalement des locataires (voir Tableau 11). Malgré les démolitions de logements sociaux dans le cadre du programme de rénovation urbaine les locataires représentent, en 2016, 90% des ménages. La part des locataires HLM est restée stable entre 2006 et 2016 et s'élève à 88% de la population.

Tableau 11 : Évolution du statut d'occupation du logement chez les ménages

	2006	2011	2016
Propriétaires	10%	9%	8%
Locataires	89%	91%	91%
Occupants à titre gratuit	1%	0%	1%

Source : Insee, recensements 2006, 2011 et 2016.

Cette répartition reste relativement inégale selon les sous-espaces du quartier (voir Tableau 12). En effet, les locataires du parc social constituent 97% des ménages aux

¹ Les résultats pour l'IRIS des Cèdres-Cypres doivent être interprétés avec prudence pour les années 2011 et 2016 en raison de la baisse de la population induite par les déménagements dans le cadre de la rénovation urbaine.

Oliviers-Lauriers, et 78% aux Cèdres-Cyprès. En revanche, ils sont moins présents à Corot, où se trouvent exclusivement des logements collectifs privés.

Tableau 12 : Statut d'occupation du logement chez les ménages selon IRIS en 2016

	Propriétaires	Locataires	Locataires HLM	Occupées à titre gratuit
Oliviers-Lauriers	2%	98%	97%	0%
Cèdres-Cyprès	16%	83%	78%	1%
Corot	16%	81%	55%	3%

Source : Insee, recensement 2016.

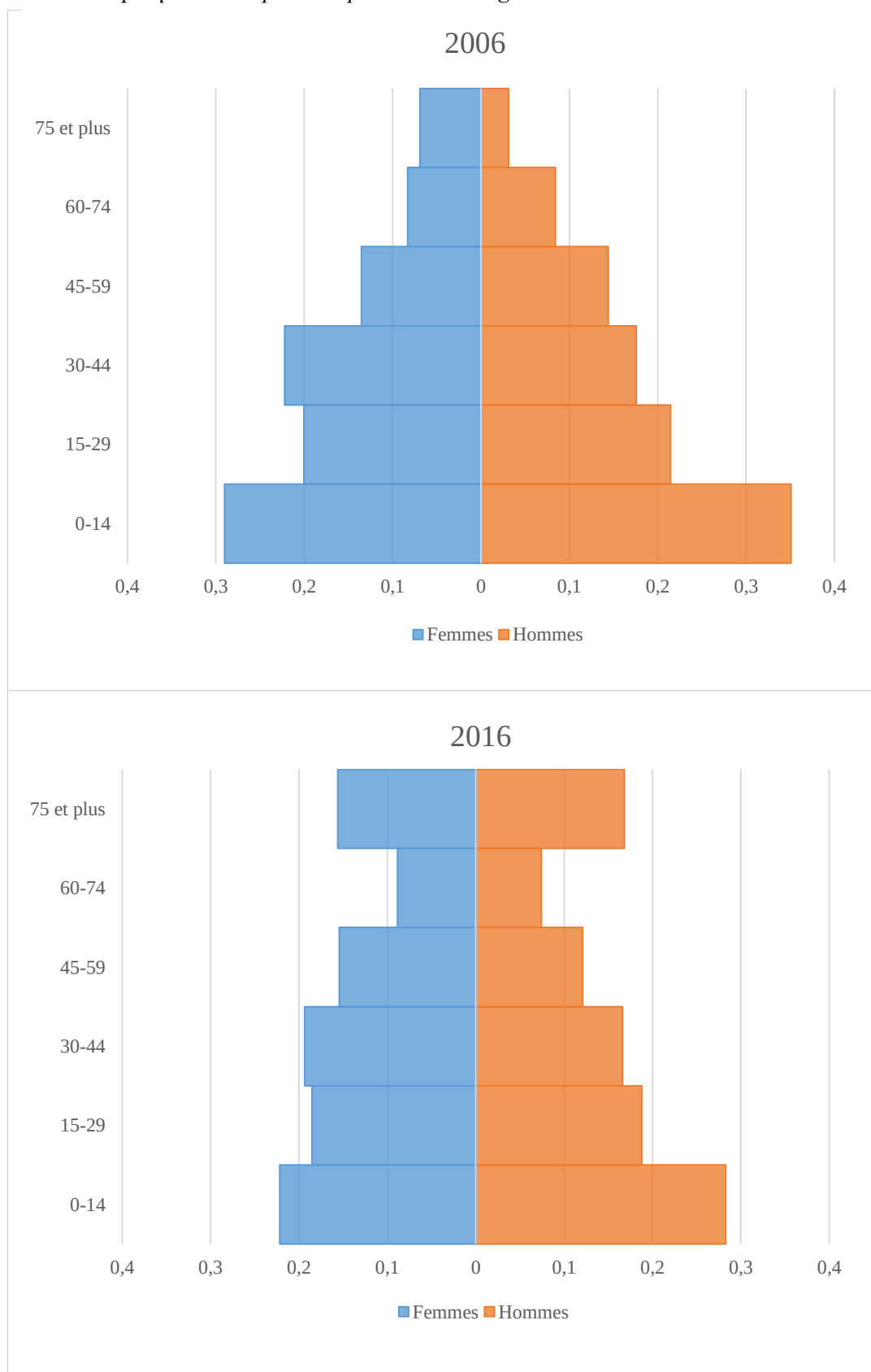
Au moment de l'enquête, le peuplement de Malpassé se trouve affecté par la rénovation urbaine et montre des signes de renouvellement. Les travaux de rénovation et de démolitions des immeubles en cours ont conduit au départ de nombreux ménages du quartier (notamment des cités des Cèdres). Les travaux sur la rénovation urbaine montrent que les démolitions favorisent la mobilité résidentielle des « passants », les fractions stabilisées des classes populaires, et retiennent sur place les franges les plus précaires des habitants, notamment les « sédentaires »¹. À Malpassé, le programme de rénovation urbaine étant en cours au moment de l'enquête, on ne peut conclure aux effets des relogements sur le peuplement du quartier à ce stade. Néanmoins, on peut faire l'hypothèse que les ménages appartenant aux fractions les plus précaires sont ceux installés historiquement dans le quartier. En effet, plusieurs observations dans le quartier vont dans ce sens : les populations installées de longue date appartiennent le plus souvent aux fractions les plus précaires et sont aussi les plus âgées.

Une population vieillissante

Entre 2006 et 2016, la population de Malpassé vieillit. Comme le montre le graphique suivant, la part des 0-14 ans dans la population diminue, passant de 32 à 25%. Surtout, la population des plus de 75 ans augmente durant cette période, passant de 3 à 17% chez les hommes et de 7 à 16% chez les femmes. Les autres tranches d'âge, 15-29 ans et 30-44 ans, diminuent chacune de 2 points. Seule la catégorie 60-74 ans reste stable, à 8%. Cette situation est différente de celle de Ciutat Meridiana où le renouvellement de la population par les groupes ethniques minorisés a induit un rajeunissement de la population.

¹ Christine LELEVRIER, *Mobilités et trajectoires résidentielles des ménages relogés lors d'opérations de renouvellement urbain* [Rapport], Paris, Plan urbanisme construction architecture, 2008.

Graphique 15 : Population par tranche d'âge selon le sexe en 2006 et 2016



Source : Insee, recensements 2006 et 2016.

La population de Malpassé se caractérise par un ancrage local dans le quartier où, bien que les mobilités résidentielles ne sont pas dominantes, elles sont présentes du fait des démolitions liées à la rénovation urbaine. Cet ancrage local est renforcé par le vieillissement des habitants qui semblent être contraints à se maintenir sur place, d'autant plus dans un contexte de précarisation des ménages.

1.2.2.2 Rapport au travail et précarisation des ménages

On observe différentes situations quant au rapport à l'emploi. Si la part des actifs est dominante dans la population, le chômage structurel et l'inactivité s'avèrent importants. Ces éléments contribuent à la précarisation de certaines franges des classes populaires.

Le rapport au travail

La part des actifs dans la population des 15-64 ans est majoritaire et différenciée selon le sexe (voir ci-dessous). En 2016, 67% des hommes étaient actifs pour seulement 51% des femmes (bien que ce chiffre augmente).

Tableau 13 : Évolution de l'activité dans la population des 15-64 ans selon le sexe

	2006		2011		2016	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Actifs	46 %	65%	48 %	65%	51%	67%
Inactifs	54 %	35%	52 %	35 %	49%	33%

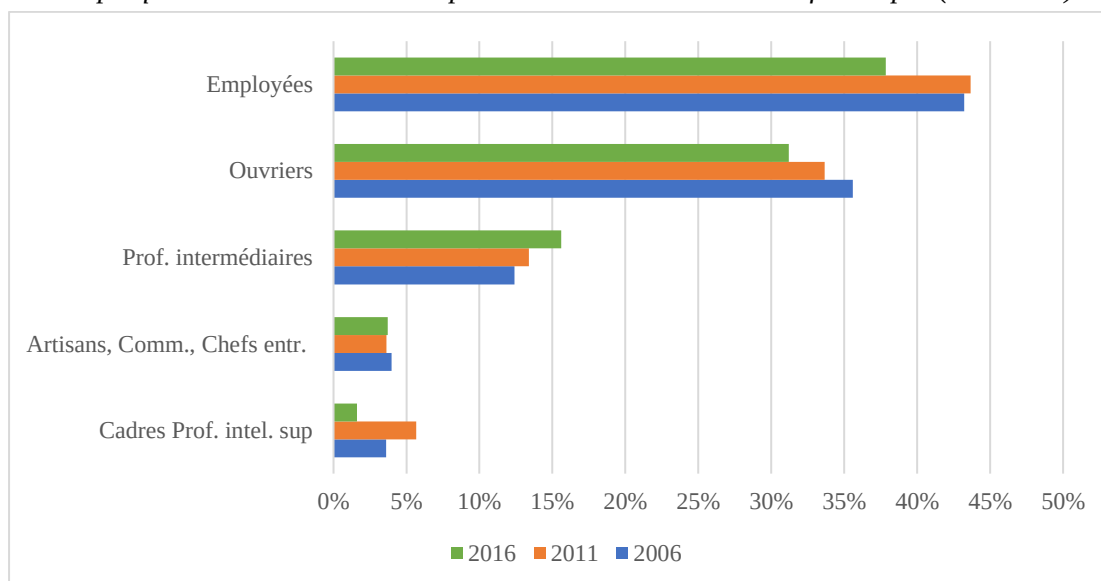
Source : Insee, recensements 2006, 2011 et 2016.

La répartition des PCS¹ à Malpassé est typique des classes populaires contemporaines où domine le couple ouvriers-employées² (voir graphique suivant). Les actifs occupés travaillent principalement comme employées dans le secteur tertiaire ou ouvriers, mais on retrouve aussi une part de professions intermédiaires qui s'élève à 16% en 2016.

¹ La catégorie « Professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) est une nomenclature de l'Insee en vigueur depuis 1982 qui classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

² Sophie BEROUD, Paul BOUFFARTIGUE, Henri ECKERT et Denis MERKLEN, *En quête des classes populaires: un essai politique*, Paris, la Dispute, 2016, p.95.

Graphique 16 : Évolution de la répartition des PCS chez les actifs occupés (15-64 ans)

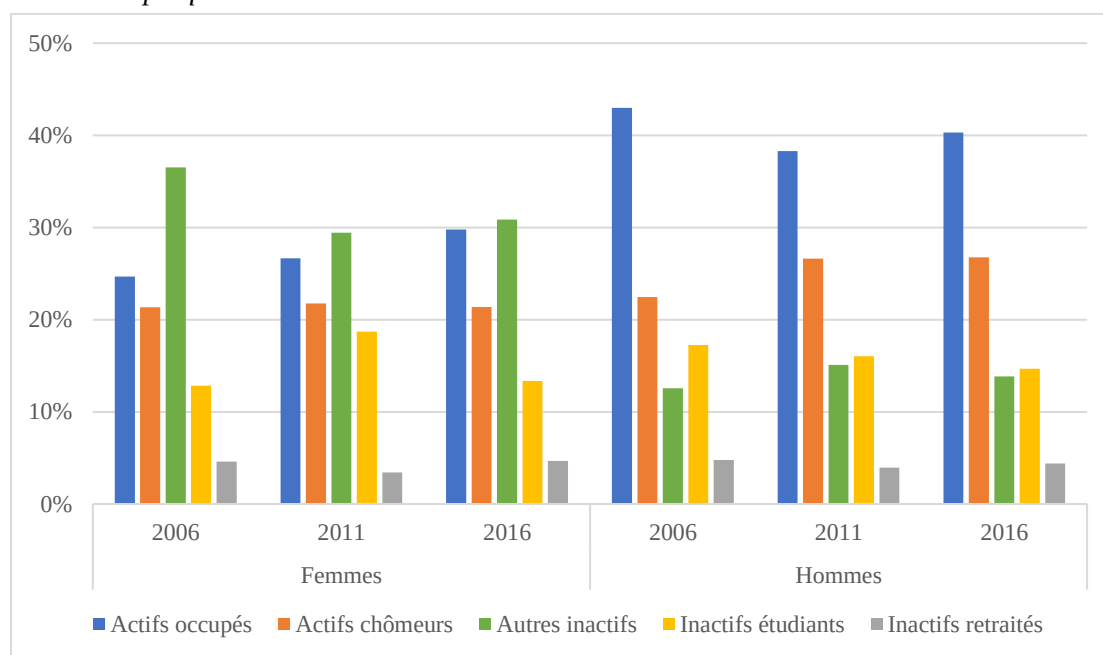


Source : Insee, recensements 2006, 2011 et 2016.

Cependant, l'analyse plus détaillée du rapport à l'activité montre que si la part des actifs occupés est majoritaire, celle des actifs chômeurs et des « autres inactifs »¹ est également importante (voir graphique suivant). Chez les femmes, elle représente 31% des individus en 2016 juste devant les actifs occupés (30%). Cette répartition suggère qu'une partie de la population de Malpassé entretient un rapport éloigné au marché du travail salarié et s'inscrit davantage dans des réseaux informels de travail ou de survie.

¹ La catégorie « autres inactifs » regroupe les individus inactifs n'étant ni retraités, ni étudiants.

Graphique 17 : Évolution détaillée de l'activité chez les 15-64 ans selon le sexe



Source : Insee, recensements 2006, 2011 et 2016.

Plusieurs indicateurs viennent en effet étayer l'hypothèse d'un éloignement du marché du travail. Le taux de chômage se révèle globalement plus élevé à Malpassé que dans l'ensemble du 13^e arrondissement. Les individus de la tranche 15-24 ans sont fortement touchés puisque le taux augmente entre 2006 et 2016 jusqu'à 21,8%. La tranche des 25-54 ans reste la plus touchée avec 27% de chômage.

Tableau 14 : Évolution du taux de chômage chez les 15-64 ans

	Malpassé			13e arrondissement		
	2006	2011	2016	2006	2011	2016
15-24 ans	15,9%	22,6%	21,8%	9,8%	13,7%	13,5%
25-54 ans	26,7%	27,8%	27,1%	15,3%	14,0%	15,3%
55-64 ans	9,3%	10,4%	15,8%	5,4%	4,7%	4,2%
Total	21,9%	24,0%	23,9%	12,4%	12,5%	13,3%

Source : Insee, recensements 2006, 2011 et 2016.

De plus, si on additionne la part des actifs chômeurs avec celle des « autres inactifs », les chiffres obtenus suggèrent que 47% de la population du quartier serait exclue du marché du travail. Ce taux est particulièrement élevé chez les femmes (voir Tableau 15).

Tableau 15 : Évolution de la part des actifs chômeurs et autres inactifs chez les 15-64 ans selon le sexe

	Malpassé			13e arrondissement		
	2006	2011	2016	2006	2011	2016
Hommes	35%	27%	41%	20%	22%	23%
Femmes	58%	51%	52%	32%	30%	31%
Total	48%	47%	47%	26%	26%	27%

Source : Insee, recensements 2006, 2011 et 2016.

Ce chiffre est également important à l'échelle du 13^e arrondissement (bien que moins élevé). Il convient de se pencher sur les conditions matérielles de vie des ménages, notamment les revenus, pour voir dans quelle mesure les individus éloignés du marché du travail sont exposés à la précarité et la pauvreté.

Revenus et précarité

L'étude des revenus des ménages de Malpassé montre qu'ils se situent en deçà de la médiane nationale, mais aussi de celle des quartiers politique de la ville (QPV) en 2016. En effet, pour cette année-là, le revenu médian à Malpassé est de 11 458 euros.

Tableau 16 : Évolution du revenu médian (en euros)

	2001	2006	2011	2016
Oliviers-Lauriers	7 762	10 870	11 206	11 461
Cèdres-Cypres	8 544	10 318	12 691	n.c ¹
Corot	13 803	14 345	15 570	11 456
Malpassé²	10 036	11 844	13 155	11 458
QPV	n.c	n.c	n.c	13 210
France métropolitaine	22 831	25 930	28 915	20 808

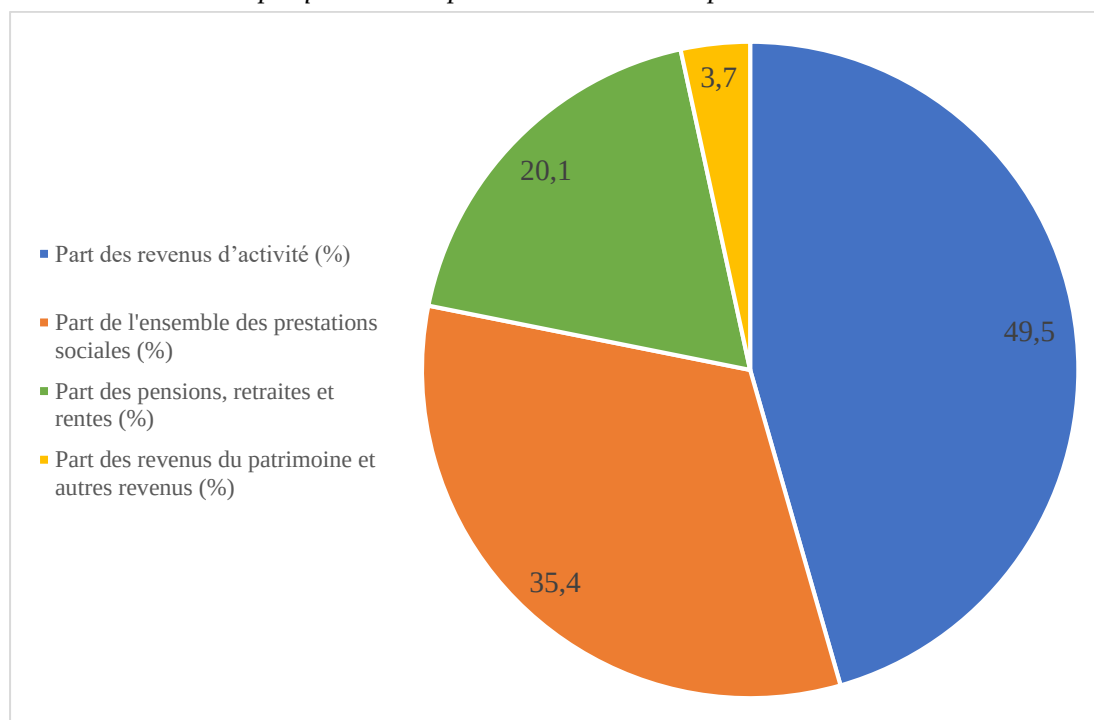
Source : Insee, RFLM 2001, 2006 et 2011, dispositif Filosofi 2016.

De plus, la composition des revenus des ménages montre une part importante de revenus issus des prestations sociales. En 2016, les ménages tirent 50% de leurs revenus de l'activité (dont le chômage), mais également 35% des prestations sociales (voir ci-après).

¹ Données non disponibles en raison du trop faible nombre de ménages dans l'IRIS.

² Calculé à partir des médianes des IRIS retenus.

Graphique 18: Composition du revenu disponible en 2016¹



Source : Insee, dispositif Filosofi 2016.

La population de Malpassé apparaît particulièrement exposée à la précarité et à la pauvreté. En 2016, 59% de la population des Oliviers-Lauriers vit en dessous du seuil de pauvreté², et 57% de la population de Corot, quand ce taux est de 44% pour l'ensemble des QPV en France. Cette précarité est peu visible dans l'espace public du quartier, mais ressort dans l'observation des activités des différentes associations à vocation sociale. Une antenne du Secours Populaire distribue chaque vendredi des colis alimentaires à des habitants qui sont nombreux à attendre devant le local ce jour-là. De plus, l'observation régulière de l'accueil du centre social du quartier permet également d'attester de cette réalité : de nombreuses mères de famille s'y présentent pour demander de l'aide et faire part de leur situation économique précaire.

Malpassé constitue donc un espace de classes populaires particulièrement exposées à la précarité, même si une partie des individus sont des actifs. S. Bérout *et al.*³ identifient deux pôles au sein des classes populaires : le premier est celui des fractions stabilisées, notamment du fait d'un rapport au travail durable ; le second est celui des fractions précarisées économiquement et socialement. À Malpassé, ces deux pôles existent avec

¹ Données disponibles uniquement pour les IRIS Oliviers-Lauriers et Corot.

² Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian.

³ Sophie BÉROUD, Paul BOUFFARTIGUE, Henri ECKERT et Denis MERKLEN, *En quête des classes populaires: un essai politique*, Paris, la Dispute, 2016, p.122.

une surreprésentation des fractions plus précarisées. La variable du genre joue un rôle important dans cette partition : les femmes sont davantage exclues du marché du travail que les hommes. Au-delà du rapport au travail, la composition ethnique des classes populaires constitue une autre ligne d'écartèlement des habitants de Malpassé.

1.2.2.3 Un quartier de groupes ethniques minorisés hétérogènes

Les quartiers des arrondissements du nord de Marseille constituent des espaces des groupes ethniques minorisés de classe populaire. En effet, les grands ensembles ont d'abord été construits pour loger les rapatriés d'Algérie. Le départ des classes populaires et moyennes du groupe ethnique majoritaire à partir des années 1980 ainsi que les processus de ségrégation ethnique ont conduit à concentrer les groupes ethniques minorisés dans ces espaces¹. Contrairement aux quartiers populaires de Barcelone, à Marseille, les groupes ethniques minorisés sont présents depuis la construction des quartiers populaires périphériques. À Malpassé, la part des étrangers et encore davantage celle des immigrés dans la population est supérieure à la moyenne du 13^e arrondissement (voir Tableau 17). En 2016, 19% des habitants du quartier étaient immigrés et 68% étaient Français.

Tableau 17 : Situation de nationalité des individus entre 2006 et 2016

	Malpassé			13^e arrondissement		
	Français ²	Étrangers ³	Immigrés ⁴	Français	Étrangers	Immigrés
2006	73%	9%	18%	83%	6%	12%
2011	71%	12%	18%	83%	6%	11%
2016	68%	12%	19%	81%	7%	12%

Source : Insee, recensements 2006, 2011 et 2016.

Les données des nationalités de la population du 13^e arrondissement de Marseille (non disponibles à l'échelle du quartier) et celles du pays de naissance des immigrés donnent plus de précisions sur la diversité des groupes ethniques minorisés de cet arrondissement. En 2016, parmi les 7% d'étrangers résidant dans le 13^e arrondissement, les nationalités

¹ Jocelyne CESARI, « Les quartiers Nord de Marseille : ni banlieues, ni ghettos », *op. cit.*

² Un Français est un individu né en France et disposant de la nationalité française.

³ Un étranger au sens de l'Insee est un individu résidant légalement en France et qui ne possède pas la nationalité française. Les étrangers peuvent être nés à l'étranger, mais aussi en France (notamment les enfants de parents étrangers). Les étrangers sans statut légal (« sans papiers ») ne sont pas comptabilisés.

⁴ Un immigré selon l'Insee est un individu né à l'étranger et ayant acquis la nationalité française au cours de sa vie.

les plus représentées étaient : algérienne, turque et tunisienne. De la même manière, parmi la population immigrée française, les trois pays de naissance les plus représentés sont l'Algérie, la Tunisie et la Turquie (voir tableau ci-dessous). Plus de 69% des immigrés sont nés dans un pays d'Afrique.

Tableau 18 : Pays de naissance des immigrés résidant dans le 13^e arrondissement de Marseille (en % de la population immigrée)

Algérie	34%
Autres pays d'Afrique	19%
Autres pays	13%
Tunisie	8%
Turquie	7%
Maroc	7%
Italie	3%
Autres pays d'Europe	3%

Source : Insee, recensement 2016.

Au-delà de ces données, qui ne reflètent que partiellement la composition ethnique du quartier, d'autres données qualitatives permettent d'affiner l'analyse de cette variable. N. Venel note que la stratification résidentielle des différentes cités de Malpassé obéit, en partie, à des logiques ethniques. Ainsi, l'identification à l'une des cités du quartier va de pair avec une identification ethnique¹ : les Lauriers et les Cyprès rassemblent des populations maghrébines et comoriennes ; les Comoriens sont dominants à Corot. Ces deux groupes constituent les habitants majoritaires dans les quartiers de grands ensembles du nord de la ville, dévalorisés sur le marché du logement social². Si ces deux groupes partagent surtout des conditions matérielles d'existence similaires, on observe des regroupements communautaires. Le lieu de fréquentation de la mosquée fait l'objet d'une partition ethnique et générationnelle. La mosquée des Cèdres constitue le lieu de culte des musulmans et musulmanes maghrébins plutôt âgés du quartier (mais attire aussi des fidèles d'autres quartiers de Marseille). Les jeunes maghrébins privilégient la salle de prière des Oliviers B, tout comme les musulmans comoriens, qui envoient également leurs enfants à l'école coranique dans ce même lieu.

¹ Nancy VENEL et Fährad KHOSROKHAVAR (PREFACE), *Communauté et communautarisme au Val Fourré et dans les quartiers nord de Marseille*, op. cit., p.33.

² Valérie SALA PALA, *Discriminations ethniques: les politiques du logement social en France et au Royaume-Uni*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

Les Cèdres sud et nord sont des cités où vivent majoritairement des Gitans. Les populations gitanes font l'objet d'une ethnicisation particulière au sein du quartier. D'une part, parce qu'elles valorisent un entre-soi communautaire (voir Chapitre 5 pour plus de précisions) et d'autre part, parce que leur faible insertion professionnelle et leur position sociale dominée de manière générale fait figure d'un repoussoir ethnicisé pour les autres groupes du quartier. Les observations du début des années 2000 s'avèrent toujours valables au moment de l'enquête, puisque le peuplement des cités n'a pas été réellement modifié (bien qu'une grande partie des Cèdres soit en cours de démolition).

Si les différents groupes ethniques résidant à Malpassé sont hétérogènes et obéissent à certaines logiques communautaires, on ne saurait conclure à une prépondérance d'un fonctionnement communautaire interne à ces différents groupes. Si des lignes d'écartèlement existent bel et bien au sein des groupes ethniques minorisés, celles-ci ne prennent pas le pas sur les frontières sociales et ethniques existantes vis-à-vis des autres groupes sociaux. À Malpassé, comme dans d'autres quartiers populaires, deux oppositions entre « eux » et « nous » dominent. D'une part, comme le propose R. Hoggart, le refuge dans le groupe local et le développement de liens avec le voisinage constituent une condition de survie face à un monde social inconnu et souvent hostile¹. D'autre part, à Malpassé, mes observations et celles de N. Venel montrent que cette opposition se manifeste par le développement d'un « nous les quartiers nord » face à un « eux les quartiers sud ». Elle est particulièrement visible dans les mobilisations au sein de l'espace local de participation (voir chapitres suivants). De plus, cette opposition sociale se double d'une opposition ethnique entre « nous les Arabes et les Noirs » et « eux les Français », liée à la ségrégation et à l'ethnicisation des « quartiers nord ».

Malpassé constitue donc bien un quartier des groupes ethniques minorisés de classe populaire. L'organisation urbaine du quartier montre que plusieurs sous-espaces existent selon le type de bâti. Surtout, l'absence de centralité et l'éclatement urbain, renforcés par les travaux de rénovation urbaine en cours au moment de l'enquête, rendent difficile l'existence d'une identité commune liée au quartier. L'échelon de la cité ou du sous-espace est privilégié par les habitants. Les évolutions démographiques visibles depuis les années 2000 sont cohérentes avec les analyses développées par P. Gilbert, puisque la rénovation urbaine, en cours, ne semble pas modifier structurellement le peuplement. On assiste tout de même à une baisse du nombre d'habitants, une précarisation des ménages et un éloignement des femmes du travail professionnel. Néanmoins, des nuances apparaissent : si le couple ouvrier-employée domine les PCS, la part des professions intermédiaires augmente. Dans un contexte de ségrégation ethnique et de stigmatisation

¹ Richard HOGGART, *La culture du pauvre*, op. cit.

des arrondissements nord de Marseille, les habitants de Malpassé sont majoritairement issus de groupes ethniques minorisés : Maghrébins, Comoriens et Gitans principalement. La présence quantitativement majoritaire de groupes ethniques minorisés se caractérise par des conditions matérielles d'existence communes et des identifications collectives différenciées qui rendent ces groupes hétérogènes.



En adoptant un regard historique sur les transformations des classes populaires, on voit que les temporalités sont différentes entre les cas barcelonais et marseillais. À Ciutat Meridiana, un important renouvellement de la population a eu lieu à partir des années 2000. En effet, on assiste au départ d'une population installée de longue date dans le quartier, conjointement à l'arrivée de nouveaux ménages de groupes ethniques minorisés de classe populaire. La crise de 2007 a pour conséquence une paupérisation de ces nouveaux ménages et, dans un second temps, l'arrivée d'une nouvelle vague d'installations contraintes par les conditions structurelles du marché de l'immobilier et de l'emploi à Barcelone. En reprenant le découpage des franges des classes populaires proposé par M. Subirats¹, on peut tirer plusieurs conclusions concernant les transformations des classes populaires à Ciutat Meridiana. La part des jeunes de classe populaire majoritaire ethniquement a diminué (sans pour autant disparaître) au profit d'une partition plus duale entre habitants espagnols âgés de la classe ouvrière et nouveaux résidents des groupes ethniques minorisés de classe populaire. Ces transformations récentes des classes populaires urbaines à Barcelone contrastent avec des logiques de peuplement plus anciennes dans le cas marseillais. À Malpassé, les groupes ethniques minorisés de classe populaire sont historiquement présents dans ce quartier construit pour loger au départ les rapatriés d'Algérie. Le départ des classes moyennes du groupe ethnique majoritaire dans les années 1980 a renforcé la stigmatisation et l'ethnisation des quartiers populaires du nord de Marseille. On assiste néanmoins à plusieurs transformations de ces groupes : arrivées de nouvelles populations (comme les Comoriens) et départs dans le cadre du projet de rénovation urbaine. À l'inverse de Ciutat Meridiana, à Malpassé la population vieillit. Dans les deux cas, les transformations des classes populaires donnent lieu à une précarisation des conditions de vie des habitants.

¹ Marina SUBIRATS, *Barcelona: de la necesidad a la libertad. Las clases sociales en los albores del siglo XXI*, op. cit.

Le rapport au politique des classes populaires urbaines, marqué par une augmentation de l'abstention électorale, est étroitement lié à ces transformations.

2/ ÉVOLUTIONS DU RAPPORT AU POLITIQUE DES CLASSES POPULAIRES URBAINES

En France, différents travaux ont mis en avant l'éloignement d'organisations politiques censées représenter les classes populaires depuis les années 2000¹. Dans le cas espagnol, les associations de voisins, organisations historiques de représentation des classes populaires à l'échelle municipale, souffrent d'un manque de renouvellement militant. Les transformations des classes populaires urbaines, plus éclatées autour de différentes lignes de fracture, rendent plus complexe le travail d'unification politique mené par ces organisations politiques. En étudiant les évolutions du rapport au politique des classes populaires, on voit que les transformations des classes populaires, mais aussi des organisations politiques censées les représenter conduisent à un éloignement de ces groupes de la participation électorale. Il se caractérise notamment par une montée de l'abstention et un éloignement des partis de gauche, à Ciutat Meridiana (2.1) comme à Malpassé (2.2). Pour autant, ces quartiers ne constituent pas des déserts politiques : à Ciutat Meridiana, je reviens sur l'historique des mobilisations du quartier et leur renouvellement. Dans le cas de Malpassé, cette histoire est moins riche, mais de récentes mobilisations feront l'objet d'une attention particulière par la suite.

2.1 À Ciutat Meridiana, renouvellement des mobilisations collectives et essor de l'abstention

Le rapport au politique des classes populaires urbaines à Ciutat Meridiana est traversé par un historique de mobilisations collectives en quête d'un renouvellement. La participation électorale est également bouleversée par les récents changements politiques structurels. Sans rentrer dans l'organisation contemporaine de la participation, qui nous intéressera dans les chapitres suivants, j'analyse les mobilisations collectives historiques à Ciutat Meridiana ainsi que les grandes tendances électorales.

¹ Rémi LEFEBVRE et Frédéric SAWICKI, « Le peuple vu par les socialistes », *op. cit.*

2.1.1 Un quartier de mobilisations collectives

À Barcelone, les quartiers populaires ont constitué et demeurent des lieux de mobilisations collectives. Ciutat Meridiana ne fait pas exception à cette analyse puisque l'histoire du quartier est marquée par d'intenses périodes d'action collective, emmenées notamment par l'association de voisins.

2.1.1.1 L'histoire des mobilisations collectives

Dès sa construction, le quartier de Ciutat Meridiana fait face à de nombreuses contraintes : sa situation géographique le rend isolé du reste de la ville et sa topographie en fait un territoire difficile d'accès. Le quartier est déconnecté des zones commerçantes alentour par des barrières physiques (montagnes, autoroutes) alors qu'il accueille une population importante. Cet isolement géographique associé à un manque criant d'équipements a été le point de départ de mobilisations importantes dès la fin des années 1960. À l'instar des autres quartiers ouvriers, les habitants du quartier créent une association de voisins à la fin des années 1960. L'association de voisins rassemble des militants de partis et syndicats de gauche interdits sous le régime franquiste, qui se mobilisent en alliant revendications pour la démocratisation du régime en même temps que pour un accès aux équipements collectifs dans le quartier¹. Quartier ouvrier, Ciutat Meridiana est un foyer de contestation et de résistance à la dictature franquiste. En témoigne le nom de « place rouge » donnée à la place principale du quartier suite à la légalisation du parti communiste en 1977. Emmenées par l'association de voisins, plusieurs mobilisations collectives participent à la construction d'une identité commune des habitants basée sur l'appartenance territoriale.

Les premières luttes urbaines concernent l'accès à des équipements collectifs dont le quartier est dépourvu². Comme mentionné plus haut (voir encadré p.77), les transports en commun constituent un enjeu central, particulièrement à Ciutat Meridiana, quartier difficilement accessible. L'association de voisins se mobilise pour l'accès aux transports en commun et pour la construction de voies de circulation à l'intérieur du quartier (escaliers). En 1973, parents d'élèves et membres de l'association de voisins se réunissent également pour revendiquer la construction d'une nouvelle école, puisque le quartier comptait jusque-là une seule école pour ses 15 000 habitants. L'insalubrité est également un objet de mobilisation. Toujours en 1973, l'association de voisins organise une

¹ Julio ALGUACIL GOMEZ, « La mobilisation citadine dans la transformation des quartiers périphériques de Madrid », *op. cit.*

² Ricard FERNANDEZ VALENTI, *Así era Nou Barris*, *op. cit.*

manifestation pour dénoncer l'invasion de rats dans les logements : les habitants organisent un concours du plus gros rat capturé¹.

Photographie 11 : Concours de rats organisé sur la Place Rouge à Ciutat Meridiana (1973)



Source : Asociación de vecinos de Ciutat Meridiana

Ces mobilisations collectives contribuent à la construction d'une identité collective commune chez les habitants, basée sur leur appartenance territoriale et de classe. En reprenant la proposition de R. Gould qui montre comment le lieu de résidence favorise ou non la participation à la Commune de Paris², on peut faire l'hypothèse qu'à Ciutat Meridiana l'espace local comme la solidarité de classe permettent ces mobilisations.

Les transformations structurelles des classes populaires dans les années 1980 et l'essor des politiques municipales de participation conduisent à une période de démobilisation des associations de voisins³. À Ciutat Meridiana, l'association se maintient, mais ses revendications, notamment en matière de transports publics, demeurent sans réponses. Les années 1990 marquent une seconde vague de luttes urbaines, au moment où l'action publique se tourne particulièrement vers ce quartier⁴. Les habitants se mobilisent pour l'arrivée d'une ligne de métro permettant de désenclaver le quartier – qui sera réalisée en 2011. L'accessibilité des différents espaces du quartier fait également l'objet de

¹ Mariela IGLESIAS, Miquel GARCIA et Pere LLIBRE, *Gent de Nou Barris*, *op. cit.*

² Roger GOULD, *Insurgent Identities: Class, Community, and Protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, University of Chicago Press, 1995.

³ Ismael BLANCO et Margarita LEON, « Social innovation, reciprocity and contentious politics », *op. cit.*

⁴ Ana CANO et Marisol GARCÍA, « Políticas de acción comunitaria en las periferias urbanas. Problemas de transferibilidad. », *op. cit.*

mobilisations, qui débouchent sur la construction d'escaliers mécaniques et d'un ascenseur reliant le haut et le bas du quartier.



Photographie 12 : L'ascenseur permettant de relier le bas et le haut du quartier (2017)

Au début des années 2000, les mobilisations des associations de voisins se tarissent, du fait notamment des transformations du peuplement du quartier. Les mobilisations collectives du 20^e siècle ont principalement concerné des demandes d'amélioration des conditions matérielles de vie dans le quartier. À partir des années 2000, ces enjeux deviennent moins importants.

2.1.1.2 Luites locales contre la précarisation des ménages

La crise économique qui affecte particulièrement les nouveaux résidents de Ciutat Meridiana est également un moment de mobilisation. L'association de voisins, fragilisée suite à la démobilisation à l'œuvre depuis les années 1980, cherche à se renouveler en intégrant les nouveaux habitants du quartier¹. En complément des réponses apportées à la précarisation de certains ménages par les acteurs associatifs locaux (voir chapitres suivants, au sujet notamment de la lutte contre les expulsions), je voudrais ici souligner quelques réponses locales des habitants et des associations, en particulier l'association de voisins. En 2014, des habitants du quartier ont mené plusieurs actions pour dénoncer les effets localisés de la crise. La municipalité conservatrice de Xavier Trías, à travers sa politique d'innovation technologique, avait pour projet la construction d'un Fab Lab dans

¹ Ismael BLANCO et Ricard GOMA, *El Municipalisme del bé comú*, Icaria., Barcelona, 2016, p.148.

le quartier, d'un budget de deux millions d'euros. En août 2014, l'association de voisins, dénonçant le manque d'action de la mairie face à la pauvreté à Ciutat Meridiana, l'occupe pour l'utiliser comme banque alimentaire autogérée¹. La même année, plusieurs habitants investissent et occupent le local des services sociaux municipaux pour dénoncer l'absence d'aide sociale aux ménages menacés d'expulsions². Les classes populaires urbaines sont donc loin d'être apathiques face aux transformations économiques et sociales qui les affectent. Dans le cadre d'une étude d'évaluation des effets de la crise dans les quartiers populaires de la région barcelonaise, un groupe de chercheurs s'est penché sur le cas de Ciutat Meridiana. Ils notent que si les acteurs associatifs locaux se sont mobilisés face à la crise, l'absence de soutien politique et de relations entre acteurs publics et associatifs a freiné la lutte menée contre la précarisation de certains ménages du quartier³. Il n'en reste pas moins que Ciutat Meridiana est un quartier où des mobilisations collectives et des formes d'engagement politique existent.

2.1.2 Un bastion historique de gauche marqué par la montée de l'abstention

La participation électorale et l'orientation du vote s'inscrivent dans la continuité des luttes urbaines et se traduisent par un vote historique pour le parti socialiste. Néanmoins, les transformations démographiques récentes du quartier révèlent des évolutions quant à l'abstention, à l'effritement partiel du vote socialiste, et au rapport des partis de gauche vis-à-vis des classes populaires.

2.1.2.1 Corps électoral et participation

Les transformations démographiques et l'arrivée de nouvelles populations de nationalité étrangère conduisent à une diminution du corps électoral dans la population. En Espagne, depuis 2000, les résidents étrangers des pays de l'Union européenne, et d'autres États ayant des accords de réciprocité⁴ avec l'Espagne leur conférant un statut légal (mais pas

¹ ALABAO, NURIA, « La organización de los nuevos pobres », *Periódico Diagonal*, 3 mars 2014, URL complète en biblio Ismael BLANCO et Ricard GOMA, *El Municipalisme del bé comú*, Icaria., Barcelona, 2016, p;158.

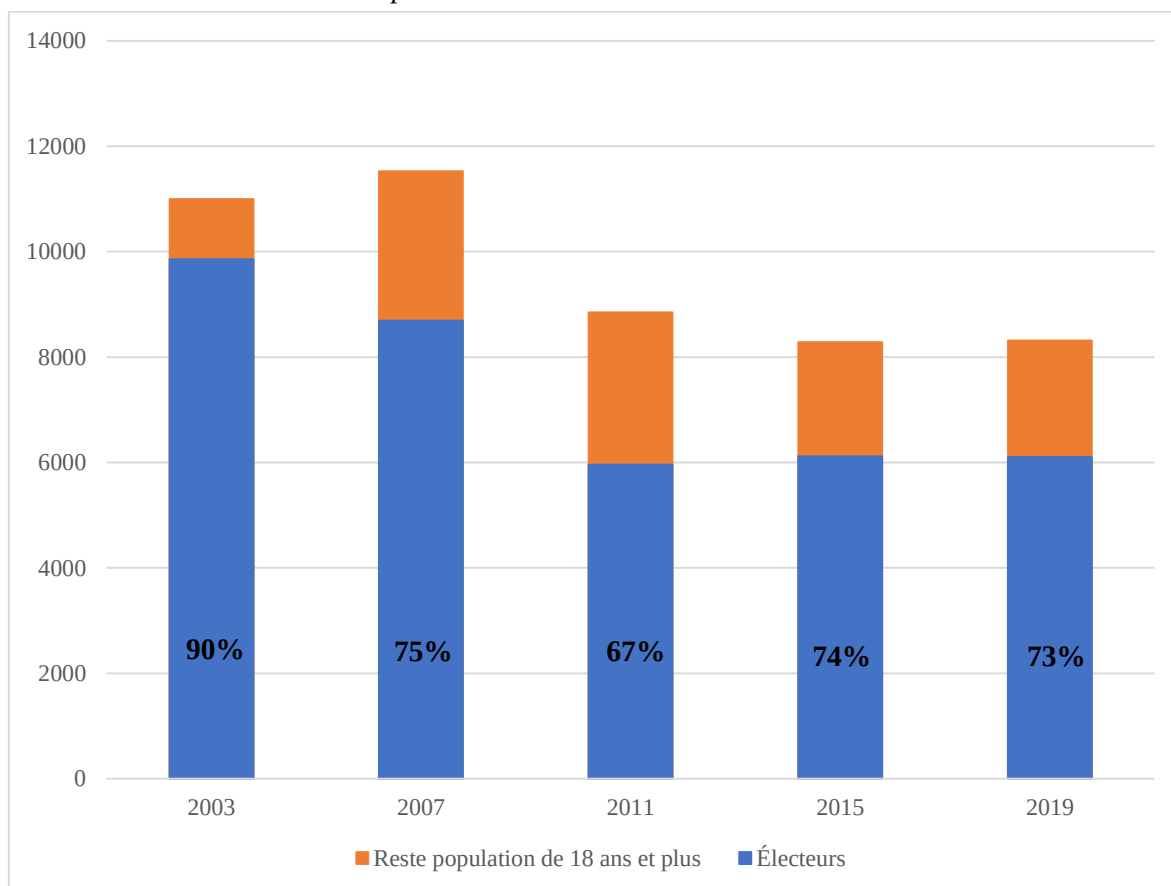
² Jesús GARCIA, « “Han anat en contra nostre perquè som líders veïnals” », *El País*, 4 décembre 2014, URL complète en biblio.

³ Ismael BLANCO et Oriol NEL·LO (dir.), *Barrios y crisis: crisis económica, segregación urbana e innovación social en Cataluña*, 1^a edición., Valencia, Tirant lo Blanch, 2018, pp.182-183.

⁴ Ces États sont la Bolivie, le Cap Vert, le Chili, la Colombie, l'Équateur, l'Islande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Paraguay, le Pérou, la Corée du Sud et Trinidad-et-Tobago.

la nationalité espagnole), peuvent voter aux élections régionales et municipales¹. Malgré cela, à Ciutat Meridiana, le corps électoral s'est réduit. En effet, quatre des principales nationalités des habitants étrangers résidant à Ciutat Meridiana ne sont pas incluses dans ces accords : les nationalités marocaine, pakistanaise, dominicaine et nigériane. Le graphique suivant montre la part des électeurs dans la population de plus de 18 ans du quartier. Il montre que celle-ci passe de 90% aux élections municipales de 2003 à 67% en 2011, puis remonte à 73% aux élections de 2019.

Graphique 19: Évolution de la part des électeurs aux élections municipales dans la population de plus de 18 ans à Ciutat Meridiana



Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 2003-2019.

Cette diminution de la part des électeurs dans la population de Ciutat Meridiana vient remettre en cause une vision légitimiste qui ferait des élections les événements privilégiés pour observer le rapport au politique des classes populaires urbaines.

¹ Mónica MENDEZ LAGO, « La participación de los extranjeros comunitarios en las elecciones municipales en España: 1999, 2003 y 2007 », in David Moya MALAPEIRA et Alba Viñas FERRER (dir.), *Sufragio y participación política de los extranjeros extracomunitarios en Europa*, Madrid, Fundació Carles Pi i Sunyer d'Estudis Autònoms i Locals, 2010, pp. 503-530.

Ce premier constat en tête, on peut néanmoins souligner plusieurs traits saillants concernant la participation électorale des habitants de Ciutat Meridiana. D’abord, la participation aux élections est plus faible que la moyenne et très différenciée selon le type d’élection. D’après le Tableau 19, la participation est globalement plus faible à Ciutat Meridiana que dans l’ensemble du district de Nou Barris. Les élections générales sont celles qui mobilisent le plus d’électeurs, tant à Ciutat Meridiana qu’à Nou Barris. À l’inverse, les élections municipales mobilisent bien moins d’électeurs, notamment entre 2007 et 2011.

Tableau 19 : Taux de participation aux élections municipales, locales et générales à Ciutat Meridiana et Nou Barris (2003-2019)

	Élections municipales			Élections locales (Parlement Catalogne)			Élections générales		
	Ciutat Meridiana	Nou Barris	Barcelone	Ciutat Meridiana	Nou Barris	Barcelone	Ciutat Meridiana	Nou Barris	Barcelone
2003	48%	54%	59%	50%	60%	66%			
2004							70%	75%	78%
2006				39%	52%	61%			
2007	38%	46%	50%						
2008							64%	69%	72%
2010				46%	64%	62%			
2011	42%	48%	53%				58%	64%	69%
2012				57%	61%	71%			
2015	48,5%	55%	60%	63%	72%	77%	63%	69%	72%
2016							50%	63%	69%
2017				63%	77%	81%			
2018									
2019	47%	58%	66%				58% ¹	67%	73%

Source : Departament d’Estadística de l’Ajuntament de Barcelona, 2003-2019.

La participation électorale à Ciutat Meridiana est finalement moins élevée que dans le reste du district de Nou Barris. Ciutat Meridiana étant un des quartiers les plus populaires ce district, l’abstention électorale s’explique par les conditions économiques de ses habitants. Cette observation est corroborée par plusieurs travaux mettant en avant la baisse de la participation électorale au sein des classes populaires espagnoles, tant du fait de l’éloignement de la gauche de ces groupes, que de l’augmentation des inégalités

¹ Chiffres de la participation à Ciutat Meridiana, Nou Barris et Barcelone pour les élections générales du 10/11/2019.

sociales ¹. De plus, l'arrivée de groupes ethniques minorisés dans le quartier, ne disposant pas tous du droit de vote à toutes les élections, conduit à un rétrécissement du corps électoral. Une fois ces précautions établies, reste à questionner l'orientation politique des électeurs du quartier.

2.1.2.2 Un bastion de la gauche espagnole

L'orientation politique des électeurs de Ciutat Meridiana se caractérise par un ancrage historique du Parti Socialiste Catalan (PSC). Comme le montre le Tableau 20, aux élections municipales, le PSC arrive en tête des voix à Ciutat Meridiana entre 2003 et 2011 ainsi qu'en 2019. En 2015, c'est la liste de BeC qui le devance.

Tableau 20 : Résultats électoraux des partis arrivés en tête aux élections municipales entre 2003 et 2019.

	Ciutat Meridiana	Nou Barris	Barcelone
2003	PSC (58%)	PSC (50%)	PSC (34%)
2007	PSC (51%)	PSC (44%)	PSC (30%)
2011	PSC-CP (43%) PP ² (21%)	PSC-CP (33%) PP (21%)	CiU (28%) PSC-CP (21%)
2015	BeC (36%) PSC (23%)	BeC (33%) PSC (16%)	BeC (25%) CiU (23%)
2019	PSC (38%) BeC (19%)	PSC (28%) BeC (23%)	ERC ³ (21,3%) BeC (20,7%)

Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 2003-2019.

Aux élections générales (voir tableau suivant), ce constat est encore plus flagrant puisque le PSC-PSOE est arrivé en tête à toutes les élections depuis 2004. Le parti communiste espagnol, très présent dans les quartiers populaires lors de la transition démocratique, est devenu *Izquierda Unida* (IU) en s'alliant avec d'autres partis de gauche radicale en 1986. Ses résultats électoraux ont toujours été relativement marginaux. En 2016, IU a rejoint la coalition *Unidos Podemos*. L'opposition des grands partis historiques (PP et PSOE) décline à partir de 2015, le deuxième parti à arriver en tête aux élections étant *En Comú*.

¹ Belén BARREIRO, « La progresiva desmovilización de la izquierda en España: un análisis de la abstención en las elecciones generales de 1986 a 2000 », *Revista Española de Ciencia Política*, 2002, vol. 0, n° 6, pp. 183-205; Pedro RIERA, « La abstención diferencial en la España de las autonomías. Pautas significativas y mecanismos explicativos », *Revista Internacional de Sociología*, 2012, vol. 70, n° 3, pp. 615-642.

² Partido popular (PP), parti de la droite conservatrice espagnole.

³ Esquerra Republicana Catalana (ERC), parti de gauche catalan indépendantiste.

Tableau 21 : Résultats électoraux des partis arrivés en tête aux élections générales entre 2004 et 2019.

	Ciutat Meridiana	Nou Barris	Barcelone
2004	PSC-PSOE (41%) PP (11%)	PSC-PSOE (38%) PP (14%)	PSC-PSOE (30%) CiU (16%)
2008	PSC-PSOE (40%) PP (12%)	PSC-PSOE (38%) PP (14%)	PSC-PSOE (31%) CiU (15%)
2011	PSC PSOE (27%) PP (14%)	PSC-PSOE (24%) PP (16%)	CiU (19%) PSC-PSOE (17%)
2015	PSC PSOE (19,1%) En Comú (18,7%)	En Comú (21%) PSC PSOE (15%)	En Comú (26%) ERC (11%)
2016	PSC PSOE (19%) ECP ¹ (18%)	ECP-GeC (19%) PSC PSOE (14%)	ECP (17%) ERC (12%)
2019 (avril)	PSC PSOE (26%) ECP-GeC (12%)	PSC-PSOE (23%) ECP-GeC (14%)	ERC (18%) PSC-PSOE (18%)
2019 (novembre)	PSC PSOE (24%) ECP-GeC (9,5%) Vox ² (5,8%)	PSC-PSOE (20%) ECP-GeC (12%)	ERC (15%) PSC-PSOE (15%)

Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 2004-2019.

Les élections de novembre 2019 montrent également une première poussée du jeune parti d'extrême droite Vox qui, avec 5,8% des voix, devance le PP à Ciutat Meridiana. Le parti d'extrême droite Vox, dont le secrétaire est Santiago Abascal, a été fondé en 2014 par des membres du PP critiques de la politique menée par Mariano Rajoy. Jusqu'en 2018, Vox est un parti extrêmement marginal dans le paysage politique espagnol³ : ses résultats sont de moins de 1% lors des élections régionales et générales de 2014 et 2015. En 2018, Vox remporte 11% des voix aux élections régionales d'Andalousie, notamment grâce aux villes accueillant des populations immigrées (comme El Ejido, théâtre de violences racistes dans les années 2000). Aux élections générales de 2019, le parti obtient 10,3% des voix en avril puis 9,9% aux élections de novembre : les premiers députés de Vox font leur entrée au Congrès⁴. Vox reste un parti très marginal en Catalogne où il obtient seulement 4,3% des voix aux élections générales de novembre 2019. Il prend néanmoins de l'importance aux élections de novembre 2019 à Ciutat Meridiana.

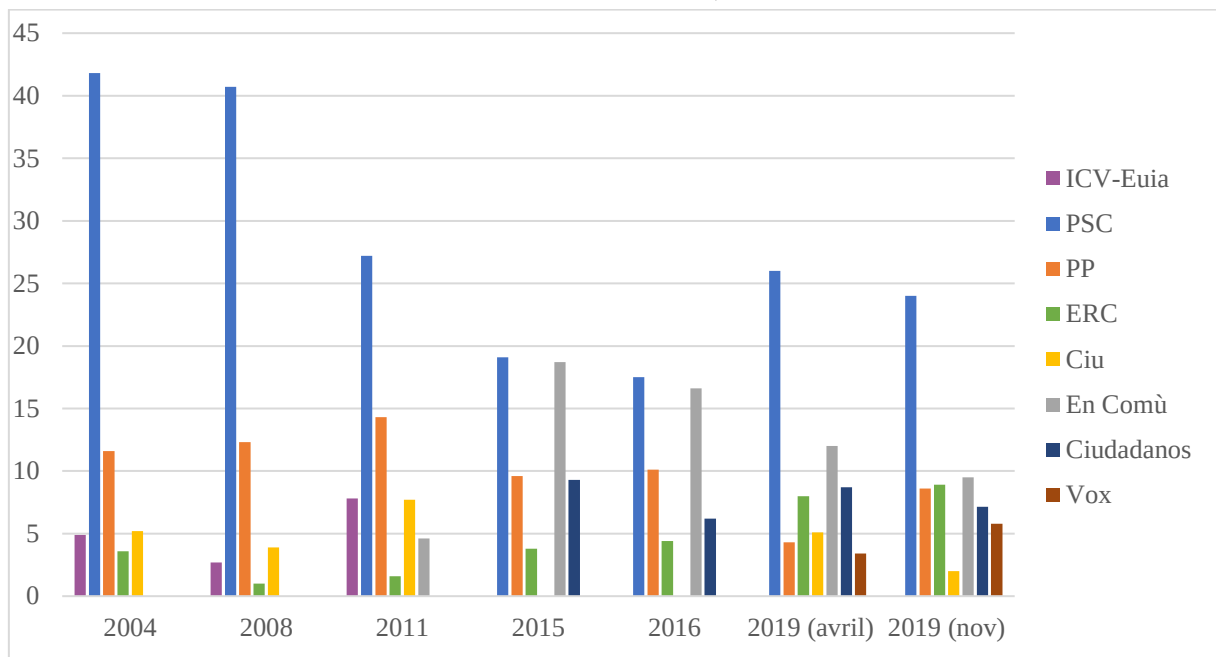
¹ En Comú Podem (ECP), plateforme de gauche radicale soutenue par Podemos et BeC. En 2019, elle se transforme en En Comú Podem-Guanyem en Comú (ECP-GeC)

² Parti d'extrême-droite espagnol apparu à la fin des années 2000.

³ Sonia ALONSO et Cristóbal Rovira KALTWASSER, « Spain: No Country for the Populist Radical Right? », *South European Society and Politics*, 2015, vol. 20, n° 1, pp. 21-45.

⁴ Stuart J. TURNBULL-DUGARTE, « Explaining the end of Spanish exceptionalism and electoral support for Vox », *Research & Politics*, 2019, vol. 6, n° 2, pp. 214-235.

Graphique 20 : Évolution des scores des partis aux élections générales à Ciutat Meridiana (en % du nombre d'électeurs)



Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 2004-2019.

Ciutat Meridiana est donc un quartier historiquement ancré à gauche. Comme le montre le graphique ci-dessus, le soutien au parti socialiste reste très fort et le nouveau parti de gauche radicale BeC-*En Comú* fait également de bons scores sur ce territoire. Le mouvement social du 15M a joué un rôle dans l'orientation de ce vote : E. Anduiza *et al.* montrent que les individus ayant pris part au mouvement ont tendance à davantage voter pour les petites formations politiques que les grands partis historiques¹. À Ciutat Meridiana, on peut faire l'hypothèse que le mouvement social a touché une partie infime des habitants, notamment ceux mobilisés dans l'association de voisins, tant la sociologie des individus investis dans ce mouvement est éloignée des classes populaires (population jeune et diplômée). Cela pourrait expliquer la permanence d'un vote pour le parti socialiste.

Enfin, une dernière caractéristique de l'orientation des électeurs de Ciutat Meridiana est la prégnance d'un vote anti-indépendantiste. Dans un contexte de politisation de l'indépendance catalane depuis 2010, si on s'intéresse aux résultats électoraux aux élections pour le Parlement de Catalogne (voir Tableau 22), on remarque que le vote pour des partis indépendantistes n'a pas émergé à Ciutat Meridiana. La composition sociale du quartier (des ouvriers originaires des régions rurales d'Espagne puis des groupes

¹ Eva ANDUIZA, Araceli MATEOS et Irene MARTIN, « Las consecuencias electorales del 15M en las elecciones generales de 2011 », *op. cit.*

ethniques minorisés issues des migrations internationales) explique cette orientation¹. En revanche, à Nou Barris, entre 2010 et 2012, le parti conservateur indépendantiste CiU arrive en tête. Ce vote anti-indépendantiste s'est par ailleurs transformé à partir de 2015 puisque le parti de droite libérale espagnol *Ciudadanos* arrive en tête à Ciutat Meridiana comme à Nou Barris. La question indépendantiste remet en cause le vote historique pour le PSC aux élections régionales.

Tableau 22 : Résultats électoraux des partis arrivés en tête aux élections du Parlement de Catalogne entre 2003 et 2017

	Ciutat Meridiana	Nou Barris	Barcelone
2003	PSC (27%) PP (7%)	PSC (27%) CiU (11%)	PSC (30%) CiU (28%)
2006	PSC (18%) PP (6%)	PSC (19%) CiU (10%)	CiU (29%) PSC (24%)
2010	PSC (16%) PP(9%)	CiU (31%) PSC (21%)	CiU (23%) PSC (11%)
2012	PSC (18%) PP (12%)	CiU(31%) PSC (21%)	CiU (21%) PP (11%)
2015	Ciudadanos (16,3%) PSC (16,2%)	Ciudadanos (22%) Junts pel sí ² (21%)	Junts pel sí (29%) Ciudadanos (14%)
2017	Ciudadanos (38%) PSC (24%)	Ciudadanos (31%) ERC (26%)	Ciudadanos (20%) ERC (17%)

Source : Departament d'Estadística de l'Ajuntament de Barcelona, 2004-2019.

L'ancrage historique à gauche de la population de Ciutat Meridiana s'inscrit dans l'histoire plus générale des luttes urbaines du quartier. Cette orientation politique se transforme au cours des dernières années. La prédominance du PSC se maintient aux élections municipales et générales et se double d'un approfondissement du vote de gauche (avec le soutien aux listes de gauche radicale Podemos/*En Comú*) au détriment du vote de droite conservatrice. En revanche, à l'échelle régionale, le vote socialiste s'amointrit au profit d'un vote de droite libérale anti-indépendantiste (*Ciudadanos*) dans un contexte d'exacerbation de la question catalane.

Dans les quartiers populaires espagnols, on assiste à une augmentation de l'abstention, à l'instar du cas français. La remise en cause des grands partis historiques par de nouvelles formations politiques (Podemos, *Ciudadanos* notamment) prend le pas sur l'opposition

¹ Oriol NEL·LO et Aina GOMÀ, « Geographies of discontent: urban segregation, political attitudes and electoral behaviour in Catalonia », *City, Territory and Architecture*, 2018, vol. 5, n° 1, p. 23.

² Candidature commune de différents partis indépendantistes de gauche composée principalement des partis *Convergència Democràtica de Catalunya* (CDC) et *Esquerra Republicana de Catalunya* (ERC).

traditionnelle entre le PSOE et le PP. Si à Ciutat Meridiana le vote socialiste reste souvent dominant, les récentes élections montrent qu'il se fissure au profit de nouvelles formations politiques. La nouvelle montée en puissance du parti d'extrême-droite Vox est visible à Ciutat Meridiana, mais reste marginale en Catalogne, à la différence du cas français.

2.1 À Malpassé, un rapport au politique marqué par la démobilisation électorale

À Malpassé, contrairement à Ciutat Meridiana, on ne trouve pas trace d'histoire des mobilisations collectives. Ceci peut s'expliquer tant par l'absence d'archives à ce sujet que par la proximité du quartier avec des foyers de mobilisation. D'autres quartiers populaires proches, notamment Saint-Barthélemy et les Flamants, ont été, et sont toujours, des lieux d'intenses mobilisations collectives¹. En 2014, la constitution d'un réseau local de la coordination Pas Sans Nous, constitué à la suite du rapport Bacqué-Mechmache, a été le fruit d'un travail actif de militants de ces quartiers. Malpassé n'est pourtant pas un quartier vide de mobilisations (comme nous le verrons dans le chapitre suivant), et en a même été le point de départ en 2013. Sans être un espace majeur de mobilisations d'habitants de quartiers populaires, Malpassé n'est pas pour autant un « désert politique »². Le rapport aux élections des habitants du quartier montre, malgré tout, une importante démobilisation électorale qui participe, malgré le poids du vote pour les partis de gauche, à la montée locale du Front national.

2.1.1 Un quartier marqué par l'abstention

À l'instar d'autres quartiers populaires, la non-inscription sur les listes électorales et l'abstention sont particulièrement élevées à Malpassé. En effet, les travaux de D. Gaxie ont montré l'influence des conditions économiques, sociales et culturelles d'existence dans la propension à voter³. Les classes populaires et a fortiori les habitants des quartiers populaires, du fait de leurs conditions de vie, sont particulièrement sujets à l'abstention,

¹ On fait référence notamment à la mobilisation contre le projet de rénovation urbaine aux Flamants en 2014, la constitution du collectif des quartiers nord de Marseille (CQPM) par des militants associatifs de différents quartiers de Saint-Barthélemy.

² Abdellali HAJJAT, « Révolte des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme », *op. cit.*

³ Daniel GAXIE, *Le cens caché*, *op. cit.*

ainsi que le montrent les travaux de C. Braconnier et Y. Dormagen¹. Les résultats des dernières élections municipales et présidentielles (voir Tableau 23) illustrent ainsi cette tendance : l'abstention y est plus élevée à Malpassé que dans le 13^e arrondissement en général. En particulier, les élections municipales de 2008 et surtout de 2014 sont peu suivies. De plus, à l'inverse du cas barcelonais, l'absence de droit de vote des étrangers en France constitue un obstacle supplémentaire à la participation électorale : à Malpassé, 12% des habitants ne détiennent pas la nationalité française ce qui contribue à réduire la base des habitants inscrits sur les listes électorales.

Tableau 23: Taux d'abstention aux élections municipales et présidentielles

		Municipales			Présidentielles		
		Malpassé	13 ^e arr	Marseille	Malpassé	13 ^e arr	France
2007	2e tour				18%	16%	16%
2008	1er tour	51%	45%	42%			
	2e tour	43%	31%	37%			
2012	1er tour				30%	23%	21%
	2e tour				27%	21%	20%
2014	1er tour	60%	51%	47%			
	2e tour	51%	43%	43%			
2017	1er tour				39%	27%	22%
	2e tour				38%	31%	25%

Source : Ville de Marseille, archives des élections 2007-2017, Ministère de l'Intérieur, archives élections présidentielles 2007-2017.

L'importance croissante de l'abstention chez les classes populaires urbaines (et pas uniquement) est un fait social partagé bien au-delà du quartier de Malpassé. Dans les arrondissements nord de Marseille, elle prend une importance particulière dans un contexte de montée du vote pour le Front national.

2.1.2 Une orientation maintenue à gauche malgré l'essor du Front national

Malgré la forte abstention, l'orientation politique des électeurs de Malpassé s'ancre dans la gauche partisane. Le vote pour des listes socialistes ou d'union de la gauche prédomine tant aux élections présidentielles que municipales. Aux élections présidentielles, les électeurs du quartier votent majoritairement pour les candidats de gauche, que ce soit

¹ Céline BRACONNIER et Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention*, op. cit.

François Hollande en 2012 (51% au premier tour) ou Jean-Luc Mélenchon en 2017 (37% au premier tour). Les élections de 2017 marquent également la montée d'un vote frontiste dans le quartier, qui jusque-là était contenu par un vote à droite, avec l'arrivée de Marine Le Pen en deuxième position au second tour.

Tableau 24: Résultats des partis arrivés en tête aux élections présidentielles

		Malpassé	13^e arr	France
2007	2e tour	PS-Royal (57%)	UMP-Sarkozy (56%)	UMP (53%)
2012	1er tour	PS -Hollande (51%)	PS (29%)	PS (29%)
			FN (26%)	UMP (27%)
	2e tour	PS (75%)	PS(52%)	PS (52%)
2017	1er tour	LFI-Mélenchon (37%)	FN (31%)	LREM (24%)
		FN (22%)	LFI (24%)	FN (21%)
	2e tour	LREM (70%)	LREM (57%)	LREM (66%)

Source : Ville de Marseille, archives des élections 2007-2017, archives élections présidentielles 2007-2017.

Les élections municipales sont également dominées par une orientation politique en faveur du PS. En 2014, la victoire de la liste Front national menée par Stéphane Ravier aux élections municipales (pour la mairie de secteur) a constitué un événement tant local que national. L'abstention massive des habitants des quartiers populaires des 13^e et 14^e arrondissements, couplée à la perte de légitimité du Parti socialiste auprès des classes populaires urbaines, a conduit à faire de ce secteur un nouveau « laboratoire » du frontisme municipal. À Malpassé, l'abstention est importante, mais le vote frontiste n'est pas apparu comme dominant (voir ci-après).

Tableau 25: Résultats des partis arrivés en tête aux élections municipales

		Malpassé	13^e arr	Marseille
2008	1er tour	PS–Andrieux (63%)	PS (47%)	UMP- Gaudin (41%)
			UMP (21%)	PS- Guérini (39%)
	2e tour	PS (72%)	PS (54%)	UMP (50,4%)
				PS (47,8%)
2014	1er tour	PS-EELV- Hovsepian (25%)	FN–Ravier (32%)	UMP- Gaudin (38%)
			UMP- Miron (21%)	FN -Ravier (23%)
	2e tour	PS-EELV-FdG (46%)	FN (35%)	UMP (42%)
		UMP (32%)	PS-EELV-FdG (33%)	PS-EELV-FdG (31%)

Source : Ville de Marseille, archives des élections 2008-2014

À Malpassé, on assiste donc à un important phénomène de démobilisation électorale marqué par une part croissante de l'abstention, notamment visible aux élections municipales. Si l'orientation des votes reste marquée durablement à gauche, l'élection présidentielle de 2017 montre une poussée du vote FN jusque-là minoritaire. Ces transformations récentes, quant à la place relative occupée localement par les organisations partisans, ont des conséquences sur l'organisation locale de la participation.



La démobilisation électorale observée à Ciutat Meridiana et Malpassé s'inscrit directement dans les transformations sociodémographiques des classes populaires de ces quartiers. En effet, la précarisation des conditions de vie des habitants, ainsi que l'éloignement des organisations politiques censées les représenter, renforce la distance au

vote¹. Dans les deux quartiers étudiés, la part importante d'individus de groupes ethniques minorisés limite les possibilités de participation électorale (absence de droit de vote des étrangers en France, limité à certaines nationalités et élections en Espagne). Au-delà de la (non) participation électorale, l'orientation politique des électeurs se caractérise par une perte de poids du parti socialiste dans les deux territoires. À Ciutat Meridiana, l'essor de jeunes partis dans un contexte de remise en cause des partis historiques donne lieu à des recompositions électorales au détriment du PSC. La baisse de l'influence de ce parti ne fait pas émerger une nouvelle majorité, mais se caractérise par un éclatement des voix entre la gauche radicale (*En Comú-Podemos*) et la droite libérale anti-indépendantiste (*Ciudadanos*). À Malpassé, la montée locale et nationale du Front national trouve un écho plutôt faible à Malpassé, mais néanmoins présent. Malpassé est un quartier où la gauche reste majoritaire chez les électeurs, mais n'est plus hégémonique.

¹ *Ibid.*

CONCLUSION DU CHAPITRE 2

En dressant les portraits sociodémographiques de Ciutat Meridiana et Malpassé, je cherchais à rendre compte des lignes d'écartèlement¹ propres aux classes populaires urbaines. Elles se révèlent multiformes et imbriquées entre elles. D'abord, la question de la génération s'avère centrale. À Ciutat Meridiana, on assiste à un renouvellement générationnel de la population avec l'arrivée de nouveaux ménages issus des groupes ethniques minorisés. À Malpassé, c'est l'ancrage des habitants et le vieillissement de la population qui dominant.

Dans les deux cas, les classes populaires de ces quartiers sont diverses. S. Béroud *et al.*² identifient deux pôles de classes populaires : l'une stabilisée et l'autre précarisée. À Ciutat Meridiana, les transformations du peuplement du quartier donnent à voir ces deux pôles : les habitants historiques, propriétaires de leur logement, appartiennent au pôle stabilisé des classes populaires. Les groupes ethniques minorisés sont davantage précarisés du fait de la crise économique de 2007 et de ses effets. À Malpassé, on remarque une majorité de classes populaires précarisées, éloignées de l'emploi, notamment chez les femmes. Néanmoins, les habitants des zones de logements sociaux semblent être davantage protégés que ceux des copropriétés dégradées contraints par leurs statuts à des conditions de vie particulièrement difficiles³.

Enfin, une troisième ligne d'écartèlement est visible dans la dimension ethnique du peuplement. Les deux quartiers ont en commun d'accueillir une part importante de groupes ethniques minorisés. Ciutat Meridiana constitue de ce point de vue là un cas paradigmatique des transformations urbaines et sociales des classes populaires espagnoles à la suite des mouvements migratoires des années 2000. La part importante de groupes ethniques minorisés, aux origines nationales très diverses, constitue un enjeu de l'organisation sociale et urbaine du quartier. Malpassé s'inscrit dans les dynamiques

¹ Louis CHAUVEL, *Le destin des générations*, op. cit.

² Sophie BÉROUD, Paul BOUFFARTIGUE, Henri ECKERT et Denis MERKLEN, *En quête des classes populaires: un essai politique*, Paris, la Dispute, 2016, p.122.

³ Rémi HABOUZIT, *La copropriété dégradée, le relogement et après ? Professionnels et habitants dans une opération rénovation urbaine*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Orsay, Université Paris-Saclay, 2017.

de peuplement des arrondissements du nord de Marseille où prédominent les groupes ethniques minorisés de classe populaire issus de phénomènes migratoires plus anciens que dans le cas espagnol du fait de politiques de peuplement ethnicisées. Loin d'être homogènes, ces groupes sont traversés par des lignes d'écartèlement qui se construisent à l'intérieur d'une opposition plus structurante avec les autres classes sociales et le groupe ethnique majoritaire.

Les portraits dressés des classes populaires urbaines de Ciutat Meridiana et Malpassé invitent également à questionner la pertinence des indicateurs statistiques. En effet, de nombreuses observations de terrain sont difficilement objectivables statistiquement. Dans les deux quartiers, la précarité observée prend des formes particulières : travail informel, débrouille par des réseaux de solidarité, occupation illégale de logements. Ces traits spécifiques des conditions de vie des fractions les plus précarisées des habitants, bien qu'absents des portraits statistiques, occupent une place centrale dans l'organisation sociale du quartier comme de l'espace de participation.

La comparaison entre Ciutat Meridiana et Malpassé a également permis de mettre au jour des rapports au politique différenciés. Si l'abstention est un fait social important dans les deux quartiers, la participation électorale est plus élevée à Ciutat Meridiana (malgré un corps électoral réduit par rapport à la population). Dans les deux cas, c'est un vote pour des partis de gauche qui domine. Les deux quartiers se distinguent également de tendances locales : à Ciutat Meridiana, l'orientation politique des votes se traduit par un rejet des partis indépendantistes. À Malpassé, les électeurs ne contribuent pas à la montée locale du Front national. Ciutat Meridiana se distingue par une longue tradition de mobilisations, sous l'égide de son association de voisins, à l'instar des autres quartiers ouvriers barcelonais. À Malpassé, en revanche, une telle généalogie s'est révélée impossible à trouver. Néanmoins des mobilisations récentes, s'inscrivant dans l'espace local de participation, permettent de se défaire de l'idée que les habitants du quartier seraient dominés par l'apathie¹.

Alors que les politiques de participation induisent des catégorisations qui homogénéisent les habitants des quartiers populaires, les espaces où elles se déploient se caractérisent par une diversité articulée autour de différentes lignes d'écartèlement. La mise au jour de cette tension invite à questionner l'appropriation locale des normes et catégories de la participation.

¹ Nina ELIASOPH, *Avoiding politics: how Americans produce apathy in everyday life*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

Tableau 26 : Tableau récapitulatif des formes de stratification dans les deux quartiers

	Ciutat Meridiana	Malpassé
Stratification générationnelle	Renouvellement générationnel de la population	Ancrage et vieillissement de la population malgré de nouvelles arrivées
Stratification sociale	Opposition entre habitants historiques appartenant aux fractions stables des classes populaires et nouveaux habitants plus précarisés	Globalement plutôt les fractions précaires des classes populaires, notamment des femmes éloignées de l'emploi
Stratification ethnique	Frontières ethnique entre habitants historiques espagnols et nouveaux habitants des groupes ethniques minorisés (Équateur, Maroc, Pakistan)	Quartier de résidence des groupes ethniques minorisés. Des lignes de différenciation entre les groupes : Gitans, Maghrébins, Comoriens
Stratification résidentielle	Stratification verticale au sein des immeubles : fractions précaires dans les étages inférieurs et fractions stables dans les étages supérieurs	Différents sous-espaces du quartier : logements sociaux, copropriétés dégradées, noyau villageois

Chapitre 3

Organisation d'espaces locaux de participation autour d'entrepreneurs

Les politiques de participation font l'objet d'appropriations locales à Ciutat Meridiana et Malpassé. L'objectif de ce chapitre est d'analyser les modalités d'appropriation de ces politiques, soit la manière dont celles-ci « *s'inscrivent dans un contexte et dans une rencontre avec des pratiques préexistantes* »¹, ainsi que leurs effets sur l'organisation du tissu associatif local et de ses acteurs. Les politiques de participation, à Marseille et Barcelone, véhiculent des cadrages spécifiques quant à l'organisation de la participation et à la catégorisation des publics attendus. Dans le cas barcelonais, l'action communautaire valorise une participation mixte (entre associative et individuelle) et un investissement particulier dans les quartiers populaires où les habitants sont catégorisés comme des « communautés » de proximité, mais également « culturelles » en ce qui concerne les groupes ethniques minorisés. À Marseille, la politique de la ville cadre la participation comme devant « retisser le lien social » entre des « habitants » caractérisés par les manques. La récente popularité de la catégorie « développement du pouvoir d'agir » tend à renverser cette perspective pour valoriser les ressources locales, renouant ainsi avec les orientations historiques de la politique de la ville. Ces cadrages contenus dans les politiques de participation font l'objet d'une mise en œuvre dans les quartiers populaires étudiés. Ici l'appropriation des cadrages participatifs s'inscrit dans le processus de mise en œuvre de l'action publique.

Les analyses des étapes de mise en œuvre de l'action publique ont mis en avant l'importance d'acteurs à différentes échelles : ceux du « bas de l'échelle » administrative² ainsi que les acteurs intermédiaires (au sein de l'administration³ comme à l'extérieur). A. Smith et O. Nay définissent ainsi les acteurs intermédiaires :

« Des acteurs individuels intervenant dans l'espace public étant pour la plupart "liés" aux intérêts d'un groupe ou d'une organisation, ils en sont les principaux vecteurs dans le choix qu'ils opèrent, dans les rôles qu'ils endossent, dans les contraintes qu'ils cherchent à faire peser sur leurs partenaires, dans les petites règles qu'ils utilisent pour faire aboutir les décisions concrètes, et surtout dans

¹ Guillaume PETIT, « Participations ordinaires et extraordinaires. Des appropriations différenciées d'une offre institutionnelle de participation municipale », *op. cit.*

² Vincent DUBOIS, « Le rôle des street-level bureaucrats dans la conduite de l'action publique en France », in *La France et ses administrations. Un état des savoirs*, Bruxelles, Bruylant, 2013, pp. 105-136.

³ Julien BARRIER, Jean-Marie PILLON et Olivier QUERE, « Les cadres intermédiaires de la fonction publique », *Gouvernement et action publique*, 2015, vol. 4, n° 4, pp. 9-32.

les savoirs et les croyances auxquels ils recourent pour entrer dans des jeux de négociation. »¹

Les acteurs intermédiaires jouent un rôle central dans l'appropriation locale de l'action publique. En ce qui concerne plus particulièrement les publics de l'action publique, G. Gourgues et A. Mazeaud font également l'hypothèse du rôle central d'acteurs spécifiques dans la mobilisation du public car, selon eux, la réception des catégories du public n'est pas automatique. Au contraire, « *les catégorisations opérées par les autorités publiques apparaissent en permanence réappropriées, retravaillées à travers l'action des individus et des collectifs* »². En ce qui concerne la participation, différents travaux ont mis en avant l'existence d'acteurs intermédiaires. M. Nonjon mobilise la notion de « professionnels de participation »³ pour qualifier l'ensemble des organisations (agences, bureaux d'études, associations) qui se spécialisent dans le montage et l'animation des dispositifs participatifs à la demande de différentes institutions. Au sein de cette nébuleuse professionnelle, M. Carrel spécifie le rôle des « artisans de participation »⁴ qui interviennent dans les quartiers populaires selon des méthodologies spécifiques. Ces « artisans » sont d'anciens travailleurs sociaux qui interviennent temporairement auprès des publics, à la demande des institutions, et visent à coproduire les diagnostics demandés avec les habitants, rejetant les modes traditionnels d'expertise sur la pauvreté. Ces deux groupes d'intermédiaires ont en commun d'être des acteurs extérieurs aux quartiers populaires et qui interviennent à la demande des institutions. Ils participent au développement des dispositifs participatifs, et de « l'injonction à la participation » à l'encontre de ces publics. M.-H. Sa Vilas Boas, s'intéresse, elle, aux habitantes des quartiers populaires qui s'approprient les dispositifs participatifs et deviennent des actrices intermédiaires entre habitantes et institutions. Celles qu'elle nomme « entrepreneures de participation »⁵ sont des femmes des quartiers populaires brésiliens qui s'investissent dans les dispositifs participatifs du fait d'un engagement de longue date dans le tissu associatif local ou dans ces dispositifs. Leur rôle de mobilisatrices et de

¹ Olivier NAY et Andy SMITH, « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », in *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 2002, p. 58.

² Guillaume GOURGUES et Alice MAZEAUD (dir.), *L'action publique saisie par ses « publics » : gouvernement et (dés)ordre politique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018.

³ Alice MAZEAUD et Magali NONJON, *Le marché de la démocratie participative*, Paris, Editions du Croquant, 2018.

⁴ Marion CARREL, *Faire participer les habitants?*, op. cit., p.175.

⁵ Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, op. cit.

représentantes auprès des habitants conduit à la participation des franges les plus précaires des classes populaires dans les dispositifs qu'elle étudie. En se plaçant du côté des publics de la participation, ses travaux montrent quelles sont les ressources sociales qui permettent l'investissement dans les dispositifs et la mobilisation d'autres habitantes. Peu de travaux ont, en revanche, mis en évidence les relations entretenues entre ces groupes d'acteurs très différents. Dans cette perspective, l'objectif de ce chapitre est d'étudier le rôle des acteurs intermédiaires, issus des classes populaires urbaines, dans l'appropriation des politiques de participation et aussi de mettre en avant les interactions entre les différents groupes d'acteurs intermédiaires de la participation déjà identifiés.

A. Smith et O. Nay soulignent, par ailleurs, l'importance d'analyser ces acteurs, dans leur « contexte d'action » afin d'étudier comment sont mises en œuvre les pratiques et les décisions concrètes¹. Les quartiers de Malpassé et Ciutat Meridiana constituent des contextes locaux spécifiques de la mise en œuvre des politiques de participation. Ces deux quartiers se caractérisent par la diversité sociale et ethnique de la population : avec l'arrivée de nouveaux habitants des groupes ethniques minorisés à Ciutat Meridiana et l'importance de ceux-ci dans le peuplement historique de Malpassé. Les mobilisations historiques dans le quartier barcelonais influencent également le déploiement des politiques municipales de participation.

Afin d'articuler, la mise en œuvre locale des politiques de participation, le rôle d'acteurs intermédiaires dans cette appropriation et l'influence du contexte local, l'hypothèse retenue est celle de l'organisation d'un espace local de participation. Il se caractérise par une interdépendance entre acteurs associatifs et institutionnels locaux et par la prépondérance d'entrepreneurs de participation, des acteurs associatifs qui se positionnent comme intermédiaires entre habitants et institutions, dans la fabrication de ces espaces.

Dans un premier temps, je reviens sur l'appropriation locale des politiques de participation au sein du tissu associatif de chaque quartier (1). Je montre comment les cadrages des politiques de participation font l'objet d'une appropriation rencontrant quelques résistances. À Ciutat Meridiana, elle conduit à la mise en concurrence de différentes associations plus ou moins intégrées à l'action communautaire (1.1). À Malpassé, l'appropriation de la participation façonne l'espace associatif autour du centre social et passe par l'encadrement de la politique de la ville (1.2).

¹ Olivier NAY et Andy SMITH, « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », *op. cit.*

Au sein de ces espaces associatifs, certains acteurs se positionnent comme des « entrepreneurs de participation », c'est-à-dire les acteurs centraux dans la mobilisation du public ordinaire et qui sont légitimés par les acteurs institutionnels (2). Dans le cas barcelonais, différents acteurs associatifs, issus du groupe ethnique majoritaire, endossent ce rôle selon des modalités différentes en fonction de leur proximité avec l'action communautaire (2.1). À Marseille, ce sont davantage des femmes des groupes ethniques minorisés socialisées au travail social des centres sociaux associatifs qui s'en chargent (2.2).

Enfin, l'organisation locale de la participation donne à voir un espace d'interdépendance entre acteurs associatifs et institutionnels autour des entrepreneurs de participation (3). Ils assoient ainsi leur légitimité en tant qu'acteur intermédiaire entre institutions locales et public ordinaire auprès des acteurs institutionnels. À Ciutat Meridiana, l'interdépendance entre entrepreneurs de participation et acteurs institutionnels est visible dans le fort investissement des entrepreneurs dans les dispositifs participatifs institutionnels (3.1). À Malpassé, cette interdépendance est symbolisée par la construction de relations de proximité avec les techniciens de la politique de la ville (3.2).

1/ APPROPRIATIONS LOCALES DES POLITIQUES DE PARTICIPATION AU SEIN DU TISSU ASSOCIATIF

La mise en œuvre des politiques publiques constitue une « entrée clef »¹ dans l'analyse de l'action publique. Différents travaux se sont attachés à déconstruire les étapes et échelles de mise en œuvre de l'action publique. Les travaux d'A. Spire et V. Dubois sur les « agents de guichet »² ou « *street-level bureaucrats* »³ ont mis en première ligne les acteurs du bas de l'échelle administrative en montrant les marges de manœuvre dont ils disposent dans l'application des politiques publiques. D'autres travaux ont également souligné le rôle d'acteurs intermédiaires⁴ au sein de l'administration dans la mise en œuvre des politiques publiques. L'étude de la mise en œuvre locale des politiques de participation – qu'elles soient nationales comme dans le cas français ou plus municipales à Barcelone – implique de s'interroger sur les marges de manœuvre de différents acteurs auxquels les cadrages de ces politiques s'imposent (ou non). Les politiques de participation véhiculent des modes de catégorisation des publics spécifiques selon les contextes nationaux. Pour G. Gourgues et A. Mazeaud, l'étude des catégories produites par l'action publique implique de s'interroger sur les modalités d'appropriation de celles-ci par les publics (ou les usagers) qu'elles visent. Selon eux, « *les catégorisations opérées par les autorités publiques apparaissent en permanence réappropriées, retravaillées à travers l'action des individus et des collectifs* »⁵. Dans les cas étudiés ici, ce ne sont pas directement les publics ordinaires qui s'approprient les catégorisations, mais certains acteurs associatifs. L'appropriation locale des politiques de participation, à Ciutat Meridiana et Malpassé, invite à ouvrir l'analyse aux acteurs institutionnels, mais

¹ Pierre LASCOUMES et Patrick LE GALES, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2018, p.27.

² Alexis SPIRE, « L'asile au guichet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 octobre 2007, vol. 4, n° 169, pp. 4-21; Vincent DUBOIS, « Le rôle des street-level bureaucrats dans la conduite de l'action publique en France », in *La France et ses administrations. Un état des savoirs*, Bruxelles, Bruylant, 2013, pp. 105-136.

³ Michael LIPSKY, *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russell Sage Foundation, 1980.

⁴ Julien BARRIER, Jean-Marie PILLON et Olivier QUERE, « Les cadres intermédiaires de la fonction publique », *op. cit.*

⁵ Guillaume GOURGUES et Alice MAZEAUD (dir.), *L'action publique saisie par ses « publics »: gouvernement et (dés)ordre politique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018, p.196.

également aux acteurs associatifs du quartier. En effet, les politiques de participation embarquent avec elles, dans certaines conditions, des mobilisations collectives et leurs protagonistes.

En revenant sur l'appropriation locale des cadrages de la participation dans les deux quartiers, je montre comment celle-ci façonne l'espace associatif local. Dans un premier temps, je reviens sur le cas barcelonais en montrant comment le développement de l'action communautaire transforme les positions au sein de l'espace associatif local (1.1). Alors que l'association de voisins de Ciutat Meridiana se retrouve marginalisée, la prise en charge de la cause des expulsions lui permet de renouveler son public. L'essor de l'action communautaire dans le quartier transforme d'autres associations locales qui s'approprient partiellement les mots d'ordre de cette politique publique. Dans un second temps, je reviens sur le cas de Malpassé (1.2) où je montre que les cadrages de la participation donnent lieu à un encadrement du tissu associatif par le centre social et les équipes locales de la politique de la ville. Ces deux groupes d'acteurs promeuvent des représentations et des pratiques en accord avec les cadrages de la participation de la fédération des centres sociaux et de la politique de la ville.

1.1 À Ciutat Meridiana, renouvellement du militantisme de quartier et essor de l'action communautaire

Les recompositions des politiques de participation à Barcelone ont conduit à une dilution de la « démocratie associative » historique dans une organisation de la participation institutionnelle plus mixte (associative et individuelle) aux côtés de l'essor de l'action communautaire comme politique sociale participative. L'action communautaire s'est particulièrement imposée, sous le mandat de BeC, comme méthodologie guidant l'ensemble des politiques sociales et participatives municipales. Elle s'est également renouvelée dans son action spécifique auprès des quartiers populaires (développement du *Pla de barris* comme politique sociale municipale territorialisée). Ces transformations sont visibles dans l'organisation locale de la participation à Ciutat Meridiana. On assiste à une marginalisation de l'association de voisins du quartier dans l'espace associatif local, qui cherche à renouveler ses objets de lutte. Des projets portés institutionnellement et des associations locales d'habitants du groupe ethnique majoritaire s'inscrivent dans la méthodologie de l'action communautaire en accord avec les cadrages institutionnels municipaux de participation mixte et des « communautés ».

1.1.1 De la marginalisation au renouvellement des causes de l'association de voisins

L'association de voisins de Ciutat Meridiana a joué un rôle prépondérant dans les luttes urbaines locales depuis les années 1970 et dans l'accès aux équipements collectifs dans le quartier. À l'instar du mouvement vécinal, l'association de Ciutat Meridiana devient plus marginale dans l'espace associatif du quartier à partir des années 1980. Plusieurs raisons expliquent cette perte de vitesse. D'un côté, la remise en cause du modèle de « démocratie associative » conduit à une baisse de légitimité des associations de voisins conjointement aux difficultés de renouvellement de leurs militants. De plus, l'essor de l'action communautaire crée une concurrence entre différentes conceptions de la participation au sein du tissu associatif. La marginalisation de l'association de voisins donne lieu à un renouvellement de ses objets de lutte à travers la prise en charge de la cause des expulsions.

1.1.1.1 Marginalisation de l'association de voisins

À Ciutat Meridiana, la proximité et l'interdépendance des associations m'amènent à considérer l'existence d'un espace associatif local au sein duquel certains acteurs associatifs occupent des positions dominantes et d'autres des positions dominées, comme c'est le cas de l'association de voisins.

Les éléments structurels de la marginalisation de l'association

La transformation des politiques de participation, à Barcelone, a conduit au remplacement de la « démocratie associative » par une participation plus mixte valorisant d'autres associations et surtout une participation individuelle. À Ciutat Meridiana, l'hégémonie historique de l'association de voisins dans l'espace associatif local est remise en cause par le développement d'autres acteurs associatifs. Au sein des dispositifs participatifs institutionnels ordinaires comme les conseils de quartier, l'association n'est, par exemple, plus le partenaire privilégié des élus locaux. Mes observations lors des conseils de quartier montrent que l'association de voisins occupe une place ordinaire dans le dispositif. Au sein du conseil associatif chargé de préparer l'ordre du jour, l'association siège avec quatre autres associations du quartier (l'association La Valiente, Dona Zona Nord, El Camí et Energia Catalunya). Le vice-président du conseil de quartier est le président de l'association Energia Catalunya, une association sportive de course de trail, et non le président de l'association de voisins. Si l'association occupe une place ordinaire au sein du conseil de quartier, elle est néanmoins celle qui mobilise le plus d'habitants pour s'y rendre. En effet, la grande majorité des habitants présents lors des séances sont des

militants de l'association ainsi qu'un public amené par les militants historiques. L'association de voisins reste la plus investie dans cette instance de participation municipale.

Les profils des militants de l'association illustrent les difficultés de renouvellement de l'association. À Ciutat Meridiana, comme dans une grande majorité des associations de voisins barcelonaises, les militants de l'association de voisins sont principalement des hommes espagnols, ouvriers à la retraite et militants depuis les années 1970. C'est le cas de Juan B., le président de l'association âgé de soixante-quatorze ans au moment de l'enquête (voir 2.1.1). L'association attire peu de nouveaux membres. Dans les années 1990, le vieillissement des membres historiques et l'absence de renouvellement générationnel conduisent à la perte de vitesse de l'association. Au-delà de ces éléments macro qui expliquent la marginalisation de l'association de voisins, le contexte associatif local de Ciutat Meridiana renforce cette tendance.

De l'opposition à la dimension partenariale de la participation à la marginalisation

La méthodologie d'action communautaire valorise une relation partenariale entre acteurs institutionnels locaux et acteurs associatifs afin de construire des projets participatifs. À Ciutat Meridiana, l'arrivée de différents dispositifs d'action communautaire au début des années 2000 a conduit à la conflictualisation des relations entre l'association de voisins d'un côté, et, de l'autre, d'autres acteurs associatifs du quartier et les acteurs institutionnels promoteurs de l'action communautaire (élus, techniciens municipaux). L'opposition de l'association de voisins à l'arrivée des dispositifs d'action communautaire s'explique principalement par la dimension partenariale inhérente à de tels projets. En effet, alors que l'association de voisins revendique un positionnement conflictuel vis-à-vis des acteurs institutionnels, en accord avec les références théoriques marxistes valorisées par les militants, l'action communautaire promeut le partenariat entre associations locales et action publique. La constitution d'un plan communautaire (voir infra), dans le cadre de l'action communautaire, en 2004 illustre cette opposition. M. García et A. Cano retracent l'histoire du plan communautaire de Ciutat Meridiana¹. Elles montrent qu'une première tentative, en 2004, a échoué du fait de l'opposition entre l'association de voisins et les techniciens municipaux chargés du diagnostic préparatoire. En effet, la non-prise en compte des revendications de l'association dans le diagnostic, sur l'importance de traiter les effets psychologiques des expulsions sur les familles par exemple, a cristallisé de fortes tensions qui ont abouti à la constitution d'un groupe de

¹ Ana CANO et Marisol GARCIA, « Políticas de acción comunitaria en las periferias urbanas. Problemas de transferibilidad. », *op. cit.*

travail sans l'association de voisins. La marginalisation de l'association de voisins du plan communautaire s'est finalement soldée par un échec de ce premier plan communautaire en 2004. C'est finalement en 2007, du fait de l'injonction à l'organisation communautaire des associations du quartier de la Généralité (dans le cadre du programme *Ley de barrios*) que le plan communautaire est créé à Ciutat Meridiana, sans l'association de voisins. Si pour M. García et A. Cano les difficultés d'implantation de l'action communautaire illustrent les limites d'une action publique trop centrée sur les enjeux microlocaux du quartier, au détriment d'enjeux structurels¹ (crise économique, rôle de l'État dans la recomposition des politiques sociales), il paraît également pertinent de l'interroger à l'aune des transformations des politiques de participation municipales. En effet, les tensions entre l'association de voisins et les techniciens communautaires débouchant sur la marginalisation de l'association de voisins s'inscrivent dans les recompositions de la participation à Barcelone où les associations de voisins n'occupent plus une place centrale aux profits de nouveaux acteurs, notamment les techniciens communautaires, dans une logique partenariale. Ces tensions et oppositions dans les cadrages² de la participation locale, entre une approche partenariale valorisée par l'action et un rapport plus conflictuel de l'association de voisins, débouchent sur une transformation de la place de l'association de voisins dans l'espace associatif local, qui devient plus minoritaire.

Plusieurs années après, lors de mon enquête, j'ai également pu observer la marginalisation de l'association de voisins dans l'espace associatif local. Plus particulièrement, l'observation de réunions d'organisation et de présentation des activités associatives locales a été l'occasion de saisir les conflits autour de la place des travailleurs sociaux et techniciens communautaires dans l'organisation de la vie associative et collective locale. En 2017, lors de la « journée communautaire » organisée par les techniciens communautaires pour présenter les projets présents sur le quartier et faire le bilan des actions passées, cette opposition s'est de nouveau cristallisée :

« Le 20 juin 2017 a lieu l'annuelle "journée communautaire" où les acteurs de l'action communautaires (travailleurs sociaux comme responsables associatifs) présentent les projets mis en place dans l'année écoulée. Cette rencontre dure toute une après-midi, elle a lieu dans la grande salle de réunion de la bibliothèque de Ciutat Meridiana. La majorité des associations du quartier sont présentes, notamment celles qui font partie du plan communautaire (La Valiente, El Camí, Energia Cataluña). D'autres structures à vocation sociale ont

¹ *Ibid.*

² Robert D. BENFORD et David A. SNOW, « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, 2000, vol. 26, n° 1, pp. 611-639.

également été invitées (centre social Cruïlla, projet ICI) ainsi que différentes structures sociales municipales (centre civique, services sociaux). C'est Carolina Recio, élue du district en charge du quartier qui ouvre la journée. Alors que les participants s'installent, un premier élément vient troubler l'ambiance agréable et détendue. Juan B., président de l'association de voisins, après avoir lu le programme, interpelle l'élue car l'association de voisins n'est pas amenée à intervenir pour présenter son action. Il commence à s'énervier expliquant qu'il trouve cela inacceptable et menace de quitter la réunion. Plusieurs autres membres de l'assistance rigolent et se moquent de lui et de son ton. Carolina Recio lui demande de rester et cherche un moyen de l'intégrer au programme.

La réunion commence enfin avec une présentation de plusieurs projets d'action communautaire concernant la santé communautaire et un projet de porte-à-porte entre voisins. Juan B. intervient pour présenter les actions de l'association : *Notre projet au sein de l'association de voisins c'est la lutte contre les expulsions. Il y a des problèmes dans ce quartier, des problèmes graves : d'expulsions, des personnes qui n'arrivent pas à se nourrir correctement, de graves problèmes de santé mentale. Des familles en dépression, des enfants incapables de travailler à l'école vu leurs conditions de vie. C'est la réalité du quartier. Nous à l'association, nous recueillons ces personnes, nous les aidons. Chaque semaine, on doit empêcher trois ou quatre expulsions, c'est énorme. Et vous ? Qu'est-ce que vous faites vous ? Ce que j'entends ici, ça n'a rien à voir avec le quartier, vous ne connaissez pas la réalité du quartier. Vos projets sont de la poudre aux yeux. Vous faites un projet de santé mentale et vous ne pensez même pas à nous intégrer dedans ! Il faut faire plus beaucoup plus et beaucoup mieux pour le quartier et ses habitants !* Cette prise à partie des techniciens de l'action communautaire crée du remous dans l'assemblée. Un brouahaha s'installe dans l'assistance, les personnes présentes réagissent avec émotion. Une jeune habitante du quartier, membre du groupe de jeunes Ciutat Esperança lance : *“On connaît les problèmes du quartier, on est nés ici, on connaît. C'est pas vrai ce que vous dites ! Nous aussi on connaît les problèmes du quartier !”* L'élue se pose en médiatrice essayant de calmer l'assemblée. »¹

Cette observation illustre la délégitimation de l'association de voisins dans l'espace associatif local ainsi que sa marginalisation puisqu'elle n'est pas intégrée aux actions coordonnées du plan communautaire. Finalement, les raisons du conflit lors de cette réunion semblent être similaires à celles existant depuis le début des années 2000 entre

¹ Extrait du carnet d'enquête, journée communautaire à Ciutat Meridiana, 20/06/2017.

association de voisins et action communautaire. Elle montre également que l'action de l'association de voisins se renouvelle vers la lutte contre les expulsions.

1.1.1.2 La cause des expulsions comme nouvelle cause à défendre

La crise économique de 2007 a eu pour conséquence l'explosion des expulsions de logement de ménages propriétaires incapables de rembourser leur hypothèque. La PAH s'est particulièrement mobilisée sur cette question, en soutenant les ménages victimes d'expulsions et en revendiquant à l'État de légiférer sur ces questions. Ciutat Meridiana, a été particulièrement touchée par ce phénomène du fait de sa récente population de groupes ethniques minorisés. Dans la majorité des quartiers populaires, la PAH s'est implantée pour mobiliser et défendre les familles sur ces questions. À Nou Barris, c'est l'association « 500x200 » qui prend en charge cette question avec la PAH. Cette association, créée en 2011, défend le droit au logement principalement à Nou Barris. La mesure phare revendiquée est celle de 500 logements sociaux, au tarif régulé à 20% du revenu des ménages, construits dans chaque quartier populaire (d'où son nom « 500x20 »)¹. L'association apporte un appui à tous les ménages affectés par les expulsions de logements à travers des assemblées (sur le modèle de celles de la PAH) dans chaque quartier du district. À Ciutat Meridiana, l'association de voisins s'est positionnée sur cette question alors que d'autres collectifs militants spécialisés existent. La prise en charge de la cause des expulsions par une association de voisins n'a rien d'évident et ne s'inscrit pas directement dans les causes défendues historiquement. Dès lors, comment expliquer qu'à Ciutat Meridiana, l'association de voisins se soit mobilisée sur ces questions ?

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la prise en charge de cette nouvelle cause. Tout d'abord, on assiste à la suite de la crise de 2007 et au mouvement 15M à un renouvellement des mouvements sociaux à Barcelone. De plus, la marginalisation de l'association de voisins dans l'espace associatif local l'incite à s'orienter vers de nouvelles problématiques. Enfin, prendre en charge la cause des expulsions apparaît comme une opportunité pour renouveler la base militante de l'association.

Le renouvellement des mouvements sociaux à la suite de la crise

À Barcelone, l'association de voisins de Ciutat Meridiana est le seul collectif d'habitants à avoir pris en charge directement la question des expulsions à Barcelone. En 2011, le collectif « 500x20 » a accompagné l'association de voisins dans sa mobilisation contre les expulsions.

¹ ASSOCIACIO PEL LLOGUER PUBLIC I ASSEQUIBLE « 500x20 », *Estatuts de l'Associació 500x20*, Barcelone, 2016.

Antonio A. : « Ce qui s'est passé, c'est que l'association est venue nous voir, c'était en 2011, je pense. Ils sont venus nous voir parce que la problématique des expulsions commençait à être vraiment très forte ici à Ciutat Meridiana. C'est un quartier avec le plus d'expulsions. Et à ce moment-là, il y avait rien qui était fait. Donc on a commencé à faire des réunions avec l'association de voisins, dans leur local avec des familles qui étaient touchées. Nous on leur a montré comment on s'organisait sur ces questions. Et puis, à partir de 2012, je dirais, ils ont pris un peu ces questions seuls, pour se démarquer un peu des autres mouvements sociaux, disons. »¹

L'association est d'ailleurs accompagnée par des acteurs mobilisés sur ces questions depuis cette période. Au-delà, des transformations du paysage militant de Barcelone, des éléments propres au contexte local du quartier expliquent également cette nouvelle cause à défendre.

La cause des expulsions comme fenêtre d'opportunité en contexte de marginalisation

La prise en charge de la cause des expulsions par l'association de voisins résulte également de la marginalisation de celle-ci au sein de l'espace associatif local par l'action communautaire. À partir de l'étude des mécanismes d'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement, F. Sawicki propose une analyse processuelle des « temps de l'engagement ». Dans son travail, il analyse comment les trajectoires d'engagements des militants évoluent selon les causes défendues et les répertoires d'action. Il montre ainsi que les contraintes particulières qui pèsent sur les militants au cours des actions entreprises ont contribué à sélectionner certains profils de militants dotés en ressources culturelles et à en décourager d'autres notamment ceux issus des classes populaires².

Dans notre cas, il ne s'agit pas ici d'étudier l'évolution des profils des militants investis. Cependant, les travaux de F. Sawicki permettent également de penser, dans une perspective processuelle, l'évolution des causes à défendre en fonction de la position occupée par l'association au sein de l'espace associatif local. Suivant ces travaux, je voudrais ici faire l'hypothèse que la prise en charge de la cause des expulsions par l'association de voisins résulte de sa marginalisation au sein de l'espace associatif local. En effet, alors que l'association de voisins était historiquement l'organisation

¹ Entretien avec Antonio A., militant de l'association « 500x20 », 21/06/2017.

² Frédéric SAWICKI, « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in Jacques LAGROYE (dir.) *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp. 123-146.

intermédiaire entre habitants et élus, l'essor de l'action communautaire a contribué à la remise en cause de sa position. Cette politique sociale participative s'est constituée, en partie, sur des thématiques qui étaient particulièrement prises par l'association de voisins, comme l'amélioration de l'environnement résidentiel ou des services publics locaux. Cette concurrence sur les objets de mobilisation est renforcée par la position marginalisée de l'association de voisins. Elle conduit l'association à se positionner sur la thématique des expulsions qui ne fait pas l'objet d'une prise en charge spécifique à Ciutat Meridiana. Elle apparaît comme une fenêtre d'opportunité pour conserver un rôle au sein de l'espace associatif local ainsi que de pallier son déclin. En effet, la prise en charge de la cause des expulsions permet de mobiliser un nouveau public à savoir les ménages des groupes ethniques minorisés touchés par la crise (voir chapitre suivant). Face aux difficultés à renouveler sa base militante, la prise en charge de la question des expulsions, parce qu'elle touche les nouvelles populations du quartier issues des groupes ethniques minorisés, apparaît comme une fenêtre d'opportunité pour se maintenir dans l'espace associatif local.

L'appropriation des politiques municipales de participation donne lieu, à Ciutat Meridiana, à la marginalisation de l'association de voisins et à l'essor de l'action communautaire.

1.1.2 La montée en puissance de l'action communautaire à Ciutat Meridiana

L'action communautaire s'est imposée comme la méthodologie dominante au sein des politiques municipales de participation, notamment sous le mandat d'Ada Colau. En effet, si, au départ, sa mise en œuvre était réservée aux quartiers populaires barcelonais, depuis 2015 elle s'impose comme une méthodologie guidant les politiques sociales et de participation sur l'ensemble du territoire de Barcelone. À Ciutat Meridiana, la mise en œuvre de cette politique sociale participative conduit à la transformation des rapports de force au sein de l'espace associatif local. D'une part, elle contribue à la marginalisation de l'association de voisins, d'autre part, elle transforme l'organisation associative locale en centralisant certaines activités et associations au sein du plan communautaire. En revenant sur l'organisation du plan communautaire, investi par des acteurs associatifs du groupe ethnique majoritaire, puis sur l'appropriation locale des principes de l'action communautaire, je montre comment ceux-ci s'imposent, en partie, et façonnent les relations interethniques.

1.1.2.1 Organisation associative autour du plan communautaire

La création d'un plan communautaire à Ciutat Meridiana, en 2007, transforme les rapports de pouvoir au sein de l'espace associatif local. Le plan communautaire organise la vie associative locale et rend visible certaines associations au détriment d'autres. Il se révèle exclusivement investi par des acteurs associatifs du groupe ethnique majoritaire.

Historique et fonctionnement du plan communautaire de Ciutat Meridiana

Le plan communautaire a débuté en 2007 à Ciutat Meridiana, après une première tentative en 2004 qui s'est soldée par un échec¹. Ce plan communautaire fait suite aux expériences pionnières de plans communautaires dans certains quartiers populaires de Barcelone comme celui de Trinitat Nova en 1996². La mairie de Barcelone délègue sa gestion au centre social Cruïlla géré par une ONG : elle lui octroie le budget de fonctionnement ainsi que le financement du poste du technicien communautaire chargée de la mise en œuvre locale de cette politique publique.

Encadré 9 : Le centre social Cruïlla³

Le centre social Cruïlla est géré par l'ONG catholique « Salesians Sant Jordi ». Issue de la congrégation catholique des moines salésiens (fondée en Italie en 1859), cette organisation est présente dans de nombreux territoires en Catalogne où elle gère des équipements à vocation sociale. Malgré son origine catholique, son activité n'est pas directement liée à la diffusion de la religion.

Le centre social Cruïlla est implanté à Ciutat Meridiana depuis 2001 dans un local qui jouxte l'église catholique du quartier. Cette structure propose plusieurs types d'activités : un centre aéré pour les enfants, un « espace jeunes », un centre de formation pour le retour à l'emploi notamment dans la restauration,

¹ Ana CANO et Marisol GARCIA, « Políticas de acción comunitaria en las periferias urbanas. Problemas de transferibilidad. », *op. cit.*

² José Oscar REBOLLO IZQUIERDO et Ismael BLANCO, « El plan comunitario y social de la Trinitat Nova (Barcelona): un referente de la planificación participativa local », in Ismael BLANCO et Ricard GOMA (dir.), *Gobiernos locales y redes participativas*, Barcelone, Ariel, 2002, pp. 163-186.

³ Entretien avec Toni B., directeur du centre social Cruïlla, 18/04/2017.

l'organisation du plan communautaire . Plusieurs salariés y travaillent (dans l'animation des projets ou dans des activités plus administratives).



Photographie 13 : Église attenante au centre Cruïlla (2017)

La prise en charge du plan communautaire par le centre Cruïlla témoigne de l'organisation du travail social en Espagne. La part d'acteurs privés (notamment des ONG catholiques) y est plus importante qu'en France. À Barcelone, le travail social est soit géré directement par la mairie, soit délégué à d'importantes organisations parapubliques comme « Salesians Sant Jordi ». À Ciutat Meridiana, la mairie de Barcelone gère directement le centre civique qui propose différentes activités socioculturelles (cours de sport, musique et langues, représentations dans le théâtre) et accueille des associations du quartier. Elle finance directement des postes d'éducateurs de rue. Les autres structures de travail social sont déléguées à des structures privées comme Cruïlla ou la Croix Rouge (Caritas).

Le centre Cruïlla est chargé par la mairie de Barcelone d'organiser le fonctionnement du plan communautaire, dans une logique de délégation de service public. Cette instance de gouvernance locale de l'action communautaire rassemble différentes organisations publiques ou parapubliques présentes sur le quartier et des associations (voir tableau suivant). Le plan est ouvert à toutes les associations du quartier désireuses de s'y investir qui deviennent membre pour une durée indéterminée. À son démarrage, une campagne de mobilisation des acteurs associatifs a été menée par les techniciens communautaires, mais depuis, celle-ci n'a pas été renouvelée.

Tableau 27: Organisations membres du plan communautaire de Ciutat Meridiana¹

Membres du plan communautaire	
Associations	Services publics ou parapublics
Association socioculturelle La Valiente	Centre civique municipal de Zona Nord
Association des commerçants	Centre Cruïlla – Salesians Sant Jordi
Associations de parents d’élèves de différentes écoles (AMPAs)	Bibliothèque
Association El Camí	Services sociaux
Club de pétanque de Torre Baró	Projet ICI
Association Vallbona Viu	Centre de santé
Association Energia Catalunya	Centre de formation pour adultes
Association des personnes âgées de Torre Baró	Ecole Mestre Morera
	Càritas – Centre Obert Torre Baró i Casal

Les membres du plan communautaire se réunissent tous les mois : ils ont à leur charge plusieurs missions. D’abord, le plan communautaire coordonne les différentes actions menées sur le quartier concernant notamment des questions sociales. Au moment de l’enquête, les projets en cours portent sur l’alimentation des enfants du quartier. Face à des problématiques de sous-nutrition et de malnutrition, le centre de santé et l’association Ubuntu mettent en place des repas gratuits pour les enfants des familles en difficultés. Un autre projet a trait aux problèmes de santé mentale des habitants. Là encore le centre de santé œuvre avec le centre aéré de Cruïlla et les écoles pour accompagner des familles souffrant de différents troubles psychiques liés notamment à l’expérience de l’expulsion de leur logement. Ce travail de coordination des actions menées sur le quartier vise également à encadrer les nombreuses interventions d’organisations extérieures sur le quartier :

Nuria R. : « On se réunit une fois par mois surtout pour nous mettre d’accord sur ce qu’on fait : c’est un peu le parapluie qui contient tout ce qui se fait sur le territoire. Le parapluie, parce qu’il y a énormément de projets qui arrivent sur le quartier. Des projets arrivent alors que d’autres sont déjà en train de faire quelque chose de semblable, donc il faut dire “*non, on a déjà des gens qui font ça*” »².

¹ PLA COMUNITARI ZONA NORD, « Presentació », URL complète en biblio., notamment complété par les entretiens réalisés avec Nuria R. et le directeur du centre social Cruïlla.

² Entretien avec Nuria R., technicienne communautaire, 07/06/2017.

De plus, le plan communautaire gère le budget municipal dédié à la vie associative du quartier. Les membres du plan communautaire votent les demandes de subventions de certaines associations du quartier pour l'organisation d'événements comme les fêtes de quartier qui ont lieu chaque année ou d'autres événements festifs. Cette mission donne ainsi un rôle prépondérant aux associations membres du plan communautaire dans l'organisation de la vie associative.

Un espace investi par des habitants du groupe ethnique majoritaire

Les associations membres du plan communautaire sont gérées exclusivement par des habitants du quartier installés de longue date et appartenant au groupe ethnique majoritaire. Certaines sont des associations présentes depuis longtemps dans le quartier et accueillant un public de personnes âgées (comme l'association de pétanque). D'autres sont plus récentes, mais gérées exclusivement par des habitants du groupe ethnique majoritaire. C'est le cas par exemple de l'association La Valiente très investie dans le plan communautaire :

Encadré 10 : Présentation de l'association La Valiente

L'association « La Valiente » est gérée par deux femmes du quartier : Ana F. et Mirta R., Espagnoles, qui vivent dans le quartier depuis plusieurs dizaines d'années. Elles ont toutes les deux autour de soixante ans, sont à la retraite ou n'ont jamais travaillé. Investies dans le monde associatif local depuis plusieurs décennies, elles ont monté plusieurs associations : la dernière, la Valiente, a été créée en 2010. Les objets et objectifs de l'association n'ont pour autant pas vraiment évolué. L'association La Valiente se présente comme une association socioculturelle à destination des femmes du quartier, particulièrement des femmes des groupes ethniques minorisés. Les fondatrices organisent des ateliers linguistiques, de couture et d'autres formes d'échanges entre habitants. Elles ont aussi organisé en 2017 des événements pour sensibiliser les habitants et notamment les jeunes aux violences conjugales.

Au sein de l'association La Valiente participent une dizaine de femmes du quartier, mais elle reste gérée par ses fondatrices. Les femmes qui participent aux activités ne sont jamais mises en avant par les autres acteurs du plan communautaire ou dans des événements où l'association doit être représentée. Ceci peut d'ailleurs être illustré par le fait que l'association ne fonctionne pas avec un système d'adhérents, mais avec des bénéficiaires qui participent aux ateliers. Les associations membres du plan communautaire sont également les plus visibles dans le quartier (elles organisent de

nombreux événements publics). Elles constituent les organisations les plus dominantes de l'espace associatif local car elles sont légitimées par les institutions locales via leur participation au plan communautaire, ont plus facilement accès aux financements proposés aux associations dans le cadre de l'action communautaire et sont tenues par des habitants occupant des positions de pouvoir (ancienneté dans le quartier, appartenance au groupe ethnique majoritaire). La mise en œuvre du plan communautaire à Ciutat Meridiana contribue donc à renforcer la position dominante des associations des habitants du groupe ethnique majoritaire. L'appropriation locale des normes de participation propres à l'action communautaire explique cette situation.

1.1.2.2 L'appropriation locale des principes de l'action communautaire

L'action communautaire promeut trois principes d'action : la dimension partenariale entre associations locales et institutions (mairie, Généralité) ; la participation mixte, associative et individuelle et l'organisation à l'échelle de la « communauté » définie par l'échelle territoriale du quartier, mais aussi plus spécifiquement comme « culturelle » à l'endroit des habitants des groupes ethniques minorisés. À Ciutat Meridiana, ces trois principes font l'objet d'appropriations spécifiques qui témoignent de leur imposition partielle dans le fonctionnement associatif local ainsi que de leur rôle dans la construction des relations interethniques à l'échelle du quartier.

La dimension partenariale autour du rôle prépondérant de la technicienne communautaire

L'organisation du plan communautaire et la liste des organisations membres montrent que la dimension partenariale de l'action communautaire, entre acteurs associatifs et institutionnels, est mise en œuvre à Ciutat Meridiana. En effet, la majorité des projets d'action communautaire est menée par des associations locales et des organisations publiques ou parapubliques. La technicienne communautaire, Nuria R., joue un rôle prépondérant dans cette organisation. Nuria R., a trente-six ans au moment de notre entretien. Titulaire d'un diplôme de travailleuse sociale, elle est en poste à Ciutat Meridiana depuis trois ans après avoir géré un autre plan communautaire dans le district de Sant Andreu auparavant¹. Étant l'unique salariée en charge de l'action communautaire, elle dédie tout son temps à la mise en œuvre des différents projets. Elle est présentée comme incontournable par tous les acteurs associatifs membres du plan communautaire, qui me la recommandent à la place d'autres acteurs associatifs. C'est le cas d'Esteban S.,

¹ Entretien avec Nuria R., technicienne communautaire, 07/06/2017.

jeune habitant du quartier, qui travaille avec son père commerçant, appartenant au groupe ethnique majoritaire et fondateur d'une association sportive Energia Catalunya, à qui je demande en fin d'entretien des contacts d'autres associations du quartier :

Enquêtrice : « Et parmi les autres associations du quartier, je me demandais si tu pouvais me dire lesquelles je devrais rencontrer selon toi.

Esteban S. : Nuria, il faut que tu rencontres Nuria. C'est la technicienne du plan communautaire. Elle n'est pas du quartier, mais c'est elle qui gère toute la vie associative du quartier, elle est tout le temps là et elle connaît tout. »¹

Son rôle central dans l'espace associatif local lui permet d'orienter les activités menées dans certaines directions. Sa proximité avec le centre Cruïlla, qui est son employeur, conduit à l'existence d'étroites relations entre le centre et le plan communautaire.

Enquêtrice : « Au sein du plan communautaire y a-t-il des associations ou organisations avec lesquelles tu as plus de liens ? Par exemple là on est au centre Cruïlla.

Nuria R. : Oui, comme mon bureau est situé ici c'est sûr qu'il se crée plus de relations avec les collègues qui travaillent ici. Et en plus ici il y a beaucoup de publics différents : enfants, jeunes, adultes, donc déjà ça nous permet de toucher un grand nombre d'habitants du quartier. Dès que j'entends parler d'un projet qu'ils vont développer, forcément je vois comment on pourrait les aider avec le plan communautaire et on en parle lors des réunions mensuelles. »²

Ainsi Nuria R. privilégie les relations de proximité qu'elle entretient avec le centre Cruïlla. L'action communautaire à Ciutat Meridiana s'oriente donc particulièrement dans le développement du travail social à l'instar des projets portés par Cruïlla (mais également par d'autres organisations). L'appropriation de la dimension partenariale de l'action communautaire semble ainsi permettre le renforcement du travail social mené par des organisations parapubliques qui sont les organisations privilégiées par la technicienne dans la mise en œuvre des projets d'action communautaire au détriment d'une ouverture à des publics absents des structures d'action sociale.

¹ Entretien avec Esteban S., cofondateur de l'association Energia Catalunya, 20/04/2016.

² Entretien avec Nuria R., technicienne communautaire, 07/06/2017.

Une participation qui reste surtout associative

La participation constitue le second pilier de l'action communautaire. Elle est pensée comme une participation articulant les acteurs associatifs et la participation individuelle des habitants¹. Dans les documents de cadrage et d'organisation de l'action communautaire, le plan communautaire est une instance locale de gouvernance ouverte aux acteurs associatifs comme aux habitants souhaitant s'y investir à titre individuel². À Ciutat Meridiana, aucun habitant ne participe à titre individuel au plan communautaire. La participation se fait quasi-exclusivement à travers les associations locales. En théorie, des habitants qui souhaiteraient participer au plan peuvent le faire, comme me l'indique Nuria R. la technicienne, lors de notre entretien. En pratique, les dates des réunions ne sont pas publiques. Malgré mes nombreuses demandes, je n'ai jamais pu assister à une réunion du plan communautaire et n'ai rencontré aucun habitant qui participe au plan sans être lié à une association du quartier. Les associations restent donc prépondérantes au sein de l'action communautaire au détriment d'une participation plus mixte devenue la norme dans les politiques de participation.

Pour Manuel Cubero, ancien membre de l'association de voisins, devenu élu de Barcelona en Comú à Nou Barris en 2015, l'organisation associative est un enjeu, spécifiquement pour les habitants des groupes ethniques minorisés :

Manuel Cubero : « C'est un enjeu important de réussir une bonne participation. On voit qu'ils s'organisent entre eux. Il y a des associations qui sont très informelles, qui n'ont pas... Ce sont des associations informelles qui au mieux remplissent un rôle entre eux. Mais qui par exemple ne leur permet pas de venir poser des questions à l'administration.

Enquêtrice : Et elles ont quelle forme ?

M.C : Je sais pas. Je ne sais pas si c'est formel. Il faudrait une forme qui nous permette d'échanger avec eux. Actuellement le moyen qu'on a pour rentrer en contact avec eux c'est dans les lieux de culte du quartier. Mais il n'y a pas des groupes établis avec lesquels on puisse parler. Pour cela il faudrait qu'ils soient organisés en associations reconnues par l'État. La communauté équatorienne

¹ Óscar REBOLLO, « La transformación social urbana », *op. cit.*

² Moisés CARMONA et Óscar REBOLLO, *Guia operativa d'acció comunitària*, *op. cit.*

n'existe pas par exemple. Et en vrai, il y a beaucoup d'immigrés donc c'est un thème à travailler. »¹

De la même manière, Ana F. de l'association La Valiente considère que l'enjeu à Ciutat Meridiana est de pouvoir adapter le tissu associatif existant aux nouvelles populations :

Ana F. : « On a différentes communautés dans le quartier, il y a un vivre ensemble. Il y a beaucoup d'immigration, 50% des jeunes entre 19 et 25 ans sont d'origine étrangère. Je ne le vois pas comme une difficulté, mais il faut le prendre en compte, parce que c'est de cette manière qu'on peut faire mieux en termes de participation : en adaptant le tissu associatif à la population et sa diversité. »²

La participation associative reste ainsi dominante à Ciutat Meridiana alors que l'investissement individuel dans l'action communautaire s'avère très difficile puisque dans les faits les habitants ne peuvent pas participer au plan communautaire à titre individuel. L'appropriation des normes participatives propres à l'action communautaire, dominantes à Barcelone, ne se fait que partiellement. Alors que la « démocratie associative » est critiquée de longue date à l'échelle municipale, à Ciutat Meridiana elle semble être encore la norme.

Les groupes ethniques minorisés cantonnés aux projets interculturels

Le troisième pilier de l'action communautaire est la notion de « communauté » dont les définitions et compréhensions ont évolué avec le développement de cette politique publique. À Ciutat Meridiana, la compréhension de la « communauté » comme groupe de proximité (notamment territoriale) est dominante. Pour Nuria R., les groupes ethniques minorisés n'ont pas besoin d'être représentés au sein du plan communautaire car ils sont intégrés au tissu associatif :

Enquêtrice : « Au sein du plan communautaire, est-ce qu'il y a des associations des communautés immigrées ?

Nuria R. : Le truc c'est qu'ici il n'y en a pas. On a la mosquée, mais il n'y a pas d'association de Gitans comme dans d'autres quartiers, ou d'associations de

¹ Entretien avec Manuel Cubero, élu de quartier de Barcelona en Comú à Nou Barris, ancien militant de l'association de voisins du quartier, 11/04/2017.

² Entretien avec Ana F., fondatrice de l'association La Valiente, 04/04/2016.

Honduriens. Il n'y en a pas. Ils sont tellement intégrés au sein du quartier. C'est vrai que des fois ils se rassemblent plutôt entre eux, mais ils sont aussi dans l'association de voisins. Là-bas on retrouve toutes les cultures. Au sein de l'association « la Valiente » il y a différentes cultures. Il n'y a pas d'association pour chaque culture parce qu'ils sont intégrés. Au sein de Ciutat Esperança il y a des jeunes de tout type. Ce n'est pas sectorisé. Dans ce sens-là, nous non plus on n'a pas de problèmes, disons, d'immigrés. On n'en a pas eu parce qu'ils sont intégrés. »¹

Derrière le discours d'intégration des groupes ethniques minorisés du quartier, on remarque l'absence d'habitants minorisés ethniquement au sein du plan communautaire et plus largement des associations valorisées par l'action communautaire. Les habitants des groupes ethniques minorisés constituent des publics de certaines associations (la Valiente, El Camí), mais ne sont pas représentés directement. Pourtant des associations des groupes ethniques minorisés existent : association ghanéenne, association de la mosquée, association des commerçants pakistanais. Les habitants des groupes ethniques minorisés qui sont investis dans l'action communautaire ne le sont uniquement dans les projets interculturels comme au sein de l'association Valiente ou du projet ICI porté par l'association El Camí. Ces deux associations valorisent la dimension interculturelle des relations sociales et cherchent à mobiliser des « communautés culturelles ». Finalement, c'est principalement dans les projets cherchant explicitement à mobiliser la dimension culturelle des communautés que les groupes ethniques minorisés sont présents, davantage comme publics que comme organisateurs.

Pour conclure, dans le cas barcelonais, l'appropriation locale des politiques de participation transforme l'espace associatif local. L'association de voisins devient un acteur marginalisé par le développement de l'action communautaire et cherche à se renouveler en prenant en charge la lutte contre les expulsions. Le développement de l'action communautaire à Ciutat Meridiana renforce les associations portées par les habitants historiques du quartier et appartenant au groupe ethnique majoritaire. L'appropriation locale des principes de l'action communautaire renforce la dimension partenariale entre associations et institutions locales, mais permet difficilement le développement d'une participation mixte (associative et individuelle). Surtout, elle contribue à façonner des relations entre groupes ethniques majoritaire et minorisés en restreignant les possibilités d'investissement dans l'action communautaire locale de ces derniers. Les politiques de participation façonnent donc l'espace associatif local en

¹ Entretien avec Nuria R., 07/06/2017

hiérarchisant les acteurs. Dans le cas marseillais, on observe des développements similaires, voire renforcés.

1.2 À Malpassé, le tissu associatif encadré par le centre social et la politique de la ville

À Malpassé, les politiques de participation sont principalement le fait de la politique de la ville puisque la municipalité s'oppose aux dispositifs participatifs municipaux et délaisse les quartiers populaires. La politique de la ville promeut une participation « de proximité » qui cherche à « retisser le lien social » entre institutions et habitants. Elle s'appuie particulièrement sur certaines associations locales pour toucher des publics. Les centres sociaux (associatifs ou municipaux) constituent des partenaires privilégiés de la politique de la ville car les travailleurs sociaux sont au contact d'une partie des populations résidant dans ces espaces. L'espace associatif local se révèle moins concurrentiel que dans le cas barcelonais et davantage organisé par des organisations publiques ou parapubliques. Dans un premier temps, je montre qu'à Malpassé, le centre social associatif se révèle être un rouage central de l'appropriation locale des politiques de participation. En effet, il cherche à se positionner comme une plateforme rassemblant les différentes associations du quartier et accompagnant les mobilisations collectives. De plus, cette organisation intermédiaire s'inscrit dans les cadrages de la participation propre à la politique de la ville qui valorise les projets permettant de développer le « lien social » et encadre le tissu associatif du quartier notamment par l'octroi de financements.

1.2.1 Le centre social comme plateforme associative et militante

Le centre social se positionne comme une organisation centrale de la participation à Malpassé. La participation des habitants a été réaffirmée en 2012 comme un pilier des centres sociaux associatifs notamment à travers la mobilisation de la catégorie d'*empowerment*. On retrouve ces transformations récentes dans l'organisation même du centre social de Malpassé. En se saisissant de cette nouvelle légitimation du rôle des centres sociaux, celui de Malpassé cherche à se positionner comme une organisation d'accompagnement des mobilisations collectives des classes populaires urbaines, le collectif du 1^{er} juin en 2013, ainsi que comme une plateforme rassemblant les autres associations locales.

1.2.1.1 Le centre social comme « nouveau » un foyer de participation

Le centre social est un équipement central à Malpassé puisque c'est la plus importante structure associative présente sur le quartier. Il est considéré par les équipes de la politique de la ville comme le principal partenaire sur les questions de participation des habitants¹. Implanté au cœur du quartier, à proximité de la cité des Cèdres, le centre social est une organisation très institutionnalisée du travail social où le renouvellement de l'intérêt pour la thématique de la participation se heurte à des cultures professionnelles du travail social qui s'en sont éloignées.

Un centre social institutionnalisé abritant des frontières ethniques

Le centre social de Malpassé est une association créée par un petit groupe d'acteurs gravitant autour de l'école du quartier, à la demande de la CAF, en 1985². Il n'émane pas d'une demande sociale des habitants du quartier. Auparavant l'ADRIIM³ intervenait sur le quartier à travers une antenne de centre social. L'ADRIIM est une association créée en 1950 à Marseille sous l'appellation ATOM (Aide aux Travailleurs d'Outre-Mer). À la suite d'une enquête effectuée par le Secrétariat Social de Marseille, révélant « *les difficultés d'insertion de la population nord-africaine primo-arrivante à Marseille* »⁴, l'association est créée pour « *améliorer les conditions d'accueil des migrants en transit et faciliter l'intégration de cette nouvelle population de travailleurs sédentaires* ». À partir des années 1960, ses missions se développent autour de l'animation socioculturelle dans les quartiers populaires. Le conseil d'administration (CA) du centre social est composé de personnes âgées, blanches, de classes moyennes ou populaires dont une partie seulement réside sur le quartier, ce qui contraste avec la composition sociale et ethnique du quartier. Le renouvellement du conseil d'administration est d'ailleurs une problématique pour le directeur :

Didier F. : « Alors pour nous c'est pas simple, y'a *a minima* quand même les administrateurs, parce qu'ici le centre social qui a plus de vingt-cinq ans a été créé par un collectif d'habitants, qui s'est structuré, qui a été accompagné par la CAF pour définir le projet social. Donc il est toujours géré aujourd'hui par

¹ GIP POLITIQUE DE LA VILLE MARSEILLE, *Contrat de ville de Marseille Provence Métropole 2015-2020* [Rapport], Marseille, Métropole Marseille Provence, 2015, URL complète en biblio, p.81.

² Malgré des recherches poussées, il ne nous a pas été possible de retrouver des archives municipales ou départementales renseignant la création du centre social. Les éléments présentés proviennent du récit fait par Catherine Q., présidente et fondatrice du centre social.

³ Association pour le Développement des Relations Intercommunautaires à Marseille.

⁴ Voir ADRIIM, « Historique », URL complète en biblio.

des habitants et des associations du territoire. La difficulté parce que c'est un premier niveau de participation pour le coup, la difficulté c'est le renouvellement. On a de plus en plus de difficultés à trouver des personnes qui s'investissent sur cette dimension collective. Donc c'est clairement vieillissant. Donc ce qui pose pas mal de questions que le CA lui-même se pose. Donc pas facile d'organiser les relais, même si régulièrement il y a une personne nouvelle qui rentre, on a pas aujourd'hui un CA représentatif du quartier. Même si tous les gens qui sont au CA, à 90% habitent le quartier. Mais on a pas, je dirais, la représentation de tous les profils des familles du quartier, au sein du CA. Donc ça c'est un... on souhaite y travailler avec l'équipe, avec le CA, mais c'est pas simple du tout. »¹

Le conseil d'administration a un rôle prépondérant dans l'organisation du centre social et a un coût d'engagement important². La question de la représentation des habitants de classe populaire et des groupes ethniques minorisés est un enjeu central du renouvellement du CA. En effet, la grande majorité des usagers du centre social sont des habitants minorisés ethniquement, à l'exception des personnes âgées du secteur « troisième âge » où une part importante appartient au groupe ethnique majoritaire et est extérieure au quartier. Ainsi, contrairement au cas barcelonais, l'absence d'habitant appartenant aux groupes ethniques minorisés dans les instances de gouvernance locale fait l'objet d'un questionnement explicite.

Le décalage entre les profils des membres du CA et ceux des usagers est renforcé par ceux des travailleurs salariés du centre qui sont également minorisés ethniquement. Parmi les salariés de l'association (ils sont une quinzaine) on retrouve en majorité des femmes de groupes ethniques minorisés qui vivent dans le quartier ou dans un autre quartier populaire proche. C'est le cas par exemple de Ouafa A., âgée d'une trentaine d'années au moment de l'enquête, qui est responsable du secteur « enfance-famille ». Née en Algérie, Ouafa A. est arrivée à Marseille enfant et a grandi dans une cité HLM du 15^e arrondissement où elle vit toujours. C'est également le cas de Nesrine H., animatrice au centre aéré et en formation aux métiers de l'animation (BAFA puis BAFD³) durant l'enquête. Nesrine est âgée de vingt-cinq ans, elle est née à Marseille de parents algériens. Elle est a grandi à Malpassé où elle vit toujours avec sa mère et ses deux sœurs. Elle a arrêté ses études avant de passer son baccalauréat et est la seule de sa famille à travailler⁴. L'organisation interne du centre social entre administrateurs, salariés et usagers démontre

¹ Entretien avec Didier F., directeur du centre social, 09/03/2017.

² Catherine NEVEU, « Des relations de travail sous tension », *op. cit.*

³ Le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et le BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

⁴ Entretien avec Nesrine H., salariée du centre social, 12/12/2016.

l'existence de frontières ethniques où les membres du groupe ethnique majoritaire occupent les positions de pouvoir selon la division sociale et ethnique du marché du travail déjà analysée dans d'autres contextes professionnels¹.

La professionnalisation des animateurs au détriment du militantisme

F. Lebon considère que les animateurs socioculturels constituent un « groupe professionnel éclaté »² du fait des très grandes disparités tant dans les profils des animateurs que dans les tâches distinctes auxquels ils sont confrontés selon les structures. La professionnalisation de ce secteur d'activité reste imparfaite et constitue surtout une entreprise de légitimation professionnelle pour des métiers issus de l'État-providence dans un contexte de rétrécissement de celui-ci³. M. Bresson analyse le mouvement de professionnalisation des centres sociaux comme un moment de mise à distance de l'idéal militant propre aux origines de ces structures⁴. Plus largement, les transformations récentes du secteur de l'éducation populaire sont marquées par l'incorporation de différentes normes managériales ce qui conduit, pour F. Ihaddadene, à la marchandisation de l'engagement dans ces structures⁵. Comme d'autres structures d'éducation populaire, le centre social de Malpassé s'est rapidement institutionnalisé suite à l'acquisition de financements stables et au développement du travail salarié. En 2007, le centre social a quitté les locaux en bas d'immeuble qu'il occupait pour s'installer dans de nouveaux locaux construits dans le cadre du programme de rénovation urbaine⁶. Au moment de l'enquête, le centre social est organisé en trois secteurs d'activités : le secteur « enfance-famille », le secteur « jeunes » et le secteur « troisième âge ». Le secteur « troisième âge » fonctionne uniquement avec des bénévoles dont certains font partie des membres - fondateurs du centre social. Les secteurs « enfance-famille » et « jeunes » sont gérés principalement par des salariés. Au secteur « enfance-famille », deux salariées sont chargées de l'organisation des activités complétées par deux adultes-relais en contrat aidé. Le secteur « jeunes » est géré par une salariée et quatre animateurs en contrats aidés. Le centre aéré qui accueille les enfants le mercredi après-midi et durant les vacances

¹ Nicolas JOUNIN, *Chantier interdit au public*, op. cit.

² Francis LEBON, *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte, 2009, p.44.

³ Francis LEBON et Emmanuel DE LESCURE, « Des “nouvelles professions” entre précarité et flexibilité : animateurs socioculturels et formateurs d'adultes (1982-2002) », *Regards sociologiques*, 2006, vol. 32, pp. 83-95.

⁴ Maryse BRESSON, *Les centres sociaux : entre expertise et militantisme*, Paris, L'Harmattan, 2002.

⁵ Florence IHADDADENE, *La marchandisation de l'engagement des jeunes. Les “dérives” du service civique à la Ligue de l'enseignement*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Nanterre, Université Paris Nanterre, 2018.

⁶ VILLE DE MARSEILLE, « Pose de la 1ère pierre du Centre Social “Les Cèdres-Malpassé”. Dossier presse », URL complète en biblio.

scolaires est également géré par plusieurs animatrices recrutées en contrats aidés. L'antenne du centre social dans la cité des Lilas est animée par une salariée accompagnée d'une agente d'accueil (en contrat aidé) et d'un adulte-relai. De plus, à partir d'octobre 2014, une animatrice a été spécialement recrutée pour la table de quartier.

Dans chaque secteur, les activités sont organisées selon le programme suivant :

Tableau 28 : Programme des activités hebdomadaires du centre social

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Secteur jeunes		16h30-18h30 Musique	12h-17h30 Sorties jeunes			13h-15h Hip Hop
Secteur enfance-famille	14h-18h Alphabétisation	14h-18h Alphabétisation		14h-16h Temps des familles/ 14h-16h Aide à la parentalité	10h-13h Projet Cuisine	
Accueil périscolaire		16h30-18h	11h30 – 18h	16h30-18h	16h30-18h	
Secteur troisième âge	14-16h Loto			12h-14h Repas		
Table de quartier				14h-16h Réunion		10h-13h Réunion (1 fois/ trimestre)

Les activités développées au sein du centre social accueillent des publics catégorisés selon leur âge social. Elles constituent davantage des services offerts aux usagers (accueil périscolaire, loisirs) que des projets visant l'auto-organisation des classes populaires urbaines. La dimension militante des animateurs de centre social s'estompe au profit d'une action sociale plus dépolitisée. Une grande partie des activités sont est davantage conçue dans un objectif occupationnel comme c'est le cas des repas du secteur « troisième âge » ou des sorties organisées par le secteur « jeunes ». Au sein du secteur « enfance-famille », les activités proposées, à un public exclusivement féminin sont typiques du travail social autour de l'apprentissage du français pour les allophones et les des sessions de cuisine pour promouvoir une meilleure alimentation auprès des classes populaires. Néanmoins, ces espaces d'entre-soi féminin constituent également des

ressources pour la mobilisation des habitants (voir infra). De manière générale, la dimension militante du travail social n'est pas valorisée explicitement dans la majorité des secteurs du centre social (à l'exception de la table de quartier). Plusieurs éléments inhérents au fonctionnement du centre social peuvent l'expliquer comme le nombre important de salariés, leur relative instabilité due à des contrats de travail précaires, le fonctionnement général du travail social¹. Le centre social s'avère être davantage un service parapublic à vocation sociale qu'une association de quartier.

Un recentrement vers le militantisme impulsé par le directeur

Sous l'impulsion du projet fédéral de 2014², les centres sociaux associatifs se sont positionnés comme « artisans de la participation » et du développement du pouvoir d'agir. À Malpassé, le directeur du centre et une partie de l'équipe se sont saisis de ce nouveau mot d'ordre professionnel. Au moment de l'enquête, j'ai pu observer ce recentrement sur la participation des habitants de la part de certains salariés et bénévoles à commencer par le directeur du centre. Didier F. est directeur du centre social depuis 2012. Originaire des environs de Marseille et âgé d'une cinquantaine d'années au moment de l'enquête, il a commencé à travailler dans l'animation et les centres sociaux à partir de 1995 après avoir eu une carrière comme commercial. Il explique son changement d'activité professionnelle directement par ses valeurs politiques et ses engagements associatifs.

Enquêtrice : « Pourquoi tu as choisi de changer de branche ? »

Didier F. : À vrai dire, c'était à un moment où j'ai eu une possibilité de formation suite à une période de chômage. On m'a proposé de faire une formation pour le DEFA, le diplôme d'État aux fonctions d'animateur. C'était quelque chose qui me plaisait que je connaissais déjà par mes engagements associatifs. À ce moment-là, ça faisait deux ans que je m'étais investi dans une association de solidarité internationale avec des pays d'Afrique subsaharienne. L'été, on emmenait des jeunes pour faire des chantiers éducatifs. Donc j'étais déjà animateur pendant mes congés, quoi. [...] Les centres sociaux c'est quelque chose qui m'a plu aussi, le fait d'être à l'écoute des gens, de les aider à se mobiliser, s'organiser. Ça collait bien avec mes idées politiques de

¹ Les structures du travail social fonctionnent de manière à ce que les salariés puissent se former au cours de leur contrat. Ainsi, plusieurs animateurs et animatrices étaient régulièrement en formation pour passer le BAFA ou le BPJEPS.

² FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE, *La fabrique des possibles : projet fédéral 2014-2022*, op. cit.

solidarité, d'assistance, l'idée qu'on a tous notre pierre à apporter à l'édifice quoi. »¹

L'engagement associatif de Didier F. dans des ONG de solidarité avec les pays africains est une référence qu'il fait souvent lors de discussions et qu'il valorise : il porte autour du cou un collier rappelant les bijoux de certaines cultures africaines. Pour lui, la participation des habitants est un des éléments centraux du projet d'un centre social : ainsi il déplore le manque de participation et les difficultés à mobiliser les gens au sein du quartier et du centre social. Il conçoit son travail comme une expérience professionnelle, mais aussi militante. Ainsi à partir de 2013 il s'est investi dans la coordination Pas Sans Nous créée suite à la remise du rapport Bacqué-Mechmache. Il explique son positionnement entre engagement militant et activité professionnelle :

Didier F. : « Or quand il s'agit de faire des choses entre midi et deux, ou le samedi ou en soirée on peut être à la fois et professionnel et militant, et citoyen. Voilà, après c'était une question du positionnement. Donc je peux le comprendre qu'il y ait eu ce positionnement, mais en tout cas c'était un peu un alibi aussi, pour un peu m'utiliser. C'est vrai que moi je l'ai fait au-delà de ma mission professionnelle, c'était complémentaire et c'était un engagement personnel. »².

Le positionnement professionnel et militant de Didier F. s'accorde avec le nouveau mot d'ordre de la participation et du développement du pouvoir d'agir promu par la fédération des centres sociaux. Sous l'impulsion de son directeur, le centre social se mobilise comme structure d'accompagnement des mobilisations collectives locales.

1.2.1.2 La prise en charge du rôle de plateforme associative et militante : les mobilisations collectives de 2013

À partir de 2013, le centre social a cherché à se positionner comme plateforme associative et militante au sein du quartier. En mai 2013, un jeudi matin a lieu un assassinat de trois jeunes hommes impliqués dans le trafic de drogue³. Le caractère choquant de la scène est

¹ Entretien avec Didier F., directeur du centre social, 09/03/2017.

² Entretien avec Didier F., directeur du centre social, 09/03/2017.

³ Cet événement ayant eu lieu avant le début de mon enquête, j'ai pu retracer la genèse de cette mobilisation en m'appuyant sur les récits des militants investis notamment Didier F., directeur du centre social et Farida C. directrice d'une autre association d'accès aux services publics (la Plateforme des Services) ainsi qu'à l'aide de rares documents de presse locale.

renforcé par le fait que cet assassinat se déroule à dix heures du matin devant le portail d'une école du quartier, sous les yeux des enfants en récréation et de parents. La temporalité de l'événement le rend ainsi particulièrement extraordinaire et choquant aux yeux des familles comme des acteurs associatifs du quartier. Ce n'est pas la première fois qu'un événement de ce type se produit à Malpassé, mais son caractère inédit réside dans les horaires et la visibilité. À partir de là, différents salariés du centre social vont participer à l'organisation d'une double mobilisation. D'un côté, ils mettent en place au sein du centre social des ateliers « d'éducation à la citoyenneté » pour les habitants du quartier. De plus, une partie des associations de Malpassé et d'autres quartiers populaires du nord de Marseille se structurent au sein du collectif du 1^{er} juin dans le but d'organiser une manifestation. Le centre social joue un rôle central dans ces deux mobilisations (qui sont liées entre elles) et se positionne comme une plateforme d'accompagnement des mobilisations à l'échelle du quartier.

De l'accompagnement psychologique aux « ateliers d'éducation à la citoyenneté »

À la suite du meurtre, l'absence d'accompagnement psychologique spécifique a conduit des salariés du centre social et d'une autre association d'une fédération d'éducation populaire présente sur le quartier (le centre de culture ouvrière, CCO) à mettre en place un temps d'échange au sein du centre social.

Dans un premier temps, le centre social met en place des ateliers hebdomadaires intitulés « ateliers d'éducation à la citoyenneté ». Ils sont animés par une salariée du centre social (qui quittera le centre au début de l'enquête) et un bénévole donnant des cours de français : Pierre T, professeur de philosophie dans un lycée privé, âgé d'une cinquantaine d'années qui vit à Aix-en-Provence. Ces ateliers rassemblent principalement des femmes déjà investies dans le centre social en tant qu'usagères notamment au sein du secteur « enfance-famille ». Le choix du titre d'atelier n'est pas le fait des participantes, mais des organisateurs. Pour Pierre T. :

Enquêtrice : « Et le titre du coup, pourquoi vous avez choisi ça ?

Pierre T. : C'est moi qui l'ai proposé, je trouvais qu'il fallait trouver un titre qui aille au-delà de l'urgence de la situation, si tu veux. Pour, pour permettre de réfléchir à un autre niveau sur les enjeux qui touchent les habitants. La citoyenneté c'est une belle idée, qu'on a un peu oubliée peut-être alors je voulais qu'on revienne un peu là-dessus. »¹

¹ Entretien avec Pierre T., bénévole au centre social, 12/01/2015.

Le choix du titre de l'atelier paraît réducteur par rapport aux objectifs fixés par les organisateurs et tend à stigmatiser les participantes comme devant être éduquées. Ces réunions prennent la forme de discussions autour de thématiques comme l'éducation, la violence et les discriminations. Elles durent huit semaines et donnent lieu à des propositions reprises dans les vingt-trois propositions (voir infra) sur différentes thématiques. La mobilisation de ce groupe d'habitantes au sein du centre social légitime le rôle de la structure comme accompagnateur des mobilisations collectives d'habitants. Par la suite, le directeur du centre, Didier F., par ailleurs investi dans la préparation du rapport Bacqué-Mechmache, décide de postuler à l'expérimentation des tables de quartier. Un appel à candidatures a été émis par la Fédération des centres sociaux auquel il répond. L'existence des « ateliers d'éducation à la citoyenneté » au sein du centre social est un des éléments qui conduisent à sa sélection pour l'expérimentation, de même que la fédération des associations du quartier (voir infra). La mise en place de la table de quartier se traduit par le recrutement dès octobre 2014 d'une animatrice mobilisée à temps plein sur la table de quartier. L'animation de la table de quartier est dans un premier temps gérée par cette animatrice, Najet M., une autre salariée du centre, Imane B. et un petit groupe de bénévoles (Pierre T. notamment) avant d'être prise en charge par l'animatrice recrutée spécialement.

Le collectif du 1^{er} juin façonné par les acteurs associatifs locaux

En parallèle des ateliers à destination des habitants mis en place au centre social, un collectif, rassemblant différentes associations du quartier, mais aussi d'ailleurs, se réunit régulièrement au centre social dans le but d'organiser une manifestation. Cette idée provient d'abord des acteurs associatifs du quartier. Farida C., directrice de l'antenne du CCO¹ à Malpassé relate ainsi le déroulé de la première réunion au centre social :

Farida C. : « Ce jour-là au centre social, on leur demande : *“qu'est-ce que vous voulez faire ? On va faire une marche”*. Je dis : *“bon vous voulez marcher, allez-y, mais moi il est hors de question que je marche, je marche plus. Je suis fatiguée de marcher, d'expliquer... Fatiguée. En revanche s'il y a une chose à faire c'est de préparer ce que l'on veut et de l'envoyer, surtout l'envoyer à tous les élus. Avec un ultimatum”*. Mais les familles disaient qu'ils avaient quand même besoin de marcher, et donc ils nous disent il faudrait qu'on fasse une

¹ Le centre de culture ouvrière (CCO) est une association d'éducation populaire créée en 1945 et qui propose des activités de formation professionnelle et d'animation socio-éducative. À Malpassé, l'antenne du CCO est un dispositif spécifique intitulé « Plateforme des services publics » qui n'organise pas des ateliers mais héberge les permanences de différentes associations (Secours Populaire) ou services publics (Pôle Emploi, mission locale).

marche dans le quartier, on va partir du Merlan, on descend. *“Ben non”*, j’ai dit, *“cette marche elle concerne tous les Marseillais, elle ne concerne pas que les gens qui sont témoins ou victimes”*. Il faut descendre réveiller les Marseillais. »¹

L’idée d’organiser autre chose qu’une marche blanche semble émaner principalement des acteurs associatifs locaux. Durant plusieurs semaines, des réunions sont organisées au centre social de Malpassé. Elles rassemblent les principales associations du quartier : le CCO, l’association culturelle Heart Color Music et les associations sportives qui utilisent déjà les locaux du centre social. Du côté des salariés, les organisateurs des ateliers à destination des habitants y ont également participé. De plus, ces réunions rassemblent également des associations d’autres quartiers populaires proches.

Enquêtrice : « Et comment ça a été étendu aux autres quartiers ?

Didier F. : Alors, il se trouve que ce jour-là, étaient présentes quelques associations de quartiers voisins plus particulièrement du 14^e arrondissement avec la Busserine, Font-Vert. Des mamans et des associations qui avaient entendu parler de cette réunion en réaction aux actes de violence et elles ont dit : *“ben écoutez nous on vit exactement la même chose dans les quartiers, y’a plein de quartiers à Marseille et même pas que dans le 13, 14 c’est vrai aussi dans les 15-16 [arrondissements] c’est vrai aussi à Félix-Pyat”*. Et du coup c’est parti comme ça, l’idée que sur tous les territoires il y ait ce travail qui se fasse et qu’une marche pas dans le quartier, mais du coup dans le centre-ville soit faite tous ensemble. La date ayant été choisie du 1^{er} juin c’est donc ce qui a donné naissance au collectif du 1^{er} juin. »²

Ces réunions ont donné lieu à l’organisation de la manifestation en centre-ville de Marseille le 1^{er} juin 2013 à l’occasion de la venue de la ministre de la Justice Christiane Taubira³. En amont, lors des différentes réunions, les militants associatifs avaient rédigé un manifeste reprenant les doléances en vingt-trois propositions.

¹ Entretien avec Farida C., directrice de l’antenne du CCO à Malpassé, 01/02/2017.

² Entretien avec Didier F., directeur du centre social de Malpassé, 09/03/2017.

³ Christophe DEROUBAIX, « Marseille: le collectif du 1er juin marche samedi "contre toutes les violences" », *L’Humanité [en ligne]*, 30 mai 2013, URL complète en biblio; Marine MESSINA, « A Marseille, "un ras-le-bol contre des réponses pas du tout adaptées" », *Le Monde.fr*, 1 juin 2013, URL complète en biblio.

Encadré 11 : Extrait des « 23 propositions des habitants (collectif marseillais du 1^{er} juin)¹

Les habitants demandent la mise en place d'une instance officielle de dialogue et de travail permanente avec les institutions publiques au plus haut niveau de décision (Préfets, Procureur, élus...). Celle-ci pourra être saisie par les habitants sur l'ensemble des données concernant la situation des quartiers populaires. Nous souhaitons que cette situation et plus particulièrement l'activité des réseaux de trafic et leur évolution soient observées en permanence. Nous attendons de ce travail des résultats mesurables et des interventions régulières du préfet de police pour nous tenir informés des avancements sur la sécurité dans nos quartiers.

Nous souhaitons que ces états des lieux, l'analyse de ces problèmes et la recherche de solutions fassent l'objet d'un débat public entre les institutions (dont les élus), les professionnels de terrain et les habitants. Nous souhaitons que les réponses mises en place soient suivies et évaluées par les pouvoirs publics et avec les habitants. Nous souhaitons que les habitants puissent participer activement aux espaces de travail interinstitutionnels, et ce, sur le long terme. Les habitants retiennent l'idée, portée désormais par les pouvoirs publics, que la seule intervention répressive et pénale ne peut répondre à la situation.

La prévention de la récidive est importante pour les familles, les bracelets électroniques ne peuvent suffire à l'insertion, cela devrait être accompagné d'une politique spécifique d'aide et d'accompagnement des jeunes à l'insertion vers l'emploi, à la formation, et au relogement si nécessaire des familles en difficulté, l'intervention policière démontre une certaine efficacité, tous craignent que la logique des réseaux reprenne le dessus aussi tôt la police part. Cette intervention, conçue comme elle l'est à présent, va augmenter la frustration des habitants, les tensions, la perte de confiance et mettre de la distance avec les institutions voire contribuer à déstabiliser les équilibres fragiles de nos quartiers dès la première occasion. Il faut agir de façon concertée. La réponse publique doit nécessairement articuler répression / prévention / éducation / soins / réduction des risques / aménagement urbain (favoriser les chantiers d'insertion, chantiers humanitaires...) / accès à l'emploi, suivi de formation qualifiante.

¹ COLLECTIF MARSEILLAIS DU 1ER JUIN, « Les 23 propositions des habitants », *L'Humanité*, 30 mai 2013, URL complète en biblio.

C'est pourquoi nous resterons mobilisés dans le temps, après la marche du 1^{er} juin.

L'ensemble des propositions s'inscrivent dans la continuité du propos liminaire présenté ci-dessus où les questions de sécurité et de délinquance sont centrales. De fait, certaines propositions s'avèrent particulièrement orientées vers les jeunes hommes des quartiers populaires susceptibles de tomber dans la délinquance, notamment celles liées à la pratique du sport ou de à l'accès à l'emploi. Plus largement, l'éducation et l'accès à la culture sont des thématiques importantes dans les propositions. Le rôle des acteurs associatifs et notamment des centres sociaux transparaît dans les propositions dont une est spécifiquement dédiée à l'éducation populaire. À la suite de la manifestation du premier juin, le collectif s'est délité au fur et à mesure qu'approchaient les élections municipales. Des désaccords ont mené à des scissions et à la création d'un autre collectif, le Collectif des Quartiers Populaires de Marseille (CQPM), principalement investis par des actrices associatives de la cité de la Castellane. Ce collectif n'a pas été investi par des acteurs associatifs de Malpassé qui rassemblent davantage des associations des 15^e et 16^e arrondissements avec lesquels le centre social entretient peu de relations. Le rôle de plateforme associative occupée par le centre social s'est par la suite affaibli. Durant l'enquête, si celui-ci occupe toujours une place centrale dans le tissu associatif, en raison de son importance et de sa proximité avec les équipes de la politique de la ville, bien que l'éclatement du tissu associatif local continue à dominer l'espace associatif de Malpassé.

Le regain d'intérêt pour la participation de la part du centre social, et notamment pour le développement du pouvoir d'agir, donne lieu à la prise en charge d'un rôle d'accompagnateur de mobilisations collectives à la fois du côté des habitants à titre individuel que des associations locales. Le centre social cherche à se positionner comme une organisation centrale de la participation à Malpassé notamment à travers l'appropriation des mots d'ordre de la fédération des centres sociaux autour du pouvoir d'agir. Ce rôle d'accompagnateur s'affaiblit après les mobilisations de 2013 et le tissu associatif de Malpassé se révèle éclaté. Les techniciens de la politique de la ville organisent également l'espace associatif et de participation à Malpassé.

1.2.2 La politique de la ville à Malpassé : valorisation du lien social et encadrement associatif

Agathe C. : « On est un peu des chefs d'orchestre. Dès qu'on a un projet qui commence un peu à se créer, on pense à cette association qui a cette compétence, à cette association qui voulait faire ça depuis des années. On essaie de rassembler tout ça et de développer. Ça c'est notre grosse partie. Dans le cadre de ces missions, on coordonne, on pilote. »¹

Cet extrait d'un entretien avec Agathe C., illustre la conception qu'ont les acteurs de la politique de la ville de leur rôle dans l'espace associatif local à savoir la coordination et l'encadrement du tissu associatif local. Agathe C., est chargée de mission sur les quartiers de Malpassé et Corot au sein du GIP Politique de la ville² à Marseille. Sous la direction de la cheffe de projet des 13^e et 14^e arrondissements, ses missions consistent à mettre en œuvre les actions définies par le contrat de ville. Le contrat de ville est un outil contractuel entre les différentes institutions qui financent la politique de la ville : l'État, les communes, les intercommunalités, le Département, la Région et d'autres acteurs institutionnels. Ils fixent le cadre des futurs projets de renouvellement urbain et prévoient l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces projets et le volet social de la politique de la ville. À Marseille, le contrat de ville pour la période 2015-2020 a été passé entre l'État et la Métropole Aix-Marseille Provence. Son territoire d'application va au-delà des seuls quartiers prioritaires marseillais et s'étend à tous ceux de la Métropole. Le contrat est basé sur quatre points de diagnostic qui constituent les piliers des développements prévus : l'amélioration de la qualité urbaine des quartiers, le renforcement des politiques de développement social, la focalisation sur les politiques économiques et d'accès à l'emploi et l'enjeu de mobilité pour les habitants³. Le contrat de ville ne propose pas de diagnostic complet pour chaque quartier mais souligne quelques traits spécifiques de chaque territoire.

Au-delà de la mise en œuvre du contrat de ville, les missions des techniciennes politiques de la ville consistent également à encadrer le tissu associatif local (notamment via l'octroi

¹ Entretien avec Agathe C., chargée de mission politique de la ville à Malpassé, 01/02/2017.

² Un groupement d'intérêt public (GIP) est une personne morale de droit public dotée d'une structure de fonctionnement légère et de règles de gestion souples. Il peut être constitué entre différents partenaires publics ou entre un partenaire public au moins et un ou plusieurs organismes privés avec un objectif déterminé devant répondre à une mission d'intérêt général à but non lucratif. Le GIP Politique de la ville a été créé à Marseille en 1998 et rassemble plusieurs financeurs publics (mairie, communauté d'agglomération, État, région, département) ainsi que la caisse des dépôts. Depuis 2018, les services Politique de la ville sont intégrés à la Métropole Aix-Marseille-Provence.

³ GIP POLITIQUE DE LA VILLE MARSEILLE, *Contrat de ville de Marseille Provence Métropole 2015-2020* [Rapport], Marseille, Métropole Marseille Provence, 2015, URL complète en biblio, p.21.

de subventions) et à superviser les différents projets participatifs menés dans le quartier. Elle est la principale interlocutrice institutionnelle des acteurs associatifs du quartier aux côtés de sa supérieure Pauline T., cheffe de projet. De plus Marc F., en charge du projet de rénovation urbaine à Malpassé pour le GIP MRU (Marseille rénovation urbaine)¹ est également présent sur le quartier, mais intervient moins directement sur les questions de participation et du tissu associatif. Dans le contrat de ville, Malpassé est décrit comme un quartier dont le tissu associatif est « peu dense » et où « *le travail partenarial est à développer du fait de chevauchement d'action entre associations* »².

Les techniciennes de la politique de la ville organisent l'espace associatif local et les projets de participation en s'appropriant les cadrages de la participation propres à la politique de la ville. Nous verrons qu'elles valorisent ainsi une conception de la participation comme vectrice de « lien social » au détriment de mobilisations plus contestataires. De plus, les prérogatives institutionnelles dont elles disposent les conduisent à encadrer le tissu associatif local, notamment à travers l'octroi de subventions, selon les principes de « lien social » et de laïcité parfois contradictoires. Enfin, elles mobilisent particulièrement des professionnels de la participation extérieurs au quartier dans une logique de projet.

1.2.2.1 Une conception de la participation comme vectrice de « lien social »

La conception de la participation promue par les techniciens de la politique de la ville valorise la construction du « lien social » au détriment d'un discours explicite sur les inégalités sociales.

Les techniciennes proposent souvent un discours lisse et consensuel sur la participation des habitants, qui, en cherchant à valoriser les aspects « positifs » du territoire, peuvent donner l'impression de gommer les inégalités sociales. C'est par exemple ce que montre cet entretien avec Agathe C. :

Agathe C. : « Et nous c'est pour ça qu'on essaie de venir en appui. Je pense qu'il y a d'énormes difficultés du coup, mais par rapport au trafic, les Lauriers c'est très très compliqué. Mais je pense aussi que ça a un potentiel et je pense qu'il faut y croire parce que si on n'y croit pas dans ces métiers je pense qu'il faut changer de branche. Mais je pense qu'au niveau urbain, au niveau

¹ Marseille Rénovation Urbaine est un GIP fonctionnant sur le même modèle créé suite à la loi Borloo. En 2018, il a également été incorporé à la Métropole.

² GIP POLITIQUE DE LA VILLE MARSEILLE, *Contrat de ville de Marseille Provence Métropole 2015-2020*, op. cit, p.68.

associatif, y'a une belle dynamique, mais qu'il faut redynamiser, je pense qu'il y a beaucoup de méfiance, même par rapport aux institutions, je pense qu'il y a eu pas mal de souffrance avant. Et je pense qu'il faut essayer de redynamiser tout ça et d'essayer de retisser au fur et à mesure les liens. Après au niveau urbain je pense que c'est très très intéressant ce qu'il se fait et peut-être, au niveau associatif, d'avoir de nouvelles compétences qu'on n'a pas forcément. Quand on a un projet avec les associations locales moi c'est quelque chose pour quoi je me bats, de mettre en avant un petit peu les compétences locales qu'on veut travailler »¹

Agathe C. est une jeune cheffe de projet, appartenant au groupe ethnique majoritaire, responsable du quartier Malpassé depuis un an au moment de notre entretien. C'est son premier poste à la suite de ses études en urbanisme à l'Institut d'Urbanisme d'Aix-en-Provence. Dans son discours, il est davantage question de « compétences » et de « dynamiques » que d'inégalités sociales. Cette déconnexion entre les inégalités vécues par les habitants et les initiatives locales valorisées montre comment la participation est envisagée dans la perspective du « lien social ». Agathe C. mobilise d'ailleurs l'expression « retisser les liens ». On peut aussi faire l'hypothèse que c'est une manière de valoriser une stratégie des « petits pas » face à l'immensité des inégalités structurelles visibles dans le quartier.

L'appropriation du cadrage de la participation comme devant « retisser le lien social » passe également par une mise à distance des mobilisations plus contestataires.

Marc F. : « Autre truc c'est qu'on a deux cas de figure, on a soit le cas de Picon Busserine² où la parole est happée par des militants, un peu militants, un peu trop militants et qui écrasent un peu les autres. Et dans ce cas-là vous avez des gens plus discrets qui ne viennent plus parce qu'ils ne veulent pas être embringués dans des postures conflictuelles, ça arrive plus qu'on le croit. Vous avez des gens qui viennent s'informer et qui voudraient témoigner et ils se rendent compte qu'ils sont dans un débat, ça part dans tous les sens, c'est un peu dur, ils n'ont pas envie et ils ne reviendront plus. C'est dommage parce que souvent c'est des gens qui ont la mémoire, les vieux habitants. Soit vous avez aussi, un peu la table de quartier de Malpassé c'est plutôt ce deuxième cas, des personnes qui, à la fois, ont la disponibilité et la capacité de prendre la parole

¹ Entretien avec Agathe C., chargée de mission politique de la ville à Malpassé, 01/02/2017.

² Picon Busserine est un quartier du 14^e arrondissement de Marseille, qui appartient au périmètre de la politique de ville. Il est régulièrement mentionné par les techniciens de la politique de la ville comme un exemple d'un quartier au tissu associatif développé et très contestataire.

donc un bagage intellectuel minimum. Mais dans ce cas-là le cercle est pas très grand. »¹

Les habitants aux revendications « trop militantes » ne sont pas les bienvenus dans les dispositifs participatifs, alors que les acteurs moins revendicatifs sont valorisés :

Pauline T. : « À part, si on a des acteurs... et c'est ce qui se passe sur certains conseils citoyens. On a des acteurs qui ne sont pas trop revendicatifs et qui sont dans l'envie et la volonté de vouloir faire et du coup ils arrivent à déployer du temps même si c'est compliqué parce que c'est bénévole aussi, ils ont leur vie professionnelle parfois. Ça pose plein de questions en termes de disponibilité, de moyens qu'on alloue aussi aux conseils citoyens qui ne sont pas suffisants et on est un peu dans l'entre-deux en fait. Et on a des habitants, des associations qui se démobilisent aussi parce qu'ils ont l'impression que ça ne va pas décoller quoi. »²

Au-delà de ces discours, mon observation de réunions de préparation au futur contrat de ville en 2014 a permis d'objectiver ces éléments. En novembre 2014, une réunion est organisée avec différentes associations des 13^e et 14^e arrondissements par les techniciens de la politique de la ville pour préparer le prochain contrat de ville. Une partie des associations, notamment celles investies dans le collectif du 1^{er} juin, perturbe cette réunion en la quittant après avoir lu un communiqué expliquant leur refus de s'investir dans cette concertation. De plus, ces mêmes associations, en 2017, lors de la mise en place des conseils citoyens se sont ouvertement positionnées contre ce dispositif. Les équipes de la politique de la ville ont ainsi décidé d'organiser les réunions suivantes des conseils citoyens à huit clos. Pour les techniciens de la politique de la ville, les mobilisations des habitants sont davantage acceptées dès lors qu'elles intègrent les cadrages institutionnels de la participation comme vectrice de « lien social ». De la même manière qu'à Barcelone, on voit que la contestation est délégitimée par les cadrages dominants de la participation, ici ceux émanant de la politique de la ville.

1.2.2.2 L'encadrement du tissu associatif local

Les prérogatives des techniciennes de la politique de la ville en charge du quartier de Malpassé ont un rôle central dans l'octroi de financements aux associations. Elles orientent ainsi la composition du tissu associatif local. M. Doytcheva s'est intéressée aux

¹ Entretien avec Marc F., chef de projet Rénovation urbaine à Malpassé, 04/10/2016.

² Entretien avec Pauline T., cheffe de projet politique de la ville du 13/14, 16/09/2016.

cadres de l'ethnicité dans la politique de la ville. L'encadrement des associations – via l'octroi ou non de financement – se fait selon des critères spécifiques liés à la valorisation d'une perspective universaliste contre les associations communautaires¹. Les techniciennes de la politique de la ville orientent la structuration du tissu associatif local à travers leurs critères de financements, ceux-ci favorisant les associations aux activités sociales et culturelles, notamment à destination des publics enfants. L'encadrement du tissu associatif local passe également par la mise à distance des associations musulmanes sous couvert de respect de la laïcité.

Un tissu associatif d'activités sociales et culturelles

Le tissu associatif local est qualifié de « faible » par grand nombre des acteurs de la politique de la ville. Tout en déplorant le manque d'espace d'organisation des habitants du quartier, les équipes de la politique de la ville valorisent particulièrement les associations qui proposent des activités culturelles ou sportives comme l'association de danse Heart Color Music ou le jeune club de football.

Pauline T. : « C'est tout type d'associations, par contre moi j'ai pas tout ce qui est CIQ ou autre. Mais ça peut être culturel, artistique par exemple Heart Color Music qui est sur la danse. Les centres sociaux à travers les dossiers, j'ai à peu près cinq ou six dossiers par centre social, artistique, sportif. Après j'ai aussi des associations pas du quartier, qui interviennent sur tout Marseille comme ACES². Voilà c'est un petit peu les associations d'aide à l'emploi. Avant au minimum la politique de la ville souhaitait que l'association si elle était jeune ait au moins un an de création. Par exemple là cette année j'ai FCLM le club de foot qui a déposé, Marwan l'a aidé et voilà. Par exemple, c'est pas n'importe quelle thématique, il faut que leur priorité soit inscrite dans le contrat de ville, ce que j'ai expliqué c'est qu'il ne fallait pas seulement proposer des ateliers sportifs, mais qu'il fallait que ça soit par exemple la transmission de valeurs. Donc il faut vraiment que les objectifs, ça rentre dans le contrat de ville. Après on n'a pas d'association qu'on va financer plus que d'autres en termes de thématiques quoi. »³

¹ Milena DOYTCHIEVA, *Une discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*, Paris, La Découverte, 2007.

² ACES est une association marseillaise financée par différentes institutions publiques (département, ville) dont la politique de la ville et qui propose un accès privilégié à des événements culturels pour des habitants des quartiers populaires notamment par l'entremise des centres sociaux.

³ Entretien avec Pauline T., cheffe de projet politique de la ville du 13/14, 16/09/2016.

La politique de la ville finance donc à la fois des associations locales comme d'autres, extérieures, qui interviennent sur le quartier. Les principales associations locales financées par la politique de la ville à Malpassé sont le centre social et Heart Color Music. L'association culturelle Heart Color Music a été fondée en 1993 par Diessy C. un habitant du quartier. Cette association propose des cours de musique et de danse à destination des enfants. Elle organise également plusieurs manifestations dans le quartier comme le festival « Vivre ensemble à Malpassé » qui chaque année propose notamment des tables rondes entre habitants, associations et élus sur des sujets de société animés par une radio associative. Au moment de l'enquête, la jeune association de football du quartier cherche également à être financée. Les équipes de la politique de la ville ne cherchent pour autant pas à valoriser des formes d'organisation locale comme les associations de locataires qui sont quasi inexistantes. Le tissu associatif valorisé par les équipes de la politique de la ville est donc composé d'associations locales qui proposent des activités culturelles, sportives et sociales ainsi que des associations parapubliques venant compléter le manque de services publics de proximité. De plus, l'orientation du tissu associatif est aussi construite au regard d'une conception de la laïcité.

L'encadrement associatif par l'entrée religieuse

En complément d'un encadrement du tissu associatif au prisme du « lien social », les techniciennes de la politique de la ville mettent strictement en œuvre les principes de laïcité. Si la politique de la ville finance une association culturelle catholique implantée sur le quartier, les techniciens n'entretiennent aucune relation avec le président de l'association de la mosquée des Cèdres.

L'association Massabielle est une association d'aide à l'éducation créée en 2000 par un couple de catholiques pratiquants venus s'installer sur le quartier. En accord avec leurs convictions religieuses, ils ont créé cette association dans le but de venir en aide aux populations les plus démunies. D'abord installés dans un appartement de la cité des Lauriers ils ont proposé de l'aide aux devoirs à certaines familles et des activités. En 2012, ils ont obtenu le financement via la politique de la ville et le diocèse – de la construction d'une maison, la maison « Bernadette » qui est le siège actuel de l'association. L'association compte cinq salariés et de nombreux bénévoles du fait de l'important réseau religieux et institutionnel dont elle dispose. Les cinq salariés de l'association appartiennent tous au groupe ethnique majoritaire, sont diplômés du supérieur et non originaires de Malpassé ou des quartiers populaires alentour. Souvent ils ne sont pas originaires de Marseille. L'association est financée par différentes institutions publiques (Région, département, préfecture) et privées catholiques (Fondations Caritas, Aide à l'Église en détresse) ou non (Fondation d'Auteuil). Chaque semaine des étudiants

de l'université, d'écoles de commerce et des lycéens (du lycée privé Lacordaire à proximité) viennent bénévolement accompagner des enfants dans l'aide aux devoirs. La maison Bernadette est fréquentée par des familles de groupes ethniques minorisés vivant dans le quartier et qui peuvent organiser des événements (anniversaires, fêtes) dans les locaux de l'association. La foi chrétienne est très présente chez les bénévoles et les salariés qui disposent d'une petite chapelle et prient ensemble à la suite des déjeuners collectifs. Aucune activité religieuse n'est cependant organisée en direction des publics de l'association. L'association s'adresse à une quarantaine de familles dans le quartier. Bien que repérée par les autres associations, elle mène son projet de manière plutôt solitaire, participant rarement à d'autres activités ou réunions.

Photographie 14 : La maison Bernadette de l'association Massabielle



Source : Association Massabielle¹

L'association Massabielle est très valorisée par les équipes de la politique de la ville :

Enquêtrice : « Et par exemple est-ce que vous financez l'association Massabielle ? »

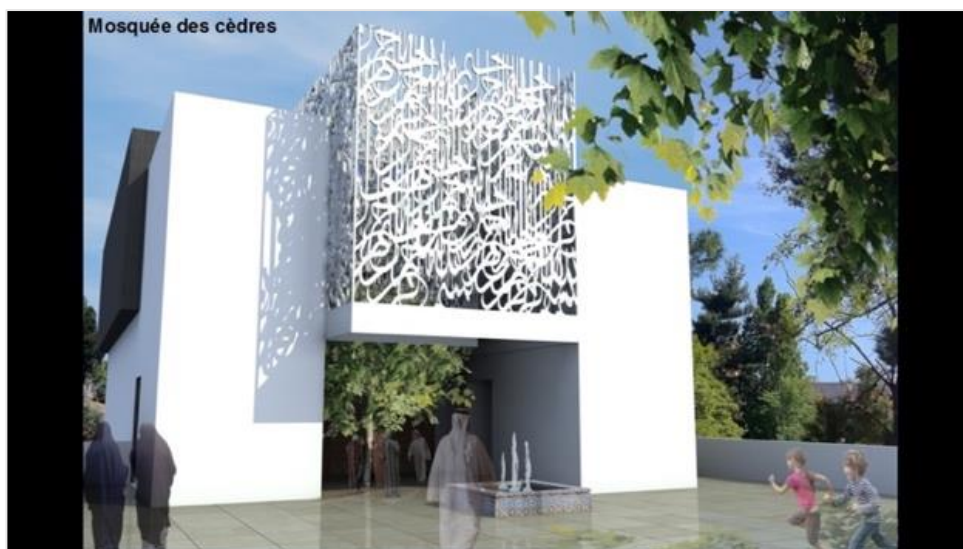
Agathe C. : Oui parce que c'est une association loi 1901. C'est pas une association culturelle. Ça aussi ça peut être souvent remis en cause, parce qu'on arrive on voit la chapelle, bon ça peut faire un drôle d'effet au début. Et pour aller souvent sur des activités, c'est de la bienveillance. Et souvent ce que je peux dire aux financeurs, « je leur dis allez-y et vous verrez le discours » bien sûr on voit qu'ils ont leur signe, mais ça reste toujours dans la bienveillance. Et

¹ ASSOCIATION MASSABIELLE, « Maison Bernadette », *Massabielle*, URL complète en biblio.

puis ils touchent énormément de public sur Malpassé, ils ont un rôle comme le centre social. Mais tu vois on finance pas d'association de culte, mais association loi 1901. »¹

L'association culturelle et cultuelle de la mosquée des Cèdres existe depuis 1984. C'est une des associations encore existantes les plus anciennes du quartier. Cette association a été créée par des habitants du quartier dans le but de gérer la mosquée. Après quelques années de négociation, les membres de l'association ont réussi à obtenir du bailleur social du quartier l'occupation d'un rez-de-chaussée d'immeuble faisant office de salles de prière. À partir de 2010, suite au projet de démolition de ce bâtiment, l'association s'est mobilisée pour obtenir un terrain, dans le cadre du projet de rénovation urbaine, afin de faire construire une véritable mosquée. Le chantier de la mosquée a débuté en 2015 et devrait être achevé en 2021 si les financements sont suffisants. L'association de la mosquée est présidée depuis 2012 par Saïd M., figure très connue dans le quartier et compte une centaine de membres qui fréquente régulièrement la mosquée. Elle propose des cours d'arabe et de religion à destination des enfants les week-ends et des femmes, qui viennent de tout Marseille. Le public de l'association est avant tout composé de musulmans d'origine maghrébine.

Photographie 15 : Projet de la nouvelle mosquée des Cèdres



Source : Association de la mosquée des Cèdres²

¹ Entretien avec Agathe C., chargée de mission politique de la ville à Malpassé, 01/02/2017.

² « Association de la Mosquée des Cèdres », *Mosquée des Cèdres*, URL complète en biblio.



Photographie 16 : Chantier de la mosquée (2016)

Si l'association de la mosquée a des activités tournées vers le culte de l'Islam, elle propose aussi des cours d'arabe qui pourraient constituer une activité culturelle proche de celles déjà financées par la politique de la ville dans d'autres structures. Ce n'est pourtant pas la position d'Agathe C. qui reste plutôt distante vis-à-vis d'un acteur qu'elle considère pourtant central dans la vie sociale du quartier :

Enquêtrice : « Et du coup j'imagine que vous ne financez pas les mosquées ?

Agathe C : Non.

E : Mais est-ce que vous avez quand même des liens avec eux ?

A.C : Moi personnellement j'n'en ai pas, mais après je pense que c'est des personnes qui sont clés dans le quartier, mais c'est vrai que j'en ai pas spécialement pour le moment. Mais je pense qu'ils ont toute leur place dans les discussions, dans les concertations. Je crois qu'ils ont même une parcelle sur les jardins. Je sais qu'ils ont toute leur place dans le quartier, mais c'est vrai que pour le moment j'y suis pas forcément allée. Mais je pense qu'il faudrait développer les liens. »¹

Ainsi l'encadrement du tissu associatif passe par une mise à distance de certains acteurs religieux. Alors que des travaux ont montré les formes d'engagement citoyen et politique

¹ Entretien avec Agathe C., chargée de mission politique de la ville à Malpassé, 01/02/2017.

liées à la pratique de l'Islam¹, les choix des acteurs représentants des institutions témoignent plus largement de la défiance des pouvoirs publics à l'égard des acteurs du monde musulman dans les quartiers populaires. Enfin, en finançant et valorisant les prestations d'associations extérieures au quartier, les équipes de la politique de la ville mobilisent une conception de la participation comme projet dévolu à des prestataires extérieurs.

1.2.2.3 La participation comme projet : les prestations d'associations extérieures

La politique de la ville, en tant que laboratoire des transformations néo-managériales des politiques publiques², n'échappe pas à un fonctionnement par projet³. La participation fait particulièrement l'objet de financements d'associations extérieures au quartier mobilisées sur des projets spécifiques. Ainsi au cours de l'enquête à Malpassé, au moins trois associations extérieures ont été mobilisées pour porter des projets participatifs. Ces associations font partie de ce que Magali Nonjon et Alice Mazeaud appellent « les professionnels de la participation »⁴, à savoir des organisations spécialisées dans les projets participatifs, résultat de la professionnalisation d'un engagement militant ainsi que du développement d'une offre publique d'appel à projets participatifs, le « marché de la participation ».

Encadré 12 : Les « professionnels de la participation » à Malpassé

Le Cabanon Vertical est une association marseillaise d'architectes développant des projets participatifs d'aménagement temporaire. Ses locaux sont situés en centre-ville, mais la plupart des projets qu'elle réalise ont lieu dans les quartiers populaires marseillais liés à des financements de la politique de la ville. En 2014, l'association a remporté un appel à projets lancé par Marseille Rénovation Urbaine pour aménager temporairement un espace laissé vacant. L'aménagement devait rester en place deux ans, le temps que les travaux reprennent. S'inspirant d'expérimentations dans le domaine de l'architecture participative, ils proposaient une méthodologie de travail autour de plans et de maquettes de la future place à discuter avec les habitants. Le chantier a été

¹ Julien TALPIN, Julien O'MIEL et Frédéric FREGOSI (dir.), *L'islam et la cité: engagements musulmans dans les quartiers populaires*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, Espaces politiques, 2017.

² Renaud EPSTEIN, *La rénovation urbaine*, op. cit.

³ Gilles PINSON, *Gouverner la ville par projet*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

⁴ Magali NONJON, *Quand la démocratie se professionnalise: enquête sur les experts de la participation*, Université Lille 2, 2006; Alice MAZEAUD et Magali NONJON, *Le marché de la démocratie participative*, Paris, Editions du Croquant, 2018.

réalisé par un groupe de jeunes hommes gitans du quartier dans le cadre d'un projet d'insertion professionnelle¹.

L'association Arènes est une association d'accompagnement à la participation basée à Marseille, mais qui intervient pour le compte de collectivités dans toute la moitié sud de la France. Elle intervient également dans l'accompagnement de collectifs militants comme ce fut le cas dans la cité des Flamants entre 2005 et 2010² où elle a assisté un groupe d'habitants à se mobiliser contre le projet de rénovation urbaine. En 2016, l'association est mobilisée par MRU et le bailleur sur un projet de mémoire du quartier.

L'association AMIEU est une association marseillaise de promotion des jardins partagés dans la ville. Elle intervient sur tout le territoire marseillais pour le compte de bailleurs sociaux ou privés pour installer et organiser des jardins partagés. Missionnée par le bailleur social, elle est présente depuis 2012 à Malpassé dans le but de créer des jardins partagés sur des espaces définis dans le cadre du projet de rénovation urbaine.

Ces projets participatifs mandatés par les techniciens de la politique de la ville ou de la rénovation urbaine ont en commun de ne pas partir de demandes de la part des habitants du quartier ou des associations, mais de s'inscrire davantage dans des temporalités de financements publics ou de projets urbains. En ce qui concerne les jardins partagés, l'association AMIEU témoigne des difficultés liées à ce manque de demande sociale :

Paul L. : « Comment on est arrivés à Malpassé ? C'est très simple.

Alexis J. : C'est par la politique de la ville en fait qui nous a dit, y'a un projet qui commence en réflexion à Malpassé. C'était un projet de jardins. Est-ce que ça vous intéresse ?

Paul L. : Comme l'avait expliqué Marc F., le jour de l'inauguration, c'est pas un projet au départ, l'idée n'a pas été lancée, y'a pas une demande d'habitants au départ. C'est dans le cas d'un délaissé, cet espace-là qu'ils ont eu l'idée de créer un jardin partagé. Donc à partir de là la politique de la ville nous a contactés et le jardin a ouvert en mai 2016. Nous on est arrivés en 2012, mais le jardin devait arriver plus vite, y'a eu à peu près un an et demi de retard. Donc on a un peu ramé pendant ce temps. Justement on est dans un quartier où on a

¹ Entretien avec Adrien L., architecte fondateur du Cabanon Vertical, 19/09/2016.

² Association Arènes, *Les Flamants: mémoires d'hier à aujourd'hui*, 2016^e éd., Arènes, 148 p.

essayé de s'appuyer, le seul moyen, les seuls interlocuteurs qu'on avait c'était le centre social. C'était peut-être un ou deux gardiens, mais pas plus. »¹

Les difficultés à mobiliser les habitants sont caractéristiques de ces projets participatifs qui ne disposent pas d'une implantation locale. Les trois associations porteuses de projets participatifs ont témoigné de ces difficultés, l'association AMIEU étant finalement celle qui a le mieux réussi à les dépasser du fait d'un ancrage du projet dans un temps plutôt long. Ces difficultés peuvent aller jusqu'à remettre en cause le projet lui-même comme ce fut le cas pour le projet de mémoire du quartier porté par l'association Arènes.

Encadré 13 : L'échec du projet « mémoire » de l'association Arènes

Le projet « mémoire du quartier » porté par l'association Arènes visait à retracer l'histoire du quartier dans le contexte de démolition d'une partie des bâtiments et du départ de nombreux habitants, du fait de la rénovation urbaine. Marie-Charlotte T., chargée de sa mise en œuvre, organise d'une part des ateliers publics et réalise également des entretiens récits de vie avec des habitants contactés via les éducateurs de rue. J'ai assisté aux deux ateliers publics qui ont eu lieu. Les habitants avaient été mobilisés par des tracts distribués aux abords des écoles les jours précédents et au centre social. Le bailleur social avait adressé un courrier à des habitants ayant été relogés à l'extérieur du quartier dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Lors du deuxième et dernier atelier public, deux incidents ont mis en lumière les difficultés et limites d'un tel projet. Alors que l'objectif de l'atelier était la réalisation d'une fresque chronologique entremêlant récits individuels et événements historiques, un des habitants venus suite à une lettre d'invitation du bailleur a voulu avoir des informations sur les conditions de son relogement futur dans le quartier. Il s'est avéré que c'était là la réelle raison de sa présence à la réunion et non la thématique de la mémoire. Une femme a témoigné avec émotion du harcèlement et des agressions sexuelles dont elle avait été victime de la part des trafiquants de drogue installés dans son bâtiment et demandait explicitement de l'aide. Le décalage entre les récits attendus et la violence de certains témoignages ont été source de remise en question du projet en soi. Lors d'un entretien quelques semaines plus tard, Marie-Charlotte T. me confiera avoir été touchée, voire choquée par ce décalage et les propos entendus². Elle questionnait l'intérêt de « faire remonter le passé » face à « l'urgence des

¹ Entretien avec Paul L. et Alexis J., salariés de l'association AMIEU, 12/01/2017.

² Entretien avec Marie-Charlotte T., salariée de l'association Arènes, 20/09/2016.

situations présentes de certains habitants ». Le projet mémoire a été abandonné en cours de route quelques semaines à la suite de notre entretien.

La valorisation de la mémoire des habitants des quartiers d'habitat social fait partie des objectifs du programme de rénovation urbaine (PNRU). Pour M. Chavanon, dans sa thèse, la construction de ce besoin de mémoire des groupes issus de l'immigration ne s'appuie pas sur une demande sociale spécifique émanant des groupes concernés et tend à déplacer les enjeux des droits et de la reconnaissance des groupes ethniques minorisés issus de la décolonisation dans la société française vers le domaine symbolique¹. Ainsi on peut faire l'hypothèse que l'une des raisons de l'échec de ce projet « mémoire » à Malpassé réside dans l'absence de demande sociale explicite de la part des habitants.

Les difficultés que rencontrent ces associations dans la mobilisation des habitants comme dans l'ancrage social de leur projet – du fait de l'absence de demande sociale préalable sur ces questions précises – vont jusqu'à remettre en cause le bon déroulé des projets. Malgré les échecs, ce type de projets reste valorisé par les équipes de la politique de la ville qui attribuent les déconvenues davantage aux habitants du quartier et aux associations qui n'auraient pas la « culture de la participation » :

Pauline T. : « Et on a aussi on n'a pas la culture de la participation habitante dans les quartiers nord donc il y a aussi c'est pas la même chose que dans le centre-ville où il y a plutôt une culture de la participation qui est un peu établie. Nous on a tout à refaire parce que je pense que les habitants n'ont pas l'habitude d'être consultés et il faut pouvoir... Ça va prendre du temps mas il faut pouvoir faire ça sur le territoire quoi... Et l'impulser, l'accompagner. »²

La mobilisation d'acteurs extérieurs, « professionnels de la participation », ne permet pas de mobiliser largement les habitants du quartier sur les questions de participation. La valorisation de ces projets participatifs portés par des organisations extérieures est surtout liée également au coût financier moindre que représente le recours à ces associations dans un contexte où l'injonction au développement de dispositifs participatifs ne s'accompagne souvent pas des ressources financières et matérielles nécessaires.

À Malpassé, deux groupes d'acteurs s'avèrent centraux dans l'appropriation des cadrages des politiques de participation : le centre social et les techniciennes de la politique de la ville. Au sein du centre social, sous l'impulsion du directeur, plusieurs bénévoles et

¹ Morane CHAVANON, *La démocratie locale au prisme de la mémoire*, op. cit.

² Entretien avec Pauline T., cheffe de projet politique de la ville sur le 13/14, 16/09/2017.

salariés cherchaient à mettre en œuvre une organisation militante et associative locale en accord avec le renouvellement des enjeux de la participation autour de la catégorie « développement du pouvoir d’agir ». Les équipes politique de la ville chargées du quartier de Malpassé s’approprient également les cadrages de la participation propres à cette politique publique en façonnant un tissu associatif visant à « retisser le lien social » et en écartant l’association musulmane du quartier au nom de la neutralité de l’État vis-à-vis des religions.

*
**
* *
** **

À Barcelone comme à Marseille les politiques de participation façonnent le tissu associatif des quartiers populaires étudiés. Dans les deux cas, l’appropriation locale des cadrages des politiques de participation renforce les conceptions dominantes de celles-ci. À Ciutat Meridiana, l’action communautaire s’impose comme méthodologie d’organisation et de gouvernance du tissu associatif local au détriment de l’association de voisins qui en est marginalisée. À Malpassé, le centre social s’empare du (re)cadrage de la participation comme « développement du pouvoir d’agir », quand les techniciennes de la politique de la ville maintiennent la conception historique du soutien aux associations permettant de « retisser le lien social ».

Ces cadrages des politiques de participation octroient une place particulière aux groupes ethniques minorisés. Ces groupes font l’objet d’un encadrement et d’une délégitimation dans les deux cas. À Barcelone, les associations valorisées par l’action communautaire sont exclusivement constituées d’habitants du groupe ethnique majoritaire. À Malpassé, plusieurs associations tenues par des habitants des groupes ethniques minorisés sont financées (Heart Color Music, le club de football), mais on observe une mise à l’écart de l’association de la mosquée du quartier.

L’organisation du tissu associatif local se révèle plus concurrentielle dans le cas barcelonais que marseillais. En effet, à Ciutat Meridiana, la concurrence et les conflits entre les associations proches de l’action communautaire et l’association de voisins ont conduit à la marginalisation de cette dernière qui cherche à se renouveler par la prise en charge de la cause des expulsions. L’organisation du tissu associatif à Malpassé, historiquement moins dense et davantage centrée autour d’associations parapubliques (centre social, CCO), donne moins à voir l’existence de tensions entre ces structures qu’un éclatement. Le centre social en cherchant à se positionner comme plateforme

associative et militante vise à fédérer le tissu associatif : s'il y arrive en 2013, sa prise de rôle ne résiste pas à l'éclatement de l'espace associatif local.

Dans les deux cas, plusieurs acteurs s'avèrent centraux dans la promotion de la participation au sein des tissus associatifs. À Barcelone, les associations investies dans l'action communautaire, mais également l'association de voisins valorisent la participation des habitants, dans des conceptions concurrentielles. À Malpassé, certains salariés du centre social travaillent à la mobilisation des habitants. La diversité de leurs profils invite à questionner les spécifiques spécificités de leurs rôles dans l'appropriation locale des politiques de participation.

2/ SOCIOLOGIE DES ENTREPRENEURS DE PARTICIPATION

Au sein des espaces associatifs locaux, des acteurs organisent les modalités pratiques de la participation des habitants. Plusieurs travaux se sont déjà penchés sur les acteurs de la participation et ont dégagé différentes modalités d'engagement bénévoles ou professionnelles. M. Nonjon et A. Mazeaud se sont intéressées aux acteurs qui forment le « marché de la démocratie participative »¹. Le développement des dispositifs de participation a conduit à l'essor d'un nouveau secteur professionnel autour de la participation. M. Nonjon a analysé, dans sa thèse, ceux qu'elle qualifie d'« experts de la participation » à savoir des acteurs venant d'horizons professionnels et militants variés et qui répondent aux offres publiques d'organisation et d'animation de la participation². Dans une perspective similaire, M. Carrel a également montré, dans les quartiers populaires, la constitution d'« artisans de la participation », des acteurs non originaires des quartiers populaires qui transforment leurs pratiques militantes ou du travail social pour cadrer avec l'accompagnement de la participation des habitants dans la politique de la ville³. Si on retrouve ces différents profils dans les cas étudiés, ils ne constituent pas ce que j'entends par « entrepreneurs de participation ».

M.-H. Sa Vilas Boas utilise le terme d'« entrepreneures de participation » pour désigner les actrices qui mobilisent les femmes des classes populaires dans les conférences des femmes brésiliennes⁴. Reprenant la distinction opérée par J. Siméant, à propos de la cause des sans-papiers entre les « entrepreneurs de mobilisation » aux profils variés et les sans-papiers « ordinaires » mobilisés⁵, elle analyse les différences de ressources⁶ entre ces deux groupes d'actrices. Suivant la conception du courant de la mobilisation des ressources, elle considère les entrepreneures de participation comme des actrices

¹ Alice MAZEAUD et Magali NONJON, *Le marché de la démocratie participative*, op. cit.

² Magali NONJON, *Quand la démocratie se professionnalise : enquête sur les experts de la participation*, op. cit.

³ Marion CARREL, *Faire participer les habitants?*, op. cit.

⁴ Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, op. cit., p.177.

⁵ Johanna SIMEANT, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

⁶ Mayer ZALD et John MCCARTHY, *The Dynamics of Social Movements: Resource Mobilization, Social Control, and Tactics*, Cambridge, Winthrop Publishers, 1979.

« initiant la participation, en cumulant des ressources, telles que le temps ou la connaissance des programmes gouvernementaux, nécessaires à l'entrée dans les dispositifs »¹. Dans cette perspective ce sont les ressources détenues par les entrepreneures de participation qui les distinguent du public qu'elles mobilisent. M.-H. Sa Vilas Boas dissocie deux types d'entrepreneures : les premières sont des dirigeantes associatives reconnues dans le quartier où elles mobilisent les femmes et les secondes des actrices investies de longue date dans les dispositifs participatifs. Au-delà de la question des ressources des acteurs, la notion d' « entrepreneurs de morale » de H. Becker me semble pertinente pour enrichir cette définition. Dans *Outsiders*, H. Becker étudie de rôle de certains groupes d'acteurs dans la définition de la norme et l'étiquetage des comportements « déviants », chez les fumeurs de marijuana et les musiciens de jazz². Ces entrepreneurs de morale jouent un rôle central dans la traduction des valeurs morales en règles de conduite et dans la désignation des comportements « normaux » et « déviants ». Cette perspective permet de compléter la définition des « entrepreneurs de participation » en termes de ressources mobilisées avec le travail de transcription des normes, ici les cadres de la participation, dans l'organisation des dispositifs et structures participatives et auprès d'un public.

Les entrepreneurs de participation, dont je propose de faire la sociologie, sont des acteurs issus des quartiers populaires et qui disposent de ressources, leur permettant de se constituer comme intermédiaires entre le public ordinaire et les acteurs institutionnels locaux, et qui mobilisent des représentations spécifiques de la participation. Si je cherche ici à dresser une sociologie des entrepreneurs de participation à Ciutat Meridiana et Malpassé, mon intérêt porte également sur les relations qu'entretiennent des entrepreneurs issus des classes populaires avec d'autres acteurs professionnalisés de la participation. En effet, les différents travaux visant à caractériser les modes d'intervention dans la participation ont jusqu'ici peu mis l'accent sur les circulations et les relations entre ces différents groupes. Adoptant une approche relationnelle, je dresse les profils et les trajectoires sociales des acteurs que j'identifie comme des entrepreneurs de participation tout en étant attentive aux relations qu'entretiennent ces acteurs avec d'autres acteurs de l'espace associatif local.

Dans un premier temps, je reviens sur les profils des entrepreneurs de participation à Ciutat Meridiana (2.1) en montrant que la marginalisation de l'association de voisins dans

¹ Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, op. cit, p.178.

² Howard BECKER, *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

l'espace associatif local peut s'expliquer par les transformations des profils des entrepreneurs de participation où l'engagement militant perd son importance, notamment au contact des travailleurs sociaux de l'action communautaire. Puis, je montre comment à Marseille (2.2) des femmes investies dans la vie associative locale se positionnent comme entrepreneures de participation et vont jusqu'à entrer dans le champ politique.

2.1 À Barcelone, de l'engagement militant à l'engagement partenarialisé

Les transformations de l'espace associatif de Ciutat Meridiana ont conduit à l'existence de luttes pour le cadrage de la participation entre les acteurs de l'action communautaire, dominants et ceux de l'association de voisins plus marginalisés. L'étude des profils des entrepreneurs de participation à Barcelone permet de voir les corrélations entre l'évolution du cadrage de participation et les transformations des profils des acteurs investis. Il apparaît, en effet, que l'essor de l'action communautaire conduit à une évolution du rapport à l'engagement militant qu'entretiennent les entrepreneurs de participation.

Dans un premier temps je reviens sur les profils et les trajectoires des militants historiques de l'association de voisins. Puis je questionne les transformations des profils d'entrepreneurs dans le contexte de développement de l'action communautaire.

2.1.1 L'engagement militant au sein de l'association de voisins

L'association de voisins est organisée autour d'un groupe de militants composé d'habitants historiques du quartier qui mobilisent un public composé d'habitants des groupes ethniques minorisés en situation d'expulsion. La sociologie des militants de l'association de voisins permet de se rendre compte des spécificités de leur engagement. Ceux-ci représentent une génération historique du militantisme du quartier, mobilisée depuis les années 1970. Leur engagement se caractérise par une politisation ancrée à gauche et un investissement dans les mouvements sociaux. Plus récemment, d'autres parcours d'engagements d'habitants de la même génération et du groupe ethnique majoritaire sont encore davantage marqués par l'importance des liens de sociabilité et moins par les valeurs politiques.

2.1.1.1 Une génération de militants

Les militants de l'association de voisins représentent une génération particulière du peuplement des quartiers populaires périphériques barcelonais. Dans les travaux de C. Péchu sur l'engagement dans le militantisme au prisme des générations, les différentes générations de militants témoignaient des transformations plus larges du champ militant. Partant du cas du mouvement pour le droit au logement (DAL) en France, elle propose un découpage en trois générations de militants qui illustrent les transformations structurelles du militantisme et conduisent à l'émergence d'un champ militant¹. Dans notre cas, il apparaît que les militants historiques de l'association constituent une génération spécifique qui représente encore aujourd'hui les héritages du militantisme de quartier des années 1970. La majorité de ces militants historiques sont des hommes (sur huit, il y a deux femmes) appartenant au groupe ethnique majoritaire, Espagnols non originaires de Catalogne, qui parlent peu le catalan et qui se revendiquent de leur région d'origine. Ils ont travaillé dans les industries de Barcelone à des postes d'ouvriers et sont désormais à la retraite. C'est le cas du président de l'association, Juan B.² Âgé de soixante-quatorze ans lors de notre premier entretien, il est né en Andalousie et est arrivé à Barcelone à l'âge de quinze ans. Sa famille était originaire d'Estrémadure et est venue pour travailler. Il a lui-même rapidement travaillé en tant qu'ouvrier dans le textile. Il a vécu toute sa vie dans le quartier. Il a commencé à participer à l'association de voisins peu après sa création et en est devenu le président. Ainsi, l'engagement dans l'association de voisins dans les années 1970, a été particulièrement durable pour cette génération d'acteurs et montre, en creux, les difficultés de renouvellement de la base militante.

2.1.1.2 Un engagement politisé

Les militants de l'association de voisins sont caractérisés par un engagement politisé qui se reflète dans leur cadrage de la participation. Si plusieurs définitions concurrentes de la politisation existent, j'emploie ici ce terme pour qualifier le registre d'engagement des militants de l'association de voisins comme une forme de « conflictualisation du discours »³ qui passe par des références idéologiques socialistes et libertaires ainsi que

¹ Cécile PECHU, « Les générations militantes à droit au logement », *Revue française de science politique*, 2001, Vol. 51, n° 1, pp. 73-103.

² Entretien avec Juan B., président de l'association de voisins, 11/06/2017.

³ Sophie DUCHESNE et Florence HAEGEL, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, 2004, vol. 54, n° 6, pp. 877-909.

des tentatives de requalification d'enjeux dans le champ politique¹ à travers un investissement dans les mouvements sociaux.

Un engagement autour d'idées socialistes et libertaires

L'engagement des militants historiques passe par une adhésion aux idées socialistes et libertaires couplée à une volonté d'agir localement². Historiquement, les associations de voisins ont été des foyers de résistance au franquisme rassemblant différentes sensibilités de gauche et d'extrême gauche³. Cet héritage politique est valorisé par les membres historiques de l'association comme une des raisons de leur engagement. Juan B. et Clemente L. illustrent particulièrement ce mode d'engagement. Tous deux se sont engagés dans le militantisme de quartier dès les années 1970 et revendiquent leur orientation politique et idéologique.

Juan B : « Bon, je suis arrivé pratiquement quand l'association a été créée, cela faisait quelques années qu'elle existait. À cette époque c'était différent, c'était un autre type de mouvement, on va dire. C'était toujours... le dictateur venait de mourir, mais c'était la même dynamique encore. Et c'est vrai que tout ce qui s'est passé ici c'est grâce aux luttes de l'association des voisins. À cette époque, il y avait beaucoup de gens dans l'association. Il y avait différentes tendances politiques, un peu. Évidemment à cette époque les partis étaient illégaux, donc ici c'était un centre actif de lutte.

Enquêtrice : Il y avait quelles tendances politiques ?

J. B. : De tout, de tout, il y avait de tout. Surtout il y avait des communistes : les partis communistes se sont propagés comme des fleurs, il y en avait un qui était maoïste, un marxiste, il y avait tous les types de communistes. Il y avait aussi des indépendants, qui se distancaient des partis, à moitié anarchistes. »⁴

Sa socialisation politique aux idées anarchistes et libertaires, à la fin de la dictature, a joué un rôle important dans sa trajectoire, à l'instar des autres militants. De la même manière,

¹ Jacques LAGROYE, « Les processus de politisation », in Jacques LAGROYE (dir.) *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp. 359-372.

² ALGUACIL GOMEZ J., « La mobilisation citadine dans la transformation des quartiers périphériques de Madrid », L. COUDROY DE LILLE, C. VAZ et C. VORMS (dir.), *L'urbanisme espagnol depuis les années 1970: la ville, la démocratie et le marché*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2013, p.53-72.

³ Marc ANDREU, *Barris, veïns i democràcia*, op. cit.

⁴ Entretien avec Juan B., président de l'association de voisins, 11/06/2017

pour Clemente L., ancien éducateur à la retraite, âgé de soixante-dix ans, cet engagement de longue date est encore valorisé aujourd'hui. C'est d'ailleurs la première chose qu'il me dit lorsqu'il se présente. Originaire d'Aragon, il est arrivé à Barcelone à l'âge de douze ans avec ses parents.

Enquêtrice : « Peux-tu m'expliquer comment tu t'es retrouvé à animer les assemblées de l'association de voisins ?

Clemente L. : Écoute, moi depuis l'époque de la dictature je suis investi dans les mouvements sociaux. Ensuite quand la dictature s'est terminée, du moins officiellement, j'étais maître d'école puis j'ai travaillé vingt ans comme éducateur. D'abord comme éducateur de rue puis comme éducateur social, je travaille au sein de la mairie comme fonctionnaire. [...] J'ai commencé à m'engager dans la clandestinité et cela a eu une influence sur mes idées et ma manière de pensée. J'ai lu Bakounine, Marx. Mes parents ont fait quelque chose de bien c'est qu'ils m'ont laissé lire. Lénine aussi me paraissait vraiment important. Et Paulo Freire aussi. Après j'ai vécu des années dans le confort matériel sans me poser trop de questions. Le 15 M et les expulsions m'ont fait un peu reprendre conscience de ces questions. Ma situation personnelle aussi a fait que je suis sorti de ce luxe du confort. Comme la plupart des gens, on pense que tout est une question de chance, de gagner au loto. Mais en réalité c'est un système qui n'a pas changé et qui fait qu'aujourd'hui on peut perdre son logement. Ce n'est pas une question de chance ou de malchance, c'est une question de système, de pouvoir, de capitalisme. Contre lequel il faut lutter collectivement. »¹

Ces deux trajectoires illustrent l'importance des idées marxistes et anarchistes dans l'engagement au sein du mouvement des associations de voisins et sa survivance comme élément central encore aujourd'hui. Cet engagement idéologique est lié à un engagement à l'échelle du quartier et sur des problématiques matérielles locales qui font toute la spécificité des associations de voisins².

L'engagement dans les mouvements sociaux

Les trajectoires des militants sont également marquées par un fort investissement dans les mouvements sociaux. Au sein des associations de voisins, ces acteurs ont participé à des

¹ Entretien avec Clemente L., militant historique de l'association de voisins, 22/05/2017.

² Julio ALGUACIL GOMEZ, « La mobilisation citadine dans la transformation des quartiers périphériques de Madrid », *op. cit.*

mobilisations historiques dans les quartiers populaires. Plus récemment, en 2011, le mouvement du 15M constitue un moment de remobilisation des mouvements sociaux de manière générale¹ et de l'association de voisins en particulier. Certains membres historiques de l'association ont été très investis dans le mouvement social, comme c'est le cas de Clemente L. qui a passé quinze jours sur la place de la Catalogne.

Clemente L. : « Le 15M c'était un moment d'air frais, dont on avait besoin, nous les militants. Moi je suis resté quinze jours sur place de Catalogne, toute ma famille est passée me voir. Et de là surtout, je me suis mis en contact avec plein d'autres gens des mouvements sociaux qui étaient un peu éteints, ceux de la PAH par exemple et d'autres associations qui luttent contre les expulsions. Et on a commencé à travailler ensemble. On a cherché à créer des liens entre la situation à Ciutat Meridiana et tous ces collectifs sur la place »²

L'engagement politisé des militants de l'association de voisins les conduit à rester mobilisés dans les mouvements sociaux récents. À Ciutat Meridiana, ce sont les seuls acteurs qui m'ont dit avoir été investis dans le mouvement des Indignés. Leur investissement dans le mouvement du 15M a participé à leur prise en charge de la cause des expulsions et a permis leur accompagnement par l'association « 500x20 » dans les années suivantes.

Les trajectoires des militants historiques de l'association montrent une certaine permanence entre les idées et les pratiques valorisées entre les années 1970 et la période contemporaine. Pour autant, des trajectoires plus récentes illustrent aussi d'autres manières de s'engager dans l'association de voisins.

2.1.1.3 Un engagement de sociabilité ?

À côté d'un engagement politisé dans l'association de voisins, on assiste également à d'autres trajectoires d'engagement liées aux sociabilités locales. Si la sociabilité a également joué un rôle dans l'engagement des hommes décrits plus haut, elle prend une importance nouvelle par la suite. Certains militants, et notamment des femmes, se sont engagés plus récemment dans l'association et pour différentes raisons. Ces acteurs appartiennent au même groupe générationnel et social que les militants les plus politisés, mais n'ont pas été investis historiquement dans l'association. C'est le cas de Clara A. :

¹ Héloïse NEZ, *Podemos*, op. cit.

² Entretien avec Clemente L., militant historique de l'association de voisins, 22/05/2017.

Encadré 14 : Trajectoire biographique de Clara A.

Clara A. est une retraitée âgée d'environ 70 ans, habitante historique du quartier et originaire d'Aragon. Elle a été couturière. Veuve, elle s'est d'abord investie dans l'association comme forme de sociabilité « routinisée » puisque son rôle dans l'association et sa disponibilité lui permettent de tenir des permanences deux jours dans la semaine. Tous les mardis et jeudis, Dalia et elle tiennent des permanences pour que les familles affectées par les expulsions puissent venir se faire aider avec dans leurs démarches administratives. Ces moments sont des occasions de discussions et de sociabilité militantes et permettent de nouer des liens : le matin quand il n'y a pas beaucoup de monde, Clara A. passe beaucoup de temps sur le banc devant le local à discuter avec d'autres femmes (notamment Dalia V.) et à commenter les gens qui passent. De plus, Clara organise aussi différents ateliers, notamment un atelier de couture où, avec d'autres femmes âgées du quartier (qui ne participent pas aux autres mobilisations de l'association de voisins), elle sort des vieilles machines à coudre mécaniques. Clara s'intéresse assez peu à la politique espagnole comme locale et n'a pas une expérience de longue date dans les mouvements sociaux.

Ces trajectoires, plus minoritaires, illustrent l'importance des relations de sociabilité entre militants et peuvent expliquer les raisons de la durabilité de l'engagement de l'association ainsi que la constitution d'un certain entre-soi militant social et générationnel. La sociologie des militants de l'association de voisins témoigne des difficultés de renouvellement générationnel pour ce groupe. Cet élément constitue un facteur supplémentaire de leur marginalisation au sein de l'espace associatif. Leur mode d'engagement militant et politisé se retrouve délégitimé par les transformations de l'organisation associative induite par l'action communautaire.

2.1.2 La partenarialisation de l'engagement associatif au contact de l'action communautaire

La dimension partenariale – entre associations et techniciens communautaires – propre à l'action communautaire conduit à une transformation de l'engagement associatif chez les acteurs associatifs investis dans ces projets. La spécificité de l'action communautaire est de mettre en relation les travailleurs sociaux de l'action communautaire et les acteurs associatifs dans les projets et organisations d'action communautaire. Les acteurs associatifs proches de l'action communautaire constituent des entrepreneurs de participation par leur capacité à mobiliser un public et leur transposition des normes de l'action communautaire auprès de celui-ci. L'étude des trajectoires de ces deux groupes montre comment la dimension partenariale conduit à un affaiblissement de l'engagement

militant historique de ces acteurs. Au contact des travailleurs sociaux, qui constituent des « artisans de participation », les acteurs associatifs participant à l'action communautaire mobilisent une forme d'engagement « partenarialisé » et une prise de distance avec des engagements plus militants.

2.1.2.1 Les travailleurs sociaux comme « artisans de participation »

Les travailleurs sociaux de l'action communautaire constituent des « artisans de participation » selon le terme mobilisé par M. Carrel¹. Ils sont salariés d'associations ou directement de la municipalité et prennent en charge l'organisation de dispositifs participatifs institutionnels (comme le plan communautaire) ou de projets participatifs plus ponctuels. Dans le contexte français, S. Tissot² s'est intéressée aux trajectoires des acteurs administratifs de la politique de la ville. Leur engagement professionnel dans la politique de la ville constitue une transformation de valeurs militantes ou du champ du travail social dans une perspective réformatrice, dominante dans les années 1980 dans la politique de la ville française³. À Ciutat Meridiana, les profils des travailleurs sociaux de l'action communautaire ne montrent pas de formes de reconversion de l'engagement militant, ils témoignent de la professionnalisation de la participation. Les travailleurs sociaux investis dans l'action communautaire sont en majorité des femmes relativement jeunes, appartenant aux groupes ethniques majoritaire ou minorisés (notamment originaires d'Amérique latine) notamment dans l'organisation et la conduite de projets participatifs. Elles ont toutes une formation dans le travail social. Elles ne sont pas originaires du quartier en général, mais ont occupé plusieurs postes similaires au cours de leur carrière, dans différents quartiers populaires. C'est le cas de Vera B., travailleuse sociale au sein du projet ICI est âgée de trente-cinq ans lors de l'entretien⁴. Mexicaine, elle a immigré à Barcelone avec ses parents à l'âge de quinze ans. Installée dans le quartier de Sant Martí, elle a suivi une formation d'éducatrice après avoir obtenu son baccalauréat. En poste depuis deux ans à Ciutat Meridiana, elle a auparavant travaillé dans d'autres quartiers de Nou Barris (Roquetes notamment) sur des postes similaires. Elle ne réside pas à Ciutat Meridiana ni à Nou Barris. Son rôle au sein du projet ICI est celui de la coordinatrice du projet interculturel. Elle organise différents ateliers avec le public du projet et s'occupe de la communication pour le projet et l'association El Camí, dont les bénévoles sont officiellement les administrateurs du projet.

¹ Marion CARREL, *Faire participer les habitants?*, op. cit.

² Sylvie TISSOT, « Reconversions dans la politique de la ville », op. cit.

³ Renaud EPSTEIN, « Politiques de la ville », op. cit.

⁴ Entretien avec Vera B., travailleuse sociale au sein du projet ICI, 09/05/2017.

De plus, si le travail des travailleuses sociales les conduit à s'investir durant leurs congés dans les projets, elles ne considèrent tout de même pas avoir un engagement militant et mobilisent un vocabulaire différent que celui des leaders de l'association de voisins. Par exemple, Nuria R., recrutée comme technicienne du plan communautaire :

Nuria R. : « Le rôle du technicien communautaire, dans ce cas mon rôle, c'est de dynamiser un peu la zone. D'accompagner les différents projets qu'on peut mener, de coordonner autour des problématiques du moment : que ça soit la santé, l'alimentation. C'est vraiment un rôle de dynamiseur, d'organisation de la communauté si tu veux. »¹

Le vocabulaire utilisé par Nuria R. met en avant les termes d'organisation et de « dynamisation » d'une manière relativement similaire aux propos des techniciennes politique de la ville à Marseille. Ils témoignent d'un cadrage et d'objectifs différents quant aux finalités de l'organisation associative du quartier. Les travailleurs sociaux constituent des « artisans de participation » dans la mesure où leurs missions sont d'organiser la participation des habitants et le tissu associatif : soit au sein du plan communautaire comme c'est le cas pour Nuria R. ou dans d'autres projets plus sectorisés comme pour Vera B. au sein du projet ICI. Leur rôle prépondérant au sein de l'action communautaire conduit également à une transformation de l'engagement des acteurs associatifs avec qui elles sont en contact.

2.1.2.2 Les acteurs associatifs investis dans l'action communautaire : une mise à distance du militantisme historique

La transformation de l'organisation de l'espace associatif local et des cadrages de la participation est également liée aux évolutions des trajectoires des acteurs associatifs investis dans l'action communautaire. En effet, on assiste à une mise à distance du militantisme historique tel que valorisé par les militants de l'association de voisins. À partir du cas de l'association El Camí porteuse du projet ICI, on peut observer comment les transformations des trajectoires des acteurs associatifs passent par une mise à distance du militantisme de proximité historique. L'association El Camí est une association de quartier créée par trois habitants de Ciutat Meridiana et Torre Baró en 2005. Au départ, l'association cherche à organiser des événements festifs dans le quartier, sans valoriser spécifiquement la dimension culturelle. C'est à partir de 2010 qu'elle est sélectionnée pour porter le projet ICI et que deux travailleuses sociales sont recrutées (Vera B. et Maria). Les membres fondateurs, Ernesto R., Maité C. et Pol D. possèdent plusieurs

¹ Entretien avec Nuria R., technicienne communautaire, 07/06/2017.

caractéristiques en commun avec les militants de voisins notamment le fait d'appartenir (pour deux d'entre eux) à la même génération, à la classe populaire ouvrière (sauf pour Pol D. qui est enseignant), d'être originaires de régions rurales espagnoles et d'avoir été investis historiquement dans les mouvements sociaux et notamment les associations de quartier.

Encadré 15 : Trajectoires des membres fondateurs d'El Camí

Ernesto R.¹ a soixante-deux ans, il a grandi en Andalousie et est arrivé à Barcelone à l'âge de 20 ans. Il est menuisier à son compte et vit dans une petite maison (issue de la période des autoconstructions) à Torre Baró. Il milite depuis son plus jeune âge. Déjà sous la dictature il participait à des réunions politiques clandestines du parti communiste. Il est très engagé à gauche et nous avons échangé à plusieurs reprises sur la situation politique tant de l'Espagne, de la Catalogne que de la France dont il connaît bien l'histoire des mouvements sociaux. Il est également engagé dans la vie locale puisqu'il a été longtemps président de l'association de voisins de 2005. C'est son éviction de cette même association qui l'a poussé à créer El Camí.

Maité C.², la compagne d'Ernesto, habite à Ciutat Meridiana depuis plus de quarante ans, elle a une soixantaine d'années. Originaires d'Estrémadure, elle est arrivée à Barcelone à l'âge de dix-neuf ans et a travaillé comme cuisinière dans un hôpital. Elle est désormais à la retraite. Elle a toujours été très investie dans la vie associative du quartier : elle participait à l'association de voisins à ses débuts, et surtout elle a été membre active d'une association de parents d'élèves.

Pol D.³ a quarante-neuf ans, il est né et a grandi à Ciutat Meridiana et vit désormais à Torre Baró, ses parents sont venus à Barcelone depuis l'Andalousie, mais lui se considère Catalan. Ami de longue date d'Ernesto, il faisait partie de l'association de voisins, mais qu'il a quittée en 2005 pour rejoindre El Camí.

On remarque ainsi que les membres de l'association El Camí ont eu un engagement militant similaire aux militants de l'association de voisins qui s'est cependant estompé. En effet, ils n'ont pas participé au mouvement du 15M en 2011, par exemple. Ils sont désormais très critiques de l'association de voisins :

¹ Entretien avec Ernesto R., cofondateur de l'association El Camí, 19/06/2017.

² Entretien avec Maité C., cofondatrice de l'association El Camí, 19/06/2017.

³ Entretien avec Pol D., cofondateur de l'association El Camí, 02/06/2017.

Pol D. : « L'association des voisins, je remets pas en cause leur rôle. Toi, tu en penses quoi ?

Enquêtrice : Je sais pas. J'ai suivi ce qu'ils font contre les expulsions...

P. D. : Mais ils ne vont pas plus loin. Moi je pense qu'ils sont un peu populistes. Je ne doute pas qu'ils aident les gens, mais ils sont populistes et ils n'agissent pas avec une intelligence politique de quartier. Ils n'ont pas une bonne stratégie, tu ne peux pas toujours être contre tout ! Lorsqu'ils nous prennent à parti durant les journées communautaires. Tu y étais à ces journées ? Ils nous prennent à parti, mais moi je pense qu'ils se trompent d'ennemi. »¹

Pol D., à l'instar des autres membres d'El Camí, est très critique de la position de l'association de voisins. Son investissement dans l'action communautaire depuis la prise en charge du projet ICI par l'association en 2010 le conduit à se détacher d'une représentation du tissu associatif uniquement centrée autour des habitants investis dans des associations pour y intégrer les travailleuses sociales de l'action communautaire. En effet, suite à leur acceptation dans le projet ICI, les membres d'El Camí se sont rapprochés des travailleurs sociaux de l'action communautaire : la sélection de leur association comme porteur de projet leur permet de recruter deux salariées dont ils valorisent le rôle.

Pol D. : « Aujourd'hui, je crois que ceux qui font le plus pour le quartier, ce sont les travailleurs de l'action communautaire. Nous, sans Vera et Maria on ne pourrait pas développer autant de projets. Et ça, l'association de voisins est incapable de le comprendre, que c'est une chance d'avoir ces personnes-là autour de nous. »²

Ernesto R. : « L'expérience auprès des différentes travailleuses sociales que nous avons eu dans le projet ICI c'est vraiment positif pour nous. Avant on était une petite association de quartier, disons qu'on avait pas les épaules pour gérer des projets aussi importants et de manière aussi régulière. Elles ont une expérience qui fait qu'elles savent comment mener un projet, solliciter la mairie. Ça nous a ouvert beaucoup de portes à la mairie pour valoriser les activités qu'on fait. »³

¹ Entretien avec Pol D., cofondateur de l'association El Camí, 02/06/2017.

² Entretien avec Pol D., cofondateur de l'association El Camí, 02/06/2017.

³ Entretien avec Ernesto R., cofondateur de l'association El Camí, 19/06/2017.

Les membres de l'association El Camí valorisent le rôle des travailleuses sociales et plus généralement de l'action communautaire et des transformations de l'espace associatif liées. La prise en charge de ce projet les conduit à s'investir dans différents espaces de l'action communautaire comme le plan communautaire, mais aussi des réunions plus ou moins informelles de coordination et de partage d'expérience et d'acquérir ainsi une légitimité au sein de l'espace associatif gravitant autour de l'action communautaire.

Le duo travailleurs sociaux et acteurs associatifs proches de l'action communautaire s'impose, à Ciutat Meridiana, comme l'engagement « partenarialisé » dominant. La marginalisation de l'association de voisins au sein de l'espace associatif local se retrouve dans leur profil d'entrepreneurs de participation qui n'est plus valorisé dans l'espace associatif local. À Ciutat Meridiana, on observe donc deux groupes d'entrepreneurs de participation, aux ressources inégales qui partagent des caractéristiques communes : habitants historiques du quartier, du groupe ethnique majoritaire, dont l'engagement associatif est ancien. Néanmoins, le rapport qu'ils entretiennent avec l'action communautaire influence leur position dominante ou dominée dans l'espace associatif local. Les cadrages de la participation véhiculés par l'action communautaire – notamment la dimension partenariale – influencent les modalités de l'engagement des entrepreneurs de participation. À Marseille, les entrepreneures de participation partagent également des caractéristiques sociales et des ressources leur permettant de s'insérer dans les normes locales de participation.

2.2 À Marseille, des entrepreneures de participation entre travail social et champ politique

À Malpassé, certaines actrices associatives jouent un rôle d'entrepreneures de participation. Par leurs trajectoires, elles s'apparentent au premier groupe d'entrepreneures de participation analysées par M.-H. Sa Vilas Boas, à savoir des dirigeantes associatives dans les quartiers populaires¹. Leurs trajectoires biographiques se caractérisent par un ancrage dans les quartiers populaires et une socialisation au travail social. Elles mobilisent ces ressources pour s'investir dans le tissu associatif local et dans le champ politique.

¹ Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, op. cit, p.178.

2.2.1 L’ancrage local et le travail social comme ressources

À Malpassé, deux femmes me sont apparues centrales pour comprendre ce rôle d’entrepreneurs de participation. Najet M. et Farida C. Elles partagent plusieurs caractéristiques : ce sont des femmes, d’origine maghrébine, elles sont toutes deux âgées d’une quarantaine d’années, ont grandi dans les quartiers populaires marseillais ou de villes alentours.

Encadré 16 : Trajectoires biographiques de Najet M. et Farida C.

Najet M. a quarante-huit ans lorsque je la rencontre en 2015¹, elle est née à Marseille de parents immigrés algériens. Son enfance est marquée par son installation dans la cité des Flamants, dans le 14^e arrondissement, au début des années 1970 : sa famille – elle a cinq frères et sœurs – quitte alors le bidonville de Bassens dans lequel elle vivait comme beaucoup d’autres familles immigrées. Son parcours scolaire s’arrête très tôt puisqu’elle quitte l’école à seize ans et commence à travailler comme ouvrière dans diverses entreprises. Rapidement elle quitte d’ailleurs Marseille pour aller vivre quelques années à Paris. Un événement particulier a marqué sa jeunesse, c’est la mort d’un jeune homme de la cité des Flamants, Lahouari Ben Mohammed, tué par un CRS en 1980 : elle qualifie cet événement de « *fracture avec la France* ». La mort de ce jeune homme a joué un rôle dans la trajectoire biographique de Najet, mais ne se traduit pas directement par un engagement militant. Najet monte, avec son mari, une entreprise de rénovation de façades et quitte le quartier des Flamants pour s’installer dans une résidence privée dans le 14^e arrondissement. L’entreprise se retrouve finalement en difficultés ce qui la conduit à retourner vivre dans un quartier d’habitat social, la cité des Hirondelles à Malpassé.

Farida C. est âgée d’une quarantaine d’années², originaire d’une petite commune proche de Marseille où elle a grandi avec ses parents immigrés algériens. Si elle se revendique des quartiers populaires de cette ville, elle se présente tout de même comme « *préservée et chanceuse* » de ne pas avoir grandi dans les quartiers populaires marseillais, mais dans une cité HLM d’une petite ville des environs. Après une scolarité difficile au collège et au lycée, elle décroche un BEP comptabilité puis passe son bac via une première d’adaptation et obtient un BTS dans la comptabilité toujours. Elle se réoriente ainsi vers la sociologie qu’elle étudie jusqu’à la maîtrise sans soutenir son mémoire. En

¹ Entretien avec Najet M., animatrice de la table de quartier, 20/01/2015.

² Entretien avec Farida C., directrice de l’antenne du CCO à Malpassé, 08/02/2016.

parallèle de ses études, elle travaille dans l'animation sociale, à Marseille, dans plusieurs centres sociaux gérés par le centre de culture ouvrière (CCO).

Les trajectoires de Najet M. et Farida C. montrent que l'ancrage dans les quartiers populaires semble agir comme une ressource pour se prévaloir de la mobilisation des habitants. Si leurs trajectoires sont différentes, notamment quant à leur parcours scolaire, on remarque tout de même qu'elles partagent plusieurs propriétés sociales.

Au-delà de propriétés sociales communes, on remarque également chez Najet M. et Farida C. que leurs trajectoires professionnelles les conduisent à une socialisation au travail social. En effet, elles ont en commun d'avoir travaillé dans ce secteur selon des modes et temporalités d'entrée différentes.

Encadré 17 : Engagements associatifs de Najet M. et Farida C.

Malgré son déménagement, l'attachement de Najet M. à la cité des Flamants reste très fort puisqu'elle se présente comme originaire de là-bas à tous ses interlocuteurs. Ses parents y résident toujours en 2006 quand commencent les opérations de rénovation urbaine. Cette expérience est décisive pour Najet qui doit se battre pour que ses parents, âgés- et son père malade – puissent déménager le temps des travaux. Sa demande individuelle est retoquée par la MOUS et son père décède quelque temps après. Le temps du deuil passé, Najet est sollicitée par d'autres habitants face aux dossiers de relogement : « *Pour moi après le deuil de mon père, on m'a expliqué les enjeux et je me suis dit que tous les vieux des Flamants c'étaient mon père et ma mère et que je n'allais pas les laisser faire* ». Appuyée par la fédération, elle crée une section de la CSF – Confédération sociale des Familles – qui devient l'association de locataires du quartier des Flamants. Son rôle de militante l'amène à fédérer un certain nombre d'habitants du quartier autour de la question des relogements et de l'augmentation des loyers. Par la suite, Najet devient médiatrice de rue pour Addap 13¹ puis participe activement au collectif du 1^{er} juin. C'est à cette occasion qu'elle rencontre Didier F. le directeur du centre social de Malpassé avec qui elle se lie d'amitié, notamment du fait de leur engagement commun au sein de la coordination Pas Sans Nous. En 2014, elle est recrutée par le centre social comme animatrice de la table de quartier.

La trajectoire professionnelle de Farida C. est marquée par son engagement dans le milieu associatif de l'éducation populaire. Son investissement dans la

¹ L'Addap 13 est une association de prévention spécialisée, financé par le département des Bouches-du-Rhône, qui intervient dans les quartiers populaires marseillais (voir chapitre 5).

fédération des CCO s'intensifie au cours des années et elle est amenée à prendre plus de responsabilités. En 2003, on lui confie la direction de la « Plateforme de services publics » de Malpassé dans le cadre d'une convention entre le CCO et le bailleur du quartier. À partir de 2007, elle s'engage en politique sur la liste communiste aux élections législatives. Son orientation politique a été marquée très jeune par sa participation à des réunions avec la mairie communiste de sa ville natale et sa socialisation familiale, son père ouvrier est étant membre de la CGT.

Najet M. et Farida C. ont en commun de travailler dans le champ du travail social dans les quartiers populaires. Si cette trajectoire professionnelle est plus tardive pour Najet que pour Farida, elle conduit à une socialisation au travail social et à ses cadrages notamment en termes de participation. La fonction d'intermédiaire entre locataires et bailleur dans les HLM, les locataires-référents étudiés par B. Leclercq, est principalement occupée par des femmes car les représentations sociales dominantes en font de « meilleures » médiatrices que les hommes du fait de l'essentialisation du travail de sollicitude¹. De la même manière à Malpassé, l'engagement de femmes socialisées au travail social (où ces normes genrées sont particulièrement véhiculées) est rendu possible par les représentations sociales sur les rapports sociaux de genre au sein des classes populaires. L'ancrage local et la trajectoire professionnelle de ces femmes constituent également des ressources pour s'investir dans la participation.

2.2.2 Des ressources pour s'investir dans la participation et le champ politique

Dans les deux cas, on voit que l'engagement dans le travail des entrepreneures les amène à s'investir dans des structures où la participation des habitants constitue un des piliers de l'action : que ce soit une association de locataires ou une fédération d'éducation populaire. De plus, au sein de ce secteur elles acquièrent des compétences directement liées à la participation.

L'engagement des entrepreneures de participation dans le secteur associatif les conduit à s'investir dans différents dispositifs participatifs, notamment dans le cas de Najet M. Dans le cadre de son engagement au sein de l'association de locataires des Flamants, elle se familiarise avec certaines techniques d'animation et de participation. Elle anime les cycles de concertation menés dans le cadre de la rénovation urbaine pour défendre les revendications portées par son association. Surtout, avec le soutien de l'association

¹ Benjamin LECLERCQ, « Devenir des intermédiaires ordinaires », *Terrains & travaux*, 2017, vol. 30, n° 1, pp. 121-142.

Arènes, la CSF organise des réunions en présence des bailleurs et des techniciens de la rénovation urbaine pour négocier autour du projet de rénovation. Leurs demandes en termes de relogement et d'aménagement des espaces publics dans le cadre du projet de rénovation urbaine aboutissent pour une grande partie. Cette mobilisation est vue comme le succès des mobilisations locales face à la rénovation urbaine à Marseille¹. Najet milite alors à l'échelle de plusieurs cités voisines : « *Et petit à petit le travail que j'ai fait aux Flamants, il y a eu de l'écho à la Busserine donc j'ai aidé les collègues* »².

Les trajectoires des entrepreneures de participation montrent que leur socialisation à la participation passe par une entrée dans la participation institutionnalisée et une proximité avec les acteurs institutionnels de la politique de la ville et de la rénovation urbaine.

Une des spécificités des entrepreneures de participation marseillaises, en comparaison du cas barcelonais, réside dans le rapport entretenu au champ politique. À Ciutat Meridiana, les entrepreneurs de participation, s'ils entretiennent des relations privilégiées avec les élus locaux, n'ont pas investi le champ politique. En revanche, à Malpassé, on assiste à plusieurs tentatives d'entrée dans le champ politique, notamment suite à la mobilisation du collectif du 1^{er} juin. Au-delà de Malpassé, on assiste à une évolution des femmes maghrébines militantes des cités vers l'espace de la représentation politique. Dans le Grand Saint-Barthélemy, on retrouve un profil de « militantes des cités » qui sont toutes des femmes âgées de quarante à soixante ans, issues des cités d'habitat social, d'origine maghrébine et qui sont investies dans plusieurs cercles militants. À l'instar de Najet, ces femmes ont participé au collectif du 1^{er} juin. Cette mobilisation interquartiers s'est soldée par une dissolution du collectif suite à des conflits et surtout à l'arrivée des élections municipales de 2014. Les femmes leaders du collectif du 1^{er} juin se sont toutes retrouvées sur des listes candidates pour les élections du 7^e secteur de Marseille (13^e et 14^e arrondissements). Najet M. et Farida C. comme deux autres ont soutenu la liste sans étiquette conduite par Pape Diouf³ alors que deux autres leaders sont candidates pour le Front de Gauche dans le 15^e arrondissement⁴. Si à ces élections, aucune de ces femmes n'a été élue, cela n'a pas pour autant sonné la fin d'un investissement politique et partisan, surtout pour Farida C. En 2015, elle est élue conseillère départementale au sein d'une

¹ ASSOCIATION ARENES, *Les Flamants: mémoires d'hier à aujourd'hui*, op. cit.

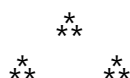
² Entretien avec Najet M., animatrice de la table de quartier, 20/01/2015.

³ FRANCE INFO, « Municipales : Pape Diouf, nouveau candidat et nouvelle donne à Marseille », *Franceinfo.fr*, 3 février 2014, URL complète en biblio.

⁴ Entretien avec Samy et Elisabeth J., militants associatifs du 13^e arrondissement, 13/01/2016.

liste issue du parti communiste. Aux élections législatives de 2017, elle s'est présentée sur la liste locale d'En Marche pour la 7^e circonscription des Bouches-du-Rhône¹.

À Malpassé, les entrepreneures politiques mobilisent des ressources sociales localisées et professionnelles. Leur socialisation au travail social constitue une ressource pour s'investir dans la participation, mais aussi dans le champ politique. À travers leur engagement politique, elles intègrent une variable politique et partisane que l'on ne retrouve pas dans le cas barcelonais.



La sociologie des entrepreneurs de participation permet de mettre en lumière plusieurs caractéristiques communes aux ces entrepreneurs de participation. Ils se caractérisent par leur appartenance aux classes populaires et au quartier dans lequel ils sont mobilisés différentes selon les contextes locaux. À Barcelone ceux-ci appartiennent aux classes populaires de groupe ethnique majoritaire, correspondant aux habitants historiques du quartier, alors qu'à Marseille, les entrepreneures sont des femmes des groupes ethniques minorisés. Dans les deux cas, les entrepreneurs résident depuis longtemps dans les quartiers populaires. Les différences entre les deux cas s'expliquent par les modalités de peuplement de ces quartiers : à Marseille, les quartiers populaires hébergent des habitants des groupes ethniques minorisés depuis leur construction dans les années 1960 qui sont devenus majoritaires quantitativement avec le départ des ménages blancs de classe moyenne dans les années 1980. À Barcelone, les quartiers populaires périphériques sont historiquement peuplés de ménages de classe populaire espagnols.

Leurs trajectoires montrent un investissement dans l'espace militant et associatif ancré de longue date – dans le cas barcelonais – et également dans les quartiers populaires de manière plus large – dans le cas marseillais. Dans les trajectoires évoquées, on retrouve plusieurs éléments communs à ceux développés par A. Mazeaud et J. Talpin à propos de l'engagement participatif² : à savoir notamment la sociabilité, l'intérêt personnel, l'opposition aux normes participatives (notamment dans le cas de l'association de voisins), mais aussi, paradoxalement, la recherche d'une efficacité de la participation dont

¹ Jean-Marie LEFORESTIER, « Les candidats d'Emmanuel Macron dans les Bouches-du-Rhône », *Marsactu*, 11 mai 2017, URL complète en biblio.

² Alice MAZEAUD et Julien TALPIN, « Participer pour quoi faire ? », *op. cit.*

on peut supposer que la proximité des entrepreneurs de participation avec les acteurs institutionnels leur permet d'évaluer cet élément.

L'adoption d'une perspective relationnelle souligne les interactions entre entrepreneurs de participation et « artisans » à travers l'étude des différences dans leurs trajectoires, dans le cas barcelonais. La comparaison avec le cas marseillais a notamment conduit à mettre en avant la place singulière occupée par le rapport au champ politique. Dans le cas marseillais, on peut comprendre les tentatives d'entrée dans le champ politique des entrepreneures au prisme de leurs engagements associatifs et leur position dans l'espace local de participation. En revanche, le champ politique est plus absent dans les trajectoires des entrepreneurs de participation barcelonais, bien qu'existant pour un ancien membre (Manuel Cubero). Les entrepreneurs de participation occupent une place spécifique car dominante au sein de l'espace associatif local, ils constituent des acteurs-clés dans l'organisation d'espaces locaux de participation.

3/ LA FORMALISATION D'ESPACES LOCAUX DE PARTICIPATION

L'étude de l'organisation de l'espace associatif local a permis de montrer les cadrages spécifiques de la participation dans les deux cas d'étude. Certains acteurs, associatifs peuvent être considérés comme des entrepreneurs de participation du fait de certaines ressources sociales, militantes ou professionnelles. Dans cette partie, il s'agit maintenant de questionner le rôle d'intermédiaires des entrepreneurs de participation identifiés. Jouent-ils un rôle d'intermédiation entre habitants et institutions locales ? Comment sont organisées les relations entre acteurs institutionnels, responsables associatifs et entrepreneurs de participation ?

Pour O. Nay et A. Smith, l'intermédiation doit être entendue comme « *un processus social [...] qui prend généralement forme dans des jeux complexes mettant en scène des chaînes d'acteurs plus ou moins étendues et plus ou moins souples* »¹. Dans notre cas, il s'agit de voir comment l'organisation locale des politiques de participation donne lieu à des jeux entre les différents acteurs évoqués jusque-là (associatifs, institutionnels, entrepreneurs de participation). Le recours à la notion d'espace local de participation permet de comprendre les modalités d'organisation de ces acteurs.

Le recours à la notion d'espace local de participation me semble pertinent pour éclairer les relations particulières qu'entretiennent acteurs associatifs, acteurs institutionnels et entrepreneurs de participation dans la conduite des activités de participation. Dans la lignée des travaux mettant en avant les limites des frontières entre action publique participative et mobilisations collectives, l'usage de cette notion me permet de penser ensemble des acteurs et des organisations qui entretiennent des relations étroites, qui plus est car elles se situent dans un environnement de proximité territoriale. En étudiant l'investissement des acteurs locaux dans les dispositifs participatifs, je cherche à mettre à distance l'idée commune d'une opposition entre des formes de participation descendantes (*top-down*) perçues comme négatives, et ascendantes (*bottom-up*) perçues

¹ Olivier NAY et Andy SMITH, « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », in *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 2002, p.50.

comme permettant des formes de changement social¹. Dépassant cette perception normative, je voudrais montrer comment se construisent concrètement des relations d'interdépendance entre acteurs associatifs et institutionnels au sein d'un espace local de participation. Cette notion permet de souligner les organisations de participation (associations locales, dispositifs participatifs) comme étant à l'interface entre différents espaces sociaux, à savoir l'espace social, l'espace associatif et le champ politique. La notion d'espace local de participation permet ainsi de penser les interactions entre acteurs aux trajectoires différentes et organisations créées dans des contextes spécifiques. La notion d'espace, suivant les théorisations développées par L. Mathieu² à propos des mouvements sociaux et L. Bereni sur la cause des femmes³, permet d'articuler des acteurs et organisations qui œuvrent à l'organisation de la participation malgré les rapports de force qui sous-tendent leurs interactions. Par rapport à la notion de champ⁴, penser en termes d'espace permet d'envisager un monde participatif moins formalisé et non autonome d'autres espaces ou champs : notamment le champ politique, le champ social et l'espace associatif.

Ainsi, à partir de l'étude des relations entretenues entre les acteurs institutionnels, associatifs et les entrepreneurs de participation, je voudrais montrer comment se constituent des espaces locaux de participation à Marseille et à Barcelone. Dans un premier temps, je reviens sur la constitution d'un espace local de participation à Barcelone (3.1) autour des politiques municipales de participation qui conduisent à la légitimation des entrepreneurs de participation par les acteurs institutionnels. Puis dans un second temps (3.2), je montre la légitimation des entrepreneures de participation par les acteurs de la politique de la ville à Marseille, qui a lieu en dehors des dispositifs de participation.

¹ Sur les typologies des dispositifs participatifs voir Marie-Hélène BACQUE, Henri REY, Yves SINTOMER et Loïc BLONDIAUX (dir.), « L'idée de démocratie participative: enjeux, impensés et questions récurrentes », in Marie-Hélène BACQUE, Henri REY, Yves SINTOMER et Loïc BLONDIAUX (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative: une perspective comparative*, Paris, Découverte, 2005, pp. 119-138.

² Lilian MATHIEU, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du croquant, 2012.

³ Laure BERENI, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », in Christine BARD (dir.), *Les féministes de la 2ème vague*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, pp. 27-41.

⁴ Pierre BOURDIEU, « La représentation politique: Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1981, vol. 36, n° 1, pp. 3-24.

3.1 L'inscription des organisations locales dans les politiques municipales de participation à Barcelone

À Barcelone, les entrepreneurs de participation se révèlent proches des acteurs institutionnels et notamment des élus. Cette interdépendance se manifeste par le soutien affiché des élues locales comme la théâtralisation des relations conflictuelles. L'investissement des entrepreneurs dans les dispositifs participatifs institutionnels illustre les relations privilégiées entre acteurs associatifs et élus locaux.

3.1.1 Une interdépendance entre acteurs institutionnels et entrepreneurs de participation

Les relations qu'entretiennent les associations locales de Ciutat Meridiana avec les élues locales s'inscrivent dans le cadrage de la « coopération conflictuelle » propre à BeC. Si les élues locales affichent un soutien aux projets d'action communautaire, devenue une méthodologie générale de l'action publique sociale durant le mandat d'Ada Colau, elles entretiennent également des relations avec l'association de voisins. Prenant la forme d'une théâtralisation du conflit, ces relations soulignent en creux, des relations interdépendantes très fortes.

3.1.1.1 Le soutien affiché des élues locales

Les élues locales soutiennent largement les initiatives de l'action communautaire. En témoigne, leur présence à la quasi-totalité des événements organisés par des associations locales proches de l'action communautaire. Carolina Recio, élue locale en charge du quartier, affiche ouvertement ce soutien lorsque, lors d'un entretien, elle m'indique les associations et individus que je pourrais rencontrer :

Carolina Recio : « Les associations du plan communautaire font vraiment un travail important sur le quartier, je crois qu'ils structurent vraiment la participation. L'association La Valiente, El Camí, Ciutat Esperança.. À mon avis ce sont des acteurs incontournables. L'association de voisins aussi, qui est peut-être un peu plus revendicative on va dire, mais ils sont très présents aussi. »¹

¹ Entretien avec Carolina Recio, élue BeC à Nou Barris référente de Ciutat Meridiana, 06/04/2018.

Le soutien de Carolina Recio est à mettre en lien avec sa trajectoire biographique notamment militante. Âgée d'une quarantaine d'années, Carolina Recio est devenue élue locale suite aux élections municipales de 2015 où elle s'est engagée sur la liste citoyenne de Barcelona en Comú à Nou Barris, son quartier d'origine. Elle revendique fièrement son appartenance au district historiquement ouvrier de la ville où elle vit toujours. Devenue maîtresse de conférences en sociologie, elle est depuis longtemps investie dans les mouvements sociaux à Nou Barris. Fille du président de l'association de voisins du quartier de Porta, elle a elle-même repris la gestion de l'association et s'est engagée également auprès d'associations féministes. À ce titre, elle a d'ailleurs participé régulièrement au plan communautaire de son quartier. Ainsi, sa trajectoire témoigne d'une proximité avec les acteurs de la participation à Ciutat Meridiana qui expliquent son soutien. Par ailleurs, sa conception de la participation renvoie à celle développée au sens des projets de l'action communautaire :

Carolina Recio : « Si on parle de participation, pour moi c'est indissociable d'un travail communautaire avec l'ensemble des acteurs qui interviennent sur le territoire. Alors après cela dépend de l'échelle du territoire. Mais par exemple si on prend un quartier comme Ciutat Meridiana, la participation c'est pas seulement les associations, mais aussi les travailleurs sociaux, le centre Cruïlla, la bibliothèque, le centre civique qui permettent à tous les projets d'émerger. »¹

Ce soutien s'étend également à l'association de voisins pourtant plus critique de la politique menée. Les élues locales, plutôt que d'être en opposition avec l'association, la soutiennent jugeant ses revendications légitimes. Janet Sanz, maire du district, revient sur le rôle de l'association de voisins :

Janet Sanz : « Le problème maintenant c'est que les gens ont vieilli, il y a des problèmes de mobilité au quotidien. Aujourd'hui encore ils continuent à demander des équipements qu'il n'y a pas. Il y a le minimum. C'est surtout dans la dernière décennie en 2005, 2006 et 2007 qu'ont été construits la majorité des équipements comme la bibliothèque, le centre civique. Mais avant il n'y avait rien, pendant 20 ans il n'y avait rien. Il y a une sensation d'être, quand on dit que toute la partie de Barcelone près du Besos se sent oubliée, quand tu vas à Zona Nord c'est même pas qu'ils se sentent oubliés, ils ne se sentent pas appartenir à Barcelone. Ils ont l'impression d'être quelque chose dont personne ne veut. C'est une zone entre des territoires qui ne fait partie ni de Santa Coloma, ni de Montcada, ni du Besos, mais pas non plus de Barcelone, parce qu'ils n'ont pas la qualité urbaine de Barcelone. Pour moi un des objectifs c'est

¹ Entretien avec Carolina Recio, élue BeC à Nou Barris référente de Ciutat Meridiana, 06/04/2018.

de récupérer cette sensation, grâce au plan de quartiers, faire des propositions pour corriger ces injustices urbaines qui se sont développées depuis longtemps. Donc dans ce sens, le rôle de l'association de voisins il est central. Ils ont un rôle de nous rappeler ce qui manque, où il faut améliorer les choses. C'est un rôle difficile, et ils le font à leur manière, mais c'est très important dans cette lutte contre les injustices. »¹

Il est intéressant de noter que le discours de l'élue reprend les mêmes termes que les militants de l'association de voisins autour de « l'abandon » du quartier et de ses habitants², rendant ainsi légitimes les revendications de ces derniers. Ce soutien est pourtant un peu nuancé par les méthodes choisies par l'association. En tant qu'élue référente du quartier, Carolina Recio préside toutes les réunions publiques et porte un regard critique sur les méthodes de l'association des voisins :

Carolina Recio : « À Ciutat Meridiana, c'est le seul conseil de quartier qui est réellement suivi. Bon, c'est toujours les mêmes, mais on ne peut pas enlever à l'association qu'elle mobilise des personnes. Le problème c'est plutôt le registre, toujours dans le conflit, toujours dans la critique. C'est bien qu'il y ait de la critique, c'est la démocratie. Mais là je ne vois pas trop à quoi ça nous avance, parce que nous on veut aller dans le même sens qu'eux »³.

La mise à distance des conflits avec les mouvements sociaux est caractéristique des élus de Barcelona en Comú. En effet, leur proximité avec les mobilisations collectives est valorisée dans leur pratique du gouvernement municipal. Montrer les relations conflictuelles qu'ils et elles pourraient entretenir avec des organisations militantes reviendrait ainsi à affaiblir leur légitimité politique.

Le soutien affiché à l'action communautaire et de manière plus complexe à l'association de voisins s'inscrit dans la logique des trajectoires des élus et de leur mandat politique et le cadrage des relations des élus municipaux avec les associations et mobilisations collectives dans une forme de « coopération conflictuelle »⁴. L'appui des élues locales, et de manière générale de la majorité à la mairie de Barcelone met l'association de voisins

¹ Entretien avec Janet Sanz, élue BeC à la mairie de Barcelone, maire de Nou Barris, 11/04/2018.

² Terme par exemple employé sur le blog de l'association dans des articles constatant la dégradation et la fermeture d'équipements collectifs comme la piscine municipale ou le marché couvert . ASSOCIACIO DE VEÏNS DE CIUTAT MERIDIANA, « Cierre del mercat de Nuria en Ciutat Meridiana », *Associació de Veïns de Ciutat Meridiana*, 10 septembre 2017, URL complète en biblio.

³ Entretien avec Carolina Recio, élue BeC à Nou Barris référente de Ciutat Meridiana, 06/04/2018.

⁴ Joan SUBIRATS, *Otra sociedad ¿otra política?: De «no nos representan» a la democracia de lo común*, Barcelone, Icaria, 2011.

dans une position ambiguë quant à leur volonté de rester dans le conflit avec les institutions. Ce conflit se matérialise par des formes de mises en scène conflictuelles qui révèlent finalement davantage une relation d'interdépendance qu'une absence de dialogue.

3.1.1.2 La théâtralisation du conflit avec l'association de voisins

L'association de voisins se positionne de manière critique vis-à-vis des institutions politiques. Les relations conflictuelles que les militants entretiennent avec les élues locales témoignent finalement d'une forme de mise en scène plutôt que d'une véritable opposition. En effet, le positionnement conflictuel de l'association de voisins semble masquer une forme de dépendance aux acteurs institutionnels.

Mettre en scène le conflit pour préserver son autonomie ?

On assiste à une mise en scène du conflit par l'association de voisins qui passe par une théâtralisation des discours et actions publiques. La volonté de se positionner en opposition à la municipalité est très présente dans les discours publics des membres de l'association. Celle-ci adopte un double discours qui diffère entre son image publique et l'interprétation plus nuancée que font les membres de la nouvelle situation politique. En public, les membres de l'association sont très critiques à la fois de la nouvelle mairie et du système capitaliste qu'ils considèrent comme étant la source du problème, rappelant ainsi les racines politiques ancrées à gauche de l'association.

Lors d'une réunion hebdomadaire, Clemente L., souvent en charge de l'animation des assemblées, prend la parole. Il fait un discours rappelant que « *les responsables ce sont les banques qui veulent vous prendre votre bien alors que c'est nous le peuple qui leur avons déjà renfloué les caisses.* » Tout en ajoutant, « *maintenant, la mairie qui prétend défendre le peuple doit agir en conséquence. C'est pour ça que nous on demande vraiment ces logements sociaux, parce que ce n'est pas normal qu'autant de gens se retrouvent sans toit.* »¹

Dans cette optique, sur un mur de l'association, à l'extérieur, est affichée une banderole où l'on peut lire « *Ada Colau le quartier des expulsions attend toujours des logements pour les expulsés* ».

¹ Extrait du carnet d'enquête, réunion de l'association de voisins, 13/04/2017.



Photographie 17 : "Ada Colau, le quartier des expulsions attend toujours les logements pour les expulsés" devant le local de l'association (2017)

Chaque jour, lors de l'ouverture du local, les membres de l'association tendent cette banderole et ils la diffusent régulièrement sur les réseaux sociaux. Les discours publics des membres de l'association lient deux responsables : le système économique responsable de la bulle immobilière et la mairie qui ne répond pas à l'urgence de la situation. L'association milite pour le développement de davantage de logements sociaux, ce qui est d'ailleurs au programme de la municipalité, mais pas à un rythme assez soutenu pour les militants¹. Par ailleurs, suite aux élections, un membre historique de l'association avait été exclu de l'association, car il avait été élu avec la liste BeC. Les autres membres de l'association ont justifié ce choix en défendant leur volonté d'indépendance de l'association vis-à-vis de la mairie.

À travers les discours et les agissements publics des membres de l'association, on assiste à une mise en scène du conflit où l'association cherche à se positionner comme un contradicteur légitime dans l'espace politique local. Elle est liée à la très forte personification de l'association autour de son président Juan B. dont les tendances anarchistes pèsent fortement sur les orientations internes à l'association. Mais cette mise en scène n'est pas sans cristalliser des tensions au sein même de la base locale. Pour certains habitants du quartier, cette recherche perpétuelle d'un positionnement conflictuel nuit à l'action de l'association. De nombreuses personnes déplorent la critique permanente des élus que font les militants de l'association. C'est le cas de Luis, âgé de

¹ En septembre 2018, le conseil municipal a voté l'obligation pour les nouvelles constructions de comporter au moins 30% de logements sociaux. Angulo S., « Colau obligará a destinar el 30% de los edificios nuevos a vivienda social », La Vanguardia (en ligne), 12/06/2018.

64 ans, qui a longtemps milité au sein de l'association, mais regrette le positionnement des membres actuels :

Luis U. : « Je respecte le choix de l'association de rester sur la défensive, mais je trouve ça dommage. Qu'on agisse comme ça quand c'était la vieille droite, ça avait du sens, mais là c'est différent, ce sont des gens proches de nous à la mairie. »¹

En mettant en scène son opposition à la municipalité, l'association s'éloigne de sa base historique attachée à son positionnement historique sur l'échiquier politique situé à gauche. Cette mise en scène cache en réalité de fortes contradictions entre le positionnement public de l'association et la réalité de ses actions. La théâtralisation de son opposition est d'autant plus forte, qu'il existe en réalité des formes de coopération entre l'association et la municipalité.

Un conflit ouvert à nuancer et qui révèle une interdépendance

Le positionnement de l'association est plus nuancé qu'une simple opposition frontale à la municipalité. Son héritage des mouvements sociaux le conduit à s'ouvrir à la coopération avec les élus locaux tout en restant dans un registre conflictuel. Lors des entretiens ou de discussions plus informelles avec les militants, on s'aperçoit qu'ils tiennent un discours plus nuancé que le discours « officiel » de l'association. De nombreux militants reconnaissent d'abord qu'il y a davantage de relations avec les élus désormais. Lors d'une discussion informelle, Clara A. m'explique :

Clara A. : « C'est vrai qu'on les voit plus maintenant. Ils sont présents, ils viennent aux réunions, ils répondent à nos revendications, ils sont dans le dialogue alors qu'avant c'était la confrontation permanente. Après le changement ? Je le vois pas, donc faut qu'on continue à se battre. »²

¹ Entretien avec Luis U., habitant du quartier, 04/05/2017.

² Entretien avec Clara A., militante de l'association de voisins, 22/05/2017.

De plus pour un autre militant, Miguel R., âgé de 53 ans, il y a eu une ouverture et des possibilités de négociation lorsqu'il me dit :

Miguel R. : « Je sais pas s'il y a une meilleure relation, mais il y a une relation, c'est-à-dire qu'on peut parler, mais on sait les limites. On n'est pas autour de la table avec eux, on est face à eux. On accepte la table, mais on est de l'autre côté. »¹

Malgré les critiques des militants, les membres de l'association entretiennent des relations privilégiées avec les acteurs municipaux. Plusieurs éléments issus de l'observation viennent nuancer la relation conflictuelle affichée par les militants de l'association. D'abord, la présence de Carolina Recio à certaines assemblées du jeudi témoigne de cette interdépendance. De plus, l'invitation des membres leaders de l'association à un certain nombre de réunions de la municipalité sur les questions de logement. Enfin, le président de l'association Juan B. dispose de contacts téléphoniques privilégiés avec les élues et la technicienne municipale en charge du logement qu'il utilise largement en amont des expulsions. Les effets de cette relation d'interdépendance permettent de lutter contre les expulsions. En effet, il n'est pas rare que Juan B. annonce quelques jours avant la tenue d'une expulsion que celle-ci a été empêchée grâce aux services municipaux. Ainsi, les relations entre l'association et les acteurs institutionnels relèvent moins d'une opposition frontale que d'une mise en scène de la conflictualité révélant en creux des relations d'interdépendance. Ces relations témoignent conduisent à la constitution d'un espace local de participation où les acteurs institutionnels jouent un rôle important. L'investissement de l'association de voisins comme d'autres associations du quartier dans les dispositifs participatifs institutionnels témoignent de ces relations étroites.

3.1.2 L'investissement dans les dispositifs participatifs : le cas de la consultation citoyenne de 2016

Les acteurs associatifs investis dans l'espace local de participation mobilisent largement les ressources que peuvent offrir les dispositifs de participation présents sur le quartier. Ces dispositifs participatifs routinisés (notamment les conseils de quartier) sont, en effet, particulièrement investis par les entrepreneurs de participation que nous avons identifiés. En 2016, la mise en place d'une consultation citoyenne par les associations locales, en marge d'un processus participatif, illustre le fonctionnement de cet espace local de participation, qui, bien que traversé par des tensions, témoigne d'une conception partagée de la participation. En 2016, la nouvelle municipalité a lancé une consultation citoyenne

¹ Entretien avec Miguel R., militant de l'association de voisins, 22/05/2017.

pour rédiger son nouveau schéma directeur « Decidim Barcelona »¹ composé d'une plateforme en ligne où chaque habitant pouvait proposer son avis et de débats participatifs thématiques dans tous les quartiers de la ville. Les associations de Ciutat Meridiana organisées en collectif – celles faisant partie du plan communautaire ainsi que l'association de voisins – ont cherché à proposer une forme alternative pour obtenir l'avis des habitants du quartier, souvent très éloignés des nouvelles technologies. Ana F., de l'association féministe La Valiente, revient sur les raisons de cette mobilisation :

Enquêtrice : « Peux-tu revenir sur la consultation ?

Ana F. : Avec le changement de gouvernement municipal, il y a une idée nouvelle de ce que peut être la participation. Ils ont ouvert une page web “Decidim Barcelona” pour que les habitants, les citoyens puissent donner leur opinion et voter des propositions. Il y a aussi des débats physiques avec des politiques, entre associations. C'est un premier niveau de changement, c'est bien. C'est-à-dire que de passer de rien à ça c'est bien. Mais quand tu connais la réalité du quartier, tu te rends compte que ce n'est pas quelque chose à laquelle les habitants vont pouvoir avoir accès facilement. Parce qu'il y a une fracture digitale, tout le monde n'a pas accès à Internet, la communication autour de la plateforme a été faible. L'intérêt pour la politique aussi est un point sur lequel c'est très difficile de mobiliser les gens parce qu'il y a beaucoup de désillusion. Donc on a pris la décision avec d'autres associations qui travaillent depuis 20 ans d'unifier nos forces et de mettre en place une consultation dont les habitants puissent vraiment se saisir : donc c'est passer par du papier, un truc classique. »²

La consultation citoyenne qui a eu lieu a pris la forme d'un questionnaire distribué aux habitants par différentes associations et commerçants du quartier. Le collectif associatif a priorisé cinquante propositions sur lesquelles les habitants étaient amenés à voter. Ce questionnaire a reçu plus de 1400 réponses (plus de 10% des habitants) ce qui a donné la légitimité à la démarche pour les acteurs associatifs du quartier.

¹ Cette plateforme participative en ligne est inspirée de la plateforme « Decide Madrid » créé en 2016 par Pablo Soto, élu municipal de la liste citoyenne « Ahora Madrid ». Voir Pablo SOTO, Ernesto GANUZA, Héloïse NEZ, Yves SINTOMER et Irène JAMI, « Oui, on peut concilier démocratie radicale et gestion efficace », *op. cit.*

² Entretien avec Ana F., fondatrice de l'association La Valiente, 19/04/2016.

Encadré 18 : Liste des dix premières propositions de la consultation citoyenne (2016)

Ordre	Proposition	Vote
1	Développer la police de proximité et les services de médiation dans l'espace public	483
2	Impulser et renforcer des projets qui génèrent de l'emploi, soutenir les projets qui donnent une vision positive du quartier et qui favorisent l'emploi	419
3	Créer une école de formation professionnelle	388
4	Renforcer les escaliers mécaniques entre différentes rues	361
5	Construire un nouveau bâtiment pour héberger des associations : associations de voisins, maison des jeunes, etc.	352
6	Aides pour la rénovation des bâtiments et l'installation d'ascenseurs	302
7	Développer des projets qui luttent contre l'échec scolaire	288
8	Améliorer l'accès aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite	237
9	Améliorer et développer les espaces de jeux pour enfants	232
10	Construire une passerelle pour connecter Ciutat Meridiana et Can Cuyas	207

Les propositions ayant récolté le plus de soutien concernent la sécurité (police de proximité), l'emploi et la formation et le tissu associatif. Ces résultats ont été portés à la connaissance des élues locales et valorisés médiatiquement ainsi que dans le quartier (affichage dans le centre civique). Un conseil de quartier extraordinaire a été organisé par la mairie, à la demande des associations, pour échanger sur les propositions faites dans le cadre de la consultation. Lors de cette réunion publique, les associations ont présenté les principales propositions choisies et ont remis officiellement à Carolina Recio, l'élue référente du quartier, l'ensemble des propositions. Sans donner directement de réponses à cette sollicitation, l'élue a salué le travail mené à Ciutat Meridiana et déclaré que ces propositions seraient analysées dans le cadre de la rédaction du nouveau projet urbain, de la même manière que celles déposées dans le cadre du dispositif de participation officiel en ligne « Decidim Barcelona »¹. Certaines propositions ont effectivement été concrétisées : la construction d'un bâtiment pour héberger les associations a été actée dans le cadre du *Pla de barris* en 2018, ainsi que les propositions d'amélioration de l'accès à l'espace public du quartier. Les autres propositions n'ont pas fait l'objet d'une prise en charge particulière.

L'espace local de participation de Ciutat Meridiana est construit par des organisations entretenant des rapports privilégiés avec les institutions locales qui s'illustrent à travers le soutien affiché et l'investissement des entrepreneurs de participation dans les dispositifs participatifs institutionnels. Les acteurs de l'action communautaire comme les militants de l'association de voisins ont un rôle central de représentants des habitants du

¹ Extrait du carnet d'observation, conseil de quartier de Ciutat Meridiana, 13/06/2016.

quartier dans cet espace. Les relations qu'entretiennent les entrepreneurs de participation avec les acteurs institutionnels illustrent une atténuation des logiques de concurrence à l'œuvre au sein de l'espace associatif local. Le soutien des élues locales aux entrepreneurs de participation – selon des modalités plus ou moins explicites – montre ainsi la légitimité, du côté des institutions, acquise par les entrepreneurs en tant qu'intermédiaires entre habitants et institutions.

3.2 À Marseille, la légitimation des entrepreneures par la politique de la ville

À Marseille, les entrepreneures de participation sont également des interlocutrices privilégiées auprès des équipes de la politique de la ville. Contrairement au cas barcelonais, ces relations privilégiées ne se formalisent pas au sein des dispositifs participatifs, par ailleurs bien moins développés qu'à Ciutat Meridiana. Le développement de relations privilégiées passe plutôt par une communication facilitée entre les entrepreneures de participation et les acteurs institutionnels. Leur légitimité leur permet également de jouer un rôle de « porte d'entrée » des professionnels de la participation sur le quartier.

3.2.1 Les relations avec les acteurs de la politique de la ville

Les entrepreneures de participation entretiennent des relations privilégiées avec les acteurs de la politique de la ville et contribuent ainsi à façonner l'espace local de participation. Elles se positionnent comme intermédiaires entre habitants et institutions.

3.2.1.1 Des relations privilégiées avec les techniciens de la politique de la ville

À Malpassé, Najet M. est une interlocutrice privilégiée des techniciens de la politique de la ville, ce qui s'explique par son investissement militant dans le quartier au-delà de son emploi au centre social. En effet, Najet M. entretient des contacts réguliers avec les techniciens de la politique de la ville et rénovation urbaine qu'elle a régulièrement au téléphone sur divers sujets liées à son engagement. Parmi les salariés du centre social, mis à part Didier F., le directeur, elle est la seule à avoir des contacts si réguliers avec les acteurs institutionnels travaillant sur le quartier.

La position occupée par Najet M. est relativement similaire à d'autres habitants considérés comme des personnes ressources pour les acteurs institutionnels. Cependant, elle se distingue par sa capacité à mobiliser un public. Les acteurs institutionnels sont en

contact avec certains habitants, très visibles sur le quartier et occupant une position dominante mais dont l'engagement est davantage individuel que collectif. C'est le cas de Dominique A., une habitante du quartier, âgée de plus de soixante ans, appartenant au groupe ethnique majoritaire. Dominique A., membre du CA du centre social et d'une association de locataires dans une cité de Malpassé, est une habitante très sollicitée par les institutions. L'association de locataires dont elle s'occupe n'est pas affiliée à une fédération et mobilise très peu les habitants de la cité (notamment ceux des groupes ethniques minorisés). Pourtant elle est reconnue par le bailleur comme interlocutrice : elle est régulièrement invitée aux réunions de suivi des travaux de rénovation urbaine où elle interpelle les différents acteurs institutionnels sur un ton cordial, elle connaît les techniciens de la politique de la ville et les élus. J'ai croisé Dominique à de nombreuses occasions : réunion sur la rénovation urbaine, réunion du CA du centre social, fête du quartier où elle avait beaucoup échangé avec l'élue municipale en charge de la politique de la ville. Elle est par ailleurs membre du conseil citoyen de Malpassé. Cependant, elle a toujours refusé mes demandes d'entretien¹. L'engagement de Dominique A. apparaît très individuel. Elle ne « représente » personne, mais reste très sollicitée par les acteurs représentants des institutions. Ainsi dans le cas marseillais, la proximité avec les acteurs institutionnels ne relève pas uniquement d'une position d'intermédiaire. Pour les entrepreneures de participation, cette légitimation par les techniciens de la politique de la ville leur permet tout de même de renforcer leur légitimité en tant qu'intermédiaires entre habitants et institutions.

3.2.1.2 La construction d'une position dominante

La proximité de Najet M. avec les équipes de la politique de la ville lui permet aussi d'orienter le développement de projets participatifs dans son environnement proche. En novembre 2016, un événement du centre aéré a lieu en plein air dans le quartier des Hirondelles où Najet réside. La venue d'Agathe C. est l'occasion pour Najet, présente, de faire un tour de la cité pour voir l'état des espaces verts et du mobilier urbain.

J'arrive à la fête du centre aéré organisée par le centre social dans le quartier des Hirondelles (suite à la récente prise en charge de ce secteur par le centre social). Elle a lieu en bas d'un ensemble d'immeubles. Les animateurs du centre aéré proposent différentes activités aux enfants. Un petit stand de la table de

¹ Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ses refus répétés. D'abord, Dominique A. n'est pas investie dans les dispositifs participatifs de proximité, lors de nos rencontres dans des événements ou réunions elle n'a pas jugé utile d'échanger avec moi par rapport aux acteurs institutionnels présents. On peut également faire l'hypothèse que sa position de « représentante sans représentés » étant fragile, elle ne souhaitait pas dévoiler sa trajectoire au risque de perdre sa crédibilité.

quartier, sur une table, est tenu par Najet M. et Imane B., salariées du centre social. Elles y présentent les photos de différentes actions menées ainsi que des comptes-rendus des précédentes réunions. Je m'approche de cette table pour venir les saluer. Nos échanges sont plutôt froids. Peu après arrive Agathe C., la technicienne de la politique de la ville. Najet M. me demande alors de garder le stand de la table de quartier et part faire un tour du quartier avec Agathe C., et d'autres habitants, en lui montrant les différentes dégradations de l'espace public. Elle ne reviendra qu'un bon quart d'heure plus tard.¹

Ce petit état des lieux, non annoncé et réalisé en présence de quelques autres habitants et connaissances de Najet M., donne lieu à une médiatisation via les réseaux sociaux et le démarrage d'une action dans le cadre de la politique de la ville :

Agathe C. : « Ben là justement on a un travail de cartographie qu'on veut mettre en place sur tout Marseille, dans le cadre de la programmation et une cartographie participative. Donc là on a commencé avec la table de quartier à faire un petit tour sur les Hirondelles, pour voir un peu les dysfonctionnements et du coup je voulais en parler avec Najet, parce que ça se construit, pour proposer justement ce territoire pour les aider et qu'on puisse avancer et que ça soit en ligne. C'est avec Open Street Map. Du coup on essaie d'outiller au fur et à mesure et de mettre en valeur ce qu'il se fait quoi. Du coup y'a plein de choses qui se font et c'est comment on va pouvoir se mettre en valeur, faire remonter les gros problèmes, les dysfonctionnements, ce qui va aussi. »²

Dans le témoignage qu'en fait Agathe C., ce projet émane de la table de quartier alors qu'en réalité il provient surtout de l'initiative quasi personnelle de Najet M. Sans risquer une surinterprétation utilitariste, l'on s'aperçoit que la proximité avec les acteurs de la politique de la ville et la position dominante de Najet M. dans l'espace local de participation lui permet de façonner les projets aussi selon ses intérêts (choix du quartier, des thématiques).

Ce positionnement n'est pas sans engendrer des conflits de légitimité pour Najet M. En effet, sa posture de représentante des habitants s'étant construite sur une critique des institutions et des politiques à l'égard des quartiers populaires, elle se retrouve parfois prise dans des positionnements paradoxaux vis-à-vis des acteurs de la politique de la ville. Ainsi, en 2015, lors d'une réunion organisée par la politique de la ville concernant la mise en place des futurs conseils citoyens, un collectif militant d'associations du 13/14 a quitté

¹ Extrait du carnet d'enquête, animation dans la cité des Hirondelles, 14/12/2016.

² Entretien avec Agathe C., 01/02/2017

la salle en déclamant un discours expliquant leur positionnement ouvertement conflictuel. Najet M. avait refusé de faire partie de la délégation de militants du fait de sa position ambiguë de salariée du centre social.

3.2.2 La porte d'entrée pour les associations extérieures

La position dominante des entrepreneures au sein de l'espace local de participation et notamment auprès des acteurs institutionnels en fait des contacts privilégiés pour les professionnels de la participation qui proposent des projets participatifs sur le quartier. Ces associations s'avèrent très dépendantes des relations entretenues avec les entrepreneures de participation dans la concrétisation de leurs travaux, ce qui contribue à renforcer la position dominante de ces dernières dans l'espace local de participation. Ainsi, Najet M. a été plusieurs fois sollicitée par des associations qui souhaitent développer un projet participatif sur le quartier. En 2015, la venue de l'association d'architectes Cabanon Vertical qui a sollicité Najet M. comme intermédiaire pour toucher les habitants du quartier a été l'occasion de mettre au jour les tensions inhérentes à ce positionnement. Najet M. considère ces projets comme bénéfiques pour le quartier, face aux demandes des habitants pour de nouveaux espaces publics. Pourtant, elle constate des relations difficiles avec la table de quartier, jugeant que ces associations ne fréquenteraient la table que pour « faire leur marché d'habitants ».

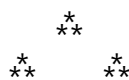
Najet M. : « Les associations qui viennent sur le quartier avec leur projet, moi franchement, je sais pas trop quoi en penser. La dernière fois, une personne d'une des associations est venue à une réunion de la table de quartier pour parler de son projet, dire aux gens qu'ils pouvaient participer, prendre les numéros de téléphone et voilà. Moi je ne veux pas que ça fonctionne comme ça. La table de quartier c'est pas la pioche aux habitants quand on en a besoin pour des projets. Après les projets, j'ai rien contre si ça améliore le quotidien des gens, parce qu'il en manque des espaces publics dans le quartier, des aires de jeux pour les enfants. Mais bon, moi je voudrais que la démarche on la construise ensemble : la table de quartier et ces associations d'architectes qui ont des savoirs techniques pour que cela serve à tout le monde. »¹

La défiance initiale s'est transformée en conflit ouvert entre Najet M. et l'architecte porteur du projet qui a finalement cherché à toucher des habitants via d'autres moyens (tracts à la sortie des écoles et dans les boîtes aux lettres) au détriment d'ateliers collectifs. La place privilégiée qu'occupent les entrepreneures de participation comme Najet M. en

¹ Entretien avec Najet M., animatrice de la table de quartier, 12/01/2015.

fait des interlocutrices indispensables pour tout projet participatif extérieur. Elles disposent ainsi d'un pouvoir de définition de l'espace local de participation.

Les entrepreneures de participation jouent un rôle central dans la construction de l'espace local de participation à Marseille comme intermédiaires entre habitants et acteurs institutionnels. Leur rôle est principalement valorisé par les acteurs institutionnels de la politique de la ville (et de la rénovation urbaine). Elles assoient leur rôle d'intermédiaire par leurs capacités à dialoguer avec les acteurs institutionnels mais aussi à orienter les professionnels de la participation extérieurs dans leur recherche d'un public à mobiliser.



La formalisation d'espaces locaux de participation est rendue possible par l'investissement des entrepreneurs de participation comme intermédiaires entre les habitants (organisés en associations ou non) et les acteurs associatifs locaux. Les espaces locaux de participation développés à Ciutat Meridiana et Malpassé sont construits selon des logiques différentes. Dans le cas barcelonais, l'inscription des associations locales dans les dispositifs participatifs (même selon des modalités conflictuelles) témoigne de l'interdépendance entre associations locales et élus. La consultation de 2016 a formalisé l'existence de l'espace local de participation où les représentants associatifs (tant l'association de voisins que d'autres associations plus proches de l'action communautaire) se sont investis dans la participation institutionnelle. Si à Barcelone, les élues locales constituent des interlocutrices des entrepreneurs de participation, on observe des mécanismes différents dans le cas marseillais. À Malpassé, l'espace local de participation se constitue par des relations privilégiées entre les entrepreneures de participation et les techniciens de la politique de la ville. D'autres acteurs associatifs, du groupe ethnique majoritaire, entretiennent également ces relations privilégiées sans mobiliser pour autant un public. Les entrepreneures de participation se distinguent d'eux en valorisant leur position d'intermédiaire avec les habitants ce qui leur permet de se positionner comme un acteur central de l'orientation des « professionnels de participation » extérieurs venus développer des projets sur le quartier.

CONCLUSION DU CHAPITRE 3

L'étude de l'appropriation locale des politiques de participation donne à voir l'organisation d'espaces locaux de participation à Ciutat Meridiana et Malpassé. Dans les deux cas, trois éléments peuvent définir ces espaces. D'abord, ils trouvent leur assise au sein de l'espace associatif local où les acteurs associatifs s'approprient les cadrages dominants de la participation. De plus, certains acteurs associatifs locaux endossent le rôle d'entrepreneurs de participation. Les ressources qu'ils détiennent associées à leur propre positionnement militant et politique les conduisent à se positionner comme intermédiaires entre les habitants du quartier les acteurs institutionnels. La présence de ces acteurs intermédiaires conduit à formaliser un espace local d'interdépendance entre acteurs associatifs, entrepreneurs de participation et acteurs institutionnels autour de cadrages partagés de la participation : l'espace local de participation.

Au-delà de ces éléments communs de définition, la comparaison entre les deux cas révèle les modalités concrètes d'organisation de ces espaces locaux de participation. En effet, le portage et l'organisation de ces espaces diffèrent selon les deux cas. La concurrence au sein de l'espace associatif est plus importante dans le cas de Ciutat Meridiana, ce qui débouche sur un espace local de participation davantage bicéphale qu'à Malpassé. De plus, la place des élus locaux et du champ politique n'est pas la même dans les deux cas : à Malpassé, les entrepreneurs de participation se caractérisent par des tentatives d'entrée dans le champ politique, ce qui n'est pas le cas à Ciutat Meridiana. En revanche, les relations avec les élus locaux sont davantage développées dans le cas barcelonais, alors qu'à Marseille les équipes locales de la politique de la ville restent les interlocuteurs privilégiés. Enfin, les ressources détenues par les entrepreneurs de participation sont différentes selon les cas : à Barcelone, les entrepreneurs sont des acteurs associatifs historiques du quartier, qui appartiennent au groupe ethnique majoritaire et jouissent d'un ancrage local de longue date. À Marseille, les entrepreneurs de participation appartiennent aux groupes ethniques minorisés et se caractérisent davantage par une proximité avec le travail social. Leur investissement dans les politiques de participation passe par des relations privilégiées avec certains acteurs institutionnels et moins par un investissement des dispositifs participatifs. Ainsi, les entrepreneurs de participation de Ciutat Meridiana sont proches de celles décrites par M.-H. Sa Vilas Boas, à savoir des

militantes associatives ou des femmes investies dans les dispositifs participatifs¹. En revanche, les entrepreneures de participation marseillaises s'en distinguent un peu par la mobilisation de relations de proximité avec les acteurs institutionnels.

Finalement, l'espace local de participation de Ciutat Meridiana se caractérise par la forte présence d'acteurs associatifs et notamment d'habitants historiques du groupe ethnique majoritaire. À Malpassé, c'est davantage le travail social (et notamment le centre social) qui façonne l'espace local de participation où les femmes des groupes ethniques minorisés endossent le rôle d'entrepreneures de participation, face à une majorité d'acteurs institutionnels et associatifs extérieurs au quartier et appartenant au groupe ethnique majoritaire.

Concernant l'appropriation par le tissu associatif des politiques de participation, elle se révèle plutôt conforme aux cadrages institutionnels de la participation et de ses publics. En effet, à Ciutat Meridiana, l'espace associatif local, bien que donnant à voir des logiques concurrentielles, s'inscrit dans la logique de marginalisation du militantisme des associations de voisins au profit de l'action communautaire. Néanmoins, la « démocratie associative » reste le mode d'organisation privilégié dans le quartier au détriment d'une participation plus mixte valorisée par les politiques municipales de participation. À Malpassé, le centre social et les équipes de la politique de la ville valorisent les cadrages des politiques de participation. Le centre social se positionne comme un « nouveau » foyer de participation en accord avec la catégorie de « développement du pouvoir d'agir » valorisée par la FCSF. Du côté de la politique de la ville, le « lien social » constitue le moteur de l'encadrement du tissu associatif du quartier.

¹ Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, op. cit.

Tableau 29 : Tableau récapitulatif de l'organisation des espaces locaux de participation

	Barcelone	Marseille
Modalités d'appropriation des politiques de participation	Action communautaire comme méthodologie d'organisation et de gouvernance du tissu associatif local Marginalisation de l'association de voisins	Rôle des associations pour « retisser le lien social » promu par la politique de la ville Recadrage de la participation comme « développement du pouvoir d'agir » au sein du centre social
Caractéristiques des entrepreneurs de participation	Appartiennent au groupe ethnique majoritaire, habitants de longue date du quartier Déclin d'un engagement militant au profit d'un engagement plus « partenarialisé » au sein de l'action communautaire	Femmes maghrébines résidant dans les quartiers populaires Trajectoire professionnelle marquée par le travail social Ressources militantes et tentatives d'entrée dans le champ politique
Formalisation de l'espace local de participation	Interdépendance entre acteurs associatifs et institutionnels Investissement dans les dispositifs participatifs institutionnels (consultation de 2016)	Légitimation des entrepreneures par les techniciens de la politique de la ville Interlocuteurs privilégiés pour les « professionnels de la participation » extérieurs au quartier

Conclusion de la Première Partie

Au terme de cette première partie consacrée à la construction et aux appropriations des politiques de participation par les acteurs associatifs des quartiers populaires, plusieurs enseignements se dégagent permettant de mettre en lumière les modalités d'appropriation concrète de la participation dans les quartiers populaires.

Le chapitre 1 a permis de souligner les spécificités nationales et locales dans la construction et les recompositions des politiques de participation quant aux institutions initiatrices et aux modes de catégorisation des publics des quartiers populaires. Les politiques de participation sont mises en œuvre par différentes institutions qui se révèlent parfois concurrentes. Dans le cas barcelonais, nous avons vu que le développement de l'action communautaire, d'abord comme politique sociale, se faisait en parallèle des dispositifs participatifs ordinaires cherchant à associer les citoyens organisés aux décisions locales. Cependant, sous le mandat d'Ada Colau, l'approfondissement de la méthodologie communautaire comme guide intersectoriel des politiques publiques municipales conduit à une fusion de ces deux types de politiques de participation derrière le même élu et le même service administratif. À Marseille, le développement des politiques de participation donne à voir des tensions entre les échelles nationales et municipales. La politique de la ville nationale promeut la participation des habitants des quartiers populaires alors que la municipalité marseillaise est hostile à la mise en œuvre des dispositifs participatifs¹. Plus généralement, l'exclusion durable des groupes ethniques minorisés et classes populaires, dans un contexte de ségrégation urbaine et de stigmatisation des arrondissements du nord de la ville, conduit à la marginalisation des

¹ Cesare MATTINA, « Gouverner la démocratie locale urbaine: comités de quartier et conseils de quartier à Marseille, Toulon et Nice », *op. cit.*

habitants des quartiers populaires dans les instances d'intermédiation politique municipales.

Les quartiers populaires constituent des espaces privilégiés dans le développement des politiques de participation et font l'objet de modes de catégorisation spécifique. Dans le cas de l'action communautaire à Barcelone, les travailleurs sociaux ainsi que certains universitaires jouent un rôle pilote dans le développement de cette politique sociale en valorisant la dimension partenariale entre associations locales et « communauté » d'habitants d'un côté, et institutions, de l'autre¹. En France, la représentation, issue de travaux sociologiques, des quartiers populaires comme « quartiers de l'exclusion »² justifie le recours à la politique de la ville comme fabrique du « lien social »³. Ces cadrages font l'objet de recompositions : dans le cas espagnol, l'essor de l'interculturalité comme catégorie administrative donne lieu à la mise en place de projets participatifs interculturels visant à l'intégration des « communautés culturelles ». L'incorporation de la dimension interculturelle dans l'action communautaire conduit à une focalisation particulière sur les groupes ethniques minorisés. Dans le cas français, les recompositions de la participation se font principalement autour de la catégorie pratique d'*empowerment* qui fait l'objet d'une prise en charge, à la marge, par la politique de la ville et surtout par les centres sociaux associatifs. Au terme de ce chapitre, on comprend ainsi que les politiques de participation véhiculent des modes de catégorisation qui tendent à homogénéiser les classes populaires résidant dans ces quartiers.

Face à ces modes de catégorisation, le chapitre 2 a permis de démontrer la diversité des classes populaires urbaines à Ciutat Meridiana et Malpassé. Dans les deux cas, trois formes de stratification s'avèrent centrales pour comprendre les lignes d'écartèlement⁴ des classes populaires : la stratification générationnelle, sociale et ethnique. À Ciutat Meridiana, on assiste à un renouvellement générationnel de la population avec l'arrivée de nouveaux ménages issus des groupes ethniques minorisés. À Malpassé, c'est l'ancrage des habitants et le vieillissement de la population qui dominent. Dans les deux cas, les classes populaires de ces quartiers sont diverses : à Ciutat Meridiana les habitants historiques majoritaires ethniquement constituent le pôle stable quand les nouvelles populations des groupes ethniques minorisés sont plus précarisées. À Malpassé, on remarque une majorité de classes populaires précarisées, éloignées de l'emploi, notamment chez les femmes. Enfin, une troisième ligne d'écartèlement est visible dans la dimension ethnique du peuplement. Les deux quartiers ont en commun d'accueillir une

¹ Óscar REBOLLO, « La transformación social urbana », *op. cit.*

² Sylvie TISSOT, « Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des "quartiers sensibles" », *op. cit.*

³ Marion CARREL, *Faire participer les habitants?*, *op. cit.*

⁴ Louis CHAUVEL, *Le destin des générations*, *op. cit.*

part importante de groupes ethniques minorisés. Ces trois principales lignes d'écartèlement des classes populaires constituent le contexte d'organisation sociale des quartiers étudiés dans lesquels les politiques de participation s'inscrivent.

Le chapitre 3, a confirmé l'hypothèse qui guidait cette partie, à savoir le rôle central des acteurs associatifs dans l'appropriation locale des politiques de participation. Alors qu'il existe de nombreuses différences dans l'organisation institutionnelle de la participation et de ses cadrages à Barcelone et Marseille, l'organisation locale de la participation, autour de certains acteurs associatifs, se révèle plutôt similaire à Ciutat Meridiana et à Malpassé. L'étude des espaces locaux de participation révèle les mécanismes d'appropriation de la participation. Dans les deux cas d'étude, j'ai isolé trois éléments nécessaires à l'appropriation locale de la participation : un contexte associatif travaillé par les politiques de participation, la présence d'acteurs endossant le rôle d'intermédiaires et une interdépendance entre acteurs associatifs et institutionnels locaux. À Ciutat Meridiana, l'espace associatif local est traversé par des logiques de concurrence voire de conflit autour de l'appropriation de l'action communautaire quand, à Malpassé, c'est davantage l'encadrement du tissu associatif par la politique de la ville et le rôle central du centre social qui témoignent de l'incorporation des politiques de participation. Dans les deux cas, ce travail a montré l'existence d'entrepreneurs de participation qui endossent un rôle d'intermédiaires entre institutions et habitants et sont légitimés par les acteurs institutionnels locaux. Ces acteurs occupent des positions dominantes au sein du tissu associatif local ou du quartier. Dans le cas de Ciutat Meridiana, ce sont exclusivement des habitants du groupe ethnique majoritaire investis de longue date dans le tissu associatif. À Malpassé, ce sont des femmes des groupes ethniques minorisés proches du centre social qui constitue une structure intermédiaire particulièrement valorisée par la politique de la ville. Les entrepreneurs de participation sont les acteurs pivots de l'interdépendance entre acteurs associatifs et institutionnels qui se formalisent par l'investissement dans les dispositifs institutionnels (cas de Ciutat Meridiana) ou par l'entretien de relations privilégiées (cas de Malpassé). Finalement, les nuances observées dans l'organisation des espaces locaux de participation s'expliquent par les contextes locaux et nationaux mais ne constituent pas des modèles distincts.

Cette première partie a permis d'analyser l'appropriation des politiques de participation par les acteurs associatifs dans les quartiers populaires à Barcelone et Marseille en montrant les mécanismes d'organisation des espaces locaux de participation autour d'acteurs intermédiaires. Elle a permis de déconstruire l'idée selon laquelle les politiques de participation s'imposeraient directement aux habitants des quartiers populaires. Au contraire, elle met en évidence un échelon intermédiaire, principalement associatif, dans le processus d'appropriation locale de la participation.

Ces résultats sont essentiels pour la compréhension de logiques de participation des classes populaires urbaines. Alors que la première partie portait sur l'appropriation par les acteurs associatifs et institutionnels locaux des politiques de participations, la seconde partie s'attache à étudier les effets de ces politiques sur les habitants n'occupant pas de position dominante dans le tissu associatif, les publics ordinaires. Elle questionne l'hypothèse de la réception différenciée de la participation par les publics ordinaires comme un élément de production des positions sociales localisées au sein des classes populaires.

Les politiques de participation font-elles l'objet d'une réception unifiée chez les habitants des quartiers populaires ? La partie suivante s'attache à déconstruire l'impensé de l'homogénéité des classes populaires urbaines comme publics de la participation. Le rôle des entrepreneurs de participation a, jusqu'ici, été analysé comme intermédiaire légitime du côté des institutions locales. Comment les entrepreneurs de participation se positionnent-ils comme intermédiaires du côté des habitants ? Quels sont les conditions sociales et mécanismes qui permettent la mobilisation d'un public ordinaire ? Comment se caractérise-t-il ? Quels sont, en retour, les groupes absents ou délégitimés de l'espace local de participation ? Pour répondre à ces questions, la partie suivante s'attache à démontrer l'existence de trois logiques de participation distinctes, parfois concurrentes, chez les classes populaires urbaines qui contribuent à la production des positions sociales localisées et à la reproduction des rapports de domination multiformes dans les quartiers populaires.

DEUXIEME PARTIE

TROIS LOGIQUES DE PARTICIPATION CHEZ LES CLASSES POPULAIRES URBAINES

La réception des politiques de participation chez les classes populaires ne se fait pas de manière unifiée, mais est travaillée par les appartenances sociales, les trajectoires et les ressources des individus. La sociologie des classes populaires a montré que ces groupes sociaux entretiennent des rapports contrastés aux institutions et politiques publiques. Différents travaux se sont attachés à montrer que la réception des politiques publiques, et des normes qu'elles charrient, oscillent entre appropriation et acculturation¹. Y. Siblot analyse ainsi les pratiques administratives des ménages des classes populaires selon leur position au sein de celles-ci. Elle montre que les ménages proches des classes moyennes se caractérisent par un rapport distancié aux administrations quand les familles populaires stables ont un rapport positif bien que contraint. Les familles précaires ou en voie de déstabilisation entretiennent un rapport distancié aux administrations marqué par le registre de la dépossession². À partir de ces perspectives, l'objectif de cette partie est ainsi d'analyser les réceptions de la participation chez les classes populaires en fonction des positions sociales occupées.

Le public des politiques de participation n'est jamais totalement conforme au public imaginé par les entrepreneurs³. Le rôle saillant des entrepreneurs de participation dans l'appropriation locale des politiques de participation se distingue de celui joué par les publics ordinaires. Je mobilise la notion de public ordinaire à partir de l'opposition entre « ordinaire » et « légitime » proposée par H. Hatzfeld⁴. Pour cette autrice, qui étudie les « légitimités ordinaires », ce terme « *n'est pas pris comme un en-soi des personnes ou des choses, mais comme un regard particulier porté sur elles, qui servira d'analyseur de la notion de légitimité* »⁵. Néanmoins cette catégorie ne saurait être unifiée. L'enjeu de cette partie est d'analyser les frontières au sein des classes populaires investies dans la participation et comprises comme des publics ordinaires. Pour démontrer les différentes formes de réception des politiques de participation chez les classes populaires urbaines, j'utilise la notion de « logiques »⁶, dans une perspective relationnelle, et démontre l'existence de trois logiques de participation : la mobilisation du public ordinaire, la démobilisation et le contournement.

Le chapitre 4 analyse les modalités de mobilisation du public ordinaire par les entrepreneurs de participation. Ces derniers mobilisent de manière sélective le public ordinaire. Dans le cas

¹ Yasmine SIBLOT, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLET et Nicolas RENAHY, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, op. cit., p.239

² Yasmine SIBLOT, *Faire valoir ses droits au quotidien*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

³ Loïc BLONDIAUX, « Publics imaginés et publics réels: la sollicitation des habitants dans les politiques locales », op. cit.

⁴ Hélène HATZFELD, *Les légitimités ordinaires : au nom de quoi devrions-nous nous taire ?*, Paris, L'Harmattan, 2011.

⁵ Ibid, p.23.

⁶ Norbert ELIAS et John SCOTSON, *Logiques de l'exclusion*, op. cit.

barcelonais, la mise en récit du « vivre ensemble » entre groupes ethniques et du risque de « conflits raciaux » conduit à la mobilisation de groupes ethniques minorisés stables, dans les projets d'action communautaire, ou plus précaires, au sein de l'association de voisins. À Marseille, les animatrices de la table de quartier mobilisent un public en non-mixité ethnique et de genre composé de femmes maghrébines appartenant aux fractions stables des classes populaires, avec qui elles partagent une représentation du quartier. L'encadrement des entrepreneurs pèse sur le public ordinaire mobilisé notamment dans la distribution de rôles spécifiques. Alors que les répertoires d'action sont façonnés exclusivement par les entrepreneurs, le public ordinaire des différentes organisations est mobilisé comme base militante (cas de la table de quartier ou de l'association de voisins) ou comme représentants des « communautés culturelles » (cas du projet ICI), ce qui permet un investissement des habitants dans les dispositifs participatifs plus institutionnels mais qui reste limité à la proximité.

Alors que le public ordinaire mobilisé s'avère restreint en termes sociaux, ethniques et genre, le chapitre 5 s'attache à comprendre l'absence des fractions précaires des classes populaires dans les espaces locaux de participation. À l'aide de la notion de tactiques de démobilisation, il montre qu'au-delà des ressources détenues par les individus, les entrepreneurs de participation font peser des contraintes sur la mobilisation de ces groupes. Dans le cas de Ciutat Meridiana, la lutte contre les expulsions portée par l'association de voisins fait l'objet d'une disqualification au sein de l'espace local de participation par le développement d'un projet participatif concurrent visant à proposer une autre mise en récit du quartier et à individualiser la cause des expulsions. Cette tactique de démobilisation a pour conséquence une recomposition des répertoires d'action des militants historiques de l'association de voisins et renforce la stigmatisation ethnique des groupes ethniques minorisés ainsi que les frontières ethniques et sociales entre habitants historiques espagnols et nouveaux habitants des groupes ethniques minorisés. À Malpassé, la disqualification des revendications portées par deux groupes d'hommes des fractions précaires des classes populaires (des hommes maghrébins et des Gitans) renforce les frontières ethniques et de genre au sein du public ordinaire de la participation. Face à cette démobilisation, on assiste à leur désengagement de l'espace de la participation. Dans le cas des hommes maghrébins, le leader de la mosquée en tant que porte-parole permet le maintien d'un lien indirect avec l'espace local de participation. En revanche dans le cas des hommes Gitans, les éducateurs de rue qui les accompagnent favorisent des formes d'*exit* de l'espace local de participation voire du quartier.

Enfin, le chapitre 6 analyse les logiques de contournement des normes locales de participation de la part d'habitants appartenant aux fractions supérieures des classes populaires et déjà investies dans la participation. À partir de trois cas spécifiques (une association sportive à Ciutat Meridiana, une association de football et une autre de parents d'élèves à Malpassé), l'analyse révèle les modalités de contournement de ces normes par le public « mobilisé autrement » dans

des contextes différents. Dans les deux cas, l'inscription de ces acteurs dans l'espace local de participation constitue une ressource pour se « mobiliser autrement ». À Barcelone, l'action communautaire et ses entrepreneurs sert de tremplin à la création et à la légitimation de l'association sportive. Dans le cas marseillais, les deux associations sont accompagnées par le centre social et la table de quartier. Ces trois associations cherchent à contourner trois normes dominantes de la participation. D'une part, les protagonistes prennent leurs distances vis-à-vis des dispositifs participatifs et entretiennent un rapport intermittent voire critique à la participation. D'autre part, ils opposent une critique aux représentations du quartier dominantes chez les entrepreneurs de participation. Enfin, ils cherchent à contourner les normes pratiques de la participation en développant la dimension entrepreneuriale (cas de Ciutat Meridiana) ou en valorisant les relations de proximité avec le champ politique (cas de Malpassé).

Au terme de ces trois chapitres, on comprend que l'existence de ces trois logiques de participation s'imbrique dans l'ordre social hiérarchisé des classes populaires et contribue à sa transformation.

Chapitre 4

Logiques de mobilisation du public ordinaire

Les entrepreneurs de participation mobilisent un public ordinaire restreint par rapport aux différents groupes sociaux résidant à Ciutat Meridiana et Malpassé. Dans ces deux quartiers, se trouve une population marquée par différentes formes de stratification. À Ciutat Meridiana, l'arrivée de nouvelles populations dans le quartier, appartenant aux groupes ethniques minorisés, s'est traduit par une stratification sociale, ethnique et générationnelle entre d'un côté les habitants espagnols âgés de classe populaire, dans une situation économique stable et, de l'autre, les habitants des groupes ethniques minorisés, plus jeunes et dans des situations économiques plus ou moins précaires. À Malpassé, la stratification résidentielle entre les différents sous-espaces du quartier se double d'une stratification sociale et ethnique entre différents groupes ethniques minorisés (Maghrébins, Gitans, Comoriens) qui sont quantitativement majoritaires dans le quartier. Les différents groupes sociaux présents dans ces espaces sont ainsi traversés par des frontières multiformes : sociales, ethniques, générationnelles et de genre. La mobilisation du public ordinaire par les entrepreneurs s'inscrit dans ce contexte. L'objectif de ce chapitre est d'identifier le public mobilisé dans les espaces locaux de participation et l'inscrire dans la sociologie de chacun des quartiers.

Les classes populaires urbaines sont mobilisées comme public ordinaire de l'espace local de participation par les entrepreneurs de participation. Dotés de ressources leur permettant de se positionner comme intermédiaires entre habitants et institutions auprès des acteurs institutionnels locaux, les entrepreneurs de participation disposent de savoir-faire dans la mobilisation d'un public. J. Siméant, à propos de l'action collective des sans-papiers, a montré que les « entrepreneurs de mobilisation » jouait un rôle central : face aux différents freins dans la mobilisation d'individus particulièrement marginalisés, ces acteurs construisent politiquement et donnent forme au groupe des « sans-papiers »¹. M.-H. Sa Vilas Boas reprend cette idée à propos de l'investissement des femmes de classes populaires dans les dispositifs participatifs brésiliens en montrant le rôle central des « entrepreneures de participation » dans la mobilisation du public ordinaire². Cette distinction entre entrepreneurs et public ordinaire s'explique par l'inégal accès aux modes organisationnels de l'action collective. En effet, comme le montre E. Pierru, les modes

¹ Johanna SIMEANT, *La cause des sans-papiers*, op. cit.

² Marie Hélène SA VILAS BOAS, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, op. cit.

d'organisation sont des « *ressources à mobiliser et à construire* »¹. Elles sont des « réalités » produites par un travail spécifique de constitution inégalement accessible à tous les groupes sociaux. En reprenant cette idée, je questionne ici les mécanismes de constitution d'un public mobilisé au sein des espaces locaux de participation à partir des ressources de entrepreneurs de participation et des contextes locaux. Le public ordinaire est mobilisé grâce au travail des entrepreneurs de participation qui se déploie tant en amont des dispositifs que pendant, dans l'encadrement du public et la distribution de rôles.

Dans un premier temps, je reviens sur la mobilisation sélective du public ordinaire par les entrepreneurs en montrant qu'ils ne visent que certains groupes sociaux du quartier (1). Les contextes locaux et l'organisation sociale des quartiers étudiés influencent cette mobilisation sélective. À Ciutat Meridiana, l'enjeu de la mobilisation des groupes ethniques minorisés dans la participation est justifiée par le mot d'ordre du « vivre ensemble » érigé par les entrepreneurs de participation (1.1). Le public ordinaire mobilisé est principalement composé de groupes ethniques minorisés dans différents dispositifs qui donne lieu à différentes labellisations du public au prisme des « communautés culturelles » (projet ICI) ou des inégalités matérielles (association de voisins). À Malpassé, la mobilisation du public s'inscrit dans le fonctionnement du centre social et se révèle non-mixte (1.2). Les animatrices de la table de quartier mobilisent des femmes maghrébines investies dans le centre social avec qui elles partagent différentes représentations du quartier.

Au-delà de la sélection du public mobilisé, les entrepreneurs jouent un rôle central dans l'encadrement de celui-ci au sein des organisations ou dispositifs de participation (2). L'encadrement du public ordinaire mobilisé passe par la distribution de rôles spécifiques. D'une part, le public ordinaire se révèle écarté des instances organisationnelles (2.1). Les entrepreneurs distribuent des rôles différents au public ordinaire selon les ressources dont ils disposent (2.2). Au sein de l'association de voisins et de la table de quartier, le public est mobilisé comme une base militante du fait des ressources militantes des entrepreneurs. Pour le projet ICI, c'est davantage un travail de représentation des « communautés » qui est promu par les entrepreneurs. Enfin, l'encadrement du public ordinaire conduit à un engagement dans les dispositifs participatifs institutionnels, notamment de proximité (2.3).

¹ Emmanuel PIERRU, « Organisations et ressources », in Éric AGRİKOLIANSKY, Isabelle SOMMIER et Olivier FILLIEULE (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, pp. 19-38.

1/ LA MOBILISATION SELECTIVE DU PUBLIC PAR LES ENTREPRENEURS

Les entrepreneurs de participation se caractérisent par une position d'intermédiaire entre acteurs institutionnels de la participation et public ordinaire mobilisé. Leur proximité avec les acteurs institutionnels les conduit à s'approprier, de manière plutôt conforme, les modes de catégorisation institutionnels du public et les cadrages de la participation. Les entrepreneurs disposent d'une légitimité auprès des acteurs institutionnels par leur capacité à mobiliser un public ordinaire. La mobilisation de ce public passe par une sélection des groupes sociaux inclus dans la catégorie « public ordinaire ». Celle-ci diffère selon les contextes locaux.

À Barcelone, les groupes ethniques minorisés sont les principaux groupes mobilisés dans le public ordinaire (1.1). Pour tous les entrepreneurs de participation, l'enjeu de la mobilisation des minorisés s'inscrit dans la valorisation du mot d'ordre du « vivre ensemble ». Cette sélection d'un public ordinaire minorisé ethniquement est issue d'opérations de catégorisation différentes selon l'inscription des entrepreneurs dans l'espace associatif local. Pour les acteurs du projet ICI au sein de l'action communautaire, le public est mobilisé au prisme des « communautés culturelles » dont la définition se révèle ethnicisée. En ce qui concerne l'association de voisins, les groupes ethniques minorisés sont mobilisés dans le cadre de la lutte contre les expulsions car ils sont les principaux concernés. Dans le cas marseillais, on retrouve également un public essentiellement composé de groupes ethniques minorisés qui se caractérise également par sa non-mixité de genre (1.2). Cependant, la mobilisation d'un public non-mixte féminin ne répond pas à un mot d'ordre spécifique. Elle s'explique davantage par les marges de manœuvre dont disposent les animatrices de la table de quartier dans la mobilisation du public ainsi que leurs propres trajectoires. Ce public non-mixte s'accommode des différents modes de catégorisations du public présent à Malpassé, à savoir les « habitants » et les « mamans ».

1.1 À Ciutat Meridiana, l'enjeu de la mobilisation des groupes ethniques minorisés pour les entrepreneurs

À Ciutat Meridiana, l'organisation de l'espace associatif local fonctionne dans une logique concurrentielle où l'action communautaire et les différents projets et associations qui y sont reliés sont dominants. Le cadrage de la participation valorisé par l'action communautaire implique la participation des « habitants », compris comme des « communautés » de proximité dans une dynamique partenariale avec les acteurs institutionnels locaux. Les groupes ethniques minorisés font l'objet d'un intérêt spécifique au sein des projets interculturels, à travers la valorisation de « communautés culturelles », mais sont mis à distance des instances de gouvernance de l'action communautaire investies par des acteurs associatifs de longue date appartenant au groupe ethnique majoritaire. Pour eux, la mobilisation d'un public ordinaire constitue une condition essentielle au maintien de leur position d'intermédiaire de l'action communautaire. Les nouveaux habitants du quartier issus des groupes ethniques minorisés constituent un public particulièrement attendu. L'association de voisins, organisation certes marginalisée au sein de l'espace local de participation, cherche également à mobiliser un nouveau public dans un contexte de vieillissement de ses membres historiques et d'absence de renouvellement générationnel. Les groupes ethniques minorisés résidant dans le quartier, particulièrement exposés aux expulsions de logement, constituent un public intéressant pour les militants de l'association.

La mobilisation des groupes ethniques minorisés comme public ordinaire de la participation constitue un enjeu pour les différents entrepreneurs de participation de Ciutat Meridiana, qu'ils soient proches de l'action communautaire ou non. En plus, d'être un groupe valorisé – de manière restreinte – par les catégorisations institutionnelles de l'action communautaire, les habitants du quartier appartenant aux groupes ethniques minorisés sont vus plus localement, par les acteurs associatifs dominants, comme des cibles privilégiées pour la mise en œuvre du mot d'ordre du « vivre ensemble ».

Les entrepreneurs de participation mobilisent différemment ce public selon leur cadrage de la participation. Pour l'association El Camí, investie dans l'action communautaire, la prise en charge du projet ICI permet de mobiliser les groupes ethniques minorisés au sein de « communautés culturelles » au détriment d'autres formes de stratification présentes au sein du quartier. À l'inverse, l'association de voisins met en avant la précarité des nouveaux habitants du quartier, en prenant en charge la question des expulsions, pour mobiliser les groupes ethniques minorisés sans prendre à bras le corps véritablement la question des relations interethniques.

1.1.1 Mobiliser le mot d'ordre du « vivre ensemble » contre le risque de « conflits raciaux »

L'arrivée de nouveaux habitants, des groupes ethniques minorisés, à Ciutat Meridiana à partir des années 2000, a transformé les enjeux de l'organisation sociale et associative du quartier. Les émeutes racistes de 2000 dans la ville andalouse d'El Ejido ont eu un écho national quant aux risques de violences interethniques. Des événements de violence interpersonnelle à Ciutat Meridiana, ont pu être interprétés de la même manière par les acteurs associatifs du quartier. Face aux risques de « conflits raciaux »¹ entre groupes ethniques, les entrepreneurs de participation se mobilisent autour du mot d'ordre du « vivre ensemble ». Dans son étude des classes supérieures gentrifieuses de Boston, S. Tissot montre comment des acteurs associatifs se saisissent du mot d'ordre de la « diversité » et la mettent concrètement en pratique notamment via l'organisation de la vie associative du quartier². Ici, c'est le mot d'ordre du « vivre ensemble » qui fait l'objet d'un travail spécifique au sein de l'espace local de participation. Le « vivre ensemble » est devenu une nouvelle cause à défendre pour les entrepreneurs de participation et les acteurs institutionnels, face au risque de « conflits raciaux » rendu concret par la lecture de certains événements locaux. Ces événements légitiment la mobilisation des groupes ethniques minorisés du quartier que ce soit au sein d'un projet interculturel (le projet ICI) ou dans la lutte contre les expulsions (pour l'association de voisins).

1.1.1.1 De la diversité du quartier aux risques de « conflits raciaux »

Les acteurs institutionnels, associatifs et entrepreneurs de participation de Ciutat Meridiana évoquent tous les transformations sociodémographiques du quartier comme un changement majeur qui a affecté l'espace local de participation. Manuel Cubero, ancien membre de l'association de voisins, devenu conseiller municipal en 2015 sur la liste citoyenne BeC, relate cet étonnement quant à l'arrivée de populations des groupes ethniques minorisés :

« La diversité est due à l'expansion économique qui a amené une quantité de population nouvelle, qui aujourd'hui ne vient plus d'Espagne, mais d'ailleurs : d'Équateur, du Pakistan, du Maroc. Et avec l'arrivée de cette population, c'est un changement radical de la population du quartier, quasiment 30 à 40% de changement de population. Avant ici, il y avait quelques Marocains, quelques

¹ Expression utilisée par les acteurs.

² Sylvie TISSOT, *De bons voisins: enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir, 2011.

personnes étrangères, mais rien d'extraordinaire. Dans la rue, quand on voyait des élèves aller en sortie scolaire, c'était exceptionnel et rare de voir un enfant étranger. Maintenant quand une classe passe dans la rue pour prendre le métro, ils sont tous nouveaux venus (*nouvinguts*), ils sont tous d'ailleurs. »¹

Au-delà du caractère visible des transformations de la population, les acteurs de l'espace local de participation mobilisent comme point de départ de leurs actions, un événement survenu lors des fêtes de la Saint-Jean en 2007. Cette nuit-là, une bagarre a éclaté devant un bar où un groupe d'hommes présentés comme Dominicains, s'est vu refuser l'entrée pour des raisons mêlant discrimination ethnique et état d'ébriété. S'en sont suivis des affrontements relativement violents entre ces hommes, des blessés et une intervention policière. Cet événement a eu un écho médiatique local important et a été présenté comme un conflit racial en opposant un groupe d'hommes dominicains à un groupe « autochtone »². Les habitants et associations locales ont, par la suite, organisé une grande manifestation pour demander davantage de moyens pour « lutter contre l'insécurité »³. Ce conflit exceptionnel a eu une portée médiatique et politique importante, comme en témoigne la création en 2009 d'un service municipal unique à Barcelone de « gestion des conflits dans l'espace public » où sont mobilisés six éducateurs de rue à temps plein⁴. Bien qu'il soit difficile de reconstituer les événements a posteriori, la portée de ce conflit apparaît largement construite par différents types d'acteurs. En effet, en érigeant cet événement comme un tournant de l'action associative et participative locale, les acteurs contribuent à lui donner un sens plus large qu'un conflit entre deux bandes. Plutôt, ils le présentent comme un symbole des potentielles difficultés que pourraient poser les relations interethniques dans le quartier. Cette lecture contribue ainsi à poser l'immigration comme un problème, et pas les discriminations, auquel il convient d'apporter une solution notamment au sein de l'espace associatif du quartier. A posteriori, Carolina Recio, 40 ans, sociologue et élue locale BeC depuis 2015, valorise ainsi la prise en charge de cette question par les associations locales et notamment le projet ICI :

« Le clash raciste n'a pas eu lieu. Il y a pu avoir des conflits ponctuels, mais il n'y a pas eu de grand conflit qui aurait explosé. Et pour moi cela c'est grâce aux organisations associatives du quartier qui ont fait un travail très important.

¹ Entretien avec Manuel Cubero, conseiller municipal BeC de Nou Barris, 11/04/2017.

² Laura BENVENUTY, « Nos tienen aterrorizados », *La Vanguardia*, 20 juillet 2007, p. 5; Ana CANO et Marisol GARCIA, « Políticas de acción comunitaria en las periferias urbanas. Problemas de transferibilidad. », *Gestión y Política Pública*, 2012, vol. 21, pp. 131-157.

³ Vanessa GRAELL, « La inseguridad y la crispación aumentan en Ciutat Meridiana », *El Mundo.es*, 20 juillet 2007, URL complète en biblio.

⁴ Entretien avec Luis, éducateur de rue, 10/05/2017.

C'est-à-dire qu'elles travaillent avec des personnes immigrées et c'est très important. Sans ces organisations du quartier, je pense qu'on aurait sûrement pu avoir ce clash raciste. Mais au contraire, il y a un contrôle, avec des associations qui travaillent beaucoup dans une perspective intégratrice. C'est le cas de l'association de voisins où il y a des gens de toutes origines, mais aussi de l'association Valiente, ou El Camí qui sont vraiment attentifs à la diversité culturelle. »¹

Les acteurs associatifs locaux sont ainsi présentés comme ceux qui doivent apporter des réponses aux potentiels « conflits raciaux » en travaillant non pas à traiter les problèmes de racisme ou de discriminations mais à « intégrer » les groupes ethniques minorisés. Dès lors la construction du cadrage opposant l'intégration ou le « vivre ensemble » aux « conflits raciaux » constitue le point de départ du projet ICI localement et du renouvellement de l'association de voisins.

1.1.1.2 Conflits d'usage et médiation interculturelle au sein du projet ICI

Les entrepreneurs du projet ICI mobilisent une conception interculturelle des relations sociales dans leur travail de médiation. En effet, le point de départ des actions locales du projet ICI est le récit, partagé par tous les entrepreneurs, d'un autre conflit de l'usage de l'espace public. La médiation de ce conflit opérée par les entrepreneurs du projet ICI s'inscrit dans une conception dominante qui promeut le travail associatif pour éviter les conflits raciaux. Cette médiation a légitimé la constitution du public du dispositif en termes culturels. L'événement en question est la médiation d'un conflit entre plusieurs groupes du quartier, en 2010, quant à l'utilisation d'un terrain de jeu, comme le relate Vera B., travailleuse sociale communautaire au sein du projet ICI :

« Enquêtrice : Quels sont les projets que vous avez menés par exemple ?

Vera B.: Un des exemples les plus importants a été le projet de médiation de l'espace public dans le parc, au-dessus de la place du métro, parce qu'il y avait un problème, un conflit entre les habitants d'ici, les autochtones du territoire et un groupe d'Équatoriennes qui jouent au volley. Pendant longtemps il y a eu un très grand groupe qui venait jouer au volley, qui faisait des fêtes sur le terrain. Et il y a eu une bagarre, avec un conflit très dur : [les membres de l'association de pétanque appartenant au groupe ethnique majoritaire] voulaient leur faire quitter le terrain. Et donc à partir de là, [l'association El Camí] a réuni une table de médiation où étaient impliqués tous les acteurs qui avaient été dans le conflit

¹ Entretien avec Caroline Recio, élue BeC référente de Ciutat Meridiana, 09/09/2016.

et d'autres qui étaient intéressés par le processus de médiation et qui voulaient trouver une solution à ce problème. Et donc pendant cinq ans, on a fait tout le processus de médiation pour essayer de trouver des règles pour pouvoir parler des problèmes qui pourraient surgir, etc. Et ensuite on a transformé cet espace en un espace de vivre ensemble, le conflit a disparu à ce niveau-là. Et maintenant on essaye de dynamiser cet espace pour que ça soit un endroit où les gens socialisent. »¹

De la même manière, Pol D., un des membres fondateurs de l'association El Camí, fait référence à ce conflit pour justifier de l'importance des actions de pacification « interculturelle » :

« Pol D. : Je crois qu'un événement qui a marqué l'association c'est le conflit du terrain de jeux. C'était en 2010 et ça nous a vraiment renforcés dans l'idée qu'il fallait travailler les relations interculturelles. Ce qui s'est passé, c'est un peu un choc des cultures entre les autochtones qui jouaient à la pétanque et les Équatoriennes qui voulaient jouer au volley. »²

Le conflit d'usage du terrain de jeux du quartier, dont on peut faire l'hypothèse qu'il constitue un fait raciste de la part des autochtones, fait l'objet d'une lecture ethnique par les acteurs du projet ICI, à l'instar des violences interpersonnelles qui ont pu avoir lieu dans le quartier. On peut faire l'hypothèse que cette lecture est favorisée par les violences racistes d'El Ejido qui ont marqué la société espagnole, bien qu'aucun enquêteur n'ait jamais fait la comparaison explicitement. De plus, les entrepreneurs de participation inscrivent également leurs actions dans la méthodologie interculturelle qui se développe au sein de l'action communautaire à partir des années 2010. Ce rôle de médiation joué par les entrepreneurs du projet ICI contribue à asseoir leur position d'intermédiaires auprès des acteurs institutionnels pour qui la « gestion de la diversité du quartier » constitue un enjeu.

1.1.1.3 La cause des expulsions comme lutte contre les « conflits raciaux »

Pour les militants de l'association de voisins, il s'agit, comme pour les entrepreneurs du projet ICI, de répondre au risque de « conflits raciaux » en favorisant l'engagement des groupes ethniques minorisés contre les expulsions. L'association de voisins a cherché à renouveler ses objets en prenant en charge la cause des expulsions dans un contexte de

¹ Entretien avec Vera B., travailleuse sociale au sein du projet ICI, 09/05/2017.

² Entretien avec Pol D., membre de l'association El Camí, 02/06/2017.

marginalisation de sa position et de difficultés de renouvellement de sa base militante. En complément de ces éléments d'explication, la prise en charge de la cause des expulsions est justifiée par les militants historiques de l'association au prisme du mot d'ordre du « vivre ensemble ».

« Juan B. : D'abord il y a eu un choc ethnique entre des personnes d'ailleurs et les gens d'ici. Les gens d'autres pays, d'autres endroits.

Enquêtrice : Il y a eu des tensions ?

J.B : Au départ oui entre certains. Nous au sein de l'association, ce qu'on a proposé de dire c'est : qu'est-ce qu'on peut faire ? On doit créer un vivre ensemble. Et ces tensions, au final, se déclenchent quand les gens se connaissent mal.

E : Qu'est-ce que vous avez fait concrètement ?

J.B : On a essayé de créer du dialogue, des moments pour que les gens se rencontrent et se connaissent. Par exemple, les assemblées de l'association c'est un de ces moments. Personne ne se connaît au départ, mais tout le monde a le même problème : son logement. Quand on voit ces personnes qui sont venues dans le quartier, ont acheté un appartement et ne peuvent plus le payer. Elles n'ont plus de travail, plus rien, plus personne. Et on voit que c'est dans ces moments difficiles, on peut s'unir, lutter ensemble et c'est là que se crée le vivre ensemble. »¹

Juan B., met en avant la situation économique de précarité vécue par une grande majorité des nouveaux habitants appartenant aux groupes ethniques minorisés et les possibilités pour opérationnaliser des modes d'action visant à « créer le vivre ensemble ».

Aux côtés des modes de catégorisations institutionnels des habitants, et *a fortiori* des groupes ethniques minorisés, les entrepreneurs de participation interprètent différents événements comme de potentiels « conflits raciaux » qui font figure de repoussoir. Ils utilisent le mot d'ordre du « vivre ensemble » pour justifier la mobilisation spécifique des groupes ethniques minorisés comme public ordinaire de la participation. Malgré un consensus chez les entrepreneurs de participation autour de l'importance de s'intéresser

¹ Entretien avec Juan B. président de l'association de voisins, 19/04/2016.

à ce public, les habitants des groupes ethniques minorisés ne sont pas mobilisés selon les mêmes modes de catégorisation au sein du projet ICI ou de l'association de voisins.

1.1.2 La mobilisation d'un public minorisé : entre « cultures » et inégalités matérielles

La mobilisation du public minorisé par les entrepreneurs de participation passe par des opérations de catégorisation qui diffèrent selon les organisations de participation. Au sein du projet ICI, le public ordinaire est mobilisé selon la catégorie de « communautés culturelles » qui concerne uniquement les groupes ethniques minorisés et fait l'objet de contestation mineures de la part de membres du projet. Dans le cas de l'association de voisins, les inégalités matérielles – notamment de logement – touchent principalement les habitants des groupes ethniques minorisés. Elle conduit à la mobilisation d'un public minorisé par l'évacuation de la question ethnique derrière celle des inégalités sociales, ce qui n'est pas sans révéler des tensions.

1.1.2.1 Des « communautés culturelles » minorisés au sein du projet ICI

Les entrepreneurs de participation et les travailleuses sociales du projet ICI mobilisent un public minorisé qu'ils catégorisent comme « communautés culturelles ». Le recours à cette notion, issue de l'approche interculturelle dans l'action communautaire, se concrétise, à partir de 2010, par l'arrivée du projet ICI à Ciutat Meridiana, soutenu par l'association locale El Camí. Chez les promoteurs nationaux du projet ICI et de sa méthodologie, les « communautés culturelles » décrivent « *des personnes d'origines et d'appartenances culturelles et religieuses différentes* »¹. À Ciutat Meridiana, les entrepreneurs de participation restreignent cette notion aux groupes ethniques minorisés et proposent ainsi une lecture « culturelle » de certains événements et relations sociales, qui fait l'objet de contestations mineures, par les membres du projet, mais n'est pas remise en cause.

Des « communautés culturelles » composées d'habitants des groupes ethniques minorisés

Le recours à la catégorie de « communautés culturelles » par les entrepreneurs sert à mobiliser uniquement des habitants des groupes ethniques minorisés. À la suite du conflit

¹ Marco MARCHIONI, Luz MORIN, Carlos GIMENEZ et José RUBIO, *Juntos por la Convivencia. Claves del Proyecto de Intervención Comunitaria Intercultural* [Rapport], Obra Social « la Caixa », 2015, p.5.

d'usage du terrain de jeux, la lecture en termes culturels des relations sociales s'est imposée localement dans un contexte de valorisation institutionnelle importante. Les entrepreneurs de participation mobilisent spécifiquement trois groupes d'habitants minorisés ethniquement : le groupe de volleyeuses équatoriennes, un groupe de familles marocaines fréquentant l'association islamique marocaine et quelques Pakistanais. Ces trois groupes constituent le public du projet ICI qui est toujours présenté en faisant référence aux nationalités (réelles ou supposées) :

Enquêtrice : « Et comment sont choisis les membres du projet ?

Vera B. : C'est pas vraiment qu'on les choisit, c'est plutôt qu'on essaie d'avoir un peu toutes les communautés du quartier représentées mais après ce qui joue beaucoup c'est les relations qu'on a avec certaines personnes. On développe plus de liens avec certaines personnes forcément. Mais il y a un travail de recherche de nouvelles relations pour améliorer le vivre ensemble.

Enquêtrice : Et actuellement ce sont quelles communautés qui participent ?

Vera B. : Alors, depuis le début il y a Alejandra et l'équipe de volley équatorienne, on a aussi des Marocains et des Pakistanais. C'est surtout ces communautés-là, où disons on a bien établi des relations avec des leaders. »¹

Maité C. : « Le vraiment positif dans ce projet [ICI] c'est la manière dont cela nous permet de rassembler des gens très différents, qui viennent d'ailleurs avec leurs cultures. C'est un super moyen pour connaître la culture, par exemple équatorienne, marocaine ou pakistanaise, enfin les cultures de toutes les communautés du quartier. »²

Vera B, travailleuse sociale au sein du projet ICI, comme Maité C., membre de l'association El Camí, décrivent d'abord le public du dispositif selon les origines nationales des participants. La dimension religieuse présente dans la notion de « communautés culturelles » est mise de côté, par les entrepreneurs, dans leurs présentations, au profit uniquement de celle des origines nationales et concerne uniquement les groupes ethniques minorisés résidant dans le quartier. Pourtant la religion constitue un facteur de différenciation des groupes ethniques minorisés. Les communautés musulmanes, marocaine et pakistanaise, sont perçues comme les groupes les plus fermés – en particulier les Pakistanais – et pour lesquels le développement de

¹ Entretien avec Vera B., travailleuse sociale au sein du projet ICI, 09/05/2017.

² Entretien avec Maité C., cofondatrice de l'association El Camí, 19/06/2017.

relations interculturelles doit être particulièrement est un enjeu premier. À l'inverse, les Sud-Américains sont perçus comme plus accessibles du fait du partage d'une langue commune comme d'une religion (le catholicisme) avec les Espagnols. Les habitants originaires du continent africain ne font pas l'objet d'un questionnement spécifique et apparaissent presque oubliés par les entrepreneurs.

Ainsi, trois principaux groupes ethniques minorisés sont présents dans le projet ICI à travers trois habitants particulièrement investis (voir encadré suivant).

Encadré 19 : Présentation du public ordinaire des « communautés culturelles » présentes au sein du projet ICI

La mosquée marocaine participe largement à l'association avec notamment son président Selim B. qui joue le rôle d'intermédiaire. D'origine marocaine, il est arrivé à Barcelone il y a quelques années suite à son mariage avec une femme espagnole et musulmane également d'origine marocaine. Âgé de trente-cinq ans, il est père de deux jeunes filles. Il vit à Ciutat Meridiana et travaille informellement comme peintre en bâtiment. En parallèle, il poursuit une licence de droit au Maroc avec le projet de devenir avocat.

La participation de la communauté pakistanaise, réputée plus fermée, se fait notamment à travers celle d'un jeune homme, Hamza A., qui est perçu comme un représentant de sa communauté. Hamza a trente-deux ans, il est arrivé à Barcelone il y a cinq ans. Il a grandi au Pakistan et à vingt ans et est parti étudier le commerce dans une université aux Pays-Bas, qui s'est avérée une arnaque. Sans papiers à la fin de son visa étudiant, il est venu à Barcelone où il connaissait des gens pour avoir plus de chances de trouver un emploi. Très érudit et religieux, il a passé beaucoup de temps à la bibliothèque du quartier et connaît bien sa directrice. Désormais il travaille comme chauffeur de taxi en vue de passer sa licence.

Enfin, la communauté équatorienne participe aux activités de l'association à travers la présence d'Alejandra qui joue dans l'équipe informelle de volley. Alejandra C. a quarante ans, elle est mère de trois enfants, elle vit à Ciutat Meridiana depuis seize ans. Elle a immigré pour rejoindre sa mère qui vivait ici. En Équateur elle était couturière, à Barcelone elle est aide à domicile et fait des ménages. Elle participe à beaucoup d'activités de solidarité au sein de sa communauté et peut mobiliser facilement.

Le public mobilisé au sein du projet ICI correspond aux trois principaux groupes ethniques minorisés du quartier (Équatorien, Pakistanais et Marocain). Leurs profils les situent parmi des fractions plutôt stables des groupes ethniques minorisés de classe

populaire résidant dans le quartier. En effet, aucune des trois personnes n'est concernée par une situation d'expulsion locative car ils ne sont pas propriétaires de leur logement. Ils travaillent tous les trois, dans des conditions plus ou moins stables, et sont installés depuis au moins cinq ans dans le quartier. Si les entrepreneurs de participation les catégorisent uniquement à travers leur appartenance ethnique, les habitants des groupes ethniques minorisés investis dans le projet ICI se caractérisent par une proximité de position sociale plutôt stable, ce qui n'est pas le cas de tous les habitants du quartier. Néanmoins leur présence dans un projet participatif interculturel valorise uniquement leur appartenance à des « communautés culturelles », ce qui n'est d'ailleurs pas le cas pour les participants espagnols.

L'impensé de l'interculturalité pour le groupe ethnique majoritaire

La catégorie de « communautés culturelles » concerne uniquement les groupes ethniques minorisés alors que d'autres habitants du groupe ethnique majoritaire participent également aux différentes activités du projet, tel qu'un groupe d'hommes Espagnols âgés qui jouent à la pétanque. Cependant, ils ne sont pas considérés comme des « communautés culturelles » mais comme des associations du quartier investies dans le projet et ainsi ne font pas l'objet d'une catégorisation culturelle.

Vera B. : « Ensuite, je pense que ça serait intéressant pour toi que tu rencontres les différentes associations investies dans le projet. Le club de pétanque par exemple, c'est des personnes avec qui on a beaucoup travaillé autour de la médiation du terrain de jeux. »¹

Au cours de l'enquête, j'ai remarqué que les mots d'ordre de la « mixité culturelle », la « diversité » et le « vivre ensemble » promus par les entrepreneurs du projet ICI n'étaient pas appliqués avec le même soin selon les groupes sociaux et ethniques destinataires. Autrement dit, l'interculturalité telle qu'elle est mise en pratique par les entrepreneurs de participation conduit à une injonction à la participation du public ordinaire minorisé ethniquement, mais pas à celle des Espagnols.

Ce dimanche a lieu la journée du vivre ensemble organisée par El Camí depuis deux ans. Le lieu choisi est le terrain de jeux qui symbolise le retour à de bonnes relations entre les différentes communautés du quartier. La fête dure presque toute la journée et plusieurs activités sont organisées. Lorsque j'arrive à 10h, les femmes équatoriennes disputent leur match de foot sous un petit public

¹ Entretien avec Vera B., travailleuse sociale au sein du projet ICI, 09/05/2017.

composé principalement de leurs familles équatoriennes. Ernesto, Pol, Maité et les deux salariées de l'ICI sont déjà là pour préparer la paella du midi aidé par certains membres de l'association de pétanque qui tiennent la buvette. D'autres habitants commencent à arriver. À midi a lieu une démonstration de kung-fu par les élèves et leur professeur qui officie dans les locaux de l'association de la mosquée. Puis la course pour le « vivre ensemble » démarre et parents et enfants s'élancent. L'ambiance est très conviviale, mais il me semble que les « communautés » ne se mélangent pas trop. Les animations de la matinée se terminent par un repas offert par l'association : une paella préparée par El Torrent et d'autres femmes espagnoles du quartier. Chacun se sert et s'installe sur les quelques tables dressées ou par terre. L'impression d'un faible mélange ethnique se confirme alors : les communautés ne se mélangent pas. Sur une table il y a les Équatoriens, une autre les Espagnols, les Marocains sont également regroupés, mais peu prennent part au repas.¹

L'observation de cette journée illustre la mise en pratique de l'interculturalité où chaque « communauté » est représentée lors d'activités. Une autre observation invite à questionner la manière dont est pensée l'interculturalité pour les Espagnols :

Le mercredi suivant la fête du vivre ensemble, est organisé un temps de bilan les différentes personnes qui ont participé à l'organisation de la journée. Cette réunion a lieu dans les locaux du projet ICI à 19h. Les membres d'El Torrent et du projet ICI ont invité : l'association de pétanque, l'association de voisins de Torre Baró, Cristina de la communauté équatorienne et Selim de la mosquée marocaine. Finalement Cristina ne peut pas venir et Selim n'est disponible qu'à 20h. Toutes les autres personnes sont présentes : il y a Ernesto, Maité, Pol, Vera et Maria, Luis de l'association de voisins et Josep de la pétanque. Les discussions informelles avant que la réunion commence s'attardent vite sur un événement particulier de cette journée, que je n'avais pas remarqué. Ernesto explique aux deux autres hommes que les femmes qui ont préparé la paella y ont mis du vin blanc alors que celle-ci était supposée être halal. S'en suit une discussion animée et tendue :

Ernesto R. : « Ce qui s'est passé c'est grave, il nous a fallu beaucoup de temps pour créer cette relation, cette confiance. S'ils apprennent que la paella n'était pas halal c'est grave. Selim a fait l'effort d'en manger.

¹ Extrait du carnet d'enquête, observation de la « fête du vivre ensemble » du projet ICI, 21/05/2017.

Luis : Mais ils doivent faire des efforts, déjà on fait une paella de fruits de mer pour eux, et puis mince il y a une recette, la paella, ça se fait comme ça c'est tout.

Pol D. : Non c'est un manque de respect pour eux, eux qui s'ouvrent à nous. On leur avait bien dit de ne pas en mettre en plus.

Josep : Ils doivent faire des exceptions, ici on mange la paella, on boit de l'alcool, s'ils ne peuvent pas accepter ça alors je ne vois pas comment ils vont s'intégrer.

Ernesto R. : Mais non ! Il y a des choses sur lesquelles on peut faire des compromis, mais pas celles-là, pas la nourriture, c'est comme ça, il faut respecter leurs croyances. »

L'échange se termine précipitamment, Ernesto demande fermement à tout le monde de ne plus parler de cela. Plus tard, quand Selim arrivera la réunion se déroulera dans une ambiance cordiale et chaleureuse.¹

L'anecdote autour de la préparation du repas est révélatrice de la différence dont est pensée la participation du groupe ethnique majoritaire dans l'interculturalité. Si pour les groupes ethniques minorisés, il existe une injonction à la participation et à l'intégration, l'appréhension de l'interculturalité est bien différente pour les majoritaires. Non seulement ils ne se voient pas imposer un mode de participation basée sur leur « communauté » d'appartenance : les habitants qui participent le font au nom d'une association thématique dans laquelle ils sont investis comme la pétanque. Mais surtout ce qui est frappant, c'est qu'ils renforcent l'injonction donnée aux minoritaires de s'intégrer et de gommer leurs différences. À travers l'anecdote de la préparation de la paëlla ressort la difficulté de prise en compte des aménagements à faire dans leurs pratiques pour permettre l'inclusion des groupes ethniques minorisés. De plus, l'absence de questionnement explicite, chez les entrepreneurs, autour du rôle des participants du groupe ethnique majoritaire vis-à-vis de l'objectif affiché de « vivre ensemble » tend à renforcer l'injonction à l'intégration des groupes ethniques minorisés. Les majoritaires ne sont pas soumis à l'injonction à l'interculturalité, ils participent à renforcer celles-ci en direction des minoritaires. L'interculturalité apparaît comme un système à deux vitesses fonctionnant différemment pour les groupes ethniques minorisés et les Espagnols.

¹ Extrait du carnet d'enquête, observation de la réunion El Cami suite à la « fête du vivre ensemble », 24/05/2017.

La distinction opérée entre les groupes ethniques minorisés considérés comme un public de « communautés culturelles » et les habitants du groupe ethnique majoritaire présentés uniquement selon leur appartenance associative rend compte de la compréhension ethnicisée que les entrepreneurs de participation font de la notion de « communautés culturelles » qui concerne uniquement les groupes ethniques minorisés. On retrouve ici un mécanisme similaire à celui analysé par Anouk Flamant à propos des conseils de résidents étrangers où elle montre comment les acteurs institutionnels de la participation sélectionnent un public selon une définition ethnicisée des « étrangers » où seuls les individus issus de groupes ethniques minorisés sont considérés comme « étrangers » quand ceux détenant des nationalités occidentales ou européennes ne le sont pas¹. Dans le cas du projet ICI, les entrepreneurs mobilisent un public de groupes ethniques minorisés sous l'angle des « cultures » propres à chaque nationalité d'origine ou religion des groupes investis. Cette catégorisation « culturelle » du public fait l'objet de tentatives de contestation mais qui restent mineures.

Des tentatives de contestation de la lecture interculturelle

La lecture culturelle des relations entre groupes sociaux et ethniques du quartier s'impose malgré des tentatives de contestation qui restent discrètes. Le conflit d'usage autour du terrain de jeux a été lu comme un « conflit culturel » et a légitimé l'usage de la catégorie de « communautés culturelles ». Pourtant, d'autres éléments d'analyse de la situation auraient pu être mis en avant. Le conflit opposait en effet un groupe d'hommes âgés espagnols jouant à la pétanque à un groupe de jeunes femmes équatoriennes pratiquant le volley. Le genre, la génération ou le racisme des majoritaires auraient pu constituer des explications du conflit. Le choix de se focaliser sur la nationalité des protagonistes, à travers les catégories « autochtones » et « Équatoriens », témoigne de la manière dont cet événement a été problématisé par les médiateurs. Cette lecture culturelle du conflit n'est pas celle privilégiée par Alejandra C., une Équatorienne de 40 ans, travaillant comme aide à domicile à temps partiel et membre du groupe de volleyeuses. Très active au sein du projet ICI dont elle valorise les actions, elle me propose, tout de même, une lecture alternative de cet événement :

« Alejandra C. : C'était sur le terrain du haut, au début il y avait la pétanque et ceux du volley. Nous, on joue au volley et eux voulaient qu'on s'en aille, et ça a été une véritable confrontation. Eux voulaient qu'on s'en aille, mais nous, on ne voulait pas partir. Et ensuite El Camí et les autres, le président de

¹ Anouk FLAMANT, « Donner la parole aux étrangers ? », *op. cit.*

l'association de pétanque, ont créé une table ronde et on a commencé à parler. Mais il fallait vraiment parler étant donné qu'eux voulaient une chose et que nous on en voulait une autre. On a parlé d'égal à égal de la situation, de comment on la voyait, ce qu'il fallait faire pour la résoudre. On a bien insisté sur le fait que nous on voulait continuer à utiliser le terrain, qu'il n'était pas question que l'on parte. Et au final on est arrivés à un accord, à des règles. Et maintenant on partage le terrain. »¹

Le récit qu'Alejandra C. fait du conflit autour de l'usage du terrain de pétanque ne mentionne pas la catégorie des « communautés culturelles » utilisées par les autres acteurs et enlève à cet épisode toute dimension de « conflit culturel ». Si des énoncés différents sont en confrontation, c'est toutefois la lecture en termes culturels qui s'est finalement imposée. De la même manière, Vera B., travailleuse sociale au sein du projet ICI questionne également cette lecture du monde social.

« Je me questionne pas mal par rapport à cette question de la culture. De l'essentialisme qu'il y a derrière ce concept parce que tu es figé derrière cette identité selon d'où tu viens, mais pas selon d'autres critères : comme si tu viens de la campagne ou de la ville, si tu as fait des études ou pas, si tu es pauvre ou pas. Je pense qu'il y a d'autres lignes qui marquent les gens, surtout ici. Dans ce quartier, je pense que la pauvreté compte plus que de venir de tel ou tel endroit. »²

Pour elle, d'autres catégories sont pertinentes pour caractériser les habitants du quartier comme « *la pauvreté [qui] compte plus que de venir de tel ou tel endroit* »³. Ainsi l'appropriation des catégories par les intermédiaires fait face à des lectures concurrentes des événements, mais qui ne débouchent pas sur des contestations ouvertes des modes de désignation du public du dispositif. Elle renforce en revanche la légitimité des entrepreneurs de participation du projet ICI et la force des catégories institutionnelles constituées, comme pour cet exemple celles des « communautés culturelles ».

1.1.2.2 Mobilisation des groupes ethniques minorisés dans la lutte contre les expulsions

La mobilisation des groupes ethniques minorisés par l'association de voisins fait l'objet d'une tout autre lecture centrée cette fois, autour des inégalités sociales, notamment matérielles. La prise en charge de la cause des expulsions conduit à la mobilisation d'un

¹ Entretien avec Alejandra C., participation au projet ICI, 24/05/2017.

² Entretien avec Vera B., travailleuse sociale au sein du projet ICI, 09/05/2017.

³ Entretien avec Vera B., travailleuse sociale au sein du projet ICI, 09/05/2017.

nouveau public au sein de l'association de voisins : les habitants risquant l'expulsion de leur logement. À Ciutat Meridiana, la bulle immobilière des années 2000 a conduit à l'arrivée massive d'habitants de groupes ethniques minorisés devenus propriétaires dans des conditions précaires. Massivement touchés par la crise économique de 2007, ils se retrouvent dans l'impossibilité de rembourser leur hypothèque. Les militants historiques de l'association de voisins mobilisent donc ce public de groupes ethniques minorisés dans le cadre de leur prise en charge de la cause des expulsions. À partir d'une lecture en termes d'inégalités sociales, ils cherchent à créer les conditions du « vivre ensemble » entre les différents groupes sociaux et ethniques du quartier. Néanmoins, l'évacuation de la question ethnique révèle des tensions entre militants historiques du groupe ethnique majoritaire et public minorisé.

Un public ordinaire de groupes ethniques minorisés

Le public ordinaire mobilisé au sein de l'association de voisins est composé exclusivement de personnes ayant des difficultés de logement. Parmi eux, on retrouve une majorité d'habitants appartenant aux groupes ethniques minorisés. L'observation des assemblées hebdomadaires m'a conduite à dresser une typologie du public ordinaire de l'association de voisins. Les assemblées du jeudi ne sont pas fréquentées toutes les semaines par les mêmes personnes. Lors de mes observations, j'effectuais un comptage systématique du nombre de présents : entre 40 et 60 personnes. Sur ce total, au moins vingt personnes sont présentes toutes les semaines, les autres viennent plusieurs fois par mois.

Le public ordinaire de l'association de voisins contraste sur plusieurs points avec la sociologie des militants historiques. Les militants qui dirigent l'association sont des hommes, âgés, anciens ouvriers à la retraite, Espagnols originaires des régions du sud de l'Espagne. À l'inverse, la majorité du public est composé d'individus jeunes (moins de 40 ans pour 80% environ), il y a globalement plus de femmes que d'hommes (60% de femmes pour 40% d'hommes en moyenne). Le public est composé à 90% de groupes ethniques minorisés dont les caractéristiques phénotypiques peuvent conduire à distinguer des origines géographiques différentes sans pour autant que cela revête un caractère objectif. La majorité des participants me semblent être originaires d'Amérique latine et notamment d'Équateur et de République dominicaine. C'est le cas de Rosa T., une femme équatorienne âgée de soixante-deux ans¹. Elle est arrivée il y a douze ans à Ciutat Meridiana avec ses deux enfants suite à une crise économique dans son pays d'origine. Disposant de la nationalité espagnole, elle s'est installée dans le quartier en

¹ Entretien avec Rosa T., habitante équatorienne, participante à l'association de voisins, 06/06/2017.

2009 et a acheté un appartement dans le quartier en faisant une hypothèque particulièrement toxique auprès d'une banque. Alors qu'elle travaillait comme femme de ménage dans des bureaux, la découverte d'une maladie l'a forcée à arrêter cette activité en 2012. Dans l'impossibilité de payer son prêt, et après avoir fait de nombreuses démarches, elle a pris contact avec l'association de voisins pour l'aider à faire face à la situation.

J'ai repéré également la présence de femmes originaires d'Afrique subsaharienne, qui viennent seules ou avec leurs enfants en bas âge. Maïna D.¹ est une des plus jeunes participantes à l'association. Née en 1992, elle est sénégalaise et est arrivée en 2015 à Ciutat Meridiana où vit sa tante et avec qui elle occupe un logement illégalement. En situation irrégulière, elle travaille informellement comme coiffeuse à domicile et suit une formation pour devenir serveuse. Certaines participantes sont Nigérianes et ne parlent pas espagnol, d'autres se chargeant de traduire leurs interventions. Caroline B. est une femme guinéenne âgée de quarante-deux ans². Elle vit seule à Ciutat Meridiana avec son fils de dix ans depuis 2013. En situation irrégulière, elle ne travaille pas et occupe illégalement un appartement dans le quartier. Elle vient à l'association de voisins depuis 2015 suite à sa première lettre d'expulsion, qui avait été empêchée par les membres de l'association. Caroline B. est relativement active durant les réunions hebdomadaires puisqu'elle prend la parole pour traduire de l'espagnol à l'anglais aux femmes nigérianes. Il y a également quelques hommes âgés africains mais qui sont moins nombreux.

Enfin, je remarque aussi quelques individus qui me semblent être pakistanais, plutôt des hommes seuls, mais également une famille avec deux filles adolescentes qui viennent assez régulièrement. La sociologie du public de l'association de voisins s'avère similaire aux observations d'autres travaux sur le public de la PAH à Barcelone³ ou dans toute l'Espagne⁴ où les assemblées sont également composées en majorité de groupes ethniques minorisés et de femmes. Cette composition dénote avec l'homogénéité sociale, générationnelle et ethnique des militants historiques.

Par rapport au public du projet ICI, les participants à l'association de voisins appartiennent à des groupes ethniques différents : on retrouve plus d'habitants africains par exemple qui appartiennent aux fractions les plus précaires des classes populaires. Surtout, leur situation sociale est plus précaire que celle du public du projet ICI

¹ Entretien avec Maïna D., habitante sénégalaise, participante à l'association de voisins, 20/07/2017.

² Entretien avec Caroline B., habitante guinéenne, participante à l'association de voisins, 29/05/2017.

³ Maka SUAREZ, « Debt revolts: Ecuadorian foreclosed families at the PAH in Barcelona », *Dialectical Anthropology*, 2017, vol. 41, n° 3, pp. 263-277; Montserrat EMPERADOR BADIMON, « L'impensé racial (et linguistique) de l'approche féministe du militantisme au sein de la PAH à Barcelone », URL complète en biblio.

⁴ Quentin RAVELLI, « Peut-on parler d'un mouvement postcolonial en Espagne ? » « Jour de la Race » et lutte indigène contre les banques », *Mouvements*, 2018, vol. 94, n° 2, pp. 126-140.

puisque une partie d'entre eux est en situation irrégulière et tous sont concernés par les expulsions de logement. C'est ce trait caractéristique qui est central dans la mobilisation du public par les entrepreneurs, au détriment des relations interethniques.

L'évacuation des discriminations par les militants

La socialisation politique des militants de l'association de voisins les conduit à envisager différemment les participants en comparaison de la valorisation culturelle promue par les entrepreneurs du projet ICI. Pour les leaders de l'association, il s'agit davantage d'ancrer la question des expulsions dans la dimension matérielle des rapports sociaux, rappelant par là leur adhésion aux idées socialistes. La valorisation de la dimension matérielle des expulsions participe à une volonté d'effacement des différences entre participants. Lors des réunions du jeudi, les militants de l'association rappellent souvent que le racisme n'a pas sa place lors de prises de parole comme « *la seule différence entre nous c'est ceux qui ont un problème de logement et ceux qui n'en ont pas encore* »¹ ou encore qu'« *ici nous sommes uniquement des personnes, nous ne sommes pas Noirs ou Blancs* »². Pour les hommes Espagnols investis historiquement dans l'association, la question du racisme est importante dans le quartier mais ne se pose pas au sein de l'association.

Clemente L. : « Le racisme, il y en a partout. Ce n'est pas prédominant, mais il y a du racisme. Un Dominicain c'est un Dominicain, un Arabe c'est un Arabe. Si tu dis à un Arabe qu'il est oriental, il va te dire que non, qu'il est arabe. Les Pakistanais sont Pakistanais. Les Péruviens... Quand ils sont de cultures différentes, il y a des différences entre eux. Lors de l'assemblée, le racisme c'est pas quelque chose de très prononcé. C'est plus des différences culturelles qu'autre chose. Le racisme pur et dur il vient des autochtones, d'ici. Il y a des gens qui ont des problèmes, mais qui ne vont pas venir à l'association parce qu'il y a beaucoup de gens d'ailleurs. Il y avait une dame qui pendant une expulsion nous a jeté de l'eau, des bouteilles d'eau. Et après quelques mois, on l'a vue venir à l'assemblée et les gens l'ont reconnue. Et moi j'ai pensé "*ils vont la bouffer, ils vont la bouffer*". Nous l'avons écoutée et c'était sa fille qui avait un problème. Les choses allaient si mal qu'elle ne savait pas quoi faire. »³

¹ Propos de Miguel D., militant historique de l'association de voisins, lors de l'assemblée hebdomadaire du 04/05/2017.

² Propos de Juan B., président de l'association de voisins, lors de l'assemblée hebdomadaire du 11/05/2017.

³ Entretien avec Clemente L., militant historique de l'association de voisins, 22/05/2017.

Les militants de l'association de voisins catégorisent le public et s'autocatégorisent au prisme de leur situation de logement. Ces catégories se révèlent en lien avec leur socialisation politique : d'une part elles valorisent la dimension matérialiste des rapports sociaux et s'inscrivent dans une conception spécifique du militantisme. La mobilisation des habitants de groupes ethniques minorisés dans la lutte contre les expulsions conduit également à déconstruire la représentation selon laquelle seuls ces groupes ethniques seraient affectés par les expulsions. Si une grande partie des participants aux assemblées de l'association de voisins sont d'origine étrangère, la question des expulsions ne touche pas uniquement des étrangers. Ainsi Dalia V., une femme de trente ans, née à Barcelone, au chômage tout comme son mari, occupe illégalement son logement depuis plusieurs années. Elle se mobilise à ce titre au sein de l'association. Si les Espagnoles touchées par les expulsions ne sont pas majoritaires au sein du public de l'association, la mise en récit qu'en font les militants tend à gommer la diversité ethnique des participants. Par ailleurs, tous les ménages minorisés ethniquement installés dans le quartier ne rencontrent pas de problèmes avec leur logement.

Des tensions qui révèlent les frontières ethniques

Malgré le travail de mise à distance de la dimension ethnique des relations sociales, plusieurs événements exceptionnels ou ordinaires au sein de l'association révèlent les frontières entre militants historiques du groupe ethnique majoritaire et public minorisé. L'observation d'une manifestation contre une agence bancaire a été l'occasion d'éprouver empiriquement les frontières ethniques et sociales au sein du groupe.

L'association de voisins organise une manifestation devant la banque BBVA. Fait marquant : Maria, une femme espagnole à la retraite faisant partie du noyau dur de l'association, et un homme noir, concerné par une expulsion, se mettent à se crier dessus à un moment, car Clara A. lui a demandé de porter une pancarte et qu'il n'a pas voulu. Elle répond : « *Mais moi je viens pour vous aider* ». Le « vous » passe très mal, l'homme l'interpelle avec vigueur « *Comment ça vous ? Comment ça vous ? C'est qui vous ?* » Elle s'explique en disant qu'elle n'a pas de problèmes avec son logement, et donc qu'elle vient aider ceux qui en ont, voilà pourquoi elle utilise le « vous ». Mais l'homme a l'air de comprendre le « vous » d'une autre façon et dit que lui non plus n'a pas de problèmes avec son logement. Ils crient très fort. D'autres hommes noirs par solidarité avec lui se mettent à crier aussi. Il y a beaucoup de tensions.¹

¹ Extrait du carnet d'enquête, manifestation devant la banque BBVA, 17/05/2017.

Cette tension entre une militante historique, Clara A., et un homme noir victime d'expulsion rend compte d'autres frontières au sein de l'association : l'assistance des habitants historiques, espagnols envers d'autres habitants d'une classe sociale inférieure et appartenant aux groupes ethniques minorisés. Sans pouvoir être systématisée, cette observation montre que les modes de catégorisation du public de l'association peuvent être remis en cause par certains participants. Cet homme continuera par ailleurs de se rendre aux assemblées du jeudi et aux mobilisations organisées par l'association de voisins dans l'attente d'une amélioration de sa situation quant à son logement. Au-delà de cette verbalisation, l'observation des sociabilités du public lors des réunions hebdomadaires montre également l'existence de ces frontières.

Ce jeudi, j'arrive un peu avant le début de l'assemblée à 19h, j'échange avec Juan B., Dalia V. et Clara A. qui sont déjà là. Je m'installe dans la salle, il n'y a que quelques personnes : un homme d'origine africaine, assez âgé, qui est seul et une femme qui me semble être d'origine pakistanaise avec ses deux filles adolescentes. Au fur et à mesure les gens arrivent, plutôt en groupe. Par exemple, quatre femmes africaines arrivent ensemble, elles sont Nigériennes et ne parlent pas espagnol. Avec elle, Caroline B., une femme guinéenne, qui parle anglais et espagnol, leur fait généralement la traduction. Ces femmes vont s'asseoir à proximité de l'homme africain à qui elles parlent un peu. C'est le groupe le plus animé de la salle. Je remarque quelques échanges entre d'autres familles (notamment latinos), mais globalement tout le monde est très calme. Les militants de l'association n'échangent pas avec les étrangers, ils parlent quasi uniquement entre eux. C'est seulement lorsque démarre officiellement la réunion que les échanges ont lieu¹.

Les sociabilités au sein du public de l'association ne résistent pas aux frontières sociales et ethniques entre les militants de l'association et le public minorisé dans des situations de logement précaires. Si les relations entre les leaders de l'association et le public des habitants appartenant aux groupes ethniques minorisés sont faibles, les relations entre des individus partageant la même origine géographique ne sont pas évidentes non plus. Mis à part le groupe de femmes originaires d'Afrique subsaharienne – dont les relations de sociabilité peuvent également s'expliquer en termes de genre –, l'observation des réunions de l'association atteste peu de l'existence de relations spécifiques entre individus ayant la même origine géographique, mettant à mal le caractère naturel de la notion de « communautés culturelles » mobilisée au sein du projet ICI.

¹ Extrait du carnet d'enquête, réunion hebdomadaire du jeudi, 01/07/2017.

La mobilisation d'un public de groupes ethniques minorisés dans le projet ICI comme l'association de voisins s'inscrit dans le cadre du mot d'ordre du « vivre ensemble » et l'objectif de lutte contre de potentiels « conflits raciaux ». Au sein du projet ICI, les entrepreneurs de participation sélectionnent un public de groupes ethniques minorisés catégorisés au prisme de l'interculturalité. Du côté de l'association de voisins, la prise en charge de la cause des expulsions s'inscrit dans un objectif de lutte contre les inégalités sociales et permet la mobilisation des groupes ethniques minorisés. Dans les deux cas, les entrepreneurs de participation mobilisent et catégorisent leur public en accord avec les catégories institutionnelles du public, municipales ou nationales. Les entrepreneurs de participation se positionnent comme médiateurs de « conflits raciaux » – réels ou anticipés – et catégorisent leur public au prisme du mot d'ordre du « vivre ensemble » promu par les acteurs institutionnels. À Ciutat Meridiana, le public ordinaire de l'espace local de participation est donc composé quasi-exclusivement de groupes ethniques minorisés tant au sein des organisations proches de l'action communautaire (projet ICI) que de l'association de voisins plus marginalisée. Dans les deux organisations, le public n'est pour autant pas le même, puisque celui du projet ICI est composé de groupes sociaux plus stables économiquement que ceux présents dans l'association de voisins. La variable ethnique est saillante de manière indirecte dans le cas de l'association de voisins où c'est d'abord la précarité de la situation de logement – principalement présente chez les groupes ethniques minorisés – qui est d'abord le moteur de l'organisation contre les expulsions. Si la variable ethnique s'avère prépondérante dans la sélection du public ordinaire à Barcelone, selon les modalités différentes, dans le cas marseillais c'est à la fois le genre et l'ethnicité qui caractérisent le public ordinaire de l'espace de participation local.

1.2 La sélection d'un public non-mixte à la table de quartier de Malpassé

À Marseille, les animatrices de la table de quartier mobilisent un public composé de femmes maghrébines. Si cette non-mixité ethnique et de genre ne fait pas l'objet d'une justification explicite, elle contribue néanmoins à la mobilisation sélective d'un public par rapport aux objectifs du dispositif participatif. Le kit d'appui à l'expérimentation des tables de quartier précisait que les tables de quartier s'adressaient aux « *associations et collectifs d'habitants organisés à l'échelle du quartier* »¹. Plusieurs éléments ont conduit à la mobilisation d'un public ordinaire restreint par rapport aux objectifs initiaux. D'abord, les associations mobilisées autour du centre social dans le cadre du collectif du

¹ FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE, *Expérimentation des Tables de quartier. Kit d'appui*, op. cit.

1^{er} juin 2013 n'ont pas investi la table de quartier. Seules des habitantes se sont investies à titre individuel. Le public ordinaire est composé essentiellement de femmes d'origine maghrébine, des classes populaires stabilisées, fréquentant déjà le centre social. Il fait l'objet d'une sélection par les animatrices du dispositif rendue possible par une proximité entre les expériences des animatrices et du public ordinaire ainsi que par les marges de manœuvre existantes au sein du centre social. Ce public non-mixte fait l'objet d'une légitimation par les acteurs institutionnels de la participation.

1.2.1 Conditions et marges de manœuvre dans la sélection d'un public ordinaire non-mixte

La non-mixité de genre ou ethnique constitue un mode d'organisation choisi explicitement par certains mouvements féministes¹ et, plus récemment en France, antiracistes². Dans le cas de la table de quartier, le caractère non-mixte du public n'est pas revendiqué explicitement par les animatrices. Il est toutefois favorisé par les marges de manœuvre au sein du centre social ainsi que par la proximité entre les animatrices et les femmes maghrébines mobilisées.

1.2.1.1 Les marges de manœuvre dans la sélection du public au sein du centre social

La table de quartier est un dispositif participatif porté par le centre social de Malpassé qui confère une salariée (Najet M., l'animatrice principale) et des moyens financiers à la réalisation d'actions. La table de quartier s'inscrit dans les activités ordinaires du centre social puisqu'elle est considérée comme un secteur à part entière. Au-delà de la définition du public présente dans le kit d'appui, les animatrices de la table de quartier disposent de marges de manœuvre pour constituer un public non-mixte. Le recrutement des animatrices s'appuie sur le parcours militant de Najet M, particulièrement valorisé par le directeur du centre social. Cette légitimité lui octroie une certaine autonomie au sein de la structure. De plus, la prise de distance des associations locales avec le centre social et les difficultés à mobiliser dans le quartier, conduisent les animatrices à privilégier un public déjà connu.

¹ Alban JACQUEMART et Camille MASCLÉ, « Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2017, vol. 46, n° 2, pp. 221-247.

² Silyane LARCHER, « “ Nos vies sont politiques ! ” L'afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l'Empire », *Participations*, 2017, vol. 19, n° 3, pp. 97-127.

Le recrutement des animatrices

La sélection du centre social pour mettre en œuvre le dispositif conduit en 2014 au recrutement d'une nouvelle salariée, Najet M., par le directeur du centre social. La trajectoire de Najet M. est marquée par un investissement dans le champ militant puis par des tentatives d'entrée dans le champ politique. Le recrutement de Najet par le centre social de Malpassé correspond à une période de réorientation de son expérience professionnelle. Son engagement militant l'a rapprochée de l'univers du travail social : elle fréquente régulièrement les centres sociaux des quartiers alentour de manière bénévole et connaît certains directeurs. En 2013, elle obtient un contrat comme éducatrice de rue dans le 15^e arrondissement. Suite à cette première expérience, elle postule sur un poste d'adulte-relai au centre social de Malpassé pour accompagner le secteur « famille ». Elle sera finalement proposée pour être l'animatrice de la table de quartier. C'est son investissement militant qui explique que le directeur l'ait choisie pour le poste comme il me le confiera :

Didier F. : « En fait au moment où j'ai eu la réponse pour la table de quartier, comme quoi le centre avait été sélectionné pour porter le projet, j'avais ton CV entre les mains. Et puis en même temps on faisait un recrutement pour un poste d'adulte-relai. Najet avait postulé. On l'a reçue avec la présidente, mais ça ne collait pas trop. Moi j'avais en tête la table de quartier et je connaissais son expérience militante. Je me suis dit que c'était vraiment le genre de poste pour elle, où elle pourrait mettre à profit son expérience de militante. Et avec toi, le côté universitaire, j'ai pensé que ça pourrait faire un duo intéressant. »¹

L'expérience militante constitue donc une ressource valorisée et une condition pour devenir entrepreneure locale de la table de quartier. Cependant, il est intéressant de noter que l'orientation de la trajectoire sociale de Najet M. vers le travail social l'a conduite également à intégrer les catégories ordinaires de mobilisation du public par le travail social. Dès son recrutement, Najet M. travaille en binôme avec Imane B., une jeune travailleuse sociale du secteur « famille ». Imane B. est âgée de 25 ans en 2014, elle travaille au centre social depuis deux ans à la suite de son stage de fin d'études (de son BTS de conseillère familiale et sociale). Originnaire d'une cité voisine de Malpassé, elle connaît le quartier où elle a effectué une partie de sa scolarité. Au démarrage de la table de quartier, Imane n'a pas d'expérience militante ou associative significative mais est très investie dans son travail et a créé de bons liens avec un groupe de femmes fréquentant régulièrement le centre social. Najet M. et Imane B. constituent les deux animatrices de

¹ Entretien avec Didier F., directeur du centre social, 09/03/2017

la table de quartier. Elles disposent d'une autonomie dans la mise en place de la table de quartier. À la différence des autres secteurs du centre social, la table de quartier n'est pas soumise à une présentation de ces activités chaque semaine lors de la réunion hebdomadaire des salariés. La temporalité spécifique du projet couplée à la légitimité de Najet M. auprès du directeur du fait de son expérience militante leur donne une grande liberté dans la mise en œuvre du dispositif et notamment dans la sélection du public.

Prises de distance des associations et mobilisation au sein du centre social

Si dans le document de présentation de l'expérimentation, il était précisé que la table de quartier regroupait les associations et habitants mobilisés à l'échelle locale, rapidement le public de la table de quartier se compose uniquement d'habitantes mobilisées à titre individuel, déjà investies dans le centre social. En effet, alors que la participation associative constitue un objectif de ce dispositif, à Malpassé, celles-ci n'y sont pas représentées malgré des tentatives d'inclusion de la part des animatrices. Elles ont cherché à plusieurs reprises à mobiliser les associations partenaires du centre social (Massabielle, Heart Color Music, etc.) mais celles-ci ne voyant pas leur intérêt à ce dispositif ne sont jamais venues participer aux différentes réunions organisées. En effet, face à l'imprévisibilité des résultats et aux relations déjà établies par ces associations avec les acteurs institutionnels, la table de quartier n'est pas apparue comme un dispositif pouvant leur apporter davantage de soutien institutionnel. Le travail de mobilisation de la part des animatrices s'est rapidement recentré sur les habitants fréquentant déjà le centre social. Najet constate, à l'issue du lancement de la table de quartier de Malpassé, que la mobilisation est plus aisée au sein du centre social.

Najet M. : « Pour le lancement de la table, on a déployé les grands moyens : on est allées à la sortie des écoles, voir les autres associations, les commerçants. On a mis des affiches partout, sur les arrêts de bus, dans les halls d'immeuble... Et surtout on en a parlé à tous les parents qui venaient chercher leurs enfants au centre aéré ou participer à une activité du centre. Et franchement, j'ai l'impression que c'est ça qui marche le plus. Ceux qui viennent, en général, ils connaissent le centre, ils le fréquentent même un tout petit peu. C'est un constat, ça ne veut pas dire qu'on va arrêter dans la rue, mais si on mobilise au sein du centre, déjà on a pas mal d'habitants qui viennent. »¹

Les contraintes à la mobilisation du public extérieur au centre social ou des associations locales expliquent le recentrement sur les femmes déjà investies dans le centre social.

¹ Entretien avec Najet M., animatrice de la table de quartier, 12/01/2015.

Cette mobilisation sélective s'explique également par la présence d'Imane B. dans la table de quartier qui dispose de facilités pour les solliciter en raison de ses missions professionnelles auprès d'usagers. Elle s'inscrit dans la prise en charge par le centre social de la catégorie de pouvoir d'agir et le développement de projets visant la participation d'habitants du quartier. Les marges de manœuvre des animatrices dans la sélection du public expliquent les possibilités de constitution d'un public non-mixte.

1.2.1.2 La proximité de position comme facteur de constitution d'un public non-mixte

La mobilisation d'un public non-mixte en termes de genre et d'ethnicité résulte du travail des animatrices de la table de quartier. Les trajectoires et caractéristiques sociales du public et des animatrices montrent des proximités dans les dispositions comme dans certaines représentations.

Des propriétés sociales proches

La majorité des participants sont des femmes, mères de famille qui habitent les cités d'habitat social du quartier. Elles ont entre 35 et 50 ans, sont mères au foyer, et pour une grande partie sont d'origine maghrébine. Elles fréquentent assidûment le centre social que ce soit pour participer à des sorties familiales l'été ou mettre leurs enfants au centre aéré. Elles ont l'habitude de participer à des réunions dans le cadre du centre social et sont à l'aise pour prendre la parole.

Encadré 20 : Trajectoires de participantes à la table de quartier

Faïza A. fait partie du noyau dur d'une dizaine de personnes de la table de quartier¹. Originnaire d'Oran, elle est arrivée à l'âge de 27 ans à Marseille avec ses parents, la situation politique algérienne des années 1990 ayant conduit son père à rejoindre une partie de sa famille déjà installée à Marseille. Issue d'un milieu social modeste – son père était cheminot en Algérie – elle valorise l'éducation permise et transmise par son père, notamment par sa maîtrise parfaite du français. Avant son arrivée en France, elle exerce le métier de brodeuse. À son arrivée à Marseille, elle travaille quelque temps au sein d'une association locale d'insertion professionnelle de femmes avant de se marier et de cesser de travailler, à la suite de la naissance de ses enfants. Elle a toujours habité dans le quartier, dans différents immeubles. Ayant suivi avec attention la scolarité de ses enfants, elle s'investit dans plusieurs structures locales comme le centre social, mais aussi les associations de parents d'élèves.

¹ Entretien avec Faïza A., membre de la table de quartier, 06/12/2016.

Elle est mobilisée dès le départ par les animatrices de la table de quartier, car perçue comme une habitante ayant une force de mobilisation importante. Très intéressée par la vie politique locale, comme nationale, elle vote régulièrement, soutenant Jean-Claude Gaudin aux élections municipales et d'orientation « plutôt libérale » pour les élections nationales (elle refusera de me dire pour quel candidat elle a voté lors de l'élection présidentielle de 2012).

Naïma C. est une femme d'origine algérienne d'une soixantaine d'années¹. Habitante historique du quartier, puisqu'elle y vit depuis plus de vingt ans, elle a longtemps résidé dans des logements sociaux avant de devenir propriétaire d'un petit pavillon à la lisière du quartier. Elle continue malgré cela de se présenter comme « habitante du quartier ». Née à Marseille de parents algériens, elle est mère de quatre enfants et a plusieurs petits-enfants. Elle n'a jamais eu de travail salarié, tandis que son mari était, lui, ouvrier dans le bâtiment. Elle souligne régulièrement la réussite sociale de ses enfants, qui occupent des emplois stables dans différents secteurs. Elle a commencé à fréquenter le centre social à sa création et a été très mobilisée dans des mobilisations antérieures : elle a participé à plusieurs ateliers au sein du centre social, à une manifestation des quartiers populaires en 2013 et à des échanges avec des personnes mobilisées dans d'autres villes. Elle se situe à gauche sur l'échiquier politique tout en évoquant les déceptions que lui ont causées les gouvernements de gauche, notamment sous la présidence de François Hollande.

Le « noyau dur » le plus facilement mobilisable de la table de quartier est composé de femmes aux propriétés sociales similaires à celui de Faïza A. et Naïma C. et proches de celles des animatrices, la seule différence porte sur le rapport au salariat. L'ancrage local des animatrices, qui ont elles aussi grandi et vécu dans des quartiers populaires périphériques de Marseille, fonctionne comme une forme de capital d'autochtonie² qui renforce leur proximité sociale avec les participantes. Le public mobilisé par Najet M. ressemble également à celui qu'elle a fréquenté au cours de ses expériences militantes antérieures, dans d'autres quartiers, lors desquelles elle mobilisait également des femmes de groupes ethniques minorisés.

¹ Entretien avec Naïma C., membre de la table de quartier, 22/05/2017.

² Jean-Noël RETIERE, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 2003, vol. 63, n° 16, pp. 121-143.

Une conception partagée du « quartier »

Au-delà de propriétés sociales objectives qui favorisent les affinités, les entrepreneures de participation et les participantes partagent également des représentations similaires des quartiers populaires. Tout en dénonçant les inégalités qu'elles subissent, elles valorisent la « force des quartiers »¹. Ainsi, Najet M., dans ses discours et en entretien, valorise la solidarité et la capacité d'action des habitants des quartiers populaires.

Najet M. : « Moi j'ai vécu toute ma vie dans les quartiers. Je connais la vie des gens ici, je sais de quoi on est capable. Pour moi les problèmes ici, de logement, de trafic, d'emploi, ils doivent être résolus avec les habitants, parce que comme dit Mohammed Mechmache, il a une phrase que j'aime bien, il dit : « *On n'est pas le problème, on est une partie de la solution* ». J'aime bien cette phrase, elle résume bien qu'on n'est pas que des bons à rien, on a une force aussi. »²

De la même manière, Faïza A. valorise son environnement résidentiel lorsqu'elle dénonce des problèmes qui pourront être résolus, selon elle, grâce à des mobilisations collectives :

Faïza A. : « Moi sincèrement, moi, je me plais dans mon quartier. C'est vrai que c'est pas toujours blanc blanc blanc, mais c'est pas toujours noir noir noir quand même. Par rapport à d'autres quartiers, c'est vrai qu'on est quand même gâtés, on est bien. Ça manque de quelques structures pour nos enfants. Ça manque, mais on est en train de nous battre pour ça, pour réclamer et tout. Ça avance doucement, mais sûrement. Mais sincèrement, au pire des cas, ça va on est bien. »³

La proximité sociale et les conceptions partagées entre animatrices et participantes renforcent les mécanismes de construction du public ordinaire la table de quartier. Cependant, les entrepreneures mobilisent le registre des « habitants » pour présenter le public mobilisé, en accord avec les documents de présentation de l'expérimentation qui précisent que le public était les « *associations et collectifs d'habitants organisés à l'échelle du quartier* »⁴.

¹ Michel KOKOREFF, *La force des quartiers : de la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot, 2003.

² Entretien avec Najet M., animatrice de la table de quartier, 20/01/2015.

³ Entretien avec Faïza A., membre de la table de quartier, 06/12/2016.

⁴ FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE, *Expérimentation des Tables de quartier. Kit d'appui*, op. cit., p.5.

Imane B. : « Maintenant on a constitué un noyau dur d'habitants de la table de quartier. L'idéal c'est que les habitants la gèrent entièrement, qu'ils viennent nous voir s'ils ont besoin de la salle polyvalente pour des projets. Qu'ils se l'accaparent et qu'ils nous sollicitent en cas de réel besoin. Moi je pense qu'ils sont largement capables, maintenant. »¹

Najet M. : « Après, la table de quartier je la vois comme un lieu de revendications[...]. C'est-à-dire qu'il y a des gens qui se sont réunis et moi, j'aimerais être le médiateur entre le bailleur et les habitants, mais en trouvant des solutions qui conviennent aux habitants. [...]. Moi si je m'écoute je prends plus parti pour les habitants parce que je sais que leur parole est importante alors qu'en face ils ne prennent pas en compte la parole des habitants, ce qui est dommage. »²

Ainsi, les deux animatrices du dispositif décrivent le public en utilisant la catégorie « habitant » sans revendiquer les spécificités du public de la table de quartier en termes de genre ou d'ethnicité. La mobilisation sélective d'un public non-mixte est, par ailleurs, renforcée par la mise à l'écart d'autres profils présents au démarrage de l'expérimentation.

La mise à l'écart d'autres profils de participants

En parallèle de la constitution de ce groupe, j'ai observé la progressive prise de distance d'acteurs provenant d'autres groupes sociaux. En effet, lors des premières réunions de la table de quartier, une dizaine de personnes dont certaines fréquentant le secteur « troisième âge » étaient présentes, mais elles ne se sont pas engagées dans la durée. Celles-ci présentaient un profil social plutôt homogène : des hommes et des femmes âgés d'au moins une soixantaine d'années, de classe populaire, du groupe ethnique majoritaire et ne résidant pas pour la majorité dans les logements sociaux, mais dans les pavillons alentour. Dès la première réunion, Catherine P., présidente du centre social témoigne de son malaise à prendre part aux discussions :

Enquêtrice : « La table de quartier, quand en as-tu entendu parler pour la première fois ? Pourquoi y as-tu participé ?

Catherine P. : Moi je l'ai observée, encouragée, mais je n'y ai pas participé vraiment. Et même au début les tables de quartier, j'étais un peu réticente pour

¹ Entretien avec Imane B., travailleuse sociale, 27/01/2015.

² Entretien avec Najet M., animatrice de la table de quartier, 20/01/2015.

y participer. La première fois, je suis restée en cuisine, j'ai aidé à l'intendance parce que c'est important aussi. Mais parce que je suis toujours un peu gênée, j'ai l'impression que quelquefois de par ma profession passée et le rôle que je jouais, que j'aurais tendance à vouloir dire des choses qui me paraissent évidentes et c'est peut-être pas celles qui paraissent évidentes aux gens qui sont là. J'avais peur de confisquer la parole ou de donner une parole formatée. Au départ, j'étais toujours un peu bloquée par ça, j'avais peur que ma parole qui n'est pas vraiment la parole d'une habitante du quartier, puisque j'ai toujours habité le quartier, travaillé dans le quartier sans avoir les inconvénients des cités, sans avoir les inconvénients des gens du quartier. Donc, je ne me sens pas légitime pour dire des choses à la place des gens. Donc le dire avec eux oui, faire miennes les revendications qu'ils peuvent avoir, oui. »¹

Catherine P. explique son sentiment d'illégitimité par sa position sociale et sa trajectoire biographique. Outre sa position de présidente du centre social, le fait qu'elle n'ait pas vécu les « *inconvénients des cités* » semble être le motif principal de sa mise en retrait. D'autres participants âgés vont également dévoiler ce sentiment d'illégitimité comme ce fut le cas pour Andrée lors d'une des premières réunions.

La commission cadre de vie se réunit pour la seconde fois ce jeudi. Quinze habitants sont présents autour de la table pour continuer les réflexions esquissées lors de la rencontre précédente autour notamment de la mise en place d'une balade urbaine. Trois habitants sont nouveaux à cette commission et la réunion commence par un tour de table de présentation. Chacune donne son nom, le lieu où il habite et éventuellement la raison de sa venue. La parole arrive à une femme d'une soixantaine d'années, appartenant au groupe ethnique majoritaire, qui est là pour la première fois. Au moment où elle doit se présenter, celle-ci s'excuse : « *Oh non, mais moi je suis juste venue pour observer, je ne vais pas participer* ». Les animatrices lui proposent tout de même de se présenter comme tout le monde. Alors que nous pensions qu'elle devait être venue observer la réunion, car travaillant dans un autre centre social ou une autre structure du quartier, la réalité se révèle bien différente. « *Je m'appelle Andrée, j'ai 64 ans et j'habite le quartier depuis quarante ans aux Cerisiers au rez-de-chaussée. Je suis venue pour parler des déchets que les gens jettent en bas de chez moi, mais aussi des dealers qui me rendent la vie dure* ». ²

¹ Entretien avec Catherine P., membre du CA du centre social, 10/01/2015

² Extrait du carnet d'enquête, observation de la commission cadre de vie de la table de quartier, 22/01/2015.

Cette femme, Andrée, vit les problèmes que rencontrent beaucoup d'habitants venus participer à la table de quartier. Pourtant son comportement lors de la présentation indique qu'elle ne se sentirait pas légitime à participer à la discussion. Elle habite pourtant les cités d'habitat social comme la majorité des participants et se rend à d'autres activités du centre social. Le sentiment d'illégitimité visible dans sa présentation rend compte du type de public attendu au sein de la table de quartier et met en avant un processus de construction des frontières. La mise à distance de certains participants, notamment du groupe ethnique majoritaire, est également visible dans la défection d'un animateur.

Pierre T. a participé au démarrage de la table de quartier, mais son engagement s'est traduit par une stratégie d'exit quelques mois plus tard. Pierre T. est bénévole au centre social où il dispense des cours de français. Retraité, il se présente comme « *philosophe* » : il a enseigné plusieurs années dans un lycée privé de la région marseillaise sans réussir le Capes. Il ne réside pas à Marseille et vient uniquement pour ses activités au centre social – il intervient également dans une autre association. En 2013, il a participé à la mise en place des « ateliers d'éducation à la citoyenneté » en parallèle du collectif du 1^{er} juin. Lorsque le projet de la table de quartier se concrétise, il manifeste sa volonté de participer activement à sa mise en œuvre. Pourtant, après quelques réunions publiques, il prend moins part à l'organisation et aux différents événements organisés. Sans manifester de ressentiment, il me confiera avoir été petit à petit « *moins sollicité* » et ne pas avoir su « *trouver sa place dans le duo Imane-Najet* »¹.

La mise à distance de certains profils de participants appartenant au groupe ethnique majoritaire ne fait pas l'objet d'un rappel à l'ordre par le directeur du centre social. En effet, d'autres travaux ont déjà souligné la prégnance des femmes des groupes ethniques minorisés comme public de l'action sociale². Les marges de manœuvre des animatrices et leurs trajectoires biographiques et professionnelles expliquent la constitution d'un public non-mixte en termes de genre et d'ethnicité. Alors que l'impératif de « mixité sociale » est très présent dans les politiques publiques ciblant les quartiers populaires³, la constitution de ce public ordinaire non-mixte ne fait pas l'objet de rappel à l'ordre. Au

¹ Entretien avec Pierre T., bénévole au centre social, le 12/01/2015 et complété par des discussions informelles.

² Sylvia FAURE et Daniel THIN, « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *Politix*, 2007, vol. 78, n° 2, pp. 87-106; Thomas CHEVALLIER, « Résister à bas bruit aux catégorisations institutionnelles dans des dispositifs de participation à Berlin », *Participations*, 2019, vol. 25, n° 3, pp. 109-138.

³ Eric CHARMES et Marie-Hélène BACQUE, *Mixité sociale, et après ?*, op. cit.

contraire, il s'avère légitimé par les acteurs institutionnels et associatifs car il s'inscrit dans les modes de catégorisation institutionnels.

1.2.2 Un public légitimé par les catégorisations institutionnelles

Le public restreint que mobilisent les entrepreneures de la table de quartier ne fait pas l'objet d'un discours critique ou de remise en cause de la part des acteurs institutionnels. La mobilisation de femmes des classes populaires stabilisées appartenant à un groupe ethnique minoritaire s'intègre dans des catégories institutionnelles existantes et légitimées : la catégorie « habitants » de la politique de la ville et celle de « mamans » du travail social.

1.2.2.1 La catégorie « habitants » de la politique de la ville

Le public de la table de quartier est présenté derrière le terme « habitants », historiquement utilisé dans la politique de la ville pour désigner les classes populaires urbaines¹. Les acteurs associatifs et institutionnels ne questionnent pas sa non-mixité qui correspond, par ailleurs, au public privilégié dans d'autres associations « à vocation sociale » dans les quartiers populaires². L'absence de certains groupes de participants ne constitue pas un enjeu pour les acteurs institutionnels. Marc F., chef de projet rénovation urbaine sur le quartier revient ainsi sur le public mobilisé au sein de la table de quartier :

Marc F. : « Et là on a soit ce qu'il se passe à la table de quartier c'est-à-dire plutôt les femmes. Déjà un peu, qui ont déjà trempé dans l'associatif ou pas loin de l'associatif. Vous avez beaucoup de femmes. Pas assez d'hommes, plutôt des femmes 35, 40. 35, c'est déjà jeune. Plutôt 40 ans ou plus toute jeune. Profil Imane B. si vous voulez ou profil Najet M. »³

L'analyse proposée par Marc F. déplore l'absence d'hommes ou d'autres classes d'âges au sein du public, mais pas celles d'habitants occupant d'autres positions sociales et ethniques. La valorisation univoque des femmes minorisées ethniquement derrière la catégorie « habitant » participe ainsi à reconduire les représentations sociales sur les habitants des quartiers populaires où l'hétérogénéité sociale est rarement mise en avant

¹ Catherine NEVEU, « Habitants, citoyens: interroger les catégories », in Marie-Hélène BACQUE et Yves SINTOMER (dir.), *La démocratie participative: histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011 pp. 39-51.

² Sylvia FAURE et Daniel THIN, « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *op. cit.*

³ Entretien avec Marc F., chef de projet rénovation urbaine à Malpassé, 04/10/2016.

par les acteurs. Je n'ai pas entendu ce type de discours chez les autres acteurs institutionnels interrogés, pour qui le public de la table de quartier ne semblait pas faire l'objet de questionnements particuliers.

La progressive (auto) mise à distance de certains groupes aux caractéristiques sociales et ethniques différentes par rapport au groupe de femmes mobilisées ne fait pas l'objet d'un questionnement spécifique. Les stratégies d'*exit* employées par les participants du groupe ethnique majoritaire et d'une classe sociale plus élevée illustrent cependant la légitimité du public constitué de la table de quartier à partir de deux catégories issues des politiques publiques.

1.2.2.2 La catégorie « mamans » du travail social

Dans les quartiers populaires français, les femmes sont un public particulièrement mobilisé dans les organisations et associations à vocation sociale¹ sans que les formes de dominations spécifiques qu'elles vivent fassent l'objet d'un traitement particulier. Au contraire, les femmes des groupes ethniques minorisées font plus spécifiquement l'objet d'injonctions quant à leur intégration et leur émancipation – notamment pour les femmes musulmanes voilées². À Malpassé, les femmes qui se mobilisent au sein de la table de quartier sont catégorisées comme des « mamans ». Cette expression est d'abord mobilisée par des acteurs extérieurs à la table de quartier, mais également reprise par les femmes mobilisées elles-mêmes.

La catégorisation des « mamans » par les travailleurs sociaux

La mobilisation particulière des femmes au sein de la table de quartier comme d'autres mobilisations antérieures (comme le collectif du 1^{er} juin) fait l'objet d'une attention particulière des travailleurs sociaux. Ils catégorisent les femmes mobilisées au prisme des stéréotypes de genre selon plusieurs catégories. D'abord, celles-ci sont présentées exclusivement comme des « mamans », notamment par Didier F. le directeur du centre social :

¹ Sylvia FAURE et Daniel THIN, « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *op. cit.*

² Marion MANIER, « L'engagement en faveur de l'émancipation des « femmes de l'immigration » dans les associations d'action sociale. Frontières interethniques et de genre », in Lionel ARNAUD, Sylvie OLLITRAULT, Sophie RETIF et Valérie SALA PALA (dir.), *L'action collective face à l'imbrication des rapports sociaux : classe, ethnicité, genre*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 75-95.

Didier F.: « Alors la marche en elle-même a été un succès y'a eu plus de 2000 personnes, des mamans, des enfants, des jeunes, des moins jeunes. Et le tout dans une ambiance, je dirais pas festive, mais en tout cas on n'était pas sur quelque chose de très... de violent pour le coup [...]. Avec un écueil qu'on a cherché à éviter à tout prix c'était que comme c'est souvent le cas, il y ait un détournement du message et que les médias ne gardent que ce qui fait vendre du papier, le sang les larmes des mamans. Donc c'était souvent la demande des mamans, de voir des mamans qui étaient endeuillées, donc on n'est pas rentrés du tout dans ce jeu-là. Y compris on a fait en sorte de préparer au mieux ces conférences de presse, de briefer les mamans. »¹

L'usage courant du terme « maman » par Didier F. s'inscrit dans son parcours professionnel au sein des centres sociaux où les femmes sont un public privilégié et très essentialisé² notamment en lien avec les stéréotypes qui concernent la maternité et le soin. Cette catégorie fait l'objet d'une appropriation de la part des participantes elles-mêmes.

L'appropriation de la catégorie de « mamans » par le public ordinaire

La catégorisation des femmes comme mères de famille est reprise par les participantes elles-mêmes. Aïcha T. âgée de 42 ans, qui est investie au sein de la table de quartier est mère au foyer de deux enfants de sept et dix ans. D'origine algérienne, elle est arrivée en France à l'âge de 20 ans avec sa famille. Elle avait entamé des études pour être infirmière en Algérie, qu'elle n'a pas poursuivie en France. Très investie dans le centre social, c'est par ce biais qu'elle s'est rapprochée de la table de quartier. Lors de notre entretien, elle revient sur les raisons de son engagement :

Enquêtrice : « Et donc votre engagement au sein de la table de quartier pour vous c'est lié...

Aïcha T. : C'est pour mes enfants, pour qu'ils grandissent bien, pour qu'ils aient une bonne vie. C'est pas la politique qui m'intéresse. C'est pour mes enfants, et les enfants du quartier en général. Quand on vit dans les quartiers, on sait que l'environnement c'est très important pour les enfants, pour pas qu'ils aillent dans la mauvaise direction on va dire. »³

¹ Entretien avec Didier F., directeur du centre social, 09/03/2017.

² Anne OLIVIER, *Sexe, genre et travail social*, Paris, L'Harmattan, 2010.

³ Entretien avec Aïcha T., participante à la table de quartier, 13/12/2016.

De plus lors d'un entretien collectif avec un groupe de femmes du secteur « familles » qui ont participé au collectif du 1^{er} juin et qui participent aussi – plus ponctuellement – aux réunions de la table de quartier, la question de la place des femmes dans les mobilisations a été abordée :

Alors que l'atelier va bientôt se terminer, Naïma m'interpelle : « Alors, dis-moi qu'est-ce que tu apprends là ? Qu'est-ce que tu en penses de tout ça ? » Je n'ai pas le temps de répondre qu'elle enchaîne : « Tu vois comment on est traités, ici ? Et encore nous ça va, mais les jeunes. Dès qu'on dit moi je viens du quartier toutes les portes sont fermées. Et ça je trouve ça dramatique. Parce que les jeunes ils ont besoin de travailler. Pour aller au cinéma il faut de l'argent. C'est pour ça que les jeunes ils fraudent. C'est pour ça qu'ils se lancent dans des trucs qui les perdent, à devenir des voyous. À devenir des arnaqueurs, à devenir des voleurs, à devenir des chouf-chouf. C'est ça qui pousse. Moi je trouve que ces jeunes c'est des victimes. C'est des victimes, après ils se retrouvent dans cet engrenage de drogue. Après les parents ils souffrent quand ils voient leurs enfants qui se droguent. C'est terrible. Moi je suis maman et quand j'ai élevé mes enfants je voyais leur avenir en rose, mais quand une maman elle voit ses enfants tourner, quel désastre. Il vaut mieux mourir que voir son enfant se tuer à petite dose. »

À ses côtés, Nabila, une mère de famille maghrébine dont les enfants ont une dizaine d'années renchérit : « Forcément oui, on a peur pour nos enfants. Moi mes enfants je les laisse pas sortir tous seuls. Quand on voit le trafic de drogue partout dans le quartier, les guetteurs et tous les morts. Toute cette violence, c'est horrible pour les enfants de grandir là-dedans. Nous on voit ça avec nos yeux d'adulte, mais eux, ils pensent que le monde il est comme ça. »

Naïma : « Et ce que je trouve terriblement, c'est que si nous on ne pense pas à nos enfants, aux enfants de tous les quartiers, qui y pense ? Les politiques ? Sûrement pas ! »

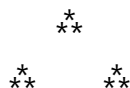
Enquêtrice : « C'est ça qui vous pousse à vous mobiliser, les enfants ? »

Nabila : « Ben oui forcément, on veut le meilleur pour eux. Et quand on voit l'état du quartier, on a envie de demander des choses, parce que c'est pas normal. Toute cette violence elle touche d'abord les jeunes et on a peur... »

Naïma : « Alors on transforme cette peur en action, parce qu'on a beau dire c'est les femmes qui se bougent ici ! » La conversation dévie alors sur son expérience personnelle à mesure que nous quittons la salle de l'atelier.¹

L'appropriation et la valorisation du statut de mère de famille par les femmes qui se mobilisent sont ici associées aux ressorts de leur engagement. Dans un autre contexte, un centre social dans un quartier populaire berlinois, T. Chevallier observe, lui aussi, l'appropriation de la catégorie « maman » par un public non-mixte composé de femmes de groupes ethniques minorisés².

Le public ordinaire de la table de quartier est, nous l'avons vu, composé de femmes maghrébines, des classes populaires stabilisées, investies auparavant dans les activités du centre social. Malgré son caractère non-mixte, par ailleurs jamais explicitement mis en avant, ce public est valorisé car il s'inscrit dans les modes de catégorisation institutionnels fondés justement sur le genre. En effet, au-delà de la catégorie « habitants », les femmes des groupes ethniques minorisés sont vues par les acteurs institutionnels comme les principales participantes à l'échelle du quartier. De plus, la catégorie « mamans » particulièrement mobilisé dans le cadre du centre social renforce l'essentialisation genrée du travail de sollicitude³ mais fait également l'objet d'une appropriation par les femmes mobilisées elles-mêmes.



Le public ordinaire des espaces locaux de participation de Ciutat Meridiana et Malpassé est mobilisé de manière sélective par les entrepreneurs de participation, selon des modalités liées aux contextes locaux. À Ciutat Meridiana, les entrepreneurs de participation construisent le « vivre ensemble » comme un mot d'ordre dans la participation, face aux risques de « conflits raciaux » ou au constat d'inégalités sociales (dans le cas de l'association de voisins). En découle une mobilisation des groupes

¹ Extrait du carnet d'enquête, observation d'un atelier « temps des femmes » au centre social, 16/032017.

² Thomas CHEVALLIER, « Résister à bas bruit aux catégorisations institutionnelles dans des dispositifs de participation à Berlin », *op. cit.*

³ Artemisa Flores ESPINOLA, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du 'point de vue' », *Cahiers du Genre*, 2012, vol. 53, n° 2, pp. 99-120.

ethniques minorisés selon différentes modalités. Pour les entrepreneurs du projet ICI, la mobilisation de groupes ethniques minorisés catégorisés comme « communautés culturelles » vise à lutter contre les conflits, lus en termes culturels, et légitimer cette catégorie dans la lecture des relations interethniques quand la culture ne constitue pas un problème à l'inverse des inégalités sociales ou du racisme et des discriminations. Pour l'association de voisins, la mobilisation des groupes ethniques minorisés est rendue possible par la prise en charge de la cause des expulsions. Les militants historiques de l'association cadrent avant tout les enjeux de « vivre ensemble » comme des enjeux d'inégalités sociales, ce qui leur permet de toucher les plus précaires qui sont, de fait, les groupes ethniques minorisés. Dans les deux cas, cette mobilisation spécifique des groupes ethniques minorisés ne résiste pas à l'existence de frontières entre groupes ethniques majoritaire et minorisés. Dans le cas marseillais, la mobilisation d'un public en non-mixité de genre et ethnique ne fait pas l'objet d'une construction explicite mais s'accommode des marges de manœuvres locales et des catégorisations institutionnelles du public. Les animatrices de la table de quartier mobilisent un public ordinaire du sein du centre social à la suite de difficultés dans la mobilisation à l'extérieur. Leur proximité de position et de représentations du quartier facilite la construction de relations entre entrepreneures de participation et public ordinaire. Loin d'être critiqué pour sa non-mixité, ce public ordinaire est légitimé par les catégories floues d'« habitants » et essentialisées de « mamans » dans un contexte de difficultés à mobiliser les habitants.

Dans le cas marseillais comme barcelonais, le public ordinaire de la participation est constitué de groupes sociaux spécifiques du quartier. Dans les deux cas, on retrouve une majorité de groupes ethniques minorisés mais pour des raisons différentes et selon des situations sociales diverses. À Malpassé, ce sont plus particulièrement des femmes qui sont mobilisées, quant à Ciutat Meridiana ne se retrouve pas une sélection genrée du public mais différentes franges des classes populaires urbaines. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ces différences. La prégnance d'hommes parmi les entrepreneurs de participation barcelonais, peu sensibles aux questions de représentation des femmes, peut expliquer la non-prise en compte de cette question comme un enjeu dans la mobilisation du public. Le rôle central des acteurs du centre social marseillais, lieu particulièrement investi par les femmes, ne trouve pas d'équivalent dans le cas barcelonais où la sélection du public ordinaire ne se fait pas de manière privilégiée dans les organisations parapubliques de travail social.

Par ailleurs, bien que différents, les publics ordinaires des deux quartiers correspondent aux publics « visibles » de l'espace local de la participation : dans le cas de Ciutat Meridiana ils sont « visibles » car devenus particulièrement importants dans la démographie du quartier et travaillés par les entrepreneurs. C'est d'autant plus le cas au sein du projet ICI, où les trois groupes ethniques minorisés mobilisés sont les plus

importants du quartier. À Malpassé, les femmes maghrébines des classes populaires stabilisées sont « visibles » car elles sont investies dans le centre social qui est la principale organisation locale de la participation. La mobilisation sélective du public ordinaire, au-delà du rôle des entrepreneurs, rend ainsi compte du cadrage de l'action par les institutions et politiques publiques dans les choix de financements de structures et d'action qui favorisent indirectement la mobilisation de certains publics.

2/ LA DISTRIBUTION DE ROLES COMME ENCADREMENT DU PUBLIC ORDINAIRE

Le public ordinaire fait l'objet d'un encadrement spécifique au sein des espaces locaux de participation. Les entrepreneurs de participation jouent un rôle central dans l'organisation des modalités pratiques de participation des habitants. Ils encadrent fortement le public ordinaire en lui distribuant des rôles spécifiques. S. Tissot, dans son enquête sur la bourgeoisie progressiste à Boston, montre comment des « entrepreneurs de diversité » encadrent la mise en pratique de ce mot d'ordre. D'une part, ils définissent et valorisent certaines pratiques notamment « *une gestion régulée des conflits, des formes de négociation avec les pouvoirs publics et un ethos de la discussion pacifié* »¹. D'autre part, ils encadrent les rôles dévolus à certains groupes sociaux qu'il s'agit de transformer en « bons voisins ». Les gays font, par exemple, l'objet d'une attention particulière². Dans notre cas, les entrepreneurs de participation opèrent un travail d'encadrement du public ordinaire qui pèse sur les modalités de leur engagement au sein de l'espace local de participation.

Trois éléments permettent d'attester de l'encadrement du public ordinaire par les entrepreneurs. D'abord, les répertoires d'action de l'association de voisins comme de la table de quartier sont façonnés par les entrepreneurs de participation qui disposent de ressources importantes. Ils organisent les modalités pratiques de la participation du public ordinaire sans que celui-ci prenne part aux décisions organisationnelles (2.1). De plus, au sein des associations et dispositifs étudiés, les entrepreneurs distribuent des rôles spécifiques au public ordinaire (2.2). L'engagement plus militant des entrepreneurs de l'association de voisins et de la table de quartier conduit à une sollicitation du public ordinaire comme base militante facilement mobilisable visant à légitimer les revendications. Pour le projet ICI, les entrepreneurs cherchent davantage à façonner des représentants des « communautés culturelles » en mobilisant certains habitants des groupes ethniques minorisés qui s'approprient différemment ce rôle. Enfin, l'engagement du public ordinaire dans les dispositifs participatifs – principalement ceux relevant de la proximité – révèle les effets de l'encadrement des entrepreneurs dans la légitimation de ce public au sein de l'espace local de participation (2.3).

¹ Sylvie TISSOT, *De bons voisins*, op. cit., p.150.

² *Ibid.*, p.153.

2.1 Des répertoires d'action façonnés par les entrepreneurs

Les entrepreneurs de participation mobilisent des répertoires d'action¹ qui s'inscrivent dans la continuité de leur trajectoire militante. Les orientations qu'ils donnent aux pratiques participatives développées ne font pas l'objet de discussions et de choix collectifs avec le public ordinaire mobilisé, mais résultent plutôt de leurs seules décisions. À propos de la cause des sans-papiers, J. Siméant distingue les « entrepreneurs de mobilisations » et les sans-papiers « ordinaires » mobilisés. Elle montre que les différents répertoires d'action, notamment la grève de la faim, sont construits par ces entrepreneurs qui mobilisent différentes ressources². À Ciutat Meridiana comme à Malpassé, les entrepreneurs de participation réinvestissent des répertoires d'action qu'ils ont déjà mobilisés auparavant. En particulier, les militants de l'association de voisins et l'animatrice de la table de quartier réemploient des pratiques de mobilisation qui leur sont familières. La forte inscription institutionnelle du projet ICI n'a pas permis d'observer des mécanismes similaires.

2.1.1 Le réinvestissement des répertoires d'action des luttes urbaines au sein de l'association de voisins

Les militants de l'association de voisins ont été accompagnés par une association spécialiste de la cause des expulsions (l'association « 500x20 »). Celle-ci a joué un rôle dans l'organisation des militants autour de la question des expulsions en leur transmettant notamment des répertoires d'action spécifiques à cette lutte. Les modes d'action que les militants de l'association de voisins déploient sont à la fois liés au renouvellement de leur objet de mobilisation et à leur inscription dans des trajectoires militantes antérieures. Ils mobilisent des répertoires issus des luttes urbaines et le militantisme de quartier qu'ils connaissent tels que des actions directes dans l'espace public ou des revendications portées auprès des élus locaux. Ces modalités de renouvellement s'intègrent plus largement dans un moment de reconfiguration des mouvements sociaux et de leurs pratiques en Espagne. Les temporalités de l'enquête ne m'ont pas permis d'observer directement les transformations des répertoires d'action dans le temps long. Pour autant, la comparaison entre les témoignages et documents relatant les luttes urbaines³ des années

¹ Charles TILLY, « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne. », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1984, pp. 89-108.

² Johanna SIMEANT, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p.306.

³ À ce propos, les travaux monographiques portant sur les associations de voisins des années 1970 ont été des sources de seconde main particulièrement pertinentes. Manuel CASTELLS, « Selected Case Studies », in *The City and the Grassroots: A Cross-Cultural Theory of Urban Social*

1970 et les répertoires que j'ai observés directement lors de l'enquête m'a permis d'objectiver ces évolutions. Ainsi, l'étude des répertoires d'action des militants de l'association permet de questionner les transformations et les permanences des pratiques militantes déployées. Il apparaît que la prise en charge de la question des expulsions ne constitue pas une rupture avec les modes d'action antérieurs, mais davantage un réinvestissement de ces sujets et de pratiques associées : les militants réactualisent un modèle d'organisation assembléiste et réinvestissent des actions d'occupation dans le quartier.

2.1.1.1 Les assemblées du jeudi comme renouvellement du modèle assembléiste

Les militants de l'association organisent des réunions hebdomadaires, le jeudi. Ces assemblées ont deux fonctions principales : l'organisation des différentes actions de lutte contre les expulsions et la socialisation aux valeurs militantes de l'association. Le modèle assembléiste est présent historiquement dans les mouvements sociaux en Espagne en tant qu'héritage du mouvement anarchiste et libertaire de la fin du 19^e siècle¹. En 2011, avec le mouvement du 15M, on assiste à un renouveau des pratiques assembléistes comme a pu l'observer H. Nez dans les assemblées madrilènes². La PAH et les autres associations luttant contre les expulsions de logement mobilisent également de telles pratiques notamment des assemblées hebdomadaires. À Ciutat Meridiana, ces assemblées ont lieu tous les jeudis et sont un moment fort de la mobilisation de l'association de voisins.

Les assemblées sont découpées en différents moments : après un retour sur les actions passées (actions contre des expulsions, réunions avec la mairie ou autres événements plus exceptionnels) vient le moment d'organiser la lutte contre les expulsions à venir :

Comme tous les jeudis soir, l'association de voisins de Ciutat Meridiana se réunit dans son local pour l'assemblée hebdomadaire. Dans la salle, une soixantaine de personnes sont présentes, habitants et habitantes du quartier. On retrouve beaucoup de familles venues avec leurs enfants, mais aussi des personnes âgées. La majorité des participants sont des immigrés d'origines diverses. À la table siègent des membres actifs de l'association qui tournent au fil des semaines, ils annoncent l'ordre du jour. Comme chaque fois, la réunion commence par un rappel des expulsions à venir, les personnes concernées

Movements, University of California Press, pp. 242-258; Anna ALABART VILÀ, *Els barris de Barcelona i el moviment associatiu veïnal*, Thèse pour le doctorat de sciences économiques, Barcelone, Universitat de Barcelona, 1981.

¹ Maïté JUAN, *Sociologie des initiatives culturelles citoyennes*, op. cit.

² Héloïse NEZ, « Le mouvement des indignés s'ancre dans les quartiers de Madrid », op. cit.

rappellent le jour et l'heure, leur adresse et Clemente L., l'animateur, demande à tous ceux qui sont disponibles de se mobiliser ce jour-là pour empêcher l'expulsion.

Puis la parole est donnée aux nouvelles personnes venues pour qu'elles se présentent :

Après avoir annoncé les dates et lieux des prochaines expulsions, Dalia V., secrétaire de l'association qui préside l'assemblée, ajoute « *Est-ce qu'il y a de nouvelles personnes dans la salle ce soir ?* ». Une femme d'une trentaine d'années, dominicaine est venue avec ses deux enfants en bas âge. Elle se lève : « *Oui moi* ». Dalia lui demande d'expliquer sa situation. Timide, elle n'ose pas, mais d'autres femmes assises autour d'elle la rassurent et elle déclare : « *Je m'appelle Luisa, je suis dans un appartement en location depuis un an. Il y a quelques semaines j'ai reçu un avis d'expulsion du juge parce que j'occupe illégalement cet appartement. Mais je ne le savais pas. L'homme qui m'a loué l'appartement a disparu de la circulation. Je ne sais pas quoi faire, j'ai deux enfants, je vis seule. Je suis contente de voir que d'autres personnes vivent la même situation que moi. Je me sens moins seule* ». L'assemblée sort de son silence et s'anime avec émotion, des applaudissements se font entendre. Un participant lance un « *Sí, se puede !* ». Le public applaudit fort de nouveau. Lydia calme l'assemblée et propose à Luisa de venir à une permanence de l'association la semaine suivante.

Enfin, certaines semaines les leaders invitent les personnes présentes à se mobiliser dans d'autres espaces participatifs à l'échelle du quartier ou du district :

La réunion se poursuit sur la préparation d'une audience publique organisée par la mairie où les habitants veulent se mobiliser pour faire pression sur les constructions de logements sociaux promis. À ce moment-là, Clemente s'adresse à l'assemblée : « *Il faut que vous veniez, tous, il faut que vous soyez là parce qu'il faut que la mairie voie qu'on est mobilisé, qu'on ne va pas les lâcher. Qui peut être présent lundi prochain ?* »¹

L'organisation routinisée de ces assemblées montre comment ce répertoire d'action est approprié par les militants selon les besoins de leur mobilisation. L'organisation tend également à renforcer l'apprentissage des rôles² entre les militants historiques, qui sont

¹ Extrait du carnet d'enquête, observation d'une réunion hebdomadaire de l'association de voisins, 13/04/2017.

² Delphine DULONG et Frédérique MATONTI, « Comment devenir un(e) professionnel(le) de la politique ? », *Sociétés et Représentations*, 2008, vol. 24, n° 2, pp. 251-267.

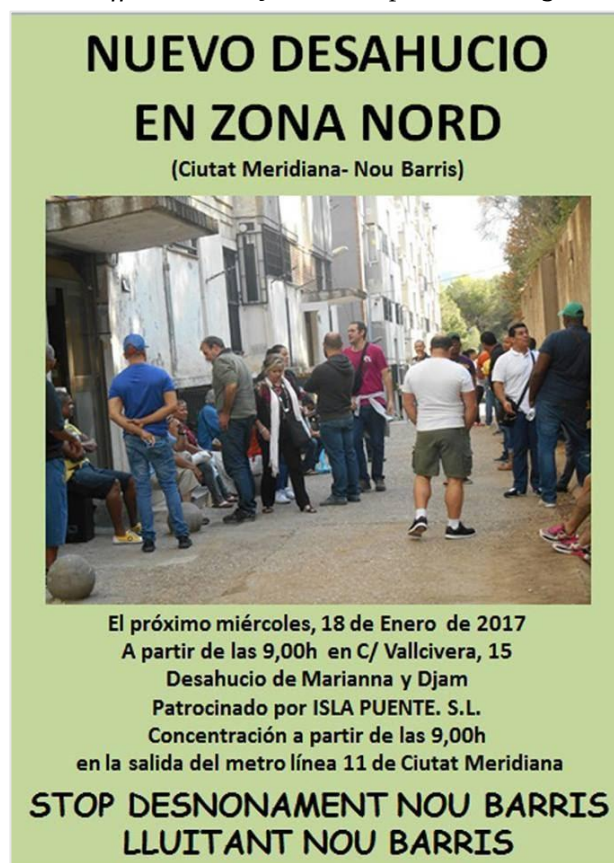
plutôt forces de propositions et décideurs, et les affectés par les expulsions qui apportent les récits de leurs expériences et la cause pour se mobiliser.

2.1.1.2 Les occupations anti-expulsions comme renouvellement de l'action directe

Dans les années 1970, les associations de voisins étaient particulièrement mobilisées contre l'insalubrité des logements et le manque d'équipements publics. Les militants ont eu recours à des manifestations dans l'espace public, comme lors de la mobilisation en 1973 où eu lieu un concours du plus gros rat, sur la place centrale de Ciutat Meridiana. Le répertoire d'occupation de l'espace public est toujours utilisé dans le cadre de la lutte contre les expulsions. Les militants et les personnes concernées par les expulsions organisent des occupations non violentes des bas d'immeubles afin d'empêcher les huissiers et forces de l'ordre de pénétrer dans le bâtiment.

La communication de ces actions est faite oralement en assemblées et via les réseaux sociaux : communication dans les groupes Whatsapp et sur les pages Facebook et le blog de l'association. Le modèle de communication est toujours le même, indiquant le lieu et la date de rendez-vous et donnant des précisions sur la composition familiale des expulsés (notamment le nombre et l'âge des enfants) :

Illustration 2: Affiche annonçant une expulsion de logement à venir



Source : Associación de vecinos de Ciutat Meridiana

Les occupations de bas d'immeubles se déroulent au gré des convocations d'expulsions et mobilisent toujours au moins une dizaine de personnes et jusqu'à une trentaine, comme ce fut le cas un matin d'avril 2017 :

J'arrive à dix heures devant l'immeuble de Lara, dont l'expulsion est prévue pour onze heures et demie et déjà une petite dizaine de membres de l'association sont là. Les membres du bureau bien sûr, mais aussi d'autres participants que je ne connais pas. Lara est devant la porte avec ses deux enfants et échange avec Juan. D'autres personnes nous rejoignent. À 11h, nous voyons arriver l'huissier de justice accompagné de deux policiers. Les militantes se pressent contre la porte et forment une chaîne humaine en scandant « Droit au logement digne » et « Oui c'est possible » slogan de la PAH. L'huissier passe plusieurs coups de téléphone. La manifestation dure pratiquement une heure et la mobilisation ne faiblit pas. Au bout d'une heure, les forces de l'ordre quittent la place. Victoire pour les habitants qui chantent de joie.¹

¹ Extrait du carnet d'enquête, observation d'une mobilisation contre une expulsion à Ciutat Meridiana, 16/04/2017.

Les militants de l'association de voisins réinvestissent des répertoires d'action qu'ils ont déjà mobilisés auparavant. En effet, ces répertoires s'inscrivent dans l'héritage des luttes urbaines des années 1970 réactivé par le mouvement du 15M. La lutte contre les expulsions requiert de nouvelles méthodes d'action permettant de défendre les familles menacées d'expulsion : les actions collectives ont désormais lieu dans les halls d'immeuble ou devant les entrées. De plus, les responsables ciblés sont non seulement les institutions publiques locales, mais aussi les acteurs privés comme les banques. Les entrepreneurs de participation restent les uniques acteurs de la construction et du renouvellement des répertoires d'action car ils disposent de ressources militantes et d'une légitimité à mobiliser le public ordinaire selon les modalités qu'ils décident.

2.1.2 Le rôle de l'animatrice dans l'orientation des mobilisations de la table de quartier

Au sein de la table de quartier, le rôle de Najet M., l'animatrice salariée, est prépondérant tant dans la structuration des répertoires d'actions que dans la sélection des objets de mobilisation. À la différence de l'association de voisins, la table de quartier est un dispositif participatif très jeune qui se caractérise par une absence préalable de répertoires d'action ou d'objets de mobilisation, ceux-ci devant être définis par les participants au dispositif. Dans ce cadre-là, le rôle de Najet M. est central dans les orientations données à la table de quartier.

2.1.2.1 L'importation de la mobilisation contre la rénovation urbaine

À Malpassé, c'est le parcours militant de Najet M. qui structure les revendications. Najet a fait son entrée dans l'espace militant à partir d'une mobilisation contre le projet de rénovation urbaine de la cité des Flamants, située à proximité de Malpassé. Au sein de la table de quartier, elle réutilise des répertoires d'action appris lors de cette mobilisation collective. Dans la cité des Flamants, Najet a fondé avec d'autres habitantes une association de locataires qui est devenue un symbole de la lutte des habitants face à la rénovation urbaine¹. Accompagnée par l'association Arènes, qui rassemble des professionnels de la participation, l'association de locataires a obtenu plusieurs victoires significatives concernant le relogement des familles, mais aussi le projet de rénovation (notamment la création d'une place publique au milieu des bâtiments). En parallèle de son activité salariée au centre social, elle est également membre d'une association nationale défendant les habitants des quartiers populaires créée suite au rapport Bacqué-

¹ ASSOCIATION ARENES, *Les Flamants: mémoires d'hier à aujourd'hui*, op. cit.

Mechmache. Ses expériences militantes sont à la base de son travail au sein de la table de quartier :

Najet M. : « J'ai pas de méthode particulière, je pense que ça va être au feeling et chaque personne comment elle se sent avec les institutions. Il ne faut pas que les personnes soient mal à l'aise. C'est comme ce que j'ai fait sur la rénovation urbaine dans mon ancien quartier : les gens venaient aux réunions et c'était celle qui criait le plus fort qui obtenait ce qu'elle voulait du bailleur, par exemple qu'il répare son robinet. Et moi je leur ai dit qu'il ne fallait pas faire comme cela, que le but c'était qu'on règle aussi les problèmes de ceux qui ne se plaignent pas. On avait fait une réunion avec le bailleur, il devait y avoir environ soixante personnes, et on avait tout préparé, une personne posait les questions et les autres étaient assis. Tout s'est très bien passé et à la fin le bailleur nous a remerciés de la réunion et personne n'a été frustré parce que les revendications on les a rendues collectives. D'un problème individuel, on l'a rendu collectif. Moi j'aimerais bien qu'on fasse cela à la table de quartier. »¹

Najet M. mobilise un répertoire d'action militant issu de ses activités associatives telle que l'organisation de marche urbaine. La table de quartier a organisé une marche urbaine en mars 2015 pour dénoncer la dangerosité de l'espace public. Huit femmes de la table de quartier, trois salariés du centre social et trois jeunes habitants du quartier, investis dans le secteur « Jeunes » du centre social, ont participé à cette action avec des représentants des institutions (Préfète à l'égalité des chances, technicien rénovation urbaine). Je n'étais pas présente lors de cette marche urbaine, mais elle a été très médiatisée et j'ai pu discuter avec Najet M. et Imane B. de cette action par la suite. La marche urbaine a été l'occasion de signaler par de la peinture les espaces dangereux du quartier ainsi que les équipements défectueux (lampadaires, arrêts de bus, etc.). Les participants se sont mis en scène pour dénoncer la non-implication des pouvoirs publics en se déguisant en employés municipaux.

Par ailleurs, la proximité de Najet M. avec les équipes de la politique de la ville lui permet aussi d'orienter le développement de projets participatifs dans son environnement proche, comme je l'ai montré dans le chapitre 3.

2.1.2.2 Le choix des objets de mobilisation

Au sein de la table de quartier, les thématiques de travail sont choisies de manière relativement unilatérale par Najet M. Ses centres d'intérêt militants se retrouvent dans les

¹ Entretien avec Najet M., animatrice de la table de quartier, 12/01/2015.

orientations de la table de quartier. On l'a dit, l'expérience militante de Najet M. a été façonnée par sa mobilisation contre un projet de rénovation urbaine. Les thématiques liées au logement et à l'environnement résidentiel au sens large deviennent donc rapidement centrales au sein de la table de quartier. Pourtant cette évolution est loin d'aller de soi puisque d'autres thèmes auraient pu faire l'objet d'une mobilisation. La mobilisation du collectif du 1^{er} juin, qui préexiste localement à la table de quartier, a donné lieu à des ateliers organisés par les travailleurs sociaux à destination de femmes fréquentant déjà la structure. L'éducation avait été un enjeu soulevé par ses mères et présent dans les propositions faites par le collectif. Pour Didier F., le directeur du centre social, la focalisation sur des thèmes liés à l'espace résidentiel s'est faite au détriment d'autres thématiques :

Didier F. : « J'en parlais moi avec Imane, alors dans un premier temps y'a eu beaucoup de choses sur l'éducation. Nous on souhaitait faire des liens avec les écoles et tout et puis ça s'est estompé ce volet-là et je pense que c'est dommage. Pas facile d'impliquer les gens parce que les résultats sont souvent à très long terme, ils ne sont pas très concrets et c'est difficile de trouver un équilibre entre les deux. Donc ça s'est beaucoup centré autour des questions de logement et de cadre de vie qui sont plus visibles. C'est différent pour percevoir l'amélioration des moyens qu'il pourrait y avoir dans les écoles ou la relation entre enseignants et parents, ce sur quoi on imaginait pouvoir travailler davantage. Donc le gros du boulot c'est beaucoup avec le logeur, ou en lien avec la rénovation urbaine, voilà. »¹

Les objets de mobilisation de la table de quartier s'avèrent ainsi liés aux expériences militantes de Najet M. Concrètement, à partir de janvier 2015, les animatrices de la table de quartier organisent deux commissions qui se réuniront au départ tous les mois puis de manière très irrégulière. La première porta sur les questions de logement et la seconde sur le « cadre de vie ». Ces choix ne résultent pas de décisions collectives, puisqu'elles n'ont pas fait l'objet d'un vote ou d'échanges particuliers lors de réunions plénières. Elles ont été proposées par les animatrices sans faire l'objet de formes de contestation par les participants.

Les entrepreneurs de participation, à Barcelone comme à Marseille, réinvestissent leurs expériences militantes au contact de nouvelles causes à défendre (pour l'association de voisins) ou d'un nouveau dispositif (la table de quartier). Leur position de leader ou d'animatrice les conduit ainsi à orienter les répertoires d'actions et organiser les

¹ Entretien avec Didier F., directeur du centre social, 09/03/2017.

mobilisations. Leur rôle central dans les organisations étudiées se retrouve également dans les modes de prise de décision, notamment à Marseille où les choix des thématiques de travail ne sont pas véritablement l'objet d'une prise de décision collective. Les entrepreneurs renforcent ainsi leur rôle, voire deviennent indispensables à l'existence du dispositif, puisqu'ils maîtrisent les modalités d'organisation et d'action possibles. De plus, par leur statut, ils distribuent des rôles au public ordinaire mobilisé.

2.2 Des rôles distribués au public ordinaire

Les pratiques participatives sont décidées en amont par les entrepreneurs des organisations étudiées. Le public ordinaire est également encadré par ces intermédiaires de participation. Si le public ordinaire mobilisé ne participe pas aux processus de décision, quel est son rôle ? Ou plutôt quels rôles les intermédiaires lui donnent-ils ?

Plusieurs travaux se sont déjà intéressés aux processus de distribution des rôles à différents groupes sociaux, et ce dans différents contextes. S. Tissot, dans son enquête sur l'acceptation de l'homosexualité dans les quartiers de la bourgeoisie progressiste à Paris et New York, montre comment les populations gays et lesbiennes sont acceptées par les classes supérieures hétérosexuelles sous certaines conditions notamment celle d'être marié et de fonder une famille¹. La distribution de rôles à certains groupes sociaux va de pair avec l'encadrement de ces rôles par les groupes sociaux dominants. De plus, la distribution de rôles à certains groupes peut conduire à leur marginalisation. Dans un tout autre contexte, R. Lefebvre et F. Sawicki ont expliqué comment les transformations du Parti Socialiste ont contribué à la marginalisation et à l'éviction des militants des classes populaires². Ils analysent en particulier comment les transformations des modes de militantisme vers une intellectualisation et un fonctionnement davantage procédural tendent à marginaliser les militants des classes populaires.

Dans les cas étudiés, le rôle principal assigné au public ordinaire est de constituer une base militante, un groupe nombreux facilement mobilisable pour les militants de l'association de voisins comme au sein de la table de quartier. Les entrepreneurs du projet ICI cherchent davantage à faire émerger des représentants des différentes « communautés culturelles ».

¹ Sylvie TISSOT, *Gayfriendly: acceptation et contrôle de l'homosexualité à Paris et à New York*, Paris, Raisons d'agir, 2018.

² Rémi LEFEBVRE et Frédéric SAWICKI, « Le peuple vu par les socialistes », in Frédérique MATONTI (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, pp. 69-96.

2.2.1 Façonner et circonscrire une base militante

Dans deux cas d'étude, la table de quartier et l'association de voisins, le principal rôle que les entrepreneurs confient au public ordinaire mobilisé est celui de base militante. Dans ces organisations, les acteurs issus du public ordinaire empruntent rarement une trajectoire qui les mène à des fonctions de leadership. Comment expliquer la relative fermeture des cercles de décision au public ordinaire ? Une première explication semble résider dans la manière dont les entrepreneurs assignent au public ordinaire le rôle de base militante.

2.2.1.1 *Le public ordinaire comme base militante au sein de l'association de voisins*

Au sein de l'association de voisins, la place des affectés par les expulsions est encadrée par les militants historiques qui restent les leaders du mouvement. Les travaux de J. Siméant ont mis en avant les différentes formes d'engagement selon les positions sociales occupées par les acteurs. Dans son enquête sur la cause des sans-papiers¹, elle montre comment se distinguent les acteurs sans-papiers et leurs alliés (acteurs associatifs ou autres). Dans notre cas, on assiste à une déconnexion entre les leaders et la base de la mobilisation. Le rôle que les militants de l'association attribuent au public qu'ils mobilisent est celui de la base militante numéraire permettant d'asseoir leur légitimité à représenter les habitants du quartier, notamment dans les instances institutionnelles de participation. Les leaders de l'association cherchent à façonner l'engagement des habitants touchés par des expulsions en les invitant à se mobiliser dans des instances participatives au-delà de la lutte contre les expulsions. Afin de montrer leur potentiel mobilisateur, les leaders de l'association mobilisent tous les participants lorsque des réunions publiques municipales sont organisées. L'appel au nombre² constitue ainsi un des objectifs affichés des leaders de l'association. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à employer des méthodes très directes pour socialiser le public de l'association à leurs répertoires d'action :

J'arrive en retard à l'assemblée, qui a déjà commencé depuis une trentaine de minutes. Il y a environ cinquante personnes, une partie n'était pas là la dernière fois. À la table il y a toujours les militants historiques de l'association. Dans l'assemblée, je remarque qu'il y a surtout des groupes ethniques minorisés (d'origines très diverses) et beaucoup de femmes. Cependant se sont surtout les militants espagnols de l'association qui prennent la parole. Les débats portent

¹ Johanna SIMEANT, *La cause des sans-papiers*, op. cit.

² Erik NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996.

d'abord sur l'audience publique qui a eu lieu le lundi précédent. Clemente L. explique aux participants que quand ils viennent à ce type de réunion, ils doivent prendre la parole sinon cela ne sert à rien. Il y a une forme de relation très descendante des vieux militants qui expliquent aux autres comment se comporter. Une grande partie de l'assemblée n'est pas attentive, certains cherchent à s'en aller au milieu de la réunion. Pour cela ils doivent négocier avec Pedro T., un militant espagnol de l'association qui garde la porte de sortie. D'une carrure imposante, il ne laisse sortir que les personnes après qu'elles aient justifié la raison de leur départ. Ce sont surtout des femmes seules avec des jeunes enfants qui partent avant la fin.¹

Les militants de l'association utilisent ainsi des techniques d'encadrement du public ordinaire qui visibilisent les relations de domination entre militants de l'association et public ordinaire tout en les renforçant. L'objectif affiché par les militants est de socialiser le public ordinaire à l'action collective et à la participation ainsi que d'organiser un groupe nombreux d'habitants pour légitimer la position de l'association au sein de l'espace local de participation.

2.2.1.2 L'encadrement du public ordinaire par l'invitation au sein de la table de quartier

Dans le cas de la table de quartier, les femmes sont mobilisées par les animatrices au sein du centre social. De la même manière que pour l'association de voisins, les animatrices encadrent fortement les femmes mobilisées et on assiste également à une fermeture du noyau d'animatrices et à une déconnexion avec les participantes.

Le cas de Faïza A. illustre le caractère descendant des modalités d'organisation de la table de quartier. Faïza fait partie des participantes régulières à la table de quartier, elle est mère de deux enfants, ne travaille pas. Elle est très investie dans le suivi de la scolarité de ses enfants et à ce titre a été membre de l'association des parents d'élèves dans différents établissements où ils ont été scolarisés. Lors d'un entretien réalisé avec elle, à un moment donné où la table de quartier était très peu active, elle me confiait ne pas avoir reçu d'invitation à des réunions depuis quelque temps :

Faïza A. : « Non, je crois que ça ne vient pas de moi, je crois que ça vient d'eux. Parce que des fois, je reçois des invitations à droite, à gauche que je ne reçois

¹ Extrait d'un carnet d'enquête, observation d'une réunion hebdomadaire de l'association de voisins, 11/05/2017.

pas de la part du centre social. Je me suis, parce que je parle trop, peut-être mes opinions ça plait pas.

Enquêtrice : Ah d'accord, vous avez l'impression...

F.A : Parce qu'avant je participais à la table de quartier, maintenant, pourtant ils ont mes coordonnées, ils ne m'invitent plus, je reçois plus d'invitations. Cette invitation pour la réunion sur la place et ben c'est pas par le centre social que j'ai eu. »¹

Le discours de Faïza A. illustre, en creux, la déconnexion entre les animatrices de la table de quartier et le public qu'elles mobilisent. Contrairement aux objectifs de « développement du pouvoir d'agir » valorisé par le dispositif, les participantes sont peu enjointes à prendre des initiatives quant à l'organisation d'événements et sont davantage dans l'attente d'invitations de la part des organisatrices.

Le fort encadrement qui pèse sur elles a également eu des conséquences sur mon accès au terrain.

Le jeudi 28 juin 2016 a lieu une réunion au centre social avec la table de quartier et l'association Arènes à propos de l'histoire du quartier à laquelle j'ai été invitée à participer. Les animatrices de la table de quartier ne sont pas là, mais plusieurs femmes qui participent régulièrement à la table de quartier sont présentes. À l'issue de la réunion, j'échange un peu avec elles, puis leur demande si elles accepteraient de faire un entretien avec moi. Elles hésitent, paraissent gênées et finalement évacuent la question en me disant de voir avec Najet qui a leur numéro. La fin de notre échange est plutôt froide.²

Le mercredi 16 mars 2017, j'ai été invitée par une travailleuse du centre à un temps d'échange avec des femmes qui participent au secteur « familles » pour présenter mon travail et échanger sur certaines thématiques qui y sont liées. Les femmes mobilisées au sein du secteur « familles » sont, pour partie, également celles qu'on retrouve dans la table de quartier. À 14h, un groupe de femmes arrivent. Elles sont une petite dizaine, j'en ai déjà vu la majorité, qui me reconnaît. Cependant, je remarque que les femmes que j'ai identifiées comme étant le noyau dur de la table de quartier sont absentes. Je ne suis pas la seule à le remarquer, puisque d'autres participantes remarquent qu'il y a beaucoup

¹ Entretien avec Faïza A., membre de la table de quartier, 06/12/2016.

² Extrait du carnet d'enquête, entretien informel à la suite de la réunion de l'association Arènes sur la mémoire du quartier, 28/06/2016.

d'absentes. Alors que nous nous installons, la remarque d'une participante, Fatia T., m'interpelle : « *J'ai eu Najet au téléphone tout à l'heure, elle m'a dit qu'elle allait organiser une réunion bientôt aussi. Elle m'a dit que là c'était pas une réunion de la table de quartier, c'est pour ça qu'elle nous a dit que si on avait autre chose à faire, c'était pas grave* ».¹

Ces deux événements s'inscrivent plus globalement dans la méfiance qui s'est progressivement installée du côté des animatrices à l'égard de mon travail. Au-delà, ils témoignent également de la faible marge de manœuvre qu'ont les femmes mobilisées au sein de la table de quartier et la place prépondérante occupée par les animatrices à commencer par Najet M. Les rôles attribués aux participantes de la table de quartier apparaissent donc en contradiction avec les objectifs de « développement du pouvoir d'agir » fixés par le dispositif.

Dans les deux cas, on voit que l'attribution d'un rôle spécifique au public mobilisé conduit à la fermeture du cercle des entrepreneurs de participation. Les acteurs mobilisés au sein des deux organisations sont, en effet, éloignés des cercles de décision, sans que cela fasse l'objet de contestation de leur part. Dans le cas du projet ICI, l'encadrement du public ordinaire ne passe pas par la constitution d'une base militante mais par celle de représentants des « communautés culturelles ».

2.2.2 Façonner des représentants des « communautés culturelles »

Au sein du projet ICI, les entrepreneurs mobilisent un public de groupes ethniques minorisés catégorisés en « communautés culturelles ». Contrairement aux organisations précédemment étudiées, ils ne cherchent pas à mobiliser directement une base militante, mais plutôt à sélectionner des individus représentants de leur communauté. J. Talpin, critiquant l'approche de la représentation politique de P. Bourdieu comme perte de pouvoir unilatérale de la part des représentés², montre comment, dans les organisations de *community organizing* à Los Angeles, les représentants des classes populaires et groupes ethniques minorisés doivent se conformer à une série d'épreuve pour accéder à la représentation du groupe³. Celles-ci passent notamment par la capacité à porter la parole du groupe mais aussi à le représenter symboliquement c'est-à-dire être à son image. Au sein du projet ICI, les entrepreneurs de participation, appartenant au groupe

¹ Extrait du carnet d'enquête, observation participante d'une réunion « temps des femmes » au centre social, 16/03/2017.

² Pierre BOURDIEU, « La représentation politique », *op. cit.*

³ Julien TALPIN, « La représentation comme performance », *Revue française de science politique*, 2016, vol. 66, n° 1, pp. 91-115.

ethnique majoritaire, valorisent les individus des groupes ethniques minorisés en tant que représentants de leur « communauté » à qui, ils ouvrent des espaces plus restreints de décision du projet. Les représentants choisis s'approprient leur rôle, non formalisé, en se positionnant comme intermédiaires entre leur communauté et le projet ICI.

2.2.2.1 Le rôle de représentants des « communautés culturelles » au sein du projet ICI

Contrairement à l'association de voisins ou à la table de quartier, le projet ICI n'est pas un dispositif participatif mobilisant un public numéraire important (mis à part lors des événements). Si les entrepreneurs ambitionnent de mobiliser les « communautés culturelles » du quartier, en réalité seuls quelques habitants y participent régulièrement, en tant que représentants de leur « communauté culturelle ». Comme dit précédemment, on retrouve trois principaux groupes ethniques minorisés représentés au sein du projet, chacun par un habitant.

Les entrepreneurs désignent et valorisent ainsi les participants au projet comme des représentants de leur « communauté », qui pourraient assurer une mobilisation plus large de différents groupes ethniques minorisés.

Ernesto R. : « Au sein du projet ICI, on a plusieurs communautés qui participent. On a la communauté équatorienne avec Alejandra qui en est un peu la *leader*. Ils viennent en famille aux sorties qu'on organise, on a de bonnes relations avec eux, il y a eu beaucoup de travail de fait. Il y aussi la communauté marocaine avec la mosquée juste à côté, le président de l'association, Selim, tu le connais ? Tu devrais lui parler. C'est vraiment quelqu'un de très bien de très ouvert, il faut que tu le rencontres. Il a fallu beaucoup de travail pour créer ces bonnes relations avec eux, mais aujourd'hui ils participent avec nous à beaucoup de choses. Il y a aussi Hamza de la communauté pakistanaise, eux sont assez fermés, à un moment donné ils participaient plus, maintenant Hamza a trouvé un emploi et n'est plus très présent. C'est la vie. »¹

Les entrepreneurs ne cherchent pas à élargir le cercle des représentants des « communautés », mais plutôt celui des « communautés culturelles » en mobilisant de nouvelles « cultures ». Le rôle donné par les entrepreneurs au public ordinaire du projet ICI est donc celui de représentant de sa « communauté » à la fois comme porte-parole mais aussi car il est à son image. À la différence du travail mené par J. Talpin, ici ce sont les entrepreneurs de participation, appartenant au groupe ethnique majoritaire et

¹ Entretien avec Ernesto R., fondateur de l'association El Camí, 19/06/2017.

dominants dans l'espace local de participation, qui octroient un rôle de représentants au public ordinaire du projet ICI.

Au-delà de la représentation symbolique, les entrepreneurs de participation sollicitent les participants lors de réunions en cercle restreint visant à la préparation des activités ou événements interculturels en lien avec le projet. C'est le cas de la réunion de préparation de la fête du terrain de jeux de mai 2017 où sont présents les fondateurs de l'association El Camí, les travailleuses sociales du projet ICI et les représentants des trois communautés.

Ce mercredi a lieu la réunion de préparation à la fête du terrain de jeux qui a lieu le samedi 21 mai. La réunion hebdomadaire des trois fondateurs d'El Camí et des travailleuses sociales a été élargie aux « représentants » des communautés du projet. Lorsque j'arrive dans le local, Vera B., une des deux travailleuses sociales est déjà là et m'explique l'objet de la réunion. Elle me précise : « On a invité Hamza, Selim et Alejandra à la réunion pour préparer la fête comme ça eux ils peuvent faire le relais auprès de leur communauté ». Je lui demande si c'est elle qui les a contactés : « *Oui, j'ai contacté Alejandra et Selim, Hamza c'est Ernesto qui lui a envoyé un message car ils s'étaient parlé récemment je crois* ». Les autres participants à la réunion arrivent : d'abord Ernesto, Sandra et Pol d'El Camí ainsi que Maria l'autre travailleuse sociale. Alejandra et Hamza arrivent quelques dizaines de minutes plus tard, et Selim viendra avec une heure de retard. La réunion porte donc sur l'organisation de la fête, elle est guidée par Vera B. et Ernesto R. qui repassent tous les points importants de l'organisation. Ce sont eux qui prennent le plus la parole. Les trois représentants des groupes ethniques minorisés sont très silencieux durant toute la réunion et ne se parlent pas entre eux. Ils prennent la parole seulement lorsque Vera ou Ernesto les questionnent sur les activités qu'ils vont proposer lors de l'événement et n'interviennent pas sur d'autres sujets. À la fin de la réunion, la question de la communication autour de l'événement est abordée par Sandra. Vera B. explique qu'elle a préparé différents affichages et supports à distribuer dans des lieux stratégiques du quartier et auprès des associations partenaires (de l'action communautaire). Elle ajoute à l'attention d'Hamza, Selim et Alejandra : « *De votre côté, si vous pouvez en parler autour de vous, mobiliser votre communauté, ça serait super !* ». La réunion se termine peu après.¹

¹ Extrait d'un carnet d'enquête, observation de la réunion hebdomadaire du projet ICI dédié à la préparation de la fête du terrain de jeux, 10/05/2017.

L'observation de cette réunion montre en pratique le rôle de représentant des groupes ethniques minorisés qui est dédié, par les entrepreneurs et les salariées du projet, au public ordinaire du projet. En effet, les trois « représentants des communautés culturelles » sont invités à prendre part à la réunion uniquement à travers leur rôle de mobilisateur de leur communauté. Le rôle de représentant que les entrepreneurs donnent aux individus investis dans le projet ICI leur permet d'accéder à des espaces plus restreints de construction des événements mais où leur rôle reste limité à leur « communauté » de référence. Pour autant, ces acteurs s'approprient leur rôle de représentants.

2.2.2.2 Les appropriations du rôle de représentant : entre « communautés culturelles » et « communauté » de quartier

Les représentants en question s'approprient différemment leur rôle de représentation communautaire. Hamza A. et Selim B. se considèrent davantage comme des représentants de leur « communauté culturelle », selon des acceptations différentes, que Alejandra C. qui adopte une définition de « communauté » au sens de proximité.

Pour Hamza A., le représentant de la communauté pakistanaise au sein du projet ICI, son rôle a notamment été de faire en sorte que la communauté pakistanaise soit représentée dans les événements interculturels :

Hamza A. : « Ce que j'ai vu ces dernières années c'est que le vivre ensemble s'est beaucoup amélioré parce que les gens collaborent davantage. Les fêtes de quartier organisées par le projet ICI avec d'autres associations sont des moments où beaucoup de monde travaille ensemble. Quand je suis arrivé en 2010, j'ai commencé à m'investir avec eux et il y avait peu de gens de ma communauté. Maintenant il y a beaucoup plus de monde qui participe. Par exemple, j'aime beaucoup les événements "cuisine du monde", avant il n'y en avait pas. Maintenant toutes les nationalités s'investissent : il y a des personnes du Maroc, de Colombie, du Pérou. Il n'y pas de conflits, du moins de conflits importants. Il y a les problèmes comme n'importe où, mais pas plus. »¹

Ainsi Hamza A. valorise le travail mené par les entrepreneurs du projet ICI en s'appropriant la notion de communauté culturelle en y donnant un sens ethnique (il catégorise les groupes en fonction des origines nationales réelles ou supposées). Pour Selim B., président de l'association de la mosquée, l'enjeu de sa présence dans le projet

¹ Entretien avec Hamza A., habitant pakistanais, participant au projet ICI, 28/052017.

ICI réside dans l'ouverture de la communauté musulmane aux autres groupes ethniques minorisés :

Enquêtrice : « Au départ, tu as connu comment le projet ICI ?

Selim B. : En réalité, j'ai vu qu'ils faisaient beaucoup d'activités et qu'ils avaient des contacts avec tous les immigrés. Ils ont des relations avec les immigrés du quartier et font des activités. J'ai rencontré Ernesto après avoir créé l'association, il m'a contacté quand il a appris qu'on montait une association pour la mosquée et il m'a proposé de venir à une fête. Et à partir de là, j'ai commencé à m'investir avec eux.

E. : Pour quelles raisons ?

S. B. : Comme je te disais, ils touchent beaucoup d'immigrés du quartier et pour nous c'est important d'échanger avec d'autres communautés, au-delà de la communauté musulmane même si nous avons beaucoup de gens de plein d'endroits qui viennent à la mosquée et des Espagnols aussi. »¹

Selim B. conçoit son rôle de représentant de « communautés culturelles » vis-à-vis des groupes ethniques minorisés à l'instar de Hamza A. Néanmoins pour lui, son rôle de représentant communautaire se conçoit davantage comme celui d'une « communauté religieuse » à savoir la communauté musulmane.

À l'inverse Alejandra C., minore son rôle de représentante communautaire au sein du projet ICI et le conçoit dans une perspective de proximité :

Alejandra C. : « Bon, moi j'aime m'intégrer, j'ai toujours pensé que le monde n'appartient à personne. Donc si je vais d'un pays à l'autre, peu importe lequel, j'essaie de m'intégrer. Parfois des gens préfèrent rester entre eux, parce qu'ils ne savent pas ou ils ne connaissent pas. Quand par exemple, Ernesto ou Sandra me propose de faire une sortie, j'en parle autour de moi, j'invite les gens et comme ça leur plaît après ils me demandent quand est la prochaine sortie.

Enquêtrice : Tu en parles à des Équatoriens du coup ?

A C. : Oui j'en parle à ma famille, mon mari, mon frère mais aussi à des voisins et même des gens qui ne sont pas du quartier que je connais. Pas uniquement

¹ Entretien avec Selim B., habitant marocain, participant au projet ICI, 15/062017.

des Équatoriens. Je pense pas qu'il faille que ça soit uniquement des Équatoriens, le but de ce genre d'événements c'est de mélanger toutes les communautés.

E. : Quand tu dis communauté, tu veux dire...

A C. : Les gens du quartier, les gens de tous les jours. »¹

Ainsi pour Alejandra C., la communauté ne constitue pas uniquement son groupe ethnique mais plus largement la « communauté » du quartier selon l'acceptation historique de l'action communautaire. Alejandra endosse son rôle de représentante en pratique (elle mobilise ses proches dans les activités du projet ICI) mais en minore l'importance. On voit finalement que le rôle de représentant des « communautés culturelles », façonné par les entrepreneurs de participation pour avoir des relais au sein des groupes ethniques minorisés, fait l'objet d'appropriations différentes, oscillant entre « communautés culturelles » et de quartier. Ce second rôle façonné par les entrepreneurs répond à des objectifs différents, puisque le projet ICI ne cherche pas à mobiliser un large nombre de participants, mais s'inscrit dans une logique similaire de distribution de rôles spécifiques par les entrepreneurs au public ordinaire, comme c'est le cas dans le cas de l'association de voisins et la table de quartier. On retrouve finalement davantage d'investissement dans les dispositifs participatifs institutionnels chez les publics de l'association de voisins et de la table de quartier.

2.3 Un investissement dans les dispositifs participatifs limité à la proximité

La légitimation du public ordinaire par les entrepreneurs de participation conduit le public à s'investir dans les dispositifs participatifs. Cet effet de l'encadrement se révèle différencié en fonction de l'échelle des dispositifs. En effet, l'enquête montre que les publics mobilisés s'investissent davantage dans les dispositifs de démocratie de proximité que dans les processus participatifs au-delà de l'échelle du quartier. La distinction entre ces différents dispositifs participatifs pourrait inviter à voir la participation sous un angle

¹¹ Entretien avec Alejandra C., habitante équatorienne, participante au projet ICI, 24/05/2017.

procédural¹. Il me semble pourtant que c'est davantage le rôle central des entrepreneurs et leur encadrement des publics, ainsi que les catégorisations institutionnelles des publics attendus dans les différents dispositifs, qui conduisent à cet engagement différencié.

Je voudrais revenir dans un premier temps sur les modalités d'engagement des publics dans les dispositifs de proximité puis sur la fermeture des processus participatifs à d'autres échelles.

2.3.1 L'engagement dans les dispositifs de démocratie de proximité comme effet de l'encadrement

Les travaux sur la participation distinguent spécifiquement les dispositifs de démocratie de proximité au sein de la diversité des dispositifs participatifs institutionnels existants. En France, les politiques de participation ont particulièrement développé des dispositifs à l'échelle du quartier où les participants influencent peu la décision publique². Le public ordinaire mobilisé sert surtout de base militante pour légitimer les actions menées au sein des dispositifs, mais ne prend pas part à la dimension organisationnelle. Cela ne signifie pourtant pas que le public mobilisé dans ces organisations serait passif ou apathique puisque d'autres travaux ont montré les possibilités de politisation³ et les incidences biographiques de l'engagement dans les dispositifs participatifs chez les classes populaires urbaines⁴. Dans les cas étudiés ici, il me semble que l'engagement des publics ordinaires dans les dispositifs de proximité reste l'effet premier, à court terme, de leur mobilisation dans les organisations de participation étudiées. La temporalité de mon enquête, et son objet, ne me permet pas d'étudier des processus de politisation individuelle à moyen ou long terme.

¹ Plusieurs typologies des dispositifs participatifs invitent à les classer selon le type de procédure et d'organisation choisi. Voir Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, Découverte, 2005. Par ailleurs, Alice Mazeaud montre comment la focalisation des analyses sur la dimension procédurale des dispositifs participatifs conduit à la dépolitisation de la participation. Voir Alice MAZEAUD, « L'instrumentation participative de l'action publique : logiques et effets. Une approche comparée des dispositifs participatifs conduits par la région Poitou-Charentes », *Participations*, 2012, vol. 2, n° 1, pp. 53-77.

² Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER, « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique? », in Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 9-46.

³ Camille HAMIDI, *La société civile dans les cités: engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Economica, 2010.

⁴ Marion CARREL, *Faire participer les habitants?*, op. cit.

2.3.1.1 L'investissement des conseils de quartier par le public de l'association de voisins

L'encadrement des militants de l'association de voisins sur le public valorise fortement leur entrée dans les dispositifs participatifs de proximité, à commencer par les conseils de quartier organisés chaque trimestre. L'observation de ces conseils de quartier révèle les effets de l'encadrement des militants de l'association.

Dans la pratique, les étrangers qui participent à l'association de voisins sont moins enclins à participer à des réunions publiques officielles qu'à aider à empêcher les expulsions. Lors des conseils de quartier ou des audiences publiques, on observe un nombre moindre de minoritaires que lors des expulsions. Les réunions publiques sont l'occasion pour l'association de mettre en visibilité son opposition à la politique menée.

Le conseil de quartier a lieu un mercredi à 19h dans le théâtre du centre civique du quartier. En bas de la scène, l'élue locale Carolina Recio est présente avec deux techniciens municipaux. Le public s'installe petit à petit dans la salle. On compte à 19h15 une quarantaine de personnes, vingt autres personnes arriveront plus tard dans la réunion. Les membres de l'association de voisins sont venus en nombre, je compte 21 personnes. Il y a les militants leaders de l'association ainsi que des personnes que j'ai déjà vues aux assemblées du jeudi qui ont des problèmes de logement. La majorité des membres de l'association arborent des t-shirts verts au logo de l'association, même si certains « affectés par les expulsions » n'en portent pas. Le reste de l'assemblée est composé de personnes âgées et qui me paraissent espagnoles. Les débats commencent : Juan B. prend rapidement le micro et la parole pour dénoncer le manque d'intérêt des élus pour la situation du quartier. Les autres membres de l'association – notamment les minorisés font du bruit pour soutenir son intervention. Une autre femme, a priori équatorienne, arborant le tee-shirt vert de l'association témoigne des difficultés rencontrées pour nourrir ses enfants. Le reste de l'association l'applaudit. Les autres personnes présentes à la réunion qui ne sont pas de l'association de voisins restent silencieuses.¹

Le public ordinaire de l'association participe donc aux dispositifs institutionnels de participation, ici le conseil de quartier, par l'entremise des militants de l'association. Si les militants espagnols organisent les prises de parole et maîtrisent davantage le registre de la revendication lors des conseils de quartier, les participants à l'association sont aussi invités à témoigner de leur situation personnelle auprès des élus et techniciens

¹ Extrait du carnet d'enquête, observation du conseil de quartier de Ciutat Meridiana, 16/06/2016.

municipaux, une modalité d'intervention classique de ces acteurs dans les dispositifs participatifs¹.

2.3.1.2 Les processus participatifs qui ont lieu au centre social

À Malpassé, les femmes mobilisées au sein de la table de quartier s'investissent dans des processus participatifs locaux, principalement en lien avec le programme de rénovation urbaine dont une partie du quartier fait l'objet. Ces réunions ont lieu au centre social, ce qui facilite également leur engagement. En effet, à la suite de la marche urbaine visant à dénoncer les dysfonctionnements dans l'espace public du quartier, les femmes membres de la table de quartier ont été invitées, avec Najet M., à participer à une réunion institutionnelle :

La réunion « gestion urbaine de proximité » (GUP) est une réunion technique organisée dans le cadre de la politique de la ville, à laquelle sont présents les services de la politique de la ville, les services techniques de la mairie, le bailleur et les associations locales. À cette occasion, Pauline T., la technicienne chargée du quartier, a tenu à inviter les membres de la table de quartier : trois femmes du noyau dur de la table de quartier et Najet l'animatrice sont présentes. La réunion débute par un tour de table de présentation. Najet commence par présenter ce qu'est une table de quartier en expliquant que son rôle est de « *faire entendre la voix des habitants* ». Pauline T. souligne l'importance du rôle de la table de quartier dans le cadre de la GUP : selon elle, le but est de croiser les regards entre « *habitants, associations, professionnels* ». Elle propose de partir de ce qui est remonté au sein de la table de quartier en février 2015 lors de la marche urbaine qu'elle considère comme une « *interpellation* ». Pauline T. revient sur les trois rencontres qui ont déjà eu lieu entre les membres de la table de quartier et les représentants de la politique de la ville. Elle donne la parole aux membres de la table de quartier : Najet présente la marche urbaine et ses enjeux avec cette formule : « *dans nos quartiers, on met du temps à réparer* ». Une des femmes, Naïma C., prend la parole pour demander aux autres participantes ce qu'ils comptent faire pour améliorer les espaces publics dans le quartier. Najet renchérit en disant : « *Elles ont travaillé bénévolement pour produire ce diagnostic, elles sont là sur leur temps personnel, on est pas payé* ».

¹ Loïc BLONDIAUX et Sandrine LEVEQUE, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris », in Catherine NEVEU (dir.), *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 67-82.

*pour être des habitants, maintenant on attend que les choses changent avec vous ».*¹

La participation du public de la table de quartier à des réunions de travail de la politique de la ville constitue un des principaux effets visibles de leur engagement dans le dispositif. Pour autant, le fort encadrement de Najet M. qui pèse sur les femmes les conduit à prendre peu la parole lors de cette réunion. À l'inverse, Najet s'est particulièrement positionnée en tant que représentante puisqu'elle fût la seule personne de la table de quartier à prendre la parole – à une exception près. Cette position lui permet d'accéder à une certaine reconnaissance auprès des institutions en se conformant aux « attendus » institutionnels et à des relations privilégiées avec les acteurs institutionnels qui la considèrent comme une « *porte-parole des habitants* » et un « *relai précieux* »².

2.3.2 La fermeture des dispositifs participatifs au public ordinaire

Si les publics ordinaires des organisations étudiées s'investissent dans les dispositifs de démocratie de proximité, d'autres dispositifs participatifs institutionnels se révèlent davantage fermés. La littérature sur la participation a déjà identifié les mécanismes d'exclusion des classes populaires inhérents aux dispositifs institutionnels. Dans mon cas, il s'agit ici de dispositifs récents qui proposent de renouveler les modalités pour pallier les limites de participation des classes populaires identifiées. Je voudrais ici montrer que la fermeture de ces dispositifs s'explique par les modes de catégorisation institutionnels des publics ordinaires.

2.3.2.1 Les conseils citoyens à Marseille

Les conseils citoyens sont des dispositifs participatifs mis en place par la loi Lamy (2014) selon un document de cadrage assez souple. À Marseille, ces conseils ont été mis en place à l'échelle des arrondissements. Malgré mes demandes, je n'ai pas pu assister aux réunions du conseil citoyen du 13^e arrondissement qui sont des réunions fermées au public. Face aux difficultés de mise en place, les techniciennes de souhaitaient pas ouvrir le dispositif à une observatrice extérieure. J'ai, en revanche, pu m'entretenir avec les techniciens chargés de leur mise en œuvre et consulté les documents officiels répertoriant notamment les associations y siégeant. J'ai ainsi remarqué que le public de la table de

¹ Extrait du carnet d'enquête, observation d'une réunion « gestion urbaine de proximité » au centre social de Malpassé, 13/10/2016.

² Entretien avec Agathe C., chef de projet politique de la ville, 01/02/2017.

quartier ne faisait pas l'objet d'un intérêt particulier de la part des techniciennes de la politique de la ville chargées de l'organisation de ce dispositif :

Enquêtrice : « Et du coup pour l'instant la table de quartier elle n'intervient pas du tout au conseil citoyen ?

Agathe C. : Pour le moment non, alors moi je disais à Najet *“mais pourquoi tu viens pas au conseil citoyen ?”* Je connais un peu son positionnement et je le comprends tout à fait. Par contre ça pourrait être, tu vois le fait qu'elle soit invitée pour présenter la table de quartier, présenter ce qu'ils font sur des possibilités de travaux à faire. Et après ils restent des personnes à coopter dans le cortège *“Habitants”*. Donc par exemple Najet ou toute autre personne pourrait proposer sa candidature. Mais pour l'instant la table de quartier n'est pas encore intervenue dans le 13/14. Elle n'en a pas encore eu l'occasion. »¹

Agathe C., chargée de l'organisation du conseil citoyen dans l'arrondissement du quartier Malpassé n'envisage la participation de la table de quartier qu'à travers son animatrice. Cette conception est également véhiculée par le chargé de mission « Participation » de l'ensemble du service politique de la ville. Christophe V. n'est pas responsable du quartier de Malpassé, mais des quartiers prioritaires du centre-ville. Référent sur la thématique de « la participation des habitants », il a piloté la mise en place des conseils citoyens à Marseille et c'est à ce titre que j'ai été amenée à le rencontrer.

Christophe V. : « Comme j'ai dit au début, et je me suis fait engueuler, c'est pas la femme comorienne lambda qui sera dans les conseils citoyens. Alors ça a fait hurler tout le monde, mais j'ai complètement raison et je maintiens à le dire parce que si on va voir les gens au plus près, il faut être au plus près d'eux. Et faire parler quelqu'un qui connaît pas de l'ensemble des problématiques d'un arrondissement c'est autre chose que de faire parler de sa cité ou de son lieu de travail. Donc inévitablement c'est qu'un type de gens qui sont dans ces conseils citoyens. C'est pas la femme comorienne mère de famille qui va venir parler à l'échelle de son secteur, là on va avoir des gens avec un plus gros bagage quoi : des éducateurs, on a un médecin aussi. Forcément c'est pas n'importe qui. »²

Christophe V. met en avant les catégories d'acteurs attendus dans les conseils citoyens face aux contraintes qui pèsent sur les classes populaires dans la participation.

¹ Entretien avec Agathe C., chef de projet Politique de la ville, 01/02/2017.

² Entretien avec Christophe V., chargé de mission « Participation » au GIP Politique de la ville de Marseille, 11/07/ 2016.

L'organisation du dispositif, son échelle et ses objectifs s'avèrent être des contraintes pour le public ordinaire de la participation du quartier de Malpassé, comme d'autres quartiers populaires. Pour lui comme pour Agathe C., les habitants mobilisés ont peu leur place dans ce dispositif participatif. Alors que la spécificité des conseils citoyens était de mobiliser des habitants « ordinaires » par le tirage au sort, les difficultés matérielles de mise en œuvre comme de mobilisation des habitants conduisent à une fermeture du dispositif vers les seuls acteurs intermédiaires de la participation ou ceux détenant davantage de capitaux culturels.

2.3.2.2 L'action communautaire et ses fermetures malgré des tentatives d'entrée

De la même manière à Barcelone, le public ordinaire se retrouve exclu des dispositifs participatifs conçus par l'action communautaire. Dans le cadre de l'important plan d'investissement pour les quartiers populaires (*Pla de barris*), un processus de concertation a eu lieu, en 2017 à Ciutat Meridiana, organisé par la mairie. La première réunion de la concertation était ouverte à tous les habitants et avait fait l'objet d'une campagne de communication par affiches dans le quartier. L'observation de cette réunion rend pourtant compte de la fermeture de ce processus aux publics ordinaires .

À 18h a lieu la deuxième réunion du processus participatif pour définir les orientations du « Pla de barri » de la Zona Nord. À l'entrée les participants s'inscrivent pour participer aux deux ateliers qui vont avoir lieu en parallèle : « Activités économiques » et « Social et éducation ». Beaucoup de membres de l'association de voisins de Ciutat Meridiana sont présents. Après m'être présentée à Berta qui accueille les participants, celle-ci m'indique que les habitants sont plutôt dans le groupe « Activités économiques » tandis que les professionnels sont davantage sur le groupe « Social et éducation ». Je rencontre plus loin, Guillem le chargé de mission, technicien municipal, qui me dit que selon lui les débats seront plus constructifs sur le volet social. « Les membres de l'association de voisins se rendant surtout dans le groupe sur l'économie, cela risque d'être plus théâtral » me dit-il. Je me rends au groupe sur les questions sociales. 40 personnes sont présentes dans la petite salle : je remarque qu'ils ont plutôt entre 35 et 60 ans, qu'il y a plutôt des femmes et que la majorité sont espagnoles. Les échanges se font en catalan (sauf dans mon groupe). Dès la présentation de l'atelier, les trois femmes du public ordinaire de l'association de voisins qui étaient là quittent la salle pour aller rejoindre leurs compagnons en expliquant qu'elles se sont trompées. Dans mon groupe, les autres personnes intriguées par ma présence me demandent directement qui je suis et si j'habite dans le quartier, et m'accueillent avec enthousiasme. Il y a Elio, directeur du centre civique, Vera responsable du programme ICI, Ernesto

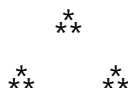
et Sandra de l'association El Camí et la responsable de la bibliothèque. Clairement tout le monde se connaît dans la salle. En effet, ce sont pour la majorité des travailleurs sociaux qui œuvrent sur le quartier.¹

Les seuls habitants présents à la réunion sont les trois femmes de l'association de voisins qui s'en vont dès les premières présentations. Les habitants mobilisés au sein du projet ICI sont, par exemple, absents de ces réunions, alors que les organisateurs du dispositif sont présents. Les échanges de la réunion portent principalement sur des enjeux propres au fonctionnement du travail social et de l'action communautaire avec plusieurs échanges autour de la question du financement des différentes activités menées dans le quartier et à venir. La dimension technique professionnelle de ces réunions rappelle bien les obstacles déjà identifiés à la participation des classes populaires qui ne maîtrisent pas les « codes » de la participation². Si les publics ordinaires participent dans une certaine mesure aux dispositifs participatifs, des processus et de fermeture des instances les plus décisionnelles au profit des militants historiques et surtout des techniciens de l'action communautaire. Par la suite, un groupe moteur du plan de quartier a été constitué regroupant uniquement des représentants des associations du quartier et des directeurs de structures locales.

Ainsi, l'engagement des publics ordinaires dans les dispositifs participatifs se limite aux dispositifs de proximité (conseil de quartier, atelier au sein du centre social) et s'avère être une conséquence de l'encadrement des entrepreneurs de participation. S'ils permettent au public ordinaire d'accéder à des espaces d'échanges avec les acteurs institutionnels, les espaces plus décisionnels leur restent fermés. Le public ordinaire mobilisé par les entrepreneurs accède finalement peu aux instances de gouvernance de l'espace local de participation.

¹ Extrait du carnet d'enquête, observation d'une réunion de concertation du plan de quartier, 04/04/2017.

² Julien TALPIN, « Jouer les bons citoyens », *op. cit.*



Les entrepreneurs de participation jouent un rôle central dans l'organisation pratique de la participation locale ainsi que dans la mobilisation et l'encadrement du public ordinaire. En effet, ce sont eux qui façonnent les répertoires d'action des associations et dispositifs étudiés. Ils réinvestissent les ressources militantes accumulées lors de précédentes expériences pour organiser la mobilisation du public ordinaire. À Ciutat Meridiana comme à Malpassé, les habitants mobilisés par les entrepreneurs ne participent pas à l'organisation pratique ou aux choix des répertoires d'action. Dans le cas spécifique de la table de quartier, alors que les objets de mobilisation sont censés être choisis entre tous les participants, il s'avère que c'est Najet M. qui les oriente vers les questions d'environnement résidentiel.

Si le public ordinaire reste extérieur aux choix stratégiques et organisationnels de l'espace local de participation, il fait pour autant l'objet d'un encadrement, notamment quant au rôle qui lui est dévolu. Les habitants mobilisés se voient donner un rôle spécifique au sein des associations et dispositifs participatifs par les entrepreneurs. Ces rôles se révèlent différents selon les dispositifs et les ressources des entrepreneurs. Du côté de la table de quartier et de l'association de voisins où, les entrepreneurs de participation disposent de ressources militantes importantes, le public est organisé comme une base militante permettant de légitimer l'association ou le dispositif. À Ciutat Meridiana, les militants de l'association cherchent en effet à légitimer leurs revendications contre les expulsions mais aussi à renouer avec leur vocation historique d'acteurs des luttes urbaines autour des questions d'environnement résidentiel. Du côté de la table de quartier, les femmes mobilisées sont invitées à participer aux différentes réunions et actions sans en être à l'initiative.

Le projet ICI, dont les entrepreneurs s'inscrivent moins dans le militantisme de quartier que dans l'action communautaire, propose un rôle différent au public des « communautés culturelles ». Les habitants des groupes ethniques minorisés endossent un rôle de représentant communautaire qui fait l'objet d'appropriations distinctes entre approbation de la notion de « communautés culturelles », négociation autour de l'entrée religieuse et contestation par la référence à la notion de communauté de proximité. Dans tous les cas,

ces deux types de rôles distribués au public ordinaire illustrent l'encadrement des entrepreneurs dans la mobilisation et l'organisation concrète de la participation.

Enfin, l'engagement dans les autres dispositifs participatifs montre que le public ordinaire est légitimé au sein de l'espace local de participation sans pour autant pouvoir véritablement pénétrer les instances les plus décisionnelles – ou du moins à une échelle plus large – réservées aux entrepreneurs de participation.

CONCLUSION DU CHAPITRE 4

Le public ordinaire mobilisé au sein des espaces locaux de participation correspond à certains groupes sociaux spécifiques des classes populaires urbaines de Ciutat Meridiana et Malpassé.

Les caractéristiques sociales du public ordinaire varient selon les contextes locaux. À Barcelone, le public mobilisé par les entrepreneurs de participation est composé de groupes ethniques minorisés arrivés récemment dans le quartier. Au sein de l'association de voisins, le public est constitué d'habitants dans des situations de logement précaires : situation d'expulsion de propriétaire-occupant ou occupation illégale de logements. Le public de l'association de voisins se caractérise par une expérience commune des inégalités de logement et des conditions de vie particulièrement précaires (travail informel, sans-papiers). Les groupes ethniques mobilisés au sein de l'association correspondent à des fractions particulièrement précaires des groupes ethniques minorisés résidant à Ciutat Meridiana. En comparaison, le public du projet ICI est également composé de groupes ethniques minorisés, mais dans des situations sociales différentes. Le public ordinaire du dispositif correspond à des franges davantage stabilisées des groupes ethniques minorisés de classe populaire du quartier comme en atteste leur situation légale ou professionnelle. Au-delà de la mobilisation de groupes ethniques minorisés, on voit que le public ordinaire de l'espace local de participation n'est pas le même dans l'association de voisins ou les dispositifs proches de l'action communautaire comme le projet ICI. Dans le cas marseillais, le public mobilisé au sein de la table de quartier se rapproche de celui du projet ICI dans la mesure où il est composé d'un groupe ethnique minorisé (les Maghrébins) appartenant aux fractions plus stables des classes populaires urbaines de Malpassé. En effet, les femmes maghrébines investies dans la table de quartier ont en commun d'être installées de longue date dans le quartier, d'être mère au foyer quand leur mari travaille et de fréquenter le centre social. Si elles constituent un groupe peu visible dans l'espace public du quartier, elles sont en revanche les principales cibles des structures d'action sociale¹. Le public ordinaire mobilisé à Malpassé est caractérisé par sa dimension de la non-mixité de genre et ethnique, qui résulte tant des

¹ Sylvia FAURE et Daniel THIN, « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *op. cit.*

modes de mobilisation au sein du centre social et des marges de manœuvre permises que de son inscription dans les modes de catégorisation légitimes pour les acteurs institutionnels et associatifs locaux (« habitants » et « mamans »).

En effet, le public ordinaire de la participation fait l'objet de modes de mobilisation spécifiques de la part des entrepreneurs qui diffèrent selon les contextes locaux. À Barcelone, ils mobilisent le mot d'ordre « vivre ensemble » et une lecture de différents événements comme des conflits raciaux pour justifier la mobilisation des groupes ethniques minorisés résidant dans le quartier. Au-delà de ce mot d'ordre, les entrepreneurs cherchent à justifier la mobilisation d'un public ordinaire minorisé dans des structures existantes. Pour l'association de voisins, la prise en charge des expulsions invite à la mobilisation des habitants des groupes ethniques minorisés autour des questions de logement. Du côté de l'association El Camí, la prise en charge du projet interculturel ICI conduit à une mobilisation des groupes ethniques minorisés selon des « communautés culturelles ». Si la mobilisation des groupes ethniques minorisés comme public mobilisé donne lieu à des catégorisations différentes de la part des entrepreneurs, elle s'inscrit globalement dans la recherche d'un objectif de « vivre ensemble » comme prévention des « conflits raciaux » notamment pour le projet ICI. Du côté de l'association de voisins, la lutte contre la précarité des habitants du quartier côtoie celle de recherche du « vivre ensemble ». Dans le cas de Malpassé, la mobilisation du public ne s'inscrit dans un contexte d'organisation des relations sociales interethniques mais autour de la principale structure d'action sociale du quartier, le centre social. Le public mobilisé au sein de la table de quartier est le public ordinaire du centre social et des différentes mobilisations gravitant autour de l'association. La présence d'un seul groupe ethnique minorisé révèle l'exclusion des autres groupes résidant dans le quartier comme les Comoriens ou les Gitans. Les animatrices du dispositif mobilisent un public classique du travail social dans un contexte où elles disposent de marges de manœuvre importantes pour s'appuyer sur une proximité entre elles et les femmes mobilisées.

Les relations entre les entrepreneurs et le public ordinaire mobilisé sont structurées par différents modes d'encadrement qui diffèrent selon les ressources des entrepreneurs. Dans les cas de l'association de voisins et de la table de quartier, la mobilisation des ressources militantes des entrepreneurs conduit à la déconnexion entre rôle du public ordinaire et rôle des entrepreneurs. L'organisation pratique de l'association, les choix stratégiques et thématiques sont menés par les entrepreneurs. Dans le cas du projet ICI où les entrepreneurs socialisés à l'action communautaire mobilisent bien moins de ressources militantes, l'encadrement du public ordinaire donne lieu à la constitution de représentants des « communautés culturelles » en accord avec les principes du dispositif.

La mobilisation d'un public ordinaire constitue l'assise du rôle d'intermédiaire que doivent occuper les entrepreneurs. Le public mobilisé apparaît ainsi légitimé par les entrepreneurs de participation ou les acteurs institutionnels comme les « habitants » du quartier. Pourtant, l'analyse sociologique de ce public montre qu'il concerne certains groupes spécifiques des classes populaires urbaines. L'absence de certains groupes ethniques minorisés, du groupe ethnique majorisé des fractions les plus basses des classes populaires et des hommes dans le cas marseillais ou encore du groupe ethnique majoritaire dans le cas barcelonais invite à questionner les raisons expliquant l'absence d'autres groupes au sein du public ordinaire de la participation.

Tableau 30 : Tableau récapitulatif des caractéristiques et de l'encadrement du public ordinaire mobilisé

	Barcelone	Marseille
Caractéristiques du public mobilisé	Groupes ethniques minorisés : Des fractions stables des classes populaires et des principaux groupes ethniques du quartier au sein du projet ICI Des fractions précaires au sein de l'association de voisins	Femmes maghrébines des fractions stables des classes populaires, résidant de longue date dans le quartier
Modes de mobilisation	Par les entrepreneurs de participation avec le mot d'ordre du « vivre ensemble »	Par les entrepreneurs de participation, au sein du centre social avec le mot d'ordre de « faire participer les habitants »
Catégorisations du public	« Communautés culturelles » au sein du projet ICI « Affectés » par les expulsions au sein de l'association de voisins	« Habitants » par les acteurs institutionnels et entrepreneurs « Mamans » par les acteurs du travail social
Rôles distribués au public mobilisé	Représentants des « communautés culturelles » pour le projet ICI Base militante pour l'association de voisins	Base militante de la table de quartier

Chapitre 5

Logiques de démobilisation des fractions précaires du public ordinaire

Les entrepreneurs de participation mobilisent un public restreint par rapport à la diversité des groupes sociaux résidant dans les deux quartiers. L'appropriation des catégories institutionnelles du public par les entrepreneurs conduit à la valorisation de certains profils d'habitants et, en retour, à la dévalorisation d'autres. L'absence de certains groupes sociaux dans les espaces locaux de participation est au cœur de ce chapitre. À l'aide de la notion de démobilisation, il s'intéresse aux mécanismes de disqualification des fractions les plus précaires des classes populaires. Il analyse les conséquences sur l'organisation de l'ordre social localisé et la construction de frontières sociales, ethniques et de genre.

La sociologie de l'action collective a bien identifié les difficultés rencontrées par les groupes sociaux dominés pour se mobiliser. L'approche de la mobilisation des ressources a souligné que la détention de ressources sociales, militantes ou symboliques constituait un prérequis à l'organisation collective¹. Dans cette perspective, les mobilisations des groupes sociaux dominés sont qualifiées « d'improbables » et rendues possibles par des acteurs extérieurs à ces groupes détenant certaines ressources, comme des militants catholiques dans le cas de la mobilisation des prostituées lyonnaises analysée par L. Mathieu². Cette approche fait cependant l'objet de critiques : V. Cohen et X. Dunezat, à partir de cas de mobilisations de chômeurs³, nuancent la distinction entre « soutiens » disposant de ressources et « bénéficiaires » des groupes sociaux dominés en montrant que les frontières s'avèrent plus floues. Surtout, ils déplacent la focale « *vers les conditions de production des luttes et l'organisation du travail militant* »⁴ plutôt qu'en direction des raisons permettant d'expliquer pourquoi ces mobilisations sont advenues. Ces éléments invitent à dépasser une approche de l'engagement et du désengagement uniquement centrée sur les ressources. D. Mc Adam distingue ainsi dans les mécanismes de désengagement le désengagement individuel, comme une continuation de la « carrière militante » d'un individu, de la démobilisation collective produite par des conditions structurelles⁵.

¹ John D. MCCARTHY et Mayer N. ZALD, « Resource Mobilization and Social Movements », *op. cit.*

² Lilian MATHIEU, « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue française de sociologie*, 1999, vol. 40, n° 3, pp. 475-499.

³ Valérie COHEN et Xavier DUNEZAT, *Quand des chômeurs se mobilisent...*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018.

⁴ *Ibid*, p. 291.

⁵ Doug MC ADAM, « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », in Olivier FILLIEULE (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, pp. 49-74.

La notion de démobilisation fait l'objet d'un récent regain d'intérêt dans les sciences sociales. À partir de l'étude de stratégies de répression, plus ou moins violentes, des mouvements sociaux, elle peut être définie comme l'ensemble des mécanismes qui empêchent, en amont, la mobilisation de certains groupes ou en contraignent les modalités d'organisation. Elle se distingue de la notion de désengagement car elle permet de focaliser l'attention sur les acteurs ou institutions qui conduisent à la démobilisation. Dans cette perspective la détention ou non de ressources n'est pas le seul élément explicatif de l'absence ou de la difficulté de mobilisation de certains groupes sociaux. La démobilisation est le fait de stratégies ou de tactiques de la part de certains acteurs. Pour M. de Certeau, les tactiques se distinguent des stratégies par le fait que ceux qui les portent doivent composer avec les contraintes temporelles, matérielles et spatiales du contexte de leurs actions¹. Elles ont une portée moins importante que les stratégies et sont moins orientées vers un but donné. Aux côtés des stratégies de répression des institutions policières et judiciaires², les travaux sur les pratiques clientélistes comme ceux de C. Mattina³ ont permis de montrer que les élus disposent de moyens plus indirects pour empêcher ou affaiblir une mobilisation. Dans le cas d'une mobilisation collective d'habitants musulmans, mais ne portant pas de revendications religieuses, M. Mohammed montre également comment les acteurs publics locaux peuvent user des tactiques de stigmatisation ethnique et de délégitimation, en portant l'accusation « communautariste », et mettre fin à une mobilisation et conduire au désengagement des acteurs investis⁴. J. Talpin mobilise la notion de « répression à bas bruit » pour articuler les différentes tactiques des élus pour contraindre les mobilisations des habitants des quartiers populaires⁵. Dans cette perspective, la notion de démobilisation paraît pertinente pour penser ensemble les différents mécanismes qui contraignent ou empêchent l'émergence de l'action collective.

Dans le cas des espaces locaux de participation, les entrepreneurs de participation par la mobilisation d'un public ordinaire induisent des tactiques de démobilisation d'autres groupes sociaux. Ainsi dans le cas barcelonais, le public ordinaire est composé de groupes ethniques minorisés mobilisés différemment selon les organisations de participation

¹ Michel DE CERTEAU, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, p. 60.

² Olivier FILLIEULE et Donatella DELLA PORTA, *Police et manifestants : maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de la Fondation des sciences politiques, 2006 ; Vanessa CODACCIONI, *Répression: L'État face aux contestations politiques*, textuel, 2019.

³ Cesare MATTINA, *Clientélismes urbains*, op. cit.

⁴ Marwan MOHAMMED, « Stigmatiser pour “mieux” gouverner la ville. Accusation de “communautarisme” et répression politique à l'échelle locale », in Marwan MOHAMMED et Julien TALPIN (dir.), *Communautarisme ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018, pp. 69-84.

⁵ Julien TALPIN, « Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires », *Métropolitiques*, 22 février 2016, URL complète en biblio.

(« communautés culturelles » au sein du projet ICI et « affectés par les expulsions » au sein de l'association de voisins). À Marseille, le public mobilisé au sein de la table de quartier est composé de femmes de classes populaires maghrébines, partageant non seulement des propriétés sociales avec les entrepreneures, mais également une représentation du quartier (« la force des quartiers »). Dans les deux cas, le public ordinaire correspond à des franges spécifiques des classes populaires résidant dans les quartiers étudiés. À Ciutat Meridiana, les groupes ethniques minorisés ne constituent pas un groupe homogène, mais ceux mobilisés au sein de l'association de voisins rencontrent des situations matérielles et économiques difficiles (également au sein du projet ICI, mais dans une moindre mesure). Dans tous les cas, il s'agit pour les entrepreneures de participation de leur inculquer « la culture de la participation ». À Malpassé, les femmes mobilisées au sein de la table de quartier appartiennent à un groupe ethnique spécifique et à une frange relativement stabilisée des classes populaires (si elles sont souvent mères au foyer, leurs maris travaillent dans des emplois peu qualifiés, mais de manière relativement stable). Ainsi, dans les deux cas, on assiste à une restriction du public de la participation locale comparée à la diversité des groupes sociaux résidant dans ces espaces qui conduit à la reproduction d'un ordre social localisé hiérarchisé.

Plus précisément, elle conduit à la reproduction de la marginalisation des fractions les plus précaires des classes populaires. La sociologie des classes populaires s'est employée à comprendre de manière fine les logiques de hiérarchisation sociale au sein de ces groupes sociaux à partir des positions sociales localisées¹. B. Coquard, dans son enquête sur les jeunes de milieu rural en déclin « qui restent »², montre par exemple comment les distinctions entre les groupes sociaux sont en partie fondées sur le rapport à l'espace public, qui fait figure de repoussoir pour les fractions les plus stabilisées des groupes étudiés. Ces groupes partagent des moments de sociabilité dans l'espace privé³ et non dans l'espace public, fréquenté par les fractions les plus basses et qui leur permet d'éviter une mauvaise réputation. Mon enquête sur la participation dans les quartiers populaires ne met pas au centre l'étude des styles de vie des habitants de ces espaces. Néanmoins, elle permet d'éclairer une des modalités de la construction des frontières entre groupes où les injonctions à la participation jouent un rôle prégnant. Les travaux de N. Elias⁴ ainsi

¹ Ivan BRUNEAU, « Conclusion : Un peu plus que des effets de lieu. Espaces interactionnels, socialisations individuelles et productions des positions sociales », in Ivan BRUNEAU, Gilles LAFERTE, Julian MISCHI et Nicolas RENAHY (dir.), *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Editions EHESS, 2018, pp. 231-258; Norbert ELIAS et John SCOTSON, *Logiques de l'exclusion: enquête sociologique au coeur des problèmes d'une communauté*, 2e édition [1965], Paris, Fayard, 1997.

² Benoît COQUARD, *Ceux qui restent*, op. cit.

³ Benoît COQUARD, « “Nos volets transparents” », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016, vol. 215, n° 5, pp. 90-101.

⁴ Norbert ELIAS et John SCOTSON, *Logiques de l'exclusion*, op. cit.

que ceux de R. Hoggart¹ ont mis au jour les mécanismes de construction de frontières entre groupes sociaux. N. Elias insiste tout particulièrement sur ces mécanismes au sein de groupes sociaux aux propriétés et positions sociales très proches (si ce n'est leur durée d'installation dans le quartier). À la suite de ces travaux fondateurs, ce chapitre analyse les processus de reproduction ou de déplacement des frontières induits par la démobilisation de certains groupes dans les espaces locaux de participation. Quels sont les groupes marginalisés au sein de l'espace local de participation ? À quels mécanismes de démobilisation font-ils face ? Quels sont les effets de cette marginalisation sur l'ordre social localisé ?

Pour répondre à cette série de questions, l'hypothèse avancée est que l'organisation de l'espace local de participation et le travail des entrepreneurs de participation contiennent des tactiques de démobilisation qui conduisent à la marginalisation, notamment par leur ethnicisation, des fractions les plus précaires des classes populaires. La disqualification de ces groupes et des revendications qu'ils portent conduit à un renforcement de frontières sociales, ethniques et de genre entre groupes sociaux. Elle contribue à la hiérarchisation des groupes sociaux au sein des classes populaires urbaines.

Dans un premier temps, je reviens sur le cas de Barcelone en analysant une tactique de démobilisation de l'association de voisins par l'imposition d'un autre projet participatif d'action communautaire (1). Je montre comment la cause des expulsions est disqualifiée par les acteurs dominants de l'espace local de participation (1.1). La disqualification de la cause des expulsions constitue une tactique de démobilisation aux effets différenciés entre militants historiques et public des groupes ethniques minorisés (1.2). D'une part, elle conduit à une recomposition des actions de l'association de voisins d'autres échelles ainsi qu'au renforcement et à la transformation des frontières sociales et ethniques par, notamment la stigmatisation des groupes ethniques minorisés mobilisés dans la lutte contre les expulsions. D'une manière similaire, à Malpassé, deux groupes des fractions basses des classes populaires font l'objet de tactiques de démobilisation qui conduisent à leur *exit* de l'espace local de participation (2). Entremêlant disqualification des revendications et stigmatisation ethnique, la démobilisation d'un groupe d'hommes maghrébins et d'un groupe d'hommes gitans conduit au renforcement des frontières ethniques de genre au sein du public ordinaire (2.1). La démobilisation de ces deux groupes conduit à des formes d'*exit* de l'espace local de participation accompagné par des acteurs spécifiques qui constituent des entrepreneurs d'*exit* (2.2).

¹ Richard HOGGART, *La culture du pauvre*, op. cit.

1/ À BARCELONE, LA DISQUALIFICATION DE LA CAUSE DES EXPULSIONS COMME TACTIQUE DE DEMOBILISATION

À Ciutat Meridiana, la cause des expulsions portée par l'association de voisins est disqualifiée par les entrepreneurs de l'action communautaire. Au sein de l'espace local de participation, l'association de voisins occupe une place marginalisée par rapport aux organisations de l'action communautaire. Cette méthodologie participative est particulièrement valorisée par les institutions locales depuis la fin des années 2000. De nombreux projets participatifs voient le jour sous l'impulsion des techniciens communautaires et de financements municipaux. Cette configuration de l'espace participatif est relativement proche de celle de Cleveland décrite par M. McQuarrie¹. Dans son enquête, il montre comment le développement d'organisations institutionnalisées de participation (le développement communautaire) soutenues par les élus municipaux conduit à une démobilisation des structures de *community organizing* qui prennent en charge les revendications des habitants, notamment des Afro-Américains, résidant dans les quartiers populaires. D'une manière similaire, l'essor de l'action communautaire à Ciutat Meridiana conduit à la disqualification de la cause des expulsions portée par l'association de voisins. En particulier, la mise en place d'un projet participatif spécifique intitulé Ciutat Esperança agit comme une tactique de démobilisation différenciée des habitants mobilisés au sein de l'association. Cette démobilisation se caractérise par des contraintes différentes selon le statut des habitants concernés : pour les militants du groupe ethnique majoritaire, la disqualification locale de la cause des expulsions les conduit à réorienter leurs actions à d'autres échelles (du district ou municipale). En ce qui concerne, les groupes ethniques minorisés mobilisés ils font face à une stigmatisation ethnique qui conduit au déplacement des frontières ethniques et sociales entre groupes ethniques au sein du quartier.

Dans un premier temps, je reviens sur les modalités de disqualification de la cause des expulsions dans l'espace local de participation (1.1). J'analyse les stratégies de médiatisation de la cause des expulsions par l'association de voisins et leurs retombées

¹ Michael MCQUARRIE, « No Contest. Participatory Technologies and the Transformation of Urban Authority. », in Caroline W. LEE, Michael MCQUARRIE et Edward T. WALKER (dir.), *Democratizing inequalities: dilemmas of the new public participation*, New York, NYU Press, 2015, pp. 83-101.

sur le quartier. Dans ce contexte, le projet participatif de l'action communautaire Ciutat Esperança contribue à la disqualification de la cause des expulsions par l'imposition d'une représentation concurrente des problématiques du quartier. La disqualification de la cause des expulsions par le projet participatif Ciutat Esperança constitue une tactique de démobilisation qui déplace les frontières ethniques et sociales au sein du quartier (1.2). Pour les militants espagnols, cela conduit à un contournement de l'échelle du quartier. La démobilisation est particulièrement visible chez les groupes ethniques minorisés mobilisés. Elle se traduit par une stigmatisation ethnique et le déplacement des frontières ethniques et sociales.

1.1 La disqualification de la cause des expulsions au sein de l'espace local de participation

La prise en charge de la cause des expulsions par l'association de voisins constitue une opportunité de renouvellement générationnel de ses objets de mobilisation et de sa base militante par l'ouverture aux habitants des groupes ethniques minorisés. Néanmoins, la marginalisation de l'association au sein de l'espace local de participation ne conduit pas à la mise à l'agenda local de cette problématique notamment au sein des dispositifs participatifs et organisations de l'action communautaire. Au contraire, le développement d'un projet participatif, intitulé Ciutat Esperança, contribue à la disqualification de la cause des expulsions dans le quartier. La disqualification de la cause constitue l'élément déclencheur de la démobilisation des habitants mobilisés au sein de l'association de voisins. Dans un premier temps, le projet Ciutat Esperança se crée dans un contexte de stigmatisation médiatique du quartier assimilé à un « quartier des expulsions » avec l'objectif affiché de lutter contre cette stigmatisation médiatique. Le développement du projet participatif s'inscrit dans l'action communautaire et vise à diffuser une « bonne image » du quartier qui disqualifie la cause des expulsions.

1.1.1 De « Villa Desahucio »¹ à Ciutat Esperança² : luttes autour de la médiatisation de la cause des expulsions

L'association de voisins, dans sa prise en charge de la cause des expulsions, met en œuvre une stratégie de médiatisation de la situation qui crée des tensions au sein de l'espace local de participation. Le projet Ciutat Esperança se présente comme une mobilisation alternative visant à lutter contre la stigmatisation du quartier.

1.1.1.1 « Villa Desahucio » : la stratégie de médiatisation de la cause des expulsions et ses effets

Dans sa mobilisation contre les expulsions touchant une partie des habitants du quartier, l'association de voisins utilise différents répertoires d'action. L'appel aux médias constitue un répertoire d'action classique des mobilisations collectives³. Les militants de l'association de voisins l'utilisent pour rendre visible leur mobilisation ainsi que la situation économique et sociale de certains de ses habitants. En 2011, un militant de l'association diffuse un photomontage : il détourne le panneau « Bienvenue à Barcelone », situé sur l'autoroute au niveau du quartier de Ciutat Meridiana, en inscrivant « Bienvenue dans le village des expulsions ».

¹ L'expression castillane « Villa Desahucio » signifie « village (ou par extension quartier) des expulsions » et est le surnom donné au quartier de Ciutat Meridiana par l'association de voisins et massivement repris par la presse.

² L'expression catalane « Ciutat Esperança » signifie littéralement « ville de l'espoir ». C'est un jeu de mot avec le début du nom du quartier « Ciutat Meridiana » que l'on peut traduire par « quartier de l'espoir » pour garder l'esprit de l'expression.

³ Érik NEVEU, « Qu'est-ce qu'un mouvement social ? », in *Sociologie des mouvements sociaux*, 6e éd., Paris, La Découverte, 2015, pp. 5-26.



Illustration 3 : « Benvinguts a Villa Desahucio » (source M. Cubero).

Dans un premier temps, cette photo a été diffusée dans les cercles militants mobilisés sur la question des expulsions¹. Elle a également fait l'objet d'une reprise par les médias locaux et nationaux. Rapidement, le quartier de Ciutat Meridiana été surnommé « Villa Desahucio » dans différents articles de presse. Si la majorité des articles de presse traitent de la question des expulsions², le surnom du quartier est également utilisé pour des sujets n'ayant pas de lien direct avec les expulsions comme la question de l'indépendance de la Catalogne ou la fermeture du marché couvert du quartier³. Si l'expression « Villa Desahucio » émane de l'association de voisins, sa reprise par différents médias contribue à la stigmatisation médiatique du quartier uniquement présenté au prisme des expulsions et de la pauvreté de certains habitants du quartier. Dans ce contexte, la création du projet participatif « Ciutat Esperança » vise à lutter contre la stigmatisation territoriale perçue par une partie des habitants.

¹ On retrouve plusieurs articles reprenant l'image sur le site de l'association « 500x20 » qui lutte contre les expulsions à Nou Barris. « VIL·LA DESAHUCIO -Antes Ciutat Meridiana- – Associació 500x20 », URL complète en biblio.

² Cecilia GUARDATI, « Crisis en España: « Villa Desahucio », la otra cara de Barcelona », *Télam*, 16 juillet 2014, URL complète en biblio; Germán ARANDA, « Ocupas sin “ k ” en “ Villadesahucio ” », *El Mundo*, 21 mai 2015, URL complète en biblio.

³ Stefania GOZZER, « “ Esta es una lucha económica entre dos gobiernos de derecha para tapar su corrupción ”: cómo se ve el independentismo de Cataluña en el barrio más pobre de Barcelona », *BBC Mundo*, 2 novembre 2017, URL complète en biblio; Domingo MARCHENA, « Dos mercados agónicos reflejan la evolución de ‘Villa Desahucio’ », *La Vanguardia*, 16 janvier 2018, URL complète en biblio.

1.1.1.2 Le projet Ciutat Esperança dans l'espace local de participation

Le projet Ciutat Esperança constitue une réponse des acteurs et organisations de l'action communautaire à la stigmatisation du quartier autour de l'expression « Villa Desahucio ». Ce projet participatif s'inscrit dans les jeux de pouvoir au sein de l'espace local de participation et est porté par des acteurs de l'action communautaire critiques vis-à-vis de l'association de voisins et ses répertoires d'action.

Le projet Ciutat Esperança créé en 2015, est un projet participatif à destination des jeunes habitants du quartier. Il est issu de la collaboration entre le plan communautaire de Ciutat Meridiana et une association barcelonaise, créée en 2009, travaillant sur l'éducation à la communication : El Parlante.

Encadré 21 : Présentation de l'association El Parlante

L'association El Parlante a été créée en 2009 à Barcelone et se présente comme une association visant au développement d'une « citoyenneté active » des jeunes par des méthodes issues de l'éducation populaire et de la communication. Composée de trois salariées, l'association a été fondée par un docteur en science de la communication ayant développé cette méthodologie en Colombie. Les autres salariés de l'association sont espagnols et diplômés d'universités espagnoles ou étrangères en audiovisuel et communication. Les locaux d'El Parlante sont situés dans un espace de co-working du quartier de Poblenou que les salariés de l'association partagent principalement avec des agences de communication. L'association est financée par les institutions publiques locales (principalement la mairie de Barcelone) via les appels à projets auxquels elle répond. Elle travaille dans plusieurs quartiers de Barcelone en proposant à des jeunes (souvent de quartiers populaires) de réaliser des vidéos (courts-métrages ou documentaires) sur des sujets qui les intéressent ou les préoccupent. Les salariés de l'association El Parlante accompagnent à la fois les jeunes dans la formation technique à l'audiovisuel, mais surtout dans une écoute et un travail plus psychologique autour de leur développement personnel.

L'association n'a pas d'ancrage territorial fort, mais développe des projets au gré des financements. En ce sens, El Parlante présente plusieurs points communs avec les associations de soutien scolaire dans les quartiers populaires décrites par N. Eliasoph¹. Elle montre comment le fonctionnement de ces associations empêche finalement les enfants d'étudier dans de bonnes conditions du fait du turn-over des étudiants qui

¹ Nina ELIASOPH, *Making volunteers: civic life after welfare's end*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

encadrent bénévolement et de leur absence de formation. Dans le cas de Ciutat Esperança, il s'agit d'abord de voir ce que produit le développement de ce projet participatif sur le public qu'il cible.

Après avoir obtenu des financements publics, auprès de la mairie de Barcelone, pour lancer des projets à Ciutat Meridiana, El Parlante a constitué un groupe d'adolescents pour travailler sur le traitement médiatique du quartier. Le point de départ du travail de l'association est la lutte contre la stigmatisation de Ciutat Meridiana liée à la médiatisation des de la cause des expulsions opérée par l'association de voisins, comme l'explique Armando C., le docteur fondateur de l'association :

Enquêtrice : « Qui a eu l'idée de travailler sur les stéréotypes de "Villa Desahucio" : les jeunes ou l'association ?

Armando C. : L'idée n'est pas née avec les jeunes, parce que les jeunes n'étaient pas dans le projet à ce moment. Le premier échange qu'on a eu c'était avec le plan communautaire, qui est la structure qui regroupe beaucoup d'associations du quartier, donc oui ça vient de la population. Cela vient du plan communautaire. Donc oui c'est une volonté qui a émergé des citoyens et nous, on a cherché ce qu'on pouvait en faire. Eux nous ont expliqué le problème des expulsions, on a regardé ce que disait la presse et on y a vu le nom. Après ce qui est venu des jeunes, c'est les thèmes qu'on choisit chaque année de travailler. [...]

E : Et le fait de critiquer la vision "Villa Desahucio" est-ce que ça a créé des problèmes avec des associations du quartier ? Parce que c'est l'association de voisins qui a d'abord utilisé cette expression avant qu'elle soit reprise par la presse.

A.C : Ah bon ? Je ne le savais pas.

E : Oui c'est eux qui l'ont mis sur l'avenue Meridiana.

A.C : Je ne le savais et ça me surprend parce qu'à ce moment-là... Au moment où on en a parlé avec le plan communautaire, c'était parce que le technicien me disait que les habitants vivaient mal ce "Villa Desahucio" dans la presse. »¹

Le promoteur du projet Ciutat Esperança ne vise pas directement l'association de voisins comme producteur de stigmatisation territoriale. Son discours témoigne davantage de sa position extérieure aux enjeux de l'organisation de la vie collective du quartier². Pour autant, les raisons de la mise en place de ce projet participatif apparaissent liées à la mobilisation de l'association de voisins. Les techniciens communautaires du quartier présentent ainsi directement l'arrivée de Ciutat Esperança comme une réponse à la stigmatisation territoriale :

Enquêtrice : « Concernant le projet Ciutat Esperança, tu peux m'expliquer un peu l'histoire ?

Nuria R. : Oui. Ciutat Esperança est un projet qui est né du plan communautaire et qui a été pris en charge par une organisation extérieure au quartier qui s'appelle El Parlante et qui travaille avec l'audiovisuel. C'est un projet qui s'est monté et qui est ouvert à tous les jeunes du quartier. Cela fait cinq ans qu'il existe et un noyau dur s'est formé. Ce qu'ils font c'est lutter contre l'image négative qu'avait Ciutat Meridiana. Avant tout était négatif, il n'y avait que des mauvaises nouvelles. On surnommait le quartier « Villa Desahucio ». Et donc eux avaient envie de dire toutes les choses positives qu'il y a dans le quartier. Et à partir de là ils ont commencé à faire des vidéos pour montrer une image positive et ça a bien marché. »³

Ainsi la création du projet Ciutat Esperança est liée à la médiatisation du surnom du quartier « Villa Desahucio ». De plus, ce choix s'inscrit dans un contexte de relations conflictuelles entre les organisations de l'action communautaire et l'association de voisins⁴. La sollicitation par les techniciens de l'action communautaire d'une association extérieure au quartier, dont la connaissance du contexte local reste limitée, illustre le

¹ Entretien avec Armando C., fondateur et directeur de l'association El Parlante, 09/04/2018.

² Lors de l'entretien, il m'indiquera ne pas vouloir que je retienne uniquement que certains jeunes du projet ont des problèmes d'addiction aux drogues, car il juge cela stigmatisant pour les jeunes du quartier. De tous les acteurs de l'action communautaire, ce fut le seul à faire mention de cela, montrant par là un point de vue différent sur les problématiques propres aux habitants du quartier.

³ Entretien avec Nuria R., technicienne communautaire, responsable du plan communautaire, 07/06/2017

⁴ Voir chapitre 3.

décalage entre les projets développés par l'action communautaire et les mobilisations collectives des habitants. L'objectif du projet est de lutter contre la stigmatisation médiatique du quartier. Indirectement, le projet participatif Ciutat Esperança s'inscrit également dans la critique portée à la mobilisation contre les expulsions de l'association de voisins.

1.1.2 Participer à diffuser la « bonne image » du quartier : public et activités de Ciutat Esperança

Afin de lutter contre la stigmatisation médiatique du quartier, le projet Ciutat Esperança cherche à proposer une « autre image du quartier et de ses habitants » à travers la réalisation de courts-métrages. Au-delà de son activité, le projet s'inscrit dans l'action communautaire et nourrit également d'autres objectifs. D'abord, il vise à rajeunir l'espace local de participation en mobilisant de jeunes habitants. De plus, il participe à la diffusion d'une « bonne image » du quartier via l'invisibilisation de certaines catégories d'habitants. Ce projet participatif est, enfin, particulièrement légitimé par les acteurs institutionnels car il s'inscrit dans les attendus de la conception dominante de la participation.

1.1.2.1 Rajeunir l'espace local de participation en construisant une mobilisation de « jeunes »

Ciutat Esperança est présenté par ses promoteurs comme un projet de « jeunes du quartier ». Il est ouvert à tous les jeunes du quartier, mais ceux qui y participent sont « recrutés » au sein du centre social Cruïlla qu'ils fréquentent déjà. Sur la base du volontariat, les jeunes du quartier déjà investis dans les activités du centre Cruïlla peuvent participer au projet Ciutat Esperança. En 2017, un groupe de huit jeunes habitants âgés de 17 à 25 ans constituent le noyau dur de Ciutat Esperança. Tous les participants habitent le quartier et sont dans des situations sociales diverses. La plupart d'entre eux appartiennent au groupe ethnique majoritaire et leurs familles ne sont pas touchées par les expulsions, certains poursuivent des études supérieures quand d'autres rencontrent plus de difficultés.

Encadré 22 : Trajectoires des jeunes habitants investis dans Ciutat Esperança¹

Alba L., la plus âgée du groupe, a 25 ans et se présente comme catalane. Après un parcours scolaire chaotique, Alba L. a arrêté l'école à seize ans et trouvé quelques emplois précaires comme femme de ménage dans des écoles. Son investissement au sein du projet Ciutat Esperança lui a permis de trouver sa voie dans le cinéma. En 2018, elle a intégré une école de cinéma à Madrid.

Clara T., catalane, a 22 ans, elle est étudiante en psychologie à l'Université de Barcelone. Issue de la petite classe moyenne (ses parents sont fonctionnaires municipaux), elle participe au projet Ciutat Esperança depuis sa création en parallèle à un autre engagement dans une association féministe.

Mercedes N., est âgée de 19 ans. D'origine équatorienne, elle est arrivée en Espagne à l'âge de deux ans. Élevée par sa mère, Mercedes N. a voulu rejoindre le projet Ciutat Esperança après avoir vu les premières réalisations. Elle poursuit une formation d'aide-soignante et est bénévole dans le centre aéré du quartier.

Pablo T., âgé de 17 ans, est le plus jeune membre du groupe et le plus réservé. Né en République dominicaine, il est arrivé en Espagne à l'âge de trois ans, il termine le lycée et est travailleur saisonnier à la voirie dans le quartier.

Les jeunes habitants du projet se sont investis dans le projet à différents stades du projet. Un noyau dur de quelques jeunes a réalisé une première saison avec les salariés de l'association El Parlante, puis quelques autres se sont ajoutés au projet (comme Mercedes N.) dans les années qui ont suivi. Il est intéressant de noter que la valorisation de jeunes habitants du quartier se fait en écho à une critique récurrente du vieillissement des entrepreneurs de participation et notamment des leaders historiques de l'association de voisins. Ce constat est d'ailleurs partagé par les jeunes investis dans Ciutat Esperança, à l'image d'Alba L. qui déclare : « *Il y a une grande différence d'âge entre nous et ceux de l'association [de voisins]. Je crois que la plus jeune là-bas a 35 ans. Moi j'ai 25 ans, ça fait que dix ans, mais c'est quand même une mentalité différente* »². Le public ciblé par le projet Ciutat Esperança est celui des « jeunes » et s'inscrit dans l'injonction au renouvellement des entrepreneurs de participation portée par les élus locaux comme les

¹ Entretien avec Alba L., jeune habitante du quartier, membre de Ciutat Esperança, 14/07/2017, entretien collectif avec Alba L., Mercedes N. et Pablo T., 14/07/2017, rencontre informelle avec Clara T., 12/07/2017.

² Entretien avec Alba L., jeune habitante du quartier, membre de Ciutat Esperança, 14/07/2017.

promoteurs de l'action communautaire. Les activités développées au sein du projet cadrent également avec les mots d'ordre de l'action communautaire.

1.1.2.2 Les courts-métrages comme support de diffusion de la « bonne image du quartier »

Le projet Ciutat Esperança s'inscrit dans le travail social communautaire et interculturel : ainsi les mots d'ordre sont le « dialogue » et la diffusion « d'images positives du quartier ». Depuis 2015, les jeunes ont réalisé 28 courts-métrages sur différentes thématiques : le racisme, le harcèlement scolaire, les relations femmes-hommes et d'autres directement liés à la vie du quartier. Ces films ont fait l'objet d'une diffusion en ligne, lors d'événements dans le quartier et l'un des courts-métrages a remporté un prix audiovisuel régional.

Encadré 23 : Résumés de réalisations

« Une histoire pour beaucoup (de filles et de garçons) » (2016) : ce court-métrage est la plus importante réalisation du groupe. Il relate l'histoire d'une adolescente victime de harcèlement scolaire dans un collège. Une jeune fille est mise à l'écart par son groupe d'amis le jour de la rentrée des classes. Le harcèlement qu'elle vit l'enferme dans un mutisme et une dépression la poussant à penser au suicide.

« Clip musical “Ciutat Esperança” » (2018) : ce clip musical met en scène une chanson de rap écrite et interprétée par des jeunes habitants du quartier. La chanson revient sur les stéréotypes véhiculés sur les jeunes du quartier et les étrangers notamment le trafic de drogue, les violences et la délinquance. Cette chanson promeut les ressources du quartier et de ses habitants.

« Le cauchemar de Marianne » (2016) : ce court-métrage met en scène le cauchemar d'une jeune fille blanche du quartier, Marianne, qui présente son petit ami, latino, à ses amis espagnols du quartier. La rencontre se passe mal et ses amis décident de ne plus lui parler, car elle sort avec un jeune homme latino.

« Télévision populaire » (2015) : ce court-métrage critique la fabrication médiatique de la mauvaise image du quartier. Elle met en scène des journalistes venant interviewer des habitants du quartier sur les problèmes rencontrés. Les échanges entre les habitants et les journalistes illustrent le décalage dans la perception des problèmes vécus par les habitants : les questions des journalistes sur les vols et la drogue ne trouvent pas d'écho avec les propos des habitants.

La vidéo se termine par une altercation mise en scène par le journaliste pour coller avec les stéréotypes de violence véhiculés sur le quartier.

Le travail du groupe de jeunes s'inscrit dans la lignée de l'action communautaire qui vise à valoriser les ressources du quartier. Le projet met en avant deux types de discours. D'une part, les jeunes habitants investis et leurs encadrants cherchent à porter un contre-discours « positif » sur le quartier. Ce discours est visible dans certaines thématiques mises en avant dans les courts-métrages. Par exemple, ils ont réalisé une vidéo sur l'environnement naturel du quartier en mettant en avant sa localisation à l'orée de la montagne et des possibilités offertes¹. Un autre court-métrage intitulé « Nous sommes tous de Ciutat Meridiana »² met en scène les relations culturelles entre des personnes d'origine étrangère et des habitants espagnols historiques. Il s'inscrit dans la vision de l'intégration promue par les institutions locales et l'action communautaire, à savoir l'interculturalité³. Ces vidéos mettent en pratique l'objectif affiché des membres du projet comme de leurs encadrants de valoriser « l'image positive du quartier » contre la stigmatisation médiatique liée à la mobilisation de l'association de voisins.

De plus, ils tendent à individualiser la question des expulsions. Celle-ci n'est jamais rendue visible dans les réalisations des jeunes habitants alors que d'autres problèmes sont évoqués comme celui des difficultés d'accessibilité à certains espaces escarpés du quartier⁴. Par ailleurs, les jeunes membres du groupe de Ciutat Esperança portent un regard explicitement critique sur les mobilisations de l'association de voisins :

Enquêtrice : « Et la problématique des expulsions ça vous paraît un thème important dans le quartier ? Vous en pensez quoi ? Les médias en parlent beaucoup...

Alba L. : Il y a des expulsions, on en est conscients, mais ils exagèrent beaucoup. Parce que beaucoup de victimes n'en sont pas vraiment : mais ça personne ne le dit. Oui il y a eu beaucoup d'expulsions, mais pour beaucoup c'était des gens qui ne voulaient pas payer alors qu'ils pouvaient. J'ai même vu l'assistance sociale dire à une famille de squatter un appartement pour recevoir de l'aide.

¹ EL PARLANTE, *Ciutat Meridiana és natura*. [Image], 2013, URL complète en biblio.

² EL PARLANTE, *Tots i totes som Ciutat Meridiana*. [Image], 2013, URL complète en biblio.

³ BARCELONA SOCIETAT: REVISTA D'INFORMACIÓ I ESTUDIS SOCIALS, Dossier: Interculturalisme, 2009, n° 16.

⁴ EL PARLANTE, *Motivad@s del Barri* [Image], 2016, URL complète en biblio.

Mercedes N. : Il y a différents cas. J'ai vu des cas où les gens ne peuvent vraiment pas payer, mais il n'y a rien pour empêcher les gens de prendre plusieurs crédits à la fois.

A.L. : Le truc c'est qu'ils se sont mobilisés sur la problématique des expulsions. Je connais la question, je l'ai vu de très près, de personnes proches. Ils disent qu'il y a 300 expulsions dans le quartier, nous sommes 11 000 habitants. C'est pas tant que ça, c'est beaucoup, mais il y a d'autres choses aussi. Qui se préoccupe des grossesses précoces ? À Ciutat Meridiana, nous sommes un des quartiers avec le plus de grossesses précoces. Il faut s'en préoccuper, y'a pas que les expulsions. »¹

Les propos d'Alba L. et Mercedes N. renvoient à un argumentaire visant à disqualifier la question des expulsions comme une véritable problématique sociale en faisant peser la responsabilité de leurs situations sur les victimes elles-mêmes. Leur discours contribue à individualiser les cas des expulsions s'opposant ainsi au travail de l'association de voisins qui l'a construit comme un enjeu collectif.

Les deux registres de discours portés par les membres de Ciutat Esperança contribuent ainsi à disqualifier la mobilisation contre les expulsions. La valorisation institutionnelle du projet au sein de l'espace local de participation renforce cette tactique de démobilisation.

1.1.2.3 Une légitimation par les acteurs institutionnels

Les membres du projet Ciutat Esperança sont très intégrés au sein de l'espace local de participation, particulièrement par les acteurs de l'action communautaire. Le groupe a participé à plusieurs projets vidéo pour le compte d'associations du quartier proches du plan communautaire, comme l'association féministe La Valiente, et qui ont un discours très critique de l'action de l'association de voisins. Par ailleurs, Ciutat Esperança dispose d'un soutien institutionnel très fort. Les membres du plan communautaire valorisent énormément leur travail : les jeunes sont invités à présenter leurs projets à diverses occasions et sont souvent montrés comme un bon exemple du renouvellement de la participation citoyenne dans le quartier. Lors de l'inauguration des fêtes du quartier de 2017, le discours de l'élue a confirmé le soutien institutionnel très fort :

Le 26 juin 2017 à 18h a lieu la traditionnelle inauguration de la fête à Ciutat Meridiana, durant la saison des fêtes de quartier où s'enchaînent des

¹ Entretien avec Alba L. et Mercedes N., jeunes investies dans le projet Ciutat Esperança, 14/07/2017.

événements dans tous les quartiers de Barcelone. Devant le marché couvert, une scène a été installée pour accueillir le concert de musique. Le public est principalement composé de personnes âgées, des acteurs associatifs du quartier, de quelques techniciens et du groupe de jeunes de Ciutat Esperança accompagné par les techniciens du plan communautaire. Sur le programme, il est indiqué que c'est le groupe de jeunes qui doit prononcer le discours d'inauguration en présence de l'élue locale, Carolina Recio. Elle monte sur la petite estrade pour présenter Ciutat Esperança :

« Bonjour à tous, je suis vraiment très heureuse de vous présenter le groupe qui va inaugurer les fêtes de Ciutat Meridiana. Nous sommes, je crois, tous vraiment heureux de voir un groupe de jeunes se mobiliser pour son quartier, s'investir dans des projets. Cela renforce encore la capacité citoyenne de notre quartier et cela nous montre bien que oui les jeunes veulent s'investir dans leur quartier. Sans plus attendre, je leur laisse la place ».

Deux filles et deux garçons montent sur l'estrade accompagnés d'une salariée d'El Parlante. Tous arborent des tee-shirts verts au logo de Ciutat Esperança. À tour de rôle, ils lisent un texte qu'ils ont préparé :

« Nous sommes Ciutat Esperança. Nous sommes la jeunesse du quartier et à tous ceux qui disent que les jeunes ne s'investissent pas dans le quartier, nous leur répondons que c'est faux. À tous les jeunes qui veulent s'investir, mais qui ne savent pas comment faire, nous souhaitons leur montrer toutes les possibilités qu'il y a. Ciutat Meridiana n'est pas "Ciutat Desahucio", nous voulons montrer que notre quartier est aussi un quartier où il y a de l'espoir (esperança) et où les associations et la jeunesse se mobilisent pour faire de belles choses comme cette fête. » Les applaudissements ne se font pas attendre.¹

Ces deux discours témoignent d'une part du soutien institutionnel dont dispose le groupe, mais aussi de la manière dont il se présente comme une initiative locale visant à concurrencer la mise en récit du quartier faite par l'association de voisins. Il est intéressant de noter qu'alors que Ciutat Esperança est systématiquement présenté comme un « groupe de jeunes du quartier » qui s'est mobilisé et organisé spontanément, la réalité est différente. La technicienne du plan communautaire et les salariés d'El Parlante jouent un rôle fondamental dans l'organisation de ce groupe. En témoignent, les entretiens réalisés avec les jeunes qui m'expliquent que c'est la technicienne du plan communautaire qui organise les réunions et les mobilise et que la communication est quasi exclusivement

¹ Extrait du carnet d'enquête, observation du lancement de la fête du quartier, 26/06/2017.

gérée par l'association El Parlante. L'accompagnement technique de Ciutat Esperança est, en revanche, effacé dans les scènes publiques. La consécration de Ciutat Esperança comme mobilisation collective alternative à l'association de voisins passe ainsi par un effacement des liens forts entretenus avec les acteurs de l'action communautaire. Pour autant, le soutien institutionnel apporté à Ciutat Esperança reste en réalité important et n'est pas uniquement visible dans les discours. Dans le cadre d'une politique municipale de développement urbain, les acteurs institutionnels ont répondu à une demande des jeunes de «Ciutat Esperança» concernant la création d'un local « pour jeunes », qui sera géré par les jeunes eux-mêmes¹.

Le soutien affiché à Ciutat Esperança renforce le poids de leurs discours visant à disqualifier les mobilisations contre les expulsions. On assiste à une mise en concurrence entre mobilisations à propos de la narration du quartier. La question des expulsions est associée à une forme de stigmatisation territoriale et devient marginalisée face à des projets mettant en avant d'autres aspects, moins conflictuels, de la vie associative locale. Le développement et la valorisation du projet Ciutat Esperança ont des effets sur la mobilisation de l'association de voisins et sur les relations sociales au sein du quartier.

1.2 De la démobilisation de l'association de voisins à la hiérarchisation sociale et ethnique

Le développement du projet Ciutat Esperança a des conséquences sur l'association de voisins et l'ordre social au sein du quartier. Elle ne conduit pas à la démobilisation des militants historiques de l'association de voisins, contrairement au cas analysé par M. Mohammed². Plutôt, elle joue un rôle dans la recomposition des moyens d'action en dehors du quartier. En revanche, la disqualification de la cause des expulsions conduit au déplacement de frontières ethniques entre groupes et à une stigmatisation des groupes ethniques minorisés mobilisés contre les expulsions.

¹ Entretien avec Nuria R., technicienne du plan communautaire, 07/06/2017.

² Marwan MOHAMMED, « Stigmatiser pour “mieux” gouverner la ville. Accusation de “communautarisme” et répression politique à l'échelle locale », *op. cit.*

1.2.1 Contourner la démobilisation locale : les recompositions des répertoires des leaders de l'association de voisins

Les travaux étudiant les mécanismes de démobilisation se sont particulièrement intéressés aux conséquences sur les contraintes, matérielles et symboliques, pesant sur les mobilisations des dominés et/ou de « contre-pouvoirs » locaux. M. McQuarrie, dans son travail sur Cleveland, montre comment le développement d'organisations communautaires institutionnelles conduit à une diminution des mobilisations collectives notamment dans les quartiers populaires et chez les Afro-Américains¹. La disqualification de l'association de voisins par la mise en œuvre du projet participatif Ciutat Esperança produit deux types d'effets sur la mobilisation contre les expulsions. Si elle ne conduit pas à un désengagement des leaders de l'association, on assiste, en revanche, à une recomposition de leurs moyens d'action, qui se structurent en dehors du quartier.

1.2.1.1 Un désengagement limité chez les leaders de l'association de voisins

Les militants historiques s'avèrent relativement peu affectés par les formes de démobilisation venant du côté de l'action communautaire. La mobilisation de l'association de voisins reste active, car la problématique des expulsions n'est pas réglée et la base de militants toujours présente. Si les leaders de l'association sont marginalisés au sein de l'espace local de participation, ils restent présents dans les réseaux interassociatifs sur les questions de logement à l'échelle de la ville et participent à ce titre à des réunions de travail avec les élus locaux. Par ailleurs, ils tendent à relativiser les critiques qu'ils reçoivent, les réinscrivant dans la continuité de conflits à l'échelle du quartier. Ainsi Juan B., président de l'association, ancien ouvrier du textile à la retraite témoigne des effets limités de la marginalisation de l'association :

Enquêtrice : « Quelles relations vous entretenez avec les habitants qui ne sont pas touchés par les expulsions ? J'entends des critiques... »

Juan B. : Oui bien sûr qu'il y en a. Il y a des gens qui ne sont pas en accord avec ce que nous défendons parce que ce sont des questions de logement qui touchent principalement les immigrés. Pour eux, on les défend donc on ne s'occupe pas des problèmes du quartier. On voit bien la logique, un peu raciste... Après il y a ceux qui disent que nous sommes une association à la botte de Colau. Alors qu'on n'est pas lié à la mairie, on fait les choses sans eux. On a 300 membres,

¹ Michael MCQUARRIE, « No Contest. Participatory Technologies and the Transformation of Urban Authority. », *op. cit.*

nous sommes ouverts à tous. On continue à se mobiliser pour tout le quartier comme avant. Souvent, j’entends des gens qui disent qu’ils veulent créer une autre association, mais je ne l’ai jamais vue. De toute manière, il y a toujours eu cette tendance entre les habitants. Lors des élections, ce sont toujours les deux partis qui sortent : d’un côté le parti conservateur, de l’autre, les partis de gauche. Ce sont toujours les mêmes clivages. »¹

Par ailleurs, la médiatisation des expulsions et l’appellation « quartier des expulsions » ne sont pas considérées comme une forme de stigmatisation pour les membres de l’association comme Clemente L. :

Enquêtrice : « Quelle est ton opinion sur les articles ? Tu penses que c’est une façon de mettre en lumière la question ?

Clemente L. : De l’extérieur je pense que c’est bien que la presse fasse ça, très bien. En interne, il y a un message pour les gens, les victimes, mais qui ne leur parvient pas trop. Et les habitants de Ciutat Meridiana disent aussi que seuls les aspects négatifs sortent dans les journaux.

E : Oui ça je l’entends beaucoup dans le quartier.

C.L. : Bien sûr, mais c’est aussi une réalité. On aime ou on n’aime pas, mais c’est une réalité. Qu’on connaisse ma rue parce qu’un mari a tué sa femme et ses enfants, c’est comme ça. Il y a un “Bienvenue à Barcelone” et nous on a mis “Bienvenue à Villa Desahucio”. Il y a une reprise du côté de la mairie, de la Généralitat. La presse a titré Villa Desahucio, Villa Desahucio. Cela a permis d’améliorer des choses qui étaient promises depuis l’époque de Maragall. Villa Desahucio a attiré un peu plus l’attention sur nous. C’est quand même un quartier qui a une capacité, avec une histoire forte. »²

Ainsi les leaders de l’association ne remettent pas en cause leurs modes d’action au vu des critiques qu’ils peuvent subir. Le capital militant qu’ils ont accumulé³ semble leur permettre de faire face aux stratégies de démobilitation et de maintenir leurs positions – certes dominées – au sein de l’espace local de participation.

¹ Entretien avec Juan B., président de l’association de voisins, 11/06/2017.

² Entretien avec Clemente L., membre de l’association de voisins, 22/05/2017.

³ Frédérique MATONTI et Franck POUPEAU, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2004, vol. 155, n° 5, pp. 4-11.

1.2.1.2 Le contournement de l'échelle du quartier

Si la disqualification de la cause des expulsions ne conduit pas au désengagement des leaders de l'association, on assiste tout de même à une recomposition de leur répertoire d'action en dehors du quartier. La cause des expulsions étant une cause légitime pour le pouvoir municipal, l'association de voisins se révèle être dans une situation paradoxale. D'un côté, on assiste à des tentatives de disqualification de sa mobilisation à Ciutat Meridiana, quand les expulsions constituent un enjeu central du mandat d'Ada Colau. La situation de Ciutat Meridiana contraste avec celle de l'ensemble du territoire de Barcelone où la cause des expulsions est centrale dans le mandat de BeC et les associations de voisins des partenaires privilégiés des politiques participation municipales¹. À Ciutat Meridiana, plusieurs éléments peuvent expliquer la disqualification de la cause des expulsions. La prise en charge de cette question par l'association de voisins est un cas unique à Barcelone alors que l'essor de l'action communautaire a marginalisé le poids local des associations de voisins. L'association de voisins est disqualifiée localement à la fois, car elle prend en charge la cause des expulsions de manière spécifique mais aussi car sa mobilisation de s'inscrit par dans les nouveaux cadrages dominants de la participation valorisés par l'action communautaire. Dans ce contexte, les militants de l'association de voisins cherchent à contourner l'échelle du quartier en développant un répertoire d'action en dehors du quartier, notamment de négociation avec les acteurs institutionnels municipaux. Les travaux sur la dimension spatiale des mouvements sociaux montrent que celle-ci ne se réduit pas à un élément de contexte, mais constitue un cadre et un moyen de l'engagement militant notamment pour les groupes disposant de peu de ressources². L'hypothèse avancée est que cet investissement des leaders de l'association dans ce nouveau répertoire d'action à une échelle du district, voire municipale, est une conséquence de la disqualification opérée par les entrepreneurs de l'action communautaire à l'échelle du quartier et qu'elle permet le maintien de l'engagement. La marginalisation de l'association de voisins au sein de l'espace local de participation et la disqualification de la cause des expulsions conduisent à un contournement des acteurs institutionnels du quartier au profit d'autres, localisés à d'autres échelles de la ville.

Les leaders de l'association de voisins ont un contact privilégié avec la chargée de mission du district de Nou Barris mobilisée spécifiquement dans la lutte contre les expulsions. En

¹ Joan FONT et Patricia GARCÍA-ESPÍN, « From Indignad@s to mayors ? Participatory dilemmas in Spanish municipal movements » *op. cit.*

² Choukri HMED, « Espace géographique et mouvements sociaux », in Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 220-227.

effet, lors de chaque menace d'expulsion, les militants de l'association contactent cette personne-ressource tout en appelant à un rassemblement collectif devant l'immeuble concerné. Juan B., le président de l'association, est particulièrement en contact avec elle par téléphone pour faire le point sur les expulsions à venir. Il arrive régulièrement que le dossier soit directement traité par la chargée de mission « expulsions » et que l'expulsion soit annulée le jour-même. Ces contacts réguliers entretenus avec elle ne témoignent pas à eux seuls d'un contournement de l'échelle du quartier dans la mobilisation de l'association. Ils s'inscrivent tout de même dans un processus plus général de décentrement de l'action collective de l'échelle du quartier. En effet, les leaders de l'association participent régulièrement à des groupes de travail autour de la cause des expulsions à l'échelle municipale et de Nou Barris, dont ils font des comptes rendus aux autres membres de l'association lors des assemblées hebdomadaires. En ce sens, on assiste à leur entrée dans l'action publique locale d'une manière proche de celle décrite par G. Le Naour à propos des associations de consommateurs de stupéfiants¹. La question des expulsions n'est pas mise à l'agenda des conseils de quartier de Ciutat Meridiana ni des instances décisionnelles de l'action communautaire comme le plan communautaire du quartier. Face à la disqualification de cette question au sein du quartier, les membres de l'association de voisins investissent d'autres espaces à l'échelle du district voire de la ville.

Au-delà des effets de recomposition des répertoires de l'association de voisins, la disqualification de la cause des expulsions au sein du quartier conduit au déplacement des frontières ethniques et la stigmatisation des habitants des groupes ethniques minorisés mobilisés contre les expulsions.

1.2.2 De la stigmatisation au déplacement des frontières ethniques et sociales

La disqualification de la cause des expulsions a des effets sur l'organisation sociale du quartier et les relations entre groupes ethniques et sociaux du quartier. Le quartier de Ciutat Meridiana est, en effet, marqué par des formes de stratifications ethniques et générationnelles entre les habitants historiques espagnols aujourd'hui âgés et les nouveaux ménages des groupes ethniques minorisés plus jeunes. Au sein du public ordinaire de groupes ethniques minorisés, des différences sociales sont à noter entre les habitants mobilisés au sein de l'association de voisins qui appartiennent aux franges les plus précarisées des classes populaires et ceux mobilisés dans l'action communautaire (comme le projet ICI) qui appartiennent à des strates plus stables. La démobilisation de

¹ Gwenola Le NAOUR, « Entrer dans l'action publique en la contestant », *Politix*, 2005, vol. 70, n° 2, pp. 9-28.

l'association de voisins pèse particulièrement sur les habitants des groupes ethniques minorisés mobilisés qui subissent une stigmatisation ethnique. De plus, cette tactique de démobilisation conduit à un déplacement des frontières ethniques et sociales au sein du quartier.

1.2.2.1 Hiérarchisation et stigmatisation des groupes ethniques minorisés mobilisés

On observe des effets de stigmatisation sur les habitants minorisés ethniquement mobilisés contre les expulsions qui fragilise la portée de la cause des expulsions. La disqualification de l'association de voisins participe à la construction de stéréotypes concernant les groupes ethniques minorisés dans le quartier qui seraient « opportunistes »¹ et « profiteraient du système »² en occupant illégalement des logements. La lecture de la question des expulsions que font les membres de Ciutat Esperança contribue à renforcer ces stéréotypes. On retrouve ses éléments dans les propos d'Alba L., membre de Ciutat Esperança, lorsqu'elle dit que « *oui il y a eu beaucoup d'expulsions, mais pour beaucoup c'était des gens qui ne voulaient ni payer alors qu'ils pouvaient. [Qu'elle a] même vu l'assistante sociale dire à une famille de squatter un appartement pour recevoir de l'aide* »³. Ce raisonnement qui minimise la question des expulsions en faisant reposer la responsabilité sur les victimes est régulièrement présenté par différents habitants du quartier qui distinguent deux types de ménages affectés par les expulsions, à l'instar de Sandra T., une commerçante du quartier.

Sandra T. : « Je crois qu'il faut distinguer deux choses. Il y a ceux qui sont dans la grande précarité, qui ne peuvent plus rembourser l'hypothèque et qui n'ont pas d'autre choix que d'occuper un logement. Et il y a ceux qui ont juste envie d'occuper un logement. Parce qu'un logement ça coûte beaucoup, moi je paye une hypothèque et c'est pas facile. Mais il y a ceux qui profitent juste de la situation, qui sont venus ici exprès, alors qu'ils ne vivaient pas dans le quartier et qui ont un culot incroyable. Et qu'on ne devrait pas aider à rester. »⁴

Les propos de Sandra T. montrent une distinction opérée entre les habitants affectés par les expulsions : d'un côté ceux, légitimes, qui occupent un logement, car ils ne peuvent plus rembourser leur prêt. De l'autre, les habitants considérés comme illégitimes qui

¹ Entretien avec Maité C., cofondatrice de l'association El Camí, 19/06/2017.

² Extrait du carnet d'enquête, visite du quartier avec Jordi A. et Antonio V. éducateurs de rue, 17/05/2017.

³ Entretien avec Alba L., jeune habitante du quartier, membre de Ciutat Esperança, 14/07/2017.

⁴ Entretien avec Sandra T., commerçante et membre de l'association des commerçants de Ciutat Meridiana, 04/04/2017.

squattent un logement dans le quartier sans avoir de prêt. Si ces deux configurations existent effectivement dans le quartier, il est difficile d'objectiver la part des habitants occupant illégalement un logement sans avoir d'hypothèques parmi les habitants mobilisés au sein de l'association de voisins. Ces catégorisations ordinaires rappellent, dans le cas français, les discours qui séparent « la racaille » des « vrais jeunes » à propos des révoltes dans les quartiers populaires¹. Cette distinction entre les « bonnes » et les « mauvaises » victimes d'expulsion est partagée par un grand nombre d'habitants, mais aussi d'acteurs de l'action communautaire à l'instar des éducateurs de rue Jordi A. et Antonio V.

Ce mercredi j'ai rendez-vous avec Jordi A. et Antonio V. pour faire un tour dans le quartier. Ils me l'ont proposé à la suite de notre entretien la semaine dernière. Nous nous retrouvons sur la place rouge et remontons vers le « haut » du quartier. En passant par la place verte, ils m'expliquent les conflits entre les habitants des immeubles qui jouxtent la place et des bandes de jeunes qui font du bruit. La remontée du quartier est l'occasion d'évoquer les différences de peuplement selon les immeubles. Pour Jordi et Antonio V., le bas du quartier est plutôt celui des habitants ouvriers historiques et vieillissants, quand le haut du quartier concentre plutôt les nouveaux habitants étrangers. C'est dans le haut du quartier que l'on retrouve le plus de cas de squats d'appartement (*okupas*) et aussi l'immigration la plus récente. [...] Alors que nous remontons la rue Agudes, Antonio m'explique qu'il y a deux cas d'expulsions : d'un côté ceux qui vivent dans des appartements hypothéqués par la banque et de l'autre ceux qui squattent un appartement sans problème particulier. Pour lui, le problème c'est que l'association de voisins ne fait pas de différence entre ces deux cas et que toutes les familles qu'ils aident ne sont pas dans le besoin.²

La distinction entre les différentes motivations des habitants touchés par les expulsions conduit à disqualifier le caractère collectif de la mobilisation en mettant en avant la pluralité de situations dont l'objectivation reste difficile. Pour autant, les représentations dominantes des habitants des groupes ethniques minorisés mobilisés contre les expulsions tendent à disqualifier leur engagement et la cause de l'association de voisins de manière plus générale. La cause des expulsions ne fait pas l'objet d'un consensus au sein de l'espace local de participation comme auprès des habitants et les outils de disqualification, en cherchant à retourner le stigmat, renforcent l'idée selon laquelle les expulsions ne seraient pas un enjeu collectif local, mais une problématique limitée à

¹ Stéphane BEAUD et Michel PIALOUX, « Sur la genèse sociale des “émeutes urbaines” », *Sociétés contemporaines*, 2002, vol. 45-46, n° 1, pp. 215-243.

² Extrait du carnet d'enquête, visite du quartier avec Jordi A. et Antonio V. éducateurs de rue, 17/05/2017.

certaines habitants dans des situations particulières. De plus, cette distinction entre différentes catégories d'habitants affectés par les expulsions conduit à une hiérarchisation symbolique entre les habitants légitimes à vivre dans le quartier et les autres. La disqualification de la dimension collective de la question des expulsions conduit à la stigmatisation des groupes ethniques mobilisés ainsi qu'à un déplacement des frontières ethniques et sociales.

1.2.2.2 Cristallisation des frontières autour de la cause des expulsions

La disqualification dont fait l'objet l'association de voisins s'inscrit dans un processus de construction de frontières ethniques au sein du quartier. À l'instar des travaux de V. Sala Pala sur les différents sens donnés aux émeutes urbaines en fonction de l'expérience sociale des individus¹, je voudrais montrer comment l'approbation ou non des actions de l'association de voisins est liée à l'appartenance à un groupe ethnique et social. Ainsi, il s'avère que les habitants minorisés ethniquement approuvent les mobilisations contre les expulsions quand eux-mêmes n'y font pas face directement.

Enquêtrice : « J'ai entendu plusieurs fois des gens me dire que l'association de voisins et la question des expulsions donnait une image négative du quartier. Qu'est-ce que tu en penses ? »

Alejandra C. : Je pense pas que ça soit une image négative. Au contraire, ils nous aident. Comme je te disais tout à l'heure, ici il y a beaucoup de gens d'ailleurs. Donc en 2007, ou quelque chose comme ça, tous les étrangers ont cherché à acheter des appartements. Les prix étaient autour de 200 000 euros. Et les banques faisaient des offres intéressantes et te les donnaient tout de suite. Donc les gens ont commencé à acheter parce qu'on a tous besoin d'un endroit où vivre. Et après avec la crise, sans travail sans rien, il y a eu beaucoup de gens qui ne pouvaient plus payer. Moi j'ai l'exemple de mon frère qui a dû payer jusqu'à 1400 euros d'hypothèque, mais il ne pouvait plus. Donc on est allés voir l'association de voisins pour parler de son expulsion et le soutenir. Moi je ne le vois pas comme quelque chose de mal parce que, au contraire, on sait qu'ils

¹ Valérie SALA PALA, « Quand des jeunes d'un quartier populaire interprètent les émeutes urbaines... », in Sophie BEROUD, Boris GOBILLE, Abdellali HAJJAT et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Engagements, rébellions et genre dans les quartiers populaires en Europe, 1968-2005*, Paris, Editions des Archives contemporaines, 2011, pp. 43-60.

[l'association de voisins] nous aident, qu'ils nous soutiennent, qu'ils ne nous laissent pas seuls. »¹

Pour Alejandra C., habitante équatorienne investie dans le projet ICI, l'association de voisins constitue un soutien important pour les habitants des groupes ethniques minorisés qui doivent faire face à des situations d'expulsion. De la même manière, Selim B., président de l'association islamique marocaine du quartier, apporte son soutien à l'association de voisins :

Enquêtrice : « Quelle est ton opinion sur le travail de l'association de voisins ?

Selim B. : Ils luttent contre les expulsions et c'est bien. Comme tu le sais, c'est le grand problème du quartier. Il y a eu la crise... et la majorité des personnes qui s'était acheté des appartements avant était des immigrés et donc qui ne peuvent plus payer leur hypothèque. C'est bien l'association, ils nous aident à lutter contre ça. »²

Dans ces deux discours le soutien à l'association de voisins participe à la construction d'une identification collective³, un « nous immigrés » dépassant le seul fait d'être concerné par les expulsions puisque lui-même n'est pas dans une situation où il a besoin de l'aide de l'association de voisins. Pourtant, il utilise le « nous » pour montrer son identification aux groupes ethniques minorisés. Alors que Selim B. et Alejandra C. appartiennent à des fractions plus stables des groupes ethniques minorisés du quartier, ils affichent leur soutien à la mobilisation de l'association de voisins au prisme de leur appartenance aux groupes ethniques minorisés et tant que témoins de proches confrontés à cette expérience.

À l'inverse, chez les habitants Espagnols et âgés du quartier qui ne sont pas touchés par les expulsions, l'association de voisins est mal vue. Les habitants qui ont connu le temps des luttes urbaines reprochent aux militants de l'association de ne plus s'intéresser aux problématiques liées au cadre de vie, mais d'être uniquement focalisés sur les expulsions. Selon eux, ce n'est pas une thématique qui concerne tout le quartier comme le montraient déjà plus haut les propos de membres de Ciutat Esperança. Ce discours est repris par

¹ Entretien avec Alejandra C., habitante du quartier d'origine équatorienne, 24/05/2017.

² Entretien avec Selim B., habitant du quartier d'origine marocaine et président de l'association islamique marocaine du quartier, 15/06/2017.

³ Rogers BRUBAKER et Frederick COOPER, « Beyond "identity" », *Theory and society*, 2000, vol. 29, n° 1, pp. 1-47.

d'autres habitants comme Martin D., âgé de soixante-cinq ans, originaire d'Extrémadure et résidant dans le quartier depuis les années 1980 :

Martin D. : « Aujourd'hui l'association de voisins s'est mise dans la lutte contre les expulsions. À fond, mais du coup, je ne sais pas si l'on peut encore appeler ça une association de voisins. Qu'est-ce qu'ils font pour le quartier et ses habitants ? Les expulsions ce n'est pas un problème de quartier, c'est un problème de situations personnelles qui doit être traité par les services sociaux, pas par les associations. Il y a d'autres choses sur lesquelles ils pourraient se mobiliser... »¹

Si les propos de Martin D. tendent à individualiser la problématique des expulsions, pour Pol D., cofondateur de l'association El Camí proche de l'action communautaire, la question des expulsions est directement liée à certains groupes ethniques minorisés présents dans le quartier :

Pol D. : « Aujourd'hui le quartier est un quartier pauvre. Avant c'était un quartier de travailleurs maintenant c'est un quartier de pauvres. Les Africains qui vont à l'association de voisins, ce sont les plus pauvres. La plupart sont venus ici, pour squatter un logement, et l'association de voisins les aide alors qu'ils ne sont pas ouverts, ils ne cherchent pas à s'intégrer dans le quartier. Le jour où ils trouvent une meilleure situation, ils s'en vont. »²

Ces critiques de l'orientation particulière de l'association de voisins autour de la cause des expulsions illustre la représentation qu'ont les habitants historiques du quartier. Ils considèrent que la cause des expulsions n'est pas celle des habitants du quartier et à ce titre n'est pas légitime. Dans les propos de Pol D., on retrouve en particulier un lien entre sentiment de déclassement du quartier et stigmatisation de certains groupes d'habitants du quartier. Finalement, les positions sociales occupées par les acteurs semblent expliquer leur positionnement vis-à-vis des expulsions. On remarque que les habitants des groupes ethniques minorisés valorisent le travail fait par l'association quand les habitants historiques – par ailleurs d'un niveau de vie plus élevé – sont bien plus critiques de ces mobilisations. Pour reprendre la distinction proposée par N. Elias³, les « établis » – les habitants historiques Espagnols – se distinguent des « marginaux » – les habitants des groupes ethniques minorisés – par leur absence de soutien à la cause des expulsions qui touchent principalement les habitants des groupes ethniques minorisés. Si les groupes

¹ Entretien avec Martin D., habitant historique du quartier, 21/05/2017.

² Entretien avec Pol D., cofondateur de l'association El Camí, 02/06/2017.

³ Norbert ELIAS et John SCOTSON, *Logiques de l'exclusion*, op. cit.

ethniques minorisés soutiennent davantage les mobilisations contre les expulsions c'est, d'une part, du fait d'une expérience commune de la minorisation ethnique, mais aussi, car l'expérience de la migration les met dans une situation économique fragile qui peut les conduire à vivre des problématiques d'expulsions. À l'inverse, chez les habitants historiques du quartier, la prise de distance vis-à-vis de l'association de voisins révèle une stratégie de distinction sociale passant par la stigmatisation ethnique des habitants minorisés ethniquement leur permettant de résister symboliquement à leur sentiment de déclassement.

Les frontières ethniques et sociales entre habitants du quartier sont, en partie, renforcées par la démobilisation de l'association de voisins. La principale conséquence de la disqualification de la cause des expulsions pour les groupes ethniques minorisés mobilisés réside dans la stigmatisation à laquelle ils doivent faire face. On assiste à la fois à une reproduction et une transformation des frontières ethniques et sociales au sein du quartier. D'un côté, le soutien accordé par les habitants des groupes ethniques minorisés des fractions plus stables du quartier à l'association de voisins, et les critiques formulées par les habitants espagnols, montrent une reproduction des frontières entre groupes ethniques majoritaire et minorisés déjà existantes dans le quartier. De plus, la stigmatisation des habitants minorisés ethniquement mobilisés contre les expulsions, et ceux notamment dans des situations d'occupation illégale de logement sans hypothèque contribue à la transformation des frontières ethniques et sociales au sein du quartier. La stigmatisation de ce groupe – par ailleurs difficilement objectivable – comme « profiteurs » de la situation du quartier et de l'aide de l'association de voisins conduit à distinguer les « bons » et les « mauvais » habitants touchés par les expulsions. Elle déplace les frontières symboliques des représentations des habitants espagnols sur les groupes ethniques minorisés résidant dans le quartier en créant une forme de stigmatisation à l'encontre de tous les habitants des groupes ethniques minorisés.

*
**
* *

La tactique de démobilisation à l'encontre de l'association de voisins fait peser différentes contraintes sur l'engagement et la mobilisation contre les expulsions. La disqualification de la cause des expulsions comme problématique collective du quartier, à partir de la stigmatisation médiatique générée par l'expression « Villa Desahucio », constitue une tactique indirecte de démobilisation. La création du projet participatif Ciutat Esperança,

s'avère être un outil de disqualification. Les courts-métrages produits cherchent à valoriser une autre narration du quartier en mettant en avant les mots d'ordre de l'action communautaire comme l'interculturalité ou la valorisation des ressources habitantes, associatives et environnementales du quartier. De plus, le profil du public du dispositif, à savoir de jeunes habitants, est mis en avant comme une ressource, en opposition avec les leaders vieillissants de l'association de voisins. La valorisation institutionnelle de Ciutat Esperança conduit ainsi à renforcer la délégitimation de l'association de voisins. La démobilisation est différenciée selon le profil des membres de l'association de voisins. Pour les militants historiques espagnols, elle ne conduit pas au désengagement mais à une recomposition de leurs répertoires d'action à d'autres échelles (district, municipale) dans un contexte de conflits avec les acteurs locaux de l'action communautaire. En ce qui concerne les effets sur les groupes ethniques minorisés mobilisés et sur l'ordre social localisé¹, la démobilisation conduit à un renforcement et un déplacement des frontières ethniques et sociales. D'une part, la hiérarchisation entre les affectés par les expulsions conduit à la stigmatisation ethnique de fractions les plus précaires des groupes ethniques minorisés. D'autre part, l'identification collective des groupes ethniques minorisés comme groupe, à travers l'assistance que leur offre l'association de voisins, renforce les frontières ethniques et sociales entre groupes ethniques majoritaire et minorisés. Enfin, on assiste à la marginalisation de ces groupes au sein de l'espace local de participation et de ceux qui les soutiennent au profit de nouvelles figures d'entrepreneurs de participation en devenir, les jeunes du projet Ciutat Esperança qui cadrent avec les attentes de l'action communautaire.

¹ Ivan BRUNEAU, Gilles LAFERTE, Julian MISCHI et Nicolas RENAHY, « Introduction : Saisir l'espace social à une échelle locale. Une enquête collective au sein des campagnes françaises », in Ivan BRUNEAU, Gilles LAFERTE, Julian MISCHI et Nicolas RENAHY (dir.), *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Editions EHESS, 2018, pp. 9-26.

2/ LA DEMOBILISATION DES FRACTIONS PRECAIRES DES CLASSES POPULAIRES ET SES EFFETS A MARSEILLE

À Malpassé, on assiste à un processus de démobilisation de deux groupes sociaux appartenant aux fractions précaires des classes populaires urbaines. À la différence du cas barcelonais, ces processus ne passent pas par des stratégies de disqualification spécifiques visant certaines mobilisations collectives. Plutôt, il s'agit ici de voir comment la mobilisation d'un public ordinaire spécifique au sein de la table de quartier conduit à la délégitimation d'autres groupes sociaux. Dans ses travaux sur les transformations des classes populaires induites par la politique de rénovation urbaine, P. Gilbert s'est interrogé sur l'absence de mobilisations collectives face à ces projets urbains. Alors que les éléments permettant une « mobilisation improbable »¹ semblaient réunis, il montre que le soutien institutionnel ciblé à certains collectifs d'habitants mobilisés sur les thématiques du loisir conduit à la démobilisation d'habitants qui souhaitaient s'organiser contre le projet de rénovation urbaine². Dans le cas marseillais, les animatrices de la table de quartier construisent un public ordinaire composé de femmes maghrébines issues des fractions plutôt stables des classes populaires et entretenant un rapport particulier à l'environnement résidentiel (la « force des quartiers »). Dans la continuité de l'analyse des mécanismes d'encadrement du public ordinaire de la participation, je voudrais montrer comment les entrepreneures de participation marseillaises contribuent à la démobilisation de certains groupes sociaux, marginalisés, et en particulier les hommes des groupes ethniques minorisés et des fractions basses des classes populaires.

Cette partie cherche à éclairer l'absence d'hommes des groupes ethniques minorisés de classe populaire dans l'espace local de participation. Les travaux sociologiques ont montré les frontières de genre dans les espaces de sociabilité des classes populaires où les femmes étaient davantage ancrées dans l'espace domestique quand les hommes investissaient différentes activités au sein du quartier³. M. Kokoreff a montré comment

¹ Lilian MATHIEU, « Une mobilisation improbable », *op. cit.*

² Pierre GILBERT, « Fragmenter la population et défaire les collectifs militants. La rénovation urbaine comme dispositif de désarmement des mobilisations collectives », in Stéphanie DECHEZELLES et Maurice OLIVE (dir.), *Politisation du proche: les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, pp. 85-105.

³ Olivier SCHWARTZ, *Le monde privé des ouvriers, op. cit.*

les jeunes hommes s'engagent dans des mobilisations collectives¹. Pour autant, des travaux récents ont approfondi les rapports de genre dans les quartiers populaires en insistant sur l'engagement des femmes des groupes ethniques minorisés dans des associations et mobilisations collectives en lien avec le travail social². Si les femmes mères de famille et les jeunes hommes ont fait l'objet d'études approfondies, les rapports de genre dans d'autres générations ont fait l'objet de moins d'attention³. Dans notre cas, il s'agit de questionner l'absence des hommes minorisés ethniquement, et pas uniquement des jeunes, au sein de l'espace local de participation. L'hypothèse avancée n'est pas celle d'une stratégie en soi de démobilisation des hommes des classes populaires. La tactique de démobilisation à l'œuvre est à la fois une conséquence du travail de constitution du public ordinaire de la participation ainsi qu'une disqualification des causes portées par ces groupes, à l'instar du cas barcelonais. Les effets de la démobilisation de ces groupes sociaux portent sur le renforcement de la hiérarchisation sociale dans le quartier, à l'instar de la situation à Ciutat Meridiana, mais aussi sur l'*exit* de ces groupes de l'espace local de participation.

Dans un premier temps, je reviens sur la disqualification des revendications portées par les hommes maghrébins et les Gitans par les entrepreneurs de participation. Cette disqualification conduit à un renforcement des frontières ethniques et de genre dans la participation (2.1). Dans le cas des hommes musulmans, la question de l'emploi fait l'objet d'une évacuation. Les hommes gitans, accompagnés d'éducateurs de rue, portent des revendications sur l'environnement résidentiel qui sont disqualifiées du fait de l'ethnisation de ce groupe. La disqualification des revendications que portent ces groupes agit comme une tactique de démobilisation qui conduit à des formes d'*exit* de l'espace local de participation (2.2). Dans le cas des hommes maghrébins, la disqualification de leur cause conduit à un désengagement indirect à travers le maintien d'une sociabilité dans la mosquée du quartier autour du leader associatif relativement légitime auprès des acteurs institutionnels. Pour les Gitans, la démobilisation conduit à leur désengagement de l'espace local de participation accompagné par les éducateurs de rue.

¹ Michel KOKOREFF, *La force des quartiers*, *op. cit.*

² Sylvia FAURE et Daniel THIN, « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *Politix*, 2007, vol. 78, n° 2, pp. 87-106; Elise LEMERCIER et Hélène BERTHELEU, « Assignations identitaires, ruses et résistances discursives des minoritaires », *Ecarts d'identité*, 2013, pp. 14-21.

³ Patrick SIMON, « Les jeunes issus de l'immigration se cachent pour vieillir. Représentations sociales et catégories de l'action publique », *op. cit.*

2.1 La disqualification des revendications des hommes comme renforcement des frontières ethniques et de genre

La démobilisation des hommes des fractions précaires des classes populaires passe d'abord par une disqualification des revendications qu'ils portent. Deux types de revendications portées par deux groupes différents sont disqualifiées par les entrepreneures de participation. La question de l'emploi portée par les hommes maghrébins est évacuée car elle ne cadre pas avec les thématiques valorisées par les animatrices. De plus, les revendications d'environnement résidentiel portées par les Gitans sont disqualifiées car portées par un groupe fortement ethnicisé localement. Ces disqualifications conduisent à un renforcement des frontières ethniques et de genre au sein du public ordinaire de la participation.

2.1.1 L'évacuation de la question de l'emploi ou la démobilisation des hommes maghrébins des classes populaires

La question de l'emploi constitue un enjeu primordial pour les classes populaires¹ et *a fortiori* pour les groupes ethniques minorisés résidant dans les quartiers populaires. Ceux-ci étant en effet particulièrement touchés par les discriminations sur le marché du travail² et le chômage de longue durée. En 2016, à Malpassé, le taux de chômage chez les 15-64 ans était de 26,8% pour les hommes et de 21% pour les femmes. Le diagnostic du contrat de ville (de la politique de la ville) met d'ailleurs en avant l'insertion sur le marché de l'emploi comme l'un des enjeux centraux du quartier Malpassé³. Pourtant, cette question a été rapidement évacuée au sein de la table de quartier.

2.1.1.1 La non-mise à l'agenda de la question de l'emploi

Dans leur article sur les associations de femmes des quartiers populaires, S. Faure et D. Thin montrent les discordances entre les représentations institutionnelles des femmes des quartiers populaires comme « soumises à la domination patriarcale » et celles des actrices

¹ Yasmine SIBLOT, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLÉ et Nicolas RENAHY, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, op. cit.

² Nicolas JOUNIN, *Chantier interdit au public: enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 2008; Patrick SIMON et Mohamed MADOU, « Le marché du travail à l'épreuve des discriminations », *Sociologies pratiques*, 2011, vol. 23, n° 2, pp. 1-7.

³ GIP POLITIQUE DE LA VILLE MARSEILLE, *Contrat de ville de Marseille Provence Métropole 2015-2020*, op. cit.

investies dans ces associations¹. Celles-ci analysent l'absence des hommes des classes populaires du tissu associatif local comme une conséquence de la domination sociale et ethnique qu'ils vivent notamment sur le marché du travail. Le public de la table de quartier ressemble sur plusieurs points à celui des associations étudiées par S. Faure et D. Thin : il est composé de femmes de classes populaires, appartenant à un groupe ethnique minorisé (d'origine maghrébine), fréquentant le centre social. Les objets de mobilisation de la table de quartier sont directement liés à la trajectoire militante de Najet M. Celle-ci oriente les activités de la table de quartier vers les thématiques de l'environnement résidentiel et du logement au détriment de la question de l'éducation, mais aussi de celle de l'emploi. La problématique du chômage et des discriminations sur le marché du travail n'est pas mise à l'agenda de la table de quartier. Si la majorité des participantes à la table de quartier occupent le rôle de « mère au foyer » et ne cherchent pas à entrer dans le travail salarié, quelques-unes sont pourtant dans cette situation, comme Faïza A. :

Faïza A.: « Après je me suis mariée, après j'ai eu mes enfants c'était impossible pour moi pour travailler à l'époque, parce que mes enfants ils étaient en bas âge. Maintenant qu'ils sont grands mes problèmes de santé ils ont refait surface un petit peu. Parce que des fois je suis obligée d'être hospitalisée. Mais je reste avec mon objectif de trouver un emploi.

Enquêtrice : Toujours dans la broderie ?

F.A : Non, je crois pas que la broderie, ça va. Autre chose, si je peux aider. Moi je me suis proposée au centre social, s'ils ont besoin d'aide. Étant donné que je parle les deux langues, les gens ils viennent vers moi facilement, je peux mettre à l'aise. Je peux apporter quelque chose au centre social, mais la réponse elle m'a été refusée. Pas directement, parce que ça se passe pas comme ça. Il faut faire des demandes, c'est pas nous qu'on décide. Alors que quelques jours après, quelques semaines après j'ai entendu qu'il y avait des recrutements par des gens qui portent pas le foulard, je me suis dit c'est par rapport à ça peut-être. [...] Je crois, moi c'est vrai que c'est pas les capacités qui me manquent, c'est vrai que mon foulard, ça me freine un petit peu dans mes recherches d'emploi. »²

L'expérience relatée par Faïza A. ne fait pas l'objet d'une mobilisation particulière au sein de la table de quartier : ni de sa part, ni de celles des animatrices. L'encadrement par

¹ Sylvia FAURE et Daniel THIN, « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *op. cit.*

² Entretien avec Faïza A., habitante du quartier et membre de la table de quartier, 06/12/2016.

les entrepreneures de participation du public mobilisé peut expliquer l'absence de mise à l'agenda de cette question au sein de la table de quartier. Si la thématique de l'emploi n'est pas abordée par le public ordinaire mobilisé au sein de la table de quartier, on assiste néanmoins à des tentatives d'entrée venant d'autres groupes.

2.1.1.2 Une tentative d'entrée et son échec

Au démarrage de l'expérimentation de la table de quartier, la question de l'emploi est amenée par certains hommes, mais sera rapidement évacuée. En novembre 2014, les animateurs¹ multiplient les réunions dans le but de mobiliser le plus grand nombre d'habitants et d'associations. Ils expérimentent plusieurs formats de réunions et horaires afin de trouver l'organisation *ad hoc*. La temporalité du démarrage du projet participatif est l'occasion de voir émerger des objets potentiels de mobilisations et des acteurs qui seront, par la suite, absents. La question de l'emploi fait partie des thématiques qui font leur entrée lors des premières réunions, comme en témoignent ces deux observations :

La deuxième réunion de la table de quartier de Malpassé a lieu le samedi 8 novembre 2014 à 14h, moins de deux mois après le lancement. Entre temps, les animateurs ont sillonné le quartier et organisé des petites réunions thématiques à différents endroits pour présenter le projet aux habitants et recueillir leurs témoignages dans le but d'élaborer le portrait de quartier. Lors de cette réunion, une cinquantaine de personnes sont présentes : celles qui étaient là à la première réunion, mais également des nouvelles. Je remarque qu'il y a davantage d'hommes en comparaison de la première réunion et qu'une partie des personnes présentes sont peu familières du centre social. Najet M. introduit la réunion en présentant ce qu'est une table de quartier, l'historique de la mobilisation qui a conduit à la rédaction du rapport Bacqué-Mechmache et à la genèse des tables de quartier. Pierre revient également sur le collectif du 1er juin et les « ateliers d'éducation à la citoyenneté » qui ont été menés en 2013. Najet M. propose un premier tour de parole pour que les personnes présentes puissent se présenter et dire quels problèmes la table de quartier pourrait résoudre selon eux. Un silence s'installe dans la salle. Diessy C., responsable associatif de l'association culturelle Heart Color Music, prend la parole en expliquant les problèmes de nettoyage de la place du quartier où a lieu une manifestation culturelle qu'il organise chaque année. Il demande si la table de quartier ne pourrait pas appuyer ses demandes à la mairie en amont de

¹ À ce stade de l'expérimentation, Pierre, professeur de philosophie retraité et intervenant au centre social, est encore partie prenante de l'organisation des tables de quartier. Par la suite, il sera moins tenu informé des avancées de la table de quartier et finira par ne plus s'occuper de son organisation (voir chapitre 4).

l'organisation de l'événement. Les animateurs prennent note et répondent positivement. Najet M. reprend la parole en précisant que la table de quartier est faite pour répondre aux besoins des associations du quartier, mais est aussi ouverte à tous les habitants qui rencontrent des problèmes. Elle encourage les habitants à prendre la parole même pour parler de problèmes qu'ils « *jugent individuels alors qu'en fait ils nous concernent tous* ». Un homme âgé d'une quarantaine d'années, d'origine supposée maghrébine, prend la parole sur un ton vindicatif : « *Le problème dans nos quartiers, on le connaît tous, le problème c'est l'emploi, l'emploi des jeunes. Qu'est-ce que vous pouvez faire pour l'emploi ? Est-ce que vous avez des solutions miracles ? Parce que si vous voulez savoir le problème des gens, ben c'est simple, c'est le chômage, les promesses qu'on va avoir des emplois dans le quartier, mais qu'on ne voit jamais. Alors, c'est quoi les solutions maintenant ?* » D'autres personnes présentes, notamment des hommes, renchérissent sur ces propos dans un brouhaha général. Najet M. tente de calmer le public. Lorsque le calme revient petit à petit, elle répond : « *Il a raison le monsieur, il a raison de se préoccuper de l'emploi des jeunes, on nous a tellement promis et maintenant on n'y croit plus. On ne peut pas vous promettre de solution miracle, nous si on avait la solution... Mais on peut essayer de travailler ensemble là-dessus...* » L'homme reprend alors la parole : « *Bon, mais là on parle, on parle, mais qu'est-ce que cela va changer ? Nos jeunes sont toujours au même stade. Est-ce que vous allez pouvoir changer quelque chose ? Nous on veut du concret maintenant, c'est fini la parlotte !* »¹

Cette observation d'une des premières réunions de la table de quartier montre que la question de l'emploi a fait l'objet de débats à un moment donné. D'autres éléments montrent également que cette question est mise à l'agenda au sein d'instances plus institutionnelles :

Le mercredi 26 novembre à 18h a lieu au centre social la réunion trimestrielle de la commission de suivi du projet de rénovation urbaine. Cette commission, organisée par les techniciens de la rénovation urbaine, notamment Marc F., est à destination de tous les partenaires sociaux du projet (centre social, bailleur social, associations d'éducation de rue, professionnels de la participation intervenant sur le quartier), des représentants d'associations locales (associations sportives, culturelles, de locataires) et quelques commerçants du quartier (pharmacien, cabinet de dentiste qui va s'installer). Cette réunion n'est pas ouverte au grand public, mais constitue plutôt une réunion d'étape sur les travaux. Ce jour-là, en plus des vingt personnes présentes car invitées, une

¹ Extrait du carnet d'enquête, réunion de la table de quartier de Malpassé, 07/11/2014.

dizaine d'hommes âgée de 40 à 50 ans sont là. Je reconnais une partie d'entre eux qui étaient venus à la réunion de la table de quartier qui a eu lieu quelques semaines plus tôt. L'ordre du jour est fixé à l'avance par les organisateurs de Marseille Rénovation Urbaine. Ce jour-là, Marc F. présente un ordre jour qui revient sur : les travaux en cours, le suivi des relogements, la présentation de la table de quartier et le projet de contournement autoroutier du quartier « L2 ». La réunion commence sur la question des travaux en cours. Marc F. présente le périmètre des travaux, en dessous de la barre des Mimosas où vont être construits des logements neufs, une nouvelle rue et un bâtiment accueillant la Maison de la Solidarité regroupant les services sociaux du département. Les hommes venus en groupe prennent alors la parole, non sans véhémence : *« Pourquoi il y a un chantier et on a pas été prévenus ? Les gens qui y travaillent ne sont même pas des gens du quartier ! Nous on cherche du travail et à chaque fois c'est la même chose, on nous dit que c'est trop tard ! »* Certains s'emportent, crient et menacent de bloquer le chantier pour protester. Didier F. prend la parole en expliquant la situation et rappelant les services de l'emploi et de l'insertion qui peuvent aider sur ces questions. Les hommes ne se calment pas, *« mais ça sert à rien, on y va nous aux rendez-vous. Vous dites que vous nous aidez, mais c'est faux ! »* Ils partent en groupe bruyamment. La réunion se poursuit avec les personnes présentes invitées.¹

Ces deux observations témoignent des tentatives de mise à l'agenda de la question de l'emploi au sein des différentes instances de l'espace local de participation. Celle-ci passe, en partie, par une politisation des discours² autour de cet enjeu. En effet, pour les participants qui la mettent en avant, la question des difficultés à s'insérer dans le marché du travail est ramenée à des causes structurelles et les représentants des administrations publiques³ présentés comme les interlocuteurs sur ces questions. On remarque également que cette thématique est principalement portée par des hommes de classe populaire, âgés d'une quarantaine à une cinquantaine d'années, minorisés ethniquement. Ces hommes semblent peu maîtriser les codes des échanges et discours lors dans un dispositif participatif⁴ ce qui conduit à des tensions. Il est intéressant de noter que si une partie de leurs revendications sont formulées vis-à-vis de « l'emploi des jeunes », les jeunes habitants du quartier ne sont pas mobilisés avec eux.

¹ Extrait du carnet d'enquête, réunion de suivi trimestriel du projet de rénovation urbaine, 26/11/2014.

² Sophie DUCHESNE et Florence HAEGEL, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *op. cit.*

³ Le représentant du bailleur social constitue une des figures de l'Etat dans les quartiers populaires. Voir Yasmine SIBLOT, *Faire valoir ses droits au quotidien*, *op. cit.* ; Pierre GILBERT, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine : transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, *op. cit.*

⁴ Julien TALPIN, « Jouer les bons citoyens », *op. cit.*

Malgré cette mise en avant de la question de l'emploi au sein de la table de quartier comme d'autres espaces de discussion plus institutionnels, celle-ci est par la suite évacuée des thématiques traitées au sein de la table de quartier. Le compte-rendu de la réunion, qui est fait par les animateurs ensuite, mentionne cette question comme ayant surgi lors ce jour-là :

**Encadré 24 : Extraits du compte-rendu de la réunion de la table de quartier
du 8 novembre 2014**

La table de quartier de Malpassé s'est réunie en assemblée plénière le samedi 8 novembre 2014, au centre social. Environ cinquante habitants étaient présents pour faire remonter les problèmes et trouver ensemble des solutions pour améliorer la vie dans le quartier [...].

La question de l'emploi notamment des jeunes a été soulevée. Des habitants ont expliqué qu'il s'agissait selon eux du plus important problème pour les jeunes du quartier. Ils se demandent ce que la table de quartier peut faire. Ensemble, nous pouvons réfléchir à des solutions. [...]

La table de quartier est un espace d'expression par et pour les habitants de Malpassé ! Ensemble nous pouvons construire un meilleur avenir pour notre quartier !

Prochaine assemblée : le samedi 10 janvier 2015 au centre social

Venez nombreux !

Le compte-rendu de la réunion rapporte les propos des hommes ayant porté cette problématique et soulève cet enjeu. Pour autant, par la suite, seules deux commissions thématiques seront créées concernant le logement et le cadre de vie, comme le mentionne le compte-rendu de la réunion du 10 janvier 2015.

**Encadré 25 : Extrait du compte-rendu de la réunion de la table de quartier
du 10 janvier 2015**

[...] La table de quartier est un espace d'expression par et pour les habitants de Malpassé ! Ensemble nous pouvons construire un meilleur avenir pour notre quartier !

Prochains rendez-vous:

Commission Logement mercredi 15 janvier à 14h au centre social

Commission Cadre de Vie jeudi 22 janvier à 14h au centre social

On assiste ainsi à la disparition de la question de l'emploi dans l'agenda de la table de quartier. Plusieurs éléments peuvent expliquer le choix des thématiques du logement et du cadre de vie, notamment la trajectoire militante de Najet M. Pour autant, l'évacuation de la question de l'emploi n'est pas questionnée par les entrepreneurs de participation ou les acteurs institutionnels qui gravitent autour de la table de quartier. Dans le chapitre 4, j'ai montré comment l'absence de la thématique de l'éducation faisait l'objet d'un questionnement de la part de Didier F., le directeur du centre social. En revanche, le fait que l'emploi ne fasse pas partie des thématiques à traiter n'est pas vu comme une limite de l'action de la table de quartier par les acteurs institutionnels de la politique de la ville ou d'autres acteurs comme Didier F. L'évacuation de la question de l'emploi des thématiques traitées n'est, pourtant, pas sans conséquence sur le public (dé)mobilisé.

2.1.1.3 De la disqualification de l'emploi à la construction des frontières de genre au sein de la table de quartier

Le travail de constitution du public de la table de quartier passe par des opérations de catégorisation et de sélection des participants. Ainsi, dans le chapitre 4, j'ai montré que des habitants fréquentant le secteur « troisième âge » et appartenant au groupe ethnique majoritaire s'étaient rapidement auto-exclus du dispositif, car ils ne cadrent pas avec la représentation dominante des habitants des « quartiers ». Ici, l'évacuation de la question de l'emploi de la table de quartier conduit à la démobilisation de ceux qui la portent, à savoir des hommes de classe populaire et minorisés ethniquement. Ainsi lors des réunions de la table de quartier qui ont suivi celle du 7 novembre 2014, j'ai remarqué que ces hommes n'étaient plus présents. De plus, lors d'un entretien informel avec Mohammed B., l'homme qui avait soulevé la question de l'emploi, celui-ci m'avait fait part des raisons de son désintérêt pour les dispositifs de participation :

Un mardi après-midi de décembre, alors que je marche dans le quartier en direction de l'école Bouge pour aller diffuser des informations concernant la table de quartier, je croise l'homme qui avait pris la parole à propos de l'emploi des jeunes lors de la session précédente. Il discute avec d'autres hommes – présents également le 7 novembre – devant le préfabriqué qui est le point d'information sur les travaux de la nouvelle mosquée du quartier. Je me présente et les informe de la nouvelle réunion à venir de la table de quartier. L'homme, qui se nomme Mohammed B., me prend un peu à parti : *« Franchement non, moi ça m'intéresse pas vos trucs de blabla. C'est que du blabla. À quoi ça sert ? Moi je vous l'ai dit, l'autre jour, le problème c'est le travail, y'a pas de travail, nous on veut travailler, mais y'a rien. Moi j'en ai fait des réunions, j'en ai fait et c'est toujours pareil. On parle, on parle et après il ne se passe jamais rien ! »*¹

Ainsi les propos de Mohammed B. mettent en lien son désintérêt pour les espaces de participation avec la faible prise en compte des problématiques liées à l'emploi qu'il considère comme centrales. On comprend également une forme de lassitude face aux faibles résultats concrets des nombreux dispositifs de participation des habitants menés dans le cadre de la politique de la ville. Ces éléments contribuent ainsi à la démobilisation de ces hommes de classe populaire, qui par la suite, seront absents des activités de la table de quartier. On retrouve ici des éléments proches de ceux avancés par S. Faure et D. Thin dans l'explication du faible investissement des hommes des quartiers populaires dans les espaces de participation². La démobilisation des hommes de la table de quartier est un élément qui conduit à la surreprésentation des femmes au sein du public de la table de quartier. Si elle ne constitue pas une stratégie des entrepreneures de participation, on remarque comment les orientations des organisations de participation, façonnées par les entrepreneurs, conduisent à la mise à distance de certains groupes, ici les hommes des classes populaires, par la non-prise en compte de leurs problématiques. La disqualification des revendications des hommes conduit au renforcement des frontières de genre au sein de l'espace local de participation. Ces frontières de genre sont rendues possibles par les catégorisations du public par des acteurs institutionnels qui valorisent l'engagement des femmes des classes populaires dans les structures participatives à l'échelle du quartier.

¹ Extrait du carnet d'enquête, rencontre informelle avec Mohammed B. devant le chantier de la mosquée, décembre 2014.

² Sylvia FAURE et Daniel THIN, « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *op. cit.*

2.1.2 De l'ethnisation des Gitans à la disqualification de leurs revendications

Les revendications portées par un groupe d'hommes gitans font également l'objet d'une disqualification dans l'espace local de participation. À la différence des hommes maghrébins mobilisés autour de l'emploi, c'est d'abord l'ethnisation des Gitans qui conduit à la disqualification des revendications qu'ils portent. Dans un premier temps, nous verrons qui est regroupé derrière le terme « Gitans » et comment le centre social a participé à la construction de la spécificité de ce public. Puis nous verrons comment s'opère la disqualification par l'ethnisation des revendications qu'ils portent au sein de l'espace local de participation.

2.1.2.1 Les Gitans, un groupe ethnisé

À Malpassé, un groupe d'habitants est présenté comme « les Gitans » par des habitants du quartier et les acteurs associatifs locaux. Cette catégorisation indigène renvoie à des processus d'ethnisation ordinaire¹ dans les représentations des habitants et au sein du centre social.

Les « Gitans des Cèdres » ou l'ethnisation ordinaire

Les Gitans constituent un groupe présenté comme spécifique à Malpassé, par les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Ce groupe fait l'objet de représentations ethnisées ordinaires. Lors de mon entrée sur le terrain, en septembre 2014, plusieurs échanges informels avec des salariés et bénévoles du centre social m'ont permis de comprendre les contours sociaux, ethniques et spatiaux de ce groupe. Une réunion de bilan de la première journée de la table de quartier a particulièrement permis d'explicitier ces enjeux :

Ce lundi, nous faisons le bilan de la journée de lancement de la table de quartier qui a eu lieu samedi au centre social avec Najet M., Imane B. et Didier F. Alors que nous revenons sur le public mobilisé et présent, je reviens sur un événement qui a eu lieu durant le repas. Alors que les tables étaient installées dans la cour du centre social et que les participants étaient à table, un couple âgé d'une cinquantaine d'années est venu me demander s'ils pouvaient participer au repas avec nous. J'ai bien sûr accepté en leur expliquant le projet de la table de

¹ Nicolas JOUNIN, Élise PALOMARES et Aude RABAUD, « Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires », *op. cit.*

quartier et en leur proposant de laisser leurs coordonnées. Ils se sont installés à une table tous les deux et ont mangé sans se mélanger au reste des participants.

Didier F. réagit tout de suite en m'expliquant que ce sont des « *Gitans des Cèdres* », qu'ils « *restent plutôt entre eux* » et que même « *s'ils fréquentent le centre social, ils sont difficiles à mobiliser. Ils ont des habitudes et des traditions particulières, ils font des combats de coqs* ». Je comprends alors la présence de poules dans la cité des Cèdres devant laquelle je passe tous les jours. Najet M. abonde en me prévenant : « *Tu vas voir, ils ne vont jamais revenir eux ! Ils ont leur vie* ». ¹

Au-delà des salariés du centre social, ces représentations sont aussi présentes chez des habitants, comme c'est le cas de Donia L., une femme de quarantaine, mère seule d'origine maghrébine, au chômage, et ayant toujours vécu dans le quartier. Alors qu'elle m'explique sa compréhension des relations interethniques au sein du quartier, je la questionne sur les Gitans :

Donia L. : « Moi je te parle des anciens, c'est rare que de voir un Maghrébin avec une maman comorienne. Pourtant on est des musulmans, les Comoriens c'est des musulmans, les Mahorais... Après ils ont leur culture, on a la nôtre. Mais voilà les jeunes oui ils vont se mélanger d'ailleurs moi, mon ex-mari c'est un Comorien. Ça va rester distant après, ils vont discuter ensemble, mais après chacun part de son côté. Y'a pas de...

Enquêtrice : Les Gitans j'ai l'impression aussi.

D.L : Ouais ils sont vraiment entre eux.

E : C'est-à- dire ?

D.L : Ben ils sont aux Cèdres, ils vivent entre eux, on les voit pas trop quoi. Ils font leurs trucs. Ils n'embêtent personne, cela dit. Mais ils ont la réputation d'être un peu fermés. » ²

On assiste ainsi à une forme d'ethnisation ordinaire des Gitans, pour reprendre l'expression de N. Jounin, E. Palomares et A. Rabaud qu'ils définissent comme « *la*

¹ Extrait du carnet d'enquête, réunion interne de démarrage de la table de quartier, centre social Malpassé, 13/10/2014.

² Entretien avec Donia L., habitante du quartier, 22/11/2016.

prégnance banale, normale, routinière des classements sociaux fondés sur l'origine »¹. En effet, les Gitans constituent une catégorie indigène des acteurs à laquelle sont associés des comportements (l'entre-soi) et des activités (les combats de coqs). Cette catégorisation des Gitans s'inscrit dans les représentations dominantes de populations nommées gitanes ou tsiganes véhiculées par des discours médiatiques, politiques ainsi que des politiques publiques². De plus, les politiques de peuplement des ensembles de logements sociaux à Marseille, ont contribué à regrouper les Gitans dans certaines cités³. À Malpassé, les Gitans sont associés à la cité des Cèdres (Sud), une des plus anciennes cités du quartier qui doit être démolie par le programme de rénovation urbaine. Au-delà des discours des « autres » sur les Gitans, plusieurs éléments permettent d'objectiver l'existence de ce groupe ethnique et sa localisation au sein du quartier. Lors d'un atelier du projet participatif « mémoire du quartier », j'ai pu échanger avec un habitant du quartier se considérant comme Gitan⁴ :

L'atelier « mémoire du quartier » a lieu un mercredi en fin de journée au centre social. Il est animé par deux salariés de l'association Arènes dont Marie-Charlotte T. que je connais et une jeune femme en service civique au centre social mobilisée sur ce projet. Les animateurs commencent par présenter les objectifs de l'atelier qui est d'avoir des récits de la vie des habitants du quartier et des événements qui les ont marqués. Les personnes présentes sont au nombre de huit et se répartissent en trois petits groupes. Je me retrouve dans un groupe avec José P., un homme âgé d'environ soixante ans, habitant dans la cité des Cèdres. Il est venu à la réunion à la demande de Frédéric C., éducateur de rue avec qui il a de nombreux contacts. Il se présente comme « *gitan* » sa famille étant « *originnaire d'Espagne* », si lui-même est né à Marseille, dans le 3^e arrondissement, il se considère « *habitant historique du quartier où il a toujours vécu, aux Cèdres depuis le début* ». Il commence par décrire le quartier dans les années 1960, date de construction de la cité des Cèdres et de la vie sociale : les commerces existants et les relations de voisinage. Il explique être attaché au

¹ Nicolas JOUNIN, Élise PALOMARES et Aude RABAUD, « Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires », *op. cit.*, p.8.

² Mohamed BELQASMI, « La construction d'une "question Tsigane" : entre catégorisations et mobilisations sociales », *Migrations & Société*, 2014, vol. 152, n° 2, pp. 47-56.

³ Valérie SALA PALA, *Discriminations ethniques*, *op. cit.*

⁴ J'ai, par la suite, cherché à plusieurs reprises à réaliser un ou des entretiens avec des habitants gitans du quartier, mais cela n'a jamais abouti. Face à l'absence de ces habitants dans le centre social et dans l'espace public du quartier, les éducateurs de rue étaient mes principaux relais. Malgré les bonnes relations entretenues avec eux, ils n'ont jamais donné suite à mes demandes de rencontre avec des Gitans du quartier.

quartier, où il a toute sa famille et qu'il ne veut pas quitter malgré le programme de rénovation urbaine.¹

L'identification de José P. comme gitan renforce l'idée de l'existence d'un groupe ethnique. Par ailleurs, dans un rapport sur les relations interethniques à Malpassé au début des années 2000, N. Venel note également la prégnance de ce groupe ethnique dans la cité des Cèdres (Sud)². Ainsi, les Gitans constituent un groupe social ethnicisé du quartier tant du côté des représentations des autres habitants du quartier et des acteurs associatifs et institutionnels que des membres de cette communauté eux-mêmes. L'ethnicisation ordinaire de ce groupe est, par ailleurs, particulièrement saillante au sein du centre social.

Un public impensé au sein du centre social

Les Gitans des Cèdres fréquentent régulièrement le centre social. Certains hommes ont des rendez-vous réguliers avec les conseillers de la Mission locale lors de leurs permanences. De plus, j'ai pu observer à plusieurs reprises des habitants gitans venir à l'accueil du centre social demander de l'aide pour lire et comprendre des courriers officiels reçus. La proximité géographique entre le centre social et la cité des Cèdres constitue un élément facilitateur de l'accès des Gitans au centre social. Cependant, lors de mes premiers mois d'enquête au centre social, j'ai remarqué que si les Gitans étaient présents régulièrement dans les locaux du centre social, ils ne participaient pas aux activités collectives (comme le « temps des femmes » du secteur famille par exemple ou les repas organisés par le secteur « troisième âge »). L'absence de ce public des différentes activités est expliquée par les salariés et bénévoles du centre social par le supposé entre-soi des familles gitanes. Bernadette D. est âgée de soixante-treize ans, elle est à la retraite, vit seule avec son fils de quarante ans dans une petite maison à l'orée du quartier Malpassé. Elle fait partie des bénévoles historiques du centre social, l'ayant rejoint peu après sa création. Très investie, elle est responsable du secteur « troisième âge » qui propose des activités aux personnes âgées et est fréquenté principalement par des personnes du groupe ethnique majoritaire qui ne résident pas dans les cités d'habitat social – voire pas même dans le quartier. Lorsque je lui demande si les Gitans participent aux activités qu'elle organise, elle me répond :

¹ Extrait du carnet d'enquête, réunion « mémoire du quartier » organisée par l'association Arènes, 29/06/2016.

² Nancy VENEL et Fährad KHOSROKHAVAR (PREFACE), *Communauté et communautarisme au Val Fourré et dans les quartiers nord de Marseille* [Rapport], Paris, EHESS, 2005, p.33.

Enquêtrice : « Et du coup quand vous organisez des repas vous touchez quel public ? Les habitants du quartier ?

Bernadette D. : « Oui, oui, les habitants, enfin les habitués on va dire, ceux qui ont l'habitude de venir au centre, qu'on connaît. Y'a plutôt des gens du quartier, mais on est ouverts à l'extérieur aussi. Je vais te dire, y'a un monsieur, qui participe à l'association de diabétiques, il vient de Marignane !

E : Et les Gitans, ils viennent ?

B.D. : Alors eux, non, non, pas du tout. Eux, jamais tu les verras aux activités du centre. Je vais te dire, ils viennent ici quand ils ont un truc à demander, mais sinon ils restent entre eux, ils ne veulent pas se mélanger. »¹

L'observation des différentes activités collectives a confirmé l'absence des Gitans sans que cela soit présenté comme un problème par les salariés du centre social. Leur absence est présentée comme « allant de soi » au vu de leur appartenance à un groupe ethnique caractérisé, par les acteurs, par un fort entre soi. Par ailleurs, on remarque que ce groupe fait peu l'objet d'injonction à la participation dans l'action sociale alors que c'est le cas d'autres groupes ethniques minorisés notamment les femmes musulmanes et d'origine maghrébine². Cet impensé institutionnel couplé à l'ethnisation ordinaire des Gitans conduisent l'altérisation et l'invisibilisation de ce groupe dans les structures d'action sociale. Les processus d'ethnisation de ce groupe à l'œuvre a des conséquences sur ses potentielles mobilisations dans l'espace local de participation.

2.1.2.2 La disqualification des revendications portées par les Gitans

Au sein de l'espace local de participation, on assiste à la disqualification des revendications portées par les Gitans. Je cherche ici à montrer comment l'ethnisation ordinaire de ce groupe conduit à la disqualification des revendications qu'il porte et, *in fine*, à sa démobilisation. Les Gitans ne sont pas un public mobilisé au sein des activités

¹ Entretien avec Bernadette D., bénévole et membre du CA du centre social, responsable du secteur « âge d'or » ; 30/06/2016.

² Marion MANIER, « L'engagement en faveur de l'émancipation des « femmes de l'immigration » dans les associations d'action sociale. Frontières interethniques et de genre », in Lionel ARNAUD, Sylvie OLLITRAULT, Sophie RETIF et Valérie SALA PALA (dir.), *L'action collective face à l'imbrication des rapports sociaux: classe, ethnicité, genre*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 75-95; Fatima AIT BEN LMADANI, « Dynamiques du mépris et tactiques des « faibles ». Migrantes âgées marocaines face aux institutions d'action sociale », *Sociétés contemporaines*, 2008, vol. 70, n° 2, pp. 71-93.

collectives du centre social. De la même manière, ils n'ont pas été mobilisés par les animatrices de la table de quartier. Fin 2016, une phase de concertation dans le projet de rénovation urbaine a mis au jour les mécanismes de disqualification des revendications portées par les Gitans. Cette phase de concertation portait sur l'aménagement de la place des Cyprès laissée vide après la démolition d'un immeuble : elle a été composée de trois réunions. Lors de la première réunion, en octobre 2019, des Gitans ont porté des revendications vis-à-vis des espaces publics du quartier :

La rencontre a lieu à 14h un jeudi après-midi au centre social. Le jour et l'heure ont été décidés en commun avec la table de quartier, car c'est ce jour-là qu'ont habituellement lieu les réunions. La réunion est animée par Marie-Charlotte T. de l'association Arènes. Une vingtaine de personnes sont présentes : des associations du quartier et des habitants. On retrouve l'association des parents d'élèves avec Anissa T. et Karima B., Diessy C. d'Heart Color Music, la présidente du centre social Marie, trois mères de famille maghrébines qui vivent aux Lauriers et fréquentent le centre, deux mères de famille des Cyprès, deux jeunes filles qui vivent aux Lauriers (et sont en stage au centre social), Najet M. de la table de quartier, Imane et trois femmes qui fréquentent la table de quartier : Nabila C., Fatia T. et Faïza A. Sont également présents plusieurs chargés de mission de la politique de la ville, du projet de rénovation urbaine et du bailleur social sur le quartier. La réunion commence avec la présentation du projet d'aménagement de la place laissée vacante par la démolition de la tour des Cyprès. Environ quinze minutes après le début de la réunion, un groupe de cinq hommes, gitans, arrivent accompagnés de Frédéric C., éducateur de rue. Le public est très attentif, c'est le chargé de mission du bailleur social qui présente le projet en revenant sur les relogements, l'avancée des travaux. Les mères de l'association des parents d'élèves questionnent sur des sujets liés au logement comme les relogements aux Cèdres Sud. Le groupe de gitans interpelle le chargé de mission du bailleur social sur les activités possibles dans le quartier : quelles activités économiques ? Et ludiques ? Ils s'énervent et l'un d'eux dit qu'ils [les promoteurs du projet de rénovation urbaine] n'ont fait que « *des bâtiments et des routes* ». Ils expliquent qu'ils veulent jouer aux boules, et regrettent qu'il n'y ait que des aménagements pour le skate alors que personne ne fait du skate dans le quartier. Il se calme puis continue en expliquant le mal-être d'avoir vu le quartier des Cèdres être démoli, qu'il ressent un sentiment d'expulsion du quartier où il a grandi. Le public est plutôt tendu. La chargée de mission de la politique de la ville, qui jusque-là était plutôt en retrait, se lève pour aider à l'animation. Suite à cette altercation, Marie-Charlotte T. remet les choses à plat et réexplique que la réunion porte sur la place des Cyprès. Un homme gitan explique qu'il ne veut pas d'un terrain de pétanque sur la place des Cyprès. Imane B., de la table de quartier, prend la

parole en expliquant que l'aménagement d'un terrain de pétanque fera l'objet d'une autre réunion. Elle revient sur l'objet de la réunion. Les hommes gitans se taisent, puis dix minutes plus tard quittent la salle. Ils ne reviendront pas aux réunions suivantes.¹

Suite à cette réunion de concertation, ni les animatrices de la table de quartier ni les techniciennes de la politique de la ville présentes n'ont organisé de réunion portant spécifiquement sur l'aménagement d'un terrain de pétanque. L'observation de cette réunion et l'absence de suites témoignent de la non-prise en compte des revendications portées pour les Gitans. Pour la chargée de mission à la politique de la ville, le bilan de la réunion est plutôt positif :

Agathe C. : « Du coup je regardais Imane « j'y vais, j'y vais pas » et puis au final j'y suis allée parce que c'est notre rôle. Et ça a été amené maladroitement. Et c'est là où nous on a tout notre rôle avec la table de quartier et la politique de la ville, c'est qu'on a l'habitude de travailler avec ces habitants, qu'y'a des choses. On les amène d'une certaine manière. Parce que le discours c'était « oui, mais ça c'est pas possible » et voilà, on est là pour se donner des idées. C'est un tas d'idées réalisables, pas réalisables [...]. Après je suis revenue un peu sur mon avis, je trouve que ça s'est bien ficelé et je trouve qu'ils ont bien pris en compte dans leur rendu les propositions des habitants. Je trouve que ça a plutôt été bien mené. Au début j'avais un peu peur de la manière dont ça allait être mis en place, mais je trouve que ça a bien été pris en compte. Ils ont fait un rendu avec les différents besoins qu'ils faisaient remonter, ce qu'ils avaient mis en place et les différents besoins qui étaient recensés. Et puis c'est vrai que ça répond pas mal : y'avait la question des jeux, y'avait la question de la verdure. »²

Le décalage entre le bilan de la chargée de mission politique de la ville et la colère et les revendications développées par les Gitans lors de cette réunion peut paraître déconcertant. De plus, les propos d'Imane B. quelques semaines plus tard témoignent des motifs de cette disqualification.

Deux semaines après la première réunion de concertation, je retrouve Imane B. au centre social à qui j'ai proposé de l'aide pour mobiliser les participants à la prochaine réunion. Alors qu'elle recontacte les personnes présentes à la

¹ Extrait du carnet de terrain, réunion de concertation de l'aménagement de la place de Cyprès, centre social Malpassé, 06/10/2016.

² Entretien avec Agache C., chargée de développement local à la Politique de la ville, secteur Malpassé, 01/02/2016.

première réunion pour la seconde, je lui demande si elle a les numéros de téléphone des hommes gitans. Elle me répond « *Non, mais eux c'est pas la place des Cyprès qui les intéresse. Les Gitans, ils sont aux Cèdres, ils ne vont pas monter là-haut, c'est pas leur coin. Ils restent entre eux, entre Gitans aux Cèdres.* »¹

Ainsi, la mise à distance du groupe des Gitans n'est pas liée à la nature de leurs revendications, mais davantage aux pratiques spatialisées propres à ce groupe. Cette disqualification s'inscrit dans le processus d'ethnisation et d'invisibilisation des Gitans déjà à l'œuvre dans les activités ordinaires du centre social. Les discours altérisants portés par les animatrices de la table de quartier et les actrices institutionnelles vis-à-vis des Gitans contrastent avec le récit de Frédéric C., l'éducateur de rue qui a accompagné les hommes à cette réunion :

Enquêtrice : « Et par exemple à la réunion où on s'était vu, t'avais emmené un groupe d'hommes, tu les as rencontrés ?

Frédéric C. : Alors le public gitan est un public un peu particulier quand même. Dans le sens où on a mis longtemps à l'accrocher. En fait c'est par les enfants si tu veux. Nous on a développé pas mal de chantiers éducatifs et donc du coup ça a nous a donné du crédit auprès d'eux doucement, doucement. Et puis y'a deux ans on a fait un gros chantier avec le Cabanon Vertical² juste en face du centre social, la grande table et ça c'est leur lieu. Et à partir de ce moment-là, ça a amené une reconnaissance de ce public-là. Donc comme c'est sur l'espace public y'avait les papas on a discuté avec les papas, y'avait un travail qui a été fait sur la mémoire du quartier, donc j'ai incité quelques papas à essayer d'aller tchatcher de leur vie, de leur quartier. Et avec le temps, on est interpellé par les papas sur différentes choses. Alors pour leurs enfants, mais aussi pour eux. Et là les personnes avec qui je suis venu ont monté une association y'a deux trois ans autour de la pétanque et leur demande c'est d'essayer d'être pris en compte par les nouveaux changements et s'ils peuvent avoir, même si c'est provisoire, mais avoir un petit bout de terrain qui leur permette de faire leur petite pétanque, leurs parties de cartes. [...]. Donc du coup la majeure partie c'était d'anciens jeunes avec qui j'ai travaillé, d'autres des papas de jeunes avec qui je travaille. Et donc le but est de les amener : alors je les ai vu traquer. J'ai vu quand ils sont rentrés dans la salle ils ont tous changé de visage, ils ont du mal à s'exprimer,

¹ Extrait du carnet de terrain, rendez-vous informel avec Imane B., 02/11/2019.

² Association d'architectes intervenant dans des projets d'urbanisme temporaire à Malpassé dans le cadre de la rénovation urbaine.

ils ont la pression. Enfin bon. Du coup c'est d'essayer de les amener à déjà faire des choses ensemble, faire des petites manifestations. »¹

Le récit de la mobilisation des Gitans par Frédéric C. montre le travail de construction de ce collectif auquel il a pris part. Il contraste avec les propos ethnicisants des actrices de l'espace local de participation et leur rapide mise à distance des revendications portées par les hommes gitans. L'ethnicisation des Gitans conduit à la disqualification de leurs revendications alors même que celles-ci portent sur l'environnement résidentiel qui est particulièrement pris en charge par les entrepreneures de participation. On assiste à une disqualification des revendications portées par les Gitans qui conduit à leur démobilitation au sein de l'espace local de participation, dans un contexte où la construction de demandes collectives était déjà fragile.

À Malpassé, les orientations thématiques et les pratiques des entrepreneurs de participation conduisent donc à des processus de démobilitation des hommes des fractions précaires des classes populaires urbaines. Tout comme à Barcelone, la disqualification des revendications est le point de départ des tactiques de démobilitation mais s'explique différemment dans les deux cas puisque pour les hommes maghrébins la question de l'emploi n'est pas mise à l'agenda par les animatrices de la table de quartier alors que dans le cas des hommes gitans, c'est l'ethnicisation de leur groupe qui conduit à la disqualification de leurs causes. Les spécificités ethniques et de genre des deux groupes démobilisés montrent que d'autres groupes sont complètement absents de l'espace local de participation, comme c'est le cas des femmes gitanes qui ne sont pas accompagnées spécifiquement par les éducateurs de rue. L'absence des Comoriens peut également s'expliquer par leur moindre présence parmi les usagers du centre social et l'absence d'acteurs accompagnateurs de ce groupe dans l'espace local de participation. La démobilitation des deux groupes étudiés renforce les frontières de genre au sein du public ordinaire de la participation en renforçant le caractère non-mixte du public de la table de quartier. Elle contribue également à accentuer la stigmatisation ethnique spatialisée à l'encontre des Gitans. La démobilitation a également des effets sur ces deux groupes au sein de l'espace local de participation.

¹ Entretien avec Frédéric C., éducateur de rue à l'Addap13, 11/10/2016.

2.2 Faire face à la démobilisation : formes d'exit des hommes des fractions précaires des classes populaires

La démobilisation des hommes des fractions basses des classes populaires conduit à des formes d'exit¹ de l'espace local de participation. Dans son enquête, M. Mohammed montre comment les stratégies de disqualification par la stigmatisation des groupes ethniques minorisés peuvent conduire à une démobilisation individuelle comme stratégie d'exit². Ici, je voudrais montrer comment les groupes sociaux identifiés comme mis à l'écart de l'espace local de participation font face à la démobilisation en insistant davantage sur des mécanismes collectifs. L'hypothèse avancée est que les stratégies collectives d'exit sont accompagnées par des entrepreneurs spécifiques. Reprenant les travaux de D. Dulong sur les pratiques de subversion au sein des institutions³, je distingue deux types de stratégies d'exit : l'une *au dedans* de l'espace local de participation et l'autre *en dehors*. J'observe d'une part, une stratégie d'exit *au dedans* du quartier dans l'investissement d'espaces de sociabilités comme la mosquée. D'autres entrepreneurs, les éducateurs de rue, accompagnent également des stratégies d'exit *en dehors* du quartier à destination des groupes sociaux les plus marginalisés.

2.2.1 Réinvestir les espaces de sociabilité locale comme stratégie d'exit *au dedans* : le cas de la mosquée des Cèdres

Au sein de l'espace local de participation, les hommes des classes populaires et minorisés ethniquement sont mis à distance de la participation par la fermeture des organisations autour de thématiques spécifiques. La démobilisation de ces groupes a des conséquences collectives sur l'organisation locale de la participation. En effet, on assiste d'une part à un renforcement d'espaces de sociabilité locale extérieurs à la participation comme la mosquée des Cèdres. On voit également que le lien avec les organisations de participation reste tout de même maintenu par l'intermédiaire de leaders communautaires.

¹ Albert O. HIRSCHMAN, *Exit, voice, and loyalty*, *op. cit.*

² Marwan MOHAMMED, « Stigmatiser pour “ mieux ” gouverner la ville. Accusation de “ communautarisme ” et répression politique à l'échelle locale », *op. cit.*

³ Delphine DULONG, « Au dedans et en dehors: la subversion en pratiques », in Jacques LAGROYE et Michel OFFERLE (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011, pp. 249-265.

2.2.1.1 La mosquée des Cèdres comme espace ressource pour les hommes maghrébins

La mosquée des Cèdres constitue un espace ressource pour les hommes maghrébins démobilisés au sein de l'espace local de participation. La mosquée est une organisation absente de l'espace local de participation. En effet, pour les acteurs de la politique de la ville, la mosquée n'est pas considérée comme un intermédiaire légitime du fait de son entrée religieuse, quand bien même une autre association catholique non cultuelle est largement valorisée. Dans la lignée des travaux de O. Schwartz sur les espaces de sociabilité des classes populaires¹, différents travaux s'attachent à montrer comment l'Islam constitue une ressource sociale et politique dans les quartiers populaires². Dans cette optique, la mosquée constitue un espace ressource pour les habitants musulmans et notamment les hommes des franges basses des classes populaires³.

Ma présence régulière à Malpassé, et notamment au centre social situé en face de la mosquée des Cèdres, m'a permis d'observer la fréquentation du lieu de culte à différents moments de la semaine. Le vendredi est le jour qui rassemble le plus de fidèles (l'imam ne venant que ce jour-là), venant du quartier, mais aussi d'ailleurs. Les vendredis, les alentours de la mosquée sont très animés, une petite foule d'une centaine de personnes déborde sur le trottoir pour discuter sur la route et de nombreuses voitures sont garées sur le parking. Les autres jours de la semaine, la mosquée est moins fréquentée. Devant le préfabriqué, on retrouve le même groupe d'hommes qui passe plusieurs heures de la journée assis devant le chantier à échanger.

Ces hommes ont entre 40 et 60 ans, ils appartiennent au groupe ethnique minorisé, d'origine maghrébine. Ils ne travaillent pas et résident pour la plupart depuis de nombreuses années dans le quartier. Khaled A. a 58 ans, il est né en Algérie et est venu en France lorsqu'il était enfant et a toujours habité dans le quartier (mais a déménagé dans différentes tours). Il a occupé quelques emplois comme maçon puis suite à un accident du travail, il a arrêté de travailler. Il vit seul depuis son divorce avec sa femme⁴. Une partie de ces hommes a tenté d'investir la table de quartier sans succès. C'est le cas de

¹ Olivier SCHWARTZ, *Le monde privé des ouvriers, op. cit.*

² Julien TALPIN, Julien O'MIEL et Frédéric FREGOSI (dir.), *L'islam et la cité: engagements musulmans dans les quartiers populaires*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017; Sami ZEGNANI, *Dans le monde des cités: de la galère à la mosquée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

³ Sylvia FAURE, *Rapports sociaux et de sexe dans un grand ensemble HLM en transformation: la sexualisation de la vie quotidienne et les arrangements de sexe de l'adolescence* [Rapport], Lyon, Université Lyon 2, 2005.

⁴ Entretien avec Khaled A., habitant du quartier, 09/12/2016.

Mohammed B., 52 ans, qui me fait part, à plusieurs reprises, de son désaveu pour les espaces de participation. Mohammed a vécu la majeure partie de sa vie dans le quartier (notamment aux Cèdres, puis il a été relogé aux Cypres). Il se présente comme un « chômeur longue durée » et ne m'indique pas sa profession. Il est père de quatre enfants, tous scolarisés dans le quartier¹. Khaled comme Mohammed fréquentent la mosquée quasi quotidiennement. Pour Khaled, la mosquée lui permet « *d'occuper [son] temps* », il la fréquente « *depuis une dizaine d'années* » suite à son intérêt pour la religion musulmane. Mohammed m'indique avoir toujours fréquenté la mosquée, d'abord jeune. Il y vient, car « *on discute, on se connaît, c'est agréable* ». À ce titre, la mosquée des Cèdres constitue un espace de sociabilité pour ces hommes. Le retrait des espaces de participation du quartier est une conséquence de la démobilisation des hommes des classes populaires. On assiste tout de même au maintien indirect d'un lien avec la participation locale.

2.2.1.2 Tentatives de maintien indirect d'un lien avec l'espace local de participation

Si la mosquée des Cèdres constitue un espace ressource pour les hommes musulmans démobilisés, on assiste indirectement au maintien d'un lien avec l'espace local de participation. En effet, le leader de l'association de la mosquée des Cèdres joue un rôle d'intermédiaire entre les hommes démobilisés et les entrepreneurs de participation. S. Hadj Belgacem, dans sa thèse, montre les transformations du porte-parolat dans les quartiers populaires d'une ville de banlieue rouge suite à l'effritement du pouvoir communiste local². Il montre comment les éducateurs deviennent des porte-paroles des jeunes habitants des quartiers populaires et remplacent les militants communistes locaux. Ici, le leader de la mosquée des Cèdres, Monsieur M., joue un rôle de porte-parolat limité.

La figure de Monsieur M. : un leader communautaire ?

Monsieur M., président de l'association de la mosquée des Cèdres est une personne ressource au sein de la communauté musulmane du quartier. Sa trajectoire biographique illustre un engagement de longue date au sein du quartier.

¹ Entretien informel avec Mohammed B. réalisé devant la mosquée, 08/12/2016.

² Samir HADJ BELGACEM, *Représenter les « quartiers populaires » ? Une socio-histoire de l'engagement électoral et partisan dans les cités d'une municipalité communiste*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, Ecole Normale Supérieure, 2015.

Encadré 26 : Trajectoire de Monsieur M.

Saïd M. est âgé de 62 ans lorsque je le rencontre. Il est né en Algérie et a immigré avec sa femme dans les années 1980. Sa mère et certains de ses frères et sœurs résident toujours en Algérie, à Oran, mais ses enfants sont nés en France. Lors de son arrivée à Marseille, il réside d'abord à Noailles, avant d'obtenir un logement social dans la cité des Cèdres, à Malpassé. Monsieur M. n'a jamais travaillé et touche les minimas sociaux. Sa vie dans le quartier des Cèdres est marquée par plusieurs engagements associatifs tous bénévoles : il a été entraîneur de l'équipe de football du quartier, président de l'amicale des locataires de son immeuble pendant dix ans et président de l'association de la mosquée depuis la moitié des années 1990. Il est très attaché à son quartier et a demandé à pouvoir être relogé dans les nouveaux immeubles suite à la démolition de son logement dans le cadre du programme de rénovation urbaine. Son engagement historique pour la communauté musulmane et au sein de l'espace associatif du quartier en fait une figure reconnue au sein du quartier où tout le monde l'appelle « Monsieur M. ».

Il entretient un rapport au politique marqué par un vote régulier, mais il ne se positionne pas sur l'échiquier politique : il a parfois voté pour la droite, se sent proche d'Alain Juppé (candidat à la primaire de la droite en 2016), mais a voté Hollande en 2012. S'il considère la rénovation urbaine comme un bon projet pour le quartier, il pense qu'il faudrait surtout « *changer les mentalités* » pour que « *les logements restent propres* ». Il revendique également la création d'un commissariat de police dans le quartier qui permettrait de « *le respect de l'autorité* ». Il est également sensible aux discriminations sur le marché du travail, son fils ne trouvant pas d'emploi malgré un bac+2.

La trajectoire de Monsieur M. illustre un engagement dans la vie associative du quartier comme dans la communauté musulmane locale. Ce double engagement le conduit à occuper un rôle de leader des hommes musulmans qui fréquentent la mosquée auprès des institutions locales sans qu'il représente spécifiquement ce groupe et n'en porte les revendications.

S'en remettre à Monsieur M.

Monsieur M. joue un rôle de leader mobilisateur auprès des fidèles de la mosquée et plus particulièrement hommes qui sont présents au quotidien sur le chantier. Ce rôle de leader provient d'une part de son rôle central au sein de l'association de la mosquée :

Enquêtrice : « Et donc du coup votre rôle dans l'association, vous êtes président c'est ça ? »

Saïd M. : Moi je suis tout. Le mot le plus adapté c'est coordinateur, je coordonne un petit peu avec le suivi des travaux bien entendu, je suis en contact avec tous les pôles d'activité. »

De plus, il se présente également comme un mobilisateur de sa communauté notamment vis-à-vis des élections :

Enquêtrice : « Et est-ce que vous votez ? »

Saïd M. : Ouais, je vote et je sensibilise les gens à voter. Même si tu n'es pas d'accord avec moi, il faut voter. L'essentiel c'est de participer. C'est le travail de citoyen. Les citoyens ont des droits et des devoirs. Les devoirs c'est d'aller voter.

E : Ce travail de sensibilisation vous le faites avec les fidèles ?

S. M: Ouais moi je leur dis, mes frères, mes sœurs allez voter. Donnez l'avis, après c'est normal les avis sont toujours partagés. Des fois les programmes sont les mêmes, pour nous les musulmans à chaque fois on est stigmatisé, on souffre des fois, je vous assure on souffre. »¹

L'engagement de Saïd M. dans l'association de la mosquée le conduit à jouer un rôle de mobilisateur politique ou dans les affaires publiques locales. Les hommes qui fréquentent régulièrement la mosquée s'en remettent ainsi à Monsieur M. dans le rapport avec les institutions et d'autres interlocuteurs.

À la fin de l'entretien avec Monsieur M., je lui demande si je peux rencontrer d'autres personnes qui fréquentent la mosquée. Il me propose devenir le vendredi suivant à la sortie de la prière. En sortant du local de chantier où nous étions, il me présente également les quatre hommes qui discutent autour de nous. Trois d'entre eux étaient présents à la réunion de la table de quartier. Je me présente et présente mon travail. À mes questions, ils me renvoient au « président », car « c'est son avis qui compte ». Seuls deux d'entre eux acceptent de convenir d'un entretien.

¹ Entretien avec Saïd M., président de l'association de la mosquée des Cèdres, 07/12/2016.

La démobilisation des hommes musulmans au sein de l'espace local de participation les conduit à une remise de soi à Monsieur M. dans la gestion des affaires publiques. Cette remise de soi conduit au maintien d'un lien indirect entre les hommes minorisés ethniquement et l'espace local de participation du fait de la position symbolique qu'y occupe Monsieur M.

2.2.1.3 Une légitimité symbolique, mais fragile au sein de l'espace local de participation

Monsieur M. dispose d'une légitimité symbolique auprès de certains acteurs de l'espace local de participation. E. Pingaud mobilise la notion d' « entrepreneurs islamiques » pour caractériser les leaders musulmans qui entretiennent des contacts réguliers avec le public musulman et des postes de responsabilités tout en soulignant leur illégitimité dans l'espace politique local¹. D'une manière similaire, pour Didier F., directeur du centre social, Monsieur M. est perçu comme un interlocuteur légitime :

Didier F. : « Maintenant, on a de très bonnes relations avec la mosquée.

Enquêtrice : Du coup la mosquée des Cèdres ?

D.F : Parce que dans la mosquée y'a une association culturelle avec Monsieur M. qui vient régulièrement aux réunions et qui est un monsieur de qualité. Moi c'est pas les religions, c'est plutôt les personnes et c'est vrai que ce monsieur M. c'est quelqu'un de très posé donc du coup c'est agréable de travailler avec lui. Il a vraiment un très bon discours, pas du tout dans les clichés qu'on peut entendre dans les médias, vraiment très ouvert. »²

La légitimité de représentant de la communauté musulmane acquise par Monsieur M. est, en partie, liée à son discours public quant à la place de l'Islam dans la société française, en accord avec les injonctions et attendus dominants « universalistes ». Suite aux attentats de 2015 il s'est prononcé publiquement, avec d'autres leaders musulmans marseillais « contre les amalgames »³. Dans les différents entretiens journalistiques qu'il a pu

¹ Etienne PINGAUD, « Chapitre 2. Entrepreneurs islamiques et mobilisations de musulmans dans les quartiers populaires », in Julien TALPIN, Julien O'MIEL et Frédéric FREGOSI (dir.), *L'islam et la cité: engagements musulmans dans les quartiers populaires*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, pp. 85-110.

² Entretien avec Didier F., directeur du centre social de Malpassé, 09/03/2017.

³ AFP, « Attentats: 11 mosquées marseillaises appellent les "Français à ne pas se laisser tenter par les amalgames" », *Le Point [en ligne]*, 15 novembre 2015, URL complète en biblio.

réaliser, à l'occasion du chantier de la nouvelle mosquée, il met en avant l'absence de financements étrangers dans le chantier¹ et « prône le vivre ensemble »². Monsieur M. est ainsi perçu comme un porte-parole de la communauté musulmane légitime³.

Néanmoins sa légitimité reste fragile et partiellement reconnue. D'une part, car la communauté musulmane maghrébine n'est pas une clientèle légitime pour le pouvoir municipal marseillais⁴. De plus, au sein de l'espace local de participation, les techniciens de la politique de la ville ne lui accordent pas cette légitimité puisqu'ils ne cherchent pas à entrer en contact avec lui. Ainsi, la position de porte-parole de Monsieur M. permet un maintien indirect et fragile des hommes qui fréquentent la mosquée au sein de l'espace local de participation. Ce maintien reste avant tout symbolique dans le sens où les revendications des hommes musulmans ne sont pas davantage portées dans les organisations de participation par Monsieur M. Finalement, les institutions locales considèrent parler à la « communauté musulmane » (notamment les hommes) à travers leur supposé représentant dont le rôle de représentation des intérêts du groupe reste limité. Surtout, Monsieur M. n'est accepté comme « représentant » que dans la mesure où il valide la place faite à la communauté musulmane dans l'ordre social localisé, notamment du fait de ses discours universalistes.

2.2.2 Les éducateurs comme entrepreneurs d'*exit* ?

Les éducateurs de rue constituent des entrepreneurs d'*exit* pour les Gitans. Ils ont fait l'objet d'un récent regain d'intérêt dans les travaux de sociologie politique. Pour S. Hadj Belgacem, ils constituent les nouveaux porte-paroles des classes populaires urbaines et des groupes ethniques minorisés⁵ suite au déclin du militantisme dans les quartiers populaires⁶. À Malpassé, les éducateurs de rue jouent un rôle particulier auprès des franges basses des classes populaires et en particulier des Gitans. Ce sont eux qui les

¹ Daïkha ANAÏS, « [Ma mosquée va craquer] La mosquée des Cèdres enclenche le “ mode start-up ” », *Marsactu*, 27 juillet 2018, URL complète en biblio.

² Lisa CASTELLY, « Aux Cèdres, la mosquée se fait une place dans le futur quartier rénové », *Marsactu [en ligne]*, 24 août 2016, URL complète en biblio.

³ Samir HADJ BELGACEM, *Représenter les « quartiers populaires » ? Une socio-histoire de l'engagement électoral et partisan dans les cités d'une municipalité communiste*, op. cit.; Jocelyne CESARI, « Les leaders associatifs issus de l'immigration maghrébine : Intermédiaires ou clientèle », *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, 1993, vol. 20, n° 1, pp. 80-95.

⁴ Cesare MATTINA, « Gouverner la ville avec des milieux « communautaires ». Construction et légitimation des « communautés » gagnantes dans l'espace public marseillais », op. cit.

⁵ Samir HADJ BELGACEM, *Représenter les « quartiers populaires » ? Une socio-histoire de l'engagement électoral et partisan dans les cités d'une municipalité communiste*, op. cit.

⁶ Olivier MASCLÉ, *La gauche et les cités*, op. cit.

invitent à se mobiliser dans l'espace local de participation. Leur rôle de travailleur social les conduit à un accompagnement particulier des franges basses des classes populaires qui ne sont pas investies dans l'espace local de participation ou la vie associative locale. En revenant sur leurs trajectoires et leurs méthodes de travail, je cherche à montrer comment ils se distinguent des entrepreneurs de participation en valorisant des stratégies d'*exit*.

2.2.2.1 Des représentations du quartier et du public différentes des entrepreneurs de participation

Les éducateurs de rue qui travaillent à Malpassé sont salariés de l'association Addap 13, qui se distingue d'autres structures d'éducation populaire par le développement d'activités dans le secteur de la « prévention spécialisée ». La prévention spécialisée est un secteur de la Protection de l'enfance financé par les conseils généraux et les municipalités qui vise à prévenir les risques de marginalisation des jeunes des quartiers populaires perçus comme prioritaires¹. L'association Addap 13 a été créée en 1987 (suite au regroupement de différentes structures). Malgré son statut associatif, elle est directement financée par le Conseil général des Bouches-du-Rhône et constitue la structure de mise en œuvre des politiques de prévention spécialisée². À Malpassé, trois éducateurs de rue sont mobilisés. Si leurs trajectoires professionnelles peuvent se rapprocher de celles des entrepreneurs de participation, les représentations qu'ils ont du quartier et les modalités de catégorisation des publics les en distinguent.

Des trajectoires professionnelles typiques du travail social

Les trajectoires de ces acteurs sont relativement proches de celles des autres travailleurs sociaux du quartier et combinent un parcours professionnel dans le travail social avec une appétence voire un engagement dans le milieu associatif.

Frédéric C. a 45 ans, il travaille à l'Addap depuis seize ans. Originaire de Marseille, il est d'abord devenu éducateur sportif à Toulon à la suite de son service militaire, avant de prendre le poste d'éducateur de rue à l'Addap. Ses premières expériences professionnelles dans ce secteur ont lieu dans des quartiers de centre-ville comme Noailles où il travaille pendant trois ans. Cette

¹ Vincent PEYRE et Françoise TETARD, *Des éducateurs dans la rue: histoire de la prévention spécialisée*, Paris, la Découverte, 2006.

² ADDAP13, « Éduquer dans la rue, agir par l'Éducation », *Groupe Addap13*, 24 décembre 2019, URL complète en biblio.

expérience est très présente dans sa trajectoire professionnelle puisqu'il compare beaucoup le quartier de Malpassé avec ceux du centre-ville en soulignant la présence plus forte de la structure familiale sur les jeunes en difficulté à Malpassé que dans le centre-ville.

Nafissa H. a 32 ans lorsque je la rencontre. D'origine comorienne, elle a été élevée par sa mère à Marseille dans le quartier du Panier puis a déménagé dans la cité de Félix Pyat (3^e arrondissement). Malgré des difficultés scolaires, elle décroche un bac secrétariat et commence à travailler comme animatrice dans différentes structures à Marseille et obtient un BPJEPS. Elle décroche un poste d'assistante d'éducation dans un collège du 3^e arrondissement et c'est au contact des éducateurs qui y interviennent qu'elle découvre ce métier. En 2009, l'Addap la recrute en tant qu'apprentie et lui finance la formation d'éducatrice spécialisée. Après l'obtention de son diplôme en 2012, elle est embauchée en CDI sur le quartier de Malpassé. Par ailleurs, Nafissa a eu plusieurs engagements associatifs, notamment dans son quartier Félix Pyat : elle participe à des maraudes, est investie dans une association d'animation de la vie du quartier et, par ailleurs, est bénévole à Médecins du monde.

Les trajectoires de Frédéric C. et Nafissa H. sont plutôt proches de celles des entrepreneurs de participation puisqu'on retrouve une trajectoire professionnelle dans le travail social ainsi qu'un engagement associatif.

Le rapport à la violence du quartier chez Frédéric C.

Les représentations du quartier véhiculées par les éducateurs de rue s'avèrent différentes de celles des entrepreneurs de participation et notamment des animatrices de la table de quartier. Celles-ci défendent une vision de la « force des quartiers » et des initiatives locales. Si elles sont également conscientes des problématiques de violences (institutionnelles, policière, délinquance) ce n'est pas ce type de discours qui constitue leur support de mobilisation. Du côté des éducateurs, on assiste à une mise en avant des violences présentes dans le quartier, notamment dans l'entretien réalisé avec Frédéric C. :

Frédéric C. : « Donc on s'aperçoit que les habitants de ces quartiers-là qui ne sont pas dans la délinquance se prennent la pression des délinquants et de la police quand elle vient donc ils se font embêter doublement, donc du coup ça a été mal perçu, y'a eu des mots, y'a eu de descentes. Y'a eu la violence que ce soit verbale ou quoi ce qui fait que ça engendre des tensions et que ça accentue à mon avis le décalage entre les populations de ces quartiers et le reste de la ville, enfin je veux dire on a beaucoup plus de policiers dans nos quartiers que

dans le 8^e. On n'est pas égaux selon l'endroit. Et puis les contrôles à 7h ou 8h du matin tu vas embêter les papas qui vont travailler ou les mamans qui vont faire le ménage. Tu ne vas pas embêter les grands du réseau ou les délinquants. Donc à un moment donné... ils auraient mieux fait de cibler un peu plus les endroits ou les moments, mais je pense qu'une bonne partie des gens ne croient plus trop. D'autant plus que par exemple par rapport aux Lauriers bon, les gens ont peur, les gens ne savent pas si leurs voisins font partie du réseau ou pas. Vu que c'est un réseau qui date depuis 20 ou 30 ans, les gens se disent, mais ils travaillent avec la police, donc aller participer à des réunions ça va nous amener plus de désagréments que d'autres choses, parler des problèmes dont tout le monde sait ce qu'il s'y passe. Moi je trouve que c'est un peu complexe.[...] On a été très touchés parce qu'il s'est passé au mois d'octobre dernier, alors il y avait déjà eu des règlements de compte, mais là c'était quand même très très grave puisqu'il y a eu de la torture, enfin y'a eu des choses quand même terribles. Moi j'ai senti qu'il y avait un cap dans la sauvagerie qui était passé là. Bon règlement de compte, y'en a un qui nous doit de l'argent on lui tire dessus. Bon j'arrive à l'entendre, ça va dans la culture marseillaise qu'on a vécue depuis la French Connection. Ça j'arrive à l'accepter. Là y'a eu quand même un jeune qui a été torturé pour savoir où le gérant se cachait. Et puis depuis on entend pas mal de choses nous avec des gens, dans l'escalade comme "aujourd'hui on tue les gens ça suffit pas, on va tuer leur famille". On est dans une escalade qui est effrayante et cette histoire elle est pas réglée et elle ne fait que grossir parce que c'est des règlements de compte ou de la vengeance, mais plus y'aura de morts plus y'aura de gens à venger. »¹

Les propos de Frédéric mettent en avant à la fois les formes de violences institutionnelles, notamment policières auxquelles doivent faire face les habitants du quartier, mais aussi la violence liée au trafic de drogue. Si les références au tissu associatif et aux mobilisations locales sont également présentes dans le portrait de quartier qu'il dresse, sa représentation du quartier est davantage façonnée par les violences par rapport à celles des entrepreneurs de participation.

Un public mobilisé au-delà des « jeunes »

L'Addap 13 en tant qu'association de prévention spécialisée vise en premier lieu un public « jeune » comme cela est mentionné sur le site de l'association :

¹ Entretien avec Frédéric C., éducateur de rue, 11/10/2016.

« Faisant le choix et le pari d'éduquer dans les milieux de vie plutôt que d'éloigner ou d'enfermer, ils ont initié des actions de protection des jeunes les plus en difficulté, en situation de danger, de pauvreté sociale et économique, et en risque de délinquance ou d'exclusion sociale. Ils ont mis à jour la nécessité d'être présents au quotidien dans l'environnement social du jeune et d'intervenir sur le principe de sa libre adhésion au projet proposé. »¹

La catégorisation des publics de la prévention spécialisée comme étant les « jeunes en difficulté » conduit à des modes d'intervention spécifiques², notamment une présence régulière dans l'espace public au contact des jeunes hommes. Si leurs activités se déroulent principalement dans l'espace public, les éducateurs sont présents au centre social qui constitue leur point d'ancrage. Leurs modes d'intervention les conduisent à s'approprier la catégorie de « jeunes » selon leur trajectoire, mais aussi à mobiliser d'autres publics. Ainsi, Frédéric C. touche davantage les jeunes hommes présents dans l'espace public et éloignés des institutions publiques, Nafissa H., elle, accompagne à la fois des jeunes hommes et femmes. Mais l'appropriation genrée de la catégorie « jeunes » n'est pas la seule puisqu'à partir de l'accompagnement des jeunes, les éducateurs nouent contact avec d'autres membres de la famille. Ainsi, on l'a vu, Frédéric C. entretient des liens particuliers avec des familles gitanes du quartier. La mobilisation de ce public spécifique peut d'ailleurs faire l'objet de critiques :

Frédéric C. : « Justement on nous demande de travailler avec la population pour qu'ils s'expriment sur leurs besoins, sauf que les gens à qui on demande ils vont plus habiter là. Donc voilà y'a quelque chose d'un peu ambigu par rapport à cette situation dans le sens où par exemple quand on a fait le premier chantier avec le Cabanon Vertical on a embauché quatre jeunes qui étaient issus de la population gitane et le chantier a été envahi par toute la population, les papas, les mamans, alors c'était un peu dangereux parce qu'on avait les outils, mais ça été très intéressant, très riche. Le souci c'est que ce qu'on a fait avec le Cabanon Vertical y'a personne qui l'a demandé, ça a été des propositions faites par les pouvoirs publics, un appel d'offres par rapport à de l'aménagement. Alors y'a eu une enquête de terrain où on a demandé au public de quoi ils avaient envie.

¹ ADDAP13, « Présentation générale de la prévention spécialisée », *Groupe Addap13*, 23 décembre 2019, URL complète en biblio.

² Virginie MUNIGLIA, Céline ROTHE et Alain THALINEAU, « Accompagner les jeunes vulnérables : catégorisation institutionnelle et pratiques de la relation d'aide », *Agora débats/jeunesses*, 31 octobre 2012, vol. 62, n° 3, pp. 97-110.

Mais bon après la réflexion qu'on entend c'est " *vous avez un peu trop de Gitans sur le projet* ". Alors on l'a pas entendu clairement, mais voilà. »¹

L'appropriation des catégories du public par les éducateurs les conduit à toucher plus largement des familles des franges basses des classes populaires qui sont éloignées de la vie associative locale et de la participation. Ces modes d'intervention s'inscrivent dans leurs trajectoires professionnelles spécifiques et leur extériorité au quartier au sein duquel ils n'ont pas d'engagement autre que professionnel. Surtout, leur présence régulière dans l'espace public les conduit à être en relation avec les segments de la population les plus éloignés des institutions. En ce sens, ils diffèrent des entrepreneurs de participation qui touchent les publics présents dans le centre social. Les différences entre ces deux groupes d'acteurs dont les missions consistent à « accompagner des publics » conduisent à un rapport différent à la participation.

2.2.2.2 Des modes d'intervention à distance de l'espace local de participation

À Malpassé, les éducateurs de rue mobilisent des modes d'intervention auprès des habitants qui diffèrent de ceux des entrepreneurs de participation. En effet, les éducateurs entretiennent un rapport intermittent à la participation et leurs modes d'intervention peuvent être compris comme un accompagnement à l'*exit en dehors* de l'espace local de participation.

Un rapport critique à l'espace local de participation

Les éducateurs entretiennent un rapport critique avec l'espace local de participation. S'ils peuvent conduire les publics qu'ils accompagnent à s'y mobiliser, les éducateurs sont critiques de la participation. En effet, l'offre institutionnelle de participation est dépréciée par les éducateurs de rue :

Avant même le début de l'entretien, je me présente et explique que mon travail porte sur les dispositifs participatifs. Nafissa H., vivement intéressée par le sujet, me donne directement son avis sur la question. Elle me dit : « *j'y crois pas trop, c'est les politiques qui mettent ça en place pour donner le change* ». Selon elle, il y a deux choses : « *d'un côté la participation signifie autonomisation des populations les plus précaires et dans ce cas c'est la fin de l'aide sociale. Soit c'est de la pseudo-démocratie, on vous demande, mais c'est comme les élections, on vote pas pour les gens qu'on aime, mais les moins*

¹ Entretien avec Frédéric C., éducateur de rue, 11/10/2016.

pires ». Elle est plutôt critique, par exemple sur l'emploi tous les dispositifs n'ont donné pratiquement rien. « *Nous en tant qu'éducateurs on peut être relais pour les publics, mais c'est aussi notre crédibilité qui est en jeu. Sinon, on perd la confiance parce qu'on amène des gens à des réunions où il ne se passe jamais rien.* »¹

Au-delà de cette critique générale des dispositifs participatifs, Frédéric C. est également critique de l'organisation de l'espace local de participation à Malpassé :

Frédéric C. : « Alors c'est bien si tu veux qu'on demande l'avis aux populations, mais après c'est complexe. Est-ce que la population va être entendue ? Et puis on s'aperçoit que plus on est nombreux, plus on a des avis divergents et plus c'est compliqué de sortir des choses de ce truc-là. Après, il y a des associations comme Heart Color Music qui ont déjà travaillé un petit peu sur ça, mais je ne sais pas s'ils représentent l'état d'esprit du quartier. Je pense qu'il [le président de l'association] représente son association avant tout et c'est normal, je l'entends bien. Donc tout ça, moi, ça me paraissait un petit peu faussé. Il y a des tables de quartier qui ont été mises en place sur le territoire et là c'est un petit peu comme à la réunion [de concertation], on a pas mal de gens qui viennent d'ailleurs. Alors je dis pas que c'est dommage, mais selon les réunions, on peut avoir une personne qui vient d'Aubagne, par exemple, et qui vient te faire la révolution ou apporter une bonne idée. Est-ce que les gens du territoire vont être contents de ça ? Je sais pas. »²

Les propos de Frédéric C. adressent différentes critiques aux organisations de l'espace local de participation. D'une part, le rôle prépondérant des acteurs associatifs malgré un décalage avec le reste de la population. D'autre part, la popularité de la table de quartier auprès de publics qui ne résident pas dans le quartier et ne maintiennent pas leur engagement dans la durée. Par ailleurs, on remarque que Frédéric C. mobilise un vocabulaire différent pour évoquer les publics de la participation, il ne mobilise pas le terme « habitant », mais d'autres comme « gens du territoire » ou « populations ». Cela témoigne d'une socialisation distincte des entrepreneurs de participation dont les modes de catégorisation sont largement façonnés par les catégories institutionnelles de la politique de la ville et des centres sociaux. Malgré cela, on assiste à des engagements intermittents dans les espaces participatifs. Comme on l'a vu, les éducateurs de rue invitent le groupe des Gitans à s'y mobiliser. Cependant, la démobilisation à l'œuvre

¹ Extrait du carnet d'enquête lors de l'entretien avec Nafissa H., éducatrice de rue à l'Addap13, 21/10/2016.

² Entretien avec Frédéric C., éducateur de rue, 11/10/2016.

conduit à des formes d'exit de l'espace de la participation où les éducateurs jouent un rôle central.

Pratiques d'accompagnement à l'exit de l'espace local de participation et sortie du quartier

Les modes d'intervention des éducateurs se distinguent de ceux des entrepreneurs de participation. Ils favorisent l'accompagnement à l'exit des franges basses des classes populaires, en particulier des Gitans. Le travail de médiation qu'ils effectuent est d'abord basé sur une relation individuelle au public qu'ils souhaitent toucher¹. Celle-ci passe par des visites à domicile, une présence régulière dans l'espace public et un suivi personnalisé comme le relate Nafissa H. :

Enquêtrice : « Pour toi, c'est quoi les principales problématiques de ces jeunes ?

Nafissa H. : Garçons c'est beaucoup insertion ou problèmes de justice ou problèmes scolaires. Les filles, ça va commencer par un souci et ça va se multiplier très rapidement. Par exemple, j'ai un suivi qui a commencé par une orientation de l'assistante sociale, une fille qui avait beaucoup de crises de colère, ça a commencé comme ça. Rentrer en lien avec elle et voir qu'est-ce qui se passait qui faisait qu'elle pouvait être colérique comme ça. On rentre en lien, on fait une sortie ensemble voilà. Et au fur et à mesure de la relation on va découvrir qu'il y a un problème psy, qu'il y a un problème de santé, cardiaque et ça se multiplie au fur et à mesure de l'accompagnement. »²

L'accompagnement des publics est particulièrement individualisé, même si les éducateurs organisent également des activités collectives (comme des chantiers d'insertion) notamment en lien avec le secteur jeunes du centre social. Cette posture professionnelle conduit les éducateurs à valoriser la mobilité à l'extérieur du quartier du fait de leurs représentations du quartier marquées par les violences interpersonnelles. À la suite de notre entretien, Nafissa H. m'a invité à rencontrer deux femmes qu'elle suivait dans le cadre de ses missions et qu'elle considérait comme de « *bonnes interlocutrices* » pour moi. Ainsi, je rencontre Nassera M., le 23 novembre 2016 à son domicile en compagnie de Nafissa et d'Amandine, une nouvelle éducatrice. Nassera M. a une cinquantaine d'années, elle est arrivée d'Algérie à Marseille en 2004. Elle est veuve depuis deux ans et élève seule son dernier fils (elle a trois autres enfants plus âgés) de

¹ Vincent PEYRE et Françoise TETARD, *Des éducateurs dans la rue, op. cit.*

² Entretien avec Nafissa H., éducatrice de rue, 21/10/2016.

seize ans et travaille comme femme de ménage. Elle vit dans un appartement à deux chambres, meublé sommairement et qui paraît peu investi (pas de décoration ni de photos). Nassera M. ne participe à aucune organisation au sein du quartier, elle se rend uniquement à la maison de la solidarité départementale ou au cabinet médical. En revanche, elle se rend régulièrement dans d'autres quartiers de la ville :

Nassera M. : « Mes proches ils sont à La Capelette¹. Moi je vais là-bas et elles, elles viennent chez moi.

Nafissa H. : Vous vous bougez beaucoup !

N.M : Oui moi je bouge beaucoup.

Amandine : Le quartier ici c'est juste vote maison et puis après vous allez partout.

Nassera M. : Oui parce qu'après je ne connais personne. Première chose et chaque fois que je suis là je vois que chacun est enfermé chez soi. Moi mon mari quand il est décédé, je suis pas allée voir les voisins, j'ai trouvé les voisines de la Capelette. À partir de 6h du matin elles étaient là. La vérité, personne des voisins qui viennent chez moi, je les rencontre pas.

Nafissa H. : Même vos voisins, chacun s'enferme chez soi ?

Nassera M : Oui, tout le monde est fermé. »²

Les propos de Nassera sur sa mobilité apparaissent valorisés par les éducatrices présentes. De la même manière, Nafissa H. me présente également Aïcha, une adolescente de dix-sept ans qui effectue sa scolarité dans un « internat d'excellence » dans un établissement privé au nord de Marseille. Ces deux trajectoires sont mises en avant par les éducateurs, car elles constituent des mobilités en dehors du quartier. Ainsi, à l'inverse des entrepreneurs de participation, la participation à la vie locale et l'engagement dans l'espace résidentiel ne sont pas considérés comme un mode d'intervention privilégié. On peut faire l'hypothèse que la place donnée aux violences interpersonnelles par les éducateurs, dans la vie du quartier, les conduit à favoriser des trajectoires de sortie du

¹ La Capelette est un quartier marseillais situé dans le 10^e arrondissement éloigné et peu connecté avec Malpassé. S'y rendre depuis Malpassé nécessite de prendre deux bus pour un trajet de 50 minutes environ.

² Entretien avec Nassera M., habitante du quartier, 23/11/2016.

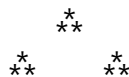
quartier. D'une manière relativement similaire, Frédéric C. évoquera même le cas d'une famille obligée de quitter le quartier suite à son engagement dans la participation :

Frédéric C. : « On a eu une grosse difficulté, je pense que ça pourra peut-être t'aiguiller sur Corot, où y'a le centre social de Saint-Just qui intervient et on a un peu de mal à travailler avec ce centre. Et y'a deux ans, y'a le préfet délégué (PDEC) et le préfet de police qui ont voulu organiser une visite à Corot. Donc ils nous ont demandé à nous et au centre social de mobiliser les familles et de venir avec le préfet de police et de faire le tour du quartier. Nous quand on a vu l'état d'esprit du quartier on a dit non que c'était trop dangereux. Nous on travaille pour la légalité, on travaille pour le droit commun, mais après si notre public nous voit de concert avec la police, je pense que le sentiment de sécurité et la confiance seraient perdus. Donc du coup, on a un secret professionnel et on n'a pas à se mêler de la police. Donc quand y'a eu cette histoire sur Corot, on a dit qu'on voulait pas y aller, mais nos cadres nous ont demandé d'y aller. Le centre social a travaillé avec une maman en particulier sur Corot et donc elle a mobilisé cette maman. Et le préfet de police est arrivé sur le quartier avec cinq ou six camions de CRS et cette bénévole s'est retrouvée avec la directrice du centre, les deux préfets et une cinquantaine de gendarmes au milieu du quartier en train de se faire caillasser. Cette dame a du quitter le quartier le soir même, ils lui ont brûlé la voiture, cassé les vitres. La personne a été exfiltrée par la police le soir même avec ses trois enfants qui ont été placés. Donc des gens qui s'impliquent dans le bénévolat y'en a pas beaucoup et à mon avis y'en aura de moins en moins tant qu'il sera passera des choses de ce style-là. »¹

Ces différentes trajectoires et récits illustrent la manière dont les éducateurs accompagnent les publics qu'ils visent, notamment les franges basses des classes populaires, en dehors de l'espace local de participation. Le rapport intermittent qu'ils entretiennent avec la participation les conduit à mobiliser d'autres modes d'accompagnement en lien avec leurs postures professionnelles. Le suivi individualisé du public et la valorisation de trajectoires qui sortent du quartier couplé à la délégitimation dont font l'objet ces publics lors de leurs tentatives d'entrée dans l'espace local de participation peuvent alors être considérées comme des formes d'*exit* de la participation. Les éducateurs de rue proposent ainsi des modes d'accompagnement qui diffèrent des entrepreneurs de participation et s'adressent au public démobilisé au sein des espaces de participation.

¹ Entretien avec Frédéric C., éducateur de rue, 11/10/2016.

La démobilisation des hommes des classes populaires conduit donc à des formes d'*exit* où des entrepreneurs jouent un rôle spécifique. Ainsi les hommes musulmans s'en remettent à Monsieur M. dans la conduite des affaires publiques. Ce maintien dans l'espace local de participation reste ténu tant le rôle de leader du représentant de la mosquée est fragile et ne porte pas les revendications des hommes maghrébins démobilisés. Du côté des Gitans, et a fortiori des franges les plus basses des classes populaires, les éducateurs jouent un rôle d'accompagnement à l'*exit* en lien avec leurs trajectoires et postures professionnelles.



À Marseille, la disqualification des revendications portées par les fractions basses des classes populaires conduit à leur démobilisation. Celles-ci sont disqualifiées à la fois car différentes de celles portées par les entrepreneurs de participation, mais également car elles proviennent de groupes marginalisés et ethnicisés au sein du quartier. Alors que le public ordinaire mobilisé est composé principalement de femmes des classes populaires aux trajectoires relativement homogènes, la disqualification des causes portées par ces deux groupes d'hommes conduit à un renforcement des frontières de genre et ethniques au sein du public ordinaire. Cette valorisation conduit à la construction de frontières de genre au sein de la participation locale. Face à cette démobilisation, ces groupes se désinvestissent de manière différenciée de l'espace local de participation. Alors que dans le cas barcelonais, la démobilisation conduisait à une recomposition des modalités d'action de l'association de voisins, à Malpassé on assiste à des formes de sortie de l'espace local de participation accompagnées par des acteurs qui jouent des rôles d'entrepreneurs d'*exit*. Au sein de la mosquée des Cèdres, Monsieur M. constitue une ressource pour les hommes musulmans qui s'en remettent à lui mais qui ne constitue pas un porte-parole de leurs intérêts dans l'espace local de participation du quartier. Du côté des Gitans, les éducateurs apparaissent comme des entrepreneurs qui valorisent les stratégies d'*exit* des dispositifs participatifs voire du quartier. Ces deux figures d'entrepreneurs d'*exit* se distinguent des entrepreneurs de participation tant par leurs représentations du quartier, que le rapport qu'ils entretiennent aux espaces participatifs locaux. Ils mobilisent le public des *outsiders*¹ de la participation en dehors des dispositifs institués.

¹ Norbert ELIAS et John SCOTSON, *Logiques de l'exclusion*, op. cit.

CONCLUSION DU CHAPITRE 5

L'absence de certains groupes sociaux des espaces locaux de participation barcelonais et marseillais ne s'explique pas uniquement par le manque de ressources détenues par les fractions précaires des classes populaires mais également par les contraintes qui pèsent sur elles dans la participation. Les entrepreneurs de participation sont les acteurs principaux de la démobilisation à travers leur encadrement du public ordinaire et les répertoires d'action qu'ils mobilisent. Les tactiques de démobilisation se révèlent indirectes, elles passent par la disqualification de certaines revendications plutôt que les groupes sociaux directement (sauf dans le cas des Gitans), et liées au contexte local. À Ciutat Meridiana, la démobilisation de l'association de voisins a pour point de départ une mobilisation contre la stigmatisation médiatique du quartier. Dans le cas de Malpassé, la démobilisation des deux groupes d'hommes étudiée s'inscrit dans un contexte de transformations importantes du quartier dans le cadre de la rénovation urbaine, sur lesquelles les animatrices de la table de quartier n'ont pas d'influence. Loin d'être des stratégies conscientes et remplissant des objectifs précis, ces formes de démobilisation sont bien des tactiques au sens de M. De Certeau¹. Elles ont pourtant des conséquences directes sur le public de la participation et la hiérarchisation sociale au sein des quartiers.

Les fractions précaires des classes populaires urbaines constituent le public démobilisé des espaces locaux de participation. Dans les deux cas, les groupes démobilisés appartiennent aux franges basses des classes populaires. À Barcelone, les habitants des groupes ethniques minorisés mobilisés au sein de l'association de voisins appartiennent aux fractions les plus précaires des habitants du quartier. À Malpassé, les hommes maghrébins et gitans démobilisés ont en commun d'être éloignés durablement du marché du travail ce qui les rend particulièrement précaires à laquelle s'ajoute la stigmatisation ethnique de leur groupe.

Si les publics démobilisés partagent de nombreux traits communs dans les deux cas, ils n'ont pas le même lien avec l'espace local de participation. En effet, à Barcelone, les groupes ethniques minorisés démobilisés sont intégrés dans l'espace local de participation à travers l'association de voisins qui, bien que marginalisée, permet la représentation et la défense des intérêts de ces groupes. En revanche, dans le cas marseillais, la démobilisation conduit à l'*exit*

¹ Michel DE CERTEAU, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, op. cit.

des groupes les plus démobilisés accompagné par des entrepreneurs dont les profils diffèrent des entrepreneurs de participation.

Dans les deux cas, la démobilisation contribue au renforcement des frontières ethniques, sociales et de genre au sein des espaces locaux de participation comme du quartier. Au sein du public ordinaire de la participation, les tactiques de démobilisation renforcent les frontières entre public ordinaire valorisé et public démobilisé. À Ciutat Meridiana, la démobilisation renforce la marginalisation des fractions les plus basses des groupes ethniques minorisés dans l'espace local de participation ainsi que la marginalisation des mobilisations aux répertoires d'action concurrents à l'action communautaire. À Malpassé, la démobilisation des hommes des fractions basses des classes populaires conduit indirectement au renforcement de la non-mixité de genre du public ordinaire. De plus, la stigmatisation des Gitans renforce les frontières ethniques entre groupes ethniques minorisés. Dans l'organisation sociale du quartier, la démobilisation conduit également à un renforcement et une transformation des frontières. À Barcelone, la disqualification de la cause des expulsions renforce les frontières ethniques et sociales entre habitants historiques espagnols dans des situations stables et groupes ethniques minorisés précaires. Elle transforme également les frontières ethniques en stigmatisant particulièrement certains groupes minorisés mobilisés contre les expulsions car ils occupent illégalement des logements sans avoir d'hypothèque à payer. Cette distinction entre groupes ethniques minorisés contribue à la construction d'une différenciation entre « bons et « mauvais » habitants. Dans le cas marseillais, la démobilisation des Gitans, pour qui le désengagement de l'espace local de participation en est la principale conséquence, renforce la hiérarchisation sociale au sein du quartier au détriment de ce groupe précaire et ethnicisé dont les revendications en termes d'accès à l'espace public sont particulièrement disqualifiées.

Les logiques de démobilisation des fractions précaires des classes populaires s'imbriquent avec les logiques de mobilisation du public ordinaire. Elles dessinent ainsi une opposition entre les établis et les marginaux¹ de la participation. Néanmoins, dans cette opposition entre ces deux groupes, un troisième reste manquant : celui des habitants qui, en s'appropriant les normes de participation, cherchent à les contourner.

¹ Norbert ELIAS et John SCOTSON, *Logiques de l'exclusion*, op. cit.

Tableau 31 : Tableau récapitulatif des caractéristiques et des logiques de démobilisation du public démobilisé

	Barcelone	Marseille
Caractéristiques du public démobilisé	Fractions précaires des classes populaires et groupes ethniques minorisés dans des situations d'expulsion de logement	Fractions précaires des classes populaires et groupes ethniques minorisés :hommes maghrébins âgés éloignés durablement de l'emploi et hommes gitans.
Tactiques de démobilisation	Narration concurrente du quartier via le développement du projet participatif Ciutat Esperança Disqualification de la cause des expulsions comme n'étant pas une problématique collective et de certains groupes comme étant des « profiteurs »	Disqualification des revendications liées à l'emploi car ne cadrant pas avec celles portées par les entrepreneures Disqualification des revendications portées par les Gitans car ethnicisation de ce groupe
Effets au sein de l'espace local de participation	Du côté des militants espagnols, recomposition des répertoires d'action vers d'autres échelles (district et municipale) Marginalisation des groupes ethniques minorisés mobilisés dans l'association de voisins au sein de l'espace local de participation	Renforcement des frontières de genre et de la non-mixité du public ordinaire de la participation Marginalisation des hommes gitans et maghrébins de l'espace local de participation
Effets sur l'organisation sociale	Renforcement des frontières ethniques et sociales entre habitants historiques du groupe ethnique majoritaire et groupes ethniques minorisés Stigmatisation de certains habitants mobilisés dans la lutte contre les expulsions comme des « mauvaises » victimes d'expulsion	Renforcement des frontières et de la stigmatisation ethniques entre les Gitans et les autres habitants du quartier

Chapitre 6

Logiques de contournement par les fractions supérieures du public ordinaire

Aux côtés des publics mobilisés et démobilisés, se trouve un troisième groupe à l'engagement marqué par un contournement des normes locales de participation. Ce public « mobilisé autrement » se distingue des deux autres logiques de participation jusqu'ici abordées tant par les ressources dont il dispose que par les formes de sa mobilisation. En effet, les habitants mobilisés par les entrepreneurs de participation se caractérisent par une conformité avec les attendus des catégorisations institutionnelles du public comme celles des travailleurs sociaux. Au sein du public mobilisé on retrouve principalement des fractions stabilisées des classes populaires (sauf dans le cas de l'association de voisins à Barcelone). La logique de démobilisation concerne davantage aux fractions les plus précaires des classes populaires qui peuvent faire l'objet d'une ethnicisation comme c'est le cas des Gitans à Malpassé. Afin d'attester de l'existence d'un troisième groupe de public « mobilisé autrement », ce chapitre analyse les conditions sociales et les pratiques en matière d'engagement dans la participation de ce troisième type de public au sein de l'espace local de participation de chaque quartier.

Y. Siblot utilise la notion de « rapport mobilisé à sa condition sociale »¹ pour étudier les formes d'engagement au-delà de l'opposition trop schématique entre « mobilisations improbables » ou démobilisation d'un côté et mobilisation à forte politisation de l'autre². En effet, elle s'intéresse aux membres des classes populaires qui « *s'attachent à défendre leur situation matérielle, à valoriser leur statut social, et à lutter contre une disqualification (dans les espaces résidentiels, dans les rapports aux institutions, ou au travail), sans disposer d'importantes ressources militantes ou scolaires* »³. À partir du cas de l'engagement syndical « improbable » de femmes des classes populaires et groupes ethniques minorisés, Y. Siblot montre que le rapport mobilisé à sa condition sociale repose sur différents paramètres : un rapport revendicatif aux institutions, la valorisation du travail ouvrier, l'affirmation d'une respectabilité populaire féminine et l'attachement aux droits liés à l'emploi salarié. Alors que ces femmes disposent de peu de ressources militantes, l'entretien de ce rapport mobilisé leur permet de concilier l'engagement syndical avec les différentes normes qui pèsent sur les femmes de milieu populaire. Son travail illustre les possibilités d'appropriation des normes sociales et d'engagement militant par les femmes de classe populaire.

¹ Yasmine SIBLOT, « Entretenir un rapport mobilisé à sa condition sociale en milieu populaire », *op. cit.*

² Frédéric SAWICKI et Johanna SIMEANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2009, vol. 51, n° 1, pp. 97-125.

³ Yasmine SIBLOT, « Entretenir un rapport mobilisé à sa condition sociale en milieu populaire », *op. cit.*, p.66.

L'action publique et les institutions font l'objet d'appropriations différenciées selon les positions sociales des individus. L. Barrault-Stella analyse les pratiques d'accommodement des gouvernés à l'action publique à partir du cas des politiques de sectorisation scolaire (la carte scolaire)¹. Il montre que ces politiques sont appropriées par les familles différemment selon les ressources sociales et met en avant trois stratégies : la conformation à la carte, le contournement et la négociation. Les familles plus dotées économiquement sont celles qui ont le plus de facilités à contourner la carte scolaire de manière individuelle, et que les classes moyennes sont celles qui se mobilisent collectivement pour négocier². Les classes populaires sont davantage exclues de ces mécanismes ce qui conduit à un renforcement des inégalités sociales. À propos des classes populaires, différents travaux sur leurs rapports aux institutions notent des variations selon la position sociale des ménages et le genre des individus. Ces « petites différences »³ au sein des classes populaires expliquent les possibilités d'appropriation des normes de la classe moyenne véhiculées par les classes moyennes au sein des administrations et des structures de travail social. I. Coutant montre comment le droit (à partir du cas des Maisons de la Justice) est mobilisé par les fractions les plus hautes des classes populaires⁴. De même, N. Duvoux montre que les allocataires des minimas sociaux (cas du RMI) se distinguent en trois figures entre une autonomie intériorisée pour les individus cherchant à s'insérer sur le marché du travail, une autonomie contrariée pour ceux éloignés de l'emploi et le refus de la dépendance pour les individus dans une trajectoire de déstabilisation sociale⁵. Ces différentes recherches sur les classes populaires ont montré que « *l'acculturation aux normes des classes moyennes (via l'École, la Justice et les contacts avec les travailleurs sociaux) profite sans doute davantage aux fractions déjà détentrices de ressources ou à celles qui aspirent à une ascension sociale qu'aux fractions les plus démunies des classes populaires* »⁶.

À la suite de ces résultats, l'hypothèse qui guide ce chapitre est que les fractions les plus élevées des classes populaires cherchent à contourner les normes locales de participation en s'y engageant. À partir de l'étude de trois cas spécifiques de mobilisations récentes (deux associations sportives et une association de parents d'élèves), je montre comment

¹ Lorenzo BARRAULT, *Gouverner par accommodements. Stratégies autour de la carte scolaire*, op. cit.

² *Ibid*, p.559.

³ Richard HOGGART, *La culture du pauvre*, op. cit.

⁴ Isabelle COUTANT, *Délit de jeunesse. La justice face aux quartiers*, Paris, La Découverte, 2005.

⁵ Nicolas DUVOUX, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

⁶ Yasmine SIBLOT, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLET et Nicolas RENAHY, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2015, p.244.

des publics engagés dans l'espace local de participation s'en éloignent en contestant, dans leurs pratiques, les normes promues par les entrepreneurs. Ils véhiculent des normes pratiques de la participation auprès du public mobilisé.

Dans le cas barcelonais, les entrepreneurs de l'action communautaire valorisent une participation mettant en avant la dimension partenariale entre habitants et institutions, les mobilisations associatives et un travail autour des représentations positives du quartier. Dans le cas de Malpassé, les entrepreneurs de participation valorisent également des représentations positives du quartier et une participation portée par des publics légitimes auprès des acteurs institutionnels locaux comme les femmes maghrébines investies dans le centre social. Les trois associations étudiées dans ce chapitre ont en commun de questionner voire contourner ces normes de participation. Ces trois cas d'études constituent des cas singuliers dans les espaces locaux de participation qui permettent de témoigner du caractère non figé des logiques de participation et de ses possibles transformations.

Pour comprendre les logiques de contournement des normes locales de participation, je reviens d'abord sur les trois associations étudiées et leurs protagonistes en montrant comment leur mobilisation s'inscrit dans l'espace local de participation (1). Dans le cas barcelonais, l'association sportive menée par de jeunes habitants du quartier est portée par les entrepreneurs de l'action communautaire qui cherchent à façonner de nouvelles figures de représentants (1.1). Dans le cas marseillais, l'association de parents d'élèves et celle de football ont en commun d'être portées par des habitants issus des fractions supérieures des classes populaires ou dans une trajectoire d'ascension sociale (1.2). Ils appartiennent au public ordinaire « désiré » par les entrepreneurs de participation. Leur mobilisation est d'ailleurs rendue possible par le soutien des entrepreneurs de participation et les travailleurs sociaux.

Ces mobilisations portées par des fractions supérieures des classes populaires cherchent à contourner certaines normes locales de participation (2). Trois normes sont particulièrement questionnées par ce nouveau public. D'abord, le public « mobilisé autrement » entretient un rapport intermittent avec les dispositifs participatifs (2.1). De plus, ces habitants opposent une critique à la représentation sur le quartier véhiculée par les entrepreneurs de participation (celle d'une valorisation de l'environnement local) (2.2). Enfin, ils cherchent à dépasser des normes pratiques de l'organisation de la participation différentes dans les deux contextes (2.3). À Ciutat Meridiana, les jeunes habitants de l'association sportive valorisent la dimension entrepreneuriale de leur engagement au détriment d'un engagement bénévole. Dans le cas de Malpassé, les deux jeunes associations entretiennent un rapport plus pragmatique aux élus par rapport à la norme de distance vis-à-vis du politique imposée par les entrepreneurs.

1/ L'ESPACE LOCAL DE PARTICIPATION COMME RESSOURCE POUR DE NOUVELLES MOBILISATIONS

Au sein des espaces locaux de participation, les entrepreneurs mobilisent un public ordinaire restreint par rapport aux différents groupes sociaux présents dans les quartiers de Ciutat Meridiana et Malpassé. Dans le cas barcelonais, le public ordinaire mobilisé, tant par les entrepreneurs de l'action communautaire que par les militants de l'association de voisins, est composé d'habitants des groupes ethniques minorisés. À Malpassé, les animatrices de la table de quartier mobilisent un public composé de femmes maghrébines occupant une position plus stabilisée au sein des classes populaires investies dans le centre social. Aux côtés du public ordinaire mobilisé, d'autres habitants disposant de ressources culturelles ou militantes différentes se saisissent des possibilités offertes par l'espace local de participation pour se mobiliser « autrement ». Dans les deux quartiers étudiés, les acteurs correspondant au public « mobilisé autrement » ont en commun de faire partie des groupes sociaux désirés comme public par les entrepreneurs de participation et de se situer parmi les franges supérieures des classes populaires, en voie de moyennisation, et de disposer de ressources spécifiques.

Dans le cas barcelonais, de jeunes habitants espagnols du quartier, soutenus par l'action communautaire, fondent une association sportive qui mobilise les ressources de l'espace local de participation (1.1). Dans le cas marseillais, deux jeunes associations émanent également de l'espace local de participation (1.2) : des femmes mobilisées par les animatrices de la table créent une association de parents d'élèves et un jeune habitant proche du centre social monte une association sportive.

1.1 À Barcelone, l'action communautaire comme tremplin

À Ciutat Meridiana, une association sportive, Energia Catalunya portée par de jeunes habitants du quartier, est soutenue par les acteurs de l'action communautaire. Dès sa genèse, ses fondateurs mobilisent les ressources de l'action communautaire. En retour, les entrepreneurs de participation cherchent à capter les ressources symboliques détenues par ses membres pour les inclure dans l'espace local de participation.

1.1.1 Energia Cataluña : une association locale en voie de professionnalisation

L'association Energia Cataluña s'inscrit dans l'espace local de participation tant du côté du militantisme de quartier historique que de l'action communautaire. Les trajectoires biographiques des fondateurs montrent l'inscription que leur engagement associatif cadre avec les attendus des entrepreneurs de participation et s'inscrit également dans un projet professionnel.

1.1.1.1 Une association initialement locale

L'association Energia Cataluña a été fondée en 2006 par deux jeunes habitants du quartier Pedro F. et Esteban S., alors âgés de 18 ans. Au printemps 2006, ils organisent une course de voitures sans moteur dans le quartier, pour leurs amis, puis d'autres courses pour créer des activités pour les adolescents du quartier, notamment l'été lorsque les structures de travail social ferment. Ils organisent plusieurs courses à pied par an. De ce point de vue, l'association s'inscrit dans les logiques de l'espace local de participation et sur l'un des points principaux qui rassemble tant l'association de voisins que les acteurs de l'action communautaire : l'organisation d'activités estivales pour les enfants. En 2010, le développement de leurs activités conduit les fondateurs à se constituer en association afin de pouvoir demander des subventions à la mairie. À partir de ces années, Pedro s'investit moins dans l'association et Esteban prend davantage en charge l'organisation des événements. Les activités de l'association évoluent progressivement vers l'organisation de trail dans la Collserola (parc naturel qui jouxte le quartier) qu'Esteban pratique régulièrement. C'est la première étape d'une forme de professionnalisation de l'association qui reste fortement encadrée par les entrepreneurs de l'action communautaire.

1.1.1.2 De l'action communautaire à l'événementiel : trajectoire d'Esteban S.

La trajectoire biographique des fondateurs de l'association témoigne d'une proximité avec le travail de l'action communautaire. Pedro F. et Esteban S., ont, en effet, tous les deux fréquenté diverses structures de l'action communautaire et c'est principalement dans ce cadre-là qu'ils se sont rencontrés.

Encadré 27 : Trajectoire d'Esteban S., fondateur de l'association Energia Cataluña¹

Esteban S. est né en 1988 à Barcelone et a grandi à Ciutat Meridiana. Ses parents sont catalans et tiennent une quincaillerie dans le quartier depuis le début des années 1980. Son père a longtemps fait partie de l'association de voisins du quartier, il a participé à différentes mobilisations notamment concernant l'accès aux transports en commun. Il ne milite plus au sein de l'association depuis une dizaine d'années. L'investissement de son père dans le milieu associatif local permet à Esteban de connaître tous les acteurs associatifs du quartier. De plus, durant son enfance, il fréquente plusieurs structures d'action communautaire à commencer par le centre Cruïlla qui propose des activités périscolaires et des sorties pour les enfants et adolescents. C'est dans ce cadre-là qu'il rencontre Pedro F. avec qui il fondera l'association Energia Cataluña quelques années plus tard. Son expérience au sein du centre Cruïlla lui a montré « toutes les choses positives qu'on peut faire dans le quartier » et lui a donné le goût de s'investir dans l'animation du quartier.

Esteban a effectué toute sa scolarité dans le quartier jusqu'au collège puis est allé au lycée technique dans un autre quartier de Nou Barris. À l'âge de 16 ans, il commence à aider ses parents à la quincaillerie, puis une fois son baccalauréat réussi, il rejoint l'entreprise à plein temps comme salarié. Lors de notre premier entretien, en 2016, il m'explique que son temps se partage entre son travail à la quincaillerie et l'organisation d'événements sportifs ou la participation à des trails. « *Avant que tu n'arrives, j'étais ici sur l'ordi à faire des budgets et envoyer des infos pour les prochaines courses* ». La professionnalisation d'Esteban dans l'organisation d'événements sportifs est visible dans le temps qu'il y consacre, mais aussi la manière dont elle transforme son projet professionnel. En effet, lors d'une rencontre informelle en mai 2017², il m'explique être en train de monter son entreprise d'événementiel sportif et ne plus travailler officiellement pour ses parents à la quincaillerie (qui lui assurent cependant toujours un soutien financier).

La trajectoire d'Esteban S. montre comment les transformations de l'association Energia Cataluña sont liées à son parcours personnel. L'ancrage local de l'association l'objectif de développement d'activités à destination des jeunes s'inscrivent dans les objectifs de l'action communautaire. De ce point de vue là, il rappelle les objectifs du projet participatif Ciutat Esperança. En effet dans les deux cas, ces deux projets valorisés par les entrepreneurs de l'action communautaire mettent en avant un public spécifique : les

¹ Entretien avec Esteban S., fondateur de l'association Energia Cataluña, 20/04/2016.

² Extrait du carnet d'enquête, rencontre avec Esteban S., 11/05/2017.

jeunes habitants du quartier et des pratiques centrées autour d'activités pour ce groupe d'âge. Mais c'est aussi l'interconnaissance du père d'Esteban avec les autres acteurs associatifs du quartier qui explique son inscription dans l'espace local de participation. L'évolution du parcours professionnel d'Esteban S. le conduit, en revanche, à se détacher de cet ancrage initial pour faire davantage cadrer les activités de l'association avec ses aspirations professionnelles. L'appui initial des acteurs de l'action communautaire permet à Esteban d'acquérir un certain nombre de ressources nécessaires au développement des activités de son association. En retour, les entrepreneurs de participation cherchent à le maintenir dans l'espace local de participation.

1.1.2 L'intérêt des entrepreneurs de participation pour les nouvelles générations

Les relations qu'entretiennent les acteurs associatifs historiques avec les nouvelles mobilisations locales s'inscrivent dans un processus de formation et de socialisation des jeunes associations aux logiques participatives dominantes. Dans ses travaux sur les organisations de *community organizing* aux États-Unis, J. Talpin montre comment les acteurs associatifs cherchent à former des leaders communautaires capables de représenter et de défendre les intérêts des classes populaires urbaines et, *a fortiori* des groupes ethniques minorisés¹. L'engagement associatif d'Esteban S., s'il tend à se détacher de l'espace local de participation, fait l'objet de tentatives de maintien dans les organisations formelles de participation du quartier par les entrepreneurs de l'action communautaire. Ces acteurs cherchent à le propulser dans des instances décisionnaires locales, mais ces tentatives se heurtent au rapport critique qu'entretient le jeune homme avec les logiques de participation.

1.1.2.1 Les acteurs associatifs à l'assaut des nouvelles générations

Les entrepreneurs de participation appuient Esteban S. dans son engagement associatif car il appartient à un public désiré pour les acteurs de l'action communautaire à savoir les jeunes habitants du quartier et car il s'inscrit dans les normes de participation locales. En effet, sur plusieurs aspects, les dispositions et la trajectoire d'Esteban S. se révèlent en accord avec les modes dominants de catégorisation du public de la participation à Ciutat Meridiana. D'une part, la structuration en association d'Energia Catalunya s'inscrit dans les normes organisationnelles de l'engagement valorisées par les entrepreneurs de

¹ Julien TALPIN, « Politiser les jeunes du ghetto. L'organizing de jeunesse entre empowerment et endoctrinement aux États-Unis », *Sciences et actions sociales*, 2015, n° 1, URL complète en biblio; Julien TALPIN, *Community organizing : de l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Raisons d'agir, 2016.

participation comme les acteurs institutionnels. Surtout, Esteban S., en tant que jeune habitant du quartier, socialisé à l'action communautaire, s'inscrit dans les publics désirés au sein de l'espace local de participation. En effet, face au manque de renouvellement générationnel des acteurs associatifs, les entrepreneurs de participation cherchent à susciter l'engagement de jeunes habitants du quartier comme ceux investis dans le projet de Ciutat Esperança. De la même manière, l'engagement d'Esteban S. constitue une ressource que les acteurs associatifs historiques cherchent à capter pour renouveler les leaders associatifs en accord avec les normes locales de participation. En effet, il est intéressant de noter qu'au sein de l'association de voisins on assiste à un renouvellement générationnel avec l'engagement de familles de groupes minorisés victimes d'expulsion – qui reste fortement encadré. Cependant, ces potentiels nouveaux militants ne font pas l'objet d'un intérêt particulier pour les acteurs de l'action communautaire voire plutôt d'une disqualification. Esteban S., en revanche, est sollicité pour participer à différentes instances participatives locales.

1.1.2.2 L'entrée d'Esteban S. dans l'espace local de participation

En 2016, Esteban est mobilisé pour participer à la consultation citoyenne organisée par les associations du quartier.

Esteban S. : « La consultation nous l'avons organisée nous les associations, nous avons fait une série de propositions de ce qu'il fallait faire dans le quartier et nous avons lancé la consultation. On a imprimé 1500 feuilles, on les a distribuées et on a eu 1040 réponses. C'est vraiment génial !

Enquêtrice : Et comment tu as entendu parler de cette consultation ? Qui t'a contacté pour faire partie de cette initiative ?

E. S. : Je crois que c'est Ana F. de l'association La Valiente. Je la connais depuis toujours et elle m'a proposé de venir à une réunion pour nous organiser là-dessus. Parce que l'idée c'était vraiment de fédérer toutes les associations pour dépasser les conflits entre nous. »¹

Son investissement dans la consultation citoyenne est lié à la sollicitation par des acteurs associatifs historiques proches de l'action communautaire. Au-delà de sa participation, ils cherchent à valoriser l'engagement d'Esteban S. en le chargeant d'une fonction de représentation :

¹ Entretien avec Esteban S., fondateur de l'association sportive Energia Catalunya, 20/04/2016.

Ana F. « À la suite de la consultation, nous avons fait un résumé des propositions pour les présenter lors du prochain conseil de quartier, extraordinaire, que nous avons demandé à l'élue. Nous avons chargé un représentant de les présenter ce jour-là. C'est Esteban, tu l'as rencontré ?

Enquêtrice : Non. C'est qui ?

A.F : C'est un jeune du quartier, qui a monté une association sportive, il a été très investi dans la consultation, il nous a beaucoup aidés. On voulait vraiment que ça soit lui qui représente les associations du quartier, car il représente un souffle nouveau sur le tissu associatif du quartier, qui est vieillissant. »¹

La fonction de représentation dont est chargé Esteban S. s'inscrit donc dans le travail des associations locales pour renouveler le tissu associatif et son image. En ce sens, la construction de cette figure représentative s'inscrit dans la dimension interactionnelle de la représentation analysée par J. Talpin². Il montre que la représentation politique passe par une série d'épreuves pour le représentant qui doit incarner le groupe par ses pratiques. Dans notre cas, on voit ici comment le groupe, c'est-à-dire les acteurs associatifs proches de l'action communautaire, cherche à façonner un représentant non pas à l'image de leur groupe, mais à celle du tissu associatif rajeuni qu'ils aspirent à construire. En revanche, pour Esteban S., sa nomination n'est pas quelque chose qu'il valorise particulièrement :

Enquêtrice : « Comment cela se fait que ce soit toi qui a été choisi comme président ?

Esteban S. : Bah c'est rien, c'est toutes les associations du quartier qui m'ont demandé de le faire. C'est juste ça. C'est juste parce qu'il fallait qu'il y ait quelqu'un, rien de plus. Donc je vais présenter les résultats au prochain conseil de quartier. »³

La position de représentant n'est pas valorisée par Esteban S. et s'inscrit plus globalement dans le rapport critique qu'il entretient avec les normes locales de participation. Pour autant, l'espace local de participation s'avère être un appui dans l'engagement associatif d'Esteban S. En effet, sa socialisation à l'action communautaire et sa trajectoire biographique lui permettent de mobiliser facilement les ressources de l'espace local de participation et d'acquérir une légitimité reconnue par les entrepreneurs de l'action

¹ Entretien avec Ana F., fondatrice de l'association La Valiente, 19/04/2016.

² Julien TALPIN, « La représentation comme performance », *op. cit.*

³ Entretien avec Esteban S., fondateur de l'association sportive Energia Cataluña, 20/04/2016.

communautaire. De la même manière dans le cas marseillais, de nouveaux acteurs cherchent également à activer les ressources offertes par l'espace local de participation.

1.2 À Marseille, de nouvelles associations issues de l'espace local de participation

Dans le cas marseillais, deux associations illustrent des trajectoires de contournement de l'espace local de participation : une association de parents d'élèves et un club de football. De la même manière qu'à Ciutat Meridiana, ces deux associations se constituent dans un premier temps grâce aux acteurs de l'espace local de participation avant de s'en détacher. Dans le cas de l'association de parents d'élèves, sa fondation est permise par les entrepreneures de participation dans un contexte où ses fondatrices se révèlent proches des propriétés du public ordinaire mobilisé tout en cherchant à s'en détacher. Pour le club de football, l'expérience de son fondateur au sein du centre social a suscité son engagement dont les raisons, davantage marquées par la « violence du quartier », le rapproche des éducateurs de rue plus que des entrepreneures de participation.

1.2.1 L'association de parents d'élèves accompagnée par les entrepreneures de participation

L'association de parents d'élèves de l'école Bouge de Malpassé a été créée par des mères d'élèves soutenues par plusieurs acteurs de l'espace local de participation. En revenant sur la naissance de cette association et sur les trajectoires des habitantes qui y sont mobilisées, je montre les liens qu'entretient cette association avec les organisations de participation locales ainsi que les trajectoires spécifiques des fondatrices.

1.2.1.1 La genèse de l'association de parents d'élèves de l'école Bouge

L'association de parents d'élèves de l'école Bouge a été créée en 2016 par trois mères d'élèves résidentes du quartier Malpassé. Cette association a bénéficié d'un accompagnement particulier des entrepreneures de participation.

L'appui du directeur de l'école Bouge

Fondée par trois mères d'élèves, la création de l'association est accompagnée au départ par le directeur de l'école, comme le raconte Anissa T. l'une des fondatrices :

Anissa T. : « En fait c'était le directeur ça fait plusieurs années. Avec mon fils, ça fait huit ans que je connais l'école, que je fréquente cette école. Et le directeur c'est vrai que tous les ans, étant déléguée des parents d'élèves, tous les ans il disait il faut monter une association. Mais je ne me voyais pas la faire toute seule quoi. Parce qu'il y avait personne qui me montrait le moindre intérêt, qui manifestait un intérêt de monter une association. Et à la suite de ça, Madame B. est arrivée sur l'école et elle était intéressée parce qu'elle avait fait la demande à la directrice de la maternelle, elle s'étonnait de voir qu'il n'y avait pas une association. Et avec l'autre copine aussi, et donc... C'est plus le directeur qui a poussé, le directeur il a fait des réunions et il nous a lancé dans le truc. »¹

Le directeur de l'école a ainsi joué un rôle dans la création de cette association. Rémi V., 42 ans, est professeur des écoles à Malpassé depuis 2002. Sa prise en charge de la fonction de direction l'a conduit à s'investir dans le quartier au-delà de l'école. En effet, la présence régulière d'associations prestataires dans le cadre de projets éducatifs spécifiques aux écoles dites « prioritaires » l'a conduit à développer des liens avec les associations du quartier, à commencer par le centre social dont il est membre du conseil d'administration depuis 2012. Son investissement dans le tissu associatif local le conduit à apporter un certain nombre de ressources aux mères d'élèves pour constituer l'association :

Enquêtrice : « Alors tout à l'heure vous me parliez de l'association des parents d'élèves, je les ai rencontrés. Est-ce que vous pouvez me dire... Parce qu'elles m'ont dit que vous aviez joué un rôle assez important dans la constitution de leur association.

Rémi V. : Un rôle psychologique parce que... Bon je leur ai fourni quelques statuts types sur lesquels elles pouvaient s'appuyer pour prendre un modèle, mais ça fait des années que j'essaie de motiver les parents pour le faire et cette année ça a marché parce que c'était les parents qui étaient volontaires et partantes. C'était le bon moment. Et donc je les ai un peu aidées, je les ai aidées aussi en les mettant en contact avec Najet qui a pu elle concrètement les faire rencontrer d'autres associations et les faire discuter concrètement. Mais moi j'estime que j'ai un rôle assez limité. Je leur ai donné un marchepied, donner une petite impulsion, mais si elles n'avaient pas été très investies et motivées ça n'aurait servi à rien. Chaque année j'ai fait à peu près la même chose et cette

¹ Entretien avec Anissa T., présidente de l'association de parents d'élèves de l'école Bouge, 24/11/2016.

année ça a marché, je veux bien prendre les éloges, mais je les mérite pas beaucoup à mon avis. »¹

L'appui du directeur d'école fournit des ressources matérielles aux mères d'élèves pour monter l'association. Si l'association naît au sein de l'école, elle est également accompagnée par les entrepreneures de participation.

L'accompagnement de la table de quartier

La table de quartier joue un rôle central dans l'accompagnement à la création de l'association de parents d'élèves. En effet, Najet M., l'animatrice de la table de quartier, fournit également des ressources aux mères d'élèves en les mettant en contact avec d'autres parents d'élèves.

Enquêtrice : « Et je me souviens que Najet m'avait dit qu'elle vous avait mis en contact au moment où vous avez créé l'association ? Elle m'a dit que vous êtes allées voir une autre association à Saint-Charles ?

Anissa T. : Oui l'association des parents d'élèves à Saint-Charles on est parties les voir parce que comme on ne connaissait rien à l'association, on ne savait pas comment ça fonctionnait et elle comme elle connaissait les mamans, elle avait fixé un rendez-vous. On est parties les voir dans leur école, dans leurs locaux. Et elles nous ont expliqué, elles nous ont donné leur statut, comment ça se passe autour d'un café. On a passé une matinée avec eux jusqu'à onze heures et elles nous ont expliqué en gros.

E : Et ça c'était une demande de votre part, où c'était Najet qui vous...

A.T : C'était Najet qui a fait le lien. Parce que nous on disait qu'on ne savait même pas (*son téléphone sonne*), c'était une connaissance à elle.

E : C'était la première fois que vous montiez une association ? Avant vous n'aviez pas eu d'expériences associatives, vous me disiez...

A.T : Non. Et en fait Najet, c'était le directeur ça fait plusieurs années. [...] C'est plus le directeur qui a poussé, le directeur il a fait des réunions et en fait il nous a lancé dans le truc. Et au début c'est vrai qu'on devait être au moins

¹ Entretien avec Rémi V., directeur de l'école Bouge, 26/01/2017.

quinze. Y'avait au moins quinze mamans qui ont répondu présentes. Parce qu'elles ne savaient pas de quoi ça parlait au début. Après la deuxième fois on était un peu moins, on a fait trois réunions et à la troisième on a fini à trois sur la quinzaine. On a fini à trois et à la suite de ça... C'était pas à la suite c'était pendant les trois réunions, le directeur de l'école il a fait intervenir Najet pour parler aux mamans. Elle était là à la première réunion, la deuxième elle ne l'a pas faite et la troisième elle ne l'a pas faite. Et à la fin on a fini à trois, donc après...

E : Elle vous a un peu accompagnées.

A.T : Voilà, c'est le directeur comme il la connaissait comme il fait partie du conseil d'administration du centre social. »¹

L'historique de la genèse de l'association de parents d'élèves relatée par Anissa T. témoigne du rôle joué par les entrepreneures de participation dans la constitution de l'association. Les trajectoires des mères investies dans l'association montrent des similitudes et différences avec celles des entrepreneures de participation comme celles du public ordinaire.

1.2.1.2 Des trajectoires de mères d'élèves entretenant un « rapport mobilisé à leur condition sociale »²

Les trajectoires des mères d'élèves mobilisées se distinguent sur différents points de celles des femmes du public ordinaire de la table de quartier. Leurs positions sociales, leurs représentations du quartier ainsi que les raisons de leur engagement sont autant d'éléments qui les conduisent à entretenir un rapport spécifique à leur milieu social et à l'espace local de participation.

Des mères d'élèves qui se distinguent du public ordinaire

Les habitantes à l'origine de l'association de parents d'élèves connaissent des trajectoires biographiques marquées par des éléments qui les distinguent des femmes mobilisées à la table de quartier ou des entrepreneures de participation. Les travaux de L. Barrault-Stella sur les associations de parents d'élèves montrent que celles-ci sont investies différemment

¹ Entretien avec Anissa T., présidente de l'association de parents d'élèves de l'école Bouge, 24/11/2016.

² Yasmine SIBLOT, « Entretenir un rapport mobilisé à sa condition sociale en milieu populaire », *op. cit.*

selon les milieux sociaux des parents¹. Les classes moyennes investissent davantage ces associations et portent des revendications qui montent davantage en généralité quand les familles des classes populaires, également mobilisées au sein d'associations de parents d'élèves, portent des revendications directement liées aux difficultés rencontrées par leurs enfants dans leur scolarité. Il montre que ces associations (notamment la FCPE) constituent des lieux d'acquisition de ressources militantes fortement encadrées². Celles-ci visent à façonner des adhérents à l'image de leur association dans des contextes où ces derniers disposent de ressources culturelles et de disponibilité leur permettant l'apprentissage de différents savoirs et savoir-faire militants. Dans le cas de Malpassé, les femmes qui fondent l'association de parents d'élèves appartiennent aux franges les plus élevées des classes populaires du quartier, voire elles sont en voie de moyennisation. Cependant, alors que pour L. Barrault-Stella, l'engagement des classes populaires est marqué par un intérêt premier pour les difficultés rencontrées par leurs enfants, ici l'engagement des femmes se fait sur un registre plus proche de la montée en généralité sur les inégalités scolaires.

Encadré 28 : Trajectoires d'Anissa T. et Karima B., cofondatrices de l'association de parents d'élèves

Anissa T. a 32 ans au moment de notre entretien³. Elle est mère de deux enfants, l'un scolarisé au collège du quartier et l'autre à l'école primaire Bouge. Elle réside à Malpassé depuis 2006, soit depuis dix ans au moment de notre entretien. Née en région parisienne, elle a grandi dans une petite cité HLM dans les environs de Chartres, qu'elle a quittée à l'âge de 12 ans pour aller habiter dans un pavillon tout proche. Elle précise cependant « *avoir toujours gardé des liens avec la cité* ». Son père était ouvrier dans le bâtiment, mais a peu travaillé du fait de problèmes de santé. Sa mère était également ouvrière dans une entreprise de matériel médical. Ses parents sont tous les deux nés au Maroc et sont arrivés en France à l'adolescence. Elle se définit elle-même comme étant « *la troisième génération* ». Après son baccalauréat, elle part vivre en Nouvelle-Calédonie avec son mari. Elle occupe un emploi d'hôtesse d'accueil puis prend un congé parental suite à la naissance de son premier enfant. Elle rentre en métropole en 2003 et choisit de s'installer à Marseille, car le couple cherchait

¹ Lorenzo BARRAULT-STELLA, « Des négociations collectives de l'action publique entre concertation et contestation », *Revue internationale de politique comparée*, 2013, vol. 20, n° 4, pp. 103-121; Lorenzo BARRAULT-STELLA, « Les rapports à l'institution scolaire de familles populaires dans les mondes ruraux contemporains », *Agora débats/jeunesses*, 2014, vol. 67, n° 2, pp. 21-36.

² Lorenzo BARRAULT-STELLA, « Former de bons représentants. Les apprentissages militants formels et informels au sein d'une association de parents d'élèves », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2014, vol. 47, n° 1, pp. 95-115.

³ Entretien avec Anissa T., cofondatrice de l'association de parents d'élèves, 24/11/2016.

« *une ville où il fait chaud [ils cherchaient] la mer plutôt qu'à Paris* ». Son mari trouve un emploi comme gardien d'immeuble pour un bailleur social. Ils résident trois ans en centre-ville, près de la gare Saint-Charles avant de déménager à Malpassé en 2006, car son mari a obtenu un CDI de gardien qui implique de résider dans l'immeuble. Elle travaille depuis un an comme assistante de vie scolaire, à mi-temps, dans une autre école publique du quartier. Son investissement dans le suivi de la scolarité de ses enfants l'a conduite à être déléguée des parents d'élèves chaque année depuis l'entrée à l'école de ses enfants, mais elle n'avait pas eu d'expérience associative auparavant.

Karima B. a 35 ans au moment de l'entretien¹. Elle est mère de deux enfants en bas âge dont une est scolarisée à l'école maternelle Bouge. Elle réside à Marseille depuis 2011. Originnaire de Marmande, une ville moyenne du Lot-et-Garonne, ses parents sont nés au Maroc et ont immigré en France dans les années 1960. Son père était maçon et sa mère n'a pas eu d'activité salariée, mais s'occupait du foyer. Elle n'a pas eu son bac et a commencé à travailler dans la restauration rapide à l'âge de 18 ans d'abord à Marmande puis dans les environs de Marseille. Elle est en congé parental depuis trois ans lors de notre entretien. Elle est arrivée à Marseille suite à son mariage, son mari étant marseillais et ne souhaitant pas quitter sa ville. Elle a emménagé à Malpassé en 2014 et réside dans une petite copropriété pavillonnaire au sud du quartier dont le couple est propriétaire. C'est d'ailleurs la raison de son arrivée dans le quartier, car « *comme [ils] voulaient acheter, et comme dans le secteur c'est fui par les gens [ils] se sont dit d'acheter un bien pas cher* ». Avant son arrivée dans le quartier, Karima avait déjà été investie dans l'association de parents d'élèves de ses enfants et a souhaité faire partie de celle de l'école Bouge.

Les trajectoires de deux des fondatrices de l'association présentent des « petites différences »² par rapport aux femmes mobilisées au sein de la table de quartier et aux entrepreneures de participation. D'une part, contrairement au public de la table de quartier, Anissa et Karima ont un rapport plus proche au travail salarié. Si elles ont toutes les deux pris un congé parental pour élever leurs enfants, elles ne se définissent pas comme mères au foyer, à l'inverse des femmes mobilisées au sein de la table de quartier qui, pour la majorité, n'envisagent pas de travailler. Le statut de mère au foyer semble d'ailleurs faire figure de repoussoir, notamment pour Karima actuellement en congé parental. Lorsque je lui demande quel est son emploi, elle me répond : « *alors là je suis en congé parental, et autrement après j'ai travaillé pendant 13 ans, ah oui j'ai travaillé, j'n'ai pas fait que des enfants (rires) ! J'ai été 13 ans manager chez Mcdo* ». La

¹ Entretien avec Karima B., cofondatrice de l'association de parents d'élèves, 24/11/2016.

² Richard HOGGART, *La culture du pauvre*, op. cit.

justification qu'elle apporte à son absence d'activité salariée semble mettre à distance les trajectoires de femmes au foyer. De plus, aucune d'entre elles n'entretient de relation avec le centre social, à l'inverse de femmes de la table de quartier qui y sont très investies. Elles sont ainsi moins socialisées au travail social que les femmes de la table de quartier. Leur engagement dans l'association de parents d'élèves se rapproche des cas d'individus des classes populaires stabilisées ou en voie de moyennisation pour qui l'engagement associatif constitue une forme de distinction vis-à-vis des franges plus précaires des classes populaires¹.

La lutte contre les inégalités comme raison de l'engagement

Pour L. Barrault-Stella, les raisons de l'engagement des parents d'élèves de classes populaires seraient liées à des enjeux pratiques de la scolarité des leurs propres enfants². Ici, Anissa T. et Karima B. expliquent leur engagement non pas pour des raisons liées aux problèmes rencontrés par leurs enfants propres enfants à l'école, mais du fait des inégalités sociales et scolaires :

Anissa T. : « Par rapport à l'école y'a une injustice, y'a un délaissement. Moi je pense que tous les gens du 13e, 14e, 15e ils sont abandonnés par l'État je dirais. Ils ne vivent pas, on... oui, on ne vit pas, nos enfants ne vivent pas la même chose que d'autres enfants qui viennent de Plan-de-Cuques ou qui viennent du 8e, du 9e ou de Bandol. On ne vit pas la même chose. On est abandonnés. Ici, un feu rouge quand il ne fonctionne pas, il ne fonctionne pas pendant trois mois. C'est la réalité, entre l'école Bouge et les Lauriers le feu rouge il ne fonctionne pas pendant trois mois, ils ne viennent pas le réparer. Quand vous sortez, pas de dos d'âne, pas de feu rouge. On dirait que c'est abandonné, y'a personne qui vient. Pas de signalisation, des trous partout. »³

Enquêtrice : « Est-ce que vous pouvez un peu me parler de ce que vous avez fait ? Pourquoi vous avez choisi de créer cette association de parents d'élèves ?

Karima B. : Pour nos enfants, parce qu'en fait on estimait que nos enfants ils n'avaient pas droit à la même chose que les autres enfants d'ailleurs. Qu'il

¹ Séverine MISSET et Yasmine SIBLOT, « “Donner de son temps” pour ne pas être des “assistés” », *Sociologie*, 2019, vol. 10, n° 1, pp. 73-89.

² Lorenzo BARRAULT-STELLA, « Des négociations collectives de l'action publique entre concertation et contestation », *op. cit.*

³ Entretien avec Anissa, cofondatrice de l'association de parents d'élèves, 24/11/2016.

fallait se mobiliser, qu'il fallait se faire entendre, qu'il fallait créer une association, d'être reconnu. »¹

Toutes les deux mettent en avant les inégalités scolaires expérimentées par les enfants des quartiers populaires² comme moteurs de leur engagement. De ce point de vue-là, les raisons qu'elles invoquent se rapprochent d'un certain nombre de participantes à la table de quartier très investies également dans la scolarité de leurs enfants (voir la trajectoire de Faïza A. notamment). Cependant, leur intérêt ne débouche pas sur un investissement au centre social, mais sur la création d'une association. Anissa T. et Karima B. semblent ainsi entretenir un « rapport mobilisé à leur condition sociale » selon la formule de Y. Siblot soit des actrices qui « *s'attachent à défendre leur situation matérielle, à valoriser leur statut social, et à lutter contre une disqualification* »³.

Le fait d'entretenir un rapport mobilisé à sa condition implique ainsi la volonté de défendre ses intérêts. Les travaux de L. Barrault-Stella, C. Berjeaud et S. Dahani notent ainsi que c'est ce rapport particulier qui conduit des femmes des classes populaires et des groupes ethniques minorisés à voter aux élections présidentielles⁴. Les trajectoires sociales d'Anissa T. et Karima B. les distinguent du public ordinaire de la participation, notamment par leur rapport au travail salarié et au centre social. La création d'une association de parents d'élèves s'inscrit dans le rapport mobilisé qu'elles entretiennent à leur condition sociale et tend à les différencier des ressorts de l'engagement des femmes mobilisées au sein de la table de quartier. Pour autant, l'engagement des mères d'élèves et l'appui octroyé par les acteurs de l'espace local de participation sont rendus possibles par leur inscription dans les modes de catégorisation du public. En effet, leurs caractéristiques sociales et surtout de genre et ethnique les rapprochent du public ordinaire mobilisé par les entrepreneures. On peut également faire l'hypothèse de l'intérêt pour les entrepreneures de participation de faire avancer la cause de l'éducation, qui avait fait l'objet d'une prise en charge lors des « ateliers d'éducation à la citoyenneté » en 2013. Leur mobilisation au sein de l'espace local de participation apparaît ainsi facilitée par le fait que leurs propriétés sociales cadrent partiellement avec celles du public ordinaire de la participation.

¹ Entretien avec Karima B., cofondatrice de l'association de parents d'élèves, 24/11/2016.

² Agnès Van ZANTEN, *L'école de la périphérie : Scolarité et ségrégation en banlieue*, Presses Universitaires de France, 2012.

³ Yasmine SIBLOT, « Entretenir un rapport mobilisé à sa condition sociale en milieu populaire », *op. cit.*

⁴ Lorenzo BARRAULT-STELLA, Clémentine BERJAUD et Safia DAHANI, « Les pratiques électorales entre classe, genre et race », *Travail, genre et sociétés*, 2018, vol. 40, n° 2, pp. 51-68.

1.2.2 Le club de football FCLM et son lien avec le centre social

Le club de football FCLM fondé par Sofiane M. témoigne également de l'appui de l'espace local de participation dans la genèse de la structure. Le club de football est relativement jeune puisque c'est une association créée en 2012 par trois jeunes habitants du quartier dont Sofiane âgé alors de 22 ans. Auparavant, une autre association de football existait, mais avait cessé son activité au début du projet de rénovation urbaine (en 2005), car le stade avait été fermé. Le club de football s'entraîne désormais sur un nouveau stade inauguré en 2013 dans le cadre du projet de rénovation urbaine. L'association compte 300 licenciés notamment issus du quartier de Malpassé. Elle ne dispose d'aucun salarié, mais repose uniquement sur l'investissement de cinq encadrants tous bénévoles qui sont également des jeunes habitants du quartier, minorisés ethniquement et âgés de 20 à 35 ans.

Plusieurs travaux ont souligné l'engagement par les associations sportives pour les jeunes hommes des quartiers populaires¹, par ailleurs encouragé par les structures de travail social et de prévention² qui ont paradoxalement renforcé les frontières de genre au sein de l'espace public³. Ici, il s'agit de voir dans quelle mesure la création de l'association de football s'inscrit dans l'espace local de participation en revenant d'abord sur la trajectoire de Sofiane M., l'un des fondateurs puis sur les liens entretenus avec le centre social.

1.2.2.1 Mobilisation à partir de la violence du quartier

Contrairement aux mères d'élèves mobilisées, Sofiane M. a grandi à Malpassé. Il entretient un rapport ambivalent au quartier qui oscille entre espace-ressource et environnement violent. Le quartier constitue pour lui un espace-ressource face à une trajectoire professionnelle heurtée par les difficultés à entrer sur le marché du travail :

Sofiane M. : « Parce que quand tu es au collège, tu crois qu'il y a que ça, tu crois que le monde il est comme ça. Tu crois que le monde c'est ton quartier. Pour être passé par là, je te dis grosso modo la mentalité qui règne. Tu crois qu'il y a que ton quartier, tu crois qu'y'a que ton collège, tu crois qu'y'a que les gens qui t'entourent. Après le jour où tu vas commencer dans la vie active,

¹ Eric MARLIERE, *Des « métallo » aux « jeunes des cités » : Sociohistoire d'une banlieue ouvrière en mutation*, Paris, Editions du Cygne, 2014 ; Michel KOKOREFF, *La force des quartiers : de la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot, 2003.

² David LEPOUTRE, *Coeur de banlieue: codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997 ; Sami ZEGNANI, *Dans le monde des cités: de la galère à la mosquée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection Essais Série Migrations, 2013.

³ Nacira GUENIF SOULAMAS et Éric MACE, *Les féministes et le garçon arabe*, op. cit.

dans le monde du travail, tu vas te dire “*oh, mais finalement c’est pas comme ça, les codes c’est pas les mêmes, le langage n’est pas le même. La mentalité aussi c’n’est pas la même*”. Et automatiquement ça te freine. Y’en a certains ils en font une première expérience et ils tournent vers autre chose, ils font un retour en arrière et malheureusement quand tu fais un retour en arrière tu commences à tourner autour des réseaux de drogue, pour beaucoup c’est comme ça. Ils se disent le travail c’est pas pour moi, moi je suis dans mon quartier je suis chez moi, je suis avec les gens qui me ressemblent. Je suis avec les gens qui parlent de la même manière que moi. Et si tu veux, tu t’emprisonnes mentalement, alors que justement c’est tout ce qu’il faut pas faire. »¹

Si le quartier constitue un espace d’entre soi rassurant, pour Sofiane M. il constitue également un danger d’enfermement. Ses propos sont similaires à ceux observés dans les analyses du rapport au quartier des jeunes habitants des quartiers populaires. C. Avenel montre ainsi que le quartier constitue pour les jeunes un point d’ancrage ambigu, tout à la fois objet de protection et de mobilisation, mais aussi lieu d’un mécanisme d’enfermement². On retrouve cette contradiction dans les discours de Sofiane M. comme dans sa trajectoire marquée par son ancrage dans le quartier. À l’image des éducateurs de rue comme Frédéric C., Sofiane M. est également sensible aux violences physiques qui ont lieu dans le quartier, en lien avec le trafic de drogue :

Enquêtrice : « En ce moment, c’est un peu le chantier !

Sofiane M. : Ouais c’est un peu le chantier. Franchement quand tu entends des ex-licenciés qui se font assassiner comme ça à 20 ans. Pas plus tard qu’il y a trois semaines, je sais pas si tu as entendu, un jeune des Lauriers, Kevin, c’était un licencié du club. Franchement un petit super respectueux, après il était voilà en crise d’adolescence et il n’en est pas sorti et il ne s’en est pas sorti malheureusement. C’est les risques qu’ils encourent. Nous on est un petit peu impuissants face à tout ça. »

Les références au trafic de drogue et aux violences qui y sont liées reviennent à plusieurs reprises au cours de notre entretien. Sofiane M. se dit particulièrement « *choqué* » et « *ému* » par la mort d’adolescents du quartier qui fréquentaient le club de football. Son discours sur les violences liées au trafic de drogue contraste avec la représentation du quartier véhiculée par les entrepreneures de participation où celle-ci est euphémisée. La

¹ Entretien avec Sofiane M., fondateur du club de football FCLM, 10/03/2017.

² Cyprien AVENEL, « Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles », *Lien social et Politiques*, 2000, n° 43, pp. 143-154.

représentation du quartier de Sofiane M. se rapproche davantage de celles des acteurs qui accompagnent l'exit des hommes démobilisés et notamment les éducateurs de rue. Néanmoins, sa socialisation au travail social le conduit à maintenir des liens avec le centre social.

1.2.2.2 Le fondateur du club marqué par son expérience au centre social

La trajectoire de Sofiane M. témoigne d'un engagement associatif issu d'une socialisation au sein du centre social.

Encadré 29 : Trajectoire de Sofiane M. fondateur du club de football de Malpassé¹

Sofiane est né en 1989 à Marseille d'un père ouvrier dans le bâtiment et d'une mère au foyer tous deux d'origine algérienne. Il a grandi à Malpassé : d'abord aux Cèdres puis dans la cité des Lavandes, il se définit comme « *un pur produit de Malpassé* » en précisant qu'il « *a tout le monde ici* ». Sa scolarité se déroule dans les écoles et collèges publics du quartier, puis il poursuit en BEP dans un lycée en centre-ville. Son adolescence est marquée par sa fréquentation du centre social alors situé dans un appartement en rez-de-chaussée de la cité des Cèdres. Il connaît encore les bénévoles et salariés les plus anciens du centre.

« Ils étaient une petite équipe de 4-5, mais ils essayaient de faire bouger les choses. Tu vois moi la première fois que j'ai fait du cheval c'était avec Alain. On a fait quelques sorties comme ça, vraiment à moindres frais, je me rappelle c'était une semaine 35 euros, c'était vraiment rien du tout. On a bougé, y'avait Mylène aussi à l'époque elle venait d'arriver. On allait à Aquacity, des petites sorties. L'été moi je partais souvent en colonie, en centre de vacances, ça m'a ouvert l'esprit. Je sais que si j'étais pas allé en colonie, peut-être que je serai un peu plus renfermé dans mon esprit. Ça m'a ouvert les horizons et je me suis dit que y'avait pas que mon quartier ».

Cette expérience dans l'animation l'a particulièrement marqué et lui a donné le goût du secteur associatif :

« Après au fil du temps, c'est une fibre. C'est comme une graine en fait qu'on fait pousser et y'en a certains ça pousse à 20 ans, d'autres à 35 ans, d'autres ça pousse jamais. Et arrivés à la vingtaine étant donné qu'on était des

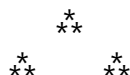
¹ Entretien avec M., fondateur du club de football de Malpassé, 10/03/2017.

passionnés de football, on s'est dit pourquoi pas faire un club de foot, y'a un créneau de libre.»

De plus, la trajectoire de Sofiane est marquée par de fortes difficultés d'insertion dans le marché de l'emploi. En effet, son expérience professionnelle est principalement faite de courtes missions d'intérim et d'un contrat de trois mois en tant qu'AVS dans un collège qui ne lui a pas plu. L'investissement dans le club de football lui a, en revanche, permis d'obtenir un contrat aidé à la mairie au service logistique, notamment par l'entremise de Richard Miron, élu municipal chargé des sports. L'obtention de ce contrat aux horaires concordants avec son engagement associatif lui permet de maintenir son investissement dans le club tout en acquérant son indépendance financière, « *ne plus vivre aux crochets de [ses] parents* » chez qui il vit toujours. À la fin de notre entretien, il me fait part de son envie de quitter Marseille et de partir vivre dans les Alpes, qu'il a découvertes durant un séjour de vacances adolescent, pour être plus proche de la nature.

À la différence d'Anissa T. et Karima B. de l'association de parents d'élèves, Sofiane M. est originaire de Malpassé : le quartier est son principal lieu de sociabilité. Sa trajectoire témoigne d'une socialisation associative par le centre social, qui est un des vecteurs de son engagement dans la création du club de football. Contrairement aux habitantes de l'association de parents d'élèves, Sofiane M. entretient une certaine proximité avec les travailleurs sociaux du quartier ce qui n'est pas sans rappeler la trajectoire d'Esteban S. à Barcelone. En effet, tous deux sont des jeunes habitants du quartier dont l'engagement associatif est lié à leurs socialisations au sein du travail social (ou communautaire dans le cas d'Esteban S.). Néanmoins, alors qu'Esteban S. appartient au groupe ethnique majoritaire, Sofiane M. a un rapport au quartier davantage marqué par la violence sociale liée à son appartenance ethnique, sociale et générationnelle. De plus, son engagement témoigne également d'un rapport mobilisé à sa condition sociale¹, mais à l'inverse des mères d'élèves il s'inscrit davantage dans une substitution à une carrière professionnelle qu'il arrive difficilement à construire. Sa représentation du quartier se caractérise également dans une prise de distance vis-à-vis des représentations véhiculées par les entrepreneures de participation.

¹ Yasmine SIBLOT, « Entretenir un rapport mobilisé à sa condition sociale en milieu populaire », *op. cit.*



Pour les trois associations étudiées, l'espace local de participation constitue un tremplin pour se mobiliser dans la mesure où il fournit des ressources symboliques et matérielles. Dans le cas marseillais comme barcelonais, les acteurs étudiés se mobilisent grâce aux ressources de l'espace local de participation et, en retour, sont invités à s'y investir. Dans le cas marseillais, les ressources de l'espace local de participation sont d'abord des ressources matérielles qui permettent de construire une mobilisation. À Ciutat Meridiana, l'association sportive utilise tant le soutien matériel des acteurs de l'action communautaire que des ressources symboliques permettant sa reconnaissance dans les instances institutionnelles de participation. La comparaison des deux cas met en avant l'intégration plus importante de l'association sportive à Barcelone que les associations marseillaises. En effet, ces dernières se révèlent davantage autonomes dans un environnement participatif plus éclaté.

Les trajectoires de ces nouveaux habitants mobilisés dans l'espace associatif local montrent qu'ils disposent de ressources spécifiques. Celles-ci sont liées à leur socialisation dans le quartier (pour Esteban S. comme Sofiane M.) ou à leurs trajectoires biographiques marquées par un rapport d'extériorité au quartier dans le cas des mères d'élèves de Malpassé. S'ils n'occupent pas tous des positions sociales qui les situeraient en haut de l'espace social local, le rapport mobilisé¹ qu'ils entretiennent à leur condition sociale dans une dimension localisée sert de ressource pour la mobilisation. Surtout, la concordance entre leurs propriétés sociales et les modes de catégorisation du public constitue un levier de mobilisation et de reconnaissance au sein de l'espace local de participation. La valorisation de leurs ressources sociales par les acteurs de la participation locale conduit à la production de positions sociales localisées où les nouveaux habitants mobilisés constituent un groupe en voie de distinction. Reste à voir si et comment ces nouveaux acteurs mettent en œuvre des pratiques participatives différentes.

¹ *Ibid.*

2/ LE CONTOURNEMENT DES NORMES DE PARTICIPATION

Les nouvelles mobilisations étudiées ici cherchent à se défaire des normes locales de participation en y opposant d'autres pratiques. Dans les cas marseillais comme barcelonais, nous avons vu que les acteurs de ces mobilisations disposent de ressources sociales spécifiques ainsi que de ressources au sein de l'espace local de participation. Dans les deux cas, ces nouveaux acteurs sont des habitants jeunes qui appartiennent aux fractions stabilisées des classes populaires et ont des trajectoires sociales ascendantes, mais fragiles. Dans le cas barcelonais, Esteban S. dispose d'un rapport privilégié aux acteurs associatifs investis dans l'action communautaire et d'un réseau d'interconnaissance important dans le quartier. À Marseille, les jeunes habitants mobilisés s'appuient sur les ressources locales de l'espace de participation et en particulier du centre social. La mobilisation de ces différentes ressources leur permet ainsi de se mobiliser au sein de l'espace local de participation, mais aussi à distance de celui-ci en forgeant d'autres pratiques participatives distinctes des normes dominantes.

Les travaux de résistances aux normes se sont particulièrement développés dans l'analyse d'institutions « fortes » voire totales. M. Pollak, par exemple, questionne les formes de résistances des déportées d'Auschwitz au système concentrationnaire¹. Il montre comment les résistances ordinaires constituent un des moyens du maintien de l'identité sociale des déportés dans un contexte extrême.

Les travaux d'E. Goffman invitent à adopter une posture interactionniste pour saisir les possibilités de contournement des normes locales de participation. E. Goffman mobilise la notion d'adaptation secondaire à l'institution et à ses normes, celles-ci étant le seul moyen « *de s'écarter du rôle et du personnage que l'institution lui assigne tout naturellement* »². Dans le cas de la participation, S. Rui et A. Villechaise-Dupont ont montré les différentes modalités d'une participation « intermittente ». À partir du cas d'associations bordelaises investies dans des dispositifs participatifs, elles démontrent que les acteurs associatifs adoptent trois types de stratégies « d'adhésion distanciée à la participation ». Les associations utilisent principalement la nouvelle ressource que

¹ Michael POLLAK, *L'expérience concentrationnaire : essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990.

² Erving GOFFMAN, *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Editions de Minuit, 1968, p.246.

constituent les dispositifs participatifs de manière instrumentale pour faire avancer leurs causes. Certaines au contraire boycottent ces dispositifs et cherchent à produire des « espaces publics alternatifs » quand une troisième stratégie réside dans le déport de la participation vers des scènes traditionnelles de l'intermédiation politiques¹. En s'inspirant de ces travaux, il s'agit de préciser les pratiques de mise à distance des normes de participation proposées par les acteurs étudiés permises par les ressources dont ils disposent. Le public « mobilisé autrement » opère un contournement des normes à trois niveaux différents. D'abord, les acteurs étudiés cherchent à se distancer des dispositifs participatifs institutionnels (2.1). De plus, au niveau des représentations et des discours, ils cherchent à opposer une autre représentation du quartier par rapport au discours dominant (2.2). Enfin, ils mettent en place des pratiques de participation qui vont explicitement à l'encontre des normes locales (2.3).

2.1 Prendre ses distances vis-à-vis des dispositifs participatifs

Les jeunes habitants mobilisés disposent de l'appui et du soutien d'acteurs dominants au sein des espaces locaux de participation comme les associations investies dans l'action communautaire à Barcelone ou les travailleurs du centre social à Marseille. Cependant, ils ne s'investissent pas dans les dispositifs participatifs institutionnels, prenant ainsi leurs distances vis-à-vis des formes les plus institutionnalisées de participation. À Barcelone, on voit ainsi qu'Esteban S., malgré les sollicitations, entretient un rapport critique aux dispositifs participatifs. Dans le cas de Malpassé, on assiste à un désengagement volontaire des formes de participation les plus institutionnalisées.

2.1.1 À Barcelone, le rapport critique d'Esteban S. aux logiques de participation locales

La figure de jeunesse que représente Esteban S. le conduit à être sollicité par les acteurs de l'action communautaire pour siéger dans différents conseils participatifs locaux. Pour autant, Esteban S. entretient un rapport critique aux logiques de participation locale et en particulier aux dispositifs participatifs institutionnels :

¹ Sandrine RUI et Agnès VILLECHAISE-DUPONT, « Les associations face à la participation institutionnalisée », *op. cit.*

Esteban S. : « La consultation c'est vraiment un truc cool. C'est super positif. Le problème c'est que si après les politiques ne la transforment pas en une réalité, ça ne sert à rien. Ça c'est dommage. [...]

Enquêtrice : Et tu penses que c'est un moyen d'intéresser les gens à la vie du quartier ?

E.S : Oui c'est une bonne manière, mais après c'est toujours la même chose. On a fait remonter des priorités, des points à améliorer en priorité dans le quartier, mais après est-ce que ça va vraiment donner des choses concrètes ? Le conseil de quartier c'est surtout pour que les politiques viennent et que les gens leur crient dessus, ça sert pas à grand-chose de plus. »¹

Le rapport critique d'Esteban aux dispositifs participatifs s'inscrit dans une vision critique du champ politique de manière générale. Le rapport au politique d'Esteban est marqué par un discours très critique vis-à-vis des professionnels de la politique qui « *servent leurs propres intérêts, pas les nôtres* », et par un vote relativement régulier plutôt à gauche, peu valorisé : il a voté aux élections municipales de 2015, mais ne se rappelle plus pour quelle liste exactement entre Barcelona en Comú ou le parti de gauche indépendantiste Esquerra Republicana.

Esteban S. se révèle critique vis-à-vis des mobilisations de l'association de voisins, à l'instar de nombreux acteurs proches de l'action communautaire :

Esteban S. : « Le quartier a beaucoup changé. Moi j'ai 28 ans, je suis né en 1988 et le quartier a beaucoup changé. Je pense qu'il était mieux puis qu'il a été très mal et je crois qu'aujourd'hui il est en train de revenir au même état qu'avant. C'est mon opinion. Je crois que ça s'améliore même s'il y a des choses à améliorer et beaucoup de choses négatives, qu'on voit trop.

Enquêtrice : Quelles sont les choses négatives selon toi ?

E.S : Ce qui est négatif, c'est voir toujours toutes les choses qui ne fonctionnent pas, comme le fait l'association de voisins par exemple, qui est toujours dans la critique. C'est aussi prendre des situations particulières pour des problèmes du quartier alors qu'elles n'en sont pas selon moi. »²

¹ Entretien avec Esteban S., fondateur de l'association sportive Energia Catalunya, 20/04/2016.

² Entretien avec Esteban S., fondateur de l'association Energia Catalunya, 20/04/2016.

Les « situations particulières » que mentionne Esteban font référence aux expulsions qui ont lieu dans le quartier. La critique d'Esteban vis-à-vis de la mobilisation de l'association de voisins s'inscrit dans sa trajectoire, d'habitant historique du quartier, et sa socialisation à l'action communautaire. Il formule ses remarques en opposant les « choses positives » et les « choses négatives », ces dernières recouvrant les situations d'expulsions vécues par une partie de nouveaux habitants des groupes ethniques minorisés du quartier qu'Esteban ne considère pas comme étant des « *problèmes du quartier* ». La distinction qu'il opère traduit une euphémisation des inégalités sociales et difficultés spécifiques rencontrées par certains habitants du quartier. Les propos d'Esteban révèlent une déconflictualisation du discours par l'euphémisation des références aux inégalités contre lesquelles se mobilise l'association de voisins. Cette critique de la conflictualité sociale revendiquée par l'association de voisins est également présente chez de nombreux autres habitants, proches de l'action communautaire, mais aussi non mobilisés. Elle se rapproche particulièrement de celle portée par les jeunes habitants investis dans le projet Ciutat Esperança à l'association de voisins. Si la critique de l'association de voisins s'inscrit dans sa trajectoire, plus surprenante est celle portée aux activités liées à l'action communautaire.

Enquêtrice : « Et les projets de l'action communautaire c'est des choses positives pour toi ? »

Esteban S. : Oui c'est positif, moi j'ai passé pas mal de temps l'été au centre Cruïlla, c'est des bons souvenirs, ça occupe les enfants. Après des fois, je me demande à quoi ça sert tous ces projets. Par exemple, j'ai vu sur Facebook, qu'il y a un projet de médiation culturelle. Et donc il y a de l'argent qui est disponible pour ça, mais pour qui ? Est-ce qu'il va servir à des habitants ? Et surtout est-ce que ce projet est vraiment utile pour le quartier ? Parfois oui, je pense qu'ils font des choses positives, mais des fois peut-être qu'ils pourraient financer directement des petites entreprises locales, ou des commerçants.

Enquêtrice : Ouais, c'est l'intérêt de la dimension « action communautaire » que tu vois pas toujours ?

Esteban S. : Voilà, ils mettent ce label-là, mais y'a des trucs qui rentrent pas dedans, genre les commerces locaux, mais qui me paraissent plus importants. Après bon, je te fais confiance, moi c'est quand même des gens que je connais depuis toujours. »¹

¹ Entretien avec Esteban S., fondateur de l'association Energia Catalunya, 20/04/2016.

Les propos d'Esteban et les critiques des projets d'action communautaire qu'il formule renvoient aux objectifs et modalités de fonctionnement de cette méthodologie d'action sociale. Il oppose les projets développés dans le cadre de l'action communautaire à l'entrepreneuriat et aux commerces locaux, qu'il juge trop peu soutenus institutionnellement. Cette prise de distance vis-à-vis des deux conceptions de la participation présentes à Ciutat Meridiana – l'association de voisins comme l'action communautaire – témoigne d'un rapport critique à la participation de manière plus générale. Si la critique des activités de l'association de voisins est présente chez différents acteurs locaux, celle de l'action communautaire reste plus rare d'autant plus qu'Esteban S. est proche de ces derniers. À Marseille, les jeunes habitants entretiennent également un rapport critique à la participation institutionnalisée qui va jusqu'à leur désengagement.

2.1.2 À Marseille, d'un rapport intermittent au désengagement

Dans le cas marseillais, les acteurs des nouvelles mobilisations entretiennent également un rapport critique aux organisations de participation institutionnalisées qui conduit à leur désengagement. O. Filleule mobilise cette notion pour renouveler l'analyse du militantisme « *comme activité sociale spécifique, avec ses phases de recrutement et ses moments de déprise* »¹. La notion de désengagement invite à comprendre la prise de distance de certains publics avec l'espace local de participation. Elle se distingue de celle de démobilisation dans la mesure où on n'assiste pas à des contraintes à la mobilisation de la part des entrepreneures de participation, contrairement aux franges les plus précaires des habitants étudiés dans le chapitre précédent. Pour le public « mobilisé autrement », le désengagement des dispositifs participatifs s'inscrit dans une trajectoire associative qui se recompose.

Pour les mères d'élèves mobilisées, le désengagement s'explique par la déception de leurs attentes lors de leurs premiers engagements. Du côté de Sofiane M., on assiste à un désintérêt pour ces instances malgré la mobilisation de certaines ressources de l'espace local de participation.

2.1.2.1 Des mères d'élèves désengagées

Les fondatrices de l'association de parents d'élèves organisent des activités relativement classiques au sein de l'école : accompagnement des sorties scolaires, petits déjeuners des parents, participation à l'organisation de la fête de fin d'année. De plus, elles se

¹ Olivier FILLIEULE (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p.11.

mobilisent également au sein de l'espace local de participation. L'accompagnement de Najet M. les conduit à s'investir dans les actions proposées par la table de quartier, notamment la marche urbaine de 2015. Cependant leur engagement ne s'inscrit pas dans la durée :

Enquêtrice : « Vous aviez fait la marche ?

Anissa T. : En fait on a fait la marche et on a pris des bombes de couleur et en fait ils avaient invité la table de Malpassé, la déléguée du préfet, Monsieur Flavigny, des journalistes. Et on avait mis des mots « Manque de signalisation ». A la sortie d'un collège normalement il devrait y avoir un passage piéton. Les collégiens ils sortent de l'école, ils voient le bus ils courent. Y'a pas de feu rouge, y'a pas de bandes de piétons.

E : Et vous avez eu des retours sur ce que ça avait donné cette action ?

A.T : A la suite de ça y'a Monsieur F. [le chargé de mission rénovation urbaine] qui a contacté la table de Malpassé, il est venu, on avait fait une réunion avec lui. En fait lui, c'est pas lui directement il nous avait donné toutes les coordonnées des personnes... Qui s'occupe de quoi. Mais eux, pas de nouvelles. Les personnes concernées, du genre la mairie elle était représentée par personne, ni la mairie de secteur ni la mairie centrale. Ils ne sont pas venus. La préfecture c'était Madame L. qui était là, mais les concernés ils étaient pas là.

E : Et c'était la première fois que vous faisiez ce genre d'action ou ça vous était déjà arrivé ?

A.T : Oui oui.

Karima B. : Oui c'était la première fois.

E : Et vous vous êtes dit que c'était un mode d'action intéressant ou...

Karima B. : C'était intéressant, mais au final ça a servi à rien. Enfin pour moi, ça a pas servi à grand-chose. Rien que ce matin j'ai failli me faire renverser en face de l'école. Ça n'a pas servi à grand-chose. »¹

¹ Entretien avec Anissa T. et Karima B., fondatrices de l'association de quartier, 20/11/2016.

L'investissement d'Anissa T. et Karima B. dans la table de quartier s'est rapidement arrêté du fait de leurs déceptions suite à cette première action. Par la suite, lors de réunions de concertation, elles se présentèrent comme représentantes de l'association des parents d'élèves, signe d'une autonomisation de leur engagement vis-à-vis de la table de quartier. L'association de parents d'élèves entretient ainsi un rapport intermittent à l'espace local de participation qui passe par une autonomisation vis-à-vis des entrepreneures de participation. Différents auteurs invitent à questionner la dimension intermittente du rapport à la participation en montrant comment celle-ci permet de dépasser plusieurs dichotomies : participation/non-participation ou entre dispositifs participatifs institutionnels et mouvements sociaux¹. Dans le cas des mères d'élèves mobilisés, on remarque que leur investissement dans l'espace local de participation se rapproche de la stratégie instrumentale décrite par S. Rui et A.Villechaise-Dupont² dans la mesure où elles s'y désinvestissent, car elles ne voient pas les effets concrets de leur engagement. La notion de participation intermittente permet de penser un engagement limité dans l'espace local de participation que l'on retrouve également chez Sofiane M., fondateur du club de football.

2.1.2.2 Mobiliser les ressources du centre social sans s'y investir

Le centre social apporte un soutien matériel au club de football en lui fournissant un minibus pour chacun des déplacements qui ont lieu le week-end. Ce soutien matériel est rendu possible par la proximité entre Sofiane M. et le directeur du centre social. En retour, le directeur Didier F., souhaiterait que les jeunes hommes de l'association de football entrent au conseil d'administration du centre social marqué par un vieillissement de l'âge moyen de ses bénévoles :

Enquêtrice : « Y'a combien de personnes au CA ? »

Didier F.: Le CA c'est une quinzaine de personnes. Enfin vingtaine si on compte les associations. Donc on a élargi récemment y compris à des associations qui n'étaient pas dans le CA du type Massabielle. Le foot club Loisirs Malpassé, l'association des jeunes qui s'impliquent sur le quartier, on aimerait bien les

¹ Marion CARREL, Catherine NEVEU et Jacques ION, *Les intermittences de la démocratie : formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, l'Harmattan, 2009.

² Sandrine RUI et Agnès VILLECHAISE-DUPONT, « Les associations face à la participation institutionnalisée », *op. cit.*

intégrer aussi, mais c'est un peu difficile pour eux de voir leur intérêt là-dedans, et ils sont très pris. Voilà. »¹

En effet, pour Sofiane M., l'engagement aux côtés du centre social est limité par ses disponibilités :

Sofiane M. : « Après avec les activités qu'on mène, le travail à côté, ma vie privée, Didier je le vois très rarement. Il le sait que je suis à sa disposition, d'ailleurs voilà quand tu m'as appelé moi ça m'a fait énormément plaisir. Mais c'est surtout le temps qui nous manque, après on entretient de très bons rapports avec le centre social. Eux ce qu'ils vivent, on avait eu des soucis financiers, je ne sais pas si ça s'est arrangé depuis. Je pense. »²

L'investissement de Sofiane M. au sein du centre social s'avère ainsi limité. De la même manière, bien que sollicité par la table de quartier ou par le centre social pour participer au conseil citoyen, il ne s'y implique pas, préférant se concentrer sur son association. Ainsi, le rapport qu'il entretient à l'espace local de participation est relativement faible et consiste davantage à entretenir de bonnes relations avec les différents acteurs qui y sont investis plutôt que d'y participer réellement. Dans les deux cas, les fondateurs des deux associations s'appuient sur les ressources offertes par l'espace local de participation pour se mobiliser tout en entretenant un rapport intermittent à la participation locale qui conduit, dans le cas des mères d'élèves, à leur désengagement des instances les plus institutionnelles.

2.2 Opposer une critique aux représentations dominantes des entrepreneurs sur le quartier

Le public « mobilisé autrement » cherche également à contester la représentation dominante sur le quartier produite par les entrepreneurs de participation. En effet, ces derniers proposent une représentation spécifique du quartier comme espace-ressource. Dans le cas de Ciutat Meridiana, les entrepreneurs valorisent l'échelle du quartier comme support de mobilisation : l'association des voisins est historiquement une organisation militante à l'échelle du quartier et l'action communautaire est une méthodologie basée sur cette échelle. À Malpassé, elles mettent en avant l'idée d'une « force des quartiers » comme moteur des mobilisations locales. En revanche, du côté du public « mobilisé

¹ Entretien avec Didier F., directeur du centre social de Malpassé, 09/03/2017.

² Entretien avec Sofiane M., fondateur du club de football FCLM, 10/03/2017.

autrement », ces représentations font l'objet de contestations : le quartier n'est pas vu comme un espace-ressource. Nous verrons que cette contestation prend différentes formes selon la durée de résidence dans le quartier. Pour Esteban S., son inscription dans le quartier le conduit à chercher à produire une autre image du quartier « normalisée ». Du côté des mères d'élèves de Malpassé, leur extériorité au quartier et à Marseille les conduit à contester l'idée d'une force des quartiers en développant une représentation centrée sur les manques. Dans le cas de Sofiane M., sa distance aux entrepreneurs de participation le conduit moins à formaliser des critiques.

2.2.1 À Barcelone, « normaliser » le quartier

À travers l'organisation d'activités sportives, l'association d'Esteban S. cherche à se démarquer des représentations dominantes du quartier comme ressource. L'objectif poursuivi par Esteban S. ne réside pas dans la dénonciation des inégalités ou la valorisation des mobilisations locales, mais, davantage, dans la proposition d'une image du quartier conforme aux aspirations des fractions les plus hautes des classes populaires du quartier. La « normalisation » du quartier passe par la mise à distance de formes de mobilisation historiques des classes populaires ou liées aux politiques sociales. Pour Esteban S., ce processus de normalisation passe par la valorisation des « choses positives » à travers l'organisation d'événements sportifs dans le quartier à destination d'un public plus large :

Enquêtrice : « Le but de l'association c'est aussi de participer à montrer les choses positives du quartier ? »

Esteban S. : Oui carrément. Un exemple précis. Dimanche dernier, on a organisé une course pour enfants ici, dans le quartier. C'était la première course de Barcelone où le parcours était uniquement dans la montagne et uniquement pour les enfants. Certains disaient "il y aura personne" et en fait, il y a plus de trois cents enfants qui ont participé et il y a eu plus de mille personnes. Imagine, mille personnes venues dans le quartier, c'est un truc de dingue ! Et pourquoi à ton avis ?

E : Je sais pas, pourquoi ?

E.S : Parce qu'on n'a pas fait la communication en disant trail pour enfants à Ciutat Meridiana ou Nou Barris mais en disant trail pour enfants dans le parc

de la Collserola, départ Barcelone. On a mis en avant une image positive du quartier, juste l'image d'un quartier de Barcelone. »¹

Pour Esteban S., les activités sportives proposées par son association s'inscrivent dans la valorisation d'une image du quartier dépolitisée où les éléments valorisés sont ici la proximité aux espaces naturels. Ainsi dans les noms des courses qu'il organise, on retrouve systématiquement une référence au massif montagneux « La Collserola » dans lequel elles se déroulent, mais jamais de référence explicite à Ciutat Meridiana, pourtant lieu de départ². On assiste à un travail de construction d'une représentation alternative du quartier proche de celle proposée par le projet Ciutat Esperança. Cependant dans le cas de l'association Energia Cataluña il s'agit non pas de valoriser des initiatives locales, mais de gommer l'origine locale de la mobilisation. Ici, il n'est pas question de renverser le stigmat, mais de le gommer.

2.2.2 Pour les mères d'élèves, le quartier comme figure repoussoir

Les mères d'élèves ne sont pas originaires de Marseille et leur arrivée dans le quartier est liée à différentes contraintes (professionnelles ou de vie). Leur extériorité au quartier les conduit à contester la vision dominante du quartier comme espace-ressource et en prendre le contrepied. Les trajectoires d'Anissa T. et Karima B. sont marquées par l'arrivée dans le quartier Malpassé qui est vécue comme une forme de déclassement.

Enquêtrice: « Et avant d'arriver ici vous connaissiez le quartier ?

Anissa T. : Non. Pas du tout. Mais après quand mon mari il a travaillé là. Parce qu'à la base, quand il a commencé quand on est arrivés à Marseille, il avait travaillé à la Busserine. Je ne connaissais pas du tout, je connaissais de nom, mais je savais pas. Et après la Busserine, il a travaillé aux Cyprès.

E : Et après vous avez emménagé...

A.T : Après j'ai emménagé, parce qu'on a essayé de repousser parce que je ne voulais pas. Je voulais pas, franchement je vais vous dire, je ne voulais pas venir habiter du tout dans les HLM. Surtout pas les HLM de Marseille quoi. Et après, on a essayé de faire tirer quelques mois, quelque temps, mais au bout d'un

¹ Entretien avec Esteban S., fondateur de l'association Energia Cataluña, 20/04/2016.

² Parmi les noms des courses organisées en 2016 et 2017, on peut citer « Cursa del Castell 2017 », « Nocturna del Castell 2016 », « Survival Run Collserola 2016 ».

moment ça avait reconduit le CDD de 6 mois et donc c'était un CDI en contrepartie de venir habiter là. C'était le travail ou c'était...

E : D'accord, et maintenant, ce quartier qu'est-ce que vous en pensez ?

A.T : (*elle rit*) Ben c'est dur, hein... C'est difficile, c'est différent. C'est trop beau ici (*sur un ton ironique*). Pourtant quand j'étais petite, je suis née et j'ai grandi dans un quartier HLM. Mais c'est pas du tout ça. Les quartiers HLM où j'ai grandi on dirait une résidence privée par rapport à ça. Mais même les barres d'immeubles, autant de personnes. Exemple la barre des Lauriers, j'ai jamais vu ça de ma vie. »¹

L'arrivée dans le quartier d'Anissa T. est contrainte par les conditions de travail de son mari. De la même manière pour Karima B., son installation dans le quartier est liée à accession à la propriété, mais ne s'accompagne pas d'une vision positive du quartier :

Enquêtrice: « C'est le bâti, vous trouvez que c'est trop grand, et que ça ne fait pas taille humaine.

Karima B : Non ça fait pas taille humaine, et même ça coupe tous les liens j'ai l'impression. Trop de grands bâtiments, trop de monde. Et trop d'individualisme. C'est chacun... On croirait que tout le monde se soutient... mais pas du tout. Comme c'est grand, y'a beaucoup de monde et y'a beaucoup plus de... Vomment dire ça ? De soutien entre les gens. Et ben non, plus c'est grand plus c'est individualiste. Parce que moi je viens d'une petite ville du sud-ouest de la France. Et j'ai été choquée par la propreté aussi. Ça me choque toujours d'ailleurs. »²

Dans les deux cas, l'installation dans le quartier est vécue comme une forme de déclassement dans la mesure où les trajectoires professionnelles des deux femmes (et surtout de leur mari) tendent à les positionner « en haut » des classes populaires alors que leur espace résidentiel, non choisi, n'est pas en adéquation avec cette trajectoire. Dans le cas de Karima B., l'environnement résidentiel est vécu comme un désajustement vis-à-vis d'une trajectoire d'ascension sociale symbolisée par l'accession à la propriété. Les travaux de S. Vermeesch³ ont montré comment la mobilité résidentielle en banlieue

¹ Entretien avec Anissa T., cofondatrice de l'association de parents d'élèves, 24/11/2016.

² Entretien avec Karima B., cofondatrice de l'association de parents d'élèves, 24/11/2016.

³ Stéphanie VERMEESCH, « Choisir la Seine-Saint-Denis : quand un territoire pauvre permet le reclassement », in Marie-Hélène BACQUE, Emmanuel BELLANGER et Henri REY (dir.), *Banlieues populaires : Territoires, sociétés, politiques*, Paris, Editions de l'Aube, 2018, pp. 145-152.

populaire par l'accèsion à la propriété peut permettre le reclassement social des ménages et plus généralement de l'ajustement entre position sociale et position résidentielle pour les classes moyennes. Ici cependant, le reclassement paraît limité par la représentation dépréciative qu'elle a du quartier, tant lié au bâti qu'aux habitants qui y résident. Dans les deux cas, le quartier est vu principalement par ses manques et fait figure de repoussoir pour ces femmes aux trajectoires sociales ascendantes. La mise à distance des ressources propres au quartier constitue ainsi une forme de distinction sociale vis-à-vis de groupes sociaux qui valorisent la sociabilité et les ressources locales¹. Cette stratégie de distinction vis-à-vis des ressources du quartier constitue également une forme de contestation de la représentation du quartier véhiculée par les entrepreneures de participation. Au sein de la table de quartier, par exemple, les animatrices et le public ordinaire valorisent l'espace local et les ressources qu'il offre comme support de mobilisation. Ici, les mères d'élèves mobilisées disposent d'autres ressources matérielles et symboliques que celle de l'autochtonie.

Ainsi les habitants dotés de ressources sociales particulières cherchent à contester la représentation dominante du quartier. Ces contestations prennent des formes différentes à Malpassé et Ciutat Meridiana, mais témoignent de rapports spécifiques de ces acteurs au quartier. Elles s'inscrivent toutes deux dans des formes de remise en cause des représentations dominantes construites par les acteurs de l'espace local de participation.

2.3 Dépasser les normes pratiques de participation

Le public « mobilisé autrement » conteste également différentes modalités pratiques d'organisation de la participation. Dans les deux espaces locaux de participation, plusieurs normes pratiques sont véhiculées par les entrepreneurs de participation. À Ciutat Meridiana, les entrepreneurs de participation valorisent l'engagement associatif bénévole au sein du quartier et, dans le cas de l'action communautaire, les partenariats entre associations, habitants et institutions locales. À Malpassé, les entrepreneures de la table de quartier privilégient les contacts avec les acteurs de la politique de la ville autour des thématiques d'environnement résidentiel. Face à ces normes, la contestation passe par l'imposition de nouvelles pratiques participatives de la part du public « mobilisé autrement ». Ces pratiques ne prennent pas la même forme dans les deux cas car elles sont le fait d'acteurs situés de manière différente dans l'espace social localisé. À Barcelone, l'association sportive d'Esteban S. cherche à développer la dimension

¹ Jean-Noël RETIERE, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *op. cit.*

entrepreneuriale au détriment du bénévolat valorisé par les entrepreneurs de participation et du partenariat intra-quartier propre à l'action communautaire. À Marseille, les deux associations étudiées contestent la norme d'absence de contact avec les élus locaux forgée par les entrepreneurs de participation et *a fortiori* par les acteurs du centre social.

2.3.1 À Barcelone, le contournement entrepreneurial de la participation par l'organisation d'événements sportifs

L'association Energia Catalunya fondée par Esteban S. est, au moment de l'enquête, dans un processus de professionnalisation. Esteban S. aspire en effet à faire de l'organisation d'événements sportifs son activité professionnelle principale. Le développement de la dimension entrepreneuriale constitue une forme de contournement des normes locales de participation. Les travaux sur la professionnalisation par la participation se sont surtout intéressés aux trajectoires d'acteurs qui développent des activités d'organisation de la participation¹. Ici, l'espace local de participation constitue un tremplin professionnel dans un autre domaine. La professionnalisation de l'association sportive d'Esteban S. passe par une mise à distance des normes locales de participation. Je reviens ici sur l'organisation des événements sportifs d'Energia Catalunya en montrant comment ceux-ci se détachent des principes de participation notamment quant à la mobilisation du public et dans la recherche de soutiens économiques.

2.3.1.1 La mobilisation d'un public extérieur

L'organisation des événements sportifs s'inscrit dans un travail de « normalisation » de la représentation du quartier, comme nous l'avons vu. Cet aspect est d'autant plus important qu'il est vu pour Esteban S. comme une condition centrale de la mobilisation d'un public de sportifs extérieurs au quartier pour participer aux événements.

La course « Survival Run Collserola » a lieu le samedi 18 juin 2016 au départ de Ciutat Meridiana (sous l'aqueduc). Le terrain en friche qui accueille les participants est rempli à 8h du matin, une heure avant le début de la course. Pour l'occasion, elle a été décorée pour avec différentes banderoles des sponsors de l'événement. Plus de trois cents coureurs sont présents pour le départ de la course et au moins autant de public. Sur différents stands, des dizaines de bénévoles sont occupés avec la remise des dossards et l'organisation du départ. En passant parmi les stands, je ne vois aucune tête connue du quartier. De manière générale, cette population de sportifs détonne avec le public que

¹ Alice MAZEAUD et Magali NONJON, *Le marché de la démocratie participative*, op. cit.

j'ai l'habitude de voir aux événements qui ont lieu dans le quartier. J'aperçois au loin, Esteban et Felipe qui sont très occupés à la bonne organisation de la course.¹

L'observation du lancement de cette course invite à questionner le décalage entre le public ordinaire de la participation à Ciutat Meridiana et celui attendu par l'association Energia Catalunya. En effet, alors que les acteurs locaux de participation cherchent d'abord à mobiliser les habitants du quartier, l'association Energia Catalunya cherche, au contraire à attirer un public extérieur, en témoigne la faible présence d'habitants du quartier parmi les bénévoles lors de cet événement. Pour Esteban S., la mobilisation d'un public extérieur constitue une des clés de la réussite de son travail :

Enquêtrice : « Et comment vous faites pour attirer autant de monde pour vos événements ?

Esteban S. : Ben on fait de la pub, on est présents sur les réseaux sociaux, sur les sites spécialisés. On a un bon réseau aussi grâce à nos sponsors. C'est clair que c'est pas les moyens de communication locaux on va dire qui nous permettent de faire ça.

E : Vous ne faites pas trop de pub dans le quartier ?

E.S : Si un peu, on met des affiches, ça a quand même lieu dans le quartier. Mais bon, on sait bien que les gens du quartier vont pas forcément venir, ceux qui sont curieux oui. L'idée c'est vraiment d'attirer des passionnés. Et puis il faut pouvoir se payer le dossard. »²

La mobilisation d'un public extérieur s'oppose aux normes locales de participation qui font des habitants du quartier le socle de l'espace de participation et cherchent à en mobiliser certains groupes selon différentes modalités. Ici, en revanche, le travail de mobilisation d'un public local est restreint et pas valorisé par les organisateurs. De plus, l'organisation des événements elle-même cherche à se distinguer de l'espace local de participation.

¹ Extrait du carnet d'enquête, observation du départ de la course « Survival Run Collserola » organisée par Energia Catalunya, 18/06/2016.

² Entretien avec Esteban S., fondateur de l'association Energia Catalunya, 20/04/2016.

2.3.1.2 La professionnalisation de l'activité contre l'ancrage local

La professionnalisation de l'association passe par le développement d'un modèle économique spécifique basé sur le soutien d'entreprises spécialisées qui sponsorisent les événements. La recherche de sponsors constitue une forme de distinction et de contournement des normes locales de participation. Les sponsors des courses organisées par l'association Energia Cataluña regroupent de grandes entreprises spécialisées dans le domaine du sport (Mizuno, Kronos) aux côtés de certains acteurs de l'espace local de participation comme « Salesians Ciutat Meridiana » qui est la congrégation religieuse derrière le centre social Cruïlla qu'Esteban S. a beaucoup fréquenté.



Illustration 4 : Extrait du clip promotionnel "Survival Run Collserola" ¹

La recherche de sponsors constitue un travail important dans la professionnalisation de l'activité d'Esteban S. Il donne ainsi un sens particulier à l'arrivée de grandes entreprises comme sponsors de ces courses.

Esteban S. : « Avant les sponsors, c'était les associations du quartier, les gens que je connais depuis toujours. Là pour la prochaine course, on a Mizuno, tu connais ? Yogi Tea aussi, c'est des grandes boîtes c'est vraiment trop cool qu'ils nous soutiennent. Ça permet de renforcer la visibilité d'Energia Cataluña et de ne pas rester dans la dynamique du quartier, communautaire. C'est

¹ ALBERTO TORNOS, *PROMO 2 SURVIVAL RUN COLLSEOLA* [Image], 2016, URL complète en biblio.

l'objectif pour moi, d'être une entreprise reconnue dans le domaine d'organisation des courses sportives. »¹

La recherche de sponsors connus s'intègre dans une logique de visibilité de l'entreprise d'Esteban S. que ne lui permettent pas les liens entretenus avec les organisations de l'espace local de participation. Le développement de son activité le conduit à dépasser les normes locales de participation sans s'y opposer frontalement. Pour autant, la professionnalisation des activités d'Energia Catalunya conduit à une remise en cause de ces normes vis-à-vis de la mobilisation du public local comme celui d'une coordination interassociative au sein du plan communautaire. En organisant des événements sportifs à Ciutat Meridiana, Esteban S. cherche moins à y valoriser le quartier et ses habitants que les espaces naturels alentours. La disparition du nom du quartier et la recherche de soutiens extérieurs illustrent une forme d'opposition à la valorisation de l'identité locale voulue par les acteurs de l'espace local de participation selon différentes modalités. En effet, la professionnalisation de l'association d'Esteban le conduit à se détacher des normes et principes de l'action communautaire, qui sont pourtant ses premiers soutiens, comme la valorisation des ressources locales pour développer une activité où la dimension sociale s'efface au profit d'une nouvelle dimension, entrepreneuriale. Dans le cas de l'association sportive d'Esteban S., le contournement des normes locales de participation se fait de manière individuelle en accord avec son projet professionnel de travailler dans l'événementiel. La position sociale qu'il occupe, appartenant au groupe ethnique majoritaire, issue d'une famille de classe populaire stabilisée, adossée au faible intérêt qu'il démontre pour la participation telle que pratiquée par les entrepreneurs pourrait expliquer la trajectoire entrepreneuriale de son engagement associatif. Dans un contexte national où la crise économique a particulièrement touché les jeunes, notamment au sein du marché du travail, les jeunes habitants mobilisés dans la participation connaissent des situations sociales et économiques très différentes de celles des entrepreneurs des générations précédentes. L'alliance de l'engagement associatif avec un projet professionnel peut alors s'avérer une ressource pour maintenir une trajectoire sociale ascendante dans un contexte marqué par la précarisation des jeunes.

Si à Barcelone, le contournement aux normes locales de participation se fait dans une dimension individuelle, à Marseille, on assiste à un mouvement plus collectif.

¹ Entretien avec Esteban S., fondateur de l'association Energia Catalunya, 20/04/2016.

2.3.2 À Marseille, valoriser les relations de proximité avec le champ politique

Au sein de l'espace local de participation marseillais, les élus ne sont pas des interlocuteurs privilégiés. Pour les entrepreneures de participation, la norme réside davantage dans l'absence de contacts avec ceux-ci. Les nouvelles mobilisations locales – l'association de parents d'élèves et le club de football – entretiennent, en revanche, des relations ouvertes avec ces élus. En revenant sur la construction de cette norme et les pratiques qui y sont opposées par les nouveaux habitants mobilisés, je cherche à montrer comment les relations avec le champ politique peuvent être analysées comme une forme de contournement des normes locales de participation. Les travaux de C. Mattina ont finement analysé les logiques clientélares à l'œuvre dans le gouvernement urbain marseillais¹. Il montre comment ces pratiques conduisent à la constitution d'intermédiaires entre le champ politique et les habitants². À partir des années 1990, on assiste cependant à un déclin de ces pratiques du fait d'une réduction des biens matériels disponibles. Dans notre cas, il s'agit moins de questionner les échanges matériels entre associations locales et élus mais davantage de regarder comment l'instauration de relations avec les élus constitue une forme de contournement des pratiques dominantes de participation.

La norme d'absence de relations avec les élus locaux est d'abord forgée au sein du centre social dans le contexte des élections municipales de 2014. Celle-ci fait l'objet de contestations plus ou moins explicites par les jeunes habitants mobilisés. L'étude de leurs pratiques participatives montre les possibilités de contournement de cette norme malgré des recadrages institutionnels.

2.3.2.1 Une norme forgée par le centre social

La norme de l'absence de relations avec les élus locaux est d'abord forgée au sein du centre social, par différents acteurs et à différents moments sur lesquels il nous faut revenir. Les élus locaux (de secteur) ne constituent pas des interlocuteurs institutionnels ordinaires des travailleurs des centres sociaux, car ils ne financent pas l'association, au contraire des élus municipaux (qui sont par ailleurs peu sollicités). Les salariés du centre social sont davantage en contact avec les services préfectoraux (Préfet à l'Égalité des Chances) ou de la politique de la ville. Dans ce contexte, la victoire électorale d'une liste

¹ Cesare MATTINA, « La transformation des politiques clientélares de redistribution. Nouvelle gestion urbaine et pratiques politiques à Marseille et à Naples », *op. cit.* ; Cesare MATTINA, *Clientélismes urbains : gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, *op. cit.*

² Cesare MATTINA, « Mutations des ressources clientélares et construction des notabilités politiques à Marseille (1970-1990) », *op. cit.*

Front National aux élections de la mairie de secteur constitue un moment particulier de positionnement du centre social vis-à-vis des élus locaux.

Le centre social opposé aux élus Front National

Les élections municipales de 2014 ont conduit à l'élection d'une liste Front National à la mairie de secteur des 13^e et 14^e arrondissements¹. Dans ce contexte, l'Union départementale des centres sociaux associatifs manifeste une opposition publique à ces élus à travers la rédaction d'un communiqué de presse en juin 2014 appelant à « *à la vigilance citoyenne par la création d'un espace collectif d'observation, de réflexion et d'alerte* »² sur les actions de cette nouvelle mairie de secteur. À Malpassé, le directeur du centre social est particulièrement sensible à cette question et refuse « *tout contact avec le FN* », car « *ils n'ont rien à faire là, notre seul interlocuteur au niveau de la mairie c'est la mairie centrale, car ce sont leurs locaux* »³.

De plus, au sein de la table de quartier, cette norme est appropriée par les entrepreneures de participation. En effet, certaines animatrices comme Najet M. ont participé à la campagne municipale de 2014 sur une liste citoyenne. La socialisation militante des entrepreneures dans différents collectifs de défense des habitants des quartiers populaires les conduit à s'opposer aux prises de position et décisions des élus locaux du Front National. Les réunions de cadrage du dispositif sont également des lieux où ces questions sont abordées :

Début octobre 2014 a lieu une réunion de travail des animateurs de la table de quartier. Sont présents Najet, Imane, Pierre et le directeur du centre social. Il s'agit de préparer la journée de lancement, mais également de réfléchir à la forme que peut prendre la table de quartier sur le long terme. Les animateurs échangent sur leur vision de la table de quartier, son fonctionnement, les choses qu'ils voient comme prioritaires dans sa mise en place. La discussion monte petit à petit en généralité sur les finalités de la démarche. Pierre, le premier, aborde la question de la participation électorale. Face au choc qu'a été la dernière élection municipale, il s'agit de « *redonner envie aux habitants de voter* ». Najet et Imane renchérissent en disant que la table de quartier doit être

¹ Stéphane Ravier (FN) a été élu avec 35,5% des voix au second tour dans un contexte marqué par un taux d'abstention de 50,7%. Voir MINISTERE DE L'INTERIEUR, « Résultats des élections municipales et communautaires 2014 », URL complète en biblio.

²Extrait du communiqué UCS 13, « Élection d'un maire FN à Marseille, les centres sociaux réaffirment leurs valeurs... », 16 juin 2014, URL complète en biblio.

³ Entretien avec Didier F., directeur du centre social, 09/03/2017.

un lieu où « *les habitants peuvent s'intéresser à la vie politique et faire leurs propres choix. Mais il ne faut que la table de quartier devienne un lieu investi par des candidats en quête d'électeurs* ». Tous les participants acquiescent à l'idée de refuser l'investissement de la table de quartier par des élus.¹

Cette observation témoigne de la diffusion de cette norme au sein du dispositif participatif porté par le centre social. Elle apparaît partagée par l'ensemble des acteurs associatifs de l'espace local de participation et s'impose également au public ordinaire.

Une norme imposée au public ordinaire

L'absence de contacts avec les élus locaux constitue une norme qui s'impose à tous les acteurs investis dans l'espace local de participation et/ou proches du centre social. Au sein de la table de quartier, on assiste à un rappel à l'ordre lors de tentatives de prises de contact avec les élus locaux.

La seconde réunion du cycle de concertation autour de l'aménagement de la place des Cypres a lieu le jeudi 3 novembre 2016. Elle rassemble huit participantes de la table de quartier, les animatrices de la table de quartier, le directeur de l'école Bouge ainsi que les techniciens de MRU et de la politique de la ville. La question de la création d'une aire de jeux pour enfants est évoquée par les femmes de la table de quartier. Le technicien de MRU, Marc F., explique que la difficulté de créer des aires de jeux est liée aux problèmes d'entretien. Alors qu'il explique les détails techniques de la gestion des jeux pour enfants et des compétences entre mairie de secteur et mairie centrale, Faïza A. interpelle l'assemblée :

« *Et pourquoi on ne ferait pas une pétition pour Monsieur Ravier, signée par tous les habitants du quartier ? Il faut qu'on se mobilise sur ces questions, c'est pour nos enfants !* »

Marc F. répond : « *C'est pas vraiment le lieu pour porter une pétition, nous on est pas en droit de faire ça. Après si c'est fait en dehors et que c'est porté par des associations, il faut voir si ça peut marcher.* »

Najet M. intervient alors : « *À Monsieur Ravier ? Vous devriez voir ce qu'il raconte en conseil municipal, il n'en a rien à faire des quartiers, lui !* ». S'en

¹ Extrait du carnet d'enquête, observation d'une réunion de travail de la table de quartier, centre social de Malpassé, octobre 2014.

suit une pause, puis les discussions reprennent autour des compétences de la mairie de secteur. Faïza ne reparle pas de sa pétition. Cette question ne sera plus abordée lors de la réunion.¹

Cette observation illustre une forme de rappel à l'ordre face à la norme de distance vis-à-vis du Front National mais aussi du politique. On assiste à une double disqualification de la proposition de pétition faite par Faïza A. : d'un côté par les techniciens pour qui cette revendication est trop « politisée » pour le cadre de la réunion, mais aussi par Najet M, au nom de la norme de distance au politique et surtout aux élus du FN. Cette disqualification a des conséquences sur la participation de Faïza à cette concertation :

Enquêtrice : « Je vous ai vu aux réunions sur l'aménagement de la place...

Faïza A. : Deux premières. Ça s'est bien passé la première, la deuxième moyenne, la troisième j'ai décidé de pas être présente par rapport à ce qui s'est passé à la deuxième.

E : Pourquoi ?

F.A : Je sais pas, j'ai senti qu'on n'était pas libre de dire ce qu'on voulait, alors je me suis dit, à quoi bon, c'est pas la peine de se déplacer. J'ai d'autres trucs à faire.

E : Sur des thématiques en particulier ?

F.A : Voilà, on était jugés, si on dit quoi que ce soit sur les habitants, les quartiers. Et moi comme je me déplace sincèrement pour des entretiens et je sens que je suis limitée, on me fait quoi que ce soit, je me braque. C'est vrai que j'ai reçu pas mal d'invitations, SMS, mails pour vraiment assister à la troisième et j'ai décidé de ne pas y être. »²

On assiste ainsi à la mise en œuvre de rappels à l'ordre pour les habitants qui ne se conforment pas à la norme de distance au politique. Ceux-ci illustrent la force de cette norme, forgée au sein du centre social, appropriée par les entrepreneures de participation et qui s'applique au public ordinaire de l'espace local de participation. Dans ce contexte,

¹ Extrait du carnet d'enquête, réunion de concertation dans le cadre du projet de rénovation urbaine, 03/11/2016.

² Entretien avec Faïza A., habitante et public de la table de quartier, 06/12/2016.

les jeunes habitants mobilisés vont chercher à construire un autre rapport au champ politique.

2.3.2.2 De nouvelles mobilisations dans un rapport pragmatique avec les élus locaux

Les mères d'élèves mobilisées et Sofiane M. du club de football ont développé des relations spécifiques avec les élus locaux (de secteur ou municipaux). Les liens qu'ils entretiennent avec les élus témoignent de leur opposition à la norme politique rendue possible par les différentes ressources qu'ils peuvent mobiliser.

Le rapport pragmatique au FN de l'association de parents d'élèves

Les mères d'élèves mobilisées entretiennent un rapport pragmatique à la mairie de secteur et sa couleur politique. Dans le cadre de leurs activités, elles sont amenées à prendre contact avec des techniciens de la mairie de secteur en charge de la gestion des écoles :

Anissa T. : « Y'a jamais de résultats. On fait un truc... Par contre je tiens à dire juste une chose, ça va vous sembler bizarre. Quand je vous ai dit tout à l'heure quand on a un feu rouge il ne fonctionne pas pendant trois mois, le directeur il peut appeler tous les jours. Par contre, moi j'ai envoyé un mail pour un feu rouge qui ne fonctionnait pas, parce qu'au bout d'un moment trois mois ça faisait long. Alors j'ai envoyé un mail fin septembre, j'ai dit le feu rouge il marche toujours pas depuis l'été et ça je l'ai envoyé à une dame qui est venue au conseil d'école. À une dame, elle est au service d'éclairage, Madame... Je me rappelle plus. De la mairie de secteur. Et c'est une dame très très gentille qu'on a rencontrée lors des conseils d'école et [on lui a dit] que le feu rouge il ne marchait pas pendant trois mois. Et un moment, mairie de secteur Front national, qui nous avait donné sa promesse. Et le feu rouge je peux vous dire que deux jours après, trois jours, il fonctionnait. Mais entre-temps dans les deux jours, mon mail a été transféré à son collègue, au responsable de l'éclairage, des feux rouges. Et elle m'a fait un feu rouge copié-collé avec le petit mot joint qu'elle lui a mis. Et le feu rouge il fonctionnait.[...] Et on a fait appel à eux deux fois, et ça a fonctionné les deux fois.

Enquêtrice : Donc maintenant quand il y a un problème...

A.T : On passe par la mairie de secteur, même s'il y en a qui n'aiment pas. Notre but à nous c'est les enfants, c'est pas la politique. On s'en fout qui vote quoi. Sur ce truc-là... »¹

Les mères d'élèves entretiennent un rapport très pragmatique à la mairie locale qui permet de résoudre des problèmes auxquelles elles sont confrontées. Les propos d'Anissa T. montre aussi une confusion entre les prérogatives des techniciens municipaux et celles des élus puisqu'elle assimile la technicienne du « service éclairage » à la « mairie FN ». Ce rapport pragmatique à la mairie locale s'inscrit dans un contexte où d'autres canaux comme la démocratie participative se révèle particulièrement inefficaces à leurs yeux. Anissa T. et Karima B. justifient l'entretien de relations avec les élus locaux comme une compétence strictement restreinte à leur engagement associatif :

Enquêtrice : « Ok. Et tout à l'heure vous me disiez que la politique vous vous en fichez un peu, que vous contactiez le Front national...

Anissa T. : C'est qu'on a le même but c'est pour les enfants. Ce que je vote ça ne regarde personne.

Karima B. : C'est en tant qu'association on est apolitique. Quand il s'agit de l'association, on... Et en plus, on pense la même chose. Quand il s'agit de l'association, on n'est ni de gauche, ni de droite, ni Front National, ni centre. On n'est rien du tout, on est association. Parce qu'il y a sûrement des parents, qui votent droite, qui votent Front national dans l'école.

E : Ok, vous dissociez vraiment vos opinions politiques et...

K.B : Oui !

A.T : Aujourd'hui, on travaille, la mairie de secteur c'est le Front National, on travaille avec le Front National, demain ça sera la gauche ou la droite ça sera la même chose. Du moment qu'on a le même but. »²

En distinguant leur engagement associatif de leur orientation politique personnelle, Anissa T. et Karima B. s'écarteront de la norme du rapport au politique à l'œuvre au sein de l'espace local de participation. En effet, pour les entrepreneures de participation, on

¹ Entretien avec Anissa T., cofondatrice de l'association de parents d'élèves, 24/11/2016.

² Entretien avec Anissa T. et Karima B., fondatrices de l'association de parents d'élèves, 20/11/2016.

observe un continuum entre leur engagement associatif au sein de l'espace local de participation et leur engagement politique. Pour les mères d'élèves, le contournement peut être expliqué par le rapport critique et intermittent¹ qu'elles entretiennent à l'espace local de participation ainsi que par les ressources sociales qu'elles mobilisent. En effet, leur socialisation militante étant relativement réduite, elles ne mobilisent pas de capitaux militants, mais davantage des ressources liées à leur position sociale au sein du quartier (illustrées par une trajectoire sociale ascendante et le rejet des représentations liées à un capital d'autochtonie). Leur rapport au politique se révèle distendu et illustre la distance personnelle qu'elles entretiennent vis-à-vis du champ politique. Anissa T. est peu informée sur les élections :

Enquêtrice : « Ensuite j'ai aussi des questions sur les élections. Est-ce que vous avez l'habitude de voter ?

Anissa T. Oui.

E : Ok. Tout le temps ?

A.T : Surtout à la présidentielle.

E : C'est l'élection qui vous paraît la plus importante ?

A.T : Ben oui.

E : Est-ce que vous pouvez me dire pour qui vous avez voté à la dernière présidentielle par exemple ?

A.T : Ben je vais vous dire que j'n'avais pas le choix, j'ai voté pour Sarkozy. Mais si j'avais su ce qu'il allait faire...

E : La dernière c'était Hollande.

¹ Sandrine RUI et Agnès VILLECHAISE-DUPONT, « Les associations face à la participation institutionnalisée », *op. cit.*

A.T : Ah non, c'était Hollande et avant Sarkozy. Ah oui j'ai voté pour Hollande. Mais avant c'était Sarkozy et Marine Le Pen, et après c'était Hollande et Marine Le Pen au deuxième tour. C'était ça ? »¹

Karima B., plus informée, est marquée par une socialisation politique familiale qui l'a conduite à voter à gauche, mais se révèle aujourd'hui critique du mandat de F. Hollande :

Enquêtrice : « Et vous vous sentez plus proche d'un parti politique ?

Karima B. : C'est plus comme avant. Enfin moi personnellement, avant je votais gauche, vu mes origines. De par mes origines, je votais gauche parce que la gauche était plus favorable à l'immigration et tout et tout...mais quand vous voyez le résultat catastrophique de Hollande et des supers décisions qu'a fait Hollande et qu'au final les foyers les plus modestes c'est eux qui ont casqué de leur poche, ben franchement y'a plus de droite, y'a plus de gauche. Je sais y'en a qui disent "*Non faut pas dire ça y'a encore une gauche*". C'est pas vrai. Non parce que les sujets d'immigration, déchéance de la nationalité c'était sous Hollande, c'était cette année quand la déchéance de nationalité a failli être votée. »²

Les deux fondatrices de l'association de parents d'élèves ont un rapport profane – plus ou moins informé – au politique. Ainsi à l'inverse des entrepreneures de participation, leur trajectoire biographique n'est pas marquée par une socialisation militante spécifique ni une entrée dans le champ politique. Ces éléments peuvent expliquer la contestation de la norme du rapport au politique opérée par les mères d'élèves mobilisées. Parce que leur socialisation est moins marquée par des expériences militantes et politiques que les entrepreneures de participation, elles sont davantage en mesure d'entretenir un rapport pragmatique aux élus locaux – et *a fortiori* aux élus du Front national – sans risquer de perdre la face vis-à-vis des publics de la participation.

Sofiane M. et le rapport pragmatique aux élus

Sofiane M. entretient un rapport aux élus locaux similaire à celui des mères d'élèves mobilisées. Comme Anissa T. et Karima B., sa trajectoire biographique est peu marquée par une socialisation militante ou une entrée dans le champ politique.

¹ Entretien avec Anissa T., cofondatrice de l'association de parents d'élèves, 24/11/2016.

² Entretien avec Karima B., cofondatrice de l'association de parents d'élèves, 24/11/2016.

Enquêtrice : « Et les élus avec lesquels vous avez des relations c'est surtout Monsieur Miron [élu municipal en charge des sports] ?

Sofiane M. : Surtout Richard Miron parce que si tu veux il a la double casquette parce qu'il est à la Région et à la Ville de Marseille, surtout que lui il est adjoint aux Sports, il sait de quoi on parle. Nous on est une association sportive, il sait de quoi on parle parce que généralement les assos sportives fonctionnent en saison et non en année civile, surtout quand il y a des demandes de subventions à faire, etc. C'est important de le savoir. Après on connaît d'autres élus, on connaissait Garo Hovsepien¹, à l'époque où il était à la mairie de secteur, on a aussi traité avec Monsieur Ravier, il nous avait attribué des locaux à la mairie de secteur de Malpassé. Ils nous connaissent. Les populations sur le territoire nous connaissent aussi. Après on est ouverts à tout, on ne fait pas de politique, je le répète encore une fois, on est pas là pour en faire. Nous vraiment notre motivation c'est les jeunes, c'est notre moteur.

E : Des politiques qui voudraient venir ?

S.M : Après il y a Richard Miron, il nous donne des médailles, des récompenses. La moindre des choses c'est de l'inviter à la remise des récompenses tu vois après on a fait aucun appel au vote et on n'en fera pas. »²

Le rapport aux élus locaux qu'entretient Sofiane M. se situe également dans un registre pragmatique : les élus permettent d'obtenir des biens matériels pour son association. Sofiane entretient un rapport éloigné au champ politique puisqu'il me précise « *ne pas beaucoup s'intéresser* », « *voter de temps en temps, mais sans grande conviction* »³ et avoir voté pour la liste UMP aux élections municipales de 2014. Dans les deux cas, on voit que les jeunes habitants mobilisés entretiennent un rapport plus proche aux élus locaux que les acteurs de l'espace local de participation. Les ressources qu'ils mobilisent – différentes de celles des entrepreneures de participation – leur permettent de construire un rapport pragmatique aux élus locaux en séparant leur engagement associatif de leurs convictions politiques personnelles – par ailleurs moins fortes que celles des entrepreneures. On assiste ainsi au développement de pratiques participatives qui s'opposent aux normes locales par des acteurs investis en marge de l'espace local de participation. Pour reprendre la proposition de C. Hmed et S. Laurens, la mise en œuvre

¹ Garo Hovsepien est un homme politique membre du parti socialiste. Il a été maire du 7^e secteur de Marseille de 1988 à 2014.

² Entretien avec Sofiane M., fondateur du club de football FCLM, 10/03/2017.

³ Entretien avec Sofiane M., fondateur du club de football FCLM, 10/03/2017.

de cette pratique de contournement constitue également un moment d'institutionnalisation¹ de l'espace local de participation autour de normes appropriées.

2.3.2.3 Des pratiques participatives limitées par l'institutionnalisation au sein de l'espace local de participation

Les contournements des normes de participation opérées par les jeunes habitants mobilisés ne remettent pourtant pas en cause le fonctionnement de l'espace local de participation. Plutôt, on assiste à des tentatives de recadrage de ces nouvelles mobilisations dans les normes locales de participation. Pour C. Hmed et S. Laurens, les prises de distance avec les normes institutionnelles « *contribuent en retour à la production de celle-ci en rendant possible des prises de rôle différentes des prises de rôle antérieures et en favorisant une adaptation des modes de légitimation* »². Dans son enquête sur le travail des associations d'aide aux étrangers dans les centres de rétention administrative, N. Fischer montre ainsi comment l'assistance individuelle à certains étrangers par certains acteurs associatifs contribue à légitimer la procédure de rétention³. Dans notre cas, nous voudrions montrer comment les nouvelles mobilisations étudiées font l'objet d'un recadrage par les acteurs de l'espace local de participation qui contribue à renforcer la légitimité de ces normes.

Le club de football géré par Sofiane M. fait particulièrement l'objet d'un recadrage par les acteurs de l'espace local de participation. En 2017, Sofiane M. appuyé par Marwan T., travailleur du centre social, fait une demande de financement auprès de la politique de la ville. La demande de subvention implique dès lors de s'inscrire dans le fonctionnement et les normes de l'espace local de participation. D'une part, le club de football doit se conformer aux exigences de la politique de la ville :

Enquêtrice : « Et concrètement c'est quelles assos que vous financez ? »

Agathe C. : C'est tout type d'associations, par contre moi je n'ai pas tout ce qui est CIQ ou autre. Mais ça peut être culturel, artistique par exemple Heart Color Music qui est sur la danse. [...] Voilà c'est un petit peu les associations d'aide à l'emploi. On a pas vraiment de... Avant au minimum la politique de la ville

¹ Choukri HMED et Sylvain LAURENS, « Chapitre 5 : Les résistances à l'institutionnalisation », in Jacques LAGROYE et Michel OFFERLE (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011, pp. 131-148.

² *Ibid*, p.144.

³ Nicolas FISCHER, « Jeux de regards. Surveillance disciplinaire et contrôle associatif dans les centres de rétention administrative », *Genèses*, 2009, vol. 75, n° 2, pp. 45-65.

souhaitait que l'association si elle était jeune ait au moins un an de création. Par exemple là cette année j'ai FCLM le club de foot qui a déposé, Marwan l'a aidé et voilà. Par exemple, c'est pas n'importe quelle thématique, il faut que leur priorité soit inscrite dans le contrat de ville, ce que j'ai expliqué c'est qu'il fallait pas seulement proposer des ateliers sportifs, mais qu'il fallait que ça soit par exemple la transmission de valeurs. Donc il faut vraiment que les objectifs, ça rentre dans le contrat de ville. Après on n'a pas d'association qu'on va financer plus que d'autres en termes de thématiques quoi.

E : Quand vous dites transmission de valeurs, c'est-à-dire ?

A.C : Alors c'est rentrer en accord avec les objectifs du contrat de ville, donc c'est... Par exemple, on a toute une thématique dans le contrat de ville sur la citoyenneté chez les jeunes, donc c'est travailler autour de la citoyenneté, des valeurs républicaines. Je pense que le sport peut être vraiment vecteur de citoyenneté, transmettre des valeurs. L'idée c'est qu'on finance des projets qui ont des activités culturelles, sportives ou autre, mais qui ont des bénéfices pour le quartier au-delà des adhérents.»¹

Le financement d'associations par la politique de la ville induit un recadrage des projets par rapport aux normes de participation en vigueur chez les acteurs institutionnels. On observe que le développement d'activités sportives n'est pas suffisant, mais doit s'accompagner d'une réflexion sur les « valeurs » et la « citoyenneté ». Cet encadrement des associations par la politique de la ville a, par ailleurs, déjà été démontré par les travaux de S. Tissot² et de M. Doytcheva³ qui montrent comment cette institution catégorise les associations financées selon le respect de « principes républicains » visant à conformer notamment des associations jugées « communautaristes » aux valeurs de la laïcité. Ici, le recadrage du club de football aux « valeurs de citoyenneté » s'inscrit dans ce schéma. En revanche, alors que la thématique des inégalités de genre notamment dans les activités sportives figure dans le contrat de ville⁴ et que le club de football n'accueille pas d'équipe féminine, cela ne fait pas l'objet d'un recadrage spécifique. Au-delà du recadrage des financeurs institutionnels de la politique de la ville, d'autres acteurs de l'espace local de participation cherchent également à conformer les nouvelles mobilisations aux normes

¹ Entretien avec Agathe C., chargée de mission à la Politique de la ville, 01/02/2017.

² Sylvie TISSOT, *L'État et les quartiers*, op. cit.

³ Milena DOYTCHÉVA, « Une reconnaissance paradoxale : ethnicité et participation dans les politiques de la ville », in Manuel BOUCHER (dir.), *Penser les questions sociales et culturelles contemporaines : quels enjeux pour l'intervention sociale ?*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 175-195.

⁴ POLITIQUE DE LA VILLE MARSEILLE, *Contrat de ville de Marseille Provence Métropole 2015-2020* [Rapport], Marseille, Métropole Marseille Provence, 2015, p.138.

locales de participation. L'appui de Marwan T. dans la demande de subvention du club de football permet ainsi de vérifier l'adhésion de Sofiane M. aux normes locales de participation :

Marwan T. : Moi je vais aider le FCLM à partir de demain, à se développer, à avoir des subventions de la politique de la ville.

Enquêtrice : Le club de foot ?

M.T. : Ouais. Parce qu'à travers le foot il y a une dimension sociale et ils font énormément de choses pour... ils sont tous bénévoles, y'a personne qui... ils n'ont pas de subventions, ils ont des subventions un peu de la Ville et de la Fédération alors qu'ils font un travail super. Donc l'idée c'est vraiment de les aider à formuler un projet qui puisse rentrer dans les cases de la politique de la ville. Parce qu'en fait ils ont déjà tout, tu vois. À travers le foot, en fait y'a la création de lien social, on peut poser la question de la citoyenneté des jeunes. Après ça implique peut-être de se détacher des élus...

E: Comment ça ?

M.T : Ben je sais qu'à un moment donné, Ravier leur avait donné un local, ils avaient négocié avec eux. Donc voilà, j pense ça par exemple faut faire gaffe, ça peut peut-être attirer des ennuis... Après je lui ai demandé s'ils avaient toujours des contacts avec la mairie de secteur, il m'a dit pas trop que c'était plutôt Miron l'adjoint aux sports.

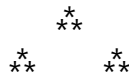
E : Tu penses que la politique de la ville peut refuser une subvention si une association a des contacts avec Ravier ?

M.T : Je sais pas, mais bon il faudrait pas qu'ils pensent que c'est un truc clientéliste quoi... »¹

Si les relations entretenues avec les élus de la mairie de secteur ne semblent pas faire partie des critères d'obtention de subvention du côté de la politique de la ville, il s'agit en revanche de critères pour d'autres acteurs de l'espace local de participation. L'accompagnement de Marwan T. permet ainsi de recadrer le club de football vis-à-vis des normes dominantes et de renforcer la norme d'absence de contacts avec les élus

¹ Entretien avec Marwan T., assistant de direction du centre social de Malpassé, 14/11/2016.

locaux du Front National¹. Le travail d'institutionnalisation des nouvelles mobilisations va ainsi de pair avec un recadrage autour des normes dominantes de participation. La contestation de ces normes par les habitants récemment mobilisés s'avère donc limitée par l'horizon de l'institutionnalisation de ces nouvelles associations. Elle invite néanmoins à questionner les recompositions de l'espace local de participation face à des nouveaux acteurs, dotés de ressources différentes de celles des entrepreneurs de participation, qui construisent d'autres référentiels de participation aux normes différentes. Dans les cas marseillais comme barcelonais, la mise en œuvre de nouvelles pratiques de participation s'inscrit dans une critique et un travail de distinction vis-à-vis des acteurs historiques et dominants de l'espace local de participation.



Par leurs différentes tentatives de contournement des normes dominantes de participation, les nouveaux habitants mobilisés cherchent à se distinguer du public ordinaire de la participation comme des entrepreneurs de participation. Ils s'appuient sur l'espace local de participation pour développer d'autres pratiques participatives. Celles-ci s'inscrivent dans différents registres : engagement intermittent dans les dispositifs institutionnels, distinction symbolique quant aux représentations sur le quartier et contournement des normes pratiques de participation. Dans les deux cas, ces pratiques s'inscrivent dans les trajectoires sociales des nouveaux habitants mobilisés. À Marseille, le rapport pragmatique qu'entretiennent les nouveaux habitants mobilisés avec les élus locaux s'inscrit dans leur rapport au politique et à l'engagement militant. Dans le cas barcelonais, l'investissement entrepreneurial d'Esteban S. constitue une opportunité professionnelle favorisée par un ancrage local important. Si les normes mises en cause s'avèrent différentes dans les deux cas, les processus présentent plusieurs points communs. La remise en cause de la norme s'avère plus importante dans le cas marseillais et fait l'objet d'un recadrage par les acteurs dominants de la participation. Le financement des associations par la politique de la ville constitue un rappel à la norme « apolitique ». Le

¹ Les mères d'élèves mobilisées ne sont pas confrontées à un tel recadrage au moment de l'enquête, leur association ayant moins d'une année civile. Elles envisagent cependant de demander des subventions à la date anniversaire. Cf Entretien avec Anissa T. et Karima B., fondatrices de l'association de parents d'élèves, 23/11/2016.

contournement des normes participatives semble ainsi limité et ne remet pas en cause l'organisation générale de l'espace local de participation.

CONCLUSION DU CHAPITRE 6

Au sein des espaces locaux marseillais et barcelonais, on assiste à des tentatives de contournement des normes locales de participation de la part d'acteurs ayant certaines ressources. De nouvelles mobilisations émergent, portées par des habitants disposant de ressources sociales spécifiques activées par leur investissement dans l'espace local de participation. Les ressources mobilisées par ces nouveaux acteurs de la participation locale sont variées et diffèrent selon les contextes. À Barcelone, les jeunes habitants mobilisés appartiennent au groupe ethnique majoritaire et aux fractions les plus stabilisées des classes populaires urbaines et sont très investis dans l'action communautaire. Dans le cas marseillais, les nouvelles mobilisations sont le fait d'habitants des groupes ethniques minorisés dont les trajectoires sociales peuvent être ascendantes, mais restent fragiles. Leur engagement est marqué par une proximité avec les entrepreneurs de participation. Dans les deux cas, les nouvelles mobilisations émergent grâce à l'appui des entrepreneurs de participation.

Cependant le développement des associations étudiées témoigne d'une prise de distance de ces nouveaux acteurs vis-à-vis des normes locales de participation et, ce faisant, avec le public ordinaire de la participation. Nous avons pu observer trois modalités de contournement des normes : la prise de distance vis-à-vis des dispositifs participatifs institutionnels, la construction d'un discours alternatif quant aux représentations du quartier et, surtout, le développement de pratiques participatives allant à l'encontre des normes locales. À Barcelone, la professionnalisation de l'activité d'Esteban S. s'inscrit dans une prise de distance vis-à-vis du travail social communautaire et de ses modes d'organisation et de mobilisation du public. À Marseille, la construction de relations avec les élus locaux va à l'encontre des modalités d'action des entrepreneurs de participation. Néanmoins, dans le cas marseillais, ces pratiques résistent mal au processus d'institutionnalisation des nouvelles associations. Le cas du club de football illustre les limites à la transformation des normes locales de participation.

Une de nos hypothèses avançait que le public « mobilisé autrement » appartenait aux fractions supérieures des classes populaires urbaines. Si ces nouveaux acteurs disposent de ressources sociales spécifiques qui les distinguent du public mobilisé comme des entrepreneurs de participation, ils ne semblent pas tous appartenir pour autant à la frange supérieure des classes populaires urbaines.

À la suite de J. Rupp¹, A. Beaumont *et al.*² questionnent la difficulté de construire des frontières verticales entre groupes sociaux sans réifier les catégories. Pour eux, il paraît plus fructueux d'envisager la stratification sociale « *non pas selon le volume total de capital ou le partage précaire/stabilisé, mais davantage selon le type d'investissements qu'ils consentent à faire, vers le capital économique ou vers le capital culturel* »³. Cette proposition s'avère fructueuse pour analyser l'investissement dans la participation. Parmi les acteurs présentés dans ce chapitre, tous ne disposent pas des mêmes ressources économiques et sociales : Sofiane M. et Estaban S. sont dans des situations économiques moins stables que Anissa T. et Karima B. Dans notre cas, appliquer cette proposition d'analyse des groupes selon le « type d'investissements » permet d'affiner l'analyse des mécanismes de stratification sociale produits par l'engagement participatif. On peut ainsi distinguer deux modalités de différenciation : l'intégration des groupes sociaux dans les catégorisations institutionnelles du public et les ressources sociales mobilisées. En ce qui concerne les nouveaux habitants mobilisés, à Ciutat Meridiana, ils appartiennent aux fractions supérieures des classes populaires urbaines (population blanche, installée de longue date dans le quartier) et ont développé des ressources sociales liées à leur autochtonie. Ils s'intègrent dans les publics désirés de la participation à savoir les jeunes habitants. Dans le cas marseillais, on remarque que les deux nouvelles mobilisations s'intègrent dans les catégories institutionnelles du public désiré (femmes des classes populaires appartenant aux groupes minorisés et jeunes habitants) et disposent de ressources localisées (pour Sofiane M.) ou non (pour les mères d'élèves). Finalement, les possibilités de distinction vis-à-vis du public ordinaire de la participation sont rendues possibles par l'intégration dans les modes dominants de catégorisation du public à savoir les femmes maghrébines ou les jeunes habitants. La présente analyse des groupes sociaux hiérarchisés investis dans la participation locale invite alors à poursuivre l'étude afin de voir à quelles conditions ces nouveaux habitants mobilisés peuvent devenir des entrepreneurs de participation.

¹ Jan RUPP, « Les classes populaires dans un espace social à deux dimensions », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1995, vol. 109, n° 1, pp. 93-98.

² Amélie BEAUMONT, Raphaël CHALLIER et Guillaume LEJEUNE, « En bas à droite », *Politix*, 2018, vol. 122, n° 2, pp. 9-31.

³ *Ibid.*, p.17.

Tableau 32 : Tableau récapitulatif des caractéristiques et des logiques de contournement du public
« mobilisé autrement »

	Barcelone	Marseille
Caractéristiques du public « mobilisé autrement »	Jeunes habitants, du groupe ethnique majoritaire, originaires du quartier	Jeunes habitants des groupes ethniques minorisés, originaires du quartier (Sofiane M.) ou non (mères d'élèves), travail salarié
Ressources personnelles	Capital d'autochtonie, entraide familiale	Franges supérieures des classes populaires (mères d'élèves) ou trajectoire sociale ascendante (Sofiane M.)
Ressources de l'espace local de participation	Soutien de l'action communautaire	Centre social et table de quartier comme appuis
Normes de participation contournées	Dispositifs participatifs institutionnels Valorisation du quartier comme ressource Engagement bénévole	Dispositifs participatifs Valorisation du quartier comme ressource Norme de distance au politique (et au FN)

Conclusion de la Deuxième Partie

Au terme de cette partie, consacrée aux réceptions des politiques de participation par le public ordinaire des classes populaires urbaines, trois logiques distinctes de participation, liées à des positions sociales spécifiques se dégagent. La réception des politiques de participation se révèle différenciée selon les positions sociales occupées par les publics ordinaires de la participation.

Les trois logiques de participation démontrent des rapports différenciés à la participation et aux entrepreneurs de participation. Les logiques de mobilisation du public ordinaire par les entrepreneurs de participation illustrent les modalités sélectives de composition d'un public restreint en termes de caractéristiques sociales. Dans le cas de Ciutat Meridiana, les groupes ethniques minorisés font l'objet d'un intérêt spécifique quand, à Malpassé, le public ordinaire est composé de femmes maghrébines. Les entrepreneurs pèsent également dans la distribution des rôles au public qui sont restreints par rapport aux différentes modalités organisationnelles et répertoires d'action. Ces rôles varient selon les trajectoires des entrepreneurs et les objectifs des organisations de participation. Dans le cas d'entrepreneurs détenant de fortes ressources militantes, le public ordinaire est principalement mobilisé comme base militante (cas de l'association de voisins et de la table de quartier) alors que pour le projet ICI il s'agit de former des représentants des « communautés culturelles ». Les logiques de démobilisation sont également liées aux modalités d'organisation de la participation par les entrepreneurs. Dans les deux cas, les tactiques de démobilisation s'inscrivent dans les rapports de pouvoirs internes aux espaces locaux de participation : à Barcelone, la disqualification de la cause des expulsions s'inscrit dans la concurrence entre militantisme historique de quartier et action communautaire. À Marseille, les thématiques de l'emploi ou revendications d'accès à l'espace public des Gitans sont disqualifiées car elles ne cadrent pas avec les objets valorisés par les entrepreneurs et plus largement par les institutions et politiques publiques

de participation. Enfin, les logiques de contournement portées par des acteurs investis dans l'espace local de participation visent à critiquer et dépasser les normes de participation portées par les entrepreneurs concernant l'investissement dans les dispositifs participatifs institutionnels, les représentations dominantes du quartier ou encore les normes organisationnelles. Si ces trois logiques de participation sont présentes dans les deux cas de la comparaison, elles ne s'articulent pas de manière similaire. En effet, alors que ces trois logiques concernent trois groupes sociaux différents à Malpassé, elles sont davantage imbriquées entre elles à Ciutat Meridiana. Le public démobilisé de la participation est constitué de groupes ethniques minorisés investis dans l'association de voisins qui reste une organisation de l'espace local de participation. Dans le cas barcelonais, la démobilisation s'inscrit dans les concurrences internes entre entrepreneurs de l'action communautaire et militants de l'association de voisins. D'une manière similaire, à Marseille comme à Barcelone, les logiques de contournement sont le fait d'acteurs investis et valorisés par les entrepreneurs de participation.

Derrière ces trois logiques de participation, on retrouve des rapports différenciés aux politiques de participation. Les travaux sur le rapport aux institutions des classes populaires montrent que celui-ci oscille entre appropriation pour les fractions les plus proches des classes moyennes et acculturation pour les fractions les moins stables¹. En ce qui concerne le rapport à la participation des classes populaires urbaines, trois figures se dégagent liées à chacune des logiques de participation.

Les fractions stables des classes populaires, qui sont le public ordinaire mobilisé, se caractérisent par un rapport d'*acculturation encadrée mais positive* à la participation. En effet, le fort encadrement qui pèse sur le public ordinaire mobilisé permet l'imprégnation des normes dominantes de participation selon les rôles définis par les entrepreneurs. Les effets de cette acculturation montrent un investissement dans de nouveaux dispositifs participatifs et un rapport positif entretenu à l'espace local de participation.

Les fractions précaires des classes populaires sont particulièrement marquées par la démobilisation, ce qui les conduit à entretenir un rapport d'*investissement contraint et fragilisant* à la participation. En effet, les logiques de démobilisation font peser de fortes contraintes sur les publics démobilisés. À Ciutat Meridiana, la démobilisation des groupes ethniques minorisés investis dans la lutte contre les expulsions conduit au renforcement de la stigmatisation ethnique et à la fermeture de l'espace local de participation. Dans le cas de Malpassé, la démobilisation conduit les deux groupes d'hommes gitans et maghrébins à des formes d'*exit* de l'espace local de participation. Dans les deux cas, cela conduit à la fragilisation des positions qu'ils occupent.

¹ Yasmine SIBLOT, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLET et Nicolas RENAHY, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, op. cit. p.239.

Enfin, pour les fractions stables des classes populaires, le rapport entretenu à la participation est celui d'une *appropriation active et critique* des normes et organisations de la participation. Les logiques de contournement que ces acteurs mobilisent donnent à voir une appropriation des politiques de participation qui se traduit par leur investissement et leur valorisation au sein de l'espace local de participation mais aussi leur potentiel de remise en cause de ces normes.

Cette deuxième partie a ainsi permis de dégager trois logiques de participation liées à des positions sociales spécifiques chez les classes populaires urbaines. Loin d'être unifiée, la réception des politiques de participation est travaillée par les positions sociales, les trajectoires et les ressources dont disposent les différentes franges des classes populaires. Si les stratifications sociales des classes populaires influencent la réception des politiques de participation, la hiérarchisation sociale de ces groupes est également travaillée par ces politiques. Des catégorisations institutionnelles des classes populaires comme publics de la participation, et leurs recompositions, aux appropriations par les tissus associatifs locaux, différentes échelles contribuent à la reproduction et au renforcement des frontières multiformes entre groupes sociaux au sein des classes populaires.

Tableau 33 : Tableau récapitulatif des trois logiques de participation

Logiques de participation	Logiques de mobilisation	Logiques de démobilisation	Logiques de contournement
Rapport entretenu à la participation	Acculturation encadrée mais positive	Investissement contraint et fragilisant	Appropriation active et critique
Groupes concernés à Barcelone	Groupes ethniques minorisés mobilisés des fractions stables (dans l'action communautaire) et précaires (associations de voisins)	Groupes ethniques minorisés précaires investis dans l'association de voisins	Jeunes habitants du groupe ethnique majoritaire et des fractions supérieures des classes populaires proche de l'action communautaire
Groupes concernés à Marseille	Femmes des groupes ethniques minorisés et fractions stables des classes populaires, proches du centre social	Hommes des groupes ethniques minorisés (Maghrébins et Gitans) et des fractions précaires des classes populaires	Femmes des groupes ethniques minorisés des fractions supérieures des classes populaires (cas des mères d'élèves) ou jeune homme en trajectoire ascendante (cas de Sofiane M..)

CONCLUSION GENERALE

L'hypothèse centrale qui guidait ce travail avançait que *« l'appropriation des politiques de participation par les classes populaires se fait de manière différenciée et contribue à la hiérarchisation sociale, par la reproduction et le renforcement des frontières entre groupes sociaux »*. En croisant une sociologie des publics et une sociologie intersectionnelle des classes populaires, cette thèse est revenue sur les appropriations et réceptions différenciées de la participation par les classes populaires urbaines ainsi que leurs effets sur l'ordre social localisé. La démarche comparative a permis de souligner les spécificités locales des modes de catégorisation du public et leurs effets sur les logiques de participation comme sur la hiérarchisation sociale.

Les conclusions de cette thèse mettent en lumière les modalités selon lesquelles les rapports inégaux de pouvoir influencent la participation. En retour, ce travail permet également de saisir comment les politiques de participation contribuent à la reproduction et au renforcement d'un ordre social hiérarchisé dans les quartiers populaires. Il démontre également l'intérêt de mobiliser une approche relationnelle à l'aide de la notion de logiques de participation. Enfin, cette recherche fournit des pistes pour poursuivre l'étude des effets de l'action publique sur les publics qu'elle vise.

Retours sur les résultats

Comment les rapports de pouvoir inégaux influencent la participation

La première sous-hypothèse portait sur le caractère indirect et différencié de l'appropriation locale des politiques de participation, rendu possible par des entrepreneurs de participation, qui conduisait également à des réceptions différenciées par les publics ordinaires selon leurs positions sociales. Les récents travaux sur les publics de l'action

publique soulignent tout l'intérêt de ne pas s'intéresser uniquement aux opérations de catégorisation « par le haut », mais de penser « *les politiques publiques comme un espace de rencontre, d'imbrication et de collision* »¹ entre les assignations institutionnelles et les catégorisations ordinaires. À partir du cas des politiques de participation, cette thèse montre ainsi les appropriations concrètes des catégories institutionnelles par les publics cibles sont influencés par les rapports de domination multiformes préexistants.

Le premier chapitre a démontré que les politiques de participation impliquent des injonctions à la participation et modes de catégorisation des classes populaires urbaines spécifiques. Dans le cas barcelonais, les politiques de participation initialement conçues autour de la notion de « démocratie associative », où les associations de voisins en tant qu'organisations historiques des mobilisations collectives dans les quartiers populaires jouent un rôle central, se sont recomposées vers une participation plus mixte donnant une place grandissante aux publics individuels. En parallèle, le développement de l'action communautaire dans les quartiers populaires a renforcé l'injonction à la participation des habitants dans les politiques sociales de proximité. Cette politique publique mobilise la catégorie de « communautés » comprise dans un sens anglo-saxon de proximité ou voisinage auquel s'ajoute, à partir des années 2000, la dimension culturelle spécifiquement à propos des groupes ethniques minorisés de classe populaire. À Marseille, la politique de la ville, dès ses premiers programmes, fait de la participation des habitants une thématique centrale. Comprise comme un outil pour « recréer du lien social », l'injonction à la participation des classes populaires urbaines s'inscrit dans un mode de catégorisation des « habitants » comprise sous l'angle du manque de ressources. À partir des années 2010, l'essor de la catégorie d'*empowerment*, malgré une difficile institutionnalisation, illustre les recompositions de la participation mettant en avant la reconnaissance des capacités d'auto-organisation des habitants.

Ces injonctions à la participation et modes de catégorisation font l'objet d'appropriations dans les quartiers populaires, grâce aux acteurs associatifs. Le chapitre 3 a permis de souligner le rôle des acteurs associatifs, et notamment des entrepreneurs de participation, dans l'appropriation locale des politiques de participation. Leur rôle central dans l'appropriation locale des politiques de participation et la mobilisation du public les conduit à être considérés comme des intermédiaires légitimes par les acteurs institutionnels locaux. Les ressources qu'ils mobilisent s'inscrivent dans des rapports de pouvoir inégaux distincts selon les cas.

¹ Guillaume GOURGUES et Alice MAZEAUD (dir.), *L'action publique saisie par ses « publics » : gouvernement et (dés)ordre politique*, op. cit., p.198.

Dans le cas barcelonais, les variables ethniques, sociales et générationnelles sont centrales dans l'organisation locale de la participation. Les entrepreneurs de participation sont des habitants historiques du quartier, du groupe ethnique majoritaire et qui appartiennent désormais aux fractions stables des classes populaires. Le public ordinaire de la participation sont des habitants des groupes ethniques minorisés, des fractions précaires ou stables. Ainsi, au-delà des seules ressources militantes (dans le cas du militantisme de quartier) ou professionnelles (dans le cas de l'action communautaire) détenues par les entrepreneurs de participation, l'appropriation différenciée des politiques de participation s'inscrit dans des rapports de pouvoir inégaux. Plus particulièrement, les frontières existantes entre ces deux groupes sont celles déjà présentes au sein de l'organisation stratifiée des classes populaires de Ciutat Meridiana fortement marquée par les changements démographiques des années 2000. L'organisation locale de l'espace de participation est ainsi influencée par la position dominante des habitants historiques sur les nouveaux habitants.

Dans le cas marseillais, l'absence d'acteurs appartenant au groupe ethnique majoritaire est flagrante tant chez les entrepreneures de participation qu'au sein du public ordinaire, dans un contexte local de ségrégation ethnique dans les arrondissements du nord de la ville. Les ressources mobilisées par les entrepreneures s'inscrivent à la fois dans les rapports de classe et de genre mais sont aussi dans des trajectoires professionnelles et militantes. En effet, les entrepreneures appartiennent aux fractions stables des classes populaires qui valorisent leur environnement résidentiel. Surtout leur trajectoire professionnelle au sein de structures du travail social, où domine le travail féminin, qui valorisent les engagements militants extérieurs leur permet de construire leur position d'intermédiaires avec les habitants. Ainsi, l'appropriation des politiques de participation par les entrepreneurs est influencé par l'existence de frontières sociales et ethniques au sein des classes populaires (cas de Barcelone) ou par les politiques de peuplement des quartiers populaires et l'importance des structures de travail social dans ces espaces (cas de Marseille).

La seconde partie de cette thèse a démontré le rôle des entrepreneurs dans la réception des politiques de participation chez les publics ordinaires. Les différentes logiques de participation sont également influencées par les stratifications existantes au sein des classes populaires urbaines. Si l'analyse présentée dans cette thèse a rendu compte de trois logiques de participation liées à des groupes sociaux spécifiques, des différences importantes sont à noter entre les deux cas.

Dans le cas marseillais, la position au sein des classes populaires et le genre apparaissent comme des facteurs de différenciation entre les publics. Le rôle central joué par le centre social associatif dans l'organisation locale de participation, où sont valorisés des modes

de catégorisation et d'organisation des femmes spécifiques (les « mamans ») conduit à la mobilisation sélective de femmes maghrébines des fractions stables des classes populaires dans le public ordinaire de la participation. Les différentes logiques de participation sont intimement liées à la position sociale au sein des classes populaires. Le public mobilisé appartient aux fractions stables, celui démobilisé aux fractions précaires et les « contournants » aux fractions supérieures ou stables ou voie d'ascension sociale. Les publics décrits dans les différents chapitres appartiennent tous aux groupes ethniques minorisés et font l'objet d'assignations spécifiques selon leur groupe de la part des acteurs institutionnels. L'ethnicité joue un rôle particulier dans les logiques de démobilisation, en particulier à l'encontre des hommes musulmans et gitans qui sont renvoyés à leur groupe d'appartenance.

À Barcelone, la variable ethnique s'est révélée saillante pour comprendre les différentes logiques de participation. La stratification des classes populaires urbaines se retrouve dans les réceptions différenciées de la participation. Les groupes ethniques minorisés sont mobilisés par les entrepreneurs et démobilisés, pour une partie d'entre eux, par les acteurs de l'action communautaire. Les jeunes habitants du groupe ethnique majoritaire occupent une position de publics « contournants » du fait des ressources sociales qu'ils peuvent mobiliser au sein de l'espace de participation. Le genre n'est pas ressorti comme étant une variable explicative dans ce cas. On peut faire l'hypothèse que les trajectoires professionnelles et militantes des entrepreneurs, moins centrées autour du travail social, peuvent expliquer l'absence de catégorisation des publics au prisme du genre. Enfin, à la différence du cas marseillais, les logiques de participation se sont révélées plus imbriquées entre elles. Les fractions précaires des groupes ethniques minorisés sont à la fois mobilisées par les militants historiques de l'association de voisins et disqualifiées par les acteurs de l'action communautaire. L'imbrication des publics montre que la position occupée au sein des classes populaires permet moins d'expliquer les logiques de participation que l'organisation locale de la participation marquée par une concurrence entre deux modèles (militantisme de quartier vs action communautaire).

Au regard de ces résultats, on comprend que les appropriations et réceptions des politiques de participation sont travaillées par les rapports de pouvoir inégaux préexistants au sein des classes populaires urbaines. Ils influencent tant l'appropriation différenciée par les entrepreneurs de participation que les logiques de participation dans des configurations différentes selon les contextes sociaux, politiques et historiques.

Les effets de la participation sur l'ordre social localisé

La seconde sous-hypothèse avançait que les appropriations et réceptions différenciées des politiques de participation contribuaient à la hiérarchisation des positions sociales au sein des classes populaires urbaines. Dans la mesure où les logiques de participation observées sont associées à des fractions spécifiques des classes populaires urbaines, elles s'inscrivent dans des rapports de domination qu'elles contribuent également à reproduire et à renforcer.

Le chapitre 2 a permis de préciser les différentes formes de stratification existantes dans les deux quartiers d'étude. L'organisation sociale de Ciutat Meridiana et Malpassé est traversée par des formes de stratification générationnelle, sociale et ethnique. À Ciutat Meridiana, les transformations démographiques ont conduit à un renouvellement générationnel de la population. Les habitants historiques, du groupe ethnique majoritaire appartiennent davantage aux fractions stables des classes populaires quand les nouveaux ménages des groupes ethniques minorisés aux fractions précarisées. Ces transformations conduisent à la construction de frontières sociales et ethniques entre habitants historiques et nouveaux ménages. À Malpassé, c'est l'ancrage et le vieillissement de la population qui dominent. Les classes populaires du quartier appartiennent principalement aux fractions précarisées, notamment pour les femmes éloignées de l'emploi. Les groupes ethniques minorisés sont quantitativement majoritaires dans le quartier et sont marqués par des lignes de différenciation vis-à-vis du groupe ethnique majoritaire comme entre minorisés.

Alors que des stratifications multiples existent au sein des groupes sociaux résidant dans les quartiers populaires, l'étude des logiques de participation a permis de montrer la reproduction et le renforcement des frontières multiformes entre les groupes sociaux au sein des espaces locaux de participation voire dans l'organisation sociale du quartier. La démarche comparative a mis en lumière des processus distincts selon les cas.

Dans le cas de Barcelone, l'organisation locale de la participation conduit à une reproduction et un renforcement des frontières ethniques entre groupes sociaux. Au sein de l'espace local de participation, on assiste à la reproduction des frontières sociales et ethniques entre les habitants historiques du groupe ethnique majoritaire et les habitants des groupes ethniques minorisés. Le chapitre 4 a souligné que ces derniers font l'objet de fortes injonctions à la participation à l'« intégration » dans le tissu associatif existant et dans la société espagnole. La mobilisation au sein du projet ICI de représentants des « communautés culturelles » chez les groupes ethniques minorisés focalise l'attention sur les « cultures minoritaires » au détriment du racisme et des discriminations de la part des habitants espagnols. Au sein de l'association de voisins, c'est d'abord la lutte contre les

inégalités sociales (notamment de logement) qui expliquent la mobilisation des habitants des groupes ethniques minorisés. Cependant, l'organisation interne et ses modalités d'action conduisent à la reproduction des frontières sociales et ethniques dans la mesure où ce sont les habitants historiques espagnols qui occupent les positions de pouvoir au sein de l'association. On assiste également à un renforcement de la stigmatisation des groupes ethniques minorisés tant dans l'espace local de participation que dans l'organisation sociale du quartier. Le chapitre 5 a permis de montrer comment les logiques de démobilitation des fractions précaires des groupes ethniques minorisés conduisaient à un renforcement de la stigmatisation. La construction de nouvelles frontières, par les habitants du groupe ethnique majoritaire, entre les habitants mobilisés contre les expulsions « acceptables » et les « profiteurs » conduit à la stigmatisation de l'ensemble des groupes ethniques minorisés non seulement au sein de l'espace local de participation mais aussi dans les représentations ordinaires des habitants.

À Marseille, les logiques de participation conduisent davantage à un renforcement des frontières sociales et des formes de distinction entre les différents groupes sociaux, où les processus d'ethnisation viennent renforcer la marginalisation des fractions les plus précaires. Le chapitre 6 a démontré les logiques de distinction entre les différentes fractions des classes populaires urbaines. Les habitants récemment mobilisés, appartenant aux fractions supérieures des classes populaires, cherchent à se distinguer du public ordinaire, des fractions stables, en critiquant et contournant les normes de participation. Cette distinction les conduit à se mobiliser au sein d'autres associations que les dispositifs existants, tout en restant soutenus par les entrepreneurs de participation et acteurs associatifs. Les processus d'ethnisation, présentés dans le chapitre 5, sont restreints, par rapport au cas barcelonais, aux fractions les plus précaires des habitants. Ils conduisent à la marginalisation des hommes gitans et musulmans tant au sein de l'espace local de participation que dans leur accès à l'espace public. Si la dimension genrée du public ordinaire mobilisé est un trait caractéristique et spécifique du cas marseillais, il n'a pas constitué une ligne de différenciation spécifique. L'espace local de participation se constitue comme un espace féminin mais où les catégorisations ordinaires essentialisantes, comme celles de « mamans », restent très marquées.

Au final, les logiques différenciées de participation conduisent à la reproduction et au renforcement de la hiérarchisation sociale dans les quartiers populaires. Les différences présentées entre les cas mettent en lumière la place distincte de l'ethnicité et de la classe sociale dans les processus de hiérarchisation. À Barcelone, dans un contexte marqué par la coprésence des groupes ethniques majoritaire et minorisés, les logiques de participation conduisent à une reproduction des frontières ethniques et un renforcement de la stigmatisation des habitants minorisés. À Marseille, les politiques de peuplement ont conduit à la concentration des groupes ethniques minorisés de classe populaire dans les

arrondissements du nord de la ville. Parce qu'ils représentent la majorité des habitants des quartiers populaires, les logiques de participation induisent davantage des formes de distinction entre fractions de classe où l'ethnisation vient renforcer ces processus.

Enfin, sur le plan théorique, la mobilisation de la notion de logiques de participation s'est révélée fructueuse pour renouveler l'analyse de l'engagement participatif¹ en adoptant une perspective relationnelle. En s'inscrivant à la suite des travaux qui promeuvent une approche « écologique »² de la participation, la notion de logiques permet de souligner le caractère relationnel de l'engagement participatif. Elle invite à prendre en compte non seulement l'environnement extérieur aux dispositifs, mais aussi l'organisation sociale localisée³ dans l'attention portée aux publics de la participation. Elle permet de souligner les imbrications entre les différentes logiques de participation au regard des positions sociales localisées. Elle démontre également l'intérêt d'étudier les collisions entre catégorisations institutionnelles et ordinaires dans la production des groupes sociaux.

Pistes de recherche

À la suite de cette étude, deux pistes de recherche peuvent être envisagées pour prolonger les questions soulevées ici. La première propose de continuer l'étude des publics en interroger l'absence de certains groupes d'habitants. Ce travail a circonscrit l'étude des publics ordinaires à ceux gravitant autour des espaces et dispositifs participatifs et ainsi démontré l'existence d'un public démobilisé. Cependant, il ne faudrait en conclure que tous les groupes sociaux résidant dans les quartiers populaires sont représentés dans les instances de participation. Au contraire, la majorité des habitants n'y participe pas. Parmi ces absents, une piste à creuser serait celle des acteurs investis dans des formes de mobilisation plus contestataires. En France, on pense aux révoltes urbaines qui ont eu lieu dans les quartiers populaires, qui n'ont pas d'équivalent en Espagne, mais d'autres formes de mobilisations contestataires peuvent être envisagées. Alors que G. Gourgues et A. Mazeaud formulent l'hypothèse que les échecs de la démocratie participative conduisent à un renforcement de la dimension contestataire des mobilisations⁴ qu'en est-il dans les quartiers populaires ? Dans un contexte où les classes populaires et groupes ethniques

¹ Julien TALPIN, « Pour une approche processuelle de l'engagement participatif : les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d'institutions de démocratie participative », *op.cit.*

² Marion CARREL, « La citoyenneté plurielle. Appréhender les dispositifs participatifs dans leur environnement », *op. cit.*

³ Ivan BRUNEAU, « Conclusion : Un peu plus que des effets de lieu. Espaces interactionnels, socialisations individuelles et productions des positions sociales », *op. cit.*

⁴ Guillaume GOURGUES et Alice MAZEAUD (dir.), *L'action publique saisie par ses « publics »*, *op. cit.*

minorisés font l'objet de répressions particulières¹, une des pistes pourrait être de questionner le rôle des politiques de participation dans la répression ainsi que des possibles interactions entre mobilisations contestataires et participation. Quels rôles jouent les politiques de participation dans la répression des mobilisations contestataires ? Les dispositifs participatifs canalisent-ils les mobilisations contestataires ? Quelles sont les réactions des acteurs investis dans ces mouvements ? Cela conduit-il à une transformation de l'organisation locale de la participation ?

Une seconde piste de recherche soulevée par cette thèse concerne la production des modes de catégorisation du côté de l'action publique. Ce travail a montré que les acteurs institutionnels mobilisaient des modes de catégorisation ordinaires dans la conception des publics de la participation. À la suite de récents travaux décortiquant la fabrique des politiques de participation², il s'agirait de comprendre comment ces modes de catégorisation sont fabriqués, appropriés et retravaillés au sein des institutions qui déploient les politiques de participation. Comment les acteurs s'approprient-ils les modes de catégorisation institutionnelles ? Entrent-ils en concurrence ou en résonance avec d'autres formes de catégorisations ordinaires ? Quelles sont les conditions sociales qui favorisent l'incorporation de ces modes de catégorisation ? En France, on pense au terme « habitants » dans la politique de la ville ou « mamans » dans certains segments du travail social. En Espagne, la catégorie « communautés culturelles » présente dans l'action communautaire peut renvoyer à différentes acceptations selon les trajectoires des acteurs, leurs représentations ordinaires ainsi que les discours des institutions. Cette thèse a montré que les institutions promeuvent différentes catégories des publics des quartiers populaires que ce soit la politique de la ville française, l'action communautaire barcelonaise ou les services municipaux de participation (en France comme en Espagne). Une autre piste pourrait ainsi être de questionner les différences et convergences selon les institutions étudiées. Comment les catégories telles qu'« habitants » ou « communautés culturelles » circulent-elles entre les institutions nationales ou municipales ? Revêtent-elles le même sens dans ces institutions ?

Pour clore ce travail, les résultats de cette thèse et les pistes de recherche offertes invitent à prolonger l'étude des effets de l'action publique sur les publics qu'elle vise que ce soit

¹ Julien TALPIN, *Bâillonner les quartiers : comment le pouvoir réprime les mobilisations populaires*, Lille, Rue des Etaques, 2020.

² Guillaume GOURGUES, « Les pilotes invisibles de la participation publique », *Gouvernement et action publique*, 2016, vol. 5, n° 2, pp. 51-78; Romain GALLART, *L'important n'est pas seulement de participer : sociologie de la fabrique de la participation populaire dans les métropoles de Recife (Brésil) et Grenoble (France)*, Thèse pour le doctorat d'urbanisme, Nanterre, Université Paris Nanterre, 2019.

les politiques de participation, éducatives¹ ou de rénovation urbaine². Au-delà des conséquences sur les trajectoires individuelles, l'approche relationnelle adoptée dans ce travail souligne l'intérêt d'analyser les effets sur l'organisation sociale des groupes sociaux dans un contexte localisé³. Elle permet ainsi de comprendre le rôle de l'action publique dans la production et la transformation des frontières entre groupes sociaux. Dans cette perspective, la mobilisation d'une approche intersectionnelle dans l'étude des groupes sociaux apparaît essentielle pour saisir finement les processus de production d'un ordre social inégalitaire et leurs possibles transformations.

¹ Lorenzo BARRAULT, *Gouverner par accommodements. Stratégies autour de la carte scolaire*, *op. cit.*

² Pierre GILBERT, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine : transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, *op. cit.*

³ Ivan BRUNEAU, « Conclusion : Un peu plus que des effets de lieu. Espaces interactionnels, socialisations individuelles et productions des positions sociales », *op. cit.*

Bibliographie

ABERS Rebecca, *Inventing Local Democracy: Grassroots Politics in Brazil*, Lynne Rienner Publishers, 2000, 288 p.

ADELL ARGILES Ramón et OLAYO-YESTERA Alberto, « De la dignidad al poder de la ciudadanía. Balance de la protesta 2014 », *Anuario del Conflicto Social*, 2014, vol. 0, n° 4, consulté le 20 mars 2020, URL : <http://revistes.ub.edu/index.php/ACS/article/view/12330>.

AIT BEN LMADANI Fatima, « Dynamiques du mépris et tactiques des « faibles ». Migrantes âgées marocaines face aux institutions d'action sociale », *Sociétés contemporaines*, 2008, vol. 70, n° 2, pp. 71-93.

ALBITE Pedro, « ¿Integrados o interrogados? La integración de los colectivos musulmanes en España en clave de sospecha », in Jordi MORERAS et Andrés Pedreño CANOVAS (dir.), *La condición inmigrante: exploraciones e investigaciones desde la Región de Murcia*, Murcia, Universidad de Murcia, 2005, pp. 227-240.

ALEXANDRI Georgia et JANOSCHKA Michael, « Who Loses and Who Wins in a Housing Crisis? Lessons From Spain and Greece for a Nuanced Understanding of Dispossession », *Housing Policy Debate*, 2018, vol. 28, n° 1, pp. 117-134.

ALGUACIL GOMEZ Julio, « La mobilisation citadine dans la transformation des quartiers périphériques de Madrid », in Laurent COUDROY DE LILLE, Céline VAZ et Charlotte VORMS (dir.), *L'urbanisme espagnol depuis les années 1970: la ville, la démocratie et le marché*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, pp. 85-98.

ALONSO Sonia et KALTWASSER Cristóbal Rovira, « Spain: No Country for the Populist Radical Right? », *South European Society and Politics*, 2015, vol. 20, n° 1, pp. 21-45.

AMOSSE Thomas, « Professions au féminin », *Travail, genre et sociétés*, 2004, n° 1, pp. 31-46.

AMOSSE Thomas et PONTHEUX Sophie, « Les individus font-ils bon ménage? », *Travail, genre et sociétés*, 2011, n° 2, pp. 19-22.

ANDREU Marc, *Barris, veïns i democràcia : el moviment ciutadà i la reconstrucció de Barcelona (1968-1986)*, Barcelona, L'Avenç, 2015, 512 p.

ANDUIZA Eva, MATEOS Araceli et MARTIN Irene, « Las consecuencias electorales del 15M en las elecciones generales de 2011 », *Arbor. Ciencia, Pensamiento y Cultura*, 2012, vol. 188, n° 756, consulté le 17 juin 2020, URL : <http://democracia.uab.cat/images/publications/anduizaetal.pdf>.

ANSELME Michel, « La formation des nouveaux territoires urbains et leur crise: les quartiers Nord de Marseille », in *Gérer les crises urbaines ? Le cas de quelques métropoles de la Méditerranée occidentale*, Marseille, CERFISE, Acte du colloque des 21-23 octobre 1987, 1989, pp. 121-134.

ARBORIO Anne-Marie, *Un personnel invisible: les aides-soignantes à l'hôpital*, Paris, Économica, 2012, 334 p.

ARNSTEIN Sherry, « A Ladder Of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, 1969, vol. 35, n° 4, pp. 216-224.

AVENEL Cyprien, « Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles », *Lien social et Politiques*, 2000, n° 43, pp. 143-154.

AVRIL Christelle, JOUNIN Nicolas, LOMBA Cédric, MASCLÉ Olivier et VINCENT Fanny, « Travail et intersectionnalité dans la pratique sociologique de spécialistes des classes populaires », *Mouvements*, 2019, vol. 100, n° 4, pp. 100-110.

BABY-COLLIN Virginie et MOURLANE Stéphane, « Histoire et mémoire du Grand Saint Barthélémy à Marseille, entre immigration, politique de la ville et engagement associatif », *Diasporas, histoire et sociétés*, 2011, n° 17, pp. 26-41.

BACKOUCHE Isabelle, RIPOLL Fabrice, TISSOT Sylvie et VESCHAMBRE Vincent (dir.), *La dimension spatiale des inégalités: regards croisés des sciences sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 357 p.

BACQUE Marie-Hélène, « Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néolibéralisme? Empowerment zones aux États-Unis et politique de la ville en France », in Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 81-100.

BACQUE Marie-Hélène et BIEWENER Carole, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013, 175 p.

BACQUE Marie-Hélène et BIEWENER Carole, « Empowerment, développement et féminisme : entre projet de transformation sociale et néolibéralisme », in Marie-Hélène BACQUE et Yves SINTOMER (dir.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 82-101.

BACQUE Marie-Hélène, CARDI Coline, CARROUE Claire et MADZOU Lamence, « Expériences de jeunes femmes dans les quartiers populaires : entre domination et arrangements », in Marie-Hélène BACQUE, Emmanuel BELLANGER et Henri REY (dir.), *Banlieues populaires: Territoires, sociétés, politiques*, Paris, Editions de l'Aube, 2018, pp. 179-188.

BACQUE Marie-Hélène, REY Henri et SINTOMER Yves, « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique? », in Marie-Hélène BACQUE, Henri REY et Yves SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 9-46.

BACQUE Marie-Hélène, REY Henri et SINTOMER Yves, *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2005, 314 p.

BACQUE Marie-Hélène, REY Henri, SINTOMER Yves et BLONDIAUX Loïc (dir.), « L'idée de démocratie participative: enjeux, impensés et questions récurrentes », in Marie-Hélène BACQUE, Henri REY, Yves SINTOMER et Loïc BLONDIAUX (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 119-138.

BACQUE Marie-Hélène et SINTOMER Yves, *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, 288 p.

BACQUE Marie-Hélène et SINTOMER Yves, « Affiliations et désaffiliations en banlieue. Réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers », *Revue française de sociologie*, 2001, vol. 42, n° 2, pp. 217-249.

BALAZARD Hélène, *Quand la société civile s'organise : l'expérience démocratique de London Citizens*, Thèse pour le doctorat en science politique, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2012, 420 p.

BARRAULT Lorenzo, *Gouverner par accommodements. Stratégies autour de la carte scolaire*, Dalloz-Sirey, 2013, 732 p.

BARRAULT-STELLA Lorenzo, « Les rapports à l'institution scolaire de familles populaires dans les mondes ruraux contemporains », *Agora débats/jeunesses*, 2014, vol. 67, n° 2, pp. 21-36.

BARRAULT-STELLA Lorenzo, « Former de bons représentants. Les apprentissages militants formels et informels au sein d'une association de parents d'élèves », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2014, vol. 47, n° 1, pp. 95-115.

BARRAULT-STELLA Lorenzo, « Des négociations collectives de l'action publique entre concertation et contestation », *Revue internationale de politique comparée*, 2013, Vol. 20, n° 4, pp. 103-121.

BARRAULT-STELLA Lorenzo, BERJAUD Clémentine et DAHANI Safia, « Les pratiques électorales entre classe, genre et race », *Travail, genre et sociétés*, 2018, vol. 40, n° 2, pp. 51-68.

BARREIRO Belén, « La progresiva desmovilización de la izquierda en España: un análisis de la abstención en las elecciones generales de 1986 a 2000 », *Revista Española de Ciencia Política*, 2002, vol. 0, n° 6, pp. 183-205.

BARRIER Julien, PILLON Jean-Marie et QUERE Olivier, « Les cadres intermédiaires de la fonction publique », *Gouvernement et action publique*, 2015, vol. 4, n° 4, pp. 9-32.

BART Christian le et LEFEBVRE Rémi, *La proximité en politique : Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 312 p.

BARTH Fredrik, *Los grupos étnicos y sus fronteras*, Sergio LUGO RENDON (trad.), Mexico, Fondo de cultura económica, 1976.

BARTHELEMY Martine, *Associations, un nouvel âge de la participation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 286 p.

BEAL Vincent, « Résoudre les tensions entre généralisation et singularité par l'écriture comparative ? », *Revue internationale de politique comparée*, 2012, vol. 19, n° 1, pp. 39-59.

BEAUD Stéphane, *La France des Belhoumi: Portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte, 2018, 333 p.

BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l' "entretien ethnographique" », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1996, vol. 35, n° 9, pp. 226-257.

BEAUD Stéphane et PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière: enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, 2e édition [1999], Paris, Fayard, 2005, 479 p.

BEAUD Stéphane et PIALOUX Michel, *Violences urbaines, violences sociales. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003, 425 p.

BEAUD Stéphane et PIALOUX Michel, « Sur la genèse sociale des “ émeutes urbaines ” », *Sociétés contemporaines*, 2002, vol. 45-46, n° 1, pp. 215-243.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2003, 356 p.

BEAUMONT Amélie, CHALLIER Raphaël et LEJEUNE Guillaume, *En bas à droite*, Politix, vol. 122, n° 2, 2018.

BEAUMONT Amélie, CHALLIER Raphaël et LEJEUNE Guillaume, « En bas à droite », *Politix*, 2018, vol. 122, n° 2, pp. 9-31.

BECKER Howard, *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, 256 p.

BELQASMI Mohamed, « La construction d'une “question Tsigane” : entre catégorisations et mobilisations sociales », *Migrations & Société*, 2014, vol. 152, n° 2, pp. 47-56.

BELTRÁN ANTOLÍN Joaquín, *La interculturalidad*, Barcelona, Editorial UOC, 2015, 106 p.

BENFORD Robert D. et SNOW David A., « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, 2000, vol. 26, n° 1, pp. 611-639.

BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », in Christine BARD (dir.), *Les féministes de la 2ème vague*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, pp. 27-41.

BERNARD Lise, MASCLÉ Olivier et SCHWARTZ Olivier, *Classes populaires d'aujourd'hui. Questions de morphologie et de styles de vie*, Sociétés contemporaines, vol. 2, n° 114, 2019.

BEROUD Sophie, BOUFFARTIGUE Paul, ECKERT Henri et MERKLEN Denis, *En quête des classes populaires : un essai politique*, Paris, La Dispute, 2016, 214 p.

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, CHEVALIER Dominique et MEDINA Lucile, « Le quartier du Petit-Bard dans la rénovation urbaine: la double peine de la discrimination ethnique et territoriale », in Claire HANCOCK, Christine LELEVRIER, Fabrice RIPOLL et Serge WEBER (dir.), *Discriminations territoriales : Entre interpellation politique et sentiment d'injustice des habitants*, Paris, L'oeil d'or, 2016, pp. 217-239.

BERTOSSI Christophe, « Et si le modèle républicain n'existait pas ? Retour sur la « crise de l'intégration » en France, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne », in Esther BENBASSA (dir.), *Minorités visibles en politique*, Paris, CNRS éditions, 2011, pp. 53-69.

BESSE Laurent, CHATEIGNER Frédéric et IHADDADENE Florence, « L'éducation populaire », *Savoirs*, 2016, vol. 3, n° 42, pp. 11-49.

BIER Alice Gail, « “Vox Populi”: El desarrollo de las asociaciones de vecinos en España », *Papers : revista de sociologia*, 1979, n° 11, pp. 169-183.

BILGE Sirma, « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme & la Société*, 2010, vol. 176-177, n° 2, pp. 43-64.

BILGE Sirma, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogenes*, 2009, vol. 225, n° 1, pp. 70-88.

BLANCO Ismael, *Governance urbana i polítiques d'inclusió socio-espacial*, Thèse pour le doctorat de science politique, Barcelone, Universitat Autònoma de Barcelona, 2004, 337 p.

BLANCO Ismael et GOMA Ricard, *El Municipalisme del bé comú*, Barcelona, Icaria, 2016, 182 p.

BLANCO Ismael et GOMA Ricard (dir.), *Gobiernos locales y redes participativas*, Barcelona, Ariel, 2002, 285 p.

BLANCO Ismael et LEON Margarita, « Social innovation, reciprocity and contentious politics: Facing the socio-urban crisis in Ciutat Meridiana, Barcelona », *Urban Studies*, 2016, vol. 54, n° 9, pp. 2172-2188.

BLANCO Ismael et NEL·LO Oriol (dir.), *Barrios y crisis : crisis económica, segregación urbana e innovación social en Cataluña*, Valencia, Tirant lo Blanch, 2018, 226 p.

BLANCO Ismael, SALAZAR Yunailis et BIANCHI Iolanda, « Urban governance and political change under a radical left government: The case of Barcelona », *Journal of Urban Affairs*, 2020, vol. 42, n° 1, pp. 18-38.

BLATRIX Cécile, *La démocratie participative, de mai 68 aux mobilisations anti-TGV : processus de consolidation d'institutions sociales émergentes*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 2000, 612 p.

BLONDIAUX Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008, 109 p.

BLONDIAUX Loïc, « Publics imaginés et publics réels: la sollicitation des habitants dans les politiques locales », in Daniel CEFAL et Dominique PASQUIER (dir.), *Les sens du public*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, pp. 313-328.

BLONDIAUX Loïc et FOURNIAU Jean-Michel, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 2011, vol. 1, n° 1, pp. 8-35.

BLONDIAUX Loïc et LEVEQUE Sandrine, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris », in Catherine NEVEU (dir.), *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 67-82.

BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Politix*, 2002, vol. 15, n° 57, pp. 17-35.

BORRAZ Olivier et GUIRAUDON Virginie, « Les publics des politiques », in Olivier BORRAZ et Virginie GUIRAUDON (dir.), *Politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, vol.2, pp. 11-27.

BOURDIEU Pierre, « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1984, vol. 52, n° 1, pp. 3-14.

BOURDIEU Pierre, « La représentation politique: Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1981, vol. 36, n° 1, pp. 3-24.

BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 670 p.

BRACONNIER Céline et DORMAGEN Jean-Yves, *La démocratie de l'abstention : aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007, 460 p.

BRESSON Maryse, *Les centres sociaux : entre expertise et militantisme*, Paris, L'Harmattan, 2002, 318 p.

BRUBAKER Rogers et COOPER Frederick, « Beyond "identity" », *Theory and society*, 2000, vol. 29, n° 1, pp. 1-47.

BRUNEAU Ivan, « Conclusion : Un peu plus que des effets de lieu. Espaces interactionnels, socialisations individuelles et productions des positions sociales », in Ivan BRUNEAU, Gilles LAFERTE, Julian MISCHI et Nicolas RENAHY (dir.), *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Editions EHESS, 2018, pp. 231-258.

BRUNEAU Ivan, LAFERTE Gilles, MISCHI Julian et RENAHY Nicolas, « Introduction : Saisir l'espace social à une échelle locale. Une enquête collective au sein des campagnes françaises », in Ivan BRUNEAU, Gilles LAFERTE, Julian MISCHI et Nicolas RENAHY (dir.), *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Editions EHESS, 2018, pp. 9-26.

BRUNEAU Ivan, LAFERTE Gilles, MISCHI Julian et RENAHY Nicolas (dir.), *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Editions EHESS, 2018, 265 p.

BRUTEL Chantal, « La localisation géographique des immigrés », *Insee Première*, 19 avril 2016, n° 1591, consulté le 27 mai 2020, URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121524#titre-bloc-5>.

BURLAUD Antony et MAUGER Gérard, *Les classes sociales en question (1)*, Savoir/Agir, vol. 48, n° 2, 2019.

CANO Ana et GARCIA Marisol, « Políticas de acción comunitaria en las periferias urbanas. Problemas de transferibilidad. », *Gestión y Política Pública*, 2012, vol. 21, pp. 131-157.

CAPEL Horacio, *El modelo Barcelona : un examen crítico*, Barcelona, Ediciones del Serbal, 2005, 118 p.

CARREL Marion, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Editions, 2013, 460 p.

CARREL Marion, « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire », *Politix*, 2009, vol. 75, n° 3, pp. 33-51.

CARREL Marion, « La citoyenneté plurielle. Appréhender les dispositifs participatifs dans leur environnement », in Marion CARREL, Catherine NEVEU et Jacques ION (dir.), *Les intermittences de la démocratie : formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 89-101.

CARREL Marion, NEVEU Catherine et ION Jacques, *Les intermittences de la démocratie : formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, Paris, l'Harmattan, 2009, 310 p.

CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, 2e édition [1995], Paris, Gallimard, 1999, 813 p.

CASTELLS Manuel, *The City and the Grassroots : A Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements*, University of California Press, 1983, 484 p.

CEFAÏ Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 1996, vol. 14, n° 75, pp. 43-66.

CEFAÏ Daniel, CARREL Marion, TALPIN Julien, ELIASOPH Nina et LICHTERMAN Paul, « Ethnographies de la participation », *Participations*, 2012, vol. 4, n° 3, pp. 7-48.

CEFAÏ Daniel et PASQUIER Dominique (dir.), *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 519 p.

CERTEAU Michel DE, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, 349 p.

CESARI Jocelyne, « Les quartiers Nord de Marseille: ni banlieues, ni ghettos », *Panoramix*, 1993, vol. 2, n° 12.

CESARI Jocelyne, « Les leaders associatifs issus de l'immigration maghrébine : intermédiaires ou clientèle », *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, 1993, vol. 20, n° 1, pp. 80-95.

CHABROL Fanny, « Enquêter en milieu convoité. Les terrains surinvestis de l'anthropologie », in *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 229-244.

CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 1970, vol. 11, n° 1, pp. 3-33.

CHARMES Eric et BACQUE Marie-Hélène, *Mixité sociale, et après ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016, 112 p.

CHAUVEL Louis, *Le destin des générations : Structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, 354 p.

CHAVANON Morane, *La guerre des mémoires n'aura pas lieu ! Construction d'une demande sociale de mémoire rapportée à l'immigration et nouvelles luttes symboliques. Une comparaison des villes de Saint-Etienne et Villeurbanne.*, Thèse pour le doctorat de science politique, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2019, 678 p.

CHENU Alain, *Sociologie des employés*, Paris, La Découverte, 2005, 128 p.

CHEVALLIER Thomas, « Résister à bas bruit aux catégorisations institutionnelles dans des dispositifs de participation à Berlin », *Participations*, 2019, vol. 25, n° 3, pp. 109-138.

CLAIR Isabelle, « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016, vol. 213, n° 3, pp. 66-83.

CLERVAL Anne, FLEURY Antoine, REBOTIER Julien et WEBER Serge (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, 400 p.

CODACCIONI Vanessa, *Répression : L'État face aux contestations politiques*, textuel, 2019, 61 p.

COHEN Valérie et DUNEZAT Xavier, *Quand des chômeurs se mobilisent...*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, 334 p.

COING Henri, *Rénovation urbaine et changement social : l'îlot n°4, Paris 13ème*, Paris, Éditions ouvrières, 1966, 303 p.

COLECTIVO IOE, *Inmigrantes, trabajadores, ciudadanos. Una visión de las migraciones desde España* [Rapport], Valencia, Universitat de Valencia, 1999, 235 p.

COLLINS Patricia Hill, *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge, 2000, 384 p.

COLLOVALD Annie et SAWICKI Frédéric, « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1991, vol. 13, n° 4, pp. 7-20.

COLLOVALD Annie et SCHWARTZ Olivier, « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », *Vacarme*, 2006, n° 37, n° 4, pp. 50-55.

COQUARD Benoît, *Ceux qui restent : Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte, 2019, 168 p.

COQUARD Benoît, « “Nos volets transparents” », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016, vol. 215, n° 5, pp. 90-101.

CORREA Pedro Javier Hernández, « Educación y desarrollo comunitario: Dialogando con Marco Marchioni », *Cuestiones Pedagógicas. Revista de Ciencias de la Educación*, 2007, vol. 0, n° 18, pp. 285-300.

CORTESERO Régis, *Les centres sociaux, entre participation et cohésion sociale* [Rapport], Bordeaux, Caisses d'allocations familiales, 2013, 214 p.

COSSART Paula et TALPIN Julien, *Lutte urbaine : participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2015, 346 p.

COUDROY DE LILLE Laurent, VAZ Céline et VORMS Charlotte (dir.), *L'urbanisme espagnol depuis les années 1970 : la ville, la démocratie et le marché*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 307 p.

COURTIN Émilie, LECHAUX Bleuwenn, ROULLAUD Élise et WOOLLVEN Marianne, « Démêler les fils du récit comparatif », *Revue internationale de politique comparée*, 2012, vol. 19, n° 1, pp. 7-17.

COUTANT Isabelle, *Délit de jeunesse. La justice face aux quartiers*, Paris, La Découverte, 2005, 326 p.

CRENSHAW Kimberle, « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », in Martha ALBERTSON FINEMAN et Rixanne MYKITIUK (dir.), *The Public Nature of Private Violence*, New York, Routledge, 1994, pp. 93-118, consulté le 12 janvier 2016, URL : <http://www.jstor.org/stable/1229039>.

CRENSHAW Kimberlé Williams, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, 2005, vol. 39, n° 2, pp. 51-82.

CUNY Cécile, *Appropriation de l'espace et prise de parole : enquête socio-ethnographique sur la participation des habitants dans un quartier de grand ensemble à Berlin-Est*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, Université Paris 8, 2009, 541 p.

DEGEN Monica Montserrat, GARCIA Marisol et CAVALCANTI Leonardo, *La metaciudad, Barcelona: transformación de una metrópolis*, Barcelone, Anthropos, 2008, 187 p.

DELGADO Manuel, *La Ciudad mentirosa : fraude y miseria del « modelo Barcelona »*, Madrid, Libros de la Catarata, 2007, 295 p.

DELPHY Christine, *Un universalisme si particulier : Féminisme et exception française*, Paris, Editions Syllepse, 2010, 348 p.

DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, Joëlle ZASK (trad.), Paris, Gallimard, 2010, 336 p.

DHUME-SONZOGNI Fabrice, *Communautarisme : enquête sur une chimère du nationalisme français*, Paris, Demopolis, 2016, 226 p.

DIAZ-SERRANO Luis et RAYA Josep M., « Mortgages, immigrants and discrimination: An analysis of the interest rates in Spain », *Regional Science and Urban Economics*, 2014, vol. 45, pp. 22-32.

DONZELOT Jacques et EPSTEIN Renaud, « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit*, 2006, vol. 7, p. 5.

DONZELOT Jacques et ESTEBE Philippe, *L'état animateur : essai sur la politique de la ville*, Paris, Editions Esprit, 1994, 238 p.

DOYTCHEVA Milena, « Une reconnaissance paradoxale : ethnicité et participation dans les politiques de la ville », in Manuel BOUCHER (dir.), *Penser les questions sociales et culturelles contemporaines : quels enjeux pour l'intervention sociale ?*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 175-195.

DOYTCHEVA Milena, *Une discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*, Paris, La Découverte, 2007, 225 p.

- DUBET François, *La galère: jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987, 503 p.
- DUBET François et LAPEYRONNIE Didier, *Les quartiers d'exil*, Editions du Seuil, 1992, 260 p.
- DUBOIS Vincent, « Le rôle des street-level bureaucrats dans la conduite de l'action publique en France », in *La France et ses administrations. Un état des savoirs* Bruxelles, Bruylant, 2013, pp. 105-136.
- DUBOIS Vincent, « La sociologie de l'action publique. De la socio-histoire à l'observation des pratiques (et vice-versa) », in Pascale LABORIER et Danny TROM (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, pp. 347-364.
- DUBOIS Vincent, *La politique culturelle*, Paris, Belin, 1999, 381 p.
- DUCHESNE Sophie et HAEGEL Florence, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, 2004, vol. 54, n° 6, pp. 877-909.
- DULONG Delphine, « Au dedans et en dehors: la subversion en pratiques », in Jacques LAGROYE et Michel OFFERLE (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011, pp. 249-265.
- DULONG Delphine et MATONTI Frédérique, « Comment devenir un(e) professionnel(le) de la politique ? », *Sociétés et Représentations*, 2008, vol. 24, n° 2, pp. 251-267.
- DUPORT Claire, *Notables, militants, entrepreneurs : une histoire sociale du militantisme dans les cités*, Thèse pour le doctorat de science politique, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2007, 342 p.
- DUPUY Claire et HALPERN Charlotte, « Les politiques publiques face à leurs protestataires », *Revue française de science politique*, 2009, vol. 59, n° 4, pp. 701-722.
- DURAN Patrice, *Penser l'action publique*, Paris, LGDJ, 1999, 212 p.
- DUVOUX Nicolas, *Les oubliés du rêve américain : philanthropie, État et pauvreté urbaine aux États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, 305 p.
- DUVOUX Nicolas, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, 269 p.
- EIZAGUIRRE Santiago, PRADEL-MIQUEL Marc et GARCÍA Marisol, « Citizenship practices and democratic governance: Barcelona en Comú as an urban citizenship confluence promoting a new policy agenda », *Citizenship studies*, 2017, vol. 21, n° 4, pp. 425-439.

ELIAS Norbert, *What Is Sociology?*, Columbia University Press, 1984.

ELIAS Norbert et SCOTSON John, *Logiques de l'exclusion: enquête sociologique au coeur des problèmes d'une communauté*, 2e édition [1965], Paris, Fayard, 1997.

ELIAS Norbert et SCOTSON John Lloyd, *The Established and the Outsiders : A Sociological Enquiry Into Community Problems*, 2e édition [1965], Londres, SAGE, 1994, 228 p.

ELIASOPH Nina, *Making volunteers : civic life after welfare's end*, Princeton, Princeton University Press, 2011, 308 p.

ELIASOPH Nina, *Avoiding politics : how Americans produce apathy in everyday life*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, 330 p.

EMPERADOR BADIMON Montserrat, « L'impensé racial (et linguistique) de l'approche féministe du militantisme au sein de la PAH à Barcelone », *Communication Congrès de l'AFSP*, 2019, consulté le 17 septembre 2019, URL : <https://www.afsp.info/congres/congres-2019/sections-thematiques/st-86/>.

EPSTEIN Renaud, « Le « “problème des banlieues” » après la désillusion de la rénovation », *Métropolitiques*, 18 janvier 2016, consulté le 4 mars 2020, URL : <https://www.metropolitiques.eu/Le-probleme-des-banlieues-apres-la.html>.

EPSTEIN Renaud, « La “nouvelle politique de la ville” au prisme des évaluations du passé », in Thomas KIRSZBAUM (dir.), *En finir avec les banlieues ? Le désenchantement de la politique de la ville*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2015, pp. 158-175.

EPSTEIN Renaud, *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, 377 p.

EPSTEIN Renaud, « Politiques de la ville : bilan et (absence de) perspectives », *Regards croisés sur l'économie*, 2011, n° 9, pp. 203-211.

EPSTEIN Renaud et KIRSZBAUM Thomas, « Ces quartiers dont on préfère ne plus parler : les métamorphoses de la politique de la ville (1977-2018) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2019, vol. 30, n° 3, pp. 23-46.

ESPINOLA Artemisa Flores, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du ‘point de vue’ », *Cahiers du Genre*, 2012, vol. 53, n° 2, pp. 99-120.

ESSOMBA Miquel Àngel, *Inmigración e interculturalidad en la ciudad: principios, ámbitos y condiciones para una acción comunitaria intercultural en perspectiva europea*, Barcelona, Graó, 2012, 160 p.

FASSA Farinaz, LEPINARD Eléonore et ROCA I ESCODA Marta, *L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, Paris, La Dispute, 2016, 320 p.

FASSIN Didier, « Du déni à la dénégarion. Psychologie politique de la représentation des discriminations », in Didier FASSIN et Eric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 133-157.

FASSIN Eric, « Aveugles à la race ou au racisme ? », in Didier FASSIN et Eric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 106-130.

FAURE Sylvia, *Rapports sociaux et de sexe dans un grand ensemble HLM en transformation: la sexuation de la vie quotidienne et les arrangements de sexe de l'adolescence* [Rapport], Lyon, Université Lyon 2, 2005, 201 p.

FAURE Sylvia et THIN Daniel, « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *Politix*, 2007, vol. 78, n° 2, pp. 87-106.

FERNANDEZ VALENTI Ricard, *Así era Nou Barris*, Madrid, Tempora, 2013, 239 p.

FILLIEULE Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, 250 p.

FILLIEULE Olivier, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1, pp. 199-215.

FILLIEULE Olivier et DELLA PORTA Donatella, *Police et manifestants : maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de la Fondation des sciences politiques, 2006, 362 p.

FISCHER Nicolas, « Jeux de regards. Surveillance disciplinaire et contrôle associatif dans les centres de rétention administrative », *Genèses*, 2009, vol. 75, n° 2, pp. 45-65.

FLAMANT Anouk, « Donner la parole aux étrangers ? De la création d'une participation politique à l'usage ethnicisé de la catégorie d'«étranger» par les municipalités », *Participations*, 2016, n° 14, pp. 237-264.

FONT Joan et BLANCO Ismael, « Participación local. Más allá de la democracia asociativa », *Revista de Estudios de la Administración Local y Autonómica*, 2011, n° 290, pp. 175-197.

FONT Joan, DELLA PORTA Donatella et SINTOMER Yves, *Participatory democracy in Southern Europe: causes, characteristics and consequences*, London, Rowman & Littlefield International, 2014, 247 p.

FONT Joan et GARCÍA-ESPÍN Patricia, « From Indignad@s to mayors ? Participatory dilemmas in Spanish municipal movements », in Cristina FLESHER FOMINAYA et Robert FEENSTRA (dir.), *Routledge Handbook of Contemporary European Social Movements*, London/New York, Routledge, 2019.

FONT Joan et GOMA Ricard, « Mecanismos y modelos de participación ciudadana en los municipios españoles », in *Ciudadanos y decisiones públicas*, Barcelone, Ariel, 2001, pp. 69-75.

FRANK Susanne, « The European Union and the European Cities: Three Phases of the European Urban Policy », in Uwe ALTROCK, Simon GÜNTER, Sandra HUNING et Deike PETERS (dir.), *Spatial Planning and Urban Development in the New EU Member States: From Adjustment to Reinvention*, Burlington, Ashgate Publishing, 2006, pp. 39-54.

FREIRE Paulo, *Pédagogie des opprimés*, Martial LEFAY et Lucille LEFAY (trad.), Paris, France, Maspero, 1974, 197 p.

FUNG Archon et WRIGHT Erik Olin, *Deepening Democracy : Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, Verso, 2003, 328 p.

GALLART Romain, *L'important n'est pas seulement de participer : sociologie de la fabrique de la participation populaire dans les métropoles de Recife (Brésil) et Grenoble (France)*, Thèse pour le doctorat d'urbanisme, Nanterre, Université Paris Nanterre, 2019.

GARCIA BORREGO Iñaki, « La construcción social de la inmigración : el papel de la Universidad », in Manuel Hernández PEDREÑO et Andrés Pedreño CANOVAS (dir.), *La condición inmigrante: exploraciones e investigaciones desde la Región de Murcia*, Murcia, Universidad de Murcia, 2005, pp. 19-32.

GAXIE Daniel, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, 2002, vol. 52, n° 2, pp. 145-178.

GAXIE Daniel, *Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1978, 264 p.

GAXIE Daniel, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 1977, vol. 27, n° 1, pp. 123-154.

GEISSER Vincent, « Immigration et mobilisations musulmanes à Marseille. L'éveil d'un « islam paroissial » (1945-2008) », *Cahiers de la Méditerranée*, 2009, n° 78, pp. 13-31.

GILBERT Pierre, « Fragmenter la population et défaire les collectifs militants. La rénovation urbaine comme dispositif de désarmement des mobilisations collectives », in Stéphanie DECHEZELLES et Maurice OLIVE (dir.), *Politisation du proche : les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, pp. 85-105.

GILBERT Pierre, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine : transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2014, 766 p.

GIMENEZ Gilberto, « El debate contemporáneo en torno al concepto de etnicidad », *Cultura y representaciones sociales*, 2006, vol. 1, n° 1, pp. 129-144.

GIMENEZ ROMERO Carlos, « Interculturalisme. Definició, específicitat i dimensions. », *Barcelona Societat : revista d'informació i estudis socials*, 2009, n° 16, pp. 32-41.

GIMENEZ ROMERO Carlos, « Pluralismo, Multiculturalismo E Interculturalidad », *Educación y futuro: revista de investigación aplicada y experiencias educativas*, 2003, n° 8, pp. 11-20.

GIRARD Violaine, « Sur la politisation des classes populaires périurbaines », *Politix*, 2013, vol. 1, n° 101, pp. 183-215.

GOFFMAN Erving, *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Editions de Minuit, 1968, 452 p.

GOMA Ricard et FONT Joan, « La democracia local: un mapa de experiencias participativas », *Ciudadanos y decisiones públicas*, 2001, pp. 61-76.

GOULD Roger, *Insurgent Identities : Class, Community, and Protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, University of Chicago Press, 1995, 261 p.

GOURGUES Guillaume, « Les pilotes invisibles de la participation publique », *Gouvernement et action publique*, 2016, vol. 5, n° 2, pp. 51-78.

GOURGUES Guillaume, *Les politiques de démocratie participative*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013, 148 p.

GOURGUES Guillaume, « Des dispositifs participatifs aux politiques de la participation. L'exemple des conseils régionaux français », *Participations*, 2012, vol. 2, n° 1, pp. 30-52.

GOURGUES Guillaume et MAZEAUD Alice (dir.), *L'action publique saisie par ses « publics » : gouvernement et (dés)ordre politique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018, 211 p.

GRET Marion et SINTOMER Yves, *Porto Alegre: l'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte, 2002, 134 p.

GRIGNON Claude et PASSERON Jean Claude, *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard, 1989, 260 p.

GUENIF SOUILAMAS Nacira et MACE Éric, *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour-d'Aigues, Editions de l'Aube, 2006, 109 p.

GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Nice, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 1972, 256 p.

HABOUZIT Rémi, « Positions résidentielles, positions professionnelles et division sexuée des rôles : analyse des différences internes aux habitant-e-s dans un quartier populaire en rénovation urbaine », *SociologieS*, 2019, consulté le 15 mai 2020, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/11996>.

HABOUZIT Rémi, *La copropriété dégradée, le relogement et après ? Professionnels et habitants dans une opération rénovation urbaine*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Orsay, Université Paris-Saclay, 2017, 553 p.

HADJ BELGACEM Samir, *Représenter les « quartiers populaires » ? Une socio-histoire de l'engagement électoral et partisan dans les cités d'une municipalité communiste*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, Ecole Normale Supérieure, 2015, 674 p.

HAJJAT Abdellali, « Révolte des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme », in Abdellali HAJJAT et Ahmed BOUBEKER (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France 1920-2008*, Paris, Editions Amsterdam, 2008, pp. 249-264.

HAJJAT Abdellali et LARCHER Silyane, « Intersectionnalité », *Mouvements*, 2019, consulté le 10 août 2020, URL : <http://mouvements.info/intersectionnalite/>.

HAMIDI Camille, « De quoi un cas est-il le cas ? », *Politix*, 2013, vol. 100, n° 4, pp. 85-98.

HAMIDI Camille, *La société civile dans les cités : engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Economica, 2010, 230 p.

HANCOCK Ange-Marie, « When Multiplication Doesn't Equal Quick Addition: Examining Intersectionality as a Research Paradigm », *Perspectives on Politics*, 2007, vol. 5, n° 1, pp. 63-79.

HARDING Sandra, *Feminism and Methodology : Social Science Issues*, Bloomington, Indiana University Press, 1987, 214 p.

HATZFELD Hélène, « De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie », in Marie-Hélène BACQUE et Yves SINTOMER (dir.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 51-64.

HATZFELD Hélène, *Les légitimités ordinaires : au nom de quoi devrions-nous nous taire ?*, Paris, L'Harmattan, 2011, 268 p.

HIRSCHMAN Albert O., *Exit, voice, and loyalty : responses to decline in firms, organizations, and states*, Cambridge, Harvard University Press, 1970, 162 p.

HMED Choukri, « Espace géographique et mouvements sociaux », in Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PECHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 220-227.

HMED Choukri et LAURENS Sylvain, « Chapitre 5 : Les résistances à l'institutionnalisation », in Jacques LAGROYE et Michel OFFERLE (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011, pp. 131-148.

HOGGART Richard, *La culture du pauvre: étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit, 1981, 420 p.

HUGREE Cédric, PENISSAT Étienne et SPIRE Alexis, *Les classes sociales en Europe : tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Agone, 2017, 263 p.

IBARRA GÜELL Pedro et CRUELLS Marta (dir.), *La democracia del futuro : Del 15M a la emergencia de una sociedad civil viva*, Barcelona, Icaria editorial, 2013, 184 p.

IGLESIAS Mariela, GARCIA Miquel et LLIBRE Pere, *Gent de Nou Barris : 1897-2007, la transformació a ciutat*, Barcelona, Ayuntamiento de Barcelona, Dirección de Servicios Editoriales, 2007, 237 p.

IGOP, *Barri i crisi : Estudi de cas de Ciutat Meridiana* [Rapport], Bellaterra, IGOP - UAB, 2014.

IHADDADENE Florence, *La marchandisation de l'engagement des jeunes. Les "dérives" du service civique à la Ligue de l'enseignement*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Nanterre, Université Paris Nanterre, 2018, 648 p.

ION Jacques, *La fin des Militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, 130 p.

JACQUEMART Alban et MASCLET Camille, « Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2017, vol. 46, n° 2, pp. 221-247.

JOUNIN Nicolas, *Chantier interdit au public : enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 2008, 274 p.

JOUNIN Nicolas, PALOMARES Élise et RABAUD Aude, « Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires », *Sociétés contemporaines*, 2008, vol. 70, n° 2, pp. 7-23.

JUAN Maïté, *Sociologie des initiatives culturelles citoyennes : le pouvoir d'agir entre démocratie participative et économie solidaire*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, CNAM, 2018, 700 p.

JUTEAU Danielle, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, 306 p.

KERGOAT Danièle, *Se battre, disent-elles ...*, Paris, La Dispute, 2012, 353 p.

KERGOAT Danièle, « Une sociologie à la croisée de trois mouvements sociaux », *L'Homme & la Société*, 2010, vol. 176-177, n° 2, pp. 27-42.

KERGOAT Danièle, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », in Elsa DORLIN (dir.), *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

KERGOAT Danièle, « Des rapports sociaux de sexe et de la division sexuelle du travail », *Les Cahiers du Genre*, 1992, vol. 3, n° 1, pp. 23-26.

KIRSZBAUM Thomas, « Vers un empowerment à la française ? À propos du rapport Bacqué-Mechmache », *La Vie des Idées*, 12 novembre 2013, consulté le 12 octobre 2015, URL : <http://www.laviedesidees.fr/Vers-un-empowerment-a-la-francaise.html>.

KOKOREFF Michel, « Pauvres quartiers ! Complexité de l'objet et ambivalence des phénomènes », in Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUE et France GUERIN-PACE (dir.), *Le quartier*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 242-252.

KOKOREFF Michel, *La force des quartiers : de la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot, 2003, 349 p.

LAGROYE Jacques, « Les processus de politisation », in *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp. 359-372.

LAHIRE Bernard, *Culture écrite et inégalités scolaires : sociologie de « l'échec scolaire » à l'école primaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993, 310 p.

LAMANT Ludovic, *Squatter le pouvoir: les mairies rebelles d'Espagne*, Montréal, Lux Éditeur, 2016, 220 p.

LAMBERT Anne, « Tous propriétaires ! »: *l'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Le Seuil, 2015, 278 p.

LANG Marion, *Participer pour s'émanciper ? L'expériences des tables de quartier à Marseille*, Mémoire de recherche de Master 2 sous la direction de Valérie Sala Pala, Université de Saint-Etienne / Sciences Po Lyon, 2015, 172 p.

LAPEYRONNIE Didier, *Ghetto urbain : ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 2008, 624 p.

LARCHER Silyane, « “Nos vies sont politiques !” L’afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l’Empire », *Participations*, 2017, vol. 19, n° 3, pp. 97-127.

LASCOUMES Pierre et LE GALES Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2018, 128 p.

LASCOUMES Pierre et LE GALES Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Po, 2004, 370 p.

LAURENS Sylvain, *Une politisation feutrée : les hauts fonctionnaires et l'immigration en France, 1962-1981*, Paris, Belin, 2009, 348 p.

LE BOSSE Yann, « De l'«habilitation» au «pouvoir d'agir»: vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment », *Nouvelles pratiques sociales*, 2003, vol. 16, n° 2, pp. 30-51.

LE GALES Patrick, « Pourquoi si peu de comparaison en sociologie urbaine ? », in Jean-Yves AUTHIER, Vincent BAGGIONI, Bruno COUSIN, Yankel FIJALKOW et Lydie LAUNAY (dir.), *D'une ville à l'autre*, Paris, La Découverte, 2019, pp. 21-41.

LE GALES Patrick, « Les études urbaines contre la comparaison », *E-prints - Centre d'études européennes et de politique comparée*, 2018, consulté le 27 mai 2020, URL : https://www.sciencespo.fr/centre-etudes-europeennes/sites/sciencespo.fr.centre-etudes-europeennes/files/1809%20Le-Gales_Etudes%20urbaines%20%281%29.pdf.

LE GALES Patrick, *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Science Po, 2003, 486 p.

LE PAPE Marie-Clémence, « Les ambivalences d'une double appartenance : hommes et femmes en milieux populaires », *Sociétés contemporaines*, 2006, vol. 62, n° 2, pp. 5-26.

LEBON Francis, *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte, 2009, 118 p.

LEBON Francis et DE LESCURE Emmanuel, « Des “nouvelles professions” entre précarité et flexibilité: animateurs socioculturels et formateurs d'adultes (1982-2002) », *Regards sociologiques*, 2006, vol. 32, pp. 83-95.

LECLERCQ Benjamin, « Devenir des intermédiaires ordinaires », *Terrains & travaux*, 2017, vol. 30, n° 1, pp. 121-142.

LEFEBVRE Rémi, « Retour sur les années 1970. Le Parti socialiste, l'autogestion et la démocratie locale », in Marie-Hélène BACQUE et Yves SINTOMER (dir.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 65-81.

LEFEBVRE Rémi, « Les élus : des acteurs peu dialogiques du débat public », in Cécile BLATRIX, Loïc BLONDIAUX, Jean-Michel FOURNIAU et Martine REVEL (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 207-218.

LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, « Le peuple vu par les socialistes », in Frédérique MATONTI (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, pp. 69-96.

LELEVRIER Christine, *Mobilités et trajectoires résidentielles des ménages relogés lors d'opérations de renouvellement urbain* [Rapport], Paris, Plan urbanisme construction architecture, 2008, 47 p.

LEMERCIER Elise et BERTHELEU Hélène, « Assignations identitaires, ruses et résistances discursives des minoritaires », *Ecarts d'identité*, 2013, pp. 14-21.

LEPINARD Eleonore et MAZOUZ Sarah, « Cartographie du surplomb. Ce que les résistances au concept d'intersectionnalité nous disent sur les sciences sociales en France », *Mouvements*, 2019, consulté le 5 mars 2019, URL : <http://mouvements.info/cartographie-du-surplomb/>.

LEPOUTRE David, *Coeur de banlieue : codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997, 362 p.

LIPSKY Michael, *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russell Sage Foundation, 1980, 266 p.

LOUIS Jérémy, « Un contre-pouvoir financé par l'État ? Les tables de quartier, une expérimentation à mi-chemin entre dispositif institutionnel et mouvement social », *Participations*, 2019, vol. 24, n° 2, pp. 195-216.

MALGESINI Graciela et GIMENEZ Carlos, *Guía de conceptos sobre migraciones, racismo e interculturalidad*, Madrid, Libros de la Catarata, 2000, 406 p.

MANIER Marion, « L'engagement en faveur de l'émancipation des « femmes de l'immigration » dans les associations d'action sociale. Frontières interethniques et de genre », in Lionel ARNAUD, Sylvie OLLITRAULT, Sophie RETIF et Valérie SALA PALA (dir.), *L'action collective face à l'imbrication des rapports sociaux : classe, ethnicité, genre*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 75-95.

MARLIERE Eric, *Des « métallos » aux « jeunes des cités » : Sociohistoire d'une banlieue ouvrière en mutation*, Paris, Editions du Cygne, 2014, 196 p.

MASCLET Olivier, *La gauche et les cités : Enquête sur un rendez-vous manqué*, 2e édition, Paris, La Dispute, 2006, 316 p.

MASCLET Olivier, « Du “bastion” au “ghetto” », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2006, vol. 159, n° 4, pp. 10-25.

MATHIEU Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du croquant, 2012, 285 p.

MATHIEU Lilian, « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue française de sociologie*, 1999, vol. 40, n° 3, pp. 475-499.

MATTINA Cesare, *Clientélismes urbains : gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, 424 p.

MATTINA Cesare, « Gouverner la ville avec des milieux « communautaires ». Construction et légitimation des « communautés » gagnantes dans l'espace public marseillais », *Métropoles*, 2016, n° 19, consulté le 3 janvier 2018, URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/5383>.

MATTINA Cesare, « Gouverner la démocratie locale urbaine: comités de quartier et conseils de quartier à Marseille, Toulon et Nice », *Sociologie du travail*, 2008, vol. 50, n° 2, pp. 184-199.

MATTINA Cesare, « La transformation des politiques clientélares de redistribution. Nouvelle gestion urbaine et pratiques politiques à Marseille et à Naples », *Politiques et management public*, 2007, vol. 25, n° 1, pp. 1-18.

MATTINA Cesare, « L'intermédiation politique des présidents de comités d'intérêt de quartier : le territoire de la notabilité », in Pierre FOURNIER et Sylvie MAZZELLA (dir.), *Marseille, entre ville et ports*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 82-96.

MATTINA Cesare, « Mutations des ressources clientélares et construction des notabilités politiques à Marseille (1970-1990) », *Politix*, 2004, vol. 17, n° 67, pp. 129-155.

MAUGER Gérard et POULY Marie-Pierre, « Enquêter en milieu populaire », *Sociologie*, 2019, vol. 10, n° 1, pp. 37-54.

MAZEAUD Alice, « L'instrumentation participative de l'action publique : logiques et effets. Une approche comparée des dispositifs participatifs conduits par la région Poitou-Charentes », *Participations*, 2012, vol. 2, n° 1, pp. 53-77.

MAZEAUD Alice et NONJON Magali, *Le marché de la démocratie participative*, Paris, Editions du Croquant, 2018, 365 p.

MAZEAUD Alice, SA VILAS BOAS Marie-Hélène et BERTHOME Guy-El-Karim, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participations*, 2012, vol. 2, n° 1, pp. 5-29.

MAZEAUD Alice et TALPIN Julien, « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, 2010, vol. 1, n° 3, pp. 357-374.

MAZOUZ Sarah, « Faire des différences. Ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation », *Raisons politiques*, 2015, vol. 58, n° 2, pp. 75-89.

MAZZELLA Sylvie et ZALIO Pierre-Paul, *Cinquante ans de recherche urbaine à Marseille: bilan bibliographique (1945-1995)* [Rapport], Paris, Plan urbain, 1995, 127 p.

MC ADAM Doug, « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », in Olivier FILLIEULE (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, pp. 49-74.

MCCARTHY John D. et ZALD Mayer N., « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, 1977, vol. 82, n° 6, pp. 1212-1241.

MCQUARRIE Michael, « No Contest. Participatory Technologies and the Transformation of Urban Authority. », in Caroline W. LEE, Michael MCQUARRIE et Edward T. WALKER (dir.), *Democratizing inequalities : dilemmas of the new public participation*, New York, NYU Press, 2015, pp. 83-101.

MENDEZ LAGO Mónica, « La participación de los extranjeros comunitarios en las elecciones municipales en España: 1999, 2003 y 2007 », in David Moya MALAPEIRA et Alba Viñas FERRER (dir.), *Sufragio y participación política de los extranjeros extracomunitarios en Europa*, Madrid, Fundació Carles Pi i Sunyer d'Estudis Autonòmics i Locals, 2010, pp. 503-530.

MERKLEN Denis, *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, Dispute, 2009, 304 p.

MISCHI Julian, *Le communisme désarmé : le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*, Marseille, Agone, Contre-feux, 2014, 332 p.

MISSET Séverine et SIBLOT Yasmine, « “Donner de son temps” pour ne pas être des “assistés” », *Sociologie*, 2019, vol. 10, n° 1, pp. 73-89.

MOHAMMED Marwan, « Stigmatiser pour “ mieux ” gouverner la ville. Accusation de “ communautarisme ” et répression politique à l'échelle locale », in Marwan MOHAMMED et Julien TALPIN (dir.), *Communautarisme ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018, pp. 69-84.

MORALES Ernesto, *Empoderamiento y transformación de las relaciones de poder. Un análisis crítico de los procesos institucionales de participación ciudadana*, Thèse pour le doctorat de science politique, Barcelone, Universitat Autònoma de Barcelona, 2016.

MORALES Ernesto, « Los Planes de Desarrollo Comunitario como política pública para la transformación social. Las experiencias de Barcelona (1997-2015) », *Pedagogia i Treball Social: revista de ciències socials aplicades*, 2015, vol. 4, n° 2, pp. 34-60.

MORALES Ernesto, GANUZA Ernesto et NEZ Héloïse, « The Struggle for a Voice: tensions between associations and citizens in participatory budgeting. », *International Journal of Urban and Regional Research (IJURR)*, 2014, vol. 38, n° 6, pp. 2274-2291.

MUNIGLIA Virginie, ROTHE Céline et THALINEAU Alain, « Accompagner les jeunes vulnérables : catégorisation institutionnelle et pratiques de la relation d'aide », *Agora débats/jeunesses*, 31 octobre 2012, vol. 62, n° 3, pp. 97-110.

MUSSELIN Christine, « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : deux approches pour un même objet ? », *Revue française de science politique*, 2005, vol. 55, n° 1, pp. 51-71.

NAOUR Gwenola Le, « Entrer dans l'action publique en la contestant », *Politix*, 2005, vol. 70, n° 2, pp. 9-28.

NAVARRO Clemente, « El sesgo participativo : introducción a la teoría empírica de la democracia participativa », *Papers : revista de sociologia*, 2000, n° 61, pp. 11-37.

NAY Olivier et SMITH Andy, « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », in *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 2002, pp. 47-86.

NEL·LO Oriol et GOMA Aina, « Geographies of discontent: urban segregation, political attitudes and electoral behaviour in Catalonia », *City, Territory and Architecture*, 2018, vol. 5, n° 1, p. 23.

NEVEU Catherine, « Des relations de travail sous tension : administrateur.e.s et salarié.e.s des centres sociaux », *Mouvements*, 29 janvier 2015, n° 81, pp. 84-89.

NEVEU Catherine, « Habitants, citoyens: interroger les catégories », in Marie-Hélène BACQUE et Yves SINTOMER (dir.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 39-51.

NEVEU Catherine, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, 2011, vol. 1, n° 1, pp. 186-209.

NEVEU Catherine, *Citoyenneté et espace public: habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2003, 246 p.

NEVEU Érik, « Qu'est-ce qu'un mouvement social ? », in *Sociologie des mouvements sociaux*, 6e éd., Paris, La Découverte, 2015, pp. 5-26.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996, 122 p.

NEZ Héloïse, « La démocratie participative à Madrid (2015-2019). Entre héritages des mouvements sociaux et influences internationales », *Pole Sud*, 2019, n° 51, n° 2, pp. 23-41.

NEZ Héloïse, *Podemos : de l'indignation aux élections*, Paris, Les Petits Matins, 2015, 256 p.

NEZ Héloïse, « Qui est légitime pour représenter les intérêts de la population ? Lutttes urbaines et institutions participatives en France et en Espagne », *Revue internationale de politique comparée*, 2013, vol. 20, n° 1, p. 7.

NEZ Héloïse, « De l'expertise associative à la constitution d'un contre-pouvoir. Action collective et concertation à Paris Rive Gauche », *Espaces et sociétés*, 2012, vol. 151, n° 3, pp. 139-154.

NEZ Héloïse, « Le mouvement des indignés s'ancre dans les quartiers de Madrid », *Métropolitiques*, 29 juin 2011, consulté le 19 juillet 2017, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Le-mouvement-des-indignes-s-ancre.html>.

NEZ Héloïse, « “No es un botellón, es la revolución !” », *Mouvements*, 7 juin 2011, consulté le 26 juillet 2017, URL : <http://mouvements.info/no-es-un-botellon-es-la-revolucion/>.

NEZ Héloïse, *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et de Cordoue*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, Université Paris 8, 2010, 426 p.

NEZ Héloïse et GANUZA Ernesto, « Among militants and deliberative laboratories: The Indignados », in Benjamin TEJERINA et Perrugoria IGNACIA (dir.), *Crisis and Social Mobilization in Contemporary Spain*, New York, Routledge, 2017, pp. 15-35.

NOIRIEL Gérard, *Les ouvriers dans la société française*, 3e édition [1986], Paris, Le Seuil, 2012, 352 p.

NOIRIEL Gérard, *Longwy : Immigrés et prolétaires : 1880-1980*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, 686 p.

NONJON Magali, « De la « militance » à la « consultance » : les bureaux d'études urbaines, acteurs et reflets de la « procéduralisation » de la participation », *Politiques et management public*, 2012, vol. 29, n° 1, pp. 79-98.

NONJON Magali, *Quand la démocratie se professionnalise : enquête sur les experts de la participation*, Thèse pour le doctorat de science politique, Lille, Université Lille 2, 2006.

OLIVIER Anne, *Sexe, genre et travail social*, Paris, L'Harmattan, 2010, 190 p.

OVERNEY Laetitia, *Par-delà « la participation des habitants » : pour une sociologie des épreuves de vigilance à La Duchère*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2011.

PADIOLEAU Jean-Gustave, *L'Etat au concret*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982, 222 p.

PALOMARES Elise, « Le racisme : un hors-champ de la sociologie urbaine française ? », *Métropolitiques*, 2013, consulté le 14 mai 2020, URL : <https://www.metropolitiques.eu/Le-racisme-un-hors-champ-de-la.html>.

PALOMARES Elise et TESTENOIRE Armelle, « Indissociables et irréductibles : les rapports sociaux de genre, ethniques et de classe », *L'Homme et la société*, 2011, n° 176-177, pp. 15-26.

PALOMERA Jaime, « How did finance capital infiltrate the world of the urban poor? Homeownership and social fragmentation in a Spanish neighborhood », *International Journal of Urban and Regional Research*, 2014, vol. 38, n° 1, pp. 218-235.

PALOMERA Jaime, *Reciprocity and Conflict : The Urban Poor in a Bubble-and-Bust Economy*, Thèse pour le doctorat d'anthropologie, Barcelone, Universitat de Barcelona, 2013, 283 p.

PAOLETTI Marion, « La démocratie locale française. Spécificité et alignement », in CRAPS/CURAPP (dir.), *La démocratie locale: représentation locale, participation et espace public*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, pp. 45-61.

PASTOR ALFONSO María José et ALMARCHA MARTINEZ Francisco (dir.), *Interculturalidad : comunicación y educación en la diversidad*, Barcelona, Icaria, 2011, 205 p.

PATEMAN Carole, *Participation and democratic theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970, 138 p.

PECHU Cécile, « Les générations militantes à droit au logement », *Revue française de science politique*, 2001, Vol. 51, n° 1, pp. 73-103.

PEDREÑO Manuel Hernández et CANOVAS Andrés Pedreño (dir.), *La condición inmigrante : exploraciones e investigaciones desde la Región de Murcia*, Murcia, Universidad de Murcia, 2005, 517 p.

PERALDI Michel, DUPORT Claire et SAMSON Michel, *Sociologie de Marseille*, Paris, La Découverte, 2015, 124 p.

PERALDI Michel et SAMSON Michel, *Gouverner Marseille*, 2e édition [2005], Paris, La Découverte, 2006, 305 p.

PERERA CARDENES Victorio, « Entrevista a Marco Marchioni », *Revista Comunidad*, Abril 2010, consulté le 13 mars 2020, URL : www.pacap.net/es/publicaciones/pdf/comunidad/12/entrevista.pdf.

PETIT Guillaume, « Participations ordinaires et extraordinaires. Des appropriations différenciées d'une offre institutionnelle de participation municipale », *Participations*, 2014, vol. 10, n° 3, pp. 85-120.

PEUGNY Camille, « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires », *Revue française de science politique*, 2016, vol. 65, n° 5, pp. 735-759.

PEYRE Vincent et TETARD Françoise, *Des éducateurs dans la rue : histoire de la prévention spécialisée*, Paris, la Découverte, 2006, 272 p.

PIERRU Emmanuel, « Organisations et ressources », in Éric AGRİKOLIANSKY, Isabelle SOMMIER et Olivier FILLIEULE (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, pp. 19-38.

PINGAUD Etienne, « Chapitre 2. Entrepreneurs islamiques et mobilisations de musulmans dans les quartiers populaires », in Julien TALPIN, Julien O'MIEL et Frédéric FREGOSI (dir.), *L'islam et la cité : engagements musulmans dans les quartiers populaires*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, pp. 85-110.

PINSON Gilles, « Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées », in Jean-Yves AUTHIER, Vincent BAGGIONI, Bruno COUSIN, Yankel FIJALKOW et Lydie LAUNAY (dir.), *D'une ville à l'autre*, Paris, La Découverte, 2019, pp. 43-66.

PINSON Gilles, *Gouverner la ville par projet*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 422 p.

PINSON Gilles, « Michel Peraldi, Michel Samson : Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais », *Pôle Sud*, 2006, vol. 24, n° 1, pp. 164-166.

POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire : essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990, 342 p.

POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 270 p.

PRINS Baukje, « Narrative Accounts of Origins: A Blind Spot in the Intersectional Approach? », *European Journal of Women's Studies*, 2006, vol. 13, n° 3, pp. 277-290.

RAIBAUD Yves, « La participation des citoyens au projet urbain : une affaire d'hommes ! », *Participations*, 2015, vol. 12, n° 2, p. 57.

RAVELLI Quentin, « Peut-on parler d'un mouvement postcolonial en Espagne ? « Jour de la Race » et lutte indigène contre les banques », *Mouvements*, 2018, vol. 94, n° 2, pp. 126-140.

RAVELLI Quentin, *Les briques rouges : logement, dettes et luttes sociales en Espagne*, Amsterdam, Éditions Amsterdam, 2017, 187 p.

REBOLLO IZQUIERDO José Oscar et BLANCO Ismael, « El plan comunitario y social de la Trinitat Nova (Barcelona): un referente de la planificación participativa local », in Ismael BLANCO et Ricard GOMA (dir.), *Gobiernos locales y redes participativas*, Barcelone, Ariel, 2002, pp. 163-186.

REBOLLO Óscar, « La transformación social urbana : La acción comunitaria en la ciudad globalizada », *Gestión y política pública*, 2012, vol. 21, n° 0, pp. 159-186.

REBOLLO Oscar et MORALES MORALES Ernesto, « Hacia una política pública de acción comunitaria: límites y oportunidades », in Ramon CANAL (dir.), *Ciudades y pueblos que puedan durar: políticas locales para una nueva época*, Madrid, Icaria, 2013, pp. 303-316.

RENAHY Nicolas, *Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2010, 284 p.

RENAHY Nicolas, SIBLOT Yasmine, CARTIER Marie, COUTANT Isabelle et MASCLÉ Olivier, « De la sociologie de la classe ouvrière à la sociologie des classes populaires », *Savoir/Agir*, 2016, vol. 34, pp. 55-61.

RETIÈRE Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 2003, vol. 63, n° 16, pp. 121-143.

RIERA Pedro, « La abstención diferencial en la España de las autonomías. Pautas significativas y mecanismos explicativos », *Revista Internacional de Sociología*, 2012, vol. 70, n° 3, pp. 615-642.

RIPOLL Fabrice, « Quelle dimension spatiale des structures sociales chez Bourdieu ? Localisations résidentielles et jeux d'échelles dans "La distinction" », in Philippe COULANGEON et Julien DUVAL (dir.), *Trente ans après La distinction*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 365-377.

ROBINSON Jennifer, « Cities in a World of Cities: The Comparative Gesture », *International Journal of Urban and Regional Research*, 2011, vol. 35, n° 1, pp. 1-23.

ROMANOS Eduardo, « Les Indignés et la démocratie des mouvements sociaux », *La Vie des idées*, 18 novembre 2011, consulté le 20 mars 2020, URL : <http://www.laviedesidees.fr/Les-Indignes-et-la-democratie-des.html>.

RONCAYOLO Marcel, *L'imaginaire de Marseille : Port, ville, pôle*, 2e édition [1996], Lyon, ENS Éditions, 2014, 446 p.

RUDDER Véronique DE, VOUREC François et POIRET Christian, *L'inégalité raciste : l'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, 213 p.

RUI Sandrine, « Quand l'individu (se) débat avec le citoyen. Langages de l'engagement et effets de la participation institutionnalisée », in Marion CARREL, Jacques ION et Catherine NEVEU (dir.), *Les intermittences de la démocratie : formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville.*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 77-87.

RUI Sandrine et VILLECHAISE-DUPONT Agnès, « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée », *Espaces et sociétés*, 2005, vol. 4, n° 123, pp. 21-36.

RUPP Jan, « Les classes populaires dans un espace social à deux dimensions », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1995, vol. 109, n° 1, pp. 93-98.

SA VILAS BOAS Marie Hélène, « L'ancrage social de la représentation », *Revue française de science politique*, 2016, vol. 66, n° 1, pp. 71-89.

SA VILAS BOAS Marie Hélène, *Du quartier à l'Etat. Sociologie des publics des dispositifs participatifs brésiliens. Le cas des conférences municipales des femmes à Recife et Londrina (Brésil)*, Thèse pour le doctorat de science politique, Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, 2012, 495 p.

SA VILAS BOAS Marie-Hélène, « Écrire la comparaison lorsque les données sont asymétriques. Une analyse de l'engagement dans les dispositifs participatifs brésiliens », *Revue internationale de politique comparée*, 2012, vol. 19, n° 1, pp. 61-74.

SALA PALA Valérie, *Discriminations ethniques : les politiques du logement social en France et au Royaume-Uni*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 302 p.

SALA PALA Valérie, « Quand des jeunes d'un quartier populaire interprètent les émeutes urbaines... », in Sophie BEROUD, Boris GOBILLE, Abdellali HAJJAT et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Engagements, rébellions et genre dans les quartiers populaires en Europe, 1968-2005*, Paris, Editions des Archives contemporaines, 2011, pp. 43-60.

SALA PALA Valérie, *Politique du logement social et construction des frontières ethniques. Une comparaison franco-britannique*, Thèse pour le doctorat de science politique, Rennes, Université de Rennes-1, 2005, 639 p.

SAMPER Sarai et MORENO Raquel, « Integració i interculturalitat: anàlisi de les trajectòries migratòries i de la integració subjectiva de la població estrangera extracomunitària a la ciutat de Barcelona », *Barcelona Societat : revista d'informació i estudis socials*, 2009, n° 16, pp. 5-31.

SARTORI Giovanni, *La sociedad multiétnica. Pluralismo, multiculturalismo, extranjeros e islámicos*, Madrid, Taurus, 2001, 205 p., consulté le 27 avril 2018, URL : <http://www.giovannisartori.it/en/publicazioni/sociedad-multi-etnica-pluralismo-multiculturalismo-estranjeros-islamicos-2/>.

SAWICKI Frédéric, « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp. 123-146.

SAWICKI Frédéric et SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2009, vol. 51, n° 1, pp. 97-125.

SCHUMPETER Joseph, *Capitalisme socialisme et démocratie*, 2e édition [1942], Paris, Payot, 1984, 451 p.

SCHWARTZ Olivier, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 13 septembre 2011, consulté le 10 février 2020, URL : <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>.

SCHWARTZ Olivier, « La pénétration de la « culture psychologique de masse » dans un groupe populaire : paroles de conducteurs de bus », *Sociologie*, 2011, vol. 4, n° 2, pp. 345-361.

SCHWARTZ Olivier, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 531 p.

SENECAL Gilles, CLOUTIER Geneviève et HERJEAN Patrick, « Le quartier comme espace transactionnel : L'expérience des Tables de concertation de quartier à Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, 2008, vol. 52, n° 146, p. 191.

SIBLOT Yasmine, « Entretenir un rapport mobilisé à sa condition sociale en milieu populaire », *Sociétés contemporaines*, 2018, vol. 109, n° 1, pp. 65-92.

SIBLOT Yasmine, *Faire valoir ses droits au quotidien*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, 348 p.

SIBLOT Yasmine, « “Je suis la secrétaire de la famille !” La prise en charge féminine des tâches administratives entre subordination et ressource », *Genèses*, 2006, vol. 64, n° 3, pp. 46-66.

SIBLOT Yasmine, CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLÉ Olivier et RENAHY Nicolas, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2015, 363 p.

SIMEANT Johanna, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, 504 p.

SIMON Patrick, « Les jeunes issus de l’immigration se cachent pour vieillir. Représentations sociales et catégories de l’action publique », *VEI enjeux*, 2000, vol. 121, pp. 23-38.

SIMON Patrick et MADOUÏ Mohamed, « Le marché du travail à l’épreuve des discriminations », *Sociologies pratiques*, 2011, vol. 23, n° 2, pp. 1-7.

SKEGGS Beverley, *Formations of Class & Gender: Becoming Respectable*, London, SAGE, 1997, 204 p.

SOTO Pablo, GANUZA Ernesto, NEZ Héloïse, SINTOMER Yves et JAMI Irène, « Oui, on peut concilier démocratie radicale et gestion efficace », *Mouvements*, 18 juin 2018, n° 94, n° 2, pp. 66-74.

SPIRE Alexis, « État des lieux. Les policy feedbacks et le rapport ordinaire à l’État », *Gouvernement et action publique*, 2016, vol. 5, n° 4, pp. 141-156.

SPIRE Alexis, « L’asile au guichet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2007, vol. 169, n° 4, pp. 4-21.

SPIRE Alexis, « De l’étranger à l’immigré », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1999, vol. 129, n° 1, pp. 50-56.

STEINMETZ George, « Odious Comparisons: Incommensurability, the Case Study, and « Small N’s » in Sociology », *Sociological Theory*, 2004, vol. 22, n° 3, pp. 371-400.

SUAREZ Maka, « Debt revolts: Ecuadorian foreclosed families at the PAH in Barcelona », *Dialectical Anthropology*, 2017, vol. 41, n° 3, pp. 263-277.

SUBIRATS Joan, *El poder de lo próximo : las virtudes del municipalismo*, Madrid, Catarata, 2016, 124 p.

SUBIRATS Joan, *Otra sociedad ¿otra política? De «no nos representan» a la democracia de lo común*, Barcelone, Icaria, 2011.

SUBIRATS Marina, *Barcelona: de la necesidad a la libertad. Las clases sociales en los albores del siglo XXI*, Editorial UOC, 2012, 482 p.

TALPIN Julien, *Bâillonner les quartiers : comment le pouvoir réprime les mobilisations populaires*, Lille, Rue des Etaques, 2020, 184 p.

TALPIN Julien, « Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires », *Métropolitiques*, 22 février 2016, consulté le 10 mars 2016, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Une-repression-a-bas-bruit-Comment.html>.

TALPIN Julien, *Community organizing : de l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Raisons d'agir, 2016, 311 p.

TALPIN Julien, « La représentation comme performance », *Revue française de science politique*, 2016, vol. 66, n° 1, pp. 91-115.

TALPIN Julien, « Politiser les jeunes du ghetto. L'organizing de jeunesse entre empowerment et endoctrinement aux États-Unis », *Sciences et actions sociales*, 2015, n° 1, consulté le 7 février 2018, URL : <http://sas-revue.org/12-dossiers-n-1/19-politiser-les-jeunes-du-ghetto-l-organizing-de-jeunesse-entre-empowerment-et-endoctrinement-aux-etats-unis>.

TALPIN Julien, « L'essentiel n'est pas de participer. Engagement associatif et transformation personnelle », *La Vie des Idées*, 1 décembre 2011, consulté le 21 février 2018, URL : <http://www.laviedesidees.fr/L-essentiel-n-est-pas-de.html>.

TALPIN Julien, *Schools of democracy : how ordinary citizens (sometimes) become competent in participatory budgeting institutions*, Colchester, ECPR Press, ECPR monographs, 2011, 234 p.

TALPIN Julien, « Pour une approche processuelle de l'engagement participatif : les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d'institutions de démocratie participative », *Politique et Sociétés*, 2008, vol. 27, n° 3, pp. 133-164.

TALPIN Julien, « Jouer les bons citoyens », *Politix*, 2006, vol. 75, n° 3, pp. 11-31.

TALPIN Julien, O'MIEL Julien et FREGOSI Frédéric (dir.), *L'islam et la cité : engagements musulmans dans les quartiers populaires*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, 280 p.

TAWA-LAMA REWAL Stéphanie, *Les avatars de la participation : forme et ambiguïtés de la démocratie participative en Inde*, Vulaines-sur-Seine, Editions du Croquant, 2018, 185 p.

TER MINASSIAN Hovig, *Changer Barcelone : politiques publiques et gentrification dans le centre ancien (Ciutat Vella)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail-Toulouse, 2013, 315 p.

THOENIG Jean-Claude, « Politique publique », in Laurie BOUSSAGUET, Sophie JACQUOT et Pauline RAVINET (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, 3e édition, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, pp. 420-427.

TILLY Charles, « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne. », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1984, pp. 89-108.

TISSOT Sylvie, *De bons voisins : enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir, 2011, 313 p.

TISSOT Sylvie, *L'État et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Le Seuil, 2007, 300 p.

TISSOT Sylvie, « Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des "quartiers sensibles" », *Genèses*, 2005, vol. 60, n° 3, pp. 57-75.

TISSOT Sylvie, « Reconversions dans la politique de la ville : l'engagement pour les "quartiers" », *Politix*, 2005, vol. 70, n° 2, pp. 71-88.

TISSOT Sylvie, « Identifier ou décrire les "quartiers sensibles" ? », *Genèses*, 2004, vol. 54, n° 1, pp. 90-111.

TOMAS Mariona, « Le gouvernement du changement ? L'approche de Barcelona en Comú de la gouvernance métropolitaine », *Pôle Sud*, 2019, n° 51, n° 2, pp. 43-60.

TOMAS Mariona et NEGRIER Emmanuel, « Existe-t-il un modèle barcelonais ? Retour sur quarante années de politiques urbaines à Barcelone (1976-2016) », *Métropoles*, 2018, vol. 22, n° 22, consulté le 24 mai 2018, URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/5613>.

TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994, 626 p.

TOPÇU Sezin, « Nucléaire : de l'engagement « savant » aux contre-expertises associatives », *Natures Sciences Sociétés*, 2006, vol. 14, n° 3, pp. 249-256.

TURNBULL-DUGARTE Stuart J., « Explaining the end of Spanish exceptionalism and electoral support for Vox », *Research & Politics*, 2019, vol. 6, n° 2, pp. 214-235.

VENEL Nancy, *Musulmans et citoyens : appropriations, usages et agencements des appartenances chez les jeunes français d'origine maghrébine*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, 280 p.

VENEL Nancy et KHOSROKHAVAR (PREFACE) Fahrad, *Communauté et communautarisme au Val Fourré et dans les quartiers nord de Marseille* [Rapport], Paris, EHESS, 2005, 113 p.

VERBA Sidney et NIE Norman H., *Participation in America : Political Democracy and Social Equality*, Chicago, University of Chicago Press, 1987, 452 p.

VERMEERSCH Stéphanie, « Choisir la Seine-Saint-Denis : quand un territoire pauvre permet le reclassement », in Marie-Hélène BACQUE, Emmanuel BELLANGER et Henri REY (dir.), *Banlieues populaires : Territoires, sociétés, politiques*, Paris, Editions de l'Aube, 2018, pp. 145-152.

WACQUANT Loïc, « For an Analytic of Racial Domination », *Political Power and Social Theory*, 1997, vol. 11, pp. 221-234.

WEBER Florence, *Le travail à-côté : étude d'ethnographie ouvrière*, 2e édition [1989], Paris, Editions de EHESS, 2005.

WEBER Max, *Économie et société, tome 1. Les catégories de la sociologie*, 3e édition [1921, trad. 1971], Paris, Plon, 2003, 410 p.

WEST Candace et FENSTERMAKER Sarah, « Doing Difference », *Gender & Society*, 1995, vol. 9, n° 1, pp. 8-37.

FOOT WHYTE William, *Street corner society : The social structure of an Italian slum*, 3e édition [1943], Chicago, University of Chicago Press, 1993, 418 p.

ZALD Mayer et MCCARTHY John, *The Dynamics of Social Movements: Resource Mobilization, Social Control, and Tactics*, Cambridge, Winthrop Publishers, 1979, 274 p.

ZANTEN Agnès Van, *L'école de la périphérie : Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, 502 p.

ZEGNANI Sami, *Dans le monde des cités : de la galère à la mosquée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, 238 p.

ZOÏA Geneviève, « Faut-il avoir peur de l'ethnicité ? Le cas français », *Anthropologie et Sociétés*, 2010, vol. 34, n° 2, pp. 199-223.

Sources

- **POUR BARCELONE**

Rapports et ouvrages

AJUNTAMENT DE BARCELONA, *Reglamento de participación ciudadana [2017]*, 2017, 72 p.

AJUNTAMENT DE BARCELONA, *Pla pel dret a l'habitatge 2016-2025. Part 3 - La situació als districtes*, 2016, 470 p., consulté le 15 avril 2020, URL : https://habitatge.barcelona/sites/default/files/documents/3_districtes-fi.pdf.

AJUNTAMENT DE BARCELONA, *Normes reguladores de la participació ciutadana [2002]*, 2002, consulté le 11 mars 2020, URL : <https://core.ac.uk/display/143583614>.

AJUNTAMENT DE BARCELONA, *Normes reguladores de la participació ciutadana [1986]*, 1986, 27 p., consulté le 11 mars 2020, URL : <https://bcnroc.ajuntament.barcelona.cat/jspui/handle/11703/106506>.

ÀREA D'ACCIO SOCIAL I CIUTADANIA, *Barcelona per l'acció comunitària : plans, projectes i accions comunitàries* [Rapport], 2010, 104 p., consulté le 13 mars 2020, URL : <https://bcnroc.ajuntament.barcelona.cat/jspui/handle/11703/85045>.

ASSOCIACIO PEL LLOGUER PUBLIC I ASSEQUIBLE « 500x20 », *Estatuts de l'Associació 500x20*, Barcelone, 2016, 8 p.

CARMONA Moisés et REBOLLO Óscar, *Guia operativa d'acció comunitària*, Barcelona, Acció Social i Ciutadania, Ajuntament de Barcelona, 2009, 115 p.

DIRECCIO D'ACCIO COMUNITARIA, *Pla Municipal d'Acció Comunitària 2018-2022* [Rapport], Barcelone, Ajuntament de Barcelona, 2018, 98 p.

INSTITUT DE GOVERN I POLITIQUES PUBLICAS, *Memòria 2010-2014: Generem i compartim coneixement per al progrés de la societat*. [Rapport], Barcelone, IGOP-UAB, 2013, 23 p.

MARCHIONI Marco, *La acción social en y con la comunidad*, Zaragoza, Libros Certeza, 2004, 150 p.

MARCHIONI Marco, *Comunidad, participación y desarrollo: Teoría y metodología de la intervención comunitaria*, Madrid, Edición Popular, 1999, 111 p.

MARCHIONI Marco, MORIN Luz, GIMENEZ Carlos et RUBIO José, *Juntos por la Convivencia. Claves del Proyecto de Intervención Comunitaria Intercultural* [Rapport], Obra Social « la Caixa », 2015, 163 p.

OBSERVATORI SOCIAL DE BARCELONA, « Presentació », *Barcelona Societat: revista d'informació i estudis socials*, 2009, n° 16, pp. 5-31.

REBOLLO Óscar, MORALES Ernesto Morales et GONZALEZ Sheila, *Guía operativa de evaluación de la acción comunitaria*, IGOP - Universitat Autònoma de Barcelona, 2016, 136 p.

SECTOR DE SERVEIS PERSONALS et DIRECCIO DE BENESTAR SOCIAL, « Marc Municipal per a l'Acció Comunitària: informe », 2005, consulté le 13 mars 2020, URL : <https://bcnroc.ajuntament.barcelona.cat/jspui/handle/11703/88681>.

Bases de données statistiques

AJUNTAMENT DE BARCELONA DEPARTAMENT D'ESTADISTICA, « Estadística », 15 janvier 2001, consulté le 14 août 2020, URL : <https://www.bcn.cat/estadistica/catala/index.htm>.

INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICA, « Censos de Población y Viviendas 2001 », *INE*, consulté le 14 août 2020, URL : <https://www.ine.es/censo/es/inicio.jsp>.

INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICA., « Estadística de migraciones », *INE*, consulté le 10 juin 2020, URL : https://www.ine.es/dyngs/INEbase/es/operacion.htm?c=Estadistica_C&cid=1254736177000&menu=ultiDatos&idp=1254735573002.

OBSERVATORIO SOCIAL DE ESPAÑA, « Mercado de trabajo "Banco de Datos" », consulté le 20 mars 2020, URL : http://www.observatoriosocial.org/ose/banco_datos_mercado_trabajo/.

Articles de presse

ALABAO, NURIA, « La organización de los nuevos pobres », *Periódico Diagonal*, 3 mars 2014, consulté le 16 avril 2020, URL : <https://www.diagonalperiodico.net/blogs/fundaciondeloscomunes/la-organizacion-nuevos-pobres.html>.

ARANDA Germán, « Ocupas sin « k » en « Villadesahucio » », *El Mundo*, 21 mai 2015, consulté le 23 avril 2018, URL : <http://www.elmundo.es/cataluna/2015/05/21/555e18ac268e3eb26c8b458c.html>.

BENVENUTY L., « Nos tienen aterrorizados », *La Vanguardia*, 20 juillet 2007, p. 5.

BLANCHAR Clara, « Barcelona reconeix que no fa prou per afrontar els desnonaments », *El País*, 13 novembre 2014, consulté le 16 avril 2020, URL : https://cat.elpais.com/cat/2014/11/13/catalunya/1415875351_633639.html.

BLANCHAR Clara, « Ciutat Meridiana, ciudad desahucio », *El País*, 22 juillet 2012, consulté le 19 avril 2017, URL : http://ccaa.elpais.com/ccaa/2012/07/21/catalunya/1342895388_879265.html.

CONSTENLA Tereixa et TORREGROSA Ana, « Vecinos de El Ejido armados con barras de hierro atacan a los inmigrantes y destrozan sus locales », *El País*, 6 février 2000, consulté le 10 juin 2020, URL : https://elpais.com/diario/2000/02/07/espana/949878022_850215.html.

GABANCHO Patricia, « Balada trista de Ciutat Meridiana », *El País*, 7 décembre 2014, consulté le 16 avril 2020, URL : https://cat.elpais.com/cat/2014/12/07/opinion/1417985342_076912.html.

GOZZER Stefania, « « Esta es una lucha económica entre dos gobiernos de derecha para tapar su corrupción »: cómo se ve el independentismo de Cataluña en el barrio más pobre de Barcelona », *BBC Mundo*, 2 novembre 2017, consulté le 24 avril 2018, URL : <http://www.bbc.com/mundo/noticias-internacional-41839227>.

GRAELL Vanessa, « La inseguridad y la crispación aumentan en Ciutat Meridiana », *El Mundo.es*, 20 juillet 2007, consulté le 30 juillet 2019, URL : <http://www.elmundo.es/papel/2007/07/20/catalunya/2155797.html>.

MARCHENA Domingo, « Dos mercados agónicos reflejan la evolución de ‘Villa Desahucio’ », *La Vanguardia*, 16 janvier 2018, consulté le 23 avril 2018, URL : <http://www.lavanguardia.com/local/barcelona/20180116/4449466158/ciutat-meridiana-mercado.html>.

PAUNE Mertixell, DOMENECH Albert, SANCHO Jesus, PI Jaume, GARCIA Juan Manuel, MARTIARENA Asier et COLOME Silvia, « El legado de las acampadas: Todo sobre el 15M, 5 años después », *La Vanguardia*, 2016, consulté le 17 octobre 2017, URL : <http://reportajes.lavanguardia.com/15m-5-aniversario/>.

Pages Internet et autres médias

ALBERTO TORNOS, *PROMO 2 SURVIVAL RUN COLLSEOLA* [Image], 2016, consulté le 20 février 2020, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=w95B2jw14ZQ>.

ASSOCIACIO DE VEÏNS DE CIUTAT MERIDIANA, « Cierre del mercat de Nuria en Ciutat Meridiana », *Associació de Veïns de Ciutat Meridiana*, 10 septembre 2017, consulté le 26 avril 2018, URL : <https://avvcmeridiana.wordpress.com/>.

EL PARLANTE, *Motivad@s del Barri* [Image], 2016, consulté le 16 juillet 2019, URL : https://www.youtube.com/watch?v=f7uUe488z3E&list=PL5ZGmm_EpDZAJ0RcgasPMGjVDLa_A4Cas&index=6.

EL PARLANTE, *Ciutat Meridiana és natura*. [Image], 2013, consulté le 16 juillet 2019, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=KwPC-Irx5k0>.

EL PARLANTE, *Tots i totes som Ciutat Meridiana*. [Image], 2013, consulté le 16 juillet 2019, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=MbbJqJecf78&list=PLg0QsIqMiJ6NQOxKU6SUaFeULRn0E5aF&index=15>.

PLA COMUNITARI ZONA NORD, « Presentació », consulté le 29 juin 2020, URL : <http://placomunitariciutatmeridiana.blogspot.com/>.

PROYECTO INTERVENCION COMUNITARIA INTERCULTURAL GRANADA, *Proyecto ICI presentación* [Image], consulté le 30 avril 2018, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=agdkSF708zc>.

« Associació de Veïns de Ciutat Meridiana », *avvcmeridiana*, consulté le 16 avril 2020, URL : <https://avvcmeridiana.wordpress.com/>.

« VILLADESAHUCIO -Antes Ciutat Meridiana- – Associació 500x20 », consulté le 8 novembre 2019, URL : <http://500x20.prouespeculacio.org/2012/08/villadesahucio-antes-ciutat-meridiana/>.

- **POUR MARSEILLE**

Rapports et ouvrages

ASSOCIATION ARENES, *Les Flamants: mémoires d'hier à aujourd'hui*, Marseille, Arènes, 2016, 148 p.

BACQUE Marie-Hélène et MECHMACHE Mohamed, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera pas sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. [Rapport], Paris, Éditions du CGET, 2013, 147 p.

COLLECTIF MARSEILLAIS DU 1ER JUIN, « Les 23 propositions des habitants », *L'Humanité*, 30 mai 2013, consulté le 30 juin 2020, URL : <https://www.humanite.fr/collectif-marseillais-du-1er-juin/les-23-propositions-des-habitants-co>.

DUBEDOUT Hubert, « Ensemble refaire la ville » *Rapport au premier Ministre du Président de la Commission Nationale pour le développement social des quartiers* [Rapport], Paris, La documentation française, 1983, 126 p.

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE, *Expérimentation des Tables de quartier. Kit d'appui*, 2015, 22 p., consulté le 30 mars 2020, URL : <https://www.centres-sociaux.fr/ressources/experimentation-tables-de-quartiers-le-kit-dappui/>.

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE, *La fabrique des possibles : projet fédéral 2014-2022*, 2014, 44 p., consulté le 30 mars 2020, URL : <https://www.centres-sociaux.fr/ressources/projet-federal-2014-2022/>.

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE, *Charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France, adoptée à l'assemblée générale d'Angers (17-18 juin 2000)*, 2000, consulté le 5 mars 2019, URL : <http://www.centres-sociaux.fr/files/2010/02/Charte-des-centres-sociaux-et-socioculturels-de-France.pdf>.

GIP POLITIQUE DE LA VILLE DE MARSEILLE, *Charte des conseils citoyens*, 2015, 5 p., consulté le 10 mars 2016, URL : http://www.polvillemarseille.fr/ftp/article/709/Charte_conseils_citoyens__Marseille.pdf

GIP POLITIQUE DE LA VILLE MARSEILLE, *Contrat de ville de Marseille Provence Métropole 2015-2020* [Rapport], Marseille, Métropole Marseille Provence, 2015, 347 p., consulté le 19 février 2020, URL : <https://fr.calameo.com/books/004419627a1c32d5297d3?authid=z0ilxhX3dxTB>.

MINISTERE DES DROITS DES FEMMES, DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *Conseils citoyens : cadre de référence*, 2014, 18 p., consulté le 30 mars 2020, URL : <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/cadre-de-reference-conseils-citoyens.pdf>.

Bases de données statistiques

INSEE, « Recensements de 2006 à 2016 », *Insee*, consulté le 14 août 2020, URL : <https://www.insee.fr/fr/information/2880845>.

MINISTERE DE L'INTERIEUR, « Résultats des élections municipales et communautaires 2014 », consulté le 18 février 2020, URL : http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Municipales/elecresult__MN2014.

Articles de presse

AFP, « Attentats: 11 mosquées marseillaises appellent les “ Français à ne pas se laisser tenter par les amalgames ” », *Le Point [en ligne]*, 2015 11apr. J.-C., consulté le 5 août 2020, URL : https://www.lepoint.fr/societe/attentats-11-mosquees-marseillaises-appellent-les-francais-a-ne-pas-se-laisser-tenter-par-les-amalgames-15-11-2015-1981834_23.php.

ANAÏS Daïkha, « [Ma mosquée va craquer] La mosquée des Cèdres enclenche le “mode start-up” », *Marsactu*, 27 juillet 2018, consulté le 5 août 2020, URL : <https://marsactu.fr/ma-mosquee-va-craquer-la-mosquee-des-cedres-enclenche-le-mode-start-up/>.

CASTELLY Lisa, « Aux Cèdres, la mosquée se fait une place dans le futur quartier rénové », *Marsactu [en ligne]*, 24 août 2016, consulté le 5 août 2020, URL : <https://marsactu.fr/aux-cedres-la-mosquee-sest-fait-sa-place-dans-le-futur-quartier-renové/>.

DEROUBAIX Christophe, « Marseille: le collectif du 1er juin marche samedi “contre toutes les violences” », *L'Humanité [en ligne]*, 30 mai 2013, consulté le 30 juin 2020, URL : <https://www.humanite.fr/marseille-le-collectif-du-1er-juin-marche-samedi-contre-toutes-les-violences>.

FRANCE INFO, « Municipales : Pape Diouf, nouveau candidat et nouvelle donne à Marseille », *Franceinfo.fr*, 3 février 2014, consulté le 2 juillet 2020, URL : https://www.francetvinfo.fr/elections/municipales/pape-diouf-est-candidat-a-la-mairie-de-marseille_521281.html.

LEFORESTIER Jean-Marie, « Les candidats d’Emmanuel Macron dans les Bouches-du-Rhône », *Marsactu*, 11 mai 2017, consulté le 11 mars 2019, URL : <https://marsactu.fr/bref/decouvrez-candidats-demmanuel-macron-bouches-rhone/>.

MESSINA Marine, « A Marseille, “un ras-le-bol contre des réponses pas du tout adaptées” », *Le Monde.fr*, 1 juin 2013, consulté le 30 juin 2020, URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/06/01/marseille-marche-contre-la-violence_3422384_3224.html.

Pages Internet et autres médias

ADDAP13, « Éduquer dans la rue, agir par l’Éducation », *Groupe Addap13*, 24 décembre 2019, consulté le 24 décembre 2019, URL : <https://www.addap13.org/Eduquer-dans-la-rue-agir-par-l-Education.html>.

ADDAP13, « Présentation générale de la prévention spécialisée », *Groupe Addap13*, 23 décembre 2019, consulté le 24 décembre 2019, URL : <https://www.addap13.org/Presentation-generale-de-la-prevention-specialisee.html>.

ADRIUM, « Historique », consulté le 29 juin 2020, URL : http://adrim.fr/Association_Historique.htm.

ASSOCIATION MASSABIELLE, « Maison Bernadette », *Massabielle*, consulté le 1 juillet 2020, URL : <https://www.assomassabielle.com>.

MARSEILLE RENOVATION URBAINE, *Projet de renouvellement urbain de Malpassé* [Image], 2019, consulté le 23 avril 2020, URL : <http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/malpasse/grandes-lignes-du-projet-235.html>.

MARSEILLE RENOVATION URBAINE, *Vallon de Malpassé* [Image], 2012, consulté le 23 avril 2020, URL : <http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/malpasse/le-nouveau-visage-de-malpasse-236.html>.

UCS 13, « Election d’un maire FN à Marseille, les centres sociaux réaffirment leurs valeurs... », 16 juin 2014, consulté le 18 février 2020, URL : <http://www.ucs13.fr/?p=6088>.

VILLE DE MARSEILLE, « Pose de la 1ère pierre du Centre Social « Les Cèdres-Malpassé ». Dossier presse », consulté le 5 mars 2019, URL : <http://www.marseille.fr/epresse/documents/thesaurus/documents/446/2501centresocialmalpasse.pdf>.

« Association de la Mosquée des Cèdres », *Mosquée des Cèdres*, consulté le 1 juillet 2020, URL : <https://www.mosquee-des-cedres.fr/>.

Annexes

Index des cartes, photographies et illustrations

CHAPITRE 1. CONSTRUCTION ET RECOMPOSITIONS DES POLITIQUES DE PARTICIPATION A BARCELONE ET MARSEILLE (1970-2019) 67

Carte 1 : Situation du district de Nou Barris à Barcelone (2020).....75

Carte 2 : Les différents quartiers de Nou Barris (2020). 76

Carte 3 : Découpage administratif des arrondissements à Marseille.....136

CHAPITRE 2. TRANSFORMATIONS DES CLASSES POPULAIRES URBAINES A CIUTAT MERIDIANA ET MALPASSE.....151

Photographie 1 : Vue de Ciutat Meridiana depuis Torre Baró (2017) 158

Carte 4 : Situation de Ciutat Meridiana à Barcelone 159

Carte 5 : Organisation urbaine du quartier de Ciutat Meridiana (2017).....163

Photographie 2 : Immeubles bordant la place centrale du quartier (Plaza Roja) (2016) 164

Photographie 3 : Immeubles autour de la place haute du quartier (Plaza Verde) (2016) 164

Photographie 4 : Voie de circulation dans le quartier (2017).....165

Photographie 5 : Voies de circulation piétonnes entre les immeubles (2017).....165

Photographie 6: Le vallon de Malpassé en 2012 189

Carte 6 : Situation du quartier de Malpassé à Marseille.....190

Carte 7 : Découpage en IRIS et découpage en quartier politique de la ville de Malpassé 193

Carte 8 : Les différents sous-espaces de Malpassé (2016) 194

Illustration 1 : Projet de renouvellement urbain de Marseille Rénovation Urbaine pour Malpassé (2012)	197
Photographie 7 : Bâtiments des Cèdres nord murés en vue de leur démolition (2016)	199
Photographie 8 : Voies de circulation devant le centre social, au second plan la barre Bellevue et la tour des Lavandes (2016)	199
Photographie 9 : Nouveaux immeubles de logements sociaux construits aux Cèdres nord à côté de la barre des Lauriers (2016).....	200
Photographie 10 : Espaces verts à proximité de l'ancien centre commercial fermé (2016)	200
Photographie 11 : Concours de rats organisé sur la Place Rouge à Ciutat Meridiana (1973)	219
Photographie 12 : L'ascenseur permettant de relier le bas et le haut du quartier (2017)	220
CHAPITRE 3. ORGANISATION D'ESPACES LOCAUX DE PARTICIPATION AUTOUR D'ENTREPRENEURS.....	237
Photographie 14 : La maison Bernadette de l'association Massabielle.....	279
Photographie 15 : Projet de la nouvelle mosquée des Cèdres	280
Photographie 16 : Chantier de la mosquée (2016)	281
Photographie 17 : "Ada Colau, le quartier des expulsions attend toujours les logements pour les expulsés" devant le local de l'association (2017).....	315
CHAPITRE 4. LOGIQUES DE MOBILISATION DU PUBLIC ORDINAIRE	339
Illustration 2: Affiche annonçant une expulsion de logement à venir	386
CHAPITRE 5. LOGIQUES DE DEMOBILISATION DES FRACTIONS PRECAIRES DU PUBLIC ORDINAIRE.....	413
Illustration 3 : « Benvinguts a Villa Desahucio » (source M. Cubero).	422

**CHAPITRE 6. LOGIQUES DE CONTOURNEMENT PAR LES FRACTIONS SUPERIEURES DU
PUBLIC ORDINAIRE 485**

Illustration 4 : Extrait du clip promotionnel "Survival Run Collserola" 525

Index des tableaux, graphiques et schémas

CHAPITRE 1. CONSTRUCTION ET RECOMPOSITIONS DES POLITIQUES DE PARTICIPATION A BARCELONE ET MARSEILLE (1970-2019) 67

Schéma 1 : Organisation des instances du PDC de Trinitat Nova. 89

Tableau 1: Répartition des plans de développement communautaires à Barcelone en 2005.
.....92

Schéma 2 : Chronologie du développement de l'action communautaire à Barcelone (1985-2010). 101

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des politiques de participation à l'égard des classes populaires urbaines 149

CHAPITRE 2. TRANSFORMATIONS DES CLASSES POPULAIRES URBAINES A CIUTAT MERIDIANA ET MALPASSE.....151

Graphique 1 : Évolution des prix au m² à Ciutat Meridiana et Barcelone (2000-2006). 167

Graphique 2 : Évolution de la population à Ciutat Meridiana (1981-2008). 168

Tableau 3 : Évolution du lieu de naissance des personnes résidant à Ciutat Meridiana et Barcelone en % (1996-2011). 169

Graphique 3 : Évolution de la population selon le continent de nationalité à Ciutat Meridiana (2003-2008). 170

Tableau 4 : Cinq premières nationalités présentes à Ciutat Meridiana (2003-2008) 171

Graphique 4 : Population par classe d'âge à Ciutat Meridiana en 2003 et 2007. 173

Graphique 5 : Statut d'emploi des habitants de Ciutat Meridiana en 2001 et 2011 174

Graphique 6 : Répartition des catégories socioprofessionnelles chez les actifs à Ciutat Meridiana (2001). 175

Graphique 7 : Évolution du prix de vente des logements anciens (2007-2012). 177

Graphique 8 : Évolution de la population à Ciutat Meridiana (2007-2014). 178

Graphique 9 : Évolution de la population selon le continent de nationalité à Ciutat Meridiana (2007-2014).....	179
Graphique 10 : Évolution de l'indicateur « renda familiar disponible » (2007-2014)..	180
Tableau 5 : Évolution du taux de chômage chez les 16-64 ans (en %).....	181
Graphique 11 : Évolution de la population selon le continent de nationalité à Ciutat Meridiana (2015-2019).....	184
Graphique 12 : Évolution du prix du m ² des ventes de logements anciens (2013-2017).....	185
Tableau 6 : Évolution des prix locatifs à Ciutat Meridiana et position relative (du plus cher au moins cher) aux autres quartiers (2015-2019)	185
Tableau 7 : Évolution de l'indicateur RDF entre 2012 et 2017.....	187
Graphique 13 : Évolution du taux de chômage chez les 16-64 ans entre 2015 et 2019.	187
Tableau 8 : Répartition géographique des enquêtés résidant à Malpassé dans les sous-espaces du quartier.....	192
Tableau 9 : Date de construction des résidences principales en 2016.....	194
Graphique 14 : Évolution de la population selon les IRIS entre 2006 et 2016	198
Tableau 10 : Évolution de la date d'emménagement des ménages par IRIS (en %).....	203
Tableau 11 : Évolution du statut d'occupation du logement chez les ménages	203
Tableau 12 : Statut d'occupation du logement chez les ménages selon IRIS en 2016..	204
Graphique 15 : Population par tranche d'âge selon le sexe en 2006 et 2016	205
Tableau 13 : Évolution de l'activité dans la population des 15-64 ans selon le sexe....	206
Graphique 16 : Évolution de la répartition des PCS chez les actifs occupés (15-64 ans)	207
Graphique 17 : Évolution détaillée de l'activité chez les 15-64 ans selon le sexe.....	208
Tableau 14 : Évolution du taux de chômage chez les 15-64 ans.....	208
Tableau 15 : Évolution de la part des actifs chômeurs et autres inactifs chez les 15-64 ans selon le sexe.....	209

Tableau 16 : Évolution du revenu médian (en euros).....	209
Graphique 18: Composition du revenu disponible en 2016	210
Tableau 17 : Situation de nationalité des individus entre 2006 et 2016	211
Tableau 18 : Pays de naissance des immigrés résidant dans le 13 ^e arrondissement de Marseille (en % de la population immigrée)	212
Graphique 19: Évolution de la part des électeurs aux élections municipales dans la population de plus de 18 ans à Ciutat Meridiana.....	222
Tableau 19 : Taux de participation aux élections municipales, locales et générales à Ciutat Meridiana et Nou Barris (2003-2019)	223
Tableau 20 : Résultats électoraux des partis arrivés en tête aux élections municipales entre 2003 et 2019.	224
Tableau 21 : Résultats électoraux des partis arrivés en tête aux élections générales entre 2004 et 2019.	225
Graphique 20 : Évolution des scores des partis aux élections générales à Ciutat Meridiana (en % du nombre d'électeurs).....	226
Tableau 22 : Résultats électoraux des partis arrivés en tête aux élections du Parlement de Catalogne entre 2003 et 2017	227
Tableau 23: Taux d'abstention aux élections municipales et présidentielles	229
Tableau 24: Résultats des partis arrivés en tête aux élections présidentielles.....	230
Tableau 25: Résultats des partis arrivés en tête aux élections municipales.....	231
Tableau 26 : Tableau récapitulatif des formes de stratification dans les deux quartiers	235
CHAPITRE 3. ORGANISATION D'ESPACES LOCAUX DE PARTICIPATION AUTOUR D'ENTREPRENEURS.....	237
Tableau 27: Organisations membres du plan communautaire de Ciutat Meridiana.....	254
Tableau 28 : Programme des activités hebdomadaires du centre social.....	265
Tableau 29 : Tableau récapitulatif de l'organisation des espaces locaux de participation.....	327

CHAPITRE 4. LOGIQUES DE MOBILISATION DU PUBLIC ORDINAIRE 339

Tableau 30 : Tableau récapitulatif des caractéristiques et de l'encadrement du public ordinaire mobilisé 411

CHAPITRE 5. LOGIQUES DE DEMOBILISATION DES FRACTIONS PRECAIRES DU PUBLIC ORDINAIRE 413

Tableau 31 : Tableau récapitulatif des caractéristiques et des logiques de démobilisation du public démobilisé.....483

CHAPITRE 6. LOGIQUES DE CONTOURNEMENT PAR LES FRACTIONS SUPERIEURES DU PUBLIC ORDINAIRE 485

Tableau 32 : Tableau récapitulatif des caractéristiques et des logiques de contournement du public « mobilisé autrement » 543

Tableau 33 : Tableau récapitulatif des trois logiques de participation 547

Liste des enquêtés

La liste indique le nom (anonymisé sauf pour les élus) des enquêtés, la date de l'entretien (deux dates pour les entretiens répétés), un bref descriptif des propriétés sociales et de la situation au sein de l'espace local de participation. La liste ne comprend que les entretiens ayant fait l'objet d'un enregistrement. Tous les enregistrements ont été intégralement retranscrits.

Liste des enquêtés rencontrés à Barcelone

1. Manuel Cubero	04/04/2016 11/04/2017	51 ans, travailleur indépendant dans l'informatique, réside à Ciutat Meridiana depuis 40 ans. Conseiller municipal de Barcelona en Comú à Nou Barris
2. Ana F.	19/04/2016	50 ans, veuve, sans emploi, réside à Ciutat Meridiana depuis 25 ans. Présidente de l'association La Valiente qui propose des activités aux femmes immigrées.
3. Gemma T.	19/04/2016	40 ans, travailleuse sociale au sein du centre civique de Ciutat Meridiana.
4. Juan B.	19/04/2016 11/06/2017	74 ans, ouvrier du textile à la retraite, réside à Ciutat Meridiana depuis 1960. Président de l'association de voisins du quartier.
5. Guillermo V.	19/04/2016	Technicien municipal en charge de Ciutat Meridiana
6. Esteban S.	20/04/2016	28 ans, employé dans la droguerie de son père, a vécu toute sa vie à Ciutat Meridiana. Président de l'association sportive Energia Catalunya et président du conseil de quartier.

7. Carolina Recio	09/09/2016 06/04/2018	40 ans, sociologue à l'UAB, réside à Nou Barris. Conseillère municipale de Nou Barris et porte-parole de la majorité au sein du district.
8. Toni B.	18/04/2017	Directeur du centre social Cruïlla
9. Elio V.	18/04/2017	Directeur du centre civique
10. Luis U.	04/05/2017	65 ans, habitant du quartier Ancien membre de l'association de voisins
11. Vera B.	09/05/2017	36 ans, d'origine mexicaine, travailleuse sociale au sein du projet ICI.
12. Jordi A. 13. Antonio V.	10/05/2017	42 ans, éducateur de rue au sein du service de médiation municipal. 45 ans, éducateur de rue au sein du service de médiation municipal.
14. Clemente L.	22/05/2017	65 ans, travailleur social à la retraite, réside à Roquetes. Membre du conseil d'administration de l'association de voisins.
15. Sandra T.	22/05/2017	45 ans, commerçante, elle tient un institut de beauté, réside à Ciutat Meridiana depuis 20 ans. Présidente de l'association des commerçants de Ciutat Meridiana depuis deux ans.
16. Clara A.	22/05/2017	Habitante espagnole du quartier Investie dans l'association de voisins
17. Miguel R.	22/05/2017	53 ans, habitant espagnol du quartier Militant de l'association de voisins

- 18. Alejandra C.** 24/05/2017 38 ans, d'origine équatorienne, mère de trois ans, femme de ménage, réside dans le quartier depuis dix ans.
Membre de l'association de volley et participe au projet ICI.
- 19. Hamza A.** 28/05/2017 33 ans, d'origine pakistanaise, employé d'une société de taxis.
Participe au projet ICI.
- 20. Caroline B.** 29/05/2017 42 ans, habitante guinéenne, réside dans le quartier depuis dix ans.
Investie dans l'association de voisins.
- 21. Pol D.** 02/06/2017 49 ans, professeur de sciences de l'ingénieur dans un lycée technologique, a grandi à Ciutat Meridiana et réside à Torre Baró depuis 20 ans.
Membre du conseil d'administration de l'association El Camí et du projet ICI.
- 22. Dalia V.** 06/06/2017 33 ans, sans emploi, née à Ciutat Meridiana et y vit toujours, concernée par une situation d'expulsion.
Membre du conseil d'administration de l'association de voisins.
- 23. Rosa T.** 06/06/2017 62 ans, d'origine colombienne, arrivée à Barcelone dans les années 2000. A vécu à Ciutat Meridiana dans une situation d'expulsions puis a été relogée en 2016 dans un autre quartier du district de Nou Barris.
Fréquente l'association de voisins.
- 24. Nuria R.** 07/06/2017 36 ans, formation d'éducatrice social, travaille à Ciutat Meridiana depuis 5 ans.
Employée municipale chargée du fonctionnement du plan communautaire et de l'animation de la vie associative du quartier.

25. Selim B.	15/06/2017	40 ans, d'origine marocaine, peintre en bâtiment. Arrivé à Ciutat Meridiana en 2010. Fondateur de l'association islamique de Ciutat Meridiana, participe au projet ICI.
26. Maite C.	16/06/17	65 ans, infirmière à la retraite. Arrivée d'Estrémadure à Barcelone dans les années 1960. Vit à Ciutat Meridiana depuis 40 ans. Membre de l'association El Camí, participe au projet ICI.
27. Inès M.	20/06/2017	35 ans, d'origine marocaine. Arrive à Barcelone au début des années 2000 et à Ciutat Meridiana en 2015.
28. Maria T.	21/06/2017	32 ans, travailleuse sociale, salariée du projet ICI depuis 2016.
29. Antonio A.	21/06/2017	45 ans, militant associatif du réseau 500x20 de Nou Barris. Travailleur social.
30. Marina A.	20/06/2017	32 ans, travailleuse social au sein du projet ICI.
31. Alba L.	14/07/2017	25 ans, catalane, sans emploi, née à Ciutat Meridiana. Membre du projet Ciutat Esperança.
32. Mercedes N.	14/07/2017	19 ans, étudiante aide-soignante, née en Équateur et arrivée à Ciutat Meridiana à l'âge de deux ans. Membre du projet Ciutat Esperança.
33. Pablo T.	14/07/2017	17 ans, lycéen, travailleur saison aux espaces verts, d'origine dominicaine, née à Barcelone et réside à Ciutat Meridiana. Membre du projet Ciutat Esperança.
34. Maïna D.	20/07/2017	25 ans, sénégalaise, arrivée à Barcelone en 2013, réside à Ciutat Meridiane depuis 2015, sans emploi, occupe un appartement illégalement. Participe à l'association de voisins.

- 35. Fernando Pindado** 05/04/2018 65 ans, Commissaire à la participation citoyenne et la démocratie active à la mairie de Barcelone, depuis 2016.
- 36. Armando C.** 09/04/2018 40 ans, colombien, docteur en sciences de la communication, fondateur de l'association El Parlante qui accompagne des projets d'éducation à la communication. Prise en charge du projet Ciutat Esperança à Ciutat Meridiana.
- 37. Janet Sanz** 11/04/2018 30 ans, maire du district de Nou Barris.

Liste des enquêtés rencontrés à Marseille

1. **Catherine Q.** 10/01/2015 Présidente du CA du centre social de Malpassé
2. **Pierre T.** 12/01/2015 Bénévole intervenant au centre social
Investi dans les « ateliers d'éducation à la citoyenneté » puis la table de quartier
3. **Najet M.** 06/01/2016 48 ans, habitante de Malpassé.
Animatrice de la table de quartier.
4. **Imane B.** 06/01/2016 25 ans, travailleuse sociale au centre social, ne réside pas dans le quartier.
Investie dans l'animation de la table de quartier.
5. **Bernadette D.** 30/06/2016 73 ans, bénévole et membre du CA centre social
Responsable du secteur « âge d'or »
6. **Christophe V.** 11/07/2016 Chargé de mission « Participation » au sein du GIP Politique de la ville. Référent dans la mise en place des conseils citoyens.
7. **Pauline T.** 16/09/2016 Chef de projet Politique de la ville des 13^e et 14^e arrondissements.
8. **Adrien L.** 19/09/2016 Architecte, membre du Cabanon Vertical investi dans un projet d'aménagement temporaire participatif à Malpassé dans le cadre du projet de rénovation urbaine.

9. Marie-Charlotte T.	20/09/2016	Animatrice d'ateliers participatifs dans le projet « mémoire du quartier » de l'association Arènes dans le cadre de la rénovation urbaine.
10. Marc F.	04/10/2016	Chef de projet rénovation urbaine à Malpassé
11. Inès A.	06/10/2016	32 ans, ne réside pas à Malpassé. Directrice de l'association catholique Massabielle implantée à Malpassé.
12. Frédéric C.	11/10/2016	Éducateur de rue pour l'ADDAP13 à Malpassé. Accompagnateur du groupe d'hommes gitans.
13. Samy J.	13/10/2016	Militant associatif du 14 ^e arrondissement. Élu d'opposition (Front de Gauche) au conseil municipal de secteur.
14. Elisabeth J.	13/10/2016	Militante associative du 14 ^e arrondissement. Organisatrice du collectif du 1 ^{er} juin.
15. Marwan T.	14/10/2016	25 ans, habitant de Malpassé. Assistant de direction du centre social en contrat aidé
16. Nafissa H.	21/10/2016	Éducatrice de rue pour l'ADDAP13 à Malpassé.
17. Donia L.	22/11/2016	Habitante du quartier Ancienne agente d'accueil du centre social.
18. Nassera M.	23/11/2016	Habitante du quartier
19. Anissa T.	24/11/2016	Habitante du quartier Cofondatrice de l'association de parents d'élèves

20. Karima B.	24/11/2016	Habitante du quartier Cofondatrice de l'association de parents d'élèves
21. Faiza A.	06/12/2016	Habitante du quartier Investie dans la table de quartier
22. Saïd M.	07/12/2016	62 ans, habitant du quartier Président de l'association de la mosquée des Cèdres
23. Mohammed B.	08/12/2016	52 ans, habitant du quartier fréquentant la mosquée des Cèdres
24. Khaled A.	09/12/2016	58 ans, habitant du quartier fréquentant la mosquée des Cèdres
25. Nesrine H.	12/12/2016	25 ans, habitante du quartier Travailleuse sociale (secteur enfance) au centre social
26. Aïcha T.	13/12/2016	42 ans, habitante du quartier Investie dans la table de quartier
27. Paul L. 28. Alexis J.	12/01/2017	Salariés de l'association marseillais AMIEU qui développe un projet de jardins partagés à Malpassé
29. Rémi V.	26/01/2017	Directeur de l'école primaire du quartier
30. Agathe C.	01/02/2017	Chargée de mission sur le quartier Malpassé pour la politique de la ville
31. Farida C.	08/02/2017	Directrice du CCO de Malpassé
32. Didier F.	09/03/2017	Directeur du centre social de Malpassé
33. Sofiane M.	15/03/2017	28 ans, habitant du quartier Fondateur de l'association de football

34. Naïma C. 22/05/2017 Habitante du quartier
Investie dans la table de quartier

Guides d'entretien

J'ai réalisé deux guides d'entretien, l'un pour les habitants (investis ou non dans une association ou dans un dispositif participatif) et l'autre à destination des acteurs institutionnels et des professionnels de la participation. Les deux guides ont été adaptés pour l'enquête à Barcelone. Dans les deux cas, ils ont constitué une base, j'ai ajusté mes questions selon les interlocuteurs et le déroulé de l'entretien.

Guide d'entretien pour les habitants

1. Trajectoire biographique

- Quel est votre lien avec le quartier ? Depuis quand y vivez-vous ? Où habitez-vous ? Où habitiez-vous auparavant ?
- Qu'est-ce qui vous a amené sur le quartier ?
- Où êtes-vous né(e) ? Et quand ? Et vos parents ?
- Quel était la profession de vos parents ?
- Quel est votre métier ? Quelle est votre formation/votre parcours professionnel ?
- Avez-vous des engagements associatifs ?

Questions spécifiques pour les habitants investis dans une association :

Présentation de l'association

- *Quand a-t-elle été créée ? Par qui ?*
- *Depuis quand êtes-vous investi dedans ? Pourquoi avez-vous voulu vous y investir ? Quel est votre rôle ?*
- *Auparavant aviez-vous eu d'autres engagements associatifs ? En avez-vous en parallèle ?*

Rapport aux institutions

- *Quelles relations entretenez-vous avec les autres associations du quartier ? Avec les acteurs institutionnels ? Avec quels acteurs avez-vous des relations ? Qui sont vos interlocuteurs ?*
- *D'où proviennent vos financements si vous en avez ?*

2. Le quartier et ses représentations

- Quelles sont les limites géographiques du quartier? Quels endroits fréquentez-vous ?
- Trouvez-vous que le quartier ait évolué ces dernières années ? Comment ? Sur quels aspects ?
- Qui sont les habitants du quartier ? Origine ? Est-ce que vous voyez des communautés dans le quartier ?

Les relations sociales dans le quartier

- Comment sont les relations entre les habitants du quartier ?
- Existe-t-il des tensions ? Entre qui ? Quels en sont les raisons ? Les manifestations ?

Les injustices et discriminations

- Pensez-vous que les habitants du quartier vivent des injustices ? Si oui lesquels ? Et quels habitants ? Certaines communautés plus que d'autres ?
- Est-ce nouveau ? Ou cela a toujours été le cas ?

3. Histoire des mobilisations sociales dans le quartier

- Est-ce que vous connaissez des associations du quartier ? Lesquelles ? Pourquoi ?
- Est-ce qu'il y a des associations qui vous ont marqué sur le quartier ? Lesquelles ? Quand ?
- Est-ce qu'il y a eu des actions collectives sur le quartier ? De qui venaient-elles ? Quand ? Sur quoi ont-elles débouché ?
- Quelles sont les injustices sur lesquels les habitants devraient se battre aujourd'hui ?

4. Les associations du quartier

- Quelles sont les associations présentes sur le quartier ? De quand datent-elles ? Qui les fréquentent ? De qui émanent-elles ? Des quelles communautés ? Est-ce qu'il y a des associations qui représentent une communauté ?
- Fréquentez-vous les associations ? Quand les avez-vous fréquentées ? Lesquelles ? Quel a été votre rôle ?

5. La participation

- Connaissez-vous les instances de participation qui existent sur le quartier ?

- Les avez-vous déjà fréquenté? A quels événements ? Pourquoi avez-vous décidé de ne pas revenir ?
- Pourquoi n'y êtes-vous jamais allé ?

Les habitants et la participation

- Qui sont les habitants qui participent ? Les connaissez-vous ?
- Est-ce que ce sont les mêmes qui sont investis dans des associations ?
- As-tu l'impression qu'il y a un renouvellement ?
- Est-ce que les communautés sont toutes représentées ? Lesquelles le sont le plus ?

La participation en action

Lorsque vous participez :

- Avez-vous l'impression que certaines personnes sont davantage écoutées que d'autres ? Qui ? Par qui ?
- Trouvez-vous qu'il soit facile de prendre la parole dans une réunion ? Quels formats de participation vous semblent les plus faciles ? Les plus difficiles ?

Les effets de la participation

- Quels sont les résultats que vous avez pu observer grâce aux dispositifs participatifs ?
- Quelles réussites ? Quels échecs ?
- Quels sont les moments/actions qui vous ont marqué ?
- À titre personnel, qu'est-ce que cela vous a apporté ?

La participation ailleurs

- Connaissez-vous d'autres initiatives participatives dans d'autres quartiers de Marseille ? ou ailleurs ? Est-ce que vous vous en inspirez ?
- Avez-vous des liens avec d'autres collectifs/associations à Marseille ? Hors Marseille ?

6. Le rapport au politique et aux institutions

- Lors des réunions participatives, quelles institutions sont présentes ?
- Trouvez-vous qu'il soit facile de parler avec elle ?
- Comment sont vos relations ? Apaisées ? Partenariales ? Conflictuelles ?

Le rapport au politique

- Est-ce que vous êtes inscrit sur les listes électorales ? Quand l'avez-vous été ?
- Est-ce que vous votez ? A quelle fréquence ? Pour quelles élections ? Pourquoi ?

- Qu'est-ce que vous votez ? Pour qui avez-vous voté aux dernières élections (présidentielles, municipales) ?
- Vous sentez vous proche d'un parti politique ? Lequel ? Pourquoi ?
- Êtes-vous adhérent(e) d'un parti ?

Cuestionario para la entrevista de un habitante

1. Trayectoria biográfica

- ¿Cuál es tu relación con el barrio? ¿Desde hace cuánto tiempo vives aquí? ¿Dónde vives? ¿De dónde vienes?
- ¿Cuáles fueron las razones que te trajeron al barrio?
- ¿Dónde y cuándo naciste? ¿Dónde nacieron tus padres?
- ¿Cuál era la profesión de tus padres?
- Y tu, ¿Cuál es tu trabajo? ¿Cuál es tu formación/tu carrera profesional?
- ¿Estás vinculado con alguna asociación?
- ¿Desde hace cuánto tiempo participas en asociaciones/mecanismos participativos?

Preguntas específicas para los habitantes con un vínculo asociativo

Presentación de la asociación

- ¿Cuándo fue creada la asociación? ¿Por quién?
- ¿Desde hace cuánto estás vinculado a esta asociación? ¿Por qué? ¿Cuál es tu rol?
- ¿Antes tenías otros compromisos? ¿Paralelamente a las actividades de esta asociación, tienes otros compromisos/ otros vínculos asociativos?

Relaciones con las instituciones

- ¿Qué tipo de relaciones tiene tu asociación con las otras asociaciones del barrio?
- ¿Con qué tipo de actor institucional se relaciona tu asociación?
- ¿La asociación tiene subvención pública? ¿De dónde viene?

2. El barrio

- ¿Podrías describirme el barrio? ¿Cuáles son las ventajas y desventajas del barrio?
- ¿Qué tipo de cambios has observado en el barrio en los últimos años?

Las relaciones sociales en el barrio

- ¿Cuáles son las relaciones que existen entre los habitantes en el barrio?
- ¿Cuáles son las principales comunidades del barrio? ¿Qué cambios has observado?
- ¿Con qué comunidades te relacionas más?
- ¿Existe tensiones? ¿Entre quién y quién? ¿Cuáles son las razones? ¿Cuáles son las manifestaciones de estas tensiones?

Injusticias y discriminaciones

- ¿Te parece que los vecinos sufren algunas injusticias? ¿Cuáles? ¿Qué vecinos en particular?
- ¿Algunas comunidades más que otras?
- ¿Esto te parece nuevo? ¿O siempre ha sido así?

3. Historia de las movilizaciones sociales

- ¿Existe o existió alguna asociación que te dejara marcado? ¿Cuáles han sido? ¿Cuándo paso esto?
- ¿Existieron acciones colectivas en el barrio? ¿Cuándo fueron? ¿Quiénes eran las personas que tomaron la iniciativa? ¿Cuáles fueron los resultados/efectos?
- ¿Quiénes participaron? ¿Estas personas podrían estar en otros movimientos? ¿Los encontramos varias veces o no?
- Hoy, ¿Cuáles son los problemas que podrían ser objeto de una movilización?

4. Las asociaciones del barrio

- ¿Cuáles son las asociaciones que existen en el barrio? ¿Cuándo fueron creadas?
- ¿Quiénes son las personas que impulsaron estas asociaciones? ¿Quiénes son las personas que las frecuentan?
- ¿Frecuentas las asociaciones? ¿Cuándo las frecuentaste? ¿Qué asociaciones en particular? ¿Cuál fue tu rol?

5. La participación en el barrio

- ¿Cuáles son los dispositivos participativos que existen en el barrio? ¿Podrías hablarme de la última reunión en la que participaste?
- ¿Cuáles fueron las razones/eventos que te llevaron a participar?
- ¿A nivel personal, en qué dispositivos participas? ¿Con qué rol/función?
- ¿Cuáles son los temas abordados en los mecanismos participativos?
- ¿De qué forma son elegidos?
- ¿Cuáles son o fueron los efectos de la participación?

Los habitantes y la participación

- ¿Cuáles son los habitantes que participan?
- ¿Son los mismos que pertenecen a una asociación? ¿Tienes la impresión de que hay una renovación de los participantes?
- ¿Podrías hacer una caracterización de un habitante que participa? ¿Cuál es su edad, su sexo, su origen étnico y social, su condición profesional?
- ¿Cuáles son las personas que te gustaría ver en los mecanismos participativos pero que no vienen?

La movilización

- ¿De qué manera has conocido los mecanismos participativos?
- ¿A través de qué medios de comunicación?
- ¿Participas de la movilización? ¿De qué manera?
- ¿Cuáles son los medios más eficientes, según tú?

La participación en acción

- ¿Cómo movilizas a otras personas para que asistan a los mecanismos participativos? ¿Qué les dices?
- Durante el funcionamiento de los mecanismos participativos, ¿tienes la impresión de que hay ciertas personas que están más atentas que otras? ¿Quiénes son estas personas? ¿A quién prestan más atención?
- ¿Te parece fácil tomar la palabra en una reunión? ¿Cuáles son los formatos de participación que te parecen más fáciles? ¿Cuál es el más difícil?

Los efectos de la participación

- ¿Cuáles son los resultados que has observado gracias a los mecanismos participativos?
- ¿Cuáles son los exitosos? y ¿Cuáles han fracasado?
- ¿Cuáles son los momentos/acciones que fueron importantes para ti?

La participación en Barcelona (y en otros barrios)

- ¿Conoces otras iniciativas participativas/movimientos ciudadanos en otros barrios de Barcelona? ¿En otra ciudad? ¿Te inspiras en alguna de esas experiencias?
- ¿Tienes relación con otras asociaciones en Barcelona? ¿Fuera de Barcelona?

6. Las relaciones con las instituciones y la política

- Durante las reuniones participativas, ¿cuáles son las instituciones que están presentes?
- ¿Te parece fácil el diálogo con ellas?
- ¿Cómo podrías describir el estado de tus relaciones/las relaciones de tu asociación con las instituciones? ¿Cómo una forma de cooperación o de conflicto?

Relación al político

- ¿Estás registrado en las listas electorales? ¿Cuándo lo hiciste?

- ¿Votas? ¿Con qué frecuencia? ¿Para qué tipo de elección? ¿Por qué?
- ¿Cómo votas? ¿Por quién votaste durante las ultimas elecciones (generales, municipales, Generalitat)?
- ¿Te sientes cercano a un partido político? ¿Qué partido? ¿Por qué?
- ¿Eres miembro de un partido político?

Guide d'entretien pour les acteurs institutionnels et professionnels de la participation

1. Trajectoire professionnelle

- Quel est votre lien avec le quartier ? Depuis quand y travaillez-vous ?
- En quoi consiste votre travail ?
- Quelle est votre formation/votre parcours professionnel ?

Questions spécifiques pour les professionnels de la participation :

Présentation de l'association/la structure

- Depuis quand votre association/structure existe-t-elle ?
- Quelles sont ses missions ? Sur quels territoires intervient-elle ?
- Quelles sont vos propres missions ? Combien de salariés (et bénévoles ?) travaillent ici ? Quelle est l'organisation ?

Rapport aux institutions

- Par qui êtes-vous financé ?
- Avec quelles institutions avez-vous des relations ? qui sont vos interlocuteurs ?
- Comment caractériseriez-vous ces relations ? Bonnes ? Mauvaises ? Conflictuelles ? Coopératives ?

2. Le quartier

- Selon vous, comment est le quartier ? Quelles sont les aspects positifs ? Les aspects négatifs ? Quels sont ses limites géographiques ?
- Trouvez-vous que le quartier ait évolué ces dernières années ? Comment ? Sur quels aspects ?
- A propos de la population : diriez-vous que celle-ci est mixte ? Qui la compose ?

Les relations sociales dans le quartier

- Comment sont les relations entre les habitants du quartier ?
- Existe-t-il des tensions ? Entre qui ? Quels en sont les raisons ? Les manifestations ?
- Est-ce qu'il y a des communautés dans le quartier ?

Les injustices

- Pensez-vous que les habitants du quartier vivent des injustices ? Si oui lesquels ? Et quels habitants ?

- Est-ce nouveau ? Ou cela a toujours été le cas ?
- Qui vit davantage ces injustices ? Les descendants d'immigrés ? Tous les habitants des cités ?

3. Les associations du quartier

- Quelles sont les associations présentes sur le quartier ? De quand datent-elles ? Qui les fréquentent ? De qui émanent-elles ? Des descendants d'immigrés ?
- Quelles sont vos relations avec les associations ?
- Avec quelles associations travaillez-vous le plus facilement ? Sur quels projets ?

4. La participation

- Comment se passent les dispositifs participatifs ? Pouvez-vous me raconter la dernière réunion ?
- Connaissez-vous des mobilisations d'habitants qui ont eu lieu sur le quartier ? A quelle occasion ? Quelle forme ont-elles prises ?

Fonctionnement de la participation

- Quelles sont les instances de participation qui existent sur le quartier ? Comment ça se passe ?
- Comment fonctionnent-elles ? A quelle fréquence ? Quels bilans ?
- Quel est le but de chacune ? Avez-vous le sentiment que cet objectif est rempli ?

La participation en action

- Qui sont les habitants/associations que vous retrouvez dans ces instances de participation ? Y-a-t-il un renouvellement des personnes présentes ?
- Quelles sont les thématiques abordées dans les instances de participation ? Comment sont-elles choisies ?
- Quel est votre rôle dans la participation ? Avec quels autres acteurs dialoguez-vous ? Comment communiquez-vous ?
- Avez-vous l'impression que certaines personnes sont davantage écoutées que d'autres ? Qui ? Par qui ?

Les effets de la participation

- Quels sont les résultats que vous avez pu observer grâce aux dispositifs participatifs ?
- Quelles réussites ? Quels échecs ?
- Quels sont les moments/actions qui vous ont marqué ?

Les habitants et la participation

- Qui sont les habitants qui participent ? Est-ce que ce sont les mêmes qui sont investis dans des associations ou d'autres formes de mobilisations collectives ?
- Pouvez-vous caractériser un habitant-type qui participe ? Quel est son âge, son sexe, son origine sociale et ethnique, son emploi ?
- Qui sont selon vous, les absents de la participation ? Pourquoi ? Comment essayé vous de les toucher ?
- Quelles communautés du quartier sont le plus représentés ?

La participation ailleurs

- La participation des habitants pour vous c'est quoi ? Quelles sont les finalités de la participation ?
- Qu'est-ce que c'est qu'une démarche participative réussie ?
- A quoi sont dus les échecs de la participation selon vous ? Pourquoi les gens ne participent pas ou peu ?
- Connaissez-vous d'autres initiatives participatives dans d'autres quartiers de Marseille ? ou ailleurs ? Est-ce que vous vous en inspirez ?

5. Références théoriques

- Est-ce que vous connaissez des auteurs/écrits sur les questions de participation ?
- A qui pensez-vous ? Pourquoi ?
- Quelles sont les idées que vous trouvez intéressantes ?

Cuestionario para la realización de entrevistas con actores institucionales o profesionales de la participación

1. Trayectoria biográfica

- ¿Cuál es tu relación con el barrio? ¿Desde hace cuánto tiempo trabajas sobre las cuestiones del barrio?
- ¿En qué consiste tu trabajo?
- ¿Cuál es tu formación/tu carrera profesional?
- ¿Cuál es tu relación con los habitantes del barrio?

Preguntas específicas para los profesionales de la participación:

Presentación de la asociación/organización

- ¿Desde cuándo existe tu asociación/organización?
- ¿Cuáles son sus principales objetivos? ¿Sobre qué barrios/territorios interviene?
- ¿Cuáles son tus tareas? ¿Cuántos empleados (y voluntarios) sois? ¿Cómo se organiza?

Relaciones con las instituciones

- ¿De dónde viene la financiación?
- ¿Con qué instituciones tienen relaciones?
- ¿Cómo se caracterizan estas relaciones? ¿buenas? ¿malas? ¿conflictuales? ¿de cooperación?

2. La participación en el barrio

- ¿Cómo se desarrolla la participación en el barrio? ¿Podrías hablarme de la última reunión en la que participaste?
- ¿Cuáles son los dispositivos participativos que existen en el barrio? ¿Cómo se desarrollan?
- ¿Cómo funcionan? ¿Con qué frecuencia? ¿Cuál es el balance según tu opinión?
- ¿Cuáles son los habitantes/asociaciones que encuentras en estos mecanismos? ¿Y te parece que hay una renovación de los participantes o no?
- ¿Cuáles son los temas abordados en los dispositivos participativos?
- ¿De qué manera son elegidos?
- ¿Cuál es tu rol en la participación? ¿Con qué otros actores trabajas? ¿De qué forma se realiza la comunicación?

3. Las asociaciones del barrio

- ¿Cuáles son las asociaciones que han existido en el barrio? ¿Cuándo fueron creadas?
- ¿Quiénes son las personas que impulsaron estas asociaciones? ¿Quiénes son las personas que las frecuentan?
- ¿Cuál es tu relación con estas asociaciones?
- ¿Con qué asociaciones trabajas más fácilmente? ¿Sobre qué tipo de proyectos?

4. Los habitantes y la participación

- ¿Cuáles son los habitantes que participan? ¿Son los mismos que pertenecen a las asociaciones?
- ¿Podrías caracterizarme a un habitante que participe? ¿Cuál es su edad, su sexo, su origen social, su situación profesional?
- ¿Quiénes son los ausentes de la participación, según tú?

La movilización

- ¿De qué forma has conocido los dispositivos participativos?
- ¿A través de qué medios de comunicación?
- ¿Participas de las movilizaciones? ¿De qué forma?
- ¿Cuáles son los medios más eficientes según tú?

La participación en acción

- ¿Durante las reuniones de participación tienes la impresión que hay personas que son más escuchadas que otras? ¿Quiénes son? ¿Por quién?
- ¿Te parece fácil de tomar la palabra en una reunión? ¿Cuáles son los formatos de participación que te parecen más fáciles? ¿Los más difíciles?

Los efectos de la participación

- ¿Cuáles son los resultados que has observado gracias a los dispositivos participativos?
- ¿Cuáles han sido los éxitos? ¿Y los fracasos?
- ¿Cuáles han sido los momentos/acciones que te han marcado?

La participación en otro lugar

- ¿Qué es la participación ciudadana para ti? ¿Cuál es la finalidad de la participación?
- ¿Cómo definirías un dispositivo participativo que tiene éxito?
- ¿Cuáles son las razones de los fracasos de la participación según tú? ¿Por qué la gente participa poco o no participa?

- ¿Conoces otras iniciativas participativas/movimientos ciudadanos en otros barrios de Barcelona? ¿En otra ciudad?
- ¿Te inspiras en algunas de esas experiencias?

5. Referencias teóricas

- ¿Conoces algunos autores que trabajen sobre la participación? ¿Y sobre la educación popular?
- ¿A quién harías referencia? ¿Por qué?
- ¿Cuáles son las ideas que te parecen más interesantes?

Liste des observations

La liste indique, de manière chronologique, les observations formelles, d'événements spécifiques, réalisées durant l'enquête et consignées dans le carnet de terrain. D'autres observations plus informelles de la vie quotidienne ou d'événements festifs ne sont pas mentionnés. Cette liste donne une vision partielle du travail d'observation réalisé.

Liste des observations à Barcelone

1. Atelier participatif en présentiel sur le thème de l'emploi dans le cadre du nouveau projet urbain (PAM/PAD)	05/04/2016	Centre social Cruïlla, en présence de l'élue local Manuel Cubero, d'une technicienne municipale sur la participation de six participants.
2. Fête du printemps organisée par l'association de voisins	10/04/2016	Parc du quartier, repas partagé, une cinquantaine de personnes présentes.
3. Réunion du conseil d'administration de l'association de voisins	12/04/2016	Local de l'association, 6 membres de l'association présents.
4. Conseil de quartier	13/06/2016	Salle de spectacle du centre civique, une quarantaine de personnes présentes dont les élues Carolina Recio et Janet Sanz.
5. Conseil de quartier	30/11/2016	Salle de spectacle du centre civique, une cinquantaine de personnes présentes dont l'élue Carolina Recio.
6. Premier atelier dans le cadre de l'état des lieux participatif dans le cadre du projet <i>Pla de barris</i>	04/04/2017	Bibliothèque de Ciutat Meridiana. Deux groupes de travail : cadre de vie et action communautaire. Une trentaine de personnes dans l'atelier action communautaire,

		principalement des acteurs associatifs et travailleurs sociaux
7. Visite du quartier avec Martin D.	06/04/2017	Déambulation dans le quartier.
8. Assemblée hebdomadaire de l'association de voisins	13/04/2017	Local de l'association, environ 50 personnes.
9. Mobilisation contre une expulsion organisée par l'association de voisins	16/04/2017	Une vingtaine de personnes présentes.
10. Deuxième atelier dans le cadre de l'état des lieux participatif dans le cadre du projet <i>Pla de barris</i>	02/05/2017	Bibliothèque de Ciutat Meridiana. Restitution de l'atelier précédent et orientation des actes thématiques du <i>Pla de barris</i> .
11. Mobilisation contre une expulsion organisée par l'association de voisins	03/05/2017	Une vingtaine de personnes présentes.
12. Permanence à l'association de voisins	10/05/2017	Local de l'association de voisins, permanence d'aide aux habitants victimes d'expulsion tenue par Clara V. et Maria A.
13. Visite du quartier avec les éducateurs de rue	10/05/2017	Déambulation dans le quartier.
14. Atelier de recherche-action à l'école primaire avec l'IGOP	10/05/2017	Atelier avec les élèves de CM2 autour des représentations médiatiques du quartier menée dans le cadre d'un projet de recherche-action

15. Réunion hebdomadaire de l'association El Camí	10/05/2017	Local de l'association, réunion avec les trois membres bénévoles et les deux travailleuses sociales.
16. Assemblée hebdomadaire de l'association de voisins	11/05/2017	Local de l'association, environ 50 personnes.
17. Réunion préparation d'une excursion organisée par El Camí	12/05/2017	Local de l'association, réunion avec les trois membres bénévoles et les deux travailleuses sociales.
18. Excursion autour de Ciutat Meridiana organisée par El Camí	13/05/2017	En présence d'une trentaine de personnes, majoritairement des retraités blancs mais aussi plusieurs familles équatoriennes du quartier.
19. Permanence à l'association de voisins	16/05/2017	Local de l'association de voisins, permanence d'aide aux habitants affectés par les expulsions tenue par Clara V. et Maria A.
20. Manifestation devant la banque BBVA organisée par l'association de voisins	17/05/2017	Local de la banque BBVA du quartier. Une trentaine de personnes présentes surtout des groupes ethniques minorisés.
21. Assemblée hebdomadaire de l'association de voisins	18/05/2017	Local de l'association, environ 50 personnes.
22. Journée du « vivre ensemble » organisée par El Camí	21/05/2017	Terrain de sport du quartier, environ 80 personnes présentes lors des différentes activités.
23. Permanence à l'association de voisins	23/05/2017	Local de l'association de voisins, permanence d'aide aux habitants affectés par les expulsions tenue par Clara V. et Maria A.

24. Atelier couture organisée par l'association de voisins	24/05/2017	Local de l'association, quatre femmes espagnoles.
25. Assemblée hebdomadaire de l'association de voisins	18/05/2017	Local de l'association, environ 60 personnes.
26. Atelier de recherche-action à l'école primaire avec l'IGOP	14/06/2017	Rendu du travail réalisé par les élèves de CM2.
27. Réunion de bilan de la journée du « vivre ensemble » organisée par El Camí	15/06/2017	Local de l'association, réunion avec les trois membres bénévoles, les deux travailleuses sociales, le président de l'association de la mosquée et celui du club de pétanque.
28. Course « Survival Run Collserola » organisée par l'association Energia Catalunya	18/06/2017	Départ de la place haute du quartier.
29. Restitution du travail participatif autour de l'état des lieux du projet <i>Pla de barris</i>	19/06/2017	Bibliothèque du quartier, environ une vingtaine de personnes présentes uniquement des responsables associatifs et travailleurs sociaux ou techniciens communautaires.
30. Journée communautaire organisée par le service « Action communautaire »	20/06/2017	Bibliothèque du quartier, environ trente personnes (acteurs associatifs, techniciens) en présence de l'élue Carolina Recio et du groupe de jeunes Ciutat Esperança.
31. Conseil de quartier	26/06/2016	Salle de spectacle du centre civique, une quarantaine de personnes présentes dont les élues Carolina Recio et Janet Sanz.

32. Assemblée hebdomadaire de l'association de voisins	01/07 /2017	Local de l'association, environ 80 personnes.
33. Dispositif participatif de l'audience publique de Nou Barris	03/07/2017	Place de la mairie de Nou Barris, environ 100 personnes dont l'association de voisins de Ciutat Meridiana.

Liste des observations réalisées à Marseille

1. **Réunion de préparation du lancement de la table de quartier** 13/10/2014 Centre social en présence des animatrices et du directeur.
2. **Réunion de la table de quartier** 07/11/2014 Centre social, environ 40 personnes.
3. **Réunion de suivi trimestrielle du projet de rénovation urbaine organisée par MRU** 26/11/2014 Centre social, 30 personnes présentes invitées (techniciens, travailleurs sociaux, commerçants et quelques acteurs associatifs). Interruption par des habitants.
4. **Séance « temps des femmes » au centre social** 15/12/2014 Centre social, animée par Ouafa A., environ 15 femmes présentes.
5. **Réunion de la table de quartier** 10/01/2015 Centre social, environ 40 personnes.
6. **Commission Cadre de vie de la table de quartier** 22/01/2015 Centre social, réunion animée par Najet M. et Imane B., environ 20 personnes présentes
7. **Visite du centre social et reprise de contact** 15/01/2016 Centre social, rencontre informelle avec Najet M. et Imane B.
8. **Atelier participatif « Mémoire du quartier » organisée par Arènes** 28/06/2016 Centre social, 12 personnes présentes.

9. Réunion trimestrielle de Marseille Rénovation Urbaine	14/09/2016	Centre social, 30 personnes présentes invitées (techniciens, travailleurs sociaux, commerçants et quelques acteurs associatifs)
10. Rencontres nationales des tables de quartier	22/09/2016	À Marseille, environ 70 personnes.
11. Premier atelier de concertation « place des Cyprès » dans le cadre du projet de rénovation urbaine	06/10/2016	Centre social, animé par Arènes, 30 personnes présentes.
12. Séance « temps des femmes » au centre social	12/10/2016	Centre social, animée par Ouafa A., environ 15 femmes présentes.
13. Deuxième atelier de concertation « place des Cyprès » dans le cadre du projet de rénovation urbaine	13/10/2016	Centre social, animé par Arènes, 10 personnes présentes.
14. Atelier Gestion urbaine de proximité de la politique de la ville	14/10/2016	Centre social, environ 25-30 personnes. Présentation des travaux de la table de quartier en présence de trois habitantes.
15. Rendez-vous avec Imane B. pour la mobilisation des habitants pour l'atelier de concertation	02/11/2016	Au centre social, prise de contact téléphonique.
16. Troisième atelier de concertation « place des Cyprès » dans le cadre du projet de rénovation urbaine	03/11/2016	Centre social, animé par Arènes, 10 personnes présentes.

17. Fête du Vivre ensemble à Malpassé organisée par l'association Heart Color Music	16/11/2016	Parc en face du centre social, environ quarante personnes présentes aux différents ateliers.
18. Fête des Hirondelles organisée par le centre social	14/12/2016	Bas des immeubles des Hirondelles, environ 20 personnes présentes.
19. Restitution du cycle de concertation autour de l'aménagement de la place des Cyprès	20/12/2016	Centre social, animé par Arènes, 10 personnes présentes.
20. Séance « temps des femmes » au centre social	16/03/2017	Centre social, animée par Ouafa A., environ 15 femmes présentes.

Glossaire des sigles

ADRM : Association pour le développement des relations intercommunautaires à Marseille

ATOM : Aide aux travailleurs d'outre-mer

BeC : *Barcelona en Comú*

CA : Conseil d'administration

CAF : Caisse d'allocations familiales

CCO : Centre de culture ouvrière

CIQ : Comité d'intérêt de quartier

CiU : *Convergència i Unió*

CNDSQ : Commission nationale de développement social des quartiers

CQPM : Collectif des quartiers populaires de Marseille

CSF : Confédération sociale des familles

DGSC : Direction générale des services communautaires

DSQ : Développement social des quartiers

ECP : *En Comú Podem*

EELV : Europe Écologie - Les Verts

ERC : *Esquerra Republicana Catalana*

FAVB : Fédération des associations de voisins de Barcelone

FCSF : Fédération des centres sociaux et socioculturels de France

FdG : Front de Gauche

FN : Front National

GeC : *Guanyem en Comú*

GIP : Groupement d'intérêt public

HLM : Habitation à loyer modéré

HVS : Habitat et vie sociale

ICI : Initiative communautaire interculturelle

IU : *Izquierda Unida*

IRIS : Îlots regroupés pour l'information statistiques

IGOP : *Institut de Govern i Politiques Públics*

LFI : La France Insoumise

LREM : La République en Marche

MRU : Marseille Rénovation Urbaine
PAH : Plateforme des affectés par l'hypothèque
PAM-PAD : *Pla d'Actuació Municipal- Pla d'Actuació de Districte*
PCS : Professions et catégories socioprofessionnelles
PDC : Plan de développement communautaire
PNRU : Programme National de Rénovation Urbaine
PP : *Partido Popular*
PS : Parti Socialiste
PSC : *Partido Socialista Catalan*
PSOE : *Partido Socialista Obrero Español*
QPV : Quartier politique de la ville
RDF : *Renda familiar disponible*
SRU : Solidarité et renouvellement urbain
UAB : Université Autonome de Barcelone
UB : Université de Barcelone
UMP : Union pour un Mouvement Populaire
ZFU : Zone franche urbaine
ZUP : Zone à urbaniser en priorité

Table des matières

Remerciements.....	i
Sommaire.....	iii
INTRODUCTION GENERALE	1
1/ LES LOGIQUES SOCIALES DES POLITIQUES DE PARTICIPATION	4
1.1 La participation comme politique imbriquée dans les espaces sociaux et militants ..	5
1.1.1 Au-delà de la « démocratie participative », la participation au concret.....	5
1.1.2 L’ancrage social de la participation.....	7
1.1.3 Des politiques de participation à l’interface avec l’espace militant	9
1.2 L’entrée par les publics de la participation	10
1.2.1 Les publics de l’action publique.....	11
1.2.2 Appréhender les publics de la participation à partir des rapports de domination.....	13
2/ LES ENJEUX D’UNE SOCIOLOGIE INTERSECTIONNELLE DES CLASSES POPULAIRES	16
2.1 Les analyses de la stratification sociale des classes populaires	16
2.1.1 De la sociologie de la « classe ouvrière » à la sociologie des classes populaires	17
2.1.2 Des analyses attentives aux stratifications sociospatiales	20
2.2 De l’étude des rapports sociaux ethniques et de genre à l’intersectionnalité	23
2.2.1 Apports et résistances aux analyses en termes de genre et d’ethnicité.....	23
2.2.2 Articuler les rapports de domination : le concept d’intersectionnalité	28

3/ POUR UNE ANALYSE RELATIONNELLE ET LOCALISEE DES LOGIQUES DE PARTICIPATION.....	31
3.1 La production de positions sociales localisées par l'action publique.....	31
3.2 La dimension relationnelle des logiques de participation.....	34
3.3 Problématique et hypothèses de travail	37
4/ UNE METHODOLOGIE COMPARATIVE ET ETHNOGRAPHIQUE	39
4.1 Les implications d'une comparaison entre les cas de Barcelone et Marseille	39
4.1.1 L'inscription des cas de Barcelone et Marseille dans une comparaison multi-niveaux	41
4.1.2 Les monographies comparées comme méthode	45
4.2 La démarche ethnographique	48
4.2.1 Les ethnographies de l'enquête	48
4.2.2 Une enquête ancrée dans la théorie féministe	50
4.2.3 L'enquêtrice derrière l'enquête	52
5/ STRUCTURE DE LA THESE	56
 PREMIERE PARTIE. LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES DE PARTICIPATION ET LEURS APPROPRIATIONS PAR LES ACTEURS ASSOCIATIFS DES QUARTIERS POPULAIRES	61
 Chapitre 1. Construction et recompositions des politiques de participation à Barcelone et Marseille (1970-2019).....	67
1/ LA DIFFUSION DE LA PARTICIPATION COMME CATEGORIE D'ACTION PUBLIQUE A BARCELONE	73
1.1 Le développement de la participation par l'institutionnalisation des luttes urbaines (1970-2002) ?.....	73
1.1.1 Les quartiers ouvriers comme supports des luttes urbaines.....	73
1.1.1.1 <i>Industrialisation et urbanisation à Barcelone : naissance du district de Nou Barris</i>	<i>74</i>
1.1.1.2 <i>Les luttes urbaines des associations de voisins</i>	<i>76</i>
1.1.2 Construction et dilution d'une « démocratie associative » locale	78
1.1.2.1 <i>La transition démocratique et l'institutionnalisation des associations de voisins .</i>	<i>79</i>

1.1.2.2 Le développement de la participation comme « démocratie associative ».....	79
L'apparition de la participation comme catégorie d'action publique : le règlement de 1986	80
La « démocratie associative » et ses évolutions	81
1.1.2.3 Dilution de la « démocratie associative » et transformation du modèle de participation	83
1.2 Une politique sociale participative : l'action communautaire.....	84
1.2.1 Genèse et expérimentation dans les quartiers populaires (1985-1999)	85
1.2.1.1 Genèse de l'action communautaire par le travail social (1985-1999).....	85
La construction d'un « travail social communautaire »	85
L'infusion des courants pédagogistes dans le travail social	87
1.2.1.2 Le plan de développement communautaire de Trinitat Nova comme première expérimentation.....	88
1.2.2 Le temps de l'institutionnalisation (1999-2009).....	89
1.2.2.1 L'action communautaire légitimée par les institutions locales	90
1.2.2.2 Cadrages et principes de l'action communautaire.....	93
1.2.2.3 Une politique pour les quartiers populaires ? Ambiguïtés et diffusion de l'action communautaire	94
1.2.3 Vers une action communautaire interculturelle (2010-2019).....	96
1.2.3.1 L'interculturalité : une catégorie d'action publique ?	96
1.2.3.2 Le développement d'une participation interculturelle : le projet ICI	98
1.3 Du 15M aux « municipalités du changement » : l'approfondissement de la participation comme enjeu de gouvernement municipal (2011-2019).....	101
1.3.1 Du mouvement social au gouvernement municipal : trajectoire de Barcelona en Comú	102
1.3.1.1 Le 15M : un mouvement social en réponse à des crises économiques et politiques	102
D'une crise économique à une crise politique (2008-2011)	102
Le mouvement du 15M : un mouvement social extraordinaire ?	104
1.3.1.2 Barcelona en Comú au pouvoir municipal.....	105
1.3.2 La participation comme mode de gouvernement (2015-2019).....	107
1.3.2.1 La conception de la participation portée par Barcelona en Comú	107
1.3.2.2 L'approfondissement de la « démocratie participative » avec la société civile... ..	107
« Decidim Barcelona » : vers une co-construction des politiques municipales ? ..	108
La redéfinition des normes de participation : le retour des associations ?.....	109
1.3.2.3 Systématisation et développement de politiques sociales participatives	111
La systématisation de l'action communautaire.....	111
Des politiques sociales territorialisées : le Pla de Barris (2016-2020)	112

2/ LES POLITIQUES DE PARTICIPATION A DESTINATION DES QUARTIERS POPULAIRES A MARSEILLE : ENTRE INJONCTION NATIONALE ET RESISTANCE LOCALE 115

2.1 La participation dans la politique de la ville : construction et évolution d'une « injonction participative » (1970-2019)..... 115

2.1.1 Construction et errements de la participation dans la politique de la ville (1970-2014)	116
2.1.1.1 Les prémices de la participation dans les quartiers populaires (années 1960-70)	116
2.1.1.2 La « participation des habitants », pilier du développement social des quartiers (1981-1990).....	118
2.1.1.3 Institutionnalisation de la politique de la ville et injonction participative (1990-2014).....	119
L'inscription de la politique de la ville dans la « démocratie de proximité » (1990-2003)	119
La rénovation urbaine contre la participation (2003-2014)	120
L'effacement de la participation derrière l'approche sécuritaire (2005-2012)	121
2.1.2 Cadrages institutionnels des publics de la participation	122
2.1.2.1 Naissance de la catégorie des « habitants ».....	123
2.1.2.2 Le « lien social » comme mot d'ordre de la participation	124
Le « lien social » comme encadrement de la participation des habitants	124
Les associations comme opératrices du lien social.....	125
2.1.3 Renouveler la participation par l'empowerment ? Essor et expérimentations d'une nouvelle catégorie (2014-2019).....	126
2.1.3.1 La réforme Lamy de 2014 : une tentative de synthèse ?.....	126
2.1.3.2 Le temps du pouvoir d'agir : de l'essor à l'expérimentation d'une nouvelle catégorie pratique	127
Le pouvoir d'agir comme catégorie pratique.....	127
Expérimentation et tentative d'institutionnalisation du pouvoir d'agir	129

2.2 Des quartiers populaires oubliés de la politique municipale marseillaise..... 134

2.2.1 La construction des « quartiers nord » comme espace stigmatisé	135
2.2.1.1 Diversité urbaine, sociale et ethnique des « quartiers nord ».....	136
2.2.1.2 La construction des « quartiers nord » comme espace stigmatisé et ethnicisé	138
2.2.2 Classes populaires et groupes ethniques minorisés exclus du gouvernement municipal	140
2.2.2.1 Classes populaires et groupes ethniques minorisés : les oubliés des pratiques de gouvernement local	140
Le clientélisme municipal sans les classes populaires	140

Le gouvernement des communautés contre les groupes ethniques minorisés	141
2.2.2.2 <i>L'appropriation de la participation à distance des quartiers populaires</i>	143
Les CIQ comme organisations intermédiaires de participation privilégiées	143
L'échec de la démocratie de proximité à Marseille	144
CONCLUSION DU CHAPITRE 1.....	147
Chapitre 2. Transformations des classes populaires urbaines à Ciutat Meridiana et Malpassé	151
1/ TRANSFORMATIONS SOCIODEMOGRAPHIQUES ET STRATIFICATIONS DANS LES QUARTIERS POPULAIRES	157
1.1 Renouveau générationnel et ethnique des classes populaires à Ciutat Meridiana	158
1.1.1 D'un quartier ouvrier à un quartier populaire (1960-2007).....	159
1.1.1.1 <i>Construction et peuplement d'un quartier ouvrier</i>	160
1.1.1.2 <i>Bulle immobilière et transformation du peuplement du quartier</i>	166
La bulle immobilière à Ciutat Meridiana.....	166
Un renouvellement partiel de la population du quartier	168
Les nouvelles frontières entre « autochtones » et « nouvinguts »	171
1.1.2 Crise et après-crise à Ciutat Meridiana (2007-2019).....	176
1.1.2.1 <i>Un quartier frappé par la crise économique de 2007</i>	176
1.1.2.2 <i>Les nouveaux résidents touchés par la crise</i>	179
Une précarisation croissante des nouveaux habitants.....	179
Les expulsions de logement.....	181
1.1.2.3 <i>De l'atténuation des effets de la crise aux transformations de la pauvreté (2015-2019)</i>	183
Nouvelle vague d'installations des ménages les plus précarisés	183
Une précarité plus informelle	186
1.2 À Malpassé, ancrage des groupes ethniques minorisés de classe populaire	189
1.2.1 Organisation urbaine et stratifications résidentielles au sein du quartier	191
1.2.1.1 <i>Quel quartier « de papier » ? Enjeux de description</i>	191
1.2.1.2 <i>Un quartier au bâti diversifié</i>	193
1.2.1.3 <i>Sous-espaces du quartier et stratifications résidentielles</i>	195
1.2.1.4 <i>L'impact de la rénovation urbaine sur l'organisation du quartier</i>	196
1.2.2 Un quartier des groupes ethniques minorisés de classe populaire.....	201
1.2.2.1 <i>Des classes populaires installées à l'épreuve de la rénovation urbaine</i>	201
Différentes temporalités d'installation dans le quartier	202

Une population vieillissante	204
1.2.2.2 <i>Rapport au travail et précarisation des ménages</i>	206
Le rapport au travail.....	206
Revenus et précarité.....	209
1.2.2.3 <i>Un quartier de groupes ethniques minorisés hétérogènes</i>	211
2/ ÉVOLUTIONS DU RAPPORT AU POLITIQUE DES CLASSES POPULAIRES URBAINES	217
2.1 À Ciutat Meridiana, renouvellement des mobilisations collectives et essor de l'abstention	217
2.1.1 Un quartier de mobilisations collectives	218
2.1.1.1 <i>L'histoire des mobilisations collectives</i>	218
2.1.1.2 <i>Luttes locales contre la précarisation des ménages</i>	220
2.1.2 Un bastion historique de gauche marqué par la montée de l'abstention	221
2.1.2.1 <i>Corps électoral et participation</i>	221
2.1.2.2 <i>Un bastion de la gauche espagnole</i>	224
2.1 À Malpassé, un rapport au politique marqué par la démobilisation électorale	228
2.1.1 Un quartier marqué par l'abstention.....	228
2.1.2 Une orientation maintenue à gauche malgré l'essor du Front national	229
CONCLUSION DU CHAPITRE 2	233
Chapitre 3. Organisation d'espaces locaux de participation autour d'entrepreneurs	237
1/ APPROPRIATIONS LOCALES DES POLITIQUES DE PARTICIPATION AU SEIN DU TISSU ASSOCIATIF	243
1.1 À Ciutat Meridiana, renouvellement du militantisme de quartier et essor de l'action communautaire	244
1.1.1 De la marginalisation au renouvellement des causes de l'association de voisins ...	245
1.1.1.1 <i>Marginalisation de l'association de voisins</i>	245
Les éléments structurels de la marginalisation de l'association	245
De l'opposition à la dimension partenariale de la participation à la marginalisation	246
1.1.1.2 <i>La cause des expulsions comme nouvelle cause à défendre</i>	249
Le renouvellement des mouvements sociaux à la suite de la crise	249

La cause des expulsions comme fenêtre d'opportunité en contexte de marginalisation	250
1.1.2 La montée en puissance de l'action communautaire à Ciutat Meridiana	251
1.1.2.1 <i>Organisation associative autour du plan communautaire</i>	252
Historique et fonctionnement du plan communautaire de Ciutat Meridiana	252
Un espace investi par des habitants du groupe ethnique majoritaire	255
1.1.2.2 <i>L'appropriation locale des principes de l'action communautaire</i>	256
La dimension partenariale autour du rôle prépondérant de la technicienne communautaire	256
Une participation qui reste surtout associative	258
Les groupes ethniques minorisés cantonnés aux projets interculturels.....	259
1.2 À Malpassé, le tissu associatif encadré par le centre social et la politique de la ville	261
1.2.1 Le centre social comme plateforme associative et militante	261
1.2.1.1 <i>Le centre social comme « nouveau » un foyer de participation</i>	262
Un centre social institutionnalisé abritant des frontières ethniques	262
La professionnalisation des animateurs au détriment du militantisme	264
Un recentrement vers le militantisme impulsé par le directeur	266
1.2.1.2 <i>La prise en charge du rôle de plateforme associative et militante : les mobilisations collectives de 2013</i>	267
De l'accompagnement psychologique aux « ateliers d'éducation à la citoyenneté »	268
Le collectif du 1 ^{er} juin façonné par les acteurs associatifs locaux	269
1.2.2 La politique de la ville à Malpassé : valorisation du lien social et encadrement associatif.....	273
1.2.2.1 <i>Une conception de la participation comme vectrice de « lien social »</i>	274
1.2.2.2 <i>L'encadrement du tissu associatif local</i>	276
Un tissu associatif d'activités sociales et culturelles	277
L'encadrement associatif par l'entrée religieuse	278
1.2.2.3 <i>La participation comme projet : les prestations d'associations extérieures</i>	282
2/ SOCIOLOGIE DES ENTREPRENEURS DE PARTICIPATION	289
2.1 À Barcelone, de l'engagement militant à l'engagement partenarialisé	291
2.1.1 L'engagement militant au sein de l'association de voisins	291
2.1.1.1 <i>Une génération de militants</i>	292
2.1.1.2 <i>Un engagement politisé</i>	292
Un engagement autour d'idées socialistes et libertaires	293
L'engagement dans les mouvements sociaux	294

2.1.1.3 Un engagement de sociabilité ?.....	295
2.1.2 La partenarialisation de l'engagement associatif au contact de l'action communautaire	296
2.1.2.1 Les travailleurs sociaux comme « artisans de participation »	297
2.1.2.2 Les acteurs associatifs investis dans l'action communautaire : une mise à distance du militantisme historique	298
2.2 À Marseille, des entrepreneures de participation entre travail social et champ politique.....	301
2.2.1 L'ancrage local et le travail social comme ressources.....	302
2.2.2 Des ressources pour s'investir dans la participation et le champ politique	304
3/ LA FORMALISATION D'ESPACES LOCAUX DE PARTICIPATION	309
3.1 L'inscription des organisations locales dans les politiques municipales de participation à Barcelone	311
3.1.1 Une interdépendance entre acteurs institutionnels et entrepreneurs de participation	311
3.1.1.1 Le soutien affiché des élues locales.....	311
3.1.1.2 La théâtralisation du conflit avec l'association de voisins	314
Mettre en scène le conflit pour préserver son autonomie ?	314
Un conflit ouvert à nuancer et qui révèle une interdépendance.....	316
3.1.2 L'investissement dans les dispositifs participatifs : le cas de la consultation citoyenne de 2016	317
3.2 À Marseille, la légitimation des entrepreneures par la politique de la ville.....	320
3.2.1 Les relations avec les acteurs de la politique de la ville	320
3.2.1.1 Des relations privilégiées avec les techniciens de la politique de la ville.....	320
3.2.1.2 La construction d'une position dominante	321
3.2.2 La porte d'entrée pour les associations extérieures	323
CONCLUSION DU CHAPITRE 3.....	325
Conclusion de la Première Partie.....	329

DEUXIEME PARTIE. TROIS LOGIQUES DE PARTICIPATION CHEZ LES CLASSES POPULAIRES URBAINES.....333

Chapitre 4. Logiques de mobilisation du public ordinaire 339

1/ LA MOBILISATION SELECTIVE DU PUBLIC PAR LES ENTREPRENEURS..... 343

1.1 À Ciutat Meridiana, l'enjeu de la mobilisation des groupes ethniques minorisés pour les entrepreneurs..... 344

1.1.1 Mobiliser le mot d'ordre du « vivre ensemble » contre le risque de « conflits raciaux » 345

1.1.1.1 *De la diversité du quartier aux risques de « conflits raciaux »..... 345*

1.1.1.2 *Conflits d'usage et médiation interculturelle au sein du projet ICI..... 347*

1.1.1.3 *La cause des expulsions comme lutte contre les « conflits raciaux »..... 348*

1.1.2 La mobilisation d'un public minorisé : entre « cultures » et inégalités matérielles 350

1.1.2.1 *Des « communautés culturelles » minorisés au sein du projet ICI 350*

Des « communautés culturelles » composées d'habitants des groupes ethniques minorisés..... 350

L'impensé de l'interculturalité pour le groupe ethnique majoritaire 353

Des tentatives de contestation de la lecture interculturelle 356

1.1.2.2 *Mobilisation des groupes ethniques minorisés dans la lutte contre les expulsions 357*

Un public ordinaire de groupes ethniques minorisés..... 358

L'évacuation des discriminations par les militants..... 360

Des tensions qui révèlent les frontières ethniques 361

1.2 La sélection d'un public non-mixte à la table de quartier de Malpassé..... 363

1.2.1 Conditions et marges de manœuvre dans la sélection d'un public ordinaire non-mixte 364

1.2.1.1 *Les marges de manœuvre dans la sélection du public au sein du centre social... 364*

Le recrutement des animatrices 365

Prises de distance des associations et mobilisation au sein du centre social 366

1.2.1.2 *La proximité de position comme facteur de constitution d'un public non-mixte.. 367*

Des propriétés sociales proches 367

Une conception partagée du « quartier » 369

La mise à l'écart d'autres profils de participants 370

1.2.2 Un public légitimé par les catégorisations institutionnelles 373

1.2.2.1 *La catégorie « habitants » de la politique de la ville 373*

1.2.2.2 *La catégorie « mamans » du travail social 374*

La catégorisation des « mamans » par les travailleurs sociaux 374

L'appropriation de la catégorie de « mamans » par le public ordinaire	375
2/ LA DISTRIBUTION DE ROLES COMME ENCADREMENT DU PUBLIC ORDINAIRE...	381
2.1 Des répertoires d'action façonnés par les entrepreneurs	382
2.1.1 Le réinvestissement des répertoires d'action des luttes urbaines au sein de l'association de voisins	382
2.1.1.1 Les assemblées du jeudi comme renouvellement du modèle assembléiste	383
2.1.1.2 Les occupations anti-expulsions comme renouvellement de l'action directe	385
2.1.2 Le rôle de l'animatrice dans l'orientation des mobilisations de la table de quartier	387
2.1.2.1 L'importation de la mobilisation contre la rénovation urbaine	387
2.1.2.2 Le choix des objets de mobilisation	388
2.2 Des rôles distribués au public ordinaire.....	390
2.2.1 Façonner et circonscrire une base militante	391
2.2.1.1 Le public ordinaire comme base militante au sein de l'association de voisins....	391
2.2.1.2 L'encadrement du public ordinaire par l'invitation au sein de la table de quartier	392
2.2.2 Façonner des représentants des « communautés culturelles »	394
2.2.2.1 Le rôle de représentants des « communautés culturelles » au sein du projet ICI	395
2.2.2.2 Les appropriations du rôle de représentant : entre « communautés culturelles » et « communauté » de quartier	397
2.3 Un investissement dans les dispositifs participatifs limité à la proximité	399
2.3.1 L'engagement dans les dispositifs de démocratie de proximité comme effet de l'encadrement	400
2.3.1.1 L'investissement des conseils de quartier par le public de l'association de voisins	401
2.3.1.2 Les processus participatifs qui ont lieu au centre social	402
2.3.2 La fermeture des dispositifs participatifs au public ordinaire	403
2.3.2.1 Les conseils citoyens à Marseille	403
2.3.2.2 L'action communautaire et ses fermetures malgré des tentatives d'entrée	405
CONCLUSION DU CHAPITRE 4.....	409

Chapitre 5. Logiques de démobilisation des fractions précaires du public ordinaire.....413

1/ À BARCELONE, LA DISQUALIFICATION DE LA CAUSE DES EXPULSIONS COMME TACTIQUE DE DEMOBILISATION..... 419

1.1 La disqualification de la cause des expulsions au sein de l'espace local de participation 420

1.1.1 De « Villa Desahucio » à Ciutat Esperança : luttes autour de la médiatisation de la cause des expulsions..... 421

1.1.1.1 « Villa Desahucio » : la stratégie de médiatisation de la cause des expulsions et ses effets..... 421

1.1.1.2 Le projet Ciutat Esperança dans l'espace local de participation 423

1.1.2 Participer à diffuser la « bonne image » du quartier : public et activités de Ciutat Esperança..... 426

1.1.2.1 Rajeunir l'espace local de participation en construisant une mobilisation de « jeunes »..... 426

1.1.2.2 Les courts-métrages comme support de diffusion de la « bonne image du quartier » 428

1.1.2.3 Une légitimation par les acteurs institutionnels..... 430

1.2 De la démobilisation de l'association de voisins à la hiérarchisation sociale et ethnique 432

1.2.1 Contourner la démobilisation locale : les recompositions des répertoires des leaders de l'association de voisins..... 433

1.2.1.1 Un désengagement limité chez les leaders de l'association de voisins 433

1.2.1.2 Le contournement de l'échelle du quartier..... 435

1.2.2 De la stigmatisation au déplacement des frontières ethniques et sociales..... 436

1.2.2.1 Hiérarchisation et stigmatisation des groupes ethniques minorisés mobilisés 437

1.2.2.2 Cristallisation des frontières autour de la cause des expulsions 439

2/ LA DEMOBILISATION DES FRACTIONS PRECAIRES DES CLASSES POPULAIRES ET SES EFFETS A MARSEILLE 445

2.1 La disqualification des revendications des hommes comme renforcement des frontières ethniques et de genre 447

2.1.1 L'évacuation de la question de l'emploi ou la démobilisation des hommes maghrébins des classes populaires..... 447

2.1.1.1 La non-mise à l'agenda de la question de l'emploi..... 447

2.1.1.2 Une tentative d'entrée et son échec	449
2.1.1.3 De la disqualification de l'emploi à la construction des frontières de genre au sein de la table de quartier	453
2.1.2 De l'ethnisation des Gitans à la disqualification de leurs revendications.....	455
2.1.2.1 Les Gitans, un groupe ethnicisé	455
Les « Gitans des Cèdres » ou l'ethnisation ordinaire.....	455
Un public impensé au sein du centre social.....	458
2.1.2.2 La disqualification des revendications portées par les Gitans.....	459
2.2 Faire face à la démobilisation : formes d'exit des hommes des fractions précaires des classes populaires	464
2.2.1 Réinvestir les espaces de sociabilité locale comme stratégie d'exit au dedans : le cas de la mosquée des Cèdres.....	464
2.2.1.1 La mosquée des Cèdres comme espace ressource pour les hommes maghrébins	465
2.2.1.2 Tentatives de maintien indirect d'un lien avec l'espace local de participation ...	466
La figure de Monsieur M. : un leader communautaire ?.....	466
S'en remettre à Monsieur M.	467
2.2.1.3 Une légitimité symbolique, mais fragile au sein de l'espace local de participation	469
2.2.2 Les éducateurs comme entrepreneurs d'exit ?	470
2.2.2.1 Des représentations du quartier et du public différentes des entrepreneurs de participation	471
Des trajectoires professionnelles typiques du travail social	471
Le rapport à la violence du quartier chez Frédéric C.....	472
Un public mobilisé au-delà des « jeunes »	473
2.2.2.2 Des modes d'intervention à distance de l'espace local de participation	475
Un rapport critique à l'espace local de participation	475
Pratiques d'accompagnement à l'exit de l'espace local de participation et sortie du quartier.....	477
CONCLUSION DU CHAPITRE 5.....	481
Chapitre 6. Logiques de contournement par les fractions supérieures du public ordinaire	485
1/ L'ESPACE LOCAL DE PARTICIPATION COMME RESSOURCE POUR DE NOUVELLES MOBILISATIONS	491
1.1 À Barcelone, l'action communautaire comme tremplin.....	491
1.1.1 Energia Cataluña : une association locale en voie de professionnalisation.....	492

1.1.1.1 Une association initialement locale	492
1.1.1.2 De l'action communautaire à l'événementiel : trajectoire d'Esteban S.	492
1.1.2 L'intérêt des entrepreneurs de participation pour les nouvelles générations.....	494
1.1.2.1 Les acteurs associatifs à l'assaut des nouvelles générations	494
1.1.2.2 L'entrée d'Esteban S. dans l'espace local de participation	495
1.2 À Marseille, de nouvelles associations issues de l'espace local de participation.....	497
1.2.1 L'association de parents d'élèves accompagnée par les entrepreneures de participation	497
1.2.1.1 La genèse de l'association de parents d'élèves de l'école Bouge	497
L'appui du directeur de l'école Bouge	497
L'accompagnement de la table de quartier	499
1.2.1.2 Des trajectoires de mères d'élèves entretenant un « rapport mobilisé à leur condition sociale »	500
Des mères d'élèves qui se distinguent du public ordinaire.....	500
La lutte contre les inégalités comme raison de l'engagement	503
1.2.2 Le club de football FCLM et son lien avec le centre social	505
1.2.2.1 Mobilisation à partir de la violence du quartier	505
1.2.2.2 Le fondateur du club marqué par son expérience au centre social.....	507
2/ LE CONTOURNEMENT DES NORMES DE PARTICIPATION.....	511
2.1 Prendre ses distances vis-à-vis des dispositifs participatifs.....	512
2.1.1 À Barcelone, le rapport critique d'Esteban S. aux logiques de participation locales	512
2.1.2 À Marseille, d'un rapport intermittent au désengagement	515
2.1.2.1 Des mères d'élèves désengagées	515
2.1.2.2 Mobiliser les ressources du centre social sans s'y investir.....	517
2.2 Opposer une critique aux représentations dominantes des entrepreneurs sur le quartier	518
2.2.1 À Barcelone, « normaliser » le quartier.....	519
2.2.2 Pour les mères d'élèves, le quartier comme figure repoussoir	520
2.3 Dépasser les normes pratiques de participation.....	522
2.3.1 À Barcelone, le contournement entrepreneurial de la participation par l'organisation d'événements sportifs.....	523
2.3.1.1 La mobilisation d'un public extérieur	523
2.3.1.2 La professionnalisation de l'activité contre l'ancrage local.....	525

2.3.2 À Marseille, valoriser les relations de proximité avec le champ politique.....	527
2.3.2.1 Une norme forgée par le centre social	527
Le centre social opposé aux élus Front National	528
Une norme imposée au public ordinaire	529
2.3.2.2 De nouvelles mobilisations dans un rapport pragmatique avec les élus locaux..	531
Le rapport pragmatique au FN de l'association de parents d'élèves	531
Sofiane M. et le rapport pragmatique aux élus	534
2.3.2.3 Des pratiques participatives limitées par l'institutionnalisation au sein de l'espace local de participation	536
CONCLUSION DU CHAPITRE 6.....	541
Conclusion de la Deuxième Partie.....	545
CONCLUSION GENERALE.....	549
Retours sur les résultats	549
Comment les rapports de pouvoir inégaux influencent la participation	549
Les effets de la participation sur l'ordre social localisé	553
Pistes de recherche	555
Bibliographie.....	559
Sources.....	593
Annexes.....	601
Index des cartes, photographies et illustrations	601
Index des tableaux, graphiques et schémas	605
Liste des enquêtés.....	609
Guides d'entretien.....	619
Liste des observations	633
Glossaire des sigles	643
Table des matières	645

Publics populaires. Logiques de participation et production des positions sociales au sein des classes populaires urbaines. Une comparaison entre Barcelone et Marseille

Au croisement d'une sociologie intersectionnelle des classes populaires et d'une sociologie des publics de la participation, cette recherche analyse la hiérarchisation sociale des classes populaires urbaines par les politiques de participation. À partir d'une enquête ethnographique menée dans deux quartiers populaires à Barcelone (Ciutat Meridiana) et Marseille (Malpassé), la thèse montre que les politiques de participation se déploient dans des espaces locaux de participation à l'interface entre espace militant, champ politique et action publique. La catégorie de participation est appropriée localement par des entrepreneurs de participation qui travaillent les modes de catégorisation du public dans la mobilisation d'un public ordinaire. À Barcelone, ils mobilisent les nouveaux habitants des groupes ethniques minorisés. À Marseille, une homologie sociale entre entrepreneurs de participation et public ordinaire conduit à la mobilisation de femmes de groupes ethniques minorisés de classe populaire. La légitimation de ces publics induit, en retour, d'autres logiques de participation de la part de publics qui échappent aux cadrages institutionnels. D'une part, on assiste à la démobilisation des fractions précaires des classes populaires par la disqualification de leurs objets de revendication et du fait de leur position sociale et ethnique dominée dans l'espace local. D'autre part, en s'appuyant sur les ressources de l'espace local de participation, un troisième groupe de public, issu des fractions plus stabilisées des classes populaires, met à l'épreuve les normes locales en participant autrement.

Popular public. Logics of participation and production of social positions within the urban popular classes. A comparison between Barcelona and Marseille

Crossing an intersectional sociology of working-classes and a sociology of participation's public, this research analyzes the social hierarchization of urban working-classes through participation policies. Based on an ethnographic investigation conducted in two working-class neighborhoods in Barcelona (Ciutat Meridiana) and Marseille (Malpassé), the thesis shows that participation policies are deployed in local spaces of participation which lie between militant space, political field and public action. The category of participation is locally appropriated by participation entrepreneurs who work on the modes of categorization of the public in the mobilization of an ordinary public. In Barcelona, they mobilize the new inhabitants of minority ethnic groups. In Marseille, a social homology between participation entrepreneurs and the ordinary public leads to the mobilization of women from minority ethnic groups of the working class. The legitimization of this public, in turn, induces other logics of participation on the part of other groups that escape institutional frameworks. On the one hand, we are witnessing the demobilization of the precarious sections of the popular classes by disqualifying the objects of their demands and because of their social and ethnic dominated position in the local space. On the other hand, by relying on the resources of the local space of participation, a third group of public, coming from the more stabilized fractions of the popular classes, is testing local norms by participating in a different way.